This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

ANNEX

GRIMM

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

7, RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME DIXIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

APR
18
NEW YORK
4267

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

avec succès qu'il s'est transporté dans la Jérusalem des Gaules, où il a eu des succès plus grands encore. Et comme l'histoire n'est, pour ceux qui savent lire, qu'une perpétuelle répétition des mêmes événements, ce pauvre Jésus-Christ des Deux-Ponts a eu à peu près le succès de son divin prédécesseur. Il n'a pas, à la vérité, fait son entrée dans Paris sur un âne; mais il n'a pas été moins la victime de la persécution des scribes et pharisiens de la paroisse de Saint-Roch, dans le ressort de laquelle il avait posé son tabernacle. Après dix jours de miracles et de célébrité, il a été enlevé par ordre de la police, conduit à quatre lieues de Paris, et prié de n'y plus revenir.

Il s'était logé dans la rue des Moineaux, butte Saint-Roch. Dans les derniers jours, ses succès firent tant de bruit que cette rue et toutes les rues adjacentes restèrent jour et nuit remplies de monde. La populace attendit même plus de trente-six heures après son départ, dispersée dans les rues, dans l'espérance de le voir revenir. Je n'aurais conseillé à aucun esprit fort de prêcher contre l'authenticité de ses miracles, il aurait couru risque d'être étouffé ou écrasé par la foule des croyants aveugles, sourds, boiteux, estropiés, que la foi et l'espérance avaient rassemblés. Ce bonhomme ne prenait point d'argent. Il avait une fille à qui l'on donnait en sortant. Le peuple assurait qu'il donnait aux pauvres ce qu'il recevait de cette manière. Vous voyez qu'il ne pouvait guère manquer de faire une fortune rapide, si la police ne s'en fût pas mêlée. Il guérissait par attouchement et n'exigeait du malade que la foi en Dieu. Toutes les fois que la guérison ne s'ensuivait point, c'était une preuve que la foi avait manqué. Les femmes ont joué un grand rôle pendant ces jours mémorables. Elles auraient mis en pièces celui de nos philosophes qui les aurait assurées qu'il ne se fait plus de miracles dans ce siècle philosophique. Une mère, entre autres, avait amené à ce saint homme une fille qui était boiteuse. Il lui toucha les hanches, les cuisses, les jambes, la guérit, et lui ordonna de marcher sans béquilles. La fille obéit et tomba au second pas; mais la mère s'écria que la fille était une entêtée qui ne voulait pas marcher par obstination; et en même temps elle lui cassa les béquilles sur le dos et sur les hanches pour la déterminer à marcher. Ces coups rendirent la pauvre fille guérie boiteuse une seconde fois. On fut obligé de lui donner d'autres béquilles. Le saint homme

blâma beaucoup l'emportement de la mère, qui avait rendu son miracle inutile; mais toutes les femmes qui virent la fille s'en retourner comme elle était venue sur ses béquilles lui dirent que c'était sa faute.

La police, en faisant enlever ce saint homme au milieu d'une populace entièrement persuadée de l'efficacité de ses attouchements, fut obligée d'user de prudence. On dit que c'était pour le mener à une grande dame qui avait besoin de ses secours, et que ses infirmités retenaient chez elle. On le mena en effet chez un commissaire d'un quartier éloigné, qui le pria de vouloir bien faire quelques miracles. On lui présenta plusieurs infirmes; mais comme ils manquèrent tous de foi, il ne put faire aucune guérison. Sur quoi on lui expédia son congé pour porter son industrie ailleurs.

— Le nom de Ninon de L'Enclos est trop illustre pour chercher à le faire connaître. Tous les beaux esprits, tous les philosophes du siècle de Louis XIV et de celui-ci se sont empressés de le rendre immortel. Cela prouve contre l'assertion, d'ailleurs vraie, de maître Denis Diderot, que l'excès de la galanterie dans une femme, et même l'état de fille, ne sont pas un obstacle insurmontable pour parvenir à l'estime publique, lorsque ces faiblesses ou même les désordres se trouvent réunis à des qualités supérieures. Il vient de passer par la tête de M. de Voltaire de faire Ninon l'héroïne d'une comédie; je ne sais si c'est par reconnaissance du legs qu'elle lui a fait. Ninon ayant vu, sur la fin de ses jours, le jeune Arouet, à peine âgé de dix ans, devina ses talents et lui laissa par son testament sa bibliothèque[1]. Le légataire a attendu à peu près l'âge qu'avait sa bienfaitrice pour la mettre sur la scène. Il a choisi pour sujet de sa pièce l'histoire si connue des deux dépôts. « On sait, dit-il, que Gourville ayant confié une partie de son bien à cette fille si galante et si philosophe, et une autre à un homme qui passait pour très-dévot, le dévot garda le dépôt pour lui; et celle qu'on regardait comme peu scrupuleuse le rendit fidèlement. » Si je m'en souviens bien, le dépositaire infidèle était un prêtre, confesseur ou directeur d'âmes fort accrédité dans le quartier; mais M. de Voltaire, pour la commodité du théâtre, n'en a fait qu'un marguillier cagot et

[1] Elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres.

fripon, qui cherche même à épouser encore l'autre dépôt en se proposant pour époux à Ninon. Celle-ci paraît se prêter à cette idée et démasque le fourbe, après avoir produit un second testament de Gourville qui annule le premier. Je ne sais si cette tournure aurait été bonne au Palais pour faire rendre à un infâme hypocrite le dépôt dont il était déjà en possession, et qui lui avait été confié sans témoins; mais au théâtre, on n'y regarde pas de si près, et ce dénoûment, ménagé avec un peu d'art, aurait été plus heureux que celui du *Tartuffe*. L'abbé de Châteauneuf, ami ou amant de Ninon, rapporte que Molière, accoutumé à la consulter sur tout ce qu'il faisait, lui avait été lire son *Tartuffe*, et que Ninon le régala à son tour du récit de l'aventure du dépôt, qui lui était arrivée avec un scélérat à peu près de la même espèce. Molière regretta de n'avoir pas su cette histoire, que M. de Voltaire vient de mettre sur la scène sous le titre du *Dépositaire*, comédie en cinq actes. Il ne manque à cette pièce que la verve et la force comique du *Tartuffe* pour être sur la même ligne; mais, malgré sa faiblesse extrême, elle ferait peut-être quelque plaisir au théâtre, si elle était jouée par des acteurs d'un grand talent, par des comédiens en état de créer un rôle et de donner une physionomie et de la force à un rôle faible. M. de Voltaire envoya cette pièce à la Comédie-Française, il y a quelque temps [1], et l'on se préparait à la jouer, lorsque des ordres supérieurs en défendirent la représentation. Le corps respectable des marguilliers et le corps plus puissant des hypocrites fripons se refusaient également au désir de se donner de nouveau en spectacle. Le patriarche fut obligé de retirer sa pièce, et il vient de prendre le parti de la faire imprimer. Peut-être pourra-t-elle être essayée sur le théâtre, à présent qu'on en connaît l'innocence. Elle est faiblement intriguée, mais elle est écrite avec plus de naturel et de facilité que peut-être aucune des comédies de M. de Voltaire, du moins de celles qu'il a écrites en vers. Le mal est que ce naturel est souvent fort plat, et qu'il n'y ait point de vers à retenir. C'est toujours un prodige unique que de conserver dans l'extrême vieillesse cette facilité et les agréments dont nous voyons à tout instant des preuves nouvelles.

1. Grimm avait annoncé cet envoi du patriarche à d'Argental, t. VIII, p. 388.

— J'ai souvent ouï dire que le parlement de Toulouse, pour honorer la mémoire du célèbre philosophe Bayle, né dans cette ville[1] et réfugié en Hollande, avait ordonné l'exécution de ses dispositions testamentaires de point en point, quoique, suivant les lois du royaume, tout Français qui quitte son pays pour cause de religion ne puisse ni disposer de ses biens, ni recevoir des legs.

Malheureusement je n'ai jamais pu m'assurer de la certitude du fait, dans un pays où l'on nie ou affirme avec une extrême confiance, mais où rien n'est si difficile que d'obtenir une preuve convaincante d'un fait[2]. Quoi qu'il en soit, il faut toujours remarquer le progrès de l'esprit philosophique. L'Académie des Jeux Floraux établie à Toulouse s'était avisée de proposer l'Éloge de Bayle pour le prix d'éloquence de l'année prochaine; mais heureusement on est parvenu à arrêter ce scandale dans sa source. On lit à ce sujet l'article suivant dans la *Gazette de France*, qui, comme on sait, est infaillible :

« L'Académie des Jeux Floraux de Toulouse avait proposé l'Éloge de Bayle pour sujet du discours de l'année prochaine; mais des raisons particulières, qu'elle ne pouvait prévoir, l'ont

1. Bayle était né au Carlat (Ariège), le 18 novembre 1647.

2. Grimm n'avait qu'à consulter les *Mémoires* du P. Niceron, ou le *Dictionnaire* de Chaufepié, pour s'assurer qu'en effet le parlement de Toulouse avait ordonné l'exécution des dispositions testamentaires de Bayle. La note qui a été envoyée à ce sujet au P. Niceron (voyez tome X, p. 168) mérite d'être rapportée ici en entier : « Le testament de M. Bayle a fait le sujet d'un procès qui a été porté au parlement de Toulouse. Ses héritiers *ab intestat*, qui étaient ses plus proches parents, prétendaient qu'étant fugitif pour fait de religion, et étant mort dans les pays prohibés, il n'avait pu disposer de ses biens, ce qui rendait son testament nul; et il faut avouer qu'ils avaient pour eux les édits, les déclarations et la jurisprudence des arrêts. Cependant messieurs de la grand'chambre crurent qu'il était permis de fléchir la règle en faveur de la disposition d'un si grand personnage; ils confirmèrent le testament, et l'héritier testamentaire l'emporta sur les héritiers du sang. M. de Senaux, grand magistrat, l'un des juges, qui avait autrefois connu M. Bayle, fit des efforts infinis pour soutenir sa dernière volonté, et il réussit par ces raisons que les savants sont de tous les pays; qu'il ne fallait pas regarder comme fugitif celui que l'amour des belles-lettres avait appelé dans les pays étrangers; qu'il était indigne de traiter d'étranger celui que la France se glorifiait d'avoir produit. Il s'éleva surtout contre ceux qui disaient que Bayle était mort civilement, tandis qu'ils étaient forcés de convenir que, pendant le cours de cette mort civile, son nom éclatait dans toute l'Europe. » M. d'Aurier, qui a signé cette note, était sans doute un magistrat de Toulouse bien informé du fait et des circonstances. Chaufepié l'a rapportée à l'article BAYLE, de son *Nouveau Dictionnaire historique et critique*. (B.)

engagée à changer ce sujet, et à donner l'éloge de saint Exupère, évêque de Toulouse. »

La sagesse de ce changement est visible. Saint Exupère, que personne ne connaît aujourd'hui, a certainement plus besoin d'un Éloge que Bayle, dont l'éloge et la gloire sont consacrés chez toutes les nations savantes et éclairées. Quel affreux abus de l'éloquence, d'ailleurs, que de louer un philosophe dans un siècle qu'on ne peut décrier plus fortement qu'en l'appelant le siècle de la philosophie ! O pauvres Welches ! qu'alliez-vous faire ? Béni soit le prêtre qui vous a préservés de ce malheur !

— Nous avons eu, depuis un mois ou six semaines, un phénomène très-intéressant sur le théâtre de la Comédie-Française. Mlle Sainval, jeune actrice de dix-huit à dix-neuf ans, a débuté dans les grands rôles tragiques avec le succès le plus brillant[1]. Nous avons déjà au théâtre une actrice de ce nom ; elle est la sœur aînée de la débutante. Cette sœur aînée est fort laide, mais elle joue la tragédie avec beaucoup d'intelligence, de chaleur et de talent. C'est elle qui a fait en partie le succès de la tragédie des *Druides ;* elle paraît destinée à succéder à Mlle Dumesnil ; sa sœur cadette s'est emparée des rôles que jouaient feu Mlle Gaussin et Mlle Clairon : c'est réunir deux genres. Ses premiers essais se firent sur le théâtre de Copenhague. Elle a joué en dernier lieu à Grenoble, mais seulement le haut comique. Venue à Paris sans être annoncée elle a demandé à être admise au début sans aucune espérance de réussir, mais seulement dans la vue de l'influence que l'avantage d'avoir joué à Paris pouvait avoir sur ses engagements de province. On afficha son début dans le rôle d'Alzire. Le matin, les Comédiens firent une petite répétition avec elle, suivant l'usage, pour concerter les entrées et les sorties. Elle joua à cette répétition quelques morceaux assez bien ; mais elle gasconna si prodigieusement que les Comédiens ne doutèrent pas qu'elle ne fût sifflée. Plusieurs d'entre eux conseillèrent à sa sœur de l'empêcher de s'exposer à un dégoût certain ; Mlle Dubois et Mme Vestris ne daignèrent seulement pas l'aller entendre le soir,

1. Marie-Blanche Alziary de Roquefort, connue sous le nom de Sainval cadette, débuta le 27 mai ; elle fut reçue en 1776, et se retira vers 1792. Née le 2 septembre 1752, à Coursegoules (Alpes-Maritimes), elle mourut à Draguignan le 9 février 1836.

tant elles étaient éloignées de soupçonner la possibilité d'avoir entendu le matin une rivale. Le soir arriva : la jeune actrice parut en public, joua avec une intelligence et une chaleur surprenantes et avec un succès complet, sans laisser apercevoir aucune trace de gasconisme. Si la petite personne a imaginé de son chef cette tournure pour empêcher et prévenir toutes les cabales, il faut convenir qu'elle n'est pas sotte, qu'elle est même dangereuse. Elle a joué successivement les rôles d'Alzire, d'Inès de Castro, de Zaïre, d'Iphigénie en Aulide, d'Iphigénie en Tauride, tous avec le succès le plus décidé.

Cette actrice est petite ; elle est d'une figure agréable, sans être ni belle, ni jolie, et sans avoir de ces grands traits qui rendent la figure théâtrale. Elle est bien prise dans sa taille ; elle a de belles mains et de beaux bras, et elle le sait bien, à en juger par la manière dont elle s'en sert. Sa voix, sans être aussi mélodieuse et aussi séduisante que celle de Mlle Gaussin, est douce et flexible, et ne manque pas son effet sur les cœurs sensibles. Elle la force quelquefois, et alors la respiration lui manque ; elle outre aussi l'expression du visage, et la fait quelquefois dégénérer en grimaces.

Personne comme elle ne s'abandonne dans les moments passionnés et décisifs ; personne ne trouve comme elle des inflexions et des accents qui vont droit au cœur et le remuent au gré de cette petite enchanteresse. Si la suite de ses succès répond à ce que son début promet, c'est une des acquisitions les plus précieuses que le Théâtre-Français ait faites depuis très-longtemps.

— L'abbé de La Bletterie est mort au commencement du mois dernier, dans un âge avancé. Il était de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'Académie française l'avait pareillement élu sous le ministère du cardinal de Fleury ; mais ce ministre lui fit donner l'exclusion par le roi, pour cause de jansénisme. En effet, l'abbé de La Bletterie avait, je crois, attesté les miracles du bienheureux Pâris, mais ce n'était pas pour cela que l'Académie l'avait nommé. C'était un vrai pédant de collége, écrivain lourd et pesant. Son *Histoire de l'empereur Julien* eut un grand succès, et conserva même de la réputation. En la lisant, on remarque naturellement combien la raison et la philosophie devaient avoir fait peu de progrès en France, puisque cet ouvrage passe

pour hardi, et se concilia à ce titre l'estime de ceux qu'on regardait alors comme des penseurs. Dans les dernières années de sa vie, il se déshonora par une traduction des *Annales de Tacite*, annoncée avec une morgue pédantesque qui s'accommodait parfaitement avec le travestissement que le style de Tacite eut à souffrir sous la plume bourgeoise et inepte d'un janséniste[1]. Le P. Dotteville, de l'Oratoire, vient de donner, en deux volumes in-12, l'*Histoire de Tacite en latin et en français, avec des notes sur le texte*. Ainsi il peut se regarder comme le continuateur de l'abbé de La Bletterie, l'un ayant traduit les Annales, l'autre l'Histoire. Mais, malgré les efforts de tous ceux qui se sont exercés à traduire Tacite de nos jours, on peut assurer que Tacite reste toujours à traduire, et qu'il attendra encore. C'est aussi la mode que les gens de lettres laissent beaucoup d'argent. On dit qu'on a trouvé plus de vingt mille livres argent comptant chez l'abbé de La Bletterie. Il criait cependant toujours misère, et avait grand soin de se faire passer pour pauvre, et même pour indigent. On lui donna un jour, dans une maison où il avait soupé, vingt-quatre sous, parce que le mauvais temps était survenu, et qu'il disait qu'il n'avait pas de quoi payer un fiacre. Il mit les vingt-quatre sous dans sa poche, et s'en retourna chez lui à pied. C'était, comme vous voyez, double profit, et avec cet esprit-là on ne peut guère manquer de faire fortune.

— Il y a environ deux ans qu'un ventriloque, établi à Saint-Germain, a fait quelque bruit; on l'allait voir par curiosité. Ce ventriloque s'appelle Saint-Gille; il est épicier, il parle naturellement comme tous les hommes; mais lorsqu'il lui prend fantaisie de vous parler de sa voix de la cave, quoique vous soyez à côté de lui, et que vous soyez prévenu, vous ne pouvez vous persuader que cette voix sorte de la bouche; vous croyez entendre une voix qui vous parle de fort loin, et même d'un côté tout opposé. C'est bien dommage que ce secret ne soit pas au pouvoir d'un homme d'esprit, de tête et de caractère, d'un philosophe, d'un citoyen, sans aucun confident quelconque; car ce secret n'en souffre pas plus que la bonne tragédie. Quel bien un tel homme pourrait faire! Quelles révolutions! Comme il deviendrait aisément, dans des moments critiques, la terreur des fripons, des ar-

1. Voir la lettre du 15 septembre 1768, tome VIII, p. 171.

tisans des malheurs publics, l'instrument du salut de la patrie! L'épicier de Saint-Germain n'a employé son talent qu'à effrayer des moines. Il a dit un jour dans un réfectoire où des cordeliers faisaient bombance : *Il vaudrait mieux prier!* Aussitôt les révérends pères consternés ont quitté la table en pâlissant, ont couru à l'église et ont chanté leurs psaumes et cantiques comme des possédés, dans l'attente du jugement universel. Quand ils ont su la cause de leur ferveur soudaine, ils ont eu beaucoup de peine à pardonner à l'épicier son exhortation malicieuse à la prière. M. de La Chapelle, censeur royal et académicien de province, a cru que le public serait bien aise d'être instruit des détails de ce phénomène. Il vient de publier en deux parties un livre intitulé *le Ventriloque, ou l'Engastrimythe.* Il a fait signer et attester par l'épicier Saint-Gille tous les détails qui le concernent; mais il aurait dû se faire dire par un académicien de Paris que son titre grec est une bévue qui trahit son ignorance; et par un homme de goût, qu'il fallait retrancher de son ouvrage toutes les balivernes pour le rendre lisible. Ce M. de La Chapelle était abbé autrefois, et enseignait la géométrie. Je ne sais s'il a quitté le petit collet depuis qu'il a inventé ce corset de liége avec lequel on nage malgré qu'on en ait. Il a donné lui-même plusieurs représentations sur la Seine, en présence d'une foule innombrable de spectateurs, faisant, moyennant sa machine, tous les tours de nageur, buvant bouteille, et ne prenant point d'argent[1].

— *De l'Art de la Comédie, ou Détail raisonné des diverses parties de la Comédie et de ses différents genres; suivi d'un Traité de l'Imitation, où l'on compare à leurs originaux les imitations de Molière et celles des modernes : le tout appuyé d'exemples tirés des meilleurs comiques de toutes les nations; terminé par l'Exposition des causes de la décadence du Théâtre et des Moyens de le faire refleurir*, par M. de Cailhava. Quatre immenses volumes in-8°! C'est aujourd'hui la règle : quand un homme s'est exercé dans quelque genre ou dans quelque art sans succès, il fait la poétique de ce genre, il en compile des préceptes bien ou mal établis, et les oisifs lisent sa rapsodie et disent qu'il y a du bon. M. Cailhava d'Estandoux ne mettra pas leur patience à de faibles épreuves. Mais, pourrait-on lui dire, puisque vous

1. Voir tome VI, p. 365.

avez en poche les moyens de faire refleurir notre théâtre, que ne vous en servez-vous? C'est un assez beau secret que vous avez là, et vous êtes bien maladroit de ne le pas garder pour vous. Cailhava d'Estandoux, surnommé Molière second, sonnerait assez bien aux oreilles de la postérité. Je promets à M. Cailhava d'Estandoux que, si je fais jamais un ouvrage sur les causes de la décadence du théâtre, je ne dirai pas un seul mot de tout ce qu'il a dit à ce sujet; mais je dirai peut-être ce qu'il n'aurait jamais dit, lui, et ce qu'il n'est pas loisible de dire par le temps qui court. M. Cailhava a enrichi nos théâtres de plusieurs pièces qui en ont prouvé la décadence; à présent qu'il a lu son livre, il sera sans doute le premier à en profiter, et à faire des pièces qui fassent refleurir la scène française.

— M. Imbert, jeune poëte, vient de publier *le Jugement de Pâris*, poëme en quatre chants, avec la toilette d'estampes et de vignettes ordinaire[1] : il faut être bien sûr de son talent et de la richesse de son imagination pour oser traiter un sujet si rebattu. M. Imbert a cru qu'en faisant parler aux déesses et au berger leur juge, de temps en temps, le langage affecté de nos élégantes et de nos petits-maîtres, il parviendrait à rajeunir son sujet; c'est à peu près ainsi que M. Wieland a traité les sujets de l'ancienne mythologie. Mais cette tournure, outre qu'elle est très-facile à prendre, est d'un goût détestable, et elle est tout juste ce qui gâte le poëme de M. Imbert, dans lequel on trouve d'ailleurs de la facilité et des détails qui décèlent du goût pour la poésie. Ce poëme est au reste beaucoup trop long. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants, et l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre. Cela nuit beaucoup à l'intérêt.

— Il a paru, sur la fin de l'année dernière, une *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770*, publiée par M. Turpin, sur des manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, et autres missionnaires de ce royaume; deux volumes in-12. Il n'en est pas de l'histoire d'un empire comme d'un poëme, d'une tragédie, d'un comédie, d'un conte, d'une nouvelle. On peut lutter contre l'indigence, et se tirer

1. Titre et quatre figures par Moreau, gravés par Née, Duclos, Masquelier et Delaunay, et quatre vignettes par Choffard.

avec succès d'un morceau de littérature qui ne demande qu'un instant de verve. Mais l'histoire! l'histoire d'un peuple! l'histoire d'un peuple éloigné! quel travail, quel temps, quelles connaissances, quel jugement ne suppose-t-elle pas? Or M. Turpin n'a certainement pas ces qualités. Un bon ouvrage intitulé comme le sien est tout ce que je pourrais attendre d'un auteur qui aurait fait, dans les contrées dont il parle, un séjour de vingt ans. Il ne faut donc regarder cet ouvrage que comme une compilation grossie des récits d'un vicaire apostolique et d'un missionnaire, et écrite avec quelque chaleur, car M. Turpin n'est pas froid. J'ouvre son livre, j'y lis qu'on trouve à Siam de petites poules blanches appelées *anas*, qui sont en même temps mâles et femelles, coqs et poules; et à Laos, des hommes de cent vingt ans qui jouissent encore de la fraîcheur de leur printemps. Je referme le livre, et je vois M. Turpin accoutré comme un chiffonnier, son petit crochet à la main, et jetant, dans la hotte qu'il a sur son dos, toutes les guenilles qu'il rencontre[1].

J'ajoute à ces observations que le vicaire apostolique de Siam a trouvé que son rédacteur Turpin s'est donné beaucoup trop de licence, et s'est partout trop écarté de l'esprit des mémoires qu'il lui a remis, et sur lesquels il lui a enjoint de travailler. En conséquence, et sur la demande du vicaire apostolique, il est intervenu un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Turpin, comme erroné, falsifié, même un peu impie, ce qui pourrait bien lui procurer quelque débit.

— *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, général des armées du Roi en Allemagne, en Lorraine, en Flandre et en Italie. Ouvrage nécessaire à l'intelligence de l'histoire de Louis XIII et très-utile à la noblesse. Années 1635, 1636, 1637.* Deux volumes in-12[2]. On nous apprend que ces mémoires ont été conservés dans la bibliothèque de M. le marquis de Balesta que je n'ai pas l'honneur de connaître. Il furent rédigés dans le temps par Jacques Talon, secrétaire du cardinal, vraisemblablement sous les yeux de son maître. C'est un livre de bibliothèque à consulter dans l'occasion.

— *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au*

1. Ce qui précède est de Diderot.
2. Rédigés par le P. Jacques Talon, oratorien, et publiés par Gobet.

trône d'Espagne, dédiée au Roi, par M. Targe. Six volumes in-12. M. Targe, après avoir traduit et continué la peu estimée *Histoire d'Angleterre* de feu Smolett, écrivain peu estimé à Londres et à Paris, veut aujourd'hui voler de ses propres ailes. Mais il est difficile qu'une corneille s'élève à la hauteur des aigles, c'est-à-dire que M. Targe se soutienne au niveau de M. de Voltaire et de M. Robertson.

— On vient de publier *l'Esprit de Leibnitz* en deux volumes in-12, assez forts[1]. Si cette compilation était faite avec un peu de soin, elle pourrait être utile, car tout le monde n'a ni la capacité ni le loisir d'étudier les idées et les systèmes de l'illustre Leibnitz dans ses œuvres. Mais c'est que nos compilateurs sont des corsaires sans goût, sans connaissances et sans probité. Ils ne cherchent pas à bien faire, et quand ils le voudraient, ils sont trop ignorants pour y réussir. Il n'appartient qu'à un Fontenelle, à un d'Alembert, à un Diderot, de faire *l'Esprit de Leibnitz.*

— Il paraît de temps en temps d'étranges brochures en France. En voici une *sur l'avilissement de la milice française*[2]. C'est sans doute le radotage de quelque vieux militaire retiré. Où diable a-t-il pris que le soldat était avili en France? Les causes qu'il trouve d'un mal qui n'existe pas sont tout aussi imaginaires. Il prétend que cela vient de ce que dans le temps du gouvernement féodal les gentilshommes regardaient la milice enrôlée sous leurs drapeaux comme des satellites à leurs gages; et c'est ce qui fait que votre fille est muette.

— On a traduit depuis peu *le Phédon, ou Entretiens sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme,* non de Platon, mais de Mosès Mendelson, juif, à Berlin. M. Mosès jouit d'une grande réputation en Allemagne. C'est un célèbre métaphysicien, et son *Phédon* a fait quelque sensation à Paris, quoique la philosophie dominante ne soit pas dans ce goût-là. M. Mosès s'est permis de mettre dans la bouche de son Socrate beaucoup d'arguments et de raisonnements tirés de la philosophie moderne en faveur du système de l'immortalité de l'âme. Ce Socrate, au lieu d'être le maître de Criton et des autres philosophes d'Athènes, n'est qu'un élève de Leibnitz, de Wolf et de Mosès.

1. Par J.-A. Eymery.
2. (Par Jean-François Lambert.) *Au Champ de Mars,* 1772, in-12.

— On a imprimé à Bouillon, si je ne me trompe, un *Traité de la tactique*, volume in-4° qui a fait beaucoup de bruit, et dont l'entrée a été sévèrement défendue à Paris. Ce traité est de M. de Guibert, colonel commandant de la légion corse, dont le père est maréchal de camp. Je n'ai pas vu cet ouvrage; mais j'ai vu des gens du métier, éclairés et expérimentés, des officiers généraux en faire le plus grand cas. Le discours préliminaire a étonné par sa franchise et sa hardiesse. L'auteur y traite des causes de la décadence de l'esprit militaire en France. Quoique je ne connaisse pas plus ce discours que le reste de l'ouvrage, je parierais que si je fais mon *Traité des causes de la décadence du théâtre*, je me rencontrerai plutôt avec la *Tactique* de M. de Guibert qu'avec *l'Art dramatique* de M. de Cailhava. On prétend qu'il a été dit au roi que M. de Guibert était punissable, mais que M. le maréchal prince de Soubise a représenté que cette punition, quelle qu'elle fût, ne serait qu'un moyen à peu près sûr de perdre un bon officier, et peut-être même de le faire passer dans un service étranger. On s'est borné en conséquence à défendre l'entrée du livre. Vous pensez bien que dans un ouvrage sur la tactique, il est un peu question du roi de Prusse. Au reste, M. de Guibert est encore un peu jeune. Quand il aura jeté son premier feu, il sera peut-être fâché d'avoir annoncé le plan d'un ouvrage qui serait à lui seul une encyclopédie complète. Un tel ouvrage ne s'annonce que lorsqu'il est fait, et je ne crois pas qu'il soit au pouvoir d'un seul homme de l'exécuter, à moins que cet homme ne soit celui qui proposait par souscription un livre intitulé *De Rebus omnibus et quibusdam aliis.*

15 juillet 1772.

Depuis la réception de M. l'archevêque de Toulouse à l'Académie française, c'est-à-dire depuis environ deux ans, ce corps a reçu plusieurs atteintes qui ont ébranlé sa constitution. Ce jour fatal, M. Thomas avait répondu, comme directeur, au discours du récipiendaire : il s'était étendu avec beaucoup de liberté contre les calomniateurs des gens de lettres. M. Séguier, premier avocat général de l'ancien parlement, et l'un des Quarante de l'Académie, crut se reconnaître dans le portrait du calomniateur tracé d'après nature; et, au lieu de s'en plaindre à

l'Académie, comme il convenait, il s'adressa à M. le chancelier. En conséquence, M. le directeur fut vexé de toutes manières. Il lui fut défendu non-seulement de publier ce discours, comme c'est l'usage, mais il fut interdit à perpétuité dans l'exercice du droit de lire aux séances publiques de l'Académie, et il dut se féliciter d'échapper à la Bastille, où il avait été question de lui préparer un logement. L'Académie ne jugea pas à propos de réclamer alors contre ces actes d'autorité, et fit, je crois, très-bien. Elle se borna de statuer qu'on ne lirait plus rien aux séances publiques sans l'avoir examiné auparavant dans une séance particulière, et feu Duclos crut faire un coup de parti en lisant à la réception de M. le prince de Beauvau un précis d'une *Histoire de l'Académie française* continué, dans lequel il insista le plus indirectement qu'il put sur le droit qu'avait l'Académie de recevoir les ordres de la bouche ou de la plume de son auguste protecteur, sans l'intervention d'aucun ministre. Des intérêts plus importants, des brouilleries plus éclatantes, le renversement de corps plus essentiels et plus anciens, rendirent bientôt le public fort indifférent sur les petites tracasseries de l'Académie; cependant elle gagna quelque chose à la suppression du parlement de Paris. M. Séguier ayant subi le sort de cette compagnie n'eut plus le crédit de tenir la bouche fermée à M. Thomas. M. le chancelier lui rendit la faculté de lire aux séances publiques de l'Académie, à condition d'être bien sage.

L'Académie porte, ainsi que tous les corps, en elle-même le germe de sa destruction. Deux partis s'y font une guerre violente et opiniâtre, quoique sourde. On pourrait chercher en Suède les sobriquets de ces deux partis et les appeler *Chapeaux et Bonnets*[1], avec d'autant plus de raison que les évêques et leur séquelle se trouvent tout naturellement coiffés d'un bonnet, et que les philosophes ne sauraient manquer d'être partisans de la liberté dont le symbole est le chapeau[2]. Les Bonnets sont les plus faibles ici, et se trouvent, dans toutes les délibérations académiques, battus par la pluralité des voix, qui est du côté des

1. C'étaient les noms par lesquels on désignait en Suède le parti indépendant et le parti aristocratique, qui avaient pris naissance durant la longue diète de 1738. (T.)

2. En Suède, oui; mais chez les Romains, c'était le bonnet. Les esclaves ne le pouvaient prendre que lorsqu'ils étaient affranchis. (T.)

Chapeaux. Mais, renforcés à la cour par tout le parti des dévots, ils cherchent à maintenir leur crédit par des actes d'autorité, en alarmant la conscience du roi sur les progrès de l'irréligion, après avoir réussi à faire regarder les philosophes et les gens de lettres comme un parti très-dangereux dans l'État, sous la dénomination redoutable et odieuse d'*encyclopédistes*. M. le maréchal de Richelieu ne trouvant pas une assez grande facilité dans les Chapeaux pour pouvoir dominer dans l'Académie à sa fantaisie s'est tout à coup senti un grand zèle pour la religion, et s'est mis à la tête des Bonnets; M. l'archevêque de Toulouse, malgré le sien; M. le prince Louis de Rohan, actuellement ambassadeur à Vienne, malgré la calotte qui l'attend; M. le duc de Nivernois, M. le prince de Beauvau, sont restés inébranlables dans le parti des Chapeaux, et ont été, dans ces temps orageux, ses avocats et ses appuis auprès du trône. Le roi, suivant les principes d'une exacte neutralité ou d'une parfaite indifférence, a cédé alternativement aux insinuations de l'un et de l'autre parti; et en approuvant hautement les principes et la conduite des Bonnets, Sa Majesté n'a pas laissé que de donner quelques marques de bonté aux Chapeaux reconnus pour encyclopédistes.

La mort de MM. Bignon et Duclos a paru aux Bonnets une époque importante pour relever leur crédit et renforcer leur parti, s'il était possible. Ils s'adressèrent à l'autorité, et obtinrent que le roi écrivît une lettre sous la date du 6 avril à M. le duc de Nivernois, directeur de l'Académie, par laquelle il enjoignit à l'Académie d'apporter le plus le grand soin au choix des sujets, à leurs mœurs, à leurs opinions, pour remplir les places vacantes, afin de lui épargner le désagrément de rejeter ceux que l'Académie aurait choisis. D'après l'esprit de ceux qui avaient sollicité et obtenu cette lettre, cet avertissement n'était pas équivoque. Sa Majesté ajouta qu'étant informée de la sagesse et de la modération avec lesquelles M. de Foncemagne et M. l'abbé Batteux s'étaient conduits dans toutes les occasions, elle leur accordait à chacun deux mille livres de pension, et qu'elle était disposée à accorder la même grâce à ceux des académiciens qui se rendraient recommandables par les mêmes qualités. Sa Majesté ordonna aussi que ce qui devait être lu aux séances publiques de l'Académie serait désormais examiné dans une séance précédente, et soumis à la censure du directeur et des officiers de l'Aca-

démie, ou en l'absence du directeur, à l'approbation du plus ancien parmi les académiciens présents.

Cette lettre devait consterner le parti patriotique. L'Académie avait regardé jusqu'à présent la parfaite égalité entre ses membres comme un de ses priviléges les plus précieux, et il lui paraissait que c'était introduire un moyen de corruption fort dangereux en attachant des pensions aux places de quelques académiciens qui confondraient leurs talents et leurs devoirs avec ceux de courtisans. Elle n'avait pas sollicité cette grâce auprès de son protecteur. M. de Foncemagne, ci-devant sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, et qui, depuis que l'éducation de ce prince est finie, végète paisiblement au Palais-Royal, avait, à la vérité, toujours passé pour un esprit sage, et vieillissait dans une honorable retraite; mais personne ne pouvait être tenté de prendre pour modèle M. l'abbé Batteux, qui passait depuis longtemps pour un homme double, faux, intrigant et hypocrite du premier ordre. Le sage Foncemagne, sans penser peut-être de l'abbé Batteux tout le mal qu'on en disait dans le parti des Chapeaux, fut si étonné de se trouver cet associé dans une grâce qui lui tombait sur la tête comme une tuile qu'il regarda presque comme une consolation la certitude de n'être jamais payé de cette pension, suivant l'usage général observé par le trésor royal depuis plusieurs années. Cette lettre donna un grand air de supériorité aux Bonnets de l'Académie.

Malheureusement pour eux, le roi accorda presque en même temps la place d'historiographe de France, vacante par la mort de Duclos, à ce Marmontel que la Sorbonne avait honoré naguère d'une censure, et M. l'archevêque de Paris, d'un mandement à l'occasion des hérésies de son aveugle Bélisaire. Ce choix, que l'académicien devait à la protection de M. le duc d'Aiguillon, fut regardé par les Bonnets de son corps comme une plaie incurable faite à la religion, et par les Chapeaux comme une preuve certaine que les encyclopédistes n'étaient pas, dans l'esprit de Sa Majesté, aussi noircis que leurs ennemis le voudraient faire croire. L'Académie fut rassurée, et M. d'Alembert ayant depuis longtemps son vœu pour succéder à Duclos en qualité de secrétaire perpétuel, elle le choisit, quoique M. le maréchal de Richelieu eût dit qu'il lui ferait donner l'exclusion par le roi, et que le nouveau pensionnaire Batteux eût fait beaucoup de trames

sourdes pour obtenir cette place. Le roi ratifia le choix de M. d'Alembert, qui avait demandé la confirmation de Sa Majesté, quoique l'Académie ne soit pas en usage de la requérir dans cette occasion; le seul M. Dacier l'avait demandée jadis, par délicatesse, parce qu'il avait été protestant; et M. d'Alembert crut devoir suivre son exemple, parce qu'il avait été chef encyclopédiste.

Deux défaites aussi cruelles, au moment d'une victoire qui paraissait assurée, aigrirent infiniment les Bonnets, et ils résolurent de s'en relever par quelque coup d'éclat. Les Chapeaux s'étaient arrangés entre eux pour donner la place de M. Bignon à l'abbé Delille, traducteur des *Géorgiques* de Virgile, et celle de Duclos à M. Suard. Les deux élections étaient indiquées pour le 7 et le 9 mai. Le 7, les Chapeaux, remarquant que l'air du bureau était bon, proposèrent de faire les deux élections à la fois, pour dispenser ceux des académiciens que leurs charges retenaient à la cour de revenir à Paris le surlendemain. Les deux candidats furent élus. M. le duc de Nivernois, directeur, ayant des affaires qui l'empêchaient de porter au roi le choix de l'Académie, M. le maréchal de Richelieu fut prié de se charger de ce soin. Il revint à la séance de l'Académie du 9, et lui porta, avec un air en apparence consterné, une lettre du roi, adressée à M. le duc de Nivernois, par laquelle le roi désapprouvait le choix de l'Académie, et donnait l'exclusion aux deux élus, en ordonnant à l'Académie de procéder à une nouvelle élection. M. le duc de Nivernois s'étant retiré par-devant le roi, pour lui faire de respectueuses remontrances, et pour savoir les motifs de l'exclusion, Sa Majesté dit simplement que les deux élus étaient encyclopédistes, et qu'elle ordonnait que sa lettre fût exécutée de point en point.

Ce coup d'autorité affligea sensiblement le public. Il n'avait pas généralement approuvé le choix de M. Suard, non que ceux qui le connaissent ne lui trouvent les qualités requises pour l'Académie, mais parce qu'il manquait de titres publics, et qu'il est d'usage que les gens de lettres qui recherchent le suffrage de l'Académie aient prouvé leur mérite par quelques productions littéraires. Mais indépendamment de ce que l'Académie s'était souvent, quoique mal à propos, écartée de cet usage, il y avait une grande différence entre n'être pas élu ou être exclu; et les

gens les plus équitables pensaient que M. Suard ne méritait ni les honneurs de l'élection ni les dégoûts de l'exclusion. D'ailleurs, le motif vague de cette exclusion, pris dans la dénomination d'encyclopédiste, était fait pour alarmer. Ni M. l'abbé Delille, ni Suard, n'avaient composé une seule ligne pour l'*Encyclopédie*; il était donc clair qu'on ne les avait rendus odieux au roi, sous ce nom, que parce qu'ils avaient eu les voix des encyclopédistes. Sa Majesté, touchée des représentations de M. le duc de Nivernois, de M. le prince de Beauvau et d'autres protecteurs de l'innocence, promit de faire faire de nouvelles informations, et de s'en faire rendre compte.

Cependant l'Académie avait procédé à une nouvelle élection et nommé M. de Bréquigny à la place de M. Bignon, et M. Beauzée à la place de M. Duclos. Le premier est homme de condition, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il a passé plusieurs années en Angleterre, par ordre du gouvernement, pour déchiffrer d'anciennes chartes conservées dans la Tour de Londres, et relatives à l'histoire de France. Il ne s'était pas mis sur les rangs; messieurs les Chapeaux avaient seulement député vers lui en secret pour savoir s'il accepterait la place qu'on lui destinait. Beauzée est professeur à l'École royale militaire; il s'est occupé toute sa vie de l'étude de la langue, il a publié une *Grammaire générale;* il est certainement encyclopédiste, puisqu'il a fait tous les articles de grammaire depuis la mort du célèbre Dumarsais. Il s'était mis plusieurs fois sur les rangs sans succès, et il ne serait peut-être jamais entré dans l'Académie sans la nécessité où les Chapeaux se sont trouvés de faire un choix qui ne pût déplaire à la cour dans cette circonstance délicate, ni passer pour l'ouvrage des Bonnets.

Cette double élection, faite le 23 mai, fut confirmée par le roi; et environ un mois après, vers la fin de juin, Sa Majesté écrivit une nouvelle lettre à M. le duc de Nivernois, par laquelle, étant informée de la conduite irréprochable des sieurs Delille et Suard, elle leur permettait de se remettre sur les rangs à la première occasion.

Le 6 de ce mois, MM. de Bréquigny et Beauzée ont été reçus dans une séance publique, par M. le prince de Beauvau. On a dit que le discours de M. Beauzée était long et plat; que celui de

M. de Bréquigny n'était pas long. Les deux réponses de M. le prince de Beauvau ont eu beaucoup de succès et à l'Académie et à l'impression. Les services qu'il a rendus à l'Académie auprès du roi, en dernier lieu, ont sensiblement influé sur l'accueil que le public lui a fait.

Le bon et respectable vieillard La Condamine lut, à cette séance, une traduction en vers français de la Dispute des armes d'Achille, tirée des *Métamorphoses* d'Ovide. Ce morceau reçut de grands applaudissements ; mais comme la surdité de l'auteur l'empêchait d'en être distrait, il continuait toujours la lecture, malgré les battements de mains; et M. de Nivernois, assis à côté de lui, se fit une occupation de l'arrêter par le bras toutes les fois que le public applaudissait. Je ne sais si M. de La Condamine a fait cette traduction depuis peu : elle m'a paru pleine de feu et de vigueur, et je l'aurais insérée malgré sa longueur, dans ces feuilles, si elle ne devait pas paraître dans le *Mercure* du mois prochain [1].

On prétend que l'Académie française, à qui le roi de Suède a promis son portrait, fera mettre pour inscription sous ce portrait le discours que Sa Majesté suédoise a prononcé il y a quelques mois, lorsqu'elle assista à une séance ordinaire de son Académie des sciences. L'Académie française n'a pas peut-être encore pensé à cette inscription aussi sérieusement que moi ; en attendant sa délibération sur cette idée, il est bon de conserver ici les sentiments d'un cœur royal tels qu'ils nous ont été transmis par les papiers publics :

« Les travaux de l'Académie sont d'une si grande utilité au public, et les lumières de ses membres font tant d'honneur à la nation, qu'à ces titres seuls elle avait déjà les plus grands droits à ma bienveillance. Devenu aujourd'hui son protecteur, j'aurai occasion de voir de plus près l'importance des objets dont elle s'occupe ; en assistant à vos assemblées, je me mettrai à portée d'acquérir de nouvelles connaissances, d'encourager par mon exemple les progrès des sciences utiles que vous cultivez avec tant de succès, et de vous protéger plus efficacement en cas que, contre toute attente, vous vinssiez à être exposés aux chagrins qui ne sont que trop souvent le partage du génie, de la vertu et

1. Ces vers sont en effet imprimés page 5 du *Mercure* d'août 1772.

de l'honneur, toujours persécutés par l'ignorance et l'envie. Recevez tous en général et chacun en particulier les assurances de ma protection et de ma bienveillance royale. »

— Parmi les poëmes que Gentil-Bernard a composés avant de devenir imbécile, il en est un qui s'appelle *Pauline et Théodore*; comme il en existait des copies dans le portefeuille de quelques amateurs, les parents ou ayants cause de jadis Gentil-Bernard ont craint sans doute qu'il ne soit imprimé, et l'ont publié eux-mêmes sous le titre de *Phrosine et Mélidore*, et l'ont orné d'une estampe à chaque chant[1]. Ce poëme a eu le sort que je lui avais prédit *in petto* dans le temps que Gentil-Bernard le lisait dans les cercles : dénué d'invention, d'intérêt, de chaleur, de sentiment, et même de détails heureux, il n'a fait nulle sensation, et est tombé dans le plus profond oubli au moment de son apparition. Le même sort attend *l'Art d'aimer* et tous les autres ouvrages de Gentil-Bernard, qui a toujours eu le bon esprit de ne confier à la presse aucune de ses productions : elles ont toutes les défauts qu'on reproche à *Pauline et Théodore*. J'en excepte ses *Poésies orientales*, que je ne connais pas et qu'on nomme son chef-d'œuvre : on les dit remplies de chaleur et de volupté ; mais j'attendrai que je les ai vues pour me décider sur leur mérite.

On n'apprend pas que les parents qui prennent soin de Gentil-Bernard, dans le triste état où il se trouve, se préparent à publier ses autres poëmes ; le succès de *Phrosine et Mélidore* n'a rien d'encourageant.

— Tout ce qui vient d'un homme de génie est précieux. On a imprimé depuis peu un *Discours prononcé par M. le président de Montesquieu à la rentrée du parlement de Bordeaux, le jour de la Saint-Martin* 1725. Cela n'est pas d'hier. Je ne sais à qui nous devons ce présent ; vraisemblablement ce n'est pas à M. de Secondat, qui ne nous a jamais fait présent d'une ligne depuis la mort de son illustre père. Les jésuites s'étaient emparés de ses derniers instants et avaient employé tout leur savoir-faire pour les rendre amers et déshonorants, et sans la fermeté de Mme la duchesse d'Aiguillon, qui vient de mourir et qui n'abandonna pas alors son ami, ils y auraient sans doute réussi. Pour le fils, il déclara tout de suite qu'il ne publierait rien de son père,

1. Quatre figures d'Eisen gravées par Baquoy et Ponce.

et il a tenu sévèrement parole. Ce M. de Secondat ne laisse pas d'être un homme singulier dans son espèce, quoiqu'il n'ait pas le génie de son père. Il est d'un abord timide et glacé, d'un maintien embarrassé et gêné, taciturne et cérémonieux dans le monde. Je me suis souvent trouvé à dîner avec lui sans lui avoir entendu proférer une parole. Le marquis de Croismare prétend que, s'étant un jour rencontré avec lui au bas de l'escalier dans la maison où ils devaient dîner ensemble, la cérémonie du pas recommença à chaque degré avec tant de formalités qu'en arrivant en haut ils trouvèrent le dîner fort avancé et que la difficulté qui passerait le premier par la porte pensa les arrêter assez pour laisser le temps aux autres de sortir de table. Ce genre de politesse est encore plus étranger en France qu'en aucun autre pays, et paraît d'autant plus ridicule dans un homme à qui l'on suppose de l'usage du monde. Avec cela ceux qui connaissent M. de Secondat particulièrement assurent qu'il a beaucoup d'esprit et un esprit d'une sagesse et d'une netteté peu communes. D'autres prétendent qu'il a la faiblesse d'être jaloux de la gloire de son père, et que c'est là la raison et de sa retraite rigoureuse à Bordeaux où il s'est enseveli depuis plus de quinze ans, et du parti qu'il a pris de ne rien publier des papiers de l'illustre président.

Dans le fait, je ne crois pas qu'il ait laissé quelque ouvrage en forme, mais le moindre chiffon échappé du portefeuille d'un grand homme est précieux. C'est à ce titre que vous serez bien aise de lui et d'ajouter aux autres ouvrages le discours prononcé à la rentrée du Parlement de Bordeaux en 1725. C'était le moment du mariage du roi. Voici comment le magistrat s'exprima alors à ce sujet. Il parle de l'intérêt que toute l'Europe prit à la conservation et à l'enfance de ce monarque. Il ajoute :

« Nous, ses fidèles sujets, nous, Français, à qui l'on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avions-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y aurait-il que ses sujets qu'il ne rendrait pas heureux? Il ne sera point comme le soleil qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle tout ce qui l'approche. »

— Je ne sais d'où nous vient une amphigourie d'une vingtaine de pages, intitulée *les Oreilles des bandits de Corinthe, avec une lettre de M. de Voltaire sur les comètes*. Dans cette apologie, M. de Voltaire est figuré sous le nom de Thésée qui, après avoir purgé la Grèce de brigands, entre triomphant dans Corinthe. Des bandits comme Fréron, La Beaumelle, Clément, etc., s'avisent de l'insulter pendant son entrée triomphale. Thésée quitte son char, va aux bandits, leur coupe à chacun un bout d'oreille, les emporte dans sa poche et continue son triomphe. Les uns blâment cette action comme au-dessous de Thésée, les autres l'approuvent, et parmi ces autres est l'auteur de la brochure dont on ne devine pas le but sans cette clef, et qu'on ne trouve pas meilleure quand on l'a deviné. La lettre ajoutée n'a rien de commun avec les bouts d'oreilles. Elle fut écrite en 1759 à M. Clairaut, célèbre géomètre de l'Académie. Elle est comme dix mille, vingt mille autres sorties de cette plume, toutes charmantes par les grâces du style et de la diction, par la variété et les agréments des tournures.

— Il faut joindre aux pièces du procès pendant devant le Père éternel et dont le jugement définitif est renvoyé avec tant d'autres au grand jour du jugement dernier, la *Lettre* d'un anonyme *à M... sur un ouvrage intitulé Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes, par M. Thomas*. Écrit in-8° de quatre-vingts pages. Ce plaidoyer contre maître Thomas est un peu dur, et pour le moins aussi bête que violent. L'auteur fait le petit Jean-Jacques, c'est un Caton pour les mœurs. Il ne se borne pas à attaquer le goût et le talent de M. Thomas, il le traite encore d'empoisonneur public et le proscrit avec tous ses confrères qu'on désigne aujourd'hui sous le nom odieux et malsonnant de philosophes. Je crois que cet écrit anonyme sera supprimé par arrêt de la cour du jugement dernier, et si le Père éternel en peut découvrir l'auteur, il est à craindre qu'il ne le fasse fouetter et marquer d'un kappa comme calomniateur, en présence des générations assemblées devant le carcan du paradis. Je ne sais toutefois comment l'auteur, qui est à coup sûr mauvais nageur, fera pour franchir les bords du fleuve de l'oubli, et arriver au lieu où l'on doit juger de si grands procès. C'est à nos seigneurs du jugement universel de décider si ce plaidoyer clandestin n'est pas de M. Clément, si avantageuse-

ment connu, depuis quelque temps, par son talent pour mordre.

Le sac de toutes ces pièces n'est pas plein. Il en paraît une que je ne lirai point. Elle est intitulée *la Gamologie, ou de l'Éducation des filles destinées au mariage. Ouvrage dans lequel on traite de l'excellence du mariage, de son utilité politique et de sa fin, et des causes qui le rendent heureux ou malheureux*, par M. de Cerfvol. Deux parties in-12 que l'auteur appelle aussi *la Science du mariage*. Ce sera encore à nos seigneurs de décider jusqu'à quel point maître Thomas doit être responsable de tous les mauvais ouvrages qui paraîtront d'ici à quelque temps sur les femmes.

AOUT.

1er août 1772.

Quoique la communication des lumières, des arts et de leurs chefs-d'œuvre établisse un commerce tout à fait digne des nations éclairées qui composent la confédération européenne, tout à fait avantageux aux progrès de la raison, des lettres et des arts, on ne peut nier que la mode qui s'est introduite depuis quelques années de traiter sur nos théâtres des sujets empruntés du théâtre anglais ne soit un symptôme certain de décadence. Ceux de Shakespeare surtout étaient les moins faits pour exercer la verve de nos faiseurs de tragédies. Le génie ne s'emprunte, ni ne s'imite, ni ne se copie, et c'est tout juste la seule chose qui rende les productions du poëte anglais précieuses : car d'ailleurs le choix de ses sujets, l'ordonnance de ses pièces, l'exécution de ses plans, le caractère de son dialogue et de ses détails, la marche de ses drames, tout est si éloigné de la tragédie française et de sa manière qu'il ne viendra dans la tête d'aucun de nos imitateurs de copier Shakespeare dans aucune de ces parties. Qu'en empruntent-ils donc? Des sujets pour la plupart informes et atroces, qui conservent un grand caractère sous la plume d'un homme de génie, mais qui deviennent dégoûtants lorsqu'ils sont remaniés par un imitateur servile. A quoi bon d'ailleurs cette répétition continuelle de grands crimes dans nos représentations théâtrales et dans un siècle où les petites mœurs sont si loin de

l'énergie qu'ils exigent et qui ne se trouve dans les vices comme dans les vertus qu'à l'origine des nations? Shakespeare était de son siècle, et son génie l'a rendu immortel; mais ceux qui l'imitent parmi nous ne sont pas du leur, et leur faiblesse ne laissera de trace nulle part. Ne devrions-nous pas, dans un siècle où l'on bavarde sans cesse de philosophie et de la perfection de la morale, nous occuper avant tout du but moral de nos drames, et considérer, avant de traiter un sujet, de quelle leçon il peut servir au public et au peuple assemblé? On dira que les sujets du théâtre grec sont presque tous également atroces et horribles; mais ces sujets tenaient au fond de la religion, c'étaient chez ces peuples des articles de foi; c'était le catéchisme historique qu'on enseignait aux enfants. Ceux-ci savaient le conte d'Agamemnon et d'Iphigénie comme les nôtres savent celui du vœu de Jephté; la guerre de Troie, comme les nôtres la conquête de la terre promise; une suite de crimes et de forfaits dans la famille des Pélopides et des Atrides, comme les nôtres les horreurs racontées dans l'Ancien et le Nouveau Testament. S'il faut une étrange dégradation dans l'espèce humaine pour porter dans les fibres d'un cerveau encore tendre et à peine formé des tableaux si détestables, pour disposer de ses premières impressions en faveur de contes abominables et dégoûtants, il y a du moins cette différence qu'ils servaient chez les Grecs à apprendre aux enfants la première histoire de leur propre pays, à leur inculquer le dogme fondamental de la nécessité, de la fatalité, de la résignation, au lieu que nous berçons les nôtres des contes empruntés d'un peuple grossier et stupide, depuis deux mille ans l'objet de notre haine et de notre mépris, et qui ne peuvent inspirer que l'amour du fanatisme, de l'intolérance religieuse et de la corruption par des détails de licence et de débauche. Chez les Grecs, la représentation théâtrale étant une cérémonie religieuse, il fallait bien qu'elle retraçât les sujets de leur histoire sacrée; mais chez nous, où les spectacles n'ont rien de commun avec la religion, où ils sont une affaire de pur amusement, ne doivent-ils pas être employés autant à la perfection de la morale publique qu'à épurer le goût de la poésie et de l'art dramatique? De quel côté que nous tournions nos regards, nous découvrons dans nos institutions les plus frivoles comme dans les plus importantes les traces de notre origine gothique, dont le caractère distinctif est de

procéder sans jugement dans les adoptions comme dans les exclusions, et de suivre plutôt une fantaisie bizarre qu'un plan réfléchi et raisonnable.

Quoi qu'il en soit de ces idées, M. Ducis ne les trouve pas bonnes. Après avoir fait un essai malheureux sur le Théâtre-Français par une tragédie de sa propre invention, il paraît avoir formé le plan d'y établir successivement les tragédies de Shakespeare. Il a fait son coup d'essai par celle de *Hamlet* il y a trois ans; il vient de le répéter sur une autre tragédie du poëte anglais. La tragédie de *Roméo et Juliette* a été lue, reçue, apprise et jouée en quinze jours de temps, pour remplacer le vide subit que la maladie de Mlle Sainval et son début interrompu occasionnaient dans la recette du Théâtre-Français. La première représentation fut donnée le 27 du mois dernier avec un succès équivoque; le 29, elle fut jouée une seconde fois avec des corrections et un cinquième acte presque entièrement neuf que l'auteur avait apparemment tout prêt, et la pièce alla aux nues. L'auteur obtint les honneurs du triomphe, c'est-à-dire qu'il fut poussé par un comédien sur le théâtre pour faire sa révérence au public.

J'ai vu jouer l'année dernière à Londres, sur le théâtre royal de Covent-Garden, la tragédie de *Roméo et Juliette*. Quelque éloigné qu'un tel spectacle soit de la représentation d'une tragédie française à Paris; quoiqu'il fût en général très-mal joué, et que je ne remarquasse pas dans toute la pièce un seul acteur d'un talent décidé; quoique je ne pusse la suivre qu'avec beaucoup de difficulté dans une langue qui m'est peu familière, je la vis avec un extrême intérêt et le plus grand plaisir. Je me rappelle encore avec délice une certaine conversation au clair de la lune, pleine de tendresse et de charme, entre Roméo et Juliette, où celle-ci est en haut d'une terrasse, appuyée sur un balcon, et son amant au bas de la terrasse dans le jardin. Si cette scène était jouée avec la vérité, la douceur et la grâce dont elle est susceptible, ce serait un des spectacles les plus enchanteurs qu'un homme de goût pût désirer de voir. Il est vrai que les mouvements violents des grandes passions sont bien plus aisés à exprimer que cette tendresse profonde et tranquille, plus craintive que vraiment agitée, de deux jeunes cœurs qui se donnent l'un à l'autre en dépit du sort et de ses rigueurs. Quand on pense

à la variété de nuances qu'il s'agit ici de faire passer dans l'âme des spectateurs, on est tenté de croire l'art dramatique encore dans son enfance. C'est une chose assez singulière, pour le dire en passant, que la grande disette de bons acteurs chez une nation avide de spectacles, à qui Shakespeare a imprimé une si forte passion pour le naturel et le vrai, et qui a joui si longtemps et jouit encore des leçons d'un acteur unique tel que Garrick. Il est vrai que le roi d'Angleterre m'a fait l'honneur de me dire que les deux théâtres de Londres avaient fait en peu d'années des pertes si grandes et si multipliées qu'à proprement parler, et à l'exception de Garrick, il ne restait plus personne. Les hommes de talent ne se trouvent pas toujours à point nommé, même lorsque les encouragements ne manquent pas. Une observation générale que j'ai faite à l'un et à l'autre théâtre de Londres, c'est que la taille des acteurs et actrices est trop forte et trop haute. La grâce des formes est essentielle dans de certains rôles. Un Roméo qui ferait un beau grenadier dans un bataillon des gardes est trop grand pour son rôle, où je veux voir briller tous les attraits, toutes les grâces avec la vivacité et le feu de la première jeunesse; une Juliette trop forte est encore plus choquante.

Au commencement du cinquième acte, on voit dans la tragédie anglaise tout le convoi funèbre de Juliette passer sur la scène au son d'une cloche du couvent; mais elle mériterait une plus belle sonnerie. Tout le clergé régulier et séculier y assiste, ainsi que les parents; on chante les litanies funèbres; en un mot, c'est un véritable enterrement. Je ne sais s'il est ainsi ordonné dans la pièce, ou si c'est Garrick qui a imaginé d'en enrichir la représentation. Je ne sais pas davantage quel effet me ferait un tel spectacle sur le théâtre de Paris; mais à Londres il m'a fait le plus grand effet, et j'en ai été frappé comme un enfant de dix ans. Nous qui avons tout mis en paroles harmonieuses et en grands discours épiques, nous ne savons pas peut-être encore bien par quel chemin on peut arriver au cœur que les uns remuent si facilement, tandis que d'autres en font inutilement des frais immenses.

M. Ducis, par exemple, a cru devoir en faire de beaucoup plus considérables que son prédécesseur. Il a partout forcé les ressorts de Shakespeare, il les a multipliés par d'autres tirés de

quelques autres tragédies de l'Eschyle anglais. Il a mis à contribution le Dante et peut-être aussi une pièce espagnole, car ce sujet a été aussi traité en Espagne,

Je n'allongerai pas cet article, déjà trop étendu, par un parallèle entre la pièce de Shakespeare et celle de M. Ducis. Ce parallèle serait tout entier à l'avantage du poëte anglais, et il serait aisé de démontrer que M. Ducis, en accumulant horreur sur horreur, est essentiellement froid et aride. Nos poëtes commettent la même faute qu'on a vu faire quelquefois aux contrôleurs généraux des finances. Ceux-ci, parce qu'ils ont appris qu'un et un font deux, se persuadent en fait d'impôts qu'on n'a qu'à doubler et que deux et deux feront quatre : ils se trompent, et apprennent bientôt qu'en dépit de leur arithmétique deux et deux font à peine trois. Nos poëtes, de même, pour produire des effets terribles, entassent horreurs sur horreurs, et au lieu de faire frémir, ils font rire. Le génie a des procédés différents et tient une autre marche : il ne lui faut qu'un fait, qu'un mot pour pénétrer jusque dans les replis du cœur les plus cachés, et pour les faire tressaillir longtemps; mais il s'agit de trouver ce mot. On ne saurait nier que M. Ducis n'ait une sorte de talent, de l'énergie, de la force et surtout de cette chaleur factice qui, lorsqu'elle est soutenue au théâtre par les cris des acteurs, fait un effet momentané. Mais il n'a point de génie, il manque de jugement; le sens commun l'abandonne à chaque pas, et sa pauvreté l'entraîne alors dans d'énormes absurdités, ou lui fait négliger les bienséances les plus essentielles. Si l'on voulait disséquer le tissu de sa pièce, on trouverait un amas si prodigieux d'absurdités qu'on en prendrait mauvaise opinion du goût public, qui tolère et applaudit de telles difformités. C'est peu d'avoir mis Juliette gratuitement dans la nécessité d'épouser le meurtrier de son frère, d'y faire consentir son père le jour même de ce meurtre, et lorsqu'il a précisément le motif le plus fort de rester à jamais implacable; le rôle du vieux Montaigu est encore plus absurde. Ce vieillard mange ses propres enfants, et n'en meurt pas de désespoir. Après cet horrible repas, il ne respire que vengeance, et tout ce qu'il imagine pour l'assouvir, après avoir erré vingt ans dans les forêts comme un frénétique sauvage, c'est de venir à Vérone sans aucune précaution, et de s'y faire enfermer de nouveau. Il y retrouve, par un bonheur aussi imprévu qu'ines-

péré, un fils, lorsqu'il se regardait sans nul soutien, et cette découverte, qui change entièrement sa situation, qui devait au moins lui causer un accès passager de joie frénétique, ne fait pas la moindre sensation sur lui : il n'est occupé que de ses enfants mangés il y a vingt ans. Il est d'un caractère haut, violent, emporté, hors d'état de dissimuler un instant, et au quatrième acte il s'abaisse à la plus lâche trahison, en feignant de se prêter à une réconciliation dont personne n'a l'esprit de se défier. Il veut, dans ce même acte, que Juliette soit égorgée et que son père soit épargné, afin de sentir pendant tout le reste de sa triste vie le malheur d'être sans enfants; et, dans l'acte suivant, le seul forfait qu'il brûle de commettre, sans avoir la moindre notion du sort de Juliette, c'est de poignarder en trahison le vieux Capulet, chose qu'il pouvait tenter aussi bien au quatrième acte, et même dès le second. Si l'on se donnait la peine de mettre en récit toute la fable de cette tragédie, on verrait le conte le plus absurde et le plus impertinent qu'on pût fabriquer. Aussi le marquis de Brancas sortit-il très-mécontent de la première représentation : *Que nous font*, dit-il, *tous ces Capulets qu'on ne connaît pas, et qui ne tiennent à personne!* Si Roméo avait dû épouser une Juliette de Brancas, c'eût été différent sans doute.

On pourrait surtout demander à M. Ducis avec l'abbé Terrasson : *Qu'est-ce que tout cela prouve?* et quel but moral il s'est proposé dans sa tragédie. Si c'est pour nous guérir de la fureur des vengeances, il a pris une peine bien inutile. Les vengeances d'un peuple depuis longtemps policé ne ressemblent pas aux fureurs dont on ne trouve des vestiges qu'à l'origine des sociétés, lorsque les mœurs ont encore toute leur énergie sauvage. A quel dessein peut-on donc tracer ces horribles tableaux à une nation qui à peine en doit concevoir la possibilité? Il y a sans doute en France des cœurs nés pour la haine, et ils se sont assez fait connaître; mais leurs vengeances portent un caractère de raffinement et j'ose dire de mesquinerie conforme au reste de nos mœurs fluettes. M. Ducis n'aura rien fait pour leur conversion, en leur prouvant qu'il ne faut pas enfermer son ennemi dans une tour avec ses enfants pour toute nourriture.

M. le chevalier de Chastellux a été plus fidèle à Shakespeare dans sa tragédie de *Roméo et Juliette*, qui a été jouée sur le théâtre particulier et par la troupe de société de M. de Magnan-

ville, mais qui n'a pas été imprimée. Il a fait du moine Laurent une espèce d'ermite séculier, travestissement en animal amphibie qui lui ôte sa physionomie. Il a aussi changé le dénoûment : Roméo croyant prendre du poison n'avale qu'un breuvage innocent. Ainsi, lorsque Juliette se réveille dans la tombe, elle retrouve son amant et son époux, et leur directeur, l'ermite, les rassure bientôt contre la crainte du poison que Roméo croit porter dans ses veines. Un homme de goût préférera toujours le dénoûment de Shakespeare.

Il faut dire en finissant que Mlle Sainval, sœur aînée de la jeune débutante dont les succès ont été si brillants il y a deux mois, a joué dans la pièce de M. Ducis le rôle de Juliette avec beaucoup d'intelligence, de chaleur et d'âme. C'est dommage qu'elle soit si laide.

— Un philosophe, attentif à observer les révolutions qui arrivent successivement dans nos mœurs, n'aurait pas manqué de remarquer en son temps la fureur qui s'est emparée de toutes nos dames de faire du filet, fureur funeste au commerce des navettes et aux nœuds qui étaient en possession, de temps immémorial, d'occuper les doigts de tout le beau sexe de France. Cette passion est actuellement sur son déclin et fait sensiblement place à celle de parfiler de l'or. Mais comme l'occupation de tirer l'or de morceaux d'étoffes riches ne laisserait pas d'être embarrassante et assez désagréable, nos dames aiment mieux parfiler des bobines de fil d'or. Ainsi, il se file actuellement dans les manufactures de Paris une grande quantité d'or sur du fil de soie, sans autre destination que de passer entre les doigts délicats de quelque jolie femme, qui défait avec beaucoup de soin le travail de l'ouvrier en séparant l'or d'avec la soie. Ne serait-il pas plus court de ne pas faire filer la bobine? Quoi qu'il en soit de cette question téméraire qui ne tend pas à moins qu'à diminuer la circulation, à gêner la population, à jeter la belle moitié du genre humain dans le désœuvrement, c'est la mode aujourd'hui à Paris de donner des bobines aux femmes pour étrennes, pour bouquet, et dans toutes les occasions où l'on se fait de petits présents. Les paris se font aussi en bobines avec les femmes, et le jeu se paye, dans beaucoup de sociétés, avec cette marchandise. Ajoutez que la passion du noble jeu de trou-madame s'est manifestée en même temps; qu'on n'arrive guère dans une maison

de bon ton sans trouver la maîtresse de la maison occupée de ce jeu au milieu de la conversation de son cercle, qui n'en va pas moins son train et d'une manière pour le moins aussi décousue qu'avant qu'on jouât au trou-madame; et vous aurez une idée succincte et nette et de l'occupation et de l'amusement du jour de nos dames.

Il a fallu vous mettre au fait de cette partie importante de nos mœurs, qui ne paraît pas du ressort de M. Ducis, pour vous faire sentir l'à-propos des couplets que vous allez lire. Mme la princesse de Beauvau envoya, pour la fête de la Pentecôte, à Mme la duchesse de Grammont, son amie et sœur de M. le duc de Choiseul, un saint-esprit en forme de pigeon de parfilage d'or, pour être plumé et dépecé à Chanteloup. L'arrivée visible du Paraclet le jour de sa fête ranima la verve de tous les poëtes qui se trouvèrent présents à ce miracle, et voici les couplets qui ont été le fruit de cette inspiration :

COUPLET

DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS,

Sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Voilà le signe de la fête;
En vous l'offrant on s'applaudit
D'en avoir pu trouver la bête,
N'en pouvant pas trouver l'esprit.

COUPLET

DE MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS,

Sur l'air de *la Fée Urgèle : Avez-vous vu mon bien-aimé?*

Sans être d'or, il séduisit
Jadis certaine belle,
Et sous cette forme il la fit
Cesser d'être pucelle.
Cet amant était roi des rois,
Il était un qui faisait trois.
Pour cette fois
C'est par vos doigts
Qu'il va changer encore.
Il fut déjà,
Il restera
Ce que le monde adore.

COUPLET

DE M. DE L'ISLE, OFFICIER DE DRAGONS,

Sur le vaudeville du *Devin du village : C'est un enfant.*

Pour rendre aussi quelques hommages
A l'oiseau par vous célébré,
Je dirai que dans tous les âges
Il fut aux autres préféré.
Si c'est un modèle
D'amour ou de zèle
Que l'on produit, qui cite-t-on?
C'est un pigeon (*bis*).

Le paon, trop fier de sa déesse,
Est encor plus sot qu'il n'est beau ;
Il est triste que la Sagesse
Ait fait du hibou son oiseau ;
Le guide de celle
Qui comme plus belle
Effaça Minerve et Junon,
C'est un pigeon (*bis*).

Un beau jour la grâce divine
Ayant noyé tous les humains,
Noé, resté dans sa machine,
Avait peur des mauvais chemins :
Pour rassurer l'arche
Et savoir la marche
Que l'on tiendra, qui choisit-on ?
C'est un pigeon (*bis*).

Quand Dieu le père, en homme sage,
Avise que, seul de son nom,
Du monde l'immense héritage
Ira dans quelque autre maison ;
Par vieillesse extrême,
Ne pouvant lui-même,
Qui prend-il pour faire un garçon?
C'est un pigeon (*bis*).

Lorsque le plaisir vous enchaîne
A ce charmant historien [1]
Dont chaque trait est une scène
Où des animaux parlent bien,

1. La Fontaine, dans *les Deux Pigeons.*

Lequel fait entendre
Un discours plus tendre,
Qui le mieux de tous aime-t-on ?
C'est un pigeon (*bis*).

Aujourd'hui, pour comble de gloire,
Un doux commerce s'établit :
On veut de la Seine à la Loire
Apprendre au cœur ce qu'un cœur dit.
Les oiseaux fidèles
Offrent tous leurs ailes
Et leur langage; qui prend-on ?
C'est un pigeon (*bis*).

M. de l'Isle, auteur de ces couplets, qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé Delille, traducteur des *Géorgiques*, vient de faire aussi le portrait suivant de Mlle de Lorraine en contre-vérité. Cette jeune princesse est déjà célèbre par les grâces de son esprit et de sa figure, et promet de ressembler à sa mère, Mme la comtesse de Brionne.

Sur l'air : *Si ton ardeur est mutuelle.*

Les yeux louches, le caractère
Triste et bourru;
L'air et le ton d'une mégère,
L'esprit tortu ;
Des propos toujours hors de place,
Et le cœur faux ;
Elle a pour comble de disgrâce
La bosse au dos.

Il n'y a pas longtemps que Mme la comtesse de Brionne, séduite par la douceur d'une belle nuit, fit en plaisantant quatre vers adressés à la lune; elle ne put jamais aller au delà, et M. de l'Isle, présent à cette inspiration, acheva l'hymne que la comtesse avait commencé. Quelques jours après il fit imprimer ces couplets sous le nom de Mme la comtesse de Brionne, sur une feuille de mêmes format et caractère que le *Mercure de France;* il ajouta un éloge pompeux de ses talents pour la poésie, et puis il inséra cette feuille dans le *Mercure* du mois qu'on avait apporté à Mme la comtesse de Brionne. Cette plaisanterie réussit parfaitement ; la comtesse ouvrit le *Mercure* et sa surprise de se voir imprimée

en toutes lettres comme auteur d'une chanson fut plus prompte que la réflexion qui la mit sur la voie du fait. Voici les couplets et l'éloge.

COUPLETS A LA LUNE

PAR MADAME LA COMTESSE DE BRIONNE.

O lumière enchanteresse,
Flambeau de la volupté,
Tu rassures la tendresse
D'une timide beauté;
Pour elle, ta clarté pure
Offre des tableaux charmants.
Le repos de la nature
Est le bonheur des amants.

Souvent un léger nuage,
Qui te dérobe à ses yeux,
Lui dit qu'une amante sage
Doit ainsi cacher ses feux;
Sous ce voile où tu couronnes
Ceux du tendre Endymion,
De bien aimer tu lui donnes
L'exemple avec la leçon.

« Ces couplets, dont Sapho se serait honorée d'être l'auteur, et que le plus heureux hasard a fait tomber dans nos mains, prouveraient, s'il en était besoin, que Mme la comtesse de Brionne unit les grâces de l'esprit et la délicatesse du sentiment aux charmes de la beauté. Nous sommes sûrs que le public nous remerciera d'avoir dérobé à la modestie de cette princesse une aussi délicieuse production, et nous osons nous flatter que les applaudissements universels la détermineront à laisser échapper quelques nouvelles pièces de son portefeuille. »

— Il vient de paraître une *Histoire des Ordres royaux, hospitaliers, militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem par M. Gautier de Sibert, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, historiographe desdits ordres.* Volume in-4° de six cent trente-huit pages. L'ordre de Saint-Lazare a eu une origine commune avec l'ordre Teutonique, avec ceux des Templiers et de Malte, dans les siècles de ces pieuses et brillantes folies où la moitié de l'Europe allait

se faire exterminer en Palestine. Les chevaliers de Saint-Lazare s'étaient particulièrement destinés à la garde et au service des hôpitaux où l'on enfermait les lépreux. Lorsqu'enfin l'Orient se vit débarrassé de ces essaims de chrétiens ravageurs et fanatiques, personne ne voulut en Europe des chevaliers de Saint-Lazare, et ils ne trouvèrent d'asile qu'en France; mais ils ne furent jamais au niveau de considération et d'opulence des Templiers, de l'ordre Teutonique ou de celui de Saint-Jean. M. Gautier de Sibert, leur historiographe, nous expose longuement les vicissitudes que cet ordre a éprouvées. Aujourd'hui la croix de Saint-Lazare n'est plus qu'une décoration à laquelle le roi a voulu donner en ces derniers temps un peu de relief en nommant le second de ses petits-fils grand maître de l'ordre. On fait chevaliers de Saint-Lazare tous les élèves qui sortent de l'École royale militaire pour entrer au service dans les différents corps militaires. On a imaginé cette décoration pour les garantir du mépris, disait-on, que leurs camarades affectaient pour un gentilhomme élevé aux dépens de l'État. Si ce mépris ridicule existait, il fallait chercher d'autres moyens pour le réprimer. La décoration extérieure doit être la marque et la récompense du mérite, et il est absurde de décorer des enfants qui ne peuvent avoir rien mérité, car être né pauvre n'est pas plus un mérite que d'être né riche. Mais de la manière dont les rubans se multiplient en Europe d'année en année, il viendra indubitablement un temps où ce sera une distinction que de n'en pas porter.

— Je n'ai jamais beaucoup aimé *le Temple de Gnide* de notre illustre président de Montesquieu, et je crois qu'il ne me serait pas impossible de justifier le peu de goût que j'ai pour cet ouvrage. M. Léonard, auteur de plusieurs pièces fugitives, dans lesquelles on a remarqué peu de force, mais de la douceur et de l'harmonie, vient de mettre cette production en vers[1]. Je crois avoir ouï dire que M. Colardeau avait pareillement versifié *le Temple de Gnide,* et qu'il se proposait de publier son travail. Si cela est, M. Léonard l'aura gagné de vitesse, mais Colardeau fait les vers mieux que lui.

— M. Dromgold, Irlandais réfugié en France pour cause de religion et pour le plaisir d'entendre la messe tout à son aise,

1. Un frontispice et onze figures de Desrais.

d'ailleurs pauvre comme un Irlandais, porta dans sa jeunesse le petit collet, et se mit à régenter dans je ne sais quel collége de Paris pour gagner sa subsistance. Lorsqu'en 1745 M. de Voltaire donna son poëme sur la bataille de Fontenoy, M. Dromgold en fit une petite satire en vers qui se fit remarquer parmi une foule d'autres mauvaises critiques de ce poëme[1]. C'était alors la mode de déchirer tout ce qui sortait de la plume immortelle du premier homme du siècle, et ceux qui avaient quelques dispositions à se déshonorer, quoique secrètement méprisés de tout le monde, ne laissaient pas d'être portés et accueillis par la foule d'envieux que blessait l'éclat d'un grand homme. On prôna la satire de M. Dromgold à feu M. le comte de Clermont, prince du sang, qui donna à l'auteur le titre de secrétaire de ses commandements. Alors M. Dromgold quitta le petit collet et ceignit l'épée, et ayant représenté au prince qu'il avait l'honneur d'être gentilhomme ni plus ni moins que tous les Irlandais expatriés, il obtint, outre le premier titre, un brevet de capitaine qui avec le temps est devenu, je crois, un brevet de colonel, et la croix de Saint-Louis, le tout pour avoir suivi M. le comte de Clermont dans ses campagnes en qualité de secrétaire. Ensuite il quitta le service de ce prince, dont il crut même avoir à se plaindre. Il resta pauvre et se maria, il y a quelques années, à une Mlle Billon, Irlandaise, aussi pauvre que lui.

M. Dromgold a la poitrine fêlée et une petite santé ; il a l'esprit hargneux et porté à la dispute. Si la force de ses poumons secondait son ardeur à ferrailler, il faudrait se sauver bien vite des cercles où il arrive ; mais il donnera à l'abbé Morellet le mauvais exemple de mourir de la poitrine à force d'avoir disputé, et celui-ci ne s'en corrigera pas. M. Dromgold passe d'ailleurs pour honnête homme, mais je n'aime pas les honnêtes gens qui passent leur vie à blâmer, à condamner. Il est dévot catholique, et il est naturel qu'on reste attaché à une religion pour laquelle on a souffert. Il s'est du reste toujours cru obligé de haïr M. de Voltaire et les philosophes, qui n'ont jamais pris garde à lui ; et ce n'est pas là leur moindre tort, car on ne manque pas plus d'amour-propre en Irlande qu'ailleurs. M. Dromgold a fait beau-

1. *Réflexions sur un imprimé intitulé la Bataille de Fontenoy, poëme, dédiées à M. de Voltaire. Première édition considérablement retranchée.* Paris, 1745, in-4°.

coup de petits vers dans sa vie. On y trouve une sorte de facilité et de la tournure ; mais c'est du vin sans qualité et sans résultat. Tout poëte est vain comme tout chair est foin, mais celui-ci est cousu de prétentions. Il a la prétention à une grande naissance. Il parle de sa maison. J'entends quelquefois les La Rochefoucauld et d'autres grands seigneurs parler de leurs familles, quand les Dromgold et leurs pareils parlent de leur maison. Il parle de ses aïeux, dont M. le marquis de Brancas pourrait lui dire qu'on ne les connaît pas plus en France que les Capulets, et qui ne tiennent à personne si ce n'est par le lien de la charité. Il a la prétention à la gaieté française. Il en parle sans cesse d'un air chagrin et bilieux, en nous reprochant l'anglomanie et le prussianisme ; à l'entendre parler, on croirait qu'il couche avec la gaieté en bonne fortune ; mais je crois en conscience que Mme Dromgold peut être tranquille et qu'elle n'a rien à craindre de cette prétendue infidélité. Mais une de ses prétentions les plus ridicules, c'est d'être militaire et d'imprimer : « Je me fais gloire de penser sur ce point comme mon ancien général, le maréchal de Saxe. » C'est à peu près comme si j'appelais le maréchal d'Estrées : mon général, parce que j'ai eu l'honneur de suivre M. le duc d'Orléans dans la campagne de Westphalie en 1759, et que je me suis trouvé à la seule petite bataille de Hastembeck, que nous eûmes occasion de gagner sans le savoir, et où un boulet perdu pouvait m'emporter la tête comme à ce marchand de tisane qui se promenait avec sa fontaine sur le dos et son gobelet à la main, pour gagner des liards en désaltérant ceux qui avaient soif. Il y a déjà quelques mois que M. Dromgold a jugé à propos d'ouvrir les trésors de son portefeuille et de se faire imprimer. Cet essai n'a rien d'encourageant, les trois écrits qu'il a confiés à la presse sont restés dans la plus profonde obscurité. Le premier de ces écrits est *Charles et Vilcourt, Idylle nouvelle*. C'est une étrange idylle, Gesner n'en sait pas faire comme cela. Le second s'appelle *la Gaieté, poëme*, avec des notes en prose. Le troisième est un *Avis aux vivants au sujet de quelques morts, par l'auteur de Charles et Vilcourt ;* c'est la prose qui doit venir au secours de son idylle. Le but de ces trois petits écrits, c'est de nous dégoûter du suicide, qui est devenu singulièrement à la mode depuis quelque temps, et qui est une suite inévitable de certaines époques historiques que je ne crois

pas au pouvoir de M. Dromgold de changer. Son autre but, c'est de nous exhorter à la gaieté. Apparemment qu'il trouve que tout va le mieux du monde et qu'il y a de quoi mourir d'aise. M. Dromgold m'ennuie avec ses petites phrases alambiquées, ses petites prétentions et son air capable.

— M. de La Harpe et M. Dorat se sont distingués jusqu'à présent, indépendamment de leurs talents, par une illustre inimitié. En historien mal instruit, je ne puis indiquer la source d'une haine si cordiale : mais il est de notoriété publique que M. Dorat a été molesté par plusieurs épigrammes de son antagoniste[1]. Si toute la générosité d'une réconciliation est du côté de la partie lésée, le mérite en appartient ici tout entier à M. Dorat. Des femmes illustres s'en sont fait une affaire; elles ont sans doute voulu conserver un droit égal aux sons harmonieux de ces deux trompettes de la postérité. La négociation était délicate; le succès en est dû au talent de Mme de Cassini. Elle a joué chez elle, il y a quelque temps, *la Religieuse* de M. de La Harpe, remplissant elle-même le rôle de Mélanie avec une grande supériorité. L'auteur y jouait le rôle de M. de Faublas. M. Dorat désirait être témoin des succès de Mme de Cassini. L'embarras de cette journée prépara la pacification salutaire qui s'en est suivie avec une cordialité garantie par l'illustre médiatrice. Les deux poëtes se sont embrassés en se jurant une amitié éternelle. La représentation de *Mélanie* avait rassemblé chez Mme de Cassini la compagnie la plus brillante de Paris; M. le prince de Condé l'avait honorée de sa présence; Mme de Marigny y avait joué dans la pièce de *l'Épreuve*, de Marivaux. On se préparait à répéter ce spectacle une seconde fois, lorsqu'on apprit que M. l'archevêque ne le trouvait pas édifiant. Sur ses instances, M. le duc de La Vrillière a prié Mme de Cassini, de la part du roi, d'effacer *Mélanie* de son répertoire.

— Le procès que M. le comte de Morangiès, maréchal de camp, a soutenu l'hiver dernier contre la famille Véron a piqué la curiosité du public par la hardiesse de la fraude et du mensonge qui devait nécessairement se trouver de l'un ou de l'autre côté. La famille Véron, composée d'une grand'mère morte à l'âge de quatre-vingt-huit ans, durant le cours du procès, d'un

1. Voir tome VII, p. 471 et 500, et tome VIII, p. 49, de cette *Correspondance*.

petit-fils agent des affaires, et de quelques autres personnes d'un état obscur, soutient avoir prêté cent mille écus à un homme de condition, officier général, âgé de quarante-cinq ans; et, pour le prouver, elle produit ses billets. M. de Morangiès, abîmé de dettes, et dont les biens sont depuis longtemps en direction, convient d'avoir fait les billets, mais nie d'avoir reçu l'argent, à l'exception de douze cents livres, qui font un faible à-compte sur une somme aussi forte. Je ne vous ennuierai point des détails de cette vilaine affaire, dont les mémoires publiés de part et d'autre instruisent assez, et dont tout Paris s'est occupé avec une chaleur extraordinaire. Pourvu qu'il y ait quelqu'un de pendu, que ce soit M. de Morangiès ou ceux qui soutiennent lui avoir prêté, je serai content : car il importe à la sûreté publique qu'un mensonge de cette espèce, de quelque côté qu'il se trouve, soit puni de la manière la plus sévère et la plus exemplaire.

Je ne sais par quel motif M. de Voltaire a jugé à propos de se mettre du côté de M. Linguet comme défenseur de M. le comte de Morangiès. Cette apologie vient comme la moutarde après dîner, puisque le procès a été jugé avant Pâques, et que l'instruction criminelle peut seule percer dans ce dédale, supposé qu'il soit possible d'y reconnaître la vérité. Le factum de M. de Voltaire en faveur de M. de Morangiès a pour titre : *Essai sur les probabilités en fait de justice*. C'est un écrit d'une trentaine de pages. Le patriarche reproche d'abord aux anciens parlements des arrêts malheureusement trop célèbres, dans lesquels les principes de la probabilité judiciaire ont été violés d'une manière atroce. La mort de l'infortuné Calas, celle du chevalier de La Barre, quelques autres assassinats juridiques crieront éternellement vengeance contre les juges qui les ont signés; mais ce n'est pas pour ces méfaits que les parlements ont été supprimés. Le patriarche rapporte ensuite une affaire à peu près semblable à celle de M. de Morangiès, arrivée à Bruxelles en 1740. Il est sûr que toutes les présomptions sont d'abord en faveur de M. de Morangiès. On doit supposer qu'un homme de son état et de son rang n'est pas capable de nier une dette, encore moins de mettre en danger, par une dénégation frauduleuse, une famille entière qui l'a secouru dans sa détresse. Mais, lorsqu'on examine l'affaire de plus près, on est frappé malgré soi d'une foule de circonstances qui ne sont pas à l'avantage de cet officier général. M. de

Voltaire ne discute pas cette affaire avec sa sagacité et sa précision ordinaires; on pourrait même dire que sa discussion est aussi ennuyeuse qu'elle paraît mal raisonnée.

On attribue au patriarche un autre écrit composé, il y a deux ans, en faveur du divorce, et intitulé *le Parloir de l'abbaye de ***, ou Entretiens sur le divorce*[1]. Cette brochure vient d'être imprimée et tolérée à Paris. Les Entretiens sont au nombre de trois, et se passent au parloir d'un couvent, entre deux femmes de condition qui y sont, parce que, séparées de leurs maris, elles ne peuvent être décemment dans le monde, ou plutôt parce qu'elles y sont retenues par lettres de cachet. Il survient au second Entretien une autre femme, un magistrat, un grand vicaire assez intolérant; et, au troisième, un évêque qui entend raison. On discute la question du divorce assez superficiellement. Ces Entretiens ont été composés à propos d'une forte réclamation faite il y a quelques années par le préteur de Haguenau en Alsace, si je ne me trompe, à qui le sort avait départi pour compagne une coquine de mauvaise vie, et qui, après avoir été forcé de la chasser de chez lui pour ses désordres et ses scandales, se plaignait amèrement d'être obligé de garder le célibat, lorsque son âge, sa santé et le vœu de la nature le sollicitaient vivement de donner des citoyens à la patrie. Les Entretiens sont suivis d'un écrit intitulé *Utilité civile et politique du divorce*. C'est un bavardage lourd et rempli de lieux communs, qui n'est certainement pas de la même main que les Entretiens, et qui surtout ne saurait être de M. de Voltaire.

— M. Bret, homme de lettres assez obscur, d'ailleurs connu pour honnête homme, mais d'un caractère un peu triste et chagrin, vient de donner trois petits volumes de ses opuscules: le premier contient des *Fables orientales et Poésies diverses*. Ce sont plusieurs fables du Persan Saadi, délayées en vers français. On ne peut pas lire cela quand on a vu les mêmes sujets traités en prose par M. Diderot et par M. de Saint-Lambert, imprimés à la suite du poëme des *Saisons*. Le second volume renferme *le Protecteur bourgeois, ou la Confiance trahie*, comédie en vers et en cinq actes. Cette pièce fut prête à être jouée il y a environ

1. Par M. de V***; Genève, 1770, in-8°. L'auteur de cet écrit était un nommé Cerfvol, qui voulait le faire attribuer à Voltaire. (T.)

dix ans; elle était même déjà annoncée sur l'affiche, lorsque la police en défendit la représentation [1]. On disait que c'était la satire personnelle de M. de La Popelinière, fermier général, dont la maison était alors une espèce de ménagerie pour tous les auteurs, tous les talents, bigarrée encore par une foule de gens du monde indistinctement tirés de la bonne et de la mauvaise compagnie. Je doute que la pièce de M. Bret eût réussi au théâtre; elle est froide et sans verve. Le protecteur bourgeois, sous prétexte de protéger un jeune homme de lettres, cherche à lui débaucher une jeune personne qu'il doit épouser, et se porte aux dernières bassesses, secondé par un valet et par l'aveugle confiance du jeune homme dans son protecteur. Ce sujet n'est, comme vous voyez, ni gai ni comique. Au reste, il ne peut être applicable à feu M. de La Popelinière, qui était altier, despote, triste, blasé, ennuyé au milieu de sa basse-cour bigarrée, dont il fallait peut-être acheter les faveurs par trop de complaisance, par une adulation continuelle, mais qui avait trop d'orgueil et trop d'honneur pour se livrer à une action basse et infâme. Ce n'est pas au moins la corruption du cœur ni des mœurs publiques qui fait imaginer à nos faiseurs de pièces de pareils sujets; c'est tout simplement la pauvreté de génie et de ressources dans la tête. La comédie du *Protecteur bourgeois* est suivie de deux contes moraux et dramatiques, dont l'un s'appelle *l'Héritage*, et l'autre *le Mariage manqué*; je ne les ai point lus. Le troisième volume est composé de *Réflexions sur la littérature et sur quelques autres sujets*. Ces réflexions sont, pour la plupart, tristes, chagrines et insipides.

— La *Gazette de France* est, de tous les écrits périodiques, sans contredit et sans exempter les *Nouvelles ecclésiastiques* [2], le plus fécond en miracles. On se rappelle encore avec étonnement tous les prodiges de la bête féroce du Gévaudan, ou de cette prétendue hyène qui désola pendant si longtemps une partie de la France, et dont les exploits furent consignés dans la *Gazette de France* avec une constance d'autant plus remarquable qu'elle

1. Voir tome V, p. 431 et note.

2. *Nouvelles ecclésiastiques, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution* UNIGENITUS, depuis 1713 jusqu'en 1793 inclusivement (par les abbés Boucher, Berger, de La Roche, Troya, Guidy, Rondet, Larrière et de Saint-Mars); in-4°.

était alors rédigée par deux philosophes, l'abbé Arnaud et M. Suard. Lorsque cette bête redoutable eut succombé sous l'invincible bras de nos guerriers, ou, pour parler plus simplement, lorsqu'on eut exterminé les loups dont il avait plu à la *Gazette de France* d'attribuer les exploits à une seule et même bête, comme à un autre Hercule, la source des prodiges étant tarie dans le Gévaudan, la *Gazette de France* se transporta sur les bords du Danube pour y faire des miracles en faveur des Turcs. Quand ceux-ci n'auraient fait que la centième partie de ce que cette merveilleuse Gazette leur faisait faire, il y a longtemps qu'il n'existerait plus de Russes sur la surface du globe. Mais enfin les infidèles n'ayant pas secondé les opérations de la *Gazette de France*, il a fallu les abandonner à leur mauvais sort; et le nouveau rédacteur, M. Marin, qu'on ne soupçonnera pas d'être philosophe, s'est retourné d'une autre façon. Il a suscité un enfant miraculeux en Provence, nommé Jean-Jacques Parangue, à qui il a départi le don de découvrir les eaux et les sources souterraines à travers la terre, les rochers, la maçonnerie la plus épaisse: l'œil pénétrant du jeune paysan provençal perce à travers tous ces obstacles et voit les sources d'eau, à quelque profondeur qu'elles soient sous terre, comme si elles coulaient sur la surface. Le seul don que M. Marin lui ait refusé, c'est de voir à travers les planches et les madriers de bois comme à travers les pierres et la terre: lorsque le jeune Provençal rencontre du bois, il n'y est plus et il n'y voit pas plus que moi; mais son bienfaiteur Marin l'a doué assez richement pour ne pas lui reprocher cette petite réserve: d'ailleurs, ne sait-on pas que tout sorcier a son talon comme Achille? On est tenté de penser que M. Marin n'est que talon de la tête aux pieds. Il faut croire qu'il a voulu illustrer la Provence, sa patrie, par les dons surnaturels qu'il a accordés au jeune Parangue. C'est quelque chose de vraiment surprenant que les détails dont il a rempli plusieurs ordinaires de sa Gazette, sans être arrêté ni découragé par le concert unanime des philosophes et de la plus grande partie du public, qui a pris la liberté de se moquer du petit paysan provençal et de bafouer son historien. Quand le miraculeux Marin s'est vu pressé dans ses opérations souterraines, il s'est fait écrire, dans sa Gazette, de Portugal et d'Autriche, qu'il y avait là des femmes qui avaient le même talent que son Parangue. M. le duc d'Orléans a

été au fait: il a voulu faire venir le petit imposteur à Paris pour mettre ses talents merveilleux au grand jour; mais lorsque le petit coquin a su les intentions du prince, il a bien vite rebroussé chemin et repris la route de son village.

Cette impertinence de M. Marin a donné lieu à quelques écrits. M. l'abbé Sauri, ancien professeur de philosophie en l'université de Montpellier, qui est pénétré d'admiration pour la sagacité, la droiture et la prudence de l'auteur de la *Gazette de France*, a publié une brochure d'une cinquantaine de pages, intitulée *l'Hydroscope et le Ventriloque*, ouvrage dans lequel on explique d'une manière naturelle: 1° comment il peut se faire qu'un jeune Provençal voie à travers la terre; 2° par quel artifice ceux qu'on nomme ventriloques peuvent parler de manière que la voix paraisse venir du côté qu'ils veulent. Moi, je suis pénétré d'admiration pour ceux qui ont fait M. l'abbé Sauri professeur de philosophie de l'université de Montpellier. Je conseille à M. Marin de se consoler des petits déboires que lui a procurés son Jean-Jacques Parangue. L'abbé de La Chapelle a été plus heureux avec son épicier ventriloque de Saint-Germain, dont le talent a été constaté par nos princes et un grand nombre de personnes de distinction. Au reste, tous les miracles ne peuvent pas réussir, et, comme il ne paraît presque pas de *Gazette de France* où il n'y ait, au défaut de nouvelles politiques, quelque prodige, quelque phénomène physique merveilleux, quelque phénomène du tonnerre dont la description surprenante suffit seule pour immortaliser un historien, je ne doute pas que M. Marin n'aille à la postérité avec Mathieu Laensberg et *le Messager boiteux*.

— Fontenelle a commencé sa réputation par ses *Dialogues sur la pluralité des mondes*. Algarotti l'a imité, et a pris cette méthode pour expliquer aux dames la philosophie de Newton, et voici un bavard qui signe le chevalier de S***, et qui fait le petit Fontenelle et le singe d'Algarotti dans une brochure d'environ deux cent cinquante pages, intitulée *Nos Après-Dîners à la campagne*, où il traite avec une marquise des questions de physique et d'agriculture[1]. Je n'ai garde de me fourrer dans cette société, où il y a aussi le médecin de Mme la marquise, qui a amené un

1. Rouen, 1772, in-12. Barbier attribue cet ouvrage à dom Gourdin.

physicien de ses amis. J'aime mieux passer mes soirées avec un autre bavard, que je ne connais pas plus que M. le chevalier de S***, mais qui me paraît du moins un bon homme, sans étalage est sans prétention; à ce prix, je passe tout: quel mal y a-t-il d'être un peu plat? Mon bon bavard a publié l'hiver passé *les Soirées d'hiver, ou Recueil des moralités mises en action*[1]. En voici la préface, que j'aime à la folie:

« Le curé d'un petit village lisait l'évangile du jour avec un missel tout vermoulu: à chaque mot que lui dérobait un trou de vermoulure, il substituait le mot *Jésus*. Après la messe, le seigneur du village lui dit: *Monsieur le curé, il me paraît qu'il est plus parlé de Jésus dans l'évangile d'aujourd'hui que dans ceux des autres jours, du moins le mot de* Jésus *s'y trouve bien souvent. — Monsieur, monsieur,* lui répond le bon curé, *en tout cas, ce mot-là en vaut bien un autre.* Lecteur, je suis ce bon curé, et ce conte est mon histoire. On trouvera peut-être les mots d'humanité, de bienfaisance, de justice, de vertu, d'honnêteté, trop prodigués dans ce recueil; lecteur, ces mots-là en valent bien d'autres. »

— M. le comte du Buat, aujourd'hui ministre plénipotentiaire du roi à la cour de Dresde, a été employé en Allemagne sans interruption depuis une vingtaine d'années. Il fut envoyé très-jeune au chevalier de Folard, ministre du roi près la diète de l'empire, et ensuite à la cour de Munich, pour se former sous sa tutelle, et lorsque M. de Folard quitta le poste de Ratisbonne, M. du Buat fut nommé pour lui succéder. Il l'a occupé de longues années et a employé tout le temps de son séjour en Bavière à fouiller dans les archives des couvents et abbayes, à éplucher les anciennes chartes de ces dépôts, et à acquérir un genre de connaissances qui ne sont guère à la mode parmi les gens de son état et de sa nation. Il n'y a point de savant poudreux, point de professeur d'Université en Allemagne à qui M. du Buat ne puisse le disputer en fait d'érudition; et, comme il arrive à ceux qui restent longtemps expatriés, et, je crois, plus particulièrement à ceux qui résident longtemps à Ratisbonne, il a perdu jusqu'à la trace des manières françaises. Mais, si son séjour en Allemagne l'a rendu un des grands érudits de notre temps, il n'a pas nui à

1. L'auteur est inconnu aux bibliographes.

sa fortune. M. du Buat, parti de France avec la croix de Malte pour tout bien et pour toute espérance, a épousé en Bavière une veuve très-riche non pas précisément en agréments, mais en écus. Elle l'a mis en possession de plusieurs belles terres autour de Ratisbonne, et d'une fortune très-considérable qui a mis son époux en état, moyennant son économie et son intelligence dans les affaires, de faire de belles acquisitions en France. Toutes ces bonnes affaires et les affaires du roi faites en même temps n'ont pu distraire M. du Buat de ses études. Il en donna le résultat, il y a plusieurs années, dans un ouvrage en quatre volumes in-12 intitulé *les Origines, ou l'Ancien Gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie*, ouvrage estimé, mais devenu hétérodoxe et très-répréhensible depuis dix-huit mois ou deux ans que l'autorité souveraine en France ne souffre plus d'autre principe que la puissance divine, dont elle est une émanation immédiate.

Après les Origines, M. du Buat s'est attaché à nous faire connaître plus particulièrement nos aimables ancêtres par une *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, qui l'a occupé six années consécutives, et qui vient d'être imprimée à Paris en douze volumes in-12. Cette histoire se partage naturellement en deux grandes époques, la première, où tous ces peuples, compris sous la dénomination générale de barbares, ont succombé sous le génie de l'ancienne Grèce, et ensuite sous le poids de la grandeur de Rome; la seconde, où vengeurs de leurs anciennes injures, ces peuples ont à leur tour détruit l'empire romain, affaibli et à moitié anéanti par la gangrène corrosive qui avait gagné depuis longtemps toutes ses parties nobles et inférieures. L'ouvrage de M. du Buat finit par conséquent, d'un côté, au rétablissement de l'empire romain en Occident par Charlemagne, et, de l'autre côté, à la destruction totale de l'empire romain en Orient par les Turcs. L'auteur, séduit par les historiens de la Grèce et de Rome, paraît nous reprocher d'avoir toujours rendu trop peu de justice aux peuples barbares, leurs ennemis, et de les avoir regardés comme un tas méprisable de sauvages. Nous pouvons avoir manqué au respect que nous devions à nos pères; mais pour que cela pût être autrement, il faudrait qu'ils nous eussent laissé des monuments historiques à opposer aux historiens grecs et latins, et je ne sais si M. du Buat aura réussi à

nous dégoûter de notre passion pour les Grecs et les Romains, et à nous en inspirer pour nos ancêtres. Sans doute qu'il y avait de grands hommes parmi eux; mais un grand homme né au milieu d'une horde sauvage court grand risque de mourir inconnu ou promptement oublié, à moins qu'il ne trouve moyen de s'illustrer comme auteur de malheurs mémorables et de terribles catastrophes. Aussi n'y a-t-il de noms fameux parmi les essaims de barbares que lorsqu'à la décadence de l'empire, ils purent réussir à écraser cet énorme colosse, et à se signaler par le ravage et la destruction. En lisant l'histoire de M. du Buat, il faudra donc prendre garde si son projet de nous rendre nos ancêtres plus chers, aux dépens des Grecs et des Romains, ne l'aura pas quelquefois écarté de la vérité. Je ne doute pas que son ouvrage ne soit précieux par une infinité de recherches historiques, d'éclaircissements de points difficiles, appuyés sur une excellente critique.

SEPTEMBRE.

1er septembre 1772.

Marc-Antoine-Nicolas, marquis de Croismare, mourut le 3 août dernier, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était de la même année que M. de Voltaire, qui l'avait précédé en ce monde de trois mois, et il avait conservé, à l'exemple de cet homme illustre, toute la fraîcheur de son esprit, jusqu'au dernier moment. Il avait servi dans sa jeunesse dans le régiment du roi, dont son frère fut longtemps, depuis, lieutenant-colonel; mais lui, ne se sentant point l'ambition de parvenir aux grades supérieurs, quitta le service, après avoir obtenu la croix de Saint-Louis. Sa famille, originaire de Normandie, est avantageusement établie à la cour. Il a un cousin qui commande la petite écurie du roi; un autre, lieutenant-colonel et gouverneur de l'École royale militaire. Tous sont estimés et aimables; mais celui que nous venons de perdre était le plus distingué et le plus aimable de tous. On l'appelait *le Philosophe*, parce qu'il avait de bonne heure renoncé aux vues d'ambition. C'était le prototype du Français aimable, dont il réunissait toutes les qualités au suprême degré. Au caractère le

plus solide, au commerce le plus sûr, à une façon de penser pleine de délicatesse et d'élévation, il joignait une imagination vive et riante, un tour d'esprit piquant, assaisonné de tous les agréments. Le sel, la finesse, la délicatesse et la gaieté distinguaient sa conversation. La grâce et la légèreté avaient sous sa plume ou dans sa bouche un caractère inexprimable. Je ne crois pas que, de sa vie, il lui soit échappé un lieu commun; le commun était ce qu'il y avait de plus étranger à son esprit. La vivacité de ses passions et l'ardeur avec laquelle il suivait celle qui régnait pour le moment lui donnaient quelquefois l'air de l'inconstance dans l'amitié, mais elle n'existait pas pour ses vrais amis. Ceux-ci le perdaient parfois de vue lorsque, occupé de la poursuite de quelque objet nouveau, il s'y livrait tout entier; mais ils le retrouvaient bientôt toujours le même, et encore plus charmant par le récit qu'il avait à leur faire des aventures qui lui étaient arrivées. Personne ne connaissait Paris comme lui. Les éclipses qu'il faisait de temps en temps dans la bonne compagnie étaient employées à étudier les mœurs de tous les étages dans des quartiers perdus, mœurs entièrement ignorées, et dont il rapportait des détails souvent plus piquants que les voyageurs n'en savent donner des contrées les plus éloignées. Rien n'était négligé dans ces recherches, et le plus bas peuple y avait sa part, comme cette foule d'originaux ignorés dont Paris fourmille, et qui n'ont rien de commun avec les gens du monde que l'air qu'on y respire. Il savait les déterrer dans les promenades publiques et dans leurs galetas. Ordinairement il était leur ami intime longtemps avant de savoir leur nom; et ses amis craignirent plus d'une fois que ces liaisons ne le fissent tomber dans quelque coupe-gorge; mais le génie qui veillait sur lui le préserva. Il ne se donnait point de spectacle, il ne se plaidait point de grand procès, il ne se passait rien de nouveau à Paris sans lui. Il convenait qu'il n'était pas toujours bien payé de ses frais et de sa peine; mais ses amis y gagnaient toujours, parce que les récits qu'il faisait même de l'ennui qu'il avait éprouvé étaient délicieux. Il aimait la poésie, la musique, les arts, la lecture, et par-dessus tout l'amitié, la liberté et l'indépendance. Le grand monde ne l'amusait point; mais il était charmant dans la petite coterie de ses amis. Il faisait très-joliment les vers, et tout l'hiver dernier se passa à faire des couplets de société, pour un dîner que Mme la

marquise de La Ferté-Imbault avait fondé les lundis pour lui, le chevalier de Valory, le chevalier de Hautefeuille et moi, et qu'elle appelait le dîner des Lanturelus. Il peignait très-joliment dans sa jeunesse, et il reste de lui des tableaux qui se font remarquer par une touche spirituelle et piquante. Quant aux autres arts, ils lui occasionnaient tour à tour des accès violents de passion, et, comme il lui fallait toujours un objet dominant, il était à la poursuite tantôt de la musique, tantôt des vieux bouquins, tantôt des estampes, tantôt de la meilleure manière de faire le chocolat ou bien les omelettes, et son zèle ne se ralentissait que lorsque la matière était totalement épuisée.

Dans ses opinions, l'extrême mobilité de son âme ne lui permettait pas d'avoir des idées bien arrêtées, et son imagination y influait plus qu'une méditation approfondie. Il en résultait un scepticisme qui ne contribuait pas peu aux agréments de sa conversation. Nous l'avons vu tour à tour dans la plus haute dévotion, puis esprit fort, puis indifférent, et toujours également aimable. Il était tombé amoureux d'une fille de condition de son pays, mais protestante. Sa ferveur pour la religion catholique et pour Mlle de La Pailleterie fut telle qu'il en fit sa prosélyte et sa femme; c'est peut-être la seule conversion qui se soit faite de bonne foi. Il perdit sa femme de bonne heure et pensa en mourir de chagrin. Elle lui laissa deux fils et une fille; cette dernière, mariée à un marquis de Montalembert, officier du régiment du roi, a seule survécu à son père. Il quitta sa terre de Lasson, près de Caen, après la mort de sa femme, et vint à Paris, où il fut bientôt recherché par la meilleure compagnie; celle dans laquelle j'ai le bonheur de vivre depuis plus de vingt ans eut aussi le bonheur de le fixer. Il avait laissé sa dévotion en Normandie : les Fontenelle, les Mairan, les Mirabaud, les d'Alembert, les Diderot, avec lesquels il passait sa vie, n'étaient pas propres à la lui faire regretter. En 1759, ses affaires le rappelèrent dans sa terre pour quelques mois. Il y retrouva sa dévotion chez son curé, qu'il aimait beaucoup, et, au lieu de revenir parmi nous, il resta près de huit ans enfermé dans sa terre, ni plus ni moins heureux qu'au milieu de ses amis. C'est alors que nous imaginâmes le conte de cette jeune et malheureuse religieuse, dont vous avez vu la correspondance avec le charmant marquis, à la suite de ces feuilles. Il nous fut enfin rendu, et sa dévotion resta

de nouveau en Normandie; mais il n'avait perdu aucun de ses agréments. La gaieté, l'enjouement et les grâces, lui ont tenu fidèle compagnie jusqu'au tombeau. Il est mort avec beaucoup de simplicité et de philosophie pratique, en dépit de la vacillation continuelle de ses opinions. C'est lui que l'abbé de Galiani a peint dans ses *Dialogues sur le commerce des grains*, sous le nom de marquis de Roquemaure, comme il s'est peint lui-même sous celui du chevalier Zanobi. Ceux qui ont trouvé le marquis bête, dans ces dialogues, n'ont pas fait preuve de goût et de discernement, quoiqu'ils paraissent avoir des droits bien assurés de se connaître en bêtise. Le marquis de Roquemaure est tout juste aussi bête qu'Alcibiade avec Socrate dans les dialogues de Platon; je souhaite à nos grands juges, qui n'y sont plus dès qu'un ouvrage sort de la forme et de la sphère ordinaires, de n'être jamais plus bêtes que cela. La plaisanterie du marquis de Croismare était un modèle de finesse et de délicatesse qui ne blessait jamais. Diderot la comparait à la flamme de l'esprit-de-vin : « Elle se promène sur ma toison, disait-il, et la parcourt sans jamais la brûler. » Du reste, la vie du marquis de Croismare a été un tissu de procédés nobles et généreux, d'actions justes et désintéressées, de services rendus avec autant de zèle que de simplicité et de modestie. On peut écrire sur sa tombe qu'il n'a jamais rien fait ni rien dit comme un autre, et qu'il a cependant toujours fait et dit au mieux. Je perds par sa mort un ami de vingt-deux ans, dont la tendresse ne s'est jamais démentie et dont la perte me sera éternellement douloureuse autant qu'elle est irréparable.

— Nous vantons tous les jours les progrès de l'esprit philosophique; mais, à y regarder de près, ces progrès sont si mesquins, si peu sensibles, qu'on ne s'aperçoit que trop que la lumière, qui point de tous les côtés, ne frappe encore que des yeux faibles qui ne sauraient la soutenir. Qu'importe qu'une poignée de philosophes la salue et l'adore à son aurore, leur culte ne perce que lentement au delà de leurs retraites ou ignorées ou calomniées, et les gouvernements redoutent toujours également son éclat et son heureuse influence. Que nous sommes encore loin de cette réformation salutaire de nos mœurs, où les réjouissances publiques d'une nation auront pour objet la commémoration des grandes actions de ses ancêtres, et où leurs forfaits publics seront expiés par des jours solennels d'humiliation, qui inspirent à la

nation une juste horreur pour les crimes dont ses annales sont souillées! Il y a deux cents ans qu'un jeune roi d'exécrable mémoire, poussé au crime par une mère encore plus exécrable que lui, ordonna le massacre d'une partie de ses sujets, par la plus infâme et la plus lâche des trahisons, et j'ai passé le second jubilé de cette nuit affreuse du 24 août, au milieu de Paris, sans rencontrer dans mon chemin âme vivante qui se la rappelât, qui en frissonnât d'horreur et d'épouvante. Non, je ne crois pas avoir jamais éprouvé une sensation plus douloureuse que celle que me causèrent ce silence universel, cet oubli total, symptôme plus fâcheux que ne serait la mort étendue sur toute la nation. Enfin le vieillard de Ferney a cherché à rappeler à sa patrie cet horrible événement, mais par des stances trop faibles pour la tirer de sa funeste léthargie. Il n'a pas senti cette fièvre ardente qui brûle toute âme sensible au souvenir de cette nuit funeste, et la plus cruelle satire qu'on ait pu faire de ces vers, c'est de les trouver charmants, sans s'arrêter au sujet dont ils devaient nous retracer l'atrocité. Quoi! l'Académie française avait un prix de poésie à distribuer, le lendemain de ce jubilé fatal, et elle n'a pas songé à donner pour sujet le massacre de la Saint-Barthélemy! Les Anglais expient tous les ans, par un jour d'humiliation, le supplice d'un roi que ses imprudences et sa faiblesse ont bien plutôt conduit à l'échafaud que le fanatisme de ses sujets; et la France n'a jamais songé à expier par un acte public le plus détestable forfait dont jamais nation ait été souillée! et nous osons parler des progrès de la raison et des lumières, nous osons compter sur quelque vertu publique! Ah! quittons l'abîme où ces réflexions allaient nous conduire, et lisons, s'il se peut, les vers du vieillard de Ferney, sans mourir de honte et de douleur.

Pour le vingt-quatre auguste ou août 1772.

Tu reviens après deux cents ans,
Jour affreux, jour fatal au monde.
Que l'abîme éternel des temps
Te couvre de sa nuit profonde!
Tombe à jamais enseveli
Dans le grand fleuve de l'oubli,
Séjour de notre antique histoire!
Mortels à souffrir condamnés,
Ce n'est que des jours fortunés

Qu'il faut conserver la mémoire.
C'est après le Triumvirat
Que Rome devint florissante.
Un poltron, tyran de l'État,
L'embellit de sa main sanglante.
C'est après les proscriptions
Que les enfants des Scipions
Se croyaient heureux sous Octave.
Tranquille et soumis à sa loi,
On vit danser le peuple-roi
En portant des chaînes d'esclave.

Virgile, Horace, Pollion,
Couronnés de myrte et de lierre,
Sur la cendre de Cicéron
Chantaient les baisers de Glycère.
Ils chantaient dans les mêmes lieux
Où tombèrent cent demi-dieux
Sous les assassins mercenaires;
Et les familles des proscrits
Rassemblaient les jeux et les ris
Entre les tombeaux de leurs pères.

Bellone a dévasté nos champs
Par tous les fléaux de la guerre.
Cérès, par ses dons renaissants,
A bientôt consolé la terre.
L'enfer engloutit dans ses flancs
Les déplorables habitants
De Lisbonne aux flammes livrée;
Abandonna-t-on son séjour?
On y revint, on fit l'amour,
Et la perte fut réparée.

Tout mortel a versé des pleurs;
Chaque siècle a connu les crimes;
Ce monde est un amas d'horreurs,
De coupables et de victimes :
Des maux passés, le souvenir
Et les terreurs de l'avenir
Seraient un poids insupportable;
Dieu prit pitié du genre humain :
Il le créa frivole et vain
Pour le rendre moins misérable.

C'est précisément parce que les hommes sont créés frivoles et vains qu'il est si essentiel de leur rappeler la mémoire de

leurs forfaits passés et de nourrir en eux cette juste aversion comme un préservatif contre de nouvelles atrocités. Si Henri IV avait osé instituer un jour d'expiation en mémoire du massacre de la Saint-Barthélemy, je mets en fait que jamais Louis XIV n'aurait osé révoquer l'édit de Nantes. Les proscriptions du Triumvirat furent horribles; mais c'était le choc de l'ambition, que la grandeur et la prospérité de Rome avaient rendue générale. La liberté ne pouvait plus subsister après tant de prospérités, la corruption en était une suite inévitable, et il fallait bien qu'au milieu de tant de factions il se présentât un parti qui les écrasât toutes. Il semble qu'on prenne plutôt son parti sur les calamités qui résultent de l'essence des choses. Peut-être y a-t-il eu plus de malheurs et de catastrophes à Lisbonne dans la fatale nuit du 1er novembre 1755 qu'à Paris dans la détestable nuit du 24 août 1572; mais le seul assassinat de l'amiral de Coligny est un plus grand désastre pour l'humanité qu'une ville entière renversée et engloutie par un tremblement de terre. Le dernier terme de la dégradation de l'espèce humaine, c'est de voir un roi imbécile et furieux tirer sur ses sujets comme le plus vil des traîtres, et pousser la lâcheté jusqu'à honorer de sa visite, la veille, le grand homme qui devait être la première victime du plus vil des complots, afin de mieux masquer ce complot infernal; c'est de voir la plus infâme trahison fomentée, au milieu des fêtes, par une femme fanatique contre une portion de la nation, pour des disputes théologiques et des opinions absolues; c'est de voir Rome, le siége d'une religion prétendue sainte, paisible et douce, célébrer par trois jours de réjouissances publiques le succès de la lâcheté la plus exécrable dont jamais l'histoire ait conservé le souvenir dans ses déplorables fastes.

Un inconnu[1] a aussi pensé au jubilé de cette époque fatale et l'a célébré par un drame, en trois actes et en prose, intitulé *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*. Je le crois imprimé à Genève, quoique le titre porte Londres. Il me paraît plutôt l'ouvrage d'un protestant que d'un philosophe. Vous n'y trouverez point de génie; mais il y a de la simplicité et de la chaleur, et je suis persuadé que cette pièce ferait à la représentation un effet prodigieux. Je ne doute pas qu'elle ne soit bientôt jouée

1. Louis-Sébastien Mercier

dans tous les pays où le fanatisme n'a plus assez de crédit pour s'opposer aux progrès de la raison et de la tolérance. De tels spectacles seraient plus profitables au peuple que toutes les fanfaronnades espagnoles des Romains de Corneille et tout le ramage harmonieux et français des Grecs de Racine, quoique l'auteur de *Jean Hennuyer* ne soit pas un homme à comparer à Pierre Corneille ou à Jean Racine. Le nom de son évêque de Lisieux s'est conservé parmi le petit nombre de ceux qui refusèrent d'obéir aux ordres de la cour pour l'assassinat des protestants. Jean Hennuyer mérite d'être à la tête de cette liste immortelle, puisqu'il est le seul homme de sa robe qui osa s'opposer à cette atrocité et qui montra quelques sentiments d'humanité dans un siècle entièrement abruti par le fanatisme, quoiqu'il eût assez vécu dans cette cour corrompue pour être empoisonné par ses maximes. Cette résistance était donc plus vertueuse dans le cœur d'un prêtre, dont tout le corps n'avait que le même esprit de cruauté et de lâcheté, que dans le cœur de quelques généreux militaires, que les principes de l'honneur et de l'ancienne chevalerie éloignaient naturellement de toute action lâche.

Les deux premiers actes du drame se passent à Lisieux, le 27 août 1572, dans la maison du principal citoyen d'entre les protestants, appelé Arsène. Son fils, marié depuis peu à une protestante de Paris, était retourné dans cette capitale pour quelques affaires à terminer avec la famille de la femme. Tendrement chéri par une épouse aimable, il est attendu de retour de Paris avec d'autant plus d'inquiétude qu'il devait déjà être arrivé la veille. Bientôt la nouvelle du massacre des protestants se répand dans Lisieux. Tous les protestants de cette ville se rassemblent dans la maison d'Arsène pour le consulter. A ce moment, son fils revient, mais égaré, mais presque dans le délire du spectacle horrible dont il a été témoin. Il a vu massacrer la mère de sa femme entre ses bras; tous ses amis, tous ses parents ont été égorgés à ses yeux; il n'a échappé lui-même que parce qu'il a été laissé pour mort au milieu d'un grand nombre de déplorables victimes. Le rôle d'Arsène fils est le plus beau de la pièce. Le trouble de ses sens, l'agitation de ses esprits, l'impression du spectacle affreux qu'il vient de voir, l'horreur de celui qui l'attend, ont fait du plus doux des hommes un furieux, un forcené qui ne respire que la vengeance; cela est bien

dans la nature. Le père, à qui sa sagesse, son âge et son expérience donnent un grand crédit dans le parti, a toute la peine du monde à contenir son fils, à tempérer ses accès de frénésie, surtout lorsqu'à la fin du second acte il ne reste plus aucun doute que les ordres de la cour de massacrer les protestants de Lisieux ne soient actuellement entre les mains du lieutenant du roi.

Le troisième acte se passe au palais épiscopal. Le vertueux prélat, instruit des ordres sanguinaires qui viennent d'arriver, déclare au lieutenant du roi que non-seulement il ne fera rien pour le seconder dans l'exécution de ses ordres barbares, mais qu'il s'y opposera de toutes ses forces. Il en résulte une longue et vive discussion sur les bornes de l'obéissance due aux ordres émanés de l'autorité souveraine. Le militaire est féroce, le prélat est humain. Il fait ouvrir les portes de son palais aux protestants, il les invite à se mettre tous sous sa protection et sa sauvegarde. Les démonstrations que fait le lieutenant du roi pour les arracher de cet asile pensent lui coûter cher. Déjà le jeune Arsène s'est élancé sur lui, et l'aurait poignardé, si le prélat n'avait pas été encore plus prompt pour se jeter entre eux et empêcher cette violence. Cet acte généreux touche le jeune Arsène et tous les protestants. Ils jettent les poignards dont ils s'étaient munis, dans le dessein de vendre cher leur vie à leurs assassins. Le lieutenant du roi part pour rendre compte à la cour de l'opposition de l'évêque. Le corps des officiers de la garnison vient remercier le vertueux prélat de cette courageuse et noble résistance, et le corps des curés vient assurer son pasteur que jamais leur saint ministère ne sera profané à autoriser des forfaits si exécrables aux yeux de Dieu et des hommes.

Il paraît que l'auteur n'a puisé ses connaissances historiques que dans un livre publié, il y a quelques années, par un moine de Sainte-Geneviève, nommé Anquetil, sous le titre d'*Esprit de la Ligue*. Que n'aurait pas fait de ce sujet un homme de génie, un philosophe doué de l'éloquence nécessaire pour terrasser l'hydre du fanatisme, après s'être pénétré d'une juste horreur par la lecture des mémoires du temps! Vous pensez bien que ce drame, tel qu'il est, ne se vend point à Paris, et qu'on n'en a que quelques exemplaires échappés à la vigilance de la police.

— J'ai enfin eu occasion de voir le livre de M. de Guibert, colonel commandant de la légion corse, officier très-estimé et

très-digne de l'être. Ce livre forme un gros volume in-4° en deux tomes et enrichi des planches nécessaires. Il est intitulé *Essai général de tactique, précédé d'un discours sur l'état actuel de la politique et de la science militaire en Europe; avec le plan d'un ouvrage intitulé la France politique et militaire.* Ce dernier plan n'est pas de facile exécution : car, en considérant la France non-seulement en elle-même, mais dans toutes ses relations et liaisons avec les autres puissances, l'auteur s'engage dans le tour du globe et dans l'histoire politique et militaire de tous les États. Son projet serait d'inspirer aux peuples modernes l'amour de la véritable grandeur, de guérir les gouvernements de cette basse et méprisable politique, pleine de tyrannie, d'oppression et de fraude envers les sujets, d'artifices, d'intrigues et de mensonges envers les voisins et les étrangers. Il esquisse ce beau siècle qu'on verra sans doute briller un jour dans quelque utopie; mais il est encore loin de ce malheureux globe, et, quoique le livre que M. de Guibert annonce ne soit point encore fait et qu'il ne soit pas aisé à faire, nous en aurons vingt, cent, mille aussi parfaits, aussi profonds, aussi sages, aussi consolants, avant que de voir un échantillon du siècle qu'il promet. Les mœurs énergiques et avec elles la véritable grandeur ont passé de mode. Il est encore des âmes élevées telles que M. de Guibert, enflammées pour le bien et pour la véritable gloire; mais elles ne sont pas de leur siècle, et trouvent à peine chez leurs contemporains quelques âmes de leur trempe qui les comprennent. Quelquefois le sort se plaît à placer une telle âme à la tête d'un empire, en Russie par exemple, même au milieu du XVIIIe siècle. On croirait alors que son existence ne saurait manquer d'entraîner d'importantes révolutions dans les idées, dans les mœurs et dans la situation de tous les peuples; mais la petite politique générale des cabinets de l'Europe enchaîne le génie le plus puissant, rend ses entreprises inutiles pour la gloire du siècle et le bien de l'humanité, et les concentre dans le bien de ses propres sujets, qui ne secondent pas toujours celui qu'on voudrait leur faire.

Le livre de M. de Guibert a fait du bruit, quoiqu'il soit resté infiniment rare. Il me siérait mal d'avoir un avis sur ses principes de tactique, je n'ai pas même eu le temps de lire son *Essai;* mais il m'a paru que tous nos militaires, sans être toujours d'accord avec l'auteur, en faisaient le plus grand cas. Son discours

préliminaire est plein d'élévation, de chaleur et de cette hardiesse qui ne vient pas de l'envie de fronder, mais de la passion pour le bien qui embrase si aisément les cœurs bien nés. M. de Guibert est encore un peu jeune dans son ton, dans ses vues, mais j'aime les âmes élevées; il me semble que la vertu elle-même perdrait de son prix si elle n'avait pas l'élévation des sentiments pour compagne. Vous jugez que, dans un traité de tactique, le roi de Prusse ne peut manquer de jouer un grand rôle; ce monarque commence à jouir de la gloire de ses travaux passés, et son siècle a parlé de lui comme en parlera la postérité. L'auteur, en parlant de la Toscane, ajoute dans une note : « Depuis que ceci est écrit, elle a retrouvé ses avantages dans le jeune souverain qui règne sur elle. Il est occupé de la vivifier, de la rendre heureuse. Saisissons l'occasion douce et rare de rendre hommage à un prince qui sent le prix du bonheur et de l'amour des hommes. » Je crois que M. de Guibert juge le roi de Suède, Charles XII, avec trop de rigueur; son exemple prouve seulement qu'il faut des succès aux héros ou une fin glorieuse et prompte. Ce qu'il dit du génie et des fautes de Pierre le Grand peut servir de sujet à beaucoup de discussions ou profondes ou puériles, que la destinée de l'empire de Russie décidera en dernier ressort. Le reproche fait à ce grand homme d'avoir trop hâté sa nation n'est pas nouveau; mais si l'élite de la nation, si la noblesse s'est trop rapprochée des mœurs méridionales de l'Europe, il paraît que le peuple et particulièrement la milice ont bien conservé cette trempe âpre que M. de Guibert trouve si précieuse. Une armée russe est encore aujourd'hui celle qui est le moins sensible aux influences du climat, le moins embarrassée de ses subsistances, qui vit à meilleur marché, et, ayant joint à la vigueur nationale la science de la tactique et de la discipline militaire, elle doit être, toutes choses égales d'ailleurs, la plus redoutable. L'abbé de Galiani prétend que dans deux cents ans la langue française sera celle des savants, et la langue russe celle des cours. Cela s'entend.

15 septembre 1772.

On a donné le 22 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *la Ressource*

comique, ou la Pièce à deux acteurs, en deux actes, mêlée d'ariettes et précédée d'un prologue par M. Anseaume, et la musique de M. Mereaux, nom inconnu parmi les Orphées de la rue Mauconseil. L'idée de cette pièce est prise de *la Pièce à deux acteurs* de feu Panard, qui travaillait pour l'ancien théâtre de l'Opéra-Comique en vaudevilles. La pièce de Panard est imprimée ; ainsi, lorsque celle de son imitateur le sera, on pourra les comparer ensemble. Je ne connais pas celle de Panard, qui travaillait pour un spectacle aussi opposé au bon goût qu'aux bonnes mœurs, mais qui avait beaucoup de talent pour les couplets, et qui en a laissé un grand nombre de très-heureux. Il a passé sa vie au cabaret avec trois ou quatre ivrognes, faiseurs de couplets comme lui, et dont il n'est pas bien sûr qu'aucun se soit dégrisé, depuis l'âge de raison jusqu'à sa mort. Plusieurs de nos gens de lettres, un peu sur leur retour, comme Collé, Saurin, et surtout Marmontel, voudraient nous faire regretter ces temps où l'on allait s'enivrer tous les jours au cabaret, et faire des orgies qui se succédaient sans cesse. Ils parlent de ces temps avec un regret tout à fait comique et s'attendrissent sur notre sort parce que nous n'allons plus à la taverne, et que nous rentrons le soir sans chanceler : tant l'homme est de son naturel *laudator temporis acti,* enclin à louer le passé aux dépens du présent. Je conçois que Chaulieu, La Fare, le grand prieur[1], et cette charmante coterie d'épicuriens qui tenait ses assises au Temple, étaient des gens très-aimables et de bonne compagnie ; mais je ne regretterai jamais les ivrognes Panard et compagnie, et je croirai effrontément que, sous quelque point de vue qu'on envisage les choses, notre siècle, nos talents, nos amusements, notre société, valent bien les leurs.

Pour revenir à la pièce de M. Anseaume, souffleur et secrétaire de la Comédie-Italienne, il a eu double raison de l'intituler *Ressource comique :* premièrement, parce que c'est son sujet ; en second lieu, parce que sa pièce a servi de ressource au Théâtre-Italien dans une saison morte, où les acteurs se reposent, et où le public se repose aussi, et laisse par conséquent la caisse sans recette et sans ressource. Si M. Grétry avait pu mettre cette pièce en musique, je n'aurais pas désespéré que nous n'eussions

1. Philippe de Vendôme.

vu un pendant du *Tableau parlant*. On sent que l'action doit souvent languir, à cause du temps qu'il faut ménager tour à tour aux deux acteurs pour changer d'habit; une musique délicieuse nous aurait empêché de nous apercevoir de ce défaut, que les airs plats de M. Mereaux font merveilleusement sortir par l'ennui qu'ils inspirent. Il fallait aussi que la pièce fût jouée par Clairval et Mme Laruette, au lieu de M. Julien et d'une Mlle Gaut; car ce n'est que les meilleurs acteurs qu'on peut être bien aise de voir depuis le commencement jusqu'à la fin sur la scène. Enfin, M. Anseaume a eu tort de n'y pas laisser la marquise et le chevalier. C'est pour eux que la répétition se fait; il faut donc qu'ils y soient présents. Ils pouvaient même l'interrompre quelquefois par des remarques et des disputes qui auraient ménagé au poëte une autre ressource pour donner à ses deux acteurs le temps de changer d'habit; car, dans une pièce intitulée *la Ressource comique*, il en fallait employer de toute espèce. Au reste, le public a cru devoir applaudir le zèle de M. Julien et de Mlle Gaut; cette pièce est très-fatigante à jouer à cause du changement d'habits continuel, et parce qu'on est d'ailleurs toujours sur la scène.

— On a lu, il y a quelque temps, dans la *Gazette des Deux-Ponts*, la mésaventure de M. l'abbé Pinzo de Ravenne, qui, pour avoir parlé en public trop naïvement de plusieurs articles de foi et de discipline de l'Église romaine, a encouru les censures ecclésiastiques et a été condamné, par faveur spéciale de Sa Sainteté, à une prison perpétuelle. On trouve dans ladite Gazette l'interrogatoire du naïf et sincère Pinzo, qui est très-plaisant; et ce n'est pas un article de foi de croire qu'il ait été ainsi communiqué aux auteurs par l'official de Ravenne. On dit que M. l'abbé Pinzo a eu l'avantage de faire ses études avec Sa Sainteté. Monsignor Ganganelli aurait bien dû garantir son ancien camarade de la prison perpétuelle; cette rigueur ferait même présumer que Sa Sainteté a conservé quelque vieux sujet de rancune contre son ancien camarade. Quoi qu'il en soit, la mésaventure du pauvre Pinzo n'a pas dû échapper au vengeur de la veuve et de l'orphelin, le patriarche de Ferney. Il nous a envoyé à ce sujet une *Lettre de M. l'abbé Pinzo à Clément XIV*[1]. Dans cette Lettre,

1. Le véritable titre de cette lettre est : *Lettre de M. l'abbé Pinzo au surnommé Clément XIV, son ancien camarade de collége, qui l'a condamné à un*

qui n'a que deux pages et demie d'impression, on suppose que M. l'abbé Pinzo a trouvé le moyen de s'échapper de sa prison et d'écrire à son ancien camarade d'un lieu de sûreté; c'est ce que je lui souhaite, mais ce que je n'ai pas lu dans la *Gazette des Deux-Ponts*. Dans cette Lettre, Pinzo apostrophe Sa Sainteté de toutes les manières, tantôt très-respectueusement, tantôt en la tutoyant, tantôt *très-saint-père* et tantôt *mon cher ami* ou *mon pauvre Ganganelli*. Au fond la lettre n'est pas trop bonne, et le patriarche n'était pas dans un bon moment lorsqu'il l'a composée, car le sujet était fait exprès pour lui et prêtait à mille rabâcheries dont on ne se lasse pas de sa part. La *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, écrite de Ferney, dans le procès de *Bélisaire*, était supérieure à la Lettre de *Pinzo pincé*. Je vois dans cette Lettre que le pape a écrit un bref à M. le maréchal de Biron, pour le remercier d'empêcher les soldats aux gardes de lire l'*Encyclopédie*. Au reste, après les familiarités que le patriarche se permet avec Sa Sainteté, si je sais bien juger le baromètre de Ferney, nous devons trouver dans la première production un grand éloge de Ganganelli Clément XIV, pour effacer ce petit péché.

Le seigneur patriarche est prédestiné à recueillir durant sa vie tous les hommages et toutes les injures; mais les hommages se perpétueront d'âge en âge, et les injures disparaîtront, comme les petits torts seront oubliés à la suite de tant de signalés bienfaits envers le genre humain. M. de Caux de Cappeval, attaché à la cour palatine, vient de publier *la Henriade* en vers latins. Il ne manque à M. de Caux de Cappeval que d'être un Virgile pour rendre cet hommage aussi éclatant que flatteur; mais je crois que l'on continuera de lire *la Henriade* en français[1].

— Immédiatement après l'hydroscope provençal et son évangéliste[2] Marin, marchera, dans la Légende dorée de 1772, M. l'abbé Desforges, chanoine d'Étampes, avec son char volant. Si la promesse magnifique de voyager dans les airs et de faire trente lieues par heure n'a pu se faire écouter au milieu du tour-

prison perpétuelle après lui avoir fait demander pardon d'avoir dit la vérité. Elle n'est pas de Voltaire, qui, dans sa correspondance avec d'Alembert, la qualifie de *prodigieusement folle et insolente.* (T.)

1. Voir t. III, p. 350, et notes.
2. Voir précédemment p. 43

billon de Paris, je vois qu'en revanche elle a fait une forte sensation dans les pays étrangers, et qu'on s'attend en plusieurs endroits de voir arriver le chanoine Desforges dans sa gondole aérienne. Mais son premier essai n'a pas été heureux. Il s'est fait porter par quatre paysans sur une hauteur, près d'Étampes; et, dès qu'il leur a dit de lâcher la gondole, il est tombé à terre; mais il en a été quitte pour une légère contusion au coude. On ne brûlera jamais le chanoine d'Étampes comme sorcier. Tout ce qu'il sait de magie se réduit à une chose très-simple : il a fabriqué une espèce de gondole d'osier, il l'a enduite de plumes, il l'a surmontée d'un parasol de plumes; il s'y campe avec deux rames à longues plumes, et il espère à force de ramer de se soutenir dans les airs et de les traverser [1]. Le miracle ne s'est pas encore fait, mais il peut se faire encore, et la foi du chanoine se soutient malgré sa culbute.

Au reste, ce n'est pas la première fois que l'abbé Desforges a fait parler de lui. Il composa, il y a douze ou quinze ans, une brochure pour prouver l'obligation où était tout prêtre catholique d'épouser une fille chrétienne [2]. Cette production édifiante, n'ayant pas persuadé la cour de Rome, lui procura un logement à la Bastille, d'où il fut envoyé au séminaire de Sens. Pendant ces deux pénitences, ayant eu le loisir d'examiner à fond les amours des hirondelles, il composa un poëme sur ce sujet. Il voulut le faire imprimer. On n'y trouva point d'hérésies, mais tant de sottises et de détails lubriques qu'on lui défendit de le publier, sous peine d'être enfermé de nouveau et pour toujours. Depuis ce temps, il s'est jeté dans la mécanique. Sa première idée fut de donner des ailes à un paysan. Il l'empluma de la tête aux pieds, le mena dans cet équipage au haut d'un clocher, et lui ordonna de s'élancer hardiment dans les airs. Le paysan eut le bon sens de n'en rien faire et de lui rendre ses plumes. Alors le chanoine eut recours à sa gondole volante, et la proposa par souscription. Il est aisé de prévoir qu'elle le mènera droit aux Petites-Maisons.

— *Histoire abrégée des philosophes et des femmes célèbres*

1. Une expérience un peu plus heureuse a été faite par un horloger de Vienne, nommé Deghen, qui s'élança du sommet de la cathédrale de cette capitale, élevé de 138 mètres. Il renouvela ses essais en 1813, au jardin de Tivoli à Paris. (T.)

2. Voir tome IV, p. 60.

par M. de Bury; deux volumes in-12. Si vous vous rappelez l'*Histoire de Henri IV et de Louis XIII*, par ce M. de Bury, vous vous dispenserez de lire son *Histoire abrégée des philosophes*, et vous ferez fort bien. Il dit qu'il n'a pas composé pour les savants, mais pour la jeunesse; et si la jeunesse doit être nourrie de platitudes et de lieux communs, elle trouvera en M. de Bury un excellent père nourricier. Cette Histoire commence par le philosophe Hénoch, fils du philosophe Caïn, qui assomma son frère le piétiste Abel et finit par l'athée Spinosa, dont les idées ont été mises depuis quelque temps à la portée de tout le monde. Quant aux femmes philosophes, M. de Bury commence par la prophétesse Débora, femme de Lapidoth, et finit par l'impératrice-reine Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'empereur Charles VI. Agnès Sorel, maîtresse du roi de France Charles VII, se trouve ainsi placée, dans le bréviaire de M. de Bury, entre une prophétesse de l'Ancien Testament et l'auguste régénératrice de la maison d'Autriche.

Feu M. de Bernstof eut le tort de protéger ce Bury; il oubliait qu'on est en droit de juger les ministres d'après leurs protégés, et que rien n'est moins indifférent pour leur gloire que ce choix.

— Il vient de paraître un livre intitulé *le Philosophe du Valais, ou Correspondance philosophique avec des observations de l'éditeur*. Deux parties in-12 [1]. Ceci est une impertinence dans le goût de *la Confidence philosophique*, que deux ministres protestants de Genève publièrent l'année dernière. Il s'agit d'exposer au grand jour les monstruosités de la philosophie de ce siècle. Un jeune baron milanais s'est laissé éblouir. Les philosophes s'appliquent à le pervertir et lui confient tous les secrets de leur complot formé pour détruire les mœurs et la religion; car on sait que c'est là leur but. Le jeune homme tombe malade, la peur du diable s'empare de lui et le remet dans la bonne voie. Et l'éditeur de la correspondance, précepteur du jeune homme se disant Italien, joue un cruel tour aux philosophes, en découvrant leurs mystères, dans l'espérance d'un bénéfice.

— M. de La Harpe a fait, dans son *Essai sur la poésie*

1. Attribué à l'abbé Gabriel Gauchat.

lyrique, inséré dans un des *Mercures* de cette année, des observations aussi judicieuses qu'équitables sur le talent de Jean-Baptiste Rousseau. Ce poëte n'obtint de ses contemporains le titre de grand que par l'envie qui les dévorait de déprimer les ouvrages du plus grand homme du siècle, de M. de Voltaire; et celui-ci, trop sensible aux injustices qu'on lui faisait, donna encore à ses ennemis la certitude d'avoir réussi dans le projet de le mortifier : sa colère procura souvent à la malignité les apparences du triomphe. La même envie, qui poursuivait ce grand homme sans relâche, avait élevé le génie de Crébillon au niveau du grand Corneille et refusait à l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet* jusqu'au droit d'avoir un rang parmi les poëtes dramatiques de sa nation.

C'est un fait qu'il est bon de consacrer, et qui paraîtra incroyable dans quelque temps d'ici, que, lorsque je vins en France, c'était le ton général et dominant de traiter M. de Voltaire comme un bel esprit, qui en avait à la vérité beaucoup, et qui en abusait à chaque page de ses écrits, mais qui n'avait d'ailleurs ni génie ni talent. Il ne se doutait point surtout de ce que c'était qu'une tragédie, et à l'égard du don de la poésie, il ne pouvait être nommé après le grand Rousseau. Tel était l'oracle des gens de lettres qui dominaient alors, et peut-être l'illustre Montesquieu ne fut-il pas entièrement exempt de cette injustice. Fontenelle fut de cette opinion de très-bonne foi. Il est vrai qu'à ces deux noms près, la tête de la littérature était alors composée d'une foule de gens médiocres qui avaient d'autant plus besoin de morgue qu'ils étaient moins pourvus de mérite, et à qui le vol de l'aigle de Ferney ne pouvait qu'éblouir les yeux. Il est vrai aussi que les philosophes, qui ont pris depuis une vingtaine d'années le haut du pavé de la littérature, ont bien vengé le premier homme de la nation de l'insolence de ses envieux. Mais je me rappellerai toute ma vie l'étonnement et la confusion d'un jeune nigaud, débarquant d'Allemagne avec la plus haute admiration et le plus profond respect pour M. de Voltaire, et l'entendant traiter d'homme médiocre en tout par des gens qui parlaient en oracle, au milieu de Paris, où l'on devait apparemment mieux savoir ce qui en était qu'à Ratisbonne. Ce nigaud d'Allemagne resta longtemps convaincu qu'il aurait mieux fait de s'appliquer à faire des déductions de droit public, et que le sort ne l'avait jeté en France

que pour lui faire connaître à quel excès effrayant il était sot et sans ressources. Il l'était sans doute beaucoup de juger dans le pays des airs et des prétentions, des lumières des gens, d'après le ton important qu'ils prennent; mais Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, lui a fait la grâce de le retirer de cet état d'aveuglement, et lui a appris à se connaître en sottise à prétention, et à réserver son suffrage pour le vrai mérite. M. de Voltaire quitta Paris peu de temps après l'arrivée du nigaud d'Allemagne, et ce fut l'époque de la justice que lui rendit sa patrie. La jalousie et la secrète envie furent obligées de faire place à l'admiration et aux acclamations du public. Le terrible Crébillon est presque oublié, et peu s'en faut que le surnom du grand Rousseau ne soit devenu un terme de dérision.

Cependant dans toutes les sectes expirantes il reste toujours quelques traîneurs qui gardent leurs opinions jusqu'au tombeau: en conséquence, le vieux Piron mourra à cet égard dans l'impénitence finale, le sottisier Crébillon trouve tout simple d'être issu du premier homme de son siècle, le chansonnier Collé hait trop les philosophes pour rendre justice à leur patriarche, et un tas de roquets littéraires s'en rendent trop pour se croire dignes d'être contemporains d'un grand homme. Ainsi il s'élève encore de temps en temps des glapissements en faveur du grand Rousseau et du tragique Crébillon, et comme le cri de guerre des dévots est que les philosophes veulent détruire le gouvernement et la religion, le cri de ralliement des roquets contre les philosophes est qu'ils ont formé le projet de décrier et d'insulter les hommes de génie de l'antiquité et du siècle d'or de la littérature française. C'est ainsi que débute un certain abbé de Gourcy dans une brochure intitulée *Rousseau vengé, ou Observations sur la critique qu'en a faite M. de La Harpe, et en général sur les critiques qu'on fait des grands écrivains.* Notez que M. de La Harpe, en examinant les talents poétiques de Rousseau, les a surfaits plutôt que diminués, et a prodigieusement loué ce poëte, et certes avec plus de discernement que son admirateur Gourcy, qui juge sans doute d'après lui, quand il nous suppose actuellement dans le siècle de fer.

— Il a paru un petit pamphlet intitulé *Lettre d'une dame du faubourg Saint-Germain à MM. P*** de M***, secrétaire du roi, et de J***, amateurs de théâtre, et auteurs du nouveau projet*

pour la Comédie-Française[1]. C'est une satire contre un certain M. de Mairobert, je pense, qui réunit à une charge de secrétaire du roi le noble métier de faiseur de nouvelles à la main et d'espion de la police; mais il ne convient pas, que je sache, de cette dernière qualité. Je juge par la lettre qui lui est adressée qu'il a donné un projet d'une nouvelle salle pour la Comédie-Française, dont la dame du faubourg Saint-Germain prend la liberté de se moquer. Je ne suis pas au fait de ce projet, ainsi je ne puis juger de l'a-propos de la critique, ni de son sel ni de sa justice. Elle pourrait bien être de M. Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il ne manque pas de malignité, il aime assez la satire; mais cette fois-ci ses frais seront perdus; le public, ne s'occupant pas de projets d'architecture de M. de Mairobert, ne peut se soucier de la critique de la dame du faubourg Saint-Germain. Depuis l'instant qu'on a transféré le spectacle de la Comédie-Française dans la salle du château des Tuileries, on a vu éclore tous les huit jours un nouveau projet d'une salle de comédie. Plusieurs architectes de réputation ont donné leurs idées : M. Louis, architecte du roi de Pologne, a fait un plan que son protecteur, le maréchal de Richelieu, n'a pu faire agréer par la cour. Elle en avait agréé un autre en conséquence duquel on devait rebâtir la Comédie-Française sur son ancien terrain, et l'on avait déjà commencé à démolir l'ancien édifice lorsque tout fut de nouveau arrêté. Depuis six mois on n'entend plus parler de rien. De la manière dont on s'y prend, on dépensera encore des sommes immenses sans faire un monument digne du premier spectacle de la nation. Par une fatalité qui n'est pas inexplicable, quand on voit les choses de près, il est écrit que Paris n'aura jamais une salle de spectacle digne d'une capitale. Tandis qu'on ne peut s'accorder sur la construction de la salle pour la Comédie-Française, il s'est formé une compagnie qui offre de construire une superbe salle pour la Comédie-Italienne, à l'extrémité du Marais et de la rue Boucherat, vis-à-vis le Pont-aux-Choux, c'est-à-dire à une lieue du quartier du Palais-Royal, et à deux lieues du faubourg Saint-Germain. Il faut convenir que nos faiseurs de projets sont admirables dans leurs enfantements.

1. Cette *Lettre* et le nom de son auteur sont aussi inconnus des bibliographes que le projet attribué ici à Pidansat de Mairobert.

ROMANS NOUVEAUX.

Le *Décaméron français* est une nouvelle mine que M. d'Ussieux vient d'ouvrir pour la récréation des oisifs. Il donnera sous ce titre une suite de nouvelles ou de petits romans, chacun orné d'une estampe, à l'imitation de l'immortel d'Arnaud, que M. d'Ussieux se propose pour modèle, et qu'il appelle l'écrivain du cœur et le peintre du sentiment. Je ne sais si M. d'Ussieux peint le sentiment à Paris, ou à Bouillon, ou dans quelque autre coin. Il donne pour échantillon une *Nouvelle écossaise*, intitulée *Henriette et Lucie, ou les Amies rivales.* C'est du tragique qu'il broiera. Il sera d'ailleurs bien aussi froid que son modèle, mais il n'emploiera pas, à ce qu'il paraît, les grands mots avec autant de profusion, il ne broiera pas si noir et si foncé que d'Arnaud, le Tintoret et le Rembrandt des couturières et des marchandes du palais; M. d'Ussieux aura une teinte plus claire, quoique tragique : le genre sombre resterait ainsi à son inventeur. Je suis sûr que M. d'Ussieux se vendra aussi bien que son maître d'Arnaud : il faut bien que les oisifs passent leur temps. Les gens de goût seront un peu étonnés de voir les *Décamérons* de d'Arnaud et de d'Ussieux se placer à la tête du *Décaméron* de Boccace, de *l'Heptaméron* de la reine de Navarre, des *Nouvelles* de Michel Cervantes, et même de celles de Scarron et de Segrais; ce n'est pas dans ma bibliothèque que cela se passera ainsi.

Je demande pardon à Tintoret-d'Arnaud d'avoir oublié son *Adelson et Salvini*, anecdote anglaise et tragique, dont il nous a enrichis depuis plusieurs mois. Comme je crains de me brûler à son feu, je me sauve dès que j'en aperçois les tisons entre les mains des colporteurs.

Lectures amusantes ou Choix varié de romans, contes moraux et anecdotes historiques, par une société littéraire de jolies femmes. Deux volumes in-12. Vous ne ferez pas plus relier le *Choix varié des jolies femmes* avec les *Nouvelles de Marguerite de Navarre*, que *le Décaméron français* de M. d'Ussieux avec le *Décaméron* de Boccace.

Les *Matinées du Palais-Royal* en deux parties, petit in-12, sont encore pis que les fadaises de la société littéraire des jolies femmes.

Je ne connais pas le barbouilleur qui fait aussi un recueil de petits contes sous le titre de *Mes Délassements, ou Recueil choisi de contes moraux et historiques, traduits de différentes langues*[1]. Cela paraît par parties, et l'auteur vient d'en publier la troisième; mais je ne me délasserai pas plus avec lui que je ne me brûlerai au feu de M. d'Arnaud.

Les *Lettres d'une fille à son père* ont été publiées par un original dont le nom ne me revient pas[2], et qui a fait, il y a quelque temps, un *Pornographe* et ensuite un *Mimographe*, dans un style fort extraordinaire. Il me semble qu'il ne s'est pas démenti dans cette nouvelle production qui forme cinq volumes. Il donne ces lettres pour véritables, suivant l'usage.

Nadir-Kan et Guliane, conte persan, pour servir de supplément aux Mille et une Nuits[3]. Brochure in-12 de cent vingt-six pages.

Le Philosophe sérieux, histoire comique à faire bâiller.

Lindor, ou les Excès de l'amour... et de la platitude, petit roman in-12 en forme de lettres et en cent quatre-vingt-quatre pages.

OCTOBRE.

1er octobre 1772.

Le théâtre anglais n'est pas le seul où nos poëtes cherchent aujourd'hui leurs sujets; ils viennent de faire le même honneur au théâtre allemand, et l'on a donné, le 26 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation des *Chérusques*, tragédie nouvelle, imitée du théâtre allemand. C'est le sujet d'Arminius, traité en Allemagne par feu M. Schlegel; c'est la défaite de Varus : c'est par conséquent un

1. Attribués par *les Supercheries littéraires* à Laus de Boissy et par la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour* à Mlle Marné de Morville.

2. Rétif de La Bretonne. Le vrai titre est : *Adèle de Com...* Le faux titre porte : *Lettre d'une fille à son père.* Le cinquième volume se compose de *Pièces singulières et curieuses*, qui ne sont point relatives au roman, quoi qu'en dise l'auteur : c'est le plus rare de la série.

3. Par Barbé-Marbois. C'est le même roman que *Guliane, conte physique et moral.* Londres et Paris, 1769, in-12.

sujet national en Allemagne. La pièce de M. Schlegel est imprimée depuis environ trente ans. Je crois l'avoir lue dans ma jeunesse, mais je ne me la rappelle plus en aucune manière; je n'en pourrai donc parler que d'après l'esquisse française. Un vieux bonhomme de soixante ans, appelé Bauvin, pauvre comme un rat d'église ou comme un poëte, ce qui est synonyme, s'est avisé un peu tard de prendre le métier de faiseur de tragédies. Il a choisi celle de M. Schlegel, et l'a ajustée tant bien que mal au Théâtre-Français. Il en a fait la lecture aux Comédiens, qui l'ont reçue; mais tardant longtemps à la jouer, le pauvre auteur, pressé par la faim, l'a fait imprimer. Elle parut en 1769, et ne fit aucune sensation. Alors les comédiens résolurent, je crois, de ne la point jouer du tout, et l'on prétend qu'ils ne se sont départis de cette résolution que parce que l'auteur a eu le bonheur d'intéresser Mme la dauphine en sa faveur. Cette charmante et auguste princesse a exigé que la pièce fût jouée, et l'on a obéi. Mais les acteurs étaient si persuadés qu'elle n'irait pas jusqu'à la fin qu'ils ne s'étaient pas donné la peine de l'apprendre. Je n'ai jamais vu pièce aussi mal jouée. Mlle Dumesnil, qui est presque toujours mauvaise quand elle n'est pas sublime, et qui commence à être rarement sublime, fut détestable ce jour-là. Elle jouait le rôle d'Adelinde, princesse chérusque, mère de Thusnelde et de Sigismond. Thusnelde était représentée par Mme Vestris. Brizard était chargé du rôle de Ségismar, prince chérusque, père d'Arminius, joué par Molé. Les autres rôles étaient remplis par des acteurs si mauvais que jamais la patience du public ne fut mise à plus forte épreuve. La pièce pensa en être la victime; mais enfin, après avoir couru les plus grands risques, elle eut le bonheur de résister à tous les dangers et de réussir. L'auteur fut appelé à grands cris. Il ne put ou ne voulut pas paraître le premier jour : le pauvre homme n'avait pas peut-être d'habit pour se montrer; mais à la seconde représentation, il fut appelé de nouveau, et vint faire sa révérence au public. On conte que les états d'Artois (l'auteur est de ce pays-là) lui ont promis de lui faire une pension, supposé que sa pièce ait trois représentations. Si cela est, la pension est déjà gagnée. Mais quel bizarre et ridicule caprice de la part d'un corps aussi respectable que les états d'une province d'attacher un bienfait, apparemment jugé nécessaire et bien placé, au succès d'une pièce de théâtre! Qu'a de

commun le besoin d'un vieillard de soixante ans avec une bonne ou mauvaise tragédie? Quoi qu'il en soit de la vérité ou de la fausseté de ce conte, il était si bien établi dans le public qu'il faut convenir qu'il influa sensiblement sur le succès de la tragédie. Mais après l'avoir applaudie au théâtre, on en a dit beaucoup de mal dans le monde. On l'a trouvée froide et ennuyeuse; mais on n'a pas assez considéré combien le mauvais jeu des acteurs lui a fait tort. On commence à en parler aujourd'hui avec un peu plus d'estime ou moins de dénigrement; ce qui me fait présumer que les comédiens, qui ne s'attendaient pas à ce succès, la jouent avec un peu plus de soin.

Comme la pièce de M. Bauvin est imprimée depuis trois ans, je me suis dispensé d'en faire ici une analyse en forme. Les changements qu'il y a faits pour la remettre au théâtre ne sont pas bien considérables, et se trouveront en tout cas bientôt dans une nouvelle édition qu'il ne manquera pas d'en faire après l'espèce de succès qu'elle vient d'avoir au théâtre[1].

— Deux jours après le succès des *Chérusques*, c'est-à-dire le 28 du mois dernier, on donna sur le théâtre de la Comédie-Italienne la première représentation de *Julie*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Monvel, acteur de la Comédie-Française. Ce Monvel, qui est reçu au Théâtre-Français depuis quelques années, y remplit les seconds rôles dans le tragique et dans le haut comique. Ce n'est pas un acteur sans talent; il a de l'intelligence et de la chaleur; mais malheureusement la nature lui a d'ailleurs tout refusé. Il est petit, mesquin, grêle; il a la voix fêlée; il est d'une maigreur à faire pitié : c'est un amant à qui l'on a toujours envie de faire donner à manger. Voilà l'espèce de gens qu'il faudrait absolument écarter de la profession du théâtre. Plus ils montrent de talents, moins ils doivent être admis. Une belle voix, une figure agréable et noble, sont des conditions si essentielles qu'elles remplacent quelquefois le talent, et que le talent ne les remplace jamais. C'est même une source de regrets de voir un acteur à qui la nature a tout refusé jouer avec beaucoup de chaleur et d'intelligence. J'ai vu aussi Monvel, pendant le début de Mlle Sainval,

1. La pièce avait paru en 1769 sous le titre d'*Arminius*. Elle fut publiée en 1772 sous celui des *Chérusques*. (T.)

jouer vis-à-vis de Le Kain le rôle de Pilade dans *Iphigénie en Tauride*, avec beaucoup de talent et de succès. On est alors obligé de s'écrier à tout moment : Quel dommage! Pourquoi l'extérieur répond-il si mal à l'âme de cet acteur? Mais ce n'est pas pour rendre justice qu'on va au spectacle; c'est pour être ravi, pour en sortir enchanté.

Comme auteur, M. Monvel vient d'avoir les honneurs d'un autre théâtre que le sien. *Julie* a eu beaucoup de succès, et l'auteur a quitté bien vite les habits de Flavius et le camp de son frère Arminius pour venir faire sa révérence au parterre qui le demandait à grands cris.

Si la musique de *Julie* avait été faite par Philidor ou Grétry, ou quelque autre bon faiseur, c'était une pièce à faire rester au théâtre malgré sa faiblesse. Mais M. Monvel a jugé à propos de la donner à un M. Dezède, Allemand, amateur, à ce qu'on prétend; et si cet amateur a assez de facilité dans le style, il n'a point d'idées, il ne sait pas donner d'étendue à ses chants : tous ses airs sont découpés sur le même carton écourté; et, tout considéré, monsieur l'amateur mériterait d'être inscrit dans la liste des musiciens de France avoués par l'Académie royale de musique, entre M. Dauvergne, surnommé *l'ennuyeux* et *le plat*, et M. de La Borde, premier valet de chambre ordinaire du roi, dit *le baroque;* mais entre Grétry et Philidor, monsieur l'amateur ne fera jamais rien.

On donna sur le même théâtre, le 25 du mois dernier, la première représentation de *la Sposa Persiana*, comédie héroïque en vers et en cinq actes, par M. Goldoni. Je ne sais si M. Goldoni a fait cette pièce depuis qu'il est en France, mais c'est une de ses meilleures pièces. On m'assure qu'elle est imprimée dans ses Œuvres, quoique je ne l'aie pas trouvée dans les volumes où je l'ai cherchée. Cela me dispense d'en faire ici une analyse en forme.

On n'a point d'idée de la manière détestable dont tous les rôles, à celui de Colatto près, ont été joués. Le séjour des Italiens en France leur a fait oublier jusqu'à la déclamation de leur langue naturelle; et comme ils ne sont pas accoutumés à réciter des rôles appris par cœur, et encore moins des vers, il n'y a point de village en Italie où l'on n'eût joué cette pièce mieux qu'à Paris. Après cela, on ne peut s'étonner que cet essai de nous

enrichir d'un nouveau genre ait été absolument malheureux. Mais cela ne prouve rien contre la pièce de M. Goldoni, qui m'a paru un bel ouvrage, et, ce qui n'est pas commun chez lui, un ouvrage bien écrit, autant qu'il m'a été possible d'en juger en l'entendant estropier par nos acteurs d'une manière révoltante.

— On a vu depuis quelques jours à l'Opéra un phénomène singulier : le grand Vestris, appelé par ses frères et par ses sœurs *lou Diou de la danse*, a été remplacé par un enfant de douze ans et demi dans les entrées de cette triste *Cinquantaine*[1] qu'on psalmodie actuellement sur le théâtre du Palais-Royal. Cet enfant a dansé avec la même précision, le même aplomb et presque la même force que le grand Vestris; et celui-ci n'a pas été humilié de se voir presque effacé par un enfant. C'est que cet enfant est non-seulement son élève, mais son fils; c'est le pur sang des dieux, conçu dans les chastes flancs de la grosse Terpsichore Allard, la première sauteuse du siècle si la superbe Allemagne n'avait produit cette sublime Heinel, qui est venue en France partager et même disputer les lauriers du grand Vestris. Celui-ci étant Florentin de naissance, la France n'est proprement que le théâtre de l'émulation de deux étrangers qui ont poussé le mécanisme de leur art à la dernière perfection. Aucun prêtre n'ayant béni l'union passagère du grand Vestris et de la grosse et brillante Allard, la naissance du petit Vestris n'a pu obtenir la sanction des lois; mais la nature, qui aime à consoler par ses faveurs des rigueurs de nos institutions, lui a prodigué ses dons les plus précieux en le douant des talents de son père et de sa mère à la fois. Le public, pour consacrer ce prodige, a appelé cet enfant *Vestrallard*. Jugez ce qu'un si heureux naturel a dû devenir sous la culture d'un père tendre et éclairé, à qui ce fils ressemble si parfaitement qu'en le voyant danser on croirait voir le grand Vestris à travers une lunette qui rapetisse et éloigne les objets ! Aussi le *Mercure de France* n'a-t-il pu se défendre de faire des compliments au père et à la mère sur le succès de leur rejeton; mais ce rejeton n'étant avoué ni par l'Église ni par la loi, les partisans des mœurs publiques ont crié à l'indécence, et l'on ne doute pas que le *Mercure*, à l'occasion

1. Pastorale en trois actes, paroles de Desfontaines, musique de La Borde, représentée le 13 août 1771.

de son compliment, ne soit repris par une censure de la Sorbonne, ou par un mandement de son proviseur, M. l'archevêque de Paris. Le début du petit Vestrallard sur le théâtre de l'Opéra nous a privés à la fois de la présence du père et de la mère, le père ayant cédé ses entrées à son fils, et la chaste mère n'ayant osé danser après lui, de peur de s'attirer des applaudissements capables d'effaroucher sa pudeur. Si tous les enfants que Mlle Allard a eus de différents pères naissent avec autant de talent que celui-ci, l'Opéra n'aura pas besoin d'autre pépinière pour remplacer, toujours avec avantage, les sujets que le temps et les révolutions théâtrales lui enlèvent.

— L'apothéose du patriarche de Ferney s'est faite ces jours passés chez Mlle Clairon avec beaucoup de pompe et de solennité. Il a passé par la tête de M. Marmontel de composer à la louange du phénix de Ferney une Ode dans laquelle ses divers talents, ses différents mérites et les services rendus à son siècle, à l'humanité et aux lettres, sont célébrés et recommandés à l'admiration et à la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité[1]. La postérité s'en acquittera de reste, les contemporains font un peu plus de façons pour payer ce tribut légitime : mais, après tout, aucun homme n'a jamais autant joui de sa gloire que M. de Voltaire. Il y a de très-belles choses dans l'Ode de M. Marmontel, autant que j'en ai pu juger après l'avoir entendue une fois ; elle m'a paru n'avoir d'autre défaut que celui d'une marche trop uniforme, ce qui la rend un peu longue et pesante.

Lorsque l'auteur eut achevé son Ode, il pria Mlle Clairon de la réciter à un petit nombre d'amis qu'elle rassembla chez elle. Cette actrice célèbre y consentit. Elle donne ordinairement à souper les mardis. Personne n'était prévenu. La compagnie se rassemble chez elle. Elle ne paraît point et se fait excuser, sous prétexte qu'il lui est survenu une affaire indispensable, mais ne tardera pas à paraître. Lorsque tout le monde est arrivé, on prie l'assemblée de passer dans une autre pièce. Là, deux rideaux s'ouvrent. On voit le buste de M. de Voltaire placé sur un autel. A côté, Mlle Clairon, habillée en prêtresse, commence l'apothéose en posant une couronne de laurier sur sa tête, et en s'écriant,

1. Voir cette *Ode à la louange de Voltaire*, t. VII, p. 160 des *Œuvres de Marmontel*, édit. Belin. (T.)

avec cette voix noble et harmonieuse que nous avons tant de fois applaudie au théâtre :

Tu le poursuis jusqu'à la tombe,
Noire Envie, et pour l'admirer,
Tu dis : Attendons qu'il succombe
Et qu'il vienne enfin d'expirer...

Elle récite ainsi l'Ode tout entière. Son succès fut égal à la surprise des témoins d'un spectacle aussi inattendu. Je trouvai Mlle Clairon dans une maison quelques jours après. Elle eut la complaisance de nous répéter ce petit spectacle au jour, sans autel et sans buste. M. de La Harpe, l'un des spectateurs de l'apothéose, fut chargé d'en rendre compte à M. de Voltaire, et eut la permission de lui envoyer une demi-douzaine de strophes de cette Ode. Cet hommage a fait un sensible plaisir au patriarche, comme vous pouvez penser. Il a fait des vers pour Mlle Clairon, que je vais transcrire. Ils sont bien jolis pour un jeune homme qui est dans sa soixante-dix-neuvième année, et ils m'ont fait un plaisir d'autant plus grand que ce jeune homme avait donné depuis quelque temps des signes de caducité. Mais le voilà retrouvé tel que nous l'avons toujours connu, l'arbitre des grâces et du charme. Il a répondu à M. de La Harpe :

« La maison de Mlle Clairon est donc devenue le temple de la gloire? C'est à elle à donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement. Je suis un peu entouré de cyprès. On ne peut pas plus mal prendre son temps pour être malade... Je vais pourtant me secouer et écrire au grand prêtre et à la grande prêtresse...[1]. »

VERS A MADEMOISELLE CLAIRON.

Les talents, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très-assidus :
Car chacun aime sa patrie.
Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie,
Dont je suis encor tout confus :

1. Ces phrases sont extraites d'une lettre de Voltaire à La Harpe qui se trouve dans sa *Correspondance générale* à la date du 29 septembre 1772. (T.)

Les plus beaux moments de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai point vus!
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous :
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage.

— La révolution mémorable arrivée en Suède a aussi réveillé la verve du patriarche[1]. Il vient de la chanter dans des vers adressés à Sa Majesté suédoise, mais qui n'ont pas paru aussi heureux que ceux qu'il a faits pour la prêtresse Clairon. Je vais transcrire la lettre qu'il a adressée à M. le comte de Lewenhaupt, maréchal de camp au service de France, dont le père eut la tête tranchée en Suède pour n'avoir pas été heureux contre les Russes.

« Ferney, le 21 septembre 1772.

« Monsieur, il y avait longtemps que j'étais *Chapeau*, mais la tête m'a tourné de joie et d'admiration. Elle est tellement tournée, que je vous envoie les mauvais vers qui m'échappèrent au premier bruit qui me vint de la révolution. Je vous prie de me les pardonner. Le zèle n'est pas toujours éloquent; mais ce qui part du cœur a des droits à l'indulgence. Agréez mes compliments sur les trois Gustave, et les assurances du tendre respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

« *Signé :* VOLTAIRE. »

La reconnaissance attache le patriarche depuis longtemps au troisième Gustave. Ce prince, si la mort du roi son père n'avait interrompu le cours de ses voyages, comptait honorer de sa visite l'asile de Ferney. Pendant son séjour en France, Gustave parla toujours avec la plus grande admiration de M. de Voltaire; et M. le maréchal de Broglie ayant un jour, à table, traité le patriarche d'homme dangereux, d'empoisonneur, de corrupteur,

1. Cette révolution, concertée secrètement avec la France, fut opérée le 19 août 1772 par Gustave III, qui fit mettre en arrestation les principaux sénateurs de la faction des *bonnets*, et qui rétablit la Constitution telle qu'elle était avant 1680. Voltaire adressa à cette occasion au roi de Suède l'épître

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave, etc. (T.)

Gustave prit sa défense avec tant de succès et de vivacité que M. le maréchal fut obligé de battre en retraite.

Je me rappelle que lorsque M. le comte de Scheffer l'aîné était ministre de Suède en France, il y a dix-huit ou vingt ans, il traita souvent l'*Histoire de Charles XII*, de M. de Voltaire, de roman rempli de faits faux, sans jamais en particulier pouvoir en attaquer un seul qui fût de quelque importance. Il fut aussi fort choqué de la prédilection que M. de Montesquieu marquait dans son *Esprit des lois* pour la constitution anglaise : il prétendait que celle de la Suède lui était très-supérieure, et qu'elle était, en fait de gouvernement, l'ouvrage le plus parfait qui fût jamais sorti des mains des hommes. Dans ce temps-là, un fermier général, feu M. Dupin, très-blessé de ce que Montesquieu avait osé parler de la finance avec irrévérence, composa une *Réfutation* en forme *de l'Esprit des lois*[1], à laquelle travailla conjointement M. de Scheffer, qui était lié d'amitié avec M. Dupin. Je crois que le chapitre du gouvernement d'Angleterre fut mis en poussière, et la constitution de la Suède portée aux nues. Cette *Réfutation* fut achevée et imprimée, et ensuite supprimée après de mûres réflexions du fermier général, auteur réfutant.

LETTRE DE M. LE COMTE HESSENSTEIN

A MADAME GEOFFRIN.

« De Stockholm, le 21 août 1772.

« Vous serez bien surprise, ma chère maman, de ce que vous apprendrez de moi par cet ordinaire. Je vous envoie ma lettre au roi, qui contient les raisons de ma conduite.

« J'ai toujours désiré des corrections à notre constitution, et l'augmentation du pouvoir royal; mais j'ai cru que ces corrections devaient se faire par les états, pour pouvoir être stables; j'ai craint l'exemple des gardes prétoriennes.

« Le roi ne m'envoya sa lettre que lorsque la révolution était presque achevée, et je la reçus au moment où, par pure tendresse pour lui, je prêchais devant mes amis que c'étaient ses ennemis qui répandaient ces bruits d'émeute. Mon premier mouvement fut de me jeter dans l'île de l'Amirauté, et de m'y défen-

1. Voir précédemment t. VIII, page 311 et note.

dre; elle n'était pas encore occupée; mais je loue le ciel d'en avoir trouvé le chemin barré. Du reste, le roi me comble de bontés; il a ulcéré mon cœur, et il a la grandeur d'âme d'en convenir.

« Adieu, ma chère maman; je me mets à vos pieds. Aimez-moi toujours, et montrez ces deux lettres à ceux qui voudront bien s'intéresser à moi. »

COPIE DE LA LETTRE AU ROI DE SUÈDE.

« Sire, les bontés dont Votre Majesté m'a toujours honoré m'avaient pénétré de la plus vive reconnaissance, et me plongent en ce moment-ci dans le plus grand désespoir. J'ai été obligé, sire, de vous désobéir, parce que j'ai cru que les états seuls pouvaient lever le serment que je leur avais fait, et parce que je ne voulais pas servir d'instrument au pouvoir arbitraire que j'ai en horreur, et que je croyais devoir être une suite de cette révolution. Vous avez eu, sire, ce pouvoir arbitraire entre vos mains pendant deux jours; mais vous venez de rendre la liberté à la nation : action qui n'a presque point d'exemple, et que je ne pouvais prévoir, malgré l'opinion que j'ai toujours eue de vos grandes qualités; c'est donc en bonne conscience que je reporte mon hommage aux pieds de Votre Majesté. Mais, sire, permettez qu'après avoir parlé à mon roi, je m'adresse à mon ami : ce terme, de la part d'un sujet, ne doit pas choquer les oreilles de Gustave. Vous avez outragé mon cœur. Un mot m'eût fait voler à vos côtés. Il y a eu un complot contre votre personne, et vous ne me le dites point. Je ne l'ai appris qu'hier au soir. Dans la lettre dont vous m'avez honoré, vous ne me donnez d'autre motif que de rétablir la constitution de Gustave-Adolphe, adaptée au temps présent; ce pouvait être celle de Charles XI. Cela m'a fait prendre le parti que j'ai pris. Il ne m'en reste plus qu'un second, c'est de remettre mes emplois. La plume me tombe des mains. »

— L'Académie française célèbre tous les ans la fête du roi dans la chapelle du Louvre, par une messe en musique, pendant laquelle le Panégyrique de saint Louis est prononcé. Le lendemain, le prédicateur et son sermon sont oubliés. Cette année, le Panégyrique de saint Louis a eu un succès marqué; il a été prononcé par M. l'abbé Maury, chanoine vicaire général et official de

Lombez. Il a été reçu avec applaudissements, c'est-à-dire qu'on a claqué des mains dans la chapelle du Louvre comme dans une salle de théâtre; et ce succès ne s'est pas démenti à l'impression. L'Académie s'est même crue obligée, pour constater un succès si extraordinaire par une démarche extraordinaire, d'écrire à M. le cardinal de La Roche-Aymon, chargé de la feuille des bénéfices, pour lui recommander l'orateur sacré; et ce prélat, ayant égard à la lettre de l'Académie, vient de donner une abbaye à M. l'abbé Maury. Son *Panégyrique de saint Louis* est un morceau bien écrit. L'orateur a du style, de la facilité, de la noblesse. Il n'en est pas moins vrai que le règne des orateurs sacrés est passé, et qu'il faut plaindre ceux qui embrassent la profession évangélique.

C'est un plaisir de voir comment MM. les orateurs sacrés se tourmentent pour traiter, dans le Panégyrique de saint Louis, le chapitre des croisades. Il est évident que ce sujet est superbe pour un orateur vraiment chrétien. Quoi de plus beau pour la poésie, pour l'éloquence sacrée, que ce saint enthousiasme qui saisit tous les princes chrétiens, toute cette noblesse guerrière et fidèle, pour arracher aux infidèles les lieux qui ont été le théâtre du mystère incompréhensible et consolant de la rédemption? Jamais guerre fut-elle entreprise pour un motif plus noble, plus auguste et d'un plus grand caractère! Et si elle a entraîné des désordres, des excès, des humiliations, l'orateur n'est-il pas en droit de les faire disparaître sous le sceau de la grandeur qu'elle inspire à la religion? Il est vrai que la philosophie envisage ces saintes entreprises d'un autre œil et d'une manière plus conforme à la saine raison; mais c'est le comble de l'extravagance de nos orateurs sacrés de vouloir être moitié philosophes et moitié chrétiens, de condamner les croisades et d'en faire un sujet d'admiration pour le saint dont ils prononcent le panégyrique. Il faut voir comme M. l'abbé Maury s'est tourmenté pour traiter ce morceau dans un goût nouveau. On a beaucoup vanté l'art avec lequel il s'en est tiré; son morceau sur les croisades est, sans difficulté, ce que j'aime le moins de son sermon. Qu'on expose à un peuple grossier et agreste, nouvellement converti au christianisme, les vertus et la piété de saint Louis comme un modèle, à la bonne heure; mais qu'aux esprits cultivés, à une assemblée éclairée, on représente saint Louis comme un grand roi, comme un homme supérieur à son siècle, comme un législa-

teur de génie, comme un héros digne de l'admiration et de la reconnaissance de tous les siècles, c'est, je crois, se moquer un peu de nous. Quel cas voulez-vous que je fasse d'un roi qu'on eut toute la peine du monde d'empêcher de se faire dominicain? Lisez les *Établissements de saint Louis*, et vous verrez quel beau siècle c'était que le sien, et quelle sagesse déplorable l'inspirait dans la rédaction de ses lois. M. l'abbé Maury insiste beaucoup sur ce que, sous les règnes suivants, les peuples demandaient dans toutes les occasions les *Établissements de saint Louis:* mais pour avoir été réduits à des excès de malheur, il ne s'ensuit pas que saint Louis ait été un législateur éclairé et sage, et au-dessus de son siècle. C'était un bon homme qui voulait l'ordre, qui remédiait aux abus comme il l'entendait, qui ne manquait pas de fermeté dans l'occasion, mais bien de lumière et de raison, et qui, supérieur à la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs, était, en tout, bien au niveau de son siècle barbare.

M. l'abbé Maury a fini l'éloge de Blanche, mère de saint Louis, par ces mots : « Cette illustre régente mourut de chagrin d'avoir fait pendre deux malheureux croisés qui publièrent les premiers que saint Louis avait été fait prisonnier à la Massoure. » Quelle belle âme de s'occuper de ceux qu'on a fait pendre trop vite! et quel beau siècle que celui où l'on pend les gens parce qu'ils ont vu un roi se rendre prisonnier! Je suis fort aise des succès de M. l'abbé Maury, du bénéfice qu'ils lui ont procuré; et je conviens que son panégyrique est hypothétiquement et comparativement très-beau, que son style prouvera toujours qu'il a écrit dans un siècle éclairé et délicat, et qu'il a lui-même l'esprit cultivé; mais quant aux panégyriques, voici comme il m'en faut (je viens de lire celui-ci tout simplement dans les gazettes) : « Catherine II assiste au service solennel qu'on célèbre tous les ans en mémoire de ceux qui ont perdu la vie en défendant la patrie. Les membres de l'amirauté reçoivent leur souveraine à l'entrée de l'église, et mettent à ses pieds les trophées que les flottes impériales ont remportés dans les différents combats de mer, dont les succès paraîtront aussi fabuleux un jour que le plan de toute cette guerre maritime. L'impératrice se saisit du bastrata ou principal pavillon turc, s'avance avec ce pavillon vers le tombeau de Pierre le Grand, y dépose ce trophée comme un monument dû au créateur

de la marine russe. » Voilà comme il faut prononcer le panégyrique des héros ; mais il faut que l'orateur ait l'âme aussi sublime que le héros, et qu'il soit sûr que les siècles lui décerneront les mêmes tributs et les mêmes hommages. Il n'appartient qu'à Catherine de louer Pierre, comme il n'appartient qu'à un grand vicaire ou à un official de louer un roi qui disait son bréviaire avec l'exactitude d'un moine.

M. l'abbé Maury a publié presque en même temps des *Réflexions sur les sermons nouveaux de M. Bossuet.* Ces Réflexions sont pleines d'enthousiasme et d'exagération, et par conséquent n'apprennent rien, si ce n'est que l'abbé Maury est pénétré d'admiration pour les talents du grand Bossuet, soit que cette admiration soit sincère, soit qu'il la regarde comme un moyen de faire son chemin dans la carrière où le sort l'a jeté. Bossuet est sans doute un homme à citer parmi les écrivains qui ont illustré le règne de Louis XIV ; mais sa gloire périra et ne pourra résister aux efforts des siècles. Car *amen, amen, dico vobis,* ce n'est ni par la controverse, ni par un tableau rapidement tracé d'un peuple barbare et malpropre tel que les Juifs, ni par des sermons, ni par des oraisons funèbres, que vous convaincrez le temps et que vous vous assurerez l'admiration constante de la postérité : car si Cicéron ne nous avait laissé que de tels monuments de son génie, qui diable se soucierait aujourd'hui de le lire?

— M. Gilbert a donné, il y a quelque temps, un *Début poétique*[1] qui n'a été lu de personne. Cette année, il a voulu concourir pour le prix de poésie, en envoyant à l'Académie française une pièce de vers intitulée *le Génie aux prises avec la Fortune, ou le Poëte malheureux.* Cette pièce contient sa propre histoire. Son père, honnête laboureur, lui avait prédit que son funeste penchant pour la rime le mènerait tout droit à l'hôpital. Il n'a pas voulu croire ce bon père, il l'a laissé mourir seul ; il est venu rimer à Paris et y mourir de faim, et il s'en prend comme de raison à son siècle. Cette pièce n'est pas précisément dépourvue de toute espèce de talent ; mais elle ne porte pas non plus des signes assez certains pour faire concevoir de grandes espérances de M. Gilbert. L'Académie, comme on sait, a réservé le prix et n'a jugé aucune pièce envoyée au concours digne de le remporter.

1. Voir tome IX, p. 322.

Cela a donné de l'humeur à M. Gilbert, qui fait entendre qu'il croit sa pièce bien aussi bonne pour le moins que celle de M. de La Harpe, que l'Académie couronna l'année passée. Il ne se gêne, dans sa préface, ni sur M. de La Harpe, ni sur l'Académie française. Apparemment qu'il renonce à être loué dans le *Mercure*, et qu'il n'aspire pas au prix de l'année prochaine. Il assure que s'il met son bonnet de travers, il prouvera que M. de Voltaire est pour la poésie française ce que Sénèque fut pour l'éloquence latine. Il a tort : M. de Voltaire pourrait mettre le génie hors de cour et de procès avec la fortune, et donner du pain à M. Gilbert; ce ne serait pas le premier poëte qu'il aurait nourri : il ne fallait donc pas l'insulter.

15 octobre 1772.

Le patriarche a fait imprimer sa petite Ode séculaire du massacre de la Saint-Barthélemy, à la suite d'un morceau de dix pages qu'il vient de faire sur le procès de Mlle Camp. Ce procès a été un des scandales de cette année. On sait que le vicomte de Bombelles, jeune homme de condition, mais pauvre, après avoir été élevé à l'École royale militaire, est entré au service et a signalé ses premières années par une suite de bassesses. La plus coupable, comme la plus éclatante, est celle dont Mlle Camp vient d'être la victime. Le jeune Bombelles, dans un séjour qu'il fit à Montauban, se lia avec la famille de cette infortunée, se dit protestant, épousa Mlle Camp suivant le rite de l'Église protestante, c'est-à-dire sans y employer un prêtre catholique, en eut un enfant; et, après avoir vécu publiquement en état de mariage, à Montauban, pendant plusieurs années, après avoir dissipé sa dot, après avoir été conduit par ses désordres et par ses dettes au For-l'Évêque, il en sortit pour épouser à Paris une autre femme en face d'Église, en traitant son union avec Mlle Camp de concubinage. La législation atroce établie sur le protestantisme par Louis XIV, à l'instigation de la dévote Maintenon, à la honte éternelle de la France, seconda merveilleusement la conduite de M. de Bombelles, qui, dans d'autres pays policés, l'aurait mené droit aux galères et peut-être à l'échafaud.

Suivant la jurisprudence introduite par le sage et équitable Louis XIV, il n'y a point de protestants en France, et comme on

n'en compte pas moins de près de trois millions, tous ceux qui observent en s'épousant les usages de leur Église, sans faire bénir leur mariage par un prêtre catholique, sont bien regardés comme mari et femme, vivent et meurent ainsi, laissant leur succession à leurs enfants ; mais dès que leur mariage est attaqué en justice, il est déclaré nul ; leurs enfants deviennent bâtards, et le premier parent collatéral qui se sent assez de courage pour entamer un procès aussi infâme est sûr de dépouiller les enfants de l'héritage légitime de leurs pères. Ce n'est pas un petit éloge des mœurs publiques de la nation que d'observer combien, depuis près de cent ans que cette jurisprudence infâme existe, il y a eu peu de procès de ce genre portés devant les tribunaux, et qu'en général les enfants, malgré une loi atroce et dans un siècle où la cupidité a si peu connu le frein de l'honneur, n'en ont pas moins tranquillement recueilli la succession paternelle. C'est en conformité de ces mêmes principes que le mariage du jeune Bombelles avec Mlle Camp a été déclaré nul par un arrêt du nouveau parlement, qui a non-seulement adjugé des dommages et intérêts payables par un homme qui n'a pas un sou vaillant, mais osé encore, par une barbarie insigne et nouvelle, comme si cette épouse malheureuse n'était pas assez à plaindre, ordonner, sans compétence et contre le droit naturel, que son enfant, jeune fille de quatre à cinq ans, lui serait arrachée pour être élevée dans un couvent. On dit que cet arrêté a été dicté et rédigé à l'archevêché, et cette dernière clause ne permet pas d'en douter.

On sent combien ce procès était digne d'être discuté par l'avocat général du genre humain, et qu'il était bien de la compétence de celui de Ferney; mais, par une fatalité qui n'est pas inexplicable, la cause de Mlle Camp a été mieux défendue par l'avocat Linguet, dont le caractère moral est si fort décrié, que par le défenseur de la famille Calas. C'est que ce défenseur, dont toutes les lignes devraient être tracées pour l'immortalité, se trouve atteint et convaincu depuis quelque temps d'une singulière lâcheté, d'une pusillanimité impardonnable. Il bravait l'ancien Parlement, en s'exposant plus d'une fois avec courage à son ressentiment ; non-seulement il ménage le nouveau, mais il porte la bassesse jusqu'à s'en faire le panégyriste, dans la crainte d'en être persécuté sur le bord de sa tombe. Ah ! sei-

gneur patriarche, il était plus pardonnable à Horace de louer son bienfaiteur Octave, malgré ses crimes, qu'à vous de justifier, sans aucun motif honnête, un arrêt abominable. Que ne vous taisez-vous, quand vous ne pouvez ou ne voulez pas sacrifier à la vérité? Personne ne vous demandait votre avis sur le procès scandaleux d'un mauvais sujet avec une fille honnête et abusée; pourquoi donc accorder à Linguet l'avantage d'avoir été plus éloquent que vous en faveur de l'innocence? Se mettre en parallèle avec Linguet, et lui laisser l'avantage, quand on a été soixante années de suite le défenseur de l'humanité!

Le patriarche débute par dire que la loi commande, que le magistrat prononce, et que le public, dont l'arrêt est inutile pour l'exécution des lois, mais irrévocable au tribunal de l'équité naturelle, décide en dernier ressort; sa voix se fait entendre à la dernière postérité. Ce juge suprême, continue-t-il, quoique sans pouvoir, et dont au fond tous les tribunaux ambitionnent le suffrage, a consacré l'arrêt du nouveau parlement de Paris porté entre le vicomte de Bombelles et la demoiselle Camp. Et c'est M. de Voltaire qui ose imprimer que le public a consacré cet arrêt par son approbation! Il n'a pas osé ajouter ce dernier mot, comme si sa plume, en tout temps consacrée à la défense de la vérité, se fût refusée à cette lâcheté, et eût préféré de laisser la phrase imparfaite. Vous vous trompez, monsieur, le public a été fort éloigné de consacrer cet arrêt; ou plutôt vous calomniez gratuitement ce public dont vous ne connaissez que trop les véritables dispositions; ce public a été indigné de l'arrêt prononcé dans la cause de Mlle Camp. On sait bien que les juges ne sont pas maîtres de la loi, qu'ils ne peuvent que prononcer conformément aux lois qui subsistent. On s'attendait bien, en conséquence, à voir déclarer nul le mariage de Mlle Camp, dès que ce mariage était devenu la matière d'un procès. On ne savait nul gré aux juges d'adjuger à la partie lésée des dommages et intérêts que la partie coupable était hors d'état de payer. Mais où était la nécessité d'arracher à une mère sa fille qu'un arrêt cruel fondé sur une loi barbare venait de priver, encore au berceau, de son état civil? Quelle raison, quel prétexte pouvait-on alléguer pour publier cette violence plus digne d'une horde de brigands que d'un corps de magistrature? D'ailleurs, était-ce assez de s'en tenir à une loi barbare pour perdre

l'innocence, et qu'a de commun la validité ou l'invalidité du mariage des protestants avec le crime du vicomte de Bombelles? Ne fallait-il pas que le glaive de la justice sévît contre ce crime, pour effrayer tous les lâches qui oseraient abuser l'innocence et la bonne foi avec la même bassesse? Quoi! parce que la législation établie refuse la validité aux mariages bénis par des ministres protestants, et réduit par conséquent les protestants de France à la cruelle alternative ou de faire des actes de faux, en se disant catholiques pour un temps, afin d'obtenir, moyennant de l'argent, un billet de confession et la bénédiction nuptiale d'un prêtre de l'Église romaine, ou de s'en rapporter à leur probité et leur bonne foi en se passant de la sanction des lois, il sera permis à un jeune audacieux d'abuser une famille honnête, de se dire protestant, de célébrer son mariage suivant toutes les cérémonies de l'Église protestante; d'abandonner ensuite au bout de quelque temps sa femme, après lui avoir fait porter longtemps son nom, dans une ville siége d'un évêque et d'un intendant; d'en épouser une autre, et de traduire sa première femme devant les tribunaux comme une concubine? Et les tribunaux ne puniront pas cet enchaînement de crimes; ne statueront rien à cet égard? Au lieu d'envoyer le coupable aux galères après l'avoir dégradé de noblesse, peine trop douce pour ces forfaits, ils se contenteront de le condamner à des dommages-intérêts, qu'il ne payera de sa vie? Allez, monsieur de Voltaire, quoique nous soyons bien dégradés, c'est insulter à notre misère que de dire que de pareils arrêts sont consacrés par le public. Si le public eût été consulté, M. de Bombelles aurait été pendu comme atteint et convaincu de la plus lâche des séductions. Au reste, la partie de l'arrêt qui ordonne d'enlever la mère à sa fille n'a pas encore été mise à exécution, et ne le sera vraisemblablement pas; puisque la mère ne veut pas s'y soumettre de bonne grâce, on rougira peut-être d'employer la violence contre une victime déjà si cruellement traitée. Cette victime a trouvé un soutien et un défenseur : M. Vanrobais, vieillard de plus de soixante-dix ans, a épousé Mlle Camp ces jours passés, à la chapelle royale de Suède, et lui a assuré un sort et un nom plus honnête que celui à qui son infâme époux a imprimé une tache ineffaçable. On sait que MM. Vanrobais sont étrangers, et qu'en faisant en France ces

beaux établissements de manufactures en drap qui sont à Abbeville, en Picardie, ils se sont réservé, non-seulement le libre exercice de leur religion, mais même le droit d'avoir un chapelain et une chapelle à leur usage.

— Le radotage du patriarche sur le scandaleux procès de M. de Morangiès est moins coupable, mais n'est pas moins singulier. Il vient de publier de *Nouvelles Probabilités en fait de justice dans l'affaire d'un maréchal de camp et de quelques citoyens de Paris*. Ces Nouvelles Probabilités ne sont pas mieux raisonnées que les premières, et le patriarche a le malheur d'avoir encore le public contre lui dans cette affaire, qui, si l'on en croit les bruits qui courent, prend une mauvaise tournure pour son maréchal de camp. Il paraît lui-même craindre un arrêt défavorable, et il a l'air de vouloir capituler avec le public en lui insinuant qu'on peut perdre un tel procès par quelque défaut de forme, sans que l'honneur soit compromis. Celui de M. Morangiès sera furieusement compromis auprès de moi, malgré son avocat, si sa partie adverse n'est pas pendue de cette aventure.

— Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville, ancien maître de musique de la chapelle du roi, est mort ces jours derniers à Belleville, près de Paris[1]. Il était Gascon, et s'était fait dans sa jeunesse une réputation comme joueur de violon, en jouant au concert spirituel de petits airs de guinguette qui transportaient le public de Paris, et qu'on n'aurait pas écoutés dans les tavernes en d'autres pays. Il composa ensuite des motets, c'est-à-dire qu'il mit en musique des versets de plusieurs psaumes en latin. Il fit aussi plusieurs opéras français qui eurent tous une vogue passagère, parce que l'auteur était souple, intrigant et par conséquent très-protégé. On cherchait à élever la réputation de Mondonville sur les ruines de celle de Rameau, dont le caractère dur et brutal choquait à tout moment ceux qui ont besoin de protéger, et qui avait surtout à l'Opéra une cabale puissante contre lui. Le commun et le trivial sont la marque caractéristique de la musique de Mondonville. Dans ses motets, on trouve des chœurs d'un grand effet, mais ce qu'on appelle récit est presque toujours plat, mesquin et misérable : cependant un bon Français ne parle jamais de ces motets sans le plus profond respect.

1. Mondonville mourut le 8 octobre 1772 ; il était né le 24 décembre 1715. (T.)

Ce fut Mondonville qui fit perdre aux partisans de la musique italienne et des Bouffons le champ de bataille à l'Opéra, il y a tout juste vingt ans. Une mauvaise troupe de Bouffons d'Italie avait fait tomber successivement avec ses intermèdes tous les opéras français qu'on avait exposés à l'admiration publique. Le péril était instant; encore une chute, et c'en était fait peut-être du théâtre de l'Académie royale de musique. C'est dans cette conjoncture délicate et dangereuse que Mondonville risqua son opéra de *Titon et l'Aurore*, ouvrage plat et misérable s'il en fut jamais, mais que la Providence divine, dont les décrets sont impénétrables, choisit pour bannir de l'Opéra de Paris le génie de Pergolèse et de tant d'autres grands hommes d'Italie. On négocia d'abord avec *le Coin de la reine :* on appelait ainsi les partisans de la musique italienne, parce qu'ils s'assemblaient à l'Opéra dans le parterre sous la loge de la reine. Ce coin était alors fort à la mode, et composé de tout ce que la nation avait de plus célèbre dans les lettres et dans les arts, et de plus aimable parmi les gens du monde. Les émissaires de Mondonville venaient en suppliants. Ils assuraient le Coin du profond respect de l'auteur pour ses oracles, et de l'admiration sincère qu'il avait pour la musique italienne. Ils promettaient en son nom et juraient dans son âme que si le Coin voulait bien laisser réussir *Titon et l'Aurore*, sa première marque de reconnaissance serait de composer un opéra dans le goût italien : le pauvre diable de Mondonville aurait été fort embarrassé d'être pris au mot; il ne composait que dans le goût plat. Cette négociation amusa longtemps le Coin, qui était composé de fanatiques de bonne foi et de néophytes aussi zélés que Polyeucte, toujours près d'abattre les idoles de l'ancienne religion, et de fanatiques gens d'esprit, passionnés à la vérité pour la musique italienne, mais prenant tout gaiement, et préférant un quart d'heure de bonne humeur à toutes les extases du monde. Le Coin se forma plus d'une fois en grand comité sur la requête de Mondonville, tantôt sous la présidence de d'Alembert, tantôt sous celle de l'abbé de Canaye. Il y eut des avis très motivés. Les uns étaient disposés à accorder au suppliant sa demande, sans tirer à conséquence; les autres opinaient pour une chute complète, pure et simple, comme si elle eût dépendu de leur avis. Mondonville, en négociant avec le Coin, ne perdit pas de vue ses autres ressources. Il se fit un puissant

parti à Versailles, où sa souplesse et ses intrigues lui avaient procuré beaucoup de protecteurs. Il leur persuada que c'était moins son affaire que celle de la nation. Le patriotisme se réveilla. Mme de Pompadour crut la musique française en danger, et frémit. On résolut de faire réussir l'opéra de *Titon et l'Aurore*, à quelque prix que ce fût. Toute la maison du roi fut commandée. Le jour de la première représentation, dès midi, *le Coin de la reine* fut occupé par MM. les gendarmes de la garde du roi ; MM. les chevau-légers et les mousquetaires remplissaient le reste du parterre. Lorsque MM. du Coin arrivèrent pour prendre leurs places, ils ne purent en approcher et furent obligés de se disperser dans les corridors et au paradis, où, sans rien voir, ils furent témoins des applaudissements les plus bruyants qu'on eût jamais prodigués à une première représentation. Un courrier fut dépêché à Choisy, où était le roi, pour porter la nouvelle du succès. Notre défaite fut complète; on osa bientôt aller plus loin, et congédier la troupe de Bouffons, source de tant de discorde; et cela se fit si heureusement qu'on n'a pas entendu chanter une seule fois depuis sur le théâtre du Palais-Royal, et qu'on y crie jusqu'à ce jour avec une force de poumons que le patriotisme national peut seul endurer. J'avais proposé alors humblement au Coin de signaler notre attachement pour la bonne musique à la dernière représentation des Bouffons, de louer les deux premières loges de chaque côté, de nous y rendre tous en grands manteaux de deuil, en pleureuses, en cheveux épars, en chapeaux rabattus et garnis de longs crêpes; de garder un profond silence, convenable à notre triste situation, et de nous borner à nous saluer réciproquement de la manière la plus lugubre et avec des révérences aussi allongées que nos visages. Ce projet de rendre les derniers devoirs aux malheureux objets de notre passion fut rejeté, de peur que tout le convoi funèbre ne fût prié d'aller achever les obsèques à la paroisse de la Bastille.

Mondonville, malgré tous ses succès passagers, n'a jamais été regardé par les amateurs de la musique française que comme un mauvais faiseur d'opéras. Ceux qui savent ce que c'est que la musique, et que les hommes du plus grand génie ont obtenu de grands succès en Europe, mais rarement la fortune, jugeront en quel état cet art est en France, quand ils sauront que les Rebel,

les Francœur, les Mondonville, les Dauvergne, sont parvenus à se faire un état de vingt ou trente mille livres de rente: aucun de ces grands maîtres n'aurait jamais réussi à gagner cent écus par an en aucun autre pays.

— Mlle Colombe, Vénitienne, mais vraisemblablement élevée en France, a débuté depuis peu avec le plus grand succès sur le théâtre de la Comédie-Italienne, dans les rôles de Mme Laruette. Cette actrice dansait autrefois dans les ballets de la Comédie-Italienne, et s'était fait remarquer par sa beauté. Un Anglais, milord Mazarin, en devint éperdument amoureux, et voulut l'enlever. Ce danger fit quitter le théâtre à la jeune et belle Colombe. Ses parents la menèrent en province, où elle se perfectionna dans le jeu et dans le chant sur plusieurs théâtres. Son début a été des plus brillants. Tous nos auteurs, tant poëtes que musiciens, la regardent comme un sujet de la plus grande espérance. Elle n'est pas, à ce qu'il paraît, de la première jeunesse; elle a du moins l'air d'avoir environ trente ans. Elle n'a d'autre défaut que trop de noblesse et trop de beauté pour le caractère des rôles de l'opéra-comique; son port, sa démarche, son maintien, sont ceux d'une reine, d'une princesse, plutôt que ceux d'une Sophie, d'une Rose, d'une Colette. Son regard auguste, noble et tendre, ses grands yeux, les plus beaux du monde, sembleraient plutôt l'appeler à la tragédie. Son jeu est tant soit peu maniéré, mais de cette manière qui plaît encore lors même qu'on la condamne, et que de bons conseils pourront aisément corriger. Elle a une voix charmante et un goût de chant excellent, plein de cette grâce, de cette douceur, de cette facilité qu'on n'a jamais su sentir en France. Aussi le seul reproche que les fins connaisseurs font à Mlle Colombe, c'est de ne pas assez prononcer. Que le diable les emporte! Quand ils ne voient pas des poumons enflés comme des ballons, ils ne pensent pas qu'on ait formé un son. Pour moi, c'est sans contredit la première, et peut-être la dernière fois que j'ai entendu chanter sur un théâtre de Paris avec ce charme et cette grâce qui produisent le ravissement: je dis la dernière fois, parce que je ne doute pas qu'on ne conseille à Mlle Colombe, très-sérieusement et de très-bonne foi, de forcer sa voix; et comme il est plus aisé de se conformer au goût public que de le corriger, Mlle Colombe prendra le parti le plus aisé. Je ne doute pas que cette actrice ne soit reçue; mais, dès

qu'elle sera au théâtre, elle aura beaucoup d'ennemis parmi ses camarades. Toutes les actrices seront jalouses d'elle, et, en vertu de leur droit d'ancienneté, elles l'empêcheront de jouer tant qu'elles pourront.

— On assure que le drame intitulé *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, est de M. Mercier, auteur de tant de drames romanesques en prose dont aucun n'a pu obtenir les honneurs du théâtre. Je crois que celui-ci, sans être un ouvrage de génie, serait sûr de son succès s'il pouvait être récité au public de Paris assemblé, et je le trouve très supérieur à cet *Honnête Criminel* de M. Fenouillot de Falbaire, que la faveur publique a si bien accueilli, il y a quelques années, à cause de son sujet. D'ailleurs, il serait bien édifiant de voir sur le théâtre des Tuileries ce qu'on ne voit en aucun lieu de la France, un prélat humain, doux, et en qui la lumière naturelle est encore assez pure pour lui persuader qu'il est affreux de vouloir amener les autres à notre opinion par le feu et par le sang. Je crois qu'on serait venu de tous les coins du royaume pour voir un oiseau si rare. J'espère que les théâtres du Nord l'exposeront à l'admiration publique.

— On a fait depuis quelque temps plusieurs gravures en caricature, pour se moquer des coiffures à la mode qui, à force d'être surmontées de boucles et de pompons, sont parvenues à une hauteur démesurée. Plusieurs de ces caricatures sont d'une invention assez grotesque, comme celle où l'on voit le friseur grimpé sur une échelle fort haute pour pouvoir passer les boucles supérieures de la coiffure d'une dame assise devant sa toilette. Mais, à force de multiplier et de varier ces caricatures, on en a fait de très-plates. Quoi qu'il en soit, si cette espèce de satire ne rabaisse pas immédiatement la manière de se coiffer, elle empêchera à coup sûr les coiffures de nos dames et de nos agréables de monter davantage, et c'est quelque chose. La foire Saint-Ovide, qui se tient en septembre et qui était autrefois sur la place Vendôme, a été transférée l'année dernière sur la place de Louis XV pour favoriser le Colisée. Cette translation a fait un tort considérable aux marchands et aux entrepreneurs des différents spectacles de la foire. Un limonadier, en usage de tenir un grand café pendant cette foire, s'est avisé cette année d'un moyen nouveau pour attirer le public dans sa boutique. Il a fait coiffer tous les jours ses musiciens, racleurs de violon, de basse, chanteurs et

chanteuses en caricature, avec d'énormes coiffures qui touchaient au plafond. Mais le grand succès de cette imagination a fait la ruine de l'inventeur. Le public s'est porté en foule dans ce café pour voir cette polissonnerie. On s'y est étouffé. Faute de place, et à force de tumulte, personne n'a pu demander ni prendre le moindre rafraîchissement. Les verres, les vitres, les tables, les siéges, tout a été brisé et abîmé, et le malavisé limonadier forcé de demander une garde à la police pour prévenir la funeste affluence du public.

NOVEMBRE.

Paris, 1er novembre 1772.

L'empereur Joseph II ayant été se promener dans le Prater, sans suite et seul, comme il lui arrive souvent, rencontra une jeune personne qui ne le connaissait pas et qui lui parut affligée. Je crois même qu'elle se plaignit de son sort avec assez d'amertume, sans se douter du témoin qui l'écoutait. Joseph s'approcha d'elle pour lui demander le sujet de ses peines. La jeune personne, voyant un inconnu lui marquer de l'intérêt et de la compassion, lui raconta, avec beaucoup de naïveté et de douleur, que son père, officier dans je ne sais quel régiment, ayant été tué au service de l'impératrice-reine, sa mère, manquant de fortune et de protection, était tombée dans une grande misère, que la dernière cherté avait infiniment augmentée. Elle ajouta qu'ayant subsisté jusqu'à présent de l'ouvrage de leurs mains, cette ressource allait leur échapper faute d'acheteurs, dont le nombre diminuait tous les jours à cause de la dureté des temps, de sorte qu'elles allaient être réduites incessamment à la dernière détresse. L'empereur demanda si elles n'avaient jamais eu aucun secours du gouvernement. « Aucun. » Il demanda ensuite pourquoi la mère n'avait jamais songé à solliciter l'empereur, dont l'accès était si facile. « On dit qu'il est avare, répondit la jeune personne; ainsi nous n'avons pas tenté une démarche inutile. » Le monarque prit la leçon à profit. Il donna quelques ducats à la jeune personne avec une bague. Il lui dit qu'il avait l'honneur

d'être au service de l'empereur, qu'il tâcherait de lui être utile auprès de Sa Majesté; il lui marqua le jour et l'heure où elle devait se trouver avec sa mère dans les appartements de l'empereur, parce qu'il y serait de service, et qu'il serait peut-être en état de lui apprendre quelque bonne nouvelle. Il ajouta qu'elle n'avait qu'à représenter la bague qu'il lui donnait pour être admise dans le cabinet de Sa Majesté Impériale, où il se trouverait. La jeune personne crut avoir rencontré son ange tutélaire, et n'eut pas tort. Elle se hâta de faire part à sa mère de son heureuse rencontre. L'empereur ayant pris des informations dans l'intervalle et le récit de la jeune affligée s'étant trouvé conforme à la vérité, il l'attendit au moment prescrit dans son cabinet. Elle ne manqua pas de s'y rendre avec sa mère, dans l'espérance de retrouver son bienfaiteur et de lui remettre sa bague ; elle le reconnut en effet bien vite ; mais, aux respects qu'on lui rendait, elle reconnut aussitôt l'empereur. Elle se rappela alors ce qu'elle lui avait dit sur l'avarice, et pâlit. Sa Majesté Impériale daigna la rassurer, annonça à la mère une pension sur l'état de la guerre, et dit à sa fille : « Une autre fois vous ne désespérerez jamais d'un cœur juste. » Paroles dignes d'être conservées dans les archives de l'humanité. Voilà le fait tel qu'il a été rapporté dans plusieurs papiers publics de l'année dernière.

Un auteur anonyme[1] a cru ce fait propre à être mis sur le théâtre, et à y produire un grand effet. Il en a fait une comédie en trois actes et en vers de dix syllabes. Le poëte a bien senti qu'il ne pouvait pas intituler la pièce *Joseph II*; en conséquence, il a reculé de quelques siècles le trait historique qui fait le sujet de sa pièce, et il l'a intitulée *Albert Ier, ou Adeline*. Mais, à ce changement de nom près, il a laissé tout le reste conforme à notre temps et à la vérité des choses; de sorte que vous y trouvez un éloge très-clair de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, de madame la dauphine, et par ricochet celui de monseigneur le dauphin et du roi Louis XV. Avec ces passe-ports et le but honnête de faire chérir aux souverains la justice et la bienfaisance, et de nous faire chérir les souverains justes et bienfaisants, l'auteur anonyme avait encore pris la précaution de faire demander

1. L'auteur des *Druides*, Le Blanc de Guillet; Grimm lui-même le nomme plus tard.

l'agrément de M. le comte de Mercy, ambassadeur de Leurs Majestés Impériales en France, et Son Excellence n'avait rien trouvé dans ses instructions qui pût s'opposer à la représentation d'*Adeline*. Le censeur de la police avait approuvé la pièce ; M. de Sartine avait signé la permission de représenter : en conséquence la pièce était annoncée, affichée pour le 26 octobre dernier, lorsqu'un ordre expédié de Fontainebleau, et arrivé dans la nuit, en défendit la représentation. En attendant que nous sachions les motifs de cette brusque défense, nous sommes toujours sûrs que la pièce ne sera pas jouée, et que les Comédiens en sont pour la dépense qu'ils ont faite en habits et en décorations[1].

Je ne sais si cette pièce aurait obtenu quelque succès au théâtre : malgré sa faiblesse et sa platitude, l'audience aurait été peut-être d'un grand effet sur la scène. Avec un peu de talent, l'auteur aurait pu faire le pendant de *la Partie de chasse de Henri IV*, qui n'est pas un ouvrage de génie, mais qui plaît au théâtre ; premièrement, parce que la représentation en est défendue à Paris, ce qui attire toujours la faveur publique ; en second lieu, parce qu'elle réveille une foule d'idées accessoires, toutes intéressantes, rappelant la mémoire touchante d'un bon roi. On aurait appelé cette pièce-ci *la Partie de promenade de Joseph second*, et avec moins de faiblesse et moins de défauts, elle aurait pu partager la réputation de l'autre. Je conviens que ce qu'il y a de plus difficile au monde, c'est de montrer sur le théâtre un souverain sans échasses, sans forfanterie, sans emphase, de le montrer dans son particulier, et de lui conserver de la simplicité et de la dignité en même temps. Au reste, comme la cour ne s'est pas encore approprié le droit de défendre les ouvrages de théâtre à cause de leur faiblesse, à moins de voir les choses de bien près, on ne saurait deviner les motifs qui l'ont portée à défendre la représentation d'une pièce en tout point irréprehensible ; car si l'auteur manque de talent, on ne saurait nier qu'il n'ait les meilleures intentions du monde, et que sa comédie ne soit pour le moins aussi édifiante que les sermons qu'on prêchera à Versailles pendant l'avent du mois prochain.

Molé ayant présenté cette pièce aux Comédiens, et l'auteur

1. Cette pièce ne fut représentée que le 4 février 1775 ; elle obtint peu de succès.

étant resté absolument inconnu, on a cru à la police qu'*Adeline* était un ouvrage de M. de Voltaire, envoyé ici avec tout le mystère possible pour être joué en bonne fortune et sans contradiction; cette opinion s'est établie dans le public. Je ne suis pas dans le secret du patriarche, mais je ne le croirai jamais auteur de cette rapsodie, à moins qu'il ne me le mande de sa propre main. Il a fait depuis dix ou douze ans beaucoup de pièces faibles, et il aurait sans doute mieux fait de quitter la carrière dramatique; mais il y a dans *Adeline* des platitudes dont je le croirai incapable, dût-il écrire pour le théâtre jusqu'à l'âge de cent quatre vingts ans.

— Nos poëtes sont en train de mettre les aventures des souverains sur la scène. On conte du feu roi de Prusse qu'ayant trouvé un jour dans les champs une grande fille bien faite, et pensant qu'il en tirerait une belle race en la mariant au premier flugelmann de ses grands grenadiers, il lui donna un billet à porter à l'officier commandant à la barrière la plus proche de Potsdam. Ce billet portait un ordre signé du roi pour faire marier sur-le-champ celle qui le remettrait à l'époux désigné. La grande fille se douta que le billet dont elle était chargée ne lui porterait pas grand profit. Elle trouva, chemin faisant, une vieille femme qu'elle substitua à sa place, et esquiva ainsi le bonheur d'être mariée de la main du roi au plus grand homme de ses États. C'est un certain M. des Fontaines, qui se qualifie de censeur royal et inspecteur de la librairie, à qui il a passé par la tête de mettre ce conte sur le théâtre. Sa pièce, intitulée *le Billet de mariage*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, est son troisième ou quatrième péché dramatique; c'en est assez quand on ne veut pas mourir dans l'impénitence finale.

La scène est dans un village où il y a deux petites cousines: l'une coquette, c'est Babet; l'autre naïve et tendre, c'est Rose. Elles ont toutes deux de l'inclination pour Colin, garde-chasse; mais le goût de Babet est léger et peu décidé, au lieu que celui de Rose est une franche et bonne passion; Babet a d'ailleurs encore un amoureux qui serait au désespoir de la voir à un autre. Le prince, qu'on appelle Sa Grandeur, et qui est prince de je ne sais où, s'égare à la chasse; il rencontre la petite coquette, qui lui apprend où il est. Elle lui offre son goûter, et comme il est excédé de faim et de fatigue, il le mange de bon

cœur. Le babil de la petite coquette l'amuse pendant cette halte champêtre ; il veut lui faire du bien, elle lui a confié qu'elle aimait Colin le garde-chasse. Après s'être assuré qu'elle ne sait pas lire, le prince la charge de porter un billet à son capitaine, des chasses, sans lui dire ce qu'il contient. Ce billet ordonne au capitaine de marier sans délai Colin à celle qui lui remettra cet ordre. Babet, qui est aussi légère et inconséquente que coquette, confie ce billet à sa cousine Rose, qui est la véritable amoureuse de Colin. Rose sait lire, et sa cousine ne lui a pas sitôt tourné le dos qu'elle se met en devoir de lire le billet du prince. Babet revient, et Rose lui fait accroire que ce billet est un ordre de marier sans délai celle qui le remettra au vieux Mathurin, oncle de Rose. Babet, qui serait au désespoir de faire un mariage si peu conforme à son goût, engage Rose à porter le billet à sa place, parce qu'elle ne court pas les mêmes risques à cause de la parenté. Il y a plusieurs incidents tout aussi spirituellement inventés. La différence des noms et des personnes cause beaucoup d'imbroglio au capitaine des chasses, chez qui tous les personnages arrivent successivement. Sa Grandeur le prince arrive aussi ; tout s'éclaircit. Sa Grandeur donne Rose à Colin, et la petite coquette à Lubin son amoureux, et fait deux noces au lieu d'une. M. de La Borde, un des quatre premiers valets de chambre ordinaires du roi, infatigable à nous excéder de sa musique plate et barbare, a mis en musique ce *Billet de mariage*, qui fut sifflé hier à la Comédie-Italienne[1]. Si la cour a défendu la représentation d'*Adeline* à la Comédie-Française, elle a en revanche donné un ordre aux comédiens italiens de jouer *le Billet de mariage*. Mais les pièces jouées par ordre réussissent rarement. La réception que le public a faite à celle-ci a bien justifié le jugement que les Comédiens en avaient porté.

— Ce n'est pas une chose aisée de répondre à M. de Voltaire, ni de répondre au nom d'Horace. M. de La Harpe n'a pas craint d'entreprendre l'un et l'autre, et il a publié la *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*. Cette réponse a six pages. Vous y trouverez de l'esprit, et même le talent des vers ; mais vous n'y reconnaîtrez pas le génie, la mollesse et la grâce d'Horace ; vous y désirerez surtout cette verve et cette facilité si loin de toute préten-

1. Le 31 octobre.

tion qui fait du poëte latin un modèle si charmant et si délicieux, l'ami et le compagnon inséparable de tous les honnêtes gens. M. de La Harpe a senti la difficulté de faire parler Horace, et il l'a sauvée en remarquant qu'Horace écrit dans une langue qui lui est encore un peu étrangère. Quand il aura acquis l'habitude de l'écrire, sans doute qu'il écrira moins longuement. Ne regardez cette réponse que comme une pièce composée à la louange de M. de Voltaire, oubliez Horace, et vous serez très-content. L'auteur a ajouté un *Précis de la Vie de Voltaire*, qu'il a composé pour une certaine *Galerie française*, dont M. Gauthier Dagoty, graveur en couleur, justement décrié, fournit les portraits [1]. Ce Précis est bien fait; et comme personne ne doit se soucier d'avoir la rapsodie de Gauthier Dagoty, on sera bien aise sans doute de trouver ce petit morceau à part. Mais il est bien singulier que M. de La Harpe, si intimement lié avec M. de Voltaire, ait débuté, en écrivant sa vie, par un fait faux. C'est en février 1694 que M. de Voltaire est né, et non le 21 novembre 1694, comme le dit M. de La Harpe [2].

Dans l'Épître à Horace, M. de Voltaire parle de M. Huber et le cite avec M. Tronchin pour garant de la bonne grâce avec laquelle il avait pris son parti lorsqu'il se croyait près de sa fin [3]. J'ai fait comparaître ces deux témoins à mon audience pour avoir communication des faits. Les deux témoins sont d'accord que le mourant faisait tant de plaisanteries et disait tant de folies qu'il y avait de quoi étouffer de rire. M. Huber, dont il est question ici, est venu à Paris, il y a environ six mois, avec femme, enfants, armes et bagages, pour y passer au moins une année.

1. *Galerie française*, ou Portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont paru en France, par M. Gauthier Dagoty, le fils, et l'abrégé de leurs vies, in-4°. 1770 et suivantes. (T.)

2. Jal a relevé sur le registre de l'église Saint-André-des-Arts l'acte de baptême de François-Marie Arouet (lundi 22 novembre 1694), *né la veille*. M. Desnoiresterres combat également l'erreur de Grimm, acceptée et propagée par tous ses contemporains.

3. Aussi lorsque mon pouls, inégal et pressé,
Faisait peur à Tronchin, près de mon lit placé,
Quand la vieille Atropos, aux humains si sévère,
Approchait ses ciseaux de ma trame légère,
Il a vu de quel air je prenais mon congé;
Il sait si mon esprit, si mon cœur est changé.
Huber me faisait rire avec ses pasquinades,
Et j'entrais dans la tombe au son de ses aubades.

C'est un homme d'un génie et d'une trempe extraordinaires. Né pour les arts, sachant tout par instinct et par une sorte de divination, on peut dire qu'il a inventé l'art de la peinture une seconde fois, puisqu'il est parvenu, sans maître, à faire des tableaux pleins de goût et de vérité, et d'une touche très-piquante et très-spirituelle. Ce qui les distingue surtout, c'est ce naturel précieux et exquis qui rappelle la manière de Van Dyck et d'autres grands maîtres, et qui est si éloigné de ce maniéré qui fait le supplice des gens de goût dans les tableaux français.

Il s'était d'abord fait une réputation par ses découpures il y a douze ou quinze ans : talent unique et merveilleux ! Avec des ciseaux et un morceau de vélin, il savait créer des tableaux dont les sujets charmaient les connaisseurs, et dont l'exécution étonnait les artistes. Il existe de lui des découpures, surtout en Angleterre, qu'on montrera comme des reliques quand il ne sera plus. Pour les petites choses, il les exécutait avec une facilité prodigieuse. Il avait, par exemple, une si grande habitude de faire des Voltaires qu'il les découpait avec les mains derrière le dos ; ou bien il se passait de ciseaux, et en déchirant une carte en différents sens, il vous présentait l'image du patriarche de Ferney. Une autre fois il prenait de la mie de pain, et, la présentant à son chien en différents sens, il se servait de sa gueule pour vous faire un portrait du patriarche. Il était avec cela inépuisable en inventions de sujets nouveaux. On en connaît un grand nombre de très-piquants.

Sa Nativité n'est pas de ses imaginations la moins piquante. L'étable était sur une butte élevée. Le bœuf était resté de garde auprès de la crèche où était l'enfant ; mais l'âne, en sa qualité d'apôtre, s'était avancé sur le bord de la butte et s'était mis à braire de toutes ses forces pour annoncer le miracle à l'univers. Au bas de la butte on voyait accourir, des quatre parties du monde, une foule innombrable d'ânes et d'ânons, qui se mettaient à braire et à bondir de joie.

Depuis que M. Huber a quitté les découpures pour la palette, il a consacré son pinceau presque entièrement à M. de Voltaire, avec qui il vit depuis dix-huit ou vingt ans ; mais celui-ci, qui est très-enfant sur ce point, ne lui en a jamais su bon gré, et a toujours cherché à décrier les tableaux d'Huber comme des caricatures. Une aventure fâcheuse a achevé de

donner au patriarche de l'humeur contre son Van Dyck. Celui-ci avait entrepris de faire une suite de tableaux représentant la vie domestique du patriarche. Personne n'a jamais su faire son portrait d'une manière plus frappante. L'impératrice de Russie avait fait dire à l'auteur qu'elle acceptait tous ses tableaux, et que plus il en ferait, plus il lui ferait plaisir. M. Huber envoya tout de suite à Sa Majesté Impériale une esquisse faite en trois jours, où l'on voit Voltaire dans son lit, ravi, en extase, à l'aspect des pelleteries précieuses et autres présents de l'auguste Catherine apportés par un officier des gardes impériales. Quoique M. Huber n'ait jamais su si ce tableau était parvenu à l'impératrice, il a continué à exécuter son projet, et je crois qu'il ne serait pas éloigné de faire graver cette suite de tableaux représentant les diverses scènes de la vie domestique de l'homme le plus célèbre de l'Europe, si un certain nombre d'amateurs voulaient se réunir et former une souscription. Il a apporté ces tableaux avec lui à Paris ; ils sont tous d'un piquant infini, et peuvent être augmentés encore d'une infinité de scènes intéressantes. On voit, dans un de ces tableaux, le patriarche à table au milieu de ses disciples, d'Alembert, Marmontel, tous ceux enfin qui ont fait le pèlerinage de Ferney ; l'auteur s'y est placé lui-même, et il n'y a pas oublié le P. Adam. Dans un autre tableau, on voit le déjeuner du patriarche. Il est debout et prend son café versé par la belle Agathe, à qui il dit tous les matins : « Belle Agathe, vous charmez tous les yeux. » La belle Agathe baisse modestement les siens, et rougit. Dans un autre tableau, on voit Voltaire debout au milieu d'un groupe de jeunes paysans et paysannes assis. Il est enthousiasmé et dans l'extase à l'aspect des richesses de la campagne; ses auditeurs ont l'air de se moquer un peu de lui. Mais le tableau qui a donné au patriarche de l'humeur contre son peintre est celui de son réveil. On le voit sortant de son lit et sautant dans ses culottes, ce qui est de vérité historique et rigoureuse, et dictant à son secrétaire placé auprès du lit et devant une table. Ce petit tableau a été volé à M. Huber par un fripon de graveur qui l'a gravé furtivement, et y a mis des vers aussi plats que grossiers, dont le sel consiste à dire que Voltaire montre son cul, que d'Alembert le baise, tandis que Fréron le fesse. Cette détestable polissonnerie se vend chez les marchands d'images, et M. de Voltaire n'a pas

encore pardonné à son historiographe d'avoir été la cause innocente de cette vilaine plaisanterie.

Voilà la véritable raison pourquoi il l'a fourré dans son épître à Horace comme un faiseur de pasquinades. M. Huber lui a écrit à ce sujet une lettre que je vais transcrire ici, et Marmontel, pour faire oublier les vilains vers du graveur, en a fait quatre autres pour être mis au bas de l'estampe en question. Les voici :

Du dieu qui le possède il s'éveille agité.
O toi, de sa pensée heureux dépositaire,
Écris. Le réveil de Voltaire
Est celui du génie et de la vérité.

Ces vers sont beaux, mais ils sont un peu trop sérieux pour le style dans lequel le tableau est traité ; il en faudrait de plus gais et moins élevés.

LETTRE DE M. HUBER A M. DE VOLTAIRE.

De Paris, le 30 octobre 1772.

« Vous voulez donc, monsieur, qu'Horace croie que j'étais en train de rire quand vous étiez en train de mourir ? Il faut que je me lave de cette horreur en lui affirmant que vous fûtes le seul plaisant dans cette occasion, au point que vous m'attribuâtes de vos propres plaisanteries, car, au lieu des lauriers que tant de beaux esprits se promettent souvent, vous faites des aumônes des idées que vous avez de trop. C'est votre vice dominant, et je n'ai pas dû le laisser ignorer à Horace.

« Horace me connaît, monsieur, plus que vous ne croyez. Il a prédit dans sa huitième satire : *Olim truncus eram*, que je ferais des caricatures de grands personnages, et vous pourriez, si j'ose le dire, ressembler à son dieu des jardins à quelque chose près. Si les jardins, par exemple, désignaient les esprits des hommes ; si les voleurs dont Priape est le fléau désignaient les erreurs et les préjugés, si l'hommage des nouvelles mariées désignait la première lecture des filles émancipées, si le caractère spécifique du dieu désignait la verve, le génie créateur ; si l'inspiration poétique s'appelait le voltairisme, si les oiseaux qui font leurs ordures sur l'idole désignaient de mauvais rimeurs qui

ont mis leurs infâmes vers au bas d'une misérable copie volée, qu'auriez-vous à dire contre ce parallèle? Pour moi, je suis le *faber*, mais *non incertus*. Et vous appelez cela des pasquinades! N'entendrez-vous donc jamais cette raison que vous savez si bien faire entendre à tout le monde? Ne concevrez-vous pas qu'il faut des ombres à votre portrait, qu'il faut des contrastes à une lumière que personne ne pourrait soutenir; qu'Henri IV et Benoît XIV seraient moins délicieusement dans votre souvenir si l'un était toujours monarque, l'autre toujours chef de l'Église? Je vous ai dit cent fois que je savais précisément la dose de ridicule qu'il fallait à votre gloire. Il est de fait que depuis quinze ans que selon vous, monsieur, je travaille à la ternir, elle n'a fait que croître et embellir; c'est un feu que ni l'armée joufflue d'Éole, ni moi, ni tout ce qu'il y a de plus fort en fait de souffleurs, n'avons pu qu'allumer davantage. Mais le moindre souffle éteindrait ma bougie; c'est à quoi je vous prie, monsieur, de faire attention. L'empressement du public, votre âme damnée, pour tout ce qui vous représente bien ou mal, me force à vous désobliger sans cesse. J'entretiens son idolâtrie par mes images, et mon voltairisme est incurable. Mais, monsieur, êtes-vous le seul être grave qu'on ait osé peindre sans son aveu? On a fait de tout temps des caricatures de l'Être suprême.

Imitez le bon Dieu, qui n'en a fait que rire.

« Lisez Voltaire sur la tolérance, et vous trouverez bon que je continue à faire des heureux en vous multipliant. Je suis sans rancune et avec autant d'admiration et de respect que jamais, etc.

« *P. S.* M. Tronchin sort de chez moi, très-content d'être pris à témoin de votre fermeté et de votre bonne contenance; il confirme pleinement ce que vous en dites. Je présume qu'il se serait bien passé de la gloire d'être mis en parallèle dans *la Guerre de Genève* avec Covelle et la demoiselle Ferbot; mais y a-t-il un bonheur parfait dans ce monde? »

M. Huber a peint un Voltaire de grandeur naturelle, il l'a collé et découpé sur du carton, de sorte qu'en entrant chez lui on est reçu par le patriarche. Il compte porter ce carton un de ces jours à la Comédie-Française, et le placer au fond de la loge,

et puis faire répandre dans le parterre la nouvelle que M. de Voltaire est à la comédie incognito dans une petite loge. Ce serait un moyen à peu près sûr d'exciter un mouvement prodigieux dans la salle et même d'empêcher les Comédiens de se faire écouter. Avec la nouvelle qui se répand de temps à autre, et qui s'est renouvelée ces jours derniers, que M. de Voltaire est arrivé à Paris, il ne serait pas peut-être impossible de faire prendre aux badauds un carton placé avec quelque art pour la figure réelle du patriarche; mais cette folie est meilleure à projeter qu'à exécuter, et je suis bien sûr que M. Huber s'en tiendra au projet.

— Parmi les colonnes préservatrices du goût, il faut compter un certain M. Sabatier de Castres, qui vient de se mettre tout nouvellement au rang des athlètes qui combattent pour la bonne cause[1]. Ce Sabatier a commencé par flagorner, du fond de sa province, le bon Helvétius, en lui envoyant des contes orduriers, c'est-à-dire les prémices de son talent, comme on en a trouvé les preuves dans les papiers de l'auteur de *l'Esprit*. Il est vraisemblable qu'il a joué ce rôle avec quelques autres hommes célèbres; mais, voyant qu'il n'y avait rien à gagner à flagorner des philosophes, il a jugé avec raison qu'il ferait beaucoup mieux ses affaires en les attaquant. Quand on ne se sent pas la vocation de partager la réputation des hommes célèbres de sa nation, il n'y a rien de mieux, pour se faire un nom et pour se procurer du pain, que de les déchirer : la malignité publique vous répond toujours du succès. Ce succès est passager, vous êtes oublié au bout de quelques semaines; mais vous avez vécu pendant ce temps-là, et permis à vous de faire quelque nouvelle satire. En conséquence de ces principes et fidèle à ce plan, M. Sabatier de Castres vient de débuter par *les Trois Siècles de notre littérature, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains, depuis François Ier jusqu'en 1772, par ordre alphabétique*; trois volumes in-8° assez considérables et fort bien imprimés. Dans cette espèce de dictionnaire, la plupart de nos écrivains vivants sont déchirés sans ménagement et beaucoup de gens médiocres sont loués. Sabatier de Castres ne manque pas de malignité; je lui crois plus d'es-

1. Il était déjà entré dans leurs rangs à l'aide de son *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, dont Grimm a rendu compte en juin 1771. Voir tome VII, p. 281. (T.)

prit qu'au plat secrétaire[1]. Il est vrai que l'esprit de méchanceté est de toutes les sortes d'esprit la plus aisée; il ne s'agit que de n'avoir ni principes, ni justice, ni pudeur; et, Dieu merci, de ces gens-là nous n'en manquons pas. On prétend que ce dictionnaire est un ouvrage de société, et que Palissot y a beaucoup contribué.

— M. Clément, de Dijon, qui a répondu à M. de Voltaire au nom de Boileau et qui a obtenu par l'*Épître à Horace* le titre de plat secrétaire, qualité en laquelle il a été reconnu sur-le-champ par toute la littérature, vient d'écrire en son propre et privé nom une *Première Lettre à M. de Voltaire,* écrit in-8° de soixante-huit pages. Cela suppose que le plat secrétaire compte adresser encore plusieurs autres lettres à M. de Voltaire, pour lui apprendre à vivre. En effet, il ne s'agit de rien moins que d'examiner en détail tous les ouvrages de M. de Voltaire et d'en découvrir les défauts à son siècle, le tout dans la vue patriotique de préserver le goût public de la corruption totale dont il a été infecté par les écrits de M. de Voltaire et de ses partisans. Ce sont donc aujourd'hui les La Beaumelle, les Clément de Dijon, les Sabatier de Castres, les Poinsinet, les Palissot et M. Fréron, de l'Académie d'Angers, qui préservent le goût public de sa ruine! Dès qu'il repose sur de telles colonnes, nous pouvons être tranquilles. Je ne sais si l'abbé de Mably aura encore le courage de lire la prose du plat secrétaire comme il a lu ses vers. Quant à moi, soit qu'il écrive en prose ou en vers, qu'il écrive en son nom ou qu'il serve de plat secrétaire à Boileau, il a une dose trop forte d'ennui pour que j'en supporte la lecture, et M. l'abbé de Mably me pardonnera si je n'ai pas pu lire cette *Première Lettre* jusqu'au bout, et si je me dispense de lire celles qui suivront.

— Le libraire Panckoucke a commencé avec le mois d'octobre un nouveau *Journal historique et politique des principaux événements des différentes cours de l'Europe.* Ce journal doit paraître le 10, le 20 et le 30 de chaque mois, en deux feuilles et demie

1. Allusion au début de l'*Épître à Horace :*

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire,
Mais il me répondit par un plat secrétaire.

composant soixante pages d'impression[1]. C'est une rapsodie informe dans laquelle on ne fera que compiler ce qui aura été dit et rapporté dans les autres gazettes. On ne saurait se promettre de la part du rédacteur ni impartialité ni cette honnête liberté nécessaire à une bonne gazette, et qui ne peuvent avoir lieu dans les pays libres. Plus ce nouveau journal est protégé par le gouvernement, moins il obtiendra la confiance du public. Mais au moins le rédacteur pourrait n'être pas un ignorant, étranger non-seulement aux affaires de l'Europe, mais aux choses que personne ne peut ignorer avec bienséance. Il a eu la prétention de mettre à la tête de son journal un tableau politique et historique de la situation actuelle de l'Europe, rempli de platitudes et de bévues, et capable de décrier son journal à jamais. Il dit par exemple de la Russie : « La naissance ne donne aucun rang dans l'État ; de là vient que des étrangers sans nom y parviennent souvent aux plus éminentes dignités. » Cela est à peu près aussi judicieux que si quelqu'un disait : « La naissance ne donne aucun rang en France, de là vient que souvent le fils d'un procureur ou d'un receveur de tailles y parvient à la plus éminente dignité, celle de ministre d'État. » Quand est-ce que nos Français ne parleront plus des choses qu'ils ne savent pas? Feu le grand Poinsinet leur a donné dans une de ses parades une leçon dont ils ne profitent guère, en faisant dire à son vieux Cassandre : « Mon ami Gilles, quand tu voudras parler, commence par te taire ».

— Le théâtre de la Comédie-Française vient de faire une bonne acquisition pour les rôles de financier, de paysan, et autres de ce genre qualifié de bas comique. Un acteur appelé Desessarts a débuté avec succès dans ces rôles, et vient d'être reçu[2]. Il a une bonne mine, un gros ventre, une voix excellente; il paraît avoir de la chaleur et de l'intelligence. L'emploi de paysan était vacant à la Comédie depuis la mort de Paulin, qui jouait aussi les rôles de tyran ; il faisait le diable à quatre dans la

1. Ce journal, connu sous le nom de *Journal de Genève*, parce qu'il portait la rubrique de cette ville, commença de paraître le 10 octobre 1772 et finit le 10 août 1792 ; il forme 79 volumes in-12.

2. C'est une erreur. Lemazurier nous apprend, dans la *Galerie historique du Théâtre-Français*, tome I, p. 228, que Desessarts débuta le 4 octobre 1772, et ne fut reçu que le 1er avril 1773. (T.)

grande pièce, et le pauvre diable dans la petite. Pour les rôles de financier, nous n'avions plus que Bonneval, acteur grimacier, dont le principal mérite consistait à bien savoir ses rôles. Voilà donc une bonne recrue, et qui vient à propos.

15 novembre 1772.

Nous venons de recueillir le premier héritage de la succession de feu M. Helvétius. *Le Bonheur*, poëme en six chants, avec des fragments de quelques épîtres, ouvrage posthume de M. Helvétius, vient d'être imprimé en pays étranger, et il s'en est glissé quelques exemplaires dans Paris, au grand regret de M. l'archevêque qui n'a pas manqué de crier au scandale. Heureusement, ces cris sans cesse répétés deviennent *vox clamantis in deserto;* sans quoi, si l'on voulait y faire attention, ce prélat dépeuplerait la France de livres et d'auteurs. Le bon Helvétius n'était pas né poète, comme la lecture de ce poëme vous le prouvera. Mais, voyant dans sa jeunesse la carrière brillante de M. de Voltaire et ayant eu toute sa vie une passion démesurée pour la réputation littéraire, il espéra s'en faire une en se livrant avec ardeur à la poésie, sous la conduite de M. de Voltaire, qui fut pour lui à la fois un ami indulgent et un censeur sévère; il quitta ensuite la poésie pour la philosophie, qui le rendit célèbre en lui suscitant beaucoup de persécutions. Son poëme du *Bonheur* est resté imparfait. Il l'avait laissé là anciennement pour s'occuper du livre *De l'Esprit*. L'éditeur nous apprend qu'il s'y est remis la dernière année de sa vie, et qu'il comptait y mettre la dernière main. Ce qu'il y a de singulier dans un ouvrage de poésie, c'est que ce que l'auteur a composé sur la fin de sa vie m'a paru très-supérieur à ce qu'il avait fait dans le feu de sa jeunesse. Mais, en tout, le squelette de ce poëme (car ce n'est que cela) n'a pas fait fortune à Paris, et est déjà oublié.

Si le poëme du *Bonheur* n'a pas fait de sensation, en revanche, la préface, qui renferme un essai sur la vie et les ouvrages de M. Helvétius, en a fait beaucoup; elle remplit cent vingt pages. C'est un excellent morceau, plein de philosophie, écrit dans le meilleur goût, hardi, sage et piquant; c'est un modèle en ce genre. Cette préface est de M. Saint-Lambert, et ce n'est certainement pas ce qu'il a fait de moins bien; mais à cause des

scribes et des *sépulcres blanchis*[1], il n'en convient pas; et l'on a dit qu'elle a été trouvée dans les papiers de feu Duclos. Duclos n'aurait certainement pas écrit une page de cette préface; il n'était ni écrivain assez sage, ni assez galant homme pour cela: car, dans ce morceau, l'âme d'un citoyen pénétré des maux de son pays se fait aussi apercevoir. Le véritable héritage qui doit nous revenir de M. Helvétius, c'est un ouvrage considérable qui aura pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation.* On l'imprime actuellement en Hollande. L'auteur y a travaillé pendant plusieurs années. Ce que j'en ai vu me fait craindre que cet ouvrage ne parvienne pas au degré de célébrité du livre *De l'Esprit,* auquel il doit servir de développement. En attendant qu'il paraisse, les deux filles que M. Helvétius a eues de son mariage avec Mlle de Ligniville viennent de se marier, l'aînée à M. le comte de Mun, la cadette à M. le comte d'Andlau.

Vous ne serez pas fâché peut-être de lire ici deux lettres à M. de Voltaire dont on a trouvé les brouillons dans les papiers de M. Helvétius, et dont la première concerne le livre *De l'Esprit,* la seconde l'ouvrage encore inconnu dont je viens de parler. La première doit avoir été écrite en 1758, la seconde vers la fin de 1771.

PREMIÈRE LETTRE A M. DE VOLTAIRE.

« Vous ne doutez pas, monsieur, que je ne vous eusse adressé un exemplaire de mon ouvrage le jour même qu'il a paru, si j'avais su où vous prendre; mais les uns vous disaient à Manheim, les autres à Berne, et je vous attendais aux Délices pour vous envoyer ce maudit livre qui excite contre moi la plus violente persécution. Vous saurez qu'il est supprimé, que je suis dans une de mes terres à trente lieues de Paris, que dans ce moment il ne m'est pas possible de vous en envoyer, parce qu'on est trop animé contre moi. J'ai fait les rétractations qu'on a voulues, mais cela n'a point paré l'orage qui gronde maintenant plus fort que jamais. Je suis dénoncé à la Sorbonne, peut-être le serai-je à l'assemblée du clergé; je ne sais pas trop si ma per-

1. *Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ : quia similes estis sepulchris dealbatis.* (MATTHIEU, XXIII, 27.)

sonne est en sûreté, et si je ne serai pas obligé de quitter la France. Rappelez-vous donc en me lisant le mot d'Horace : *Res est sacra miser*. Je souhaiterais que mon livre vous parût digne de quelque estime ; mais quel ouvrage peut mériter de trouver grâce devant vous? L'élévation qui vous sépare de tous les autres écrivains ne doit vous laisser apercevoir aucune différence entre eux. Dès que je le pourrai, je vous enverrai mon ouvrage comme un hommage que tout auteur doit à son maître, en vous conseillant toutefois de relire plutôt la moindre de vos brochures que mon in-4°. »

SECONDE LETTRE A M. DE VOLTAIRE.

« Monsieur, une indisposition de ma fille m'a retenu à ma campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire ; c'est dans ma terre que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je serai dans huit jours à Paris ; à mon arrivée je ferai tenir à M. Lutton la lettre que vous m'adressez pour lui.

« Je vous remercie bien des notes que vous m'avez envoyées. Vous avez le tact bien sûr ; la note 4 et la dernière sont celles qui ont dû paraître le plus paradoxales.

« Le plan de l'ouvrage *De l'Esprit* ne me permettant pas de tout dire sur ce sujet, je m'attendais, lorsque je le donnai au public, qu'on m'attaquerait sur ces deux points, et j'avais déjà préparé ma réponse dans un ouvrage dont le plan me permettrait de m'étendre sur ces deux questions. Cet ouvrage est fait ; mais il ne m'est pas possible de le faire imprimer sans m'exposer à des persécutions, maintenant que notre parlement est composé de prêtres et que notre inquisition est plus sévère que celle d'Espagne. Cet ouvrage, où je traitais bien ou mal une infinité de questions piquantes, ne peut paraître qu'à ma mort.

« Si vous veniez à Paris, je serais ravi de vous le communiquer, mais comment vous en donner un extrait dans une lettre? C'est sur une infinité d'observations fines que j'établis mes principes ; la copie de ces observations serait très-longue. Il est bien vrai qu'avec un homme d'autant d'esprit que vous on peut enjamber sur bien des raisonnements, et qu'il suffit de lui montrer de loin en loin quelques jalons pour qu'il devine tous les points par lesquels la route doit passer.

« Si toutes les idées nous viennent par les sens, c'est que nous n'avons que des sens.

« Examinez donc ce que c'est en nous que l'âme, après en avoir abstrait la mémoire qui est un organe physique qu'on perd par un coup, une apoplexie, etc. L'âme se trouvera réduite à la seule faculté de sentir. Pour avoir ce qu'on appelle de l'esprit, il faut pouvoir comparer nos sensations entre elles. Aussi, chez les Grecs, les muses sont-elles les filles de Mnémosine. L'imbécile qu'on met sur le pas de sa porte n'est qu'un homme qui a perdu la mémoire.

« Une fois assuré par ce raisonnement et une infinité d'autres que l'âme n'est pas l'esprit, qu'elle n'est en nous que la faculté de sentir, examinez ce que c'est que juger dans les objets physiques. En pareil cas, le jugement est le prononcé de la comparaison que nous faisons entre deux ou plusieurs objets. Mais qu'est-ce que c'est que comparer? c'est voir alternativement. On met deux échantillons de jaune sous mes yeux, je les compare, je les regarde alternativement. Quand je dis l'un est plus foncé que l'autre, je dis que l'un, selon le système de Newton, réfléchit moins de rayons d'une certaine espèce, c'est-à-dire qu'il excite dans mon œil une moindre sensation, c'est-à-dire qu'il est plus foncé. Or ce jugement n'est évidemment que le récit ou le prononcé de la sensation éprouvée. Les jugements portés sur les idées abstraites et collectives, etc., peuvent pareillement se réduire à des sensations. Donc en nous tout est sentir. Quant aux mots de nos langues qui n'expriment point d'objets physiques, tels que les mots grandeur, force, etc., je prouve que tous ces mots et en général tous ceux qui ne sont point représentatifs d'objets physiques ne nous donnent aucune idée réelle, et que nous ne pouvons porter de jugements sur ces mots que lorsque nous les avons rendus physiques par leur application à telles ou telles substances; que ces mots sont dans nos langues ce que sont A et B en algèbre, qu'ils n'ont de signification réelle qu'autant qu'ils sont mis en équation, et qu'en conséquence nous avons une idée différente du mot grandeur, selon que nous l'appliquons à une nouvelle ou à un éléphant.

« Quant à la faculté que l'on suppose en nous de comparer les objets entre eux, je prouve que cette faculté n'est autre chose que l'intérêt que nous avons de les comparer, lequel intérêt

décomposé peut toujours se réduire à une sensation physique. S'il était possible que nous fussions impassibles, nous ne comparerions point, faute d'intérêt pour comparer.

« Si le décousu de ces idées ne vous en faisait naître aucune, il faudrait que le hasard vous amenât à Paris pour que je pusse vous montrer tout le développement de mon système, partout appuyé sur des faits. Il est vrai que ce que je vous marque à ce sujet dans cette lettre ne sont que des indications, et qu'il faut que vous fassiez de tête mon livre pour m'entendre.

« Si ces idées décousues vous font rêver et vous font entrevoir la route par laquelle j'ai pu prouver que tout en nous se réduit à sentir, je vous expliquerai pareillement dans une seconde lettre comment je parviens à montrer que tous les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit. »

Cette dernière opinion était le paradoxe favori de M. Helvétius et en même temps le moins soutenable. Une grande partie de son livre *De l'Homme* est employée à étayer ce paradoxe par des raisonnements à perte de vue, mais qui ne convaincront personne. Soutenir que tous les hommes naissent avec des dispositions égales, c'est soutenir que tous les hommes naissent avec la même physionomie, tandis qu'il ne s'en trouve pas deux qui se ressemblent. L'envie de dire des choses neuves fait tomber dans ces excès qui sont l'abus de la philosophie.

Mme Helvétius a fait ériger dans son appartement un mausolée à son mari, sur lequel on lit le quatrain suivant, qui est de M. de Saint-Lambert :

Toi dont l'âme sublime et tendre
A fait ma gloire et mon bonheur,
Je t'ai perdu ; près de ta cendre
Je viens jouir de ma douleur.

M. Dorat, sans avoir été lié avec M. Helvétius, a honoré sa mémoire de l'épitaphe suivante, qui a été vraisemblablement composée après la lecture de la préface dont je viens de rendre compte :

Bienfaiteur délicat, riche sans étalage,
Père tendre, ami généreux,

Au sein de l'opulence il eut les mœurs d'un sage,
Et son or lui servit à faire des heureux.
Mais vers le déclin de son âge
Des vices de son temps la désolante image
Vint le blesser d'un trait si douloureux
Qu'au delà des rives sombres,
Entre Platon et Lucrèce attendu,
Doucement il est descendu
Chercher des vertus chez les ombres.

— Il faut conserver ici l'inscription que M. Diderot a faite pour sa satisfaction et sans mission pour la statue équestre de Pierre le Grand, que Catherine II fait ériger dans sa capitale sur le modèle de M. Falconet, sculpteur français. La voici :

Profligatis hostium armis,
Classe cremata,
Aucto dominio,
Felicitati populorum reddita pace,
PETRO
Nomine primo
Monumentum posuit
CATHARINA
Nomine secunda
Anno 1772.

Je n'aime pas trop cette inscription. Indépendamment d'une touche plus antique que je désirerais à ce latin, je n'aime pas ce jeu de *nomine primus* à *nomine secunda*, ni l'espèce de compliment détourné qu'il renferme. Cela n'a pas assez de dignité pour l'importance des personnages qui en sont l'objet, cela est trop ginguet pour le bronze et pour le marbre qui ne s'accommodent pas de finesses. Les anciens mettaient dans ces occasions les éloges et les compliments dans les choses et non dans les mots, et cela était bien aisé ici. En conséquence de ces considérations, je me suis adressé pour ma propre satisfaction à l'abbé Galiani, et je lui ai demandé une inscription selon mon goût pour la statue équestre de Pierre le Grand. Voici la réponse qu'il m'a faite de Naples le 17 octobre dernier.

« Salut à la chaise de paille!

« Chacun a son goût. Voici mon inscription pour Catherine II faite en six minutes, après en avoir reçu l'ordre de votre part et

bon plaisir. Rien n'est si aisé que de mettre de grands mots à la place de grandes choses. Il m'aurait fallu six ans peut-être pour trouver une inscription pour d'autres souverains.

CATHARINA II AUGUSTA
Mater senatus, mater castrorum,
Mater patriæ,
Conditis legibus, bonis artibus restitutis,
Rege Polonis dato,
Turcis terra marique debellatis,
Tartaris in potestatem redactis,
Valachis, Moldavis in fidem receptis,
Finibus imperii propagatis,
Statuam cum ornamentis
Imperatori cæsari PETRO I AUGUSTO
Patri patriæ
Libens merito posuit.
Dedicata anno 1772, mense, etc.

« Le philosophe a oublié que c'est Catherine elle-même qui érige la statue de Pierre le Grand et que personne ne doit se louer ni directement ni indirectement. Dans les inscriptions, il ne faut que des faits et des faits vrais. Ce sont des monuments historiques et rien de plus. La postérité doit juger sur les faits.

« Vous ne galoperez pas, à ce que je crois, de longtemps. Les médecins ont bien fait de vous défendre de voyager sitôt. J'aurais mille choses à vous dire, mais je me suis purgé ce matin et je dois aller dîner chez des Espagnols aussi grands qu'aimables que M. le duc d'Arcos a amenés avec lui. Ils sont si différents de l'idée qu'on avait des Espagnols que le marquis de Mora n'est plus pour moi un miracle; il n'est plus à mes yeux que le plus grand des grands d'Espagne. Adieu. Dites mille choses de ma part à nos amis. Je me reproche de ne pas leur écrire, mais le départ du baron de Gleichen a cassé mon dernier ressort et je suis devenu absolument immobile. Adieu. »

— M. d'Anville, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le premier, ou pour mieux dire, le seul de nos géographes, vient de publier deux brochures in-12 qui ne sauraient manquer d'être recherchées dans les circonstances actuelles. La première a pour titre : *l'Empire turc considéré dans son établissement et dans ses accroissements successifs.* La se-

conde : *l'Empire de Russie, son origine et ses accroissements.* Je crains seulement que M. d'Anville n'ait fait ces deux morceaux un peu superficiellement et à la hâte pour profiter du moment où tous les yeux sont ouverts sur ces deux empires. C'est par la même raison qu'on a multiplié à l'excès depuis quelque temps les cartes de Pologne avec toute la précipitation et toute la négligence possibles.

— *Sermons prêchés à Toulouse devant MM. du Parlement et du Capitoulat, par le R. P. Apompée de Tragopone, capucin de la Champagne pouilleuse. A Éleuthéropolis, chez Jonas Freethinker, imprimeur et libraire, rue de l'Antimoine, entre le palais de la Raison et l'église de Notre-Dame des lumières, 1771*[1]. Volume in-12 de quatre cent quarante pages. Je ne sais d'où nous vient ce présent. Le titre, comme vous voyez, n'est pas de trop bon goût. Les sermons, au nombre de deux, sont une satire contre l'intolérance. Le capucin, pour justifier la catastrophe de l'infortuné Calas, parcourt tout l'Ancien et le Nouveau Testament, et prouve que l'intolérance est de droit divin et d'un usage très-salutaire. Il y a beaucoup de notes et beaucoup de traits heureux; les juges de Calas y sont honorés comme ils le méritent. On trouve à la fin une demi-douzaine de lettres qui renferment les détails de cette affreuse aventure, et qu'on ne peut lire, même après dix ans, sans frissonner d'horreur.

DÉCEMBRE.

1er décembre 1772.

L'histoire du genre humain sera éternellement la même, les acteurs changeront de nom, mais répéteront toujours le même rôle. La superstition et le fanatisme ne sont pas seulement des fléaux que la religion entraîne à sa suite, ce sont deux maladies de l'esprit humain si incurables, si invétérées, qu'on en trouve les traces jusque dans les matières de goût et de pur amusement. Un homme de génie paraît, à peine y a-t-il quelques bons es-

1. Ce livre est inconnu aux bibliographes.

prits qui s'en aperçoivent; la multitude ne s'en doute pas. Mais comme cet homme par son essence est créateur, comme il devance son siècle, comme il ouvre un ordre de choses nouvelles ou de beautés inconnues, comme sa marche ne ressemble en rien à la marche ordinaire, il s'attire bientôt l'attention du public; il est jugé; ne ressemblant à rien de connu, il est condamné, et doit s'estimer très-heureux si les dons du génie qu'il reçut du sort en partage ne deviennent pas la source de son malheur et ne disposent pas de son repos et de sa tranquillité. Quelquefois, il ne suffit pas de toute sa vie pour se faire pardonner sa supériorité. Mais dès qu'il cesse d'être, il commence pour lui une autre succession d'opinions. La mort désarme la haine, fait taire l'envie et la calomnie, et permet à la justice d'élever sa voix en faveur de ceux qui ont droit à l'admiration de la postérité sans avoir pu vaincre la prévention de leur siècle. Alors les hommes passent insensiblement mais rapidement à l'extrémité opposée. On dirait qu'ils s'empressent de venger par un hommage vain et tardif la cendre inanimée d'un grand homme des outrages qu'il a reçus pendant sa vie, des chagrins qu'il lui a fallu dévorer. Alors cet hommage ne tarde pas à devenir un culte, une religion. Tout homme qui oserait relever la plus petite tache, la moindre imperfection dans l'objet de ce culte, deviendrait odieux, serait regardé comme l'ennemi de la nation, comme un homme dangereux et bon à exterminer. Ordinairement la religion qui s'établit pour honorer les morts n'en est que plus ardente à déprimer les vivants et à leur disputer tout droit à l'immortalité ou à la reconnaissance des hommes.

Voilà le pivot sur lequel roulera invariablement la justice des siècles, et comme Fontenelle a remarqué que les sottises des pères étaient perdues pour les enfants, on peut être sûr que les injustices des siècles passés n'en épargneront pas une seule au nôtre. Je m'amuse quelquefois à penser quel serait aujourd'hui le sort de Molière s'il était né de notre temps, et qu'il eût actuellement de trente à quarante ans. Je suis persuadé que la plupart de ses pièces, bien loin d'obtenir le suffrage qu'elles méritent, passeraient d'abord à coup sûr pour être de mauvais ton, seraient dédaignées pour leur gaieté et leur force comique qui font précisément leur prix aux yeux d'un homme de goût, et que le petit nombre de ceux qui oseraient aimer Molière à la passion seraient

regardés comme des gens d'un goût abject et dépravé qui ne méritent pas qu'on s'occupe à les ramener, et qui ne composeraient sûrement pas un parti bien redoutable. Conservez avec cela à Molière son état au milieu des préjugés gothiques qui existent sur sa profession, et vous verrez l'estime qu'on en fera ! Un comédien ! voilà un plaisant faquin pour prétendre à l'immortalité et aux honneurs du génie ! Il en aurait peut-être l'orgueil qui passerait pour insolence, et alors monsieur le premier gentilhomme de la chambre le ferait mettre de temps en temps au cachot pour lui apprendre à se croire quelque chose. Dans le courant de sa vie, M. l'intendant des Menus le ferait attendre vingt fois dans son antichambre, et le clerc de procureur se regarderait comme son maître, parce qu'il peut aller décider, moyennant vingt sous, au parterre, du mérite des acteurs et des pièces. Voilà quel serait aujourd'hui indubitablement le sort de ce Molière dont le nom ne se prononce qu'avec respect, et dont l'Académie française a ordonné de nos jours l'éloge public au milieu de ceux de Maurice de Saxe et du duc de Sully. *O vanitas vanitatum !* un intendant des Menus se regarderait comme son maître, un clerc de procureur comme son juge, et M. Fréron, de l'Académie d'Angers, n'en parlerait que pour déchirer ses ouvrages et découvrir ses plagiats !

Si Molière n'a pas éprouvé ces dégoûts de la part de ses contemporains, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est pas parce qu'il avait du génie, c'est parce qu'il était bon courtisan, et parce que le hasard l'avait fait naître sous un roi à qui l'on avait dit d'aimer tout ce qui tenait à la gloire des lettres et des arts. Pierre Corneille, que nous avons surnommé le grand, n'échappa pas à cette destinée inévitable du génie. Longtemps méconnu ou opprimé par la sottise du cardinal de Richelieu et par la bassesse de ceux qui voulaient plaire à ce ministre aussi vain dans ses prétentions d'esprit qu'implacable dans ses haines ministérielles, Corneille n'obtint justice de son siècle que lorsqu'il eut un rival qu'on voulait écraser. L'admiration pour Corneille devint extrême à mesure que Racine s'éleva. On se demande aujourd'hui avec étonnement comment des esprits aussi distingués que Mme de Sévigné, Mme Deshoulières, un Saint-Évremond et d'autres ont pu méconnaître le génie de Racine. Étaient-ils de bonne foi en le jugeant avec cette légèreté et on peut dire ce mépris ? Oui, sans

doute. Ceux qui ont passé leur première jeunesse ont toute la peine du monde à reconnaître un mérite supérieur à ceux qui sont plus jeunes qu'eux et qui commencent leur carrière. Indépendamment de la difficulté de croire qu'il puisse rien venir après nous qui vaille la peine d'être regardé, et que l'époque dans laquelle nous existons ne soit pas la plus mémorable de toutes, le moyen de supposer un grand génie à un jeune homme qu'on a vu sortir du collège, qui vous fait la révérence, qui, n'ayant encore aucun appui, doit des égards à tout le monde à titre d'âge, de rang et de consistance? Cela n'est pas plus aisé que de croire aux miracles et à la canonisation d'un saint avec qui l'on a soupé et joué au piquet. Quelques esprits rares auront le don de la divination et pressentiront la destinée du jeune homme, mais ces esprits ne seront guère plus nombreux que ceux qui naissent avec les dons du génie; et si leur opinion influe sur le jugement de la génération suivante, elle ne sera jamais assez puissante pour donner le ton à leur siècle.

Mais un culte fanatique et passionné suit immédiatement cette première époque. Aujourd'hui le respect pour Corneille et pour Racine est poussé jusqu'à l'idolâtrie; mais, comme ce sont deux hommes d'un génie trop divers, leurs partisans commencent à être sur le qui vive entre eux, et il se forme sourdement deux sectes dans la littérature dont la haine éclatera incessamment et donnera aux oisifs le même spectacle que la querelle sur la supériorité des anciens sur les modernes a fourni au commencement de ce siècle. Ce nouveau procès, dont les avocats des deux parts commencent à nous étourdir, ne sera guère moins ennuyeux que l'autre à suivre dans ses divers plaidoyers; j'espère que le public prouvera par sa lassitude qu'on ne plaide pas impunément devant lui des procès insipides et interminables.

M. de La Harpe, en intrépide racinien, vient de faire une terrible levée de boucliers. Il paraît de lui un *Éloge de Racine* formant, avec les notes dont il est accompagné, une brochure in-8° d'une centaine de pages. L'Académie de Marseille avait proposé ce sujet pour prix d'éloquence de cette année. M. de La Harpe n'a pas envoyé sa pièce au concours, il a voulu être jugé par le public, lequel a appointé la cause; l'*Éloge de Racine*, écouté d'abord dans quelques sociétés avec enthousiasme et transport, n'a fait qu'une très-faible sensation lorsqu'il a paru en public.

Quand on veut se faire le panégyriste ou le critique d'un écrivain illustre, il faut se garer des points interrogatifs et admiratifs; avec des exclamations continuelles, vous êtes sûr de fatiguer bien vite et de devenir insipide. Et puis, quelle sottise à vous de vouloir toujours nous cogner le nez sur les beautés d'un auteur que tout le monde sait par cœur, comme si nous n'avions pas assez d'esprit pour les sentir sans vous? Cette petite fatuité fatigue à la longue et indispose le lecteur contre le panégyriste. L'Éloge de M. de La Harpe manque d'idées et de vues qui, seules, pouvaient lui procurer un succès éclatant et solide. Un coup d'œil neuf et profond porté sur la tragédie et sur l'art dramatique, voilà par où il fallait honorer la cendre du grand Racine.

Racine était né avec le même talent enchanteur que Virgile; sa poésie est une musique délicieuse qui rappelle l'harmonie divine du prince des poëtes latins. Mais cette poésie était toujours épique comme celle de Virgile, et jamais dramatique. Ceux qui voudront réfléchir sur ces deux termes, s'ils se sont formé le goût par la lecture des anciens, m'entendront sans que j'explique davantage cette idée. Aujourd'hui on entend des éloges outrés (car on aime les excès en tout) de cette harmonie qui charme tant en lisant Racine. En remontant à la source de ces éloges, on trouve qu'ils partent de quelques-uns de nos poètes qui, n'ayant ni idées ni génie, se flattent d'avoir dans leurs vers un certain ramage qu'ils appellent harmonie et sous lequel ils espèrent dérober leur faiblesse. Mais ce ramage est fort loin de l'harmonie de Virgile et de Racine, don divin trop rarement accordé à quelques âmes privilégiées et fort différent de cette harmonie mécanique et étudiée qui ne dérobe pas à l'oreille séduite l'aridité et la stérilité d'un mauvais fonds.

Comment M. de La Harpe, manquant d'idées, s'y est-il donc pris pour remplir la tâche qu'il s'était imposée? Il a fait de son *Éloge de Racine* un plaidoyer contre Pierre Corneille, qu'il a attaqué dans toutes ses possessions, et à qui il laisse à peine quelque asile pour s'y nicher avec sa gloire. Il aime à ferrailler, et il espère sans doute que cette brusque attaque fera grand bruit, et attirera l'attention du public. Moi, qui aime la paix et qui redoute l'ennui, j'espère que cet insipide procès ne sera pas suivi, et que toutes les témérités de M. de La Harpe resteront sans réponse, sans quoi il y aura de quoi périr d'ennui cet hiver

sous le fatras de ces tristes brochures. C'est bien assez d'entendre nos merveilleux disserter sur ces matières rebattues, à dîner et à souper, tout le long de l'année. Les lieux communs sont de dure digestion à la longue, et les têtes neuves sont bien rares. Les autres devraient se taire, même en écrivant harmonieusement, ce qui devient un petit mérite dans une langue cultivée et formée depuis cent ans.

La dernière note dont M. de La Harpe a enrichi son éloge est dirigée contre la chaleur que tout le monde exige aujourd'hui dans les poètes et dans les artistes. M. de La Harpe dit que cet amour de la chaleur est né de nos jours, qu'on ne connaissait pas cette expression du temps de Racine et de Boileau, et il fait même semblant de ne pas entendre ce qu'elle doit signifier. Il se peut qu'elle soit devenue trop parasite aujourd'hui, qu'on l'emploie trop souvent, mais il me semble qu'elle est très intelligible. La chaleur dans les productions de l'esprit, dans les ouvrages de l'art, est l'opposé du froid. Elle a besoin d'être dirigée, modérée par le jugement, pour ne pas dégénérer en fougue; mais c'est une qualité essentielle, et un auteur ne saurait s'en passer. On a toujours reproché à M. de La Harpe de manquer de chaleur dans ses tragédies et dans ses autres productions, et voilà la véritable clef de cette note singulière qui termine l'*Éloge de Racine*.

C'est dommage : M. de La Harpe a certainement beaucoup d'esprit et beaucoup de talent ; mais il ne promet pas de les porter à maturité, et il mourra victime de sa pauvreté et de la dissipation de Paris, mortelle aux gens de lettres. La première l'oblige de perdre son temps dans le monde, afin de n'y être pas oublié : de cette double perte continuelle résulte à la fin zéro pour la gloire et la réputation solide. O combien de meurtres de cette espèce on a à Paris continuellement sous les yeux !

— Puisque M. de La Harpe a fixé notre attention sur la tragédie, j'expédierai tout de suite un autre ouvrage qui appartient à son domaine. Suivant les vers charmants de M. de Voltaire, nous avions naguère trois Bernards : le saint, le riche, et le gentil Bernard, le seul qui reste aujourd'hui, mais imbécile. De même nous avons actuellement trois MM. Delille connus en littérature[1].

1. Le chevalier signait le plus souvent *de l'Isle*, et c'est l'orthographe adoptée par ses descendants; l'auteur de la *Philosophie de la nature* s'appelait *Delisle* de Sales.

Le premier est un officier de dragons qui a fait de jolies fables et plusieurs pièces fugitives qui se sont fait remarquer. Le second est l'abbé Delille, qui aura indubitablement la première place vacante à l'Académie française. Déjà justement célèbre par sa traduction des *Géorgiques*, il s'occupe actuellement de la traduction en vers de *l'Énéide*. Ceux qui lui ont entendu réciter le second et le quatrième chant en parlent comme d'un chef-d'œuvre. Il a aussi dans son portefeuille une traduction en vers des principales œuvres de Pope, qu'il compte également publier quand la lime y aura passé. Le troisième M. Delisle, ex-oratorien, me paraît un bavard qui pourra d'abord en imposer à ceux qui n'ont pas le goût assez exercé pour voir le bout d'oreille sous la crinière des lions dont il s'affuble. C'est un singe de Montesquieu, de Diderot, de Jean-Jacques Rousseau, et il croit qu'en imitant leurs tournures on a de l'esprit comme eux. La *Philosophie de la nature*, qu'il publia il y a quelque temps, se fit d'abord remarquer par ces singeries pleines d'emphase; mais ne donna pas longtemps le change, et il y a beau temps qu'elle est oubliée. Aujourd'hui il fait imprimer un *Essai sur la tragédie par un philosophe*, volume in-8° de près de quatre cent cinquante pages. Heureusement on lit sur le titre : *Cet ouvrage ne se vend nulle part*; en conséquence j'ai cru que je pouvais me dispenser de le lire, mais j'en ai assez vu pour être sûr que personne ne perdra son temps avec ce bavardage. C'est bien la chaleur de M. Delisle et de ses pareils que j'abandonne à la censure de M. de La Harpe de tout mon cœur.

— Dans le petit opéra-comique de *Julie*, joué cet automne avec succès à la Comédie-Italienne, il y avait des couplets chantés par le bûcheron devant sa cabane en attendant ses enfants. Ces couplets réussirent beaucoup. Le sévère censeur Caton Marin en retrancha un, comme trop libre, après la première représentation. Un peintre en miniature, dont j'ignore le nom et qui se mêle aussi de faire des couplets, étant occupé ces jours passés à faire le portrait de Mme la comtesse du Barry, se trouva inspiré à la vue de tant de charmes, et fit les couplets suivants sur l'air des couplets de Julie :

En voyant dans cette peinture
Rose par-ci, rose par-là,

On dit : La charmante figure !
La belle nymphe que voilà !
Près d'elle on voit les fleurs éclore.
Quel est son nom ? Regardez-la.
N'est-ce pas Vénus ou bien Flore ?
Regardez-la, regardez-là.
Ah ! c'est beaucoup mieux que cela.

De Vénus c'est le doux sourire,
Grâce par-ci, grâce par-là ;
Et pour assurer son empire,
Les Amours semblent naître là.
Cependant ce n'est pas leur mère,
Flore non plus. Regardez-la :
C'est leur maîtresse en l'art de plaire,
Regardez-la, regardez-la,
C'est du Barry ? Vous y voilà !

MADRIGAL A Mme LA COMTESSE DU BARRY

PAR M. DE LA CONDAMINE.

Vous avez un amant auguste ;
Vous rendriez un nain robuste,
Il deviendrait Hercule dans vos bras.
Votre grande fortune est juste ;
Elle est moindre que vos appas ;
Mais vous seriez restée un cran plus bas
Si, comme moi, vous n'aviez que le buste.

15 décembre 1772.

Il nous est venu de l'étranger un *Recueil de Lettres de S. M. le roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière. On y a joint une Relation de la bataille de Rosbach, et plusieurs autres pièces qui n'ont jamais paru, le tout enrichi de notes, par un officier général au service de la maison d'Autriche* ; deux parties en une brochure in-12, de cent quatre-vingt-deux pages. Cette correspondance est très-intéressante : je l'avais déjà vue l'année dernière en Allemagne ; mais elle est beaucoup plus soignée dans cette édition, que je crois faite aux Deux-Ponts, quoique le frontispice porte Leipsick. On n'en saurait lire dix lignes sans être convaincu de l'authenticité de ces

lettres. Si quelqu'un voulait ou pouvait nous faire présent de la correspondance complète du roi de Prusse avec ses généraux pendant les deux guerres qu'il a soutenues, nous aurions sans difficulté l'ouvrage le plus important et le plus lumineux qui ait jamais été écrit sur l'art militaire. J'en juge par l'échantillon que ce Recueil renferme, sans faire attention à dix ou onze campagnes qui ont inscrit le nom de ce monarque en caractères ineffaçables dans les fastes de l'immortalité, à côté des plus grands capitaines. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans cette correspondance, ou du coup d'œil et de la sûreté des jugements, ou de la profondeur des principes de l'art, ou de la variété inépuisable des ressources, ou de la tranquillité d'un esprit toujours supérieur aux événements et qui conserve, même dans les situations les plus épineuses, jusqu'à sa gaieté ; ou enfin de cette sagesse, la plus difficile, je pense, de toutes les qualités dans un grand guerrier, dans un génie aussi actif que celui du roi de Prusse ; sagesse qui lui interdisait de tirer parti des victoires remportées, et le bornait presque, pendant toute la guerre, à dissiper une armée ennemie, à l'éloigner du théâtre de la guerre sans oser la poursuivre et recueillir les fruits certains de sa victoire, afin de voler tout de suite faire face à une autre armée dans un autre point du théâtre de la guerre. Il serait à désirer qu'on nous fît d'autres présents de cette espèce, sans la permission du roi, s'entend ; car on dit que Sa Majesté a fait brûler ce Recueil, lors de sa première apparition, par la main du bourreau, comme jadis la *Diatribe du docteur Akakia :* tant c'est le sort du bourreau, en tous lieux, de brûler d'excellents livres ! La cour de Vienne doit posséder beaucoup de recueils de cette espèce. A l'affaire de Maxen, on doit avoir trouvé la correspondance du roi avec le général de Fink. Lorsque vous aurez lu les notes dont on a enrichi ce Recueil, vous serez fâché qu'il n'y en ait pas davantage ; vous désirerez surtout que l'auteur eût voulu esquisser un tableau précis de toute la guerre. Ces notes sont pleines de lumière et d'instruction. On peut dire que voilà un général autrichien qui écrit bien en français ; mais j'ai quelques soupçons que cet Autrichien est M. le chevalier de Kéralio, qui, après avoir servi avec beaucoup de distinction en France, a présidé successivement à l'éducation du prince Charles et du prince Maximilien de Deux-Ponts.

— *La Conversation espagnole*, tableau fait par Carle Van Loo pour Mme Geoffrin, et célèbre depuis plus de quinze ans, a été gravé par Beauvarlet, et ce graveur vient de publier son pendant *la Lecture espagnole*, exécuté d'après le second tableau que Carle Van Loo fit pour Mme Geoffrin. On y voit un jeune homme assis sur un siège de gazon, et occupé à faire la lecture à deux jeunes filles assises sur l'herbe. Cette lecture paraît les intéresser beaucoup. Vis-à-vis est leur gouvernante, qui paraît avoir les yeux attachés sur un ouvrage de femme qu'elle a dans sa main, mais qui de fait observe en dessous l'impression que la lecture fait aux deux jeunes personnes commises à ses soins ; à côté d'elle une troisième sœur, encore enfant, indifférente à ce qui se passe autour d'elle, s'occupe d'un oiseau à qui elle a attaché un ruban et qu'elle a lâché dans l'air. Cette scène est placée dans un paysage charmant. La gouvernante est le portrait en beau de Mme Van Loo, aussi célèbre par ses talents en musique que feu son mari l'était par son pinceau. Ces deux tableaux ont toujours passé pour deux chefs-d'œuvre de Carle Van Loo. Leur gravure doit faire d'autant plus de plaisir aux amateurs, que les tableaux mêmes sont perdus pour la France. Mme Geoffrin les a vendus cet automne à l'impératrice de Russie, qui les a payés 30,000 livres : ils lui avaient coûté 12,000 francs. On voit que c'est une excellente manière de placer son argent que d'acheter des tableaux pour les revendre. Ce n'était pas le projet de Mme Geoffrin lorsqu'elle les fit faire ; mais, après en avoir joui douze ou quinze ans, ce projet lui est venu ; l'impératrice de Russie les a payés avec sa magnificence ordinaire, et le bon usage que Mme Geoffrin fait de sa fortune ne permet pas de douter qu'elle n'emploie d'une manière convenable le gain qu'elle vient de faire dans ce marché.

— On connaît aujourd'hui l'auteur d'*Albert Ier ou Adeline*, comédie dont la représentation a été défendue, le jour même où elle devait être jouée [1]. C'est M. Le Blanc, auteur de la tragédie des *Druides*, également défendue après onze ou douze représentations [2]. C'est dommage que les talents de M. Le Blanc ne répondent pas à ses bonnes intentions. Il est fort protégé par les

1. Voir précédemment page 90.
2. Voir tome IX, p. 465.

économistes, dont il prêche la doctrine dans ses pièces, par reconnaissance. Ces homélies sur l'humanité, en l'honneur de l'agriculture, et sur d'autres sujets à la mode, sont un passeport assez sûr pour la médiocrité; mais les succès qu'elles procurent seraient bien autrement brillants et solides, si les apôtres avaient quelque talent et s'ils n'écrivaient pas si platement et si ennuyeusement.

—M. Saurin, de l'Académie française, fit jouer, il y a quelques années, une comédie en trois actes, intitulée *l'Orpheline léguée*, qui ne réussit point[1]. Il l'a réduite en un acte, et elle vient de reparaître sur le théâtre de la Comédie-Française, sous le titre de *l'Anglomane*, avec assez de succès[2]; car ce tuteur, à qui son ami laisse en mourant sa fille à doter et à établir, cet homme respectable qui s'acquitte de ce legs sacré avec une générosité plus commune dans les romans que dans la société, cet homme plein de sens et de vertus, est un fou qui a la manie des Anglais, de leurs mœurs de leurs modes, de leurs usages, de la manière du monde la plus bête.

Cela me paraît fort plat, et je ne me ferais jamais à cette pièce; mais le parterre n'est pas aussi difficile que moi, et il rit de platitudes qui m'assomment. Je sens qu'un homme de beaucoup de mérite peut avoir un côté ridicule, un tic, une manie; mais il faut avoir plus de ressources dans l'imagination, une touche plus légère, plus délicate, plus piquante que M. Saurin, pour faire sortir ce ridicule. En voulant nous montrer son *Anglomane* comme capable d'actions les plus nobles et les plus vertueuses, il ne fallait pas en faire un admirateur stupide des Anglais ; ou, en le voulant stupide sur ce point, il fallait en faire un personnage entièrement comique, comme *le Bourgeois gentilhomme*. *L'Anglomane* de M. Saurin, ne vaut pas mieux pour moi que *le Francais à Londres* de Boissy, une des pièces les plus bêtes que je connaisse. Molé, qui a joué le rôle de l'amoureux de la petite pupille, lequel se travestit en maître de langue anglaise pour se rendre agréable au tuteur, quoique ni lui ni l'anglomane ne sachent un mot d'anglais, a jugé à propos, à cette reprise, de prononcer le français à l'anglaise, et cette charge a fort bien réussi.

1. Voir tome VI, p. 415.

2. *L'Anglomane* fut joué sur le théâtre de la cour à Fontainebleau, le 5 novembre 1772, et à Paris le 23 du même mois

Hier, au moment où on leva la toile à la Comédie-Française, un fou, appelé Billard, se mit debout sur une banquette de l'orchestre, harangua le parterre et lui porta plainte en forme contre les Comédiens, qu'il traita de bateleurs, pour n'avoir pas voulu jouer une pièce qu'il leur avait présentée, intitulée *le Suborneur*. Le bateleur Préville fut particulièrement maltraité par le harangueur Billard, qui apprit au parterre qu'il était petit-fils d'un secrétaire du roi et assez riche pour dédommager les Comédiens de leurs frais, au cas que sa pièce ne réussît pas ; il finit par demander justice au parterre. En Angleterre, on aurait fait monter l'orateur sur le théâtre, on l'aurait prié de lire à haute et intelligible voix la pièce rejetée ; on l'aurait sifflée ou applaudie selon son mérite, et dans le dernier cas, on aurait prié les Comédiens de la jouer ; mais en France, le parterre, quoique jugeant au souverain et sans appel, borne sa juridiction à applaudir toutes les harangues qu'on lui adresse. Celle de M. Billard excita beaucoup de tumulte dans la salle ; on demanda Préville à cor et à cri ; il ne parut point, et l'on parvint non sans peine à faire commencer la tragédie du *Comte d'Essex*.

Le tumulte recommença entre la grande et la petite pièce, et finit par rien, suivant l'usage. Préville, chargé du rôle de l'anglomane, joua dans la petite pièce. Ce rôle commence par ces vers :

> Pardonnez-moi, si dans ce lieu
> Je me suis un peu fait attendre.

On se mit à rire, et tout fut dit. Cependant le harangueur Billard avait été arrêté, ainsi que plusieurs de nosseigneurs les juges du parterre qui avaient opiné avec trop de bruit. On relâcha ces derniers ; on conduisit le premier à Charenton. On lui avait déjà défendu, depuis quelque temps, d'aller au foyer de la Comédie, parce qu'il y déclamait sans cesse contre les acteurs. Lorsqu'on lui rendra sa liberté, on lui fera défense d'aller de quelque temps à la Comédie, et la tranquillité publique se trouvera rétablie d'elle-même. Il faut que son *Suborneur* soit une mauvaise drogue, puisque les Comédiens, qui risquent tant de productions informes, n'ont jamais osé hasarder celle-là.

— Nous avons fait cette année une perte irréparable au théâtre de la Comédie-Italienne ; M. Caillot l'a quitté à la rentrée des

spectacles après Pâques. Un jeune abbé, appelé Narbonne, et échappé de la musique de Notre-Dame, vient de monter sur ce théâtre pour nous consoler de cette perte, et peu s'en faut qu'une partie du public n'ait cru qu'elle était réparée. Ce public-là n'était certainement pas digne des talents de Caillot. Narbonne a été applaudi à tout rompre dans plusieurs rôles. Ce jeune homme n'a pas la voix formée, il a une basse-taille fort dure, il ne sait pas chanter ; son jeu n'est pas plus formé que sa voix. Ceux qui, malgré tout cela, nous disent que cela fera un excellent sujet avec le temps voient plus loin que moi et savent lire dans l'avenir, où je ne vois goutte. Je n'ai vu Narbonne que dans un seul rôle, celui du fermier dans *le Roi et le Fermier;* mais je sais qu'il l'a joué à contre-sens d'un bout à l'autre. Quand on se souvient avec quelle finesse Caillot jouait ce rôle ; comme on voyait dans tout son maintien un homme qui avait reçu de l'éducation ; comme on voyait à travers ses brusqueries et sa mauvaise humeur envers les gardes-chasse la douceur naturelle de son caractère ; avec quelle mesure il savait reprendre sa mère un peu ridicule, comme il souffrait de son bavardage, avec quelle finesse il cherchait à la dérouter et savait affecter de la gaieté pour ne pas la choquer ; quand on se rappelle tout cela, on a le modèle d'un grand acteur dans la tête. Quand, à sa place, on voit Narbonne comme un rustre forcené et transporté de fureur vis-à-vis de ses gardes-chasse, quand on le voit prendre sa mère par le milieu du corps pour la mettre dehors ou lui faire faire la pirouette sur son talon, et quand on voit le public applaudir à ces énormes bêtises, on est tenté de croire que jamais ce public n'a senti aucune des nuances délicates du jeu de Caillot.

Cet acteur était sublime sans aucun effort, et c'est peut-être de tous les talents le plus rare. Personne ne faisait avec une mesure plus juste tout ce qu'il voulait faire. Le Kain est un homme prodigieusement rare, peut-être Caillot est-il plus rare que lui. Caillot ne se doutait point de son talent ; il se croyait fait pour chanter avec beaucoup d'agrément, jouer avec beaucoup de gaieté, avec une belle mine bien réjouie, mais il ne se croyait pas pathétique.

Garrick, l'ayant vu jouer pendant son séjour en France, lui apprit qu'il serait acteur quand il lui plairait. Ses essais furent des succès aussi étonnants que rapides ; il créa presque tous les

rôles dont il se chargea. On n'a pas peut-être idée de la perfection à laquelle l'art du comédien peut atteindre, quand on n'a pas vu Caillot dans *le Déserteur*, dans *Lucile*, dans *Silvain*, dans *l'Amoureux de quinze ans*. Mais à mesure que son jeu s'était perfectionné, sa voix s'était perdue. Elle était devenue capricieuse; sujet à des enrouements fréquents, il la perdait quelquefois du soir au lendemain, il est vrai que le surlendemain il n'y paraissait plus. Cette observation m'a confirmé dans l'opinion que j'avais déjà, que la perfection du chant et celle du jeu sont incompatibles. Le jeu théâtral est une des plus fortes fatigues physiques qu'il y ait. Il y a tel silence de passion concentrée qui demande plus de force physique pour en soutenir l'effort que des fardeaux réels. Ces efforts nuisent à la longue à la voix, et la perfection du chant exige d'autres efforts qui se croisent avec les efforts pénibles du jeu. Il est décidé dans ma tête que, si jamais je deviens grand prince, je ferai faire un essai à l'antique dans mon Opéra ; je ferai chanter les airs par des chanteurs sublimes placés comme instruments dans des trous sur le bord du théâtre et dérobés aux spectateurs, tandis que des acteurs pantomimes les exprimeront par des gestes avec tout le feu qu'ils exigent. Il m'est démontré que je parviendrais par ce moyen à avoir un spectacle excellent. Je l'essayerais du moins, et puisque la plupart des plus excellents chanteurs italiens ne sauraient être de grands acteurs, je préférerais un spectacle un peu singulier à un spectacle froid et maussade, bien convaincu que cette singularité, conduite avec esprit et avec goût, produirait bientôt de prodigieux effets, et qu'on n'eût pas même osé soupçonner.

Quoi qu'il en soit, cette diminution et ce caprice de la voix ont servi à Caillot de prétexte pour demander et obtenir sa retraite. Mais cette voix, soutenue du jeu le plus parfait, était suffisante pour nous faire du plaisir encore bien longtemps, et j'ai lieu de croire que ce sont les tracasseries intérieures, fomentées par l'influence qu'ont usurpée MM. les premiers gentilshommes de la chambre et tous leurs suppôts subalternes, qui ont dégoûté Caillot plus de son état que de son métier. Sa perte doit nous être d'autant plus sensible qu'on nous avait leurrés de l'espérance de jouir de ses talents malgré sa retraite. Caillot avait en effet proposé à ses camarades de jouer, quoique retiré et sans aucune rétribution, aussi souvent qu'ils voudraient, non-seule-

ment dans les pièces anciennes, mais même dans les pièces nouvelles dont les auteurs voudraient lui confier un rôle. Effectivement il a joué cet été et depuis sa retraite pendant six semaines, dans un temps où la maladie de quelques acteurs aurait peut-être mis les autres dans la nécessité de fermer leur théâtre. Qui croirait que c'est la Comédie elle-même qui rejette aujourd'hui la proposition de Caillot, et qui ne veut plus lui permettre de jouer pour rien ? Ses camarades disent qu'ils auraient été enchantés de le conserver, mais que puisqu'il les a quittés, il faut que le public l'oublie.

La Comédie lui a accordé une pension de retraite de cent pistoles, et il s'est engagé à jouer sur le théâtre de la cour encore pendant deux hivers ; ainsi, pour le voir, il faudra aller à Versailles. Si la fantaisie de voyager le prenait, cet acteur gagnerait tout ce qu'il voudrait. Caillot ne se retire pas riche, il a peut-être cinq ou six mille livres de rente ; mais il est riche de sa modération et du bonheur qu'il met dans la médiocrité de sa fortune.

Il vit dans sa famille avec une mère et une sœur qui fait le commerce de la bijouterie et qu'il aime. Il aime la campagne et il y possède un petit bien. Naturel, gai, aimable dans la société, honnête, bon enfant, sans aucun défaut des gens de son état, il a réuni à un talent unique les qualités les plus estimables, et l'on n'a pas besoin de se souvenir de l'acteur sublime, pour être charmé de le rencontrer dans le monde.

—Thiriot est mort ces jours passés, à l'âge de plus de quatre-vingts ans[1], après avoir langui longtemps. Thiriot n'était pas homme de lettres : c'était une espèce de colporteur littéraire qui avait fait de sa mémoire un répertoire très-instructif et très-intéressant. Il savait une foule innombrable d'anecdotes de tous les gens célèbres de son temps. Il savait par cœur un grand nombre de pièces fugitives de nos plus grands poëtes, qui n'avaient jamais été imprimées. Il les récitait volontiers à ceux qui le lui demandaient, mais il n'en donnait pas copie. Il fut même, je crois, trop paresseux pour les mettre par écrit, et je suis persuadé que tout ce répertoire est perdu avec lui. Intimement lié depuis plus de

1. Il était né en 1696, et mourut en novembre 1772; il n'avait par conséquent que soixante-seize ans. (T.)

cinquante ans avec M. de Voltaire, à qui cette espèce d'agents en sous-ordre a toujours été d'un grand secours, il en possédait dans sa mémoire une infinité de petites bagatelles charmantes, qui, sans doute, sont aussi perdues, et dans son portefeuille un nombre prodigieux de lettres dans lesquelles on trouverait une foule de particularités curieuses et intéressantes ; mais je sais que, depuis la mort de Thiriot, M. d'Argental a fait des démarches à la police pour réclamer ces lettres au nom de M. de Voltaire, et vraisemblablement ce trésor sera aussi perdu pour nous[1]. Thiriot était bon diable, mais n'ayant jamais été utile à personne, étant au surplus d'un naturel très-paresseux, il a vécu assez pauvre et dans l'abandon pendant les dernières années de sa vie. Il fut quelque temps brouillé avec M. de Voltaire, et ne se faisait pas faute alors de le déchirer de son mieux ; mais, après le raccommodement, il le servit comme si de rien n'était. Le patriarche lui avait procuré très-anciennement la correspondance littéraire du roi de Prusse. Thiriot se brouilla aussi avec ce monarque ; mais, quelque temps après la dernière guerre, Sa Majesté lui rendit cette branche de son commerce et s'accommoda de son radotage comme auparavant. Thiriot a pris à son enterrement la qualité de *Correspondant littéraire du roi de Prusse*. M. d'Alembert vient de solliciter cette place en faveur de M. Suard ; mais le roi de Prusse a refusé et a même daigné dire les raisons pourquoi il ne voulait pas remplacer Thiriot[2].

— L'Académie royale de peinture et de sculpture vient de faire aussi une perte très-sensible par la mort de Claude-Louis Vassé, sculpteur du roi, professeur de l'Académie, dessinateur de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie impériale de Florence. Vassé est mort dans la force de l'âge, des suites d'une fièvre maligne. C'était un artiste très-distingué, et par conséquent très-regrettable, dans un temps où la disette d'habiles gens se fait de plus en plus sentir. Il était élève du célèbre Bouchardon, dont il avait conservé le goût pur et antique au milieu des progrès de la manière dans l'école fran-

1. Un grand nombre de ces lettres sont imprimées dans la Correspondance de Voltaire, et plusieurs des petites pièces de vers que possédait Thiriot ont été comprises dans le volume intitulé *Pièces inédites de Voltaire*, in-8°, publié (par M. Jacobsen) en 1820.

2. Voir tome Ier, p. 68, notes 1 et 2.

çaise. Le feu comte de Caylus avait eu soin de son enfance. Vassé était très-bon dessinateur, qualité très-rare parmi les sculpteurs ses confrères, qui savent bien modeler, mais qui sont la plupart assez ineptes avec le crayon à la main. Le caractère moral de Vassé n'était pas d'une réputation aussi intacte que ses talents; il n'était pas aimé dans son corps, et il passait pour sournois et tracassier. Ses derniers ouvrages sont allés orner le nouveau palais et le parc de Sans-Souci.

— M. le marquis de Ximenès, ancien mestre de camp de cavalerie, que nous prononçons Chimène, vient de faire une nouvelle édition de ses *Œuvres*[1]; c'est un recueil de poésies, d'héroïdes, d'épîtres en vers et d'essais dramatiques tirés d'Homère. Ces derniers essais sont différentes scènes de *l'Iliade* mises en action, où les héros d'Homère parlent en vers alexandrins. Ces études peuvent être assez bonnes pour un jeune poëte, mais il ne fallait pas les publier : un écolier qui ferait graver tout ce qu'il aurait jamais fait d'essais en dessins ferait au public un présent assez insipide. M. de Ximenès a fait aussi quelques tragédies qui ont même eu les honneurs de la représentation, mais qui ne l'ont pas plus couvert de lauriers que ses exploits militaires. Avec de la naissance et une fortune plus que suffisante, M. de Ximenès n'a jamais su être qu'un homme ridicule. Il a quitté le service avant d'avoir obtenu la croix de Saint-Louis. On l'accuse d'avoir mangé tout son bien avec des créatures et des espèces. Il a passé sa vie à faire de mauvais vers, puisqu'ils sont médiocres, et à jouer aux échecs au café de la Régence, et a fini par épouser la fille d'un homme de rien, et par vivre avec elle de rien et dans la misère : triste fin pour un homme de condition ! Il chercha, à deux différentes fois, à épouser Mme Denis, et à se faire ainsi héritier éventuel de M. de Voltaire : mais la veuve Denis a eu le bon esprit d'échapper deux fois à ce péril. M. de Ximenès joint à ses autres avantages celui d'être le plus désagréable et le plus malpropre de son siècle. Voilà pourquoi M. le comte de Thiard, le voyant indécis sur la manière dont il ferait mourir un Mustapha dans une de ses tragédies[2], lui dit : « Je le

1. Paris, 1772, in-8°. Ce recueil ne contient ni *Épicharis*, ni *Amalazonte*; voir tome II, pages 146, 366 et 426..

2. Cette tragédie ne fut sans doute que projetée; car on ne trouve pas de personnage de ce nom dans aucune tragédie de Ximenès. (T.)

sais bien, moi ; vous l'empoisonnerez. » C'est M. de Thiard qui disait aussi, en voyant un jour M. de Ximenès aller souper tête à tête avec M. le prince de Turenne dans sa petite maison, et tout le monde s'inquiéter de la manière dont ils passeraient leur soirée, « que c'était pour y marcher à quatre pattes tout à leur aise ». Mais, accoutumé aux traits de la satire et aux bons mots, M. de Ximenès ne laissait pas de repousser quelquefois les agresseurs avec des reparties heureuses[1]. On lui avait un jour emprunté sa petite maison pour une partie de plaisir; on craignit qu'il ne voulût en être, et on chercha différentes tournures pour lui faire entendre qu'il fallait faire les choses au mieux, et n'y pas venir. Après avoir quelque temps joui de l'embarras avez lequel on lui faisait ses insinuations, il dit enfin : « Soyez tranquilles, messieurs, j'use de ma petite maison comme de ma petite loge à l'Opéra; je n'y vais que lorsque les bons acteurs jouent. » On a reproché à M. de Ximenès d'avoir trop lu nos bons auteurs, particulièrement Racine et Voltaire, et d'avoir la mémoire trop fidèle en se livrant au feu de la composition : on prétendait que les vers les plus frappants de ses pièces n'étaient que des réminiscences. Aussi, lisant un jour une de ses tragédies à l'abbé de Voisenon, celui-ci se leva à tout instant, et fit à chaque fois une profonde révérence. « A qui diable en avez-vous donc avec toutes vos révérences, lui dit à la fin le poëte impatienté. — Encore, lui répondit le petit prêtre malin, faut-il être poli, et saluer les gens de sa connaissance quand ils passent[2]. » Le marquis de Ximenès, après avoir vécu longtemps avec des filles et de petits beaux esprits en sous-ordre, vit maintenant dans l'obscurité et dans l'indigence avec une femme qui n'est ni aimable ni heureuse. Je crois qu'il a renoncé aux vers, et que les échecs font aujourd'hui sa seule ressource.

1. Il conserva même cet esprit de bons mots dans un âge fort avancé. Il disait à Baour-Lormian, avec lequel il faisait chorus sur le mérite d'*Omasis* : « Oui, monsieur, j'ai beaucoup connu M. de Voltaire, et quelque réputation qu'il ait acquise, il ne faisait pas les tragédies comme vous. » Né le 26 février 1726, Ximenès mourut en 1817, doyen des colonels et des poëtes français. (T.)

2. Cette plaisanterie est beaucoup plus généralement attribuée à Piron.

1773

JANVIER.

J'ai eu l'occasion de lire l'ouvrage que Jean-Jacques Rousseau a composé sur la Pologne, et qu'il a intitulé *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur la réformation projetée.* Il a été écrit en avril 1772, à la sollicitation de M. le comte de Wielhorski, qui a longtemps ménagé auprès de la cour de France les intérêts de la Confédération. Comme cet ouvrage ne verra vraisemblablement pas de sitôt le jour, et qu'il ne peut manquer de piquer la curiosité dans les circonstances actuelles, je pense que vous ne serez pas fâché d'en trouver ici une idée.

Il est divisé en quinze chapitres, dont le premier porte le titre : *État de la question.*

M. Rousseau commence par remercier M. le comte de Wielhorski du tableau du gouvernement de Pologne qu'il a tracé, et des réflexions qu'il y a jointes pour le mettre en état de faire son ouvrage. Il ajoute, par forme de compliment, que personne ne serait plus capable que ce seigneur lui-même de former un plan régulier pour la refonte du gouvernement polonais : une bonne institution pour la Pologne ne peut être que l'ouvrage d'un Polonais ; mais enfin M. Rousseau se rend aux instances de M. le comte de Wielhorski, et au zèle qu'il sent pour la nation polonaise, qui lui paraît concentrée tout entière dans les confédérés dont la vertu et le patriotisme le transportent d'admiration.

En entrant en matière et en se rappelant l'histoire de Pologne, l'auteur est surpris qu'un État si bizarrement constitué ait pu subsister si longtemps. Une nation à la merci de quiconque veut l'entamer, qui tombe en paralysie cinq ou six fois chaque siècle, et qui, malgré tout cela, vit et se conserve en vigueur, lui paraît un prodige unique. Il voit tous les États de l'Europe courir à leur ruine, et menacés d'une mort prochaine, et c'est avoir une vue d'aigle ; la Pologne seule, dépeuplée, dévastée, opprimée, au fort de ses malheurs et de son anarchie, lui paraît montrer encore

tout le feu de la jeunesse. Elle ose demander un gouvernement et des lois, comme si elle ne faisait que naître! Elle est dans les fers et discute les moyens de se conserver libre! C'est, suivant M. Rousseau, Rome assiégée, qui afferme tranquillement les terres sur lesquelles l'ennemi venait d'asseoir son camp. Il est vrai que ce magnifique tableau perd un peu de son éclat quand on le regarde sans les lunettes de M. Rousseau. Nous autres corrompus de Paris, par exemple, nous ne pouvons en être séduits à un certain point. Nous voyons la république de Pologne nulle par ses divisions et à la merci de ses voisins, comme elle l'a presque toujours été, tandis qu'un de ses sénateurs, après avoir manœuvré avec plus ou moins de succès à Varsovie, à Pétersbourg et à Versailles, monte de son autorité privée dans un quatrième de la rue Plâtrière pour commander une nouvelle constitution de la Pologne à un ex-Lycurgue de Genève, sans autre pouvoir que celui dont il s'est revêtu lui-même, sans autre avantage que celui de partager la lecture de la nouvelle législation avec quelques oisifs de Paris, qui n'influeront pas plus sur le sort de la Pologne que l'assemblée de Landshut. Tout homme peut avoir la fantaisie de se faire tracer un gouvernement et des lois dans la rue Plâtrière, et de discuter avec M. Rousseau les moyens de se conserver libre, après avoir joué du violon, sans qu'il en résulte le moindre profit pour le salut de sa patrie. Lorsque Paoli s'adressa à cet écrivain célèbre et voulut avoir un code pour la Corse, c'était du moins le chef de la nation qui demandait des lois, qu'il pouvait proposer aux siens et faire revêtir de la sanction nécessaire. Toutefois, si Lycurgue se fût adressé à un beau parleur d'Athènes pour se faire dicter une législation, je doute que le couvent de Sparte eût été bien fondé; et depuis que j'ai vu Paoli en Angleterre, bavard, flagorneur, léger, souple et frivole comme un homme de bonne compagnie, j'ai quelque soupçon que l'honneur de fonder le couvent de Corse n'était pas de son ressort. Quant à M. Rousseau, on m'a assuré qu'il était dans la persuasion intime que M. le duc de Choiseul n'a entrepris la guerre de Corse que pour l'empêcher de faire son code.

Pour revenir de la Corse en Pologne, M. Rousseau conseille, très-sagement à mon avis, de procéder avec beaucoup de circonspection dans la refonte du gouvernement polonais. Il ne

veut pas que les choses restent dans l'état où elles sont, mais il croit qu'il faut corriger et réparer sans abattre et renverser. Prévoir et calculer tous les abus à venir est chose impossible; faire des lois dont les passions des hommes n'abusent pas est chose chimérique : pour rendre une constitution bonne et solide, il faut faire en sorte que la loi règne sur les cœurs des citoyens. Mais comment arriver aux cœurs? Non par la force, non par les châtiments, non par les récompenses, non par la justice qui n'inspire point d'enthousiasme, et dont, comme de la santé, on ne sent le prix qu'après l'avoir perdue; mais par des jeux d'enfants, par des institutions oiseuses aux yeux des hommes superficiels, mais formant des habitudes chéries et des attachements invincibles. Voilà le plan sur lequel M. Rousseau va établir sa réforme de la constitution polonaise.

Avant de le suivre dans l'exécution de ce plan, il faut que je dise mon sentiment sur l'état de la question.

Les hommes en général ne sont pas plus faits pour la liberté que pour la vérité, quoiqu'ils aient ces deux mots sans cesse dans la bouche. L'un et l'autre de ces biens inestimables appartiennent à l'élite du genre humain, sous la condition expresse d'en jouir sans trop s'en vanter. Le reste est né pour la servitude et pour l'erreur; son génie l'y porte et l'y tient invinciblement enchaîné. Lisez l'histoire, et vous en demeurerez convaincu.

Un gouvernement libre est un pur résultat de géographie, tant physique que politique. La liberté se nichera dans les montagnes, parce qu'elles sont inaccessibles; elle se conservera dans les îles, parce qu'elles sont circonscrites; elle subsistera dans un petit État si le hasard l'a placé entre deux ou trois grandes puissances jalouses de leur agrandissement respectif : leur jalousie réciproque fera son salut. Aplanissez les montagnes de la Suisse, qu'elle ne soit plus adossée aux Alpes, et vous verrez combien il faudra de temps aux maisons de Bourbon, d'Autriche et de Savoie, pour se la partager. Joignez la Grande-Bretagne au continent par une chaussée de deux lieues de largeur, et vous aurez rendu le roi de cette île heureuse aussi absolu que les autres monarques de l'Europe. Transportez Genève au milieu du Poitou, et vous en aurez fait une ville aussi libre et aussi florissante que Poitiers et Châtellerault. La liberté politique en plaine est une chimère.

L'homme de la plaine ne saurait avoir le courage, le nerf, la force d'esprit et de corps de l'homme de la montagne, la sauvagerie et la fierté de l'insulaire. Il aura de l'industrie, de l'activité, mais il n'aura pas ce cou roide et inflexible qui ne peut recevoir le joug.

En consultant la position physique et politique de la Pologne d'après ces principes clairs, éternels et immuables, on trouve qu'elle n'a jamais pu être libre. Tant que ses voisins ont vécu dans l'anarchie comme elle, elle a dû jouir de son indépendance; mais dès que les gouvernements voisins se sont formés sans qu'elle ait pu régler le sien, la Pologne a commencé à dépendre de l'influence des étrangers. Elle a eu ses moments de gloire et même ses accès de patriotisme, lorsque des rois *piastes*[1] ont eu assez de crédit et d'autorité pour étouffer les haines et jalousies intestines, assez d'habileté et de fortune pour se faire un appui de la défiance réciproque des puissances voisines; mais, toujours à la merci des étrangers, elle n'a conservé l'intégrité de ses possessions si longtemps que parce qu'il fallait une conjoncture unique pour que ses voisins convinssent entre eux d'un partage à l'amiable. Mais la liberté polonaise n'a jamais été qu'anarchie féodale, de même que la liberté suédoise était naguère l'oligarchie d'un parti ambitieux, soutenue par les voisins intéressés au néant de ce peuple, et a été changée depuis peu en vraie liberté, c'est-à-dire en soumission pure et simple au pouvoir monarchique. Si les mots pouvaient changer l'essence des choses, le mensonge aurait pris depuis longtemps la place de la vérité. Mais les mots feront éternellement des dupes, et c'est le sort des hommes de s'en laisser imposer, depuis le philosophe le plus convaincu de sa supériorité jusqu'à l'imbécile le plus crédule. Le chapitre de l'abus des mots est long en philosophie, en morale et en politique, et sera toujours inutile.

La Pologne ouverte de tous côtés, sans aucune défense naturelle, entourée de voisins qui devaient empêcher de toutes leurs forces qu'un si puissant royaume ne parvînt à connaître la sienne, soumise à la forme élective qui, admettant des candidats étrangers, ouvre la porte à des brigues perpétuelles, et met un

1. Expression particulière à la Pologne pour désigner les anciennes maisons, parmi lesquelles on pouvait élire un roi. *Piaste* est, comme le mot français *indigène*, opposé à *étranger*.

obstacle peut-être invincible à la fin de l'anarchie; la Pologne, ainsi située et ainsi constituée, n'a jamais pu avoir les mœurs et le caractère de la liberté. Une nation partagée en grands et en serfs, dont les uns ne connaissent que l'orgueil de leur naissance, de leur rang, de leurs richesses, et dont les autres ne peuvent regarder leur sort qu'en gémissant, et leur patrie qu'avec indifférence : une telle nation peut avoir des qualités brillantes et aimables, un luxe effréné, de la superstition, de la bravoure, de la souplesse, mais n'aura jamais, des qualités républicaines, que ce qu'il faut d'éloquence pour faire de vaines harangues.

Il est donc un peu ridicule et honnêtement chimérique de donner un code et un esprit républicains à un peuple qui ne peut avoir que l'esprit féodal et des lois sans force. Il est encore plus ridicule de faire le Solon pour une nation qui ne vous demande pas votre avis, et qui, fussiez-vous aussi avisé que M. Thibaudois[1], ne saurait en profiter. Mais il est du dernier ridicule de voir la nation dans ce ramas de toutes sortes d'aventuriers, d'intrigants et de brigands, qui, encouragés par le fanatisme des moines et l'imbécillité du peuple, soutenus par l'ambition ouverte ou secrète de plusieurs magnats, se sont qualifiés de confédérés; qui, sans plan, sans talent, sans autre projet que de piller, se sont fait battre trois ans de suite partout où ils se sont montrés; qui n'auraient jamais eu un seul fait d'armes pour eux s'ils n'avaient eu, dans les derniers temps, des officiers étrangers pour commandants, et qui, encore aujourd'hui, ne sont point lavés du soupçon d'avoir voulu faire assassiner leur roi de la manière la plus lâche. Certes, les défenseurs immortels de la liberté suisse avaient des âmes d'une autre trempe, et ce n'est pas ainsi que se conduisirent les généreux fondateurs de la liberté et de l'union des Sept Provinces. Aussi voilà le premier exemple de citoyens combattant, à ce qu'ils disaient, pour la religion et la liberté, sans intéresser, sans s'attirer les vœux secrets de la faveur publique, sans se faire estimer au moins par leurs défaites, et en sacrifiant généreusement leur vie pour la cause qu'ils croyaient devoir défendre. Dispersés, détruits, sans avoir acquis aucune sorte de gloire, ils restent aujourd'hui spectateurs oisifs et éloignés du sort de leur patrie. Voilà les citoyens auxquels

1. Allusion dont le sens nous échappe.

M. Rousseau, qui se pique de singularité, comme vous savez, a voué son respect et son admiration, et sur lesquels, aidés de ses lumières et de son génie, il fonde le salut de la Pologne.

Mon chapitre sur l'état de la question étant si différent de celui de M. Rousseau, je ne puis regarder son ouvrage sur la constitution polonaise que comme l'amusement d'un philosophe oisif qui emploie son loisir à esquisser des lois et une forme de gouvernement pour quelque utopie. En l'envisageant ainsi, on pourra le lire avec plaisir, et même avec fruit. On y trouvera beaucoup de vues sages à côté de beaucoup d'idées creuses. Le tout écrit avec cette éloquence nerveuse qui caractérise les productions de cet écrivain, quoiqu'il assure, dès le commencement, qu'il n'a plus de tête, et qu'il lui reste à peine la faculté de lier deux idées. Je vais dans le reste de cet extrait le suivre exactement dans ses rêveries sages ou folles et, si je me permets d'y ajouter quelques observations, je ferai en sorte qu'elles soient courtes[1].

— M. de La Condamine n'a pas commencé son année trop heureusement, comme vous allez voir par son conte qui n'en est pas un. Sa mésaventure prouve qu'il est toujours également étourdi. Son conte nous est garant qu'il n'a rien perdu de sa gaieté.

LES BARTAVELLES,

CONTE QUI N'EST QUE TROP VRAI.

Un ami m'écrivait : Mardi tu peux attendre
Deux bartavelles à coup sûr.
C'est un mets délicat; Terray vient me le prendre;
Je ne sais s'il l'a trouvé tendre;
Mais pour moi, cela m'est bien dur.

QUESTION DE DROIT.

Monsieur le contrôleur écorne ma tontine,
Ma pension, ma rente : il fait bien son métier ;
Mais pour me prendre mon gibier,
A-t-il des droits sur ma cuisine ?

SOUHAIT PIEUX.

Vous avez donc raflé mon gibier de Lyon !
Je suis un bon chrétien, monsieur : puisse-t-il être

1. Voir la fin au commencement du mois suivant.

De moins dure digestion
Que tous vos beaux arrêts que chaque jour voit naître!

ACTE DE CONTRITION.

Il faut se convertir et vivre en bon chrétien.
Pratiquons les conseils du plus sacré des livres;
A qui me fait du mal je veux faire du bien,
En nourrissant celui qui me coupe les vivres.

REMORDS.

De ces mauvais quatrains si vous avez nouvelle,
Monsieur l'abbé, croyez que je suis mal vengé,
Et que mes bons propos ne m'ont pas soulagé:
J'ai toujours sur le cœur ma double bartavelle,
Morceau friand que vous avez mangé.

LA REPRÉSAILLE.

Vous riez donc, me disait tout à l'heure
Un austère et grave censeur,
De monseigneur le contrôleur?
Eh bien! voulez-vous que je pleure?
Pour moi, monsieur, je vous soutiens
Qu'il en rira lui-même et me laissera dire:
C'est lui qui tient la poêle, il s'amuse à nous frire;
Il fait main basse sur nos biens.
Je crois qu'à ses dépens il m'est permis de rire
Tandis qu'il se régale aux miens.

LES SEPT PÉCHÉS MORTELS DÉTRUITS.

A Terray nous devons élever des autels
Pour les dons que sur nous sa bonté multiplie.
Il veut nous affranchir des sept péchés mortels:
Il dompte notre orgueil quand il nous humilie;
Il appauvrit le riche à qui l'on porte envie;
Il guérit l'avarice avec la pauvreté;
En nous faisant jeûner, il éteint la luxure;
La colère se calme en buvant de l'eau pure,
Et le besoin pressant chasse l'oisiveté;
Ainsi l'art de Terray corrige la nature.
Reste la gourmandise, et c'est en vérité
Des vices à peu près le seul qui m'est resté;
Mais en mettant le comble à ses faveurs nouvelles,
Terray, pour me forcer à la frugalité,
S'empare, en vrai housard, de mes deux bartavelles.

SONGE DE M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL.

Monsieur l'abbé Terray taille, grappille et rogne,
Mais il a bien un autre tic :
Il a rêvé qu'il était Frédéric,
Et mes deux perdrix la Pologne.

M. le contrôleur général ayant eu connaissance des actes de contrition, songes, remords et doléances, de M. de La Condamine, lui envoya une dinde de Périgord farcie de truffes pour remplacer les deux bartavelles. Sur quoi le vieux philosophe renvoya les vers suivants :

REMERCIEMENT A M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL.

Au lieu de deux perdrix à jambes d'écarlate,
Qu'on m'envoyait vides du Vivarais,
Je reçois un dindon rebondi, gras et frais,
Et de truffes farci jusques à l'omoplate,
Très-propre à calmer mes regrets.
Monsieur le contrôleur a fait de grandes choses,
Il en fera sans doute encore. Mais
De toutes les métamorphoses
Qu'il opère par ses arrêts,
Dont il redouble un peu les doses,
Si ce n'est pas l'effet le plus prodigieux
Ni le plus sujet à des gloses,
C'est celui que j'aime le mieux.

J'ai gémi peut-être un peu fort
De mes deux perdrix égarées;
Mes pertes sont bien réparées
Par un dindon du Périgord
Qui ne m'a point coûté d'entrées.
A mon petit garde-manger
Vous avez fait une lacune :
Mon mal était assez léger;
Mais si d'une plainte importune
Vous savez ainsi vous venger,
Ayez toujours de la rancune.

Dans le fait, M. le contrôleur général est fort excusable d'avoir mangé des bartavelles arrivées à son adresse sans aucun renseignement. Le vieux philosophe les réclama bien; mais il avait oublié de prévenir sur leur arrivée, et lorsqu'il voulut les

avoir, il se trouva que le cuisinier les avait mises à la broche la veille pour monseigneur. La Condamine a eu toute sa vie la curiosité et l'étourderie d'un enfant, mais d'un enfant bien né, et très-piquant par son esprit et par sa naïveté. Il nous rangea un jour autour de lui en cercle, pour nous lire une énigme qu'il venait de faire. Il tire de sa poche une pancarte, et se met à lire, et nous dit de deviner le mot. Comme il est sourd, il exige que, sans nous consulter, chacun écrive le mot sur une carte. On lui remet dix ou douze cartes, et il trouve sur chacune le même mot. Il reste stupéfait de voir douze personnes deviner le même mot et dans l'instant. C'est que ce mot était écrit en grandes lettres sur le dos de sa pancarte, et nous crevait les yeux, tandis qu'il la tenait pour nous lire son énigme. Après avoir longtemps joui de son étonnement, on le mit dans la confidence de son étourderie[1].

— Il a couru d'étranges bruits sur la conduite du seigneur patriarche pendant le mois dernier. On assurait qu'il avait eu plusieurs faiblesses à la suite des efforts qu'il avait faits pour faire sa cour à une jolie demoiselle de Genève, qui venait le voir travailler dans son cabinet, et que Mme Denis avait jugé nécessaire de rompre ces tête-à-tête après le troisième évanouissement survenu au seigneur patriarche. Voilà un bruit qui s'est généralement accrédité dans Paris, et voilà comme la calomnie poursuit toujours de sa dent venimeuse le génie et la beauté. Le fait est que le patriarche a eu quelques faiblesses dans le courant de décembre; que la nouvelle Mme de Florian, Genevoise, a une parente, Mlle de Saussure, qui venait de temps en temps à Ferney. Cette Mlle de Saussure passe pour une petite personne fort éveillée; elle amusait quelquefois M. de Voltaire dans son cabinet; mais quelle apparence qu'elle ait voulu attenter à la chasteté d'un Joseph de quatre-vingts ans? Cependant Mme Denis, qui n'aime pas la nouvelle Mme de Florian, a voulu rendre sa petite parente égrillarde responsable des faiblesses survenues au seigneur patriarche; il n'en a pas fallu davantage pour bâtir un conte, dans lequel on faisait le patriarche s'émanciper d'une étrange manière avec une Messaline de Genève, de dix-huit ans. M. le maréchal de Richelieu a voulu tenir la vérité des faits du prétendu coupable lui-

1. Grimm a déjà conté cette anecdote; voir tome IX, p. 118.

même, en l'assurant que le roi voulait qu'il se ménageât davantage. Vous allez lire l'apologie de l'accusé faite par lui-même[1].

Mme Ménage, qui se trouve très-indirectement rappelée dans cette lettre, est une jeune femme de Paris, aussi sage qu'aimable, à ce que disent ceux qui la connaissent. Elle alla à Genève pour sa santé il y a plusieurs années, et s'y trouva dans le temps que M. le maréchal de Richelieu rendit visite à M. de Voltaire. Mme Ménage fut priée de passer quelques jours à Ferney, et d'être des fêtes que le seigneur patriarche avait préparées. En arrivant, Mme Ménage trouve beaucoup de monde, et, ne se sentant pas assez forte pour assister à un grand et bruyant repas, elle demande à dîner seule dans sa chambre. Le maréchal, ennuyé peut-être du grand nombre de convives républicains, se dit aussi malade, et demande à dîner avec Mme Ménage en retraite. Premier sujet à gloser. Après dîner, M. le maréchal croit qu'il est de son devoir de faire une déclaration à Mme Ménage, le patriarche le surprend à peu près aux genoux de sa belle convive; et voilà une histoire scendaleuse dans les formes, qui se répand bientôt parmi toute la compagnie. Il est pourtant à présumer que les femmes les moins scrupuleuses se soucient peu de donner des rendez-vous à des conquérants de soixante-dix à quatre-vingts ans, et que Mme Ménage ne se proposait pas plus d'être la conquête du vainqueur suranné de Minorque que Mlle de Saussure de tourner la tête grise du chantre de Henri IV. Cependant les voilà la fable de Paris pour quelques jours, et peut-être immortalisées de la manière du monde la plus déplaisante. Et puis souhaitez d'être dans les caquets d'un vieux maréchal de France et d'un vieux poëte, quand vous êtes jeune et belle! Et nous, apprenons, en nous humiliant devant la fatalité, que le hasard et les circonstances décident de notre réputation comme de nos vertus, et soyons modérés et réservés dans nos jugements.

Au milieu de ses prétendues fredaines, le patriarche a reçu un superbe service de porcelaine de Berlin de la part du roi de Prusse. Il y avait sur les différentes pièces de ce service des Arions portés par des dauphins, des Orphées, des Amphions, des lyres et tous les divers emblèmes de la poésie. Le patriarche a

1. Voir la lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu commençant par

Quoi, toujours la cruelle envie.

répondu au roi que Sa Majesté mettait ses armes partout. Le roi a répliqué par une lettre charmante, où, en parlant de la fable des dauphins, il dit entre autres : « Tant pis pour les dauphins qui n'aiment pas les grands hommes. » Le patriarche a pareillement reçu une lettre charmante de l'impératrice de Russie. Ce commerce soutenu qui s'établit entre les souverains et les philosophes appartient à notre siècle exclusivement, et fera une époque mémorable, non-seulement dans les lettres, mais encore par son influence dans l'esprit public des gouvernements.

— Dans le temps que nous comptions voir la tragédie des *Lois de Minos* sur le théâtre de la Comédie-Française, et qu'on disait tous les obstacles qui s'opposaient à sa représentation levés, elle vient de paraître imprimée. Le Sophocle de Ferney a une certaine dose de patience comme les enfants ; quand elle est à bout, il n'y a plus de digue qui la retienne. Notre incomparable Le Kain avait été à Ferney l'automne dernier, et avait joué plusieurs fois dans la troupe qui joue aux portes de Genève. Le vieux Sophocle lui avait fait présent des *Lois de Minos*, c'est-à-dire de ce que les représentations et l'impression pourraient produire à l'auteur. M. Le Kain, à son retour, a employé son crédit à mettre cette pièce au théâtre. Il a éprouvé beaucoup de difficultés, et peu de zèle de la part de ses camarades. Cela a duré plus de deux mois, l'impatience a enfin saisi le vieux Sophocle, et voilà la pièce imprimée à la fois à Genève et à Paris. Je crois que la perte que M. Le Kain essuie par cette publication imprévue est médiocre ; je doute du moins que, malgré la magie de son jeu, cette pièce eût obtenu un grand nombre de représentations. Elle m'a paru encore bien plus faible à l'impression que lorsque je la lus en manuscrit, le printemps dernier. C'est un radotage qui, par des traits vacillants et à moitié effacés, rappelle les caractères et les beautés des anciennes tragédies de M. de Voltaire. On retrouve dans Datame Zamore, dans Azémon Narbas, mais crayonnés d'une main débile. Cette extrême faiblesse s'étend sur le style, sur les personnages, sur les incidents, sur toute la contexture de la fable. Mais pourquoi vouloir ôter au vieux Sophocle l'amusement de faire des tragédies ? Pourquoi lui en savoir mauvais gré ? Cet amusement est nécessaire à la consolation de sa vieillesse, à la prolongation de sa vie. Tant de chefs-d'œuvre, tant de productions immortelles, ne lui auraient-ils pas acquis le

droit d'amuser ses derniers jours comme bon lui semble? et si nous étions susceptibles de la moindre reconnaissance envers ceux qui ont bien mérité du genre humain, ne le manifesterions-nous pas, en accordant un succès fort au-dessus de leur valeur aux productions faibles de la vieillesse d'un grand homme jusqu'à l'époque de sa mort? Mais on dirait que le moment de l'affaiblissement d'un homme de génie soit un sujet de triomphe pour son siècle, qui abandonne aux générations suivantes le soin tardif et vain d'encenser ses cendres inanimées. Oh! que le genre humain est hideux quand on le regarde en masse et de près! Pour rendre la tragédie des *Lois de Minos* odieuse au public, on a dit qu'elle n'était faite que pour prêcher le despotisme. On peut la regarder, à la vérité, comme la satire de la constitution de Suède, abolie en dernier lieu, et de la constitution de Pologne, bonne à abolir; il n'y a pas jusqu'au *liberum veto* qu'on ne trouve dans les *Lois de Minos*, et l'auteur se déclare partout pour la puissance monarchique et absolue.

— Un phénomène aussi singulier qu'imprévu vient de fixer et d'absorber toute l'attention de Paris. Mlle Raucourt[1], jeune actrice de seize à dix-sept ans, grande, bien faite, de la figure la plus noble et la plus intéressante, débuta le 23 décembre dernier, sur le théâtre de la Comédie-Française, dans les grands rôles tragiques. Elle a joué sans interruption depuis ce moment avec un succès et des applaudissements dont il est impossible de se faire une idée quand on n'a jamais vu l'ivresse et l'enthousiasme de Paris. Elle est fille d'un acteur de province, et on l'a vue, dans sa tendre enfance, jouer de petits rôles sur le théâtre de Cadix. Son père lui remarquant des dispositions heureuses, et la voyant de jour en jour croître et embellir, la conduisit à Paris,

1. M. de Manne (*Galerie de la troupe de Voltaire*) fait naître cette célèbre actrice à Dombasle (Meurthe) en 1753, lui donne le nom de Françoise Clairien et prétend que les noms de Saucerotte et de Raucourt, sous lesquels elle fut successivement connue, étaient ceux d'un ancien maître de poste devenu comédien, qui l'avait débauchée et qui protégea ses débuts; il ajoute qu'il se serait suicidé en 1796. Jal, au contraire, produit un acte de naissance relevé sur la paroisse Saint-Séverin d'où il appert que Marie-Antoinette Joseph naquit le 3 mars 1756 de François Saucerotte, bourgeois de Paris, et d'Antoinette de La Porte, son épouse. Elle mourut à Paris le 10 janvier 1815; son enterrement fut l'occasion d'un scandale semblable à celui qui avait signalé en 1802 les funérailles de Mlle Chameroy, danseuse de l'Opéra : le curé de Saint-Roch ayant refusé de célébrer un service pour Mlle Raucourt, la foule brisa les portes de l'église et fut dispersée par la police.

et la mit entre les mains de M. Brizard, acteur de la Comédie-Française. Brizard n'a pas un talent décidé, ni supérieur. Il est essentiellement froid, il a peu de nuances et de variété dans son jeu; mais il a la plus belle figure du monde, une belle voix, l'air d'un honnête homme, avec des cheveux naturellement gris, qui lui ont donné à trente ans un air vénérable, et lui ont permis de se charger des rôles des vieillards dans les tragédies. D'Alembert disait de lui « qu'il était comme Samson, que toute sa force était dans ses cheveux ». Depuis, Brizard a prouvé ce que pouvaient l'étude et le travail opiniâtre, et il est parvenu à jouer, surtout les rôles de force et de véhémence, comme celui du vieil Horace, par exemple, avec le plus grand succès. Mais s'il n'est pas lui-même toujours acteur sublime, je le crois très-capable de donner de bons conseils sur son art, et d'aider avec beaucoup de bon sens au développement des talents naissants.

Celui de Mlle Raucourt lui fera vraisemblablement un honneur immortel dans les fastes du Théâtre-Français. On prétend qu'il ne lui a jamais rien déclamé lui-même, mais qu'il a borné ses soins à lui faire répéter ses rôles d'après les différentes observations qu'il lui faisait, à mesure que l'occasion s'en offrait, ne cessant de la faire répéter que lorsqu'il ne voyait plus rien à désirer dans son jeu. Je crois cette méthode bonne, et très-préférable à celle d'endoctriner par son exemple, qui ne me paraît guère propre qu'à former des perroquets, bien ou mal sifflés. Voilà pourquoi il ne m'est pas démontré que les plus grands acteurs soient les plus capables de former de grands acteurs. Brizard a pourtant désiré que son instruction fût saupoudrée de quelques leçons de Mlle Clairon, et c'est avec ce sauf-conduit qu'il nous présenta sa jeune et charmante élève dans le rôle de Didon, le 23 décembre. Il vint lui-même haranguer le parterre avant la tragédie, lui demander son indulgence pour un talent naissant, et l'assurer que son élève, formée par les leçons du public, serait un jour son ouvrage. Le parterre, qui aime à la folie qu'on lui parle, et surtout qu'on lui dise qu'il est l'arbitre du goût et des talents, applaudit avec chaleur la harangue d'Achate-Brizard. Mais lorsqu'on vit la plus belle créature du monde et la plus noble s'avancer en Didon sur le bord du théâtre; lorsqu'on entendit la voix la plus belle, la plus flexible, la plus harmonieuse, la plus imposante; lorsqu'on remarqua un jeu plein de

noblesse, d'intelligence et de nuances les plus variées et les plus précieuses, l'enthousiasme du public ne connut plus de bornes. On poussa des cris d'admiration et d'acclamation; on s'embrassa sans se connaître; on fut parfaitement ivre. Après la comédie, ce même enthousiasme se répandit dans les maisons. Ceux qui avaient vu *Didon* se dispersèrent dans les différents quartiers, arrivèrent comme des fous, parlèrent avec transport de la débutante, communiquèrent leur enthousiasme à ceux qui ne l'avaient pas vue, et tous les soupers de Paris ne retentirent que du nom de Raucourt.

Il y a près d'un mois que ces transports se soutiennent dans tout leur feu; c'est un des plus forts et surtout des plus longs accès d'enthousiasme que j'aie vus à Paris. Les jours que Mlle Raucourt jouait, les portes de la Comédie étaient assiégées dès dix heures du matin. On s'y étouffait; les domestiques qu'on envoyait retenir des places couraient risque de la vie. On en emportait à chaque fois plusieurs sans connaissance, et l'on prétend qu'il en est mort des suites de leur intrépidité. Les billets de parterre se négociaient dans la cour des Tuileries jusqu'à six et neuf francs, par ceux qui les avaient pu attraper au bureau pour vingt-quatre sous, au risque de leur vie. J'entendis, un de ces jours redoutables, en traversant le foyer de la Comédie, le propos d'une des matrones de ce spectacle, qui pouvait être la mère de quelque danseuse. Elle vit par la fenêtre l'horrible bagarre, pour s'arracher les billets, forcer ensuite les portes et disputer une place au parterre. On venait d'emporter quatre des plus braves champions échevelés et sans connaissance; trois ou quatre cents aspirants entassés, pressés, se poussant les uns sur les autres, haletant et manquant de respiration en plein air, retraçaient le tableau de ces âmes en purgatoire, dont chacune exprime un tourment particulier. « N'ayez pas peur, dit la vieille matrone en regardant cet horrible spectacle, que s'il était question du salut de leur patrie ils s'exposassent ainsi. » Ce propos me frappa, et me fit faire quelques réflexions. La veille, Mlle Arnoud, témoin des prodigieux applaudissements avec lesquels on reçut Mlle Raucourt, s'était écriée: « Que de mains! et pas un bras! » Ces deux oracles de deux citoyennes me firent réfléchir sur le cas qu'on doit faire d'un peuple qui se passionne à cet excès pour un acteur, pour une actrice, pour des talents, si vous voulez, agréables et

rares, mais qui n'ont peut-être aucune liaison avec la prospérité publique. Mais ces réflexions nous mèneraient trop loin de Mlle Raucourt, et fourniraient au besoin la matière d'un long et profond traité de politique et de morale. Un corollaire immédiat qui en découle, c'est qu'une actrice telle que Mlle Raucourt n'est pas un instrument indifférent entre les mains du gouvernement, et un ministre habile qui voudrait distraire l'attention du public d'une opération délicate et essentielle chercherait inutilement, en ce pays, une ressource plus efficace que celle d'un début de ce fracas, ou de quelque autre événement de cette importance.

Vous jugez qu'on a fait mille récits plus intéressants les uns que les autres sur un objet qui a occupé le public avec tant de chaleur. On dit que cette charmante créature, si imposante au théâtre, est très-simple hors de la scène; qu'elle a toute la candeur et toute l'innocence de son âge; que, tout le temps qu'elle ne consacre pas à l'étude de son art, elle s'occupe encore des jeux de son enfance; que son père est si décidé de lui conser ver ses mœurs et sa sagesse qu'il porte toujours deux pistolets chargés dans sa poche, pour brûler la cervelle au premier qui osera attenter à la vertu de sa fille. On a fait des dissertations à perte de vue pour découvrir métaphysiquement par quel prestige une fille si neuve et si innocente pouvait jouer au théâtre les transports et les fureurs de l'amour avec tant de passion. Son succès n'a pas été moins grand à la cour qu'à Paris. Le roi, qui n'aime pas la tragédie, a été fort occupé de Mlle Raucourt. Sa Majesté lui a fait donner une gratification de cinquante louis. Elle lui a aussi fait présent d'un habit de théâtre. Mme la comtesse du Barry lui a laissé le choix ou d'un superbe habit de théâtre ou de trois belles robes de ville; la sage Raucourt a choisi le premier, disant qu'elle ne sortait pas assez pour avoir de belles robes en ville. Ce n'est pas, par parenthèse, un petit contraste que de rencontrer la belle reine de Carthage qui vous en a tant imposé au théâtre, en petite robe, modestement vêtue, la contenance timide et embarrassée, dans le coin d'un appartement de quelque grande dame de la cour. Mme la princesse de Beauvau, Mme la princesse de Guémenée, Mme la duchesse de Villeroy, lui ont aussi fait présent de superbes habits. La plupart de ceux que les dames de la cour ont faits à l'occasion du mariage de M. le dauphin iront

enrichir la garde-robe théâtrale de Mlle Raucourt, qui se trouvera bientôt considérable.

Elle a joué successivement le rôle de Didon dans la tragédie de M. Le Franc de Pompignan, celui d'Émilie dans *Cinna*, celui de Monime dans *Mithridate*, celui d'Idamé dans *l'Orphelin de la Chine*, celui d'Hermione dans *Andromaque*, et enfin celui de Pulchérie dans *Héraclius*. Dans tous ces rôles, elle a montré les plus heureuses dispositions et annoncé les plus grands talents. Ceux qui ont pu préserver leur jugement de la contagion du fanatisme public, ce qui est bien plus difficile qu'on ne pense, diront que cette jeune actrice, avec tous les avantages de la figure et les dons extérieurs, n'a point le jeu formé (comment l'aurait-elle à son âge?) qu'elle a joué inégalement tous ses rôles, mais qu'il n'y en a aucun où elle n'ait eu les instants les plus heureux et du plus rare talent; que même dans les endroits qu'elle a manqués, ce n'est jamais faute d'intelligence, mais quelquefois par l'envie de vouloir trop bien frapper son coup, quelquefois pour n'avoir su régler son jeu avec assez de justesse; qu'elle est restée en deçà, ou qu'elle a été emportée au delà du but qu'elle s'était proposé. Deviendra-t-elle avec le temps une actrice parfaite, un prodige de l'art? Qui oserait répondre à cette question? Les progrès et la perfection d'un talent, surtout dans une jeune actrice, dépendent de tant de hasards, d'un concours de tant de circonstances essentielles et frivoles, qu'il faut abandonner ses succès à venir à l'inévitable fatalité qui règle tout. Elle a un écueil bien dangereux à redouter, c'est de mettre trop d'apprêt dans son jeu; elle y a de la disposition, et cette disposition peut dégénérer en manière. Il y a des personnes qui craignent qu'elle ne manque d'âme et d'entrailles. Je ne suis pas de leur avis; mais je crois que les rôles de tendresse ne lui seront pas favorables; la beauté de ses larmes ne répond pas à la sublimité de ses transports dans la passion. Toutefois, qui oserait prononcer qu'il y ait une qualité qu'une telle magicienne ne puisse acquérir? Ce qui fait concevoir les plus grandes espérances, c'est son jeu muet. Il est étonnant pour la justesse et la perfection. Tout ce que les discours de ceux avec qui elle est en scène doivent lui faire éprouver se peint sur son visage de la manière la plus énergique et la plus touchante. Aussi, « c'est lorsqu'elle ne parle pas qu'il faut l'écouter », disait Mme la princesse de Beauvau; et une autre

femme prétendait n'avoir jamais écouté aucun des récits tragiques qu'on faisait à Mlle Raucourt, mais de les avoir lus mot pour mot sur son visage.

Ce début brillant, qu'on ne pouvait prévoir, a suspendu toutes les pièces nouvelles à ce théâtre, et entre autres *les Lois de Minos*. Mlle Raucourt sait vingt-deux rôles, qu'elle est en état de jouer; mais elle a joué dix-huit fois de suite en un mois de temps, et elle a besoin de repos. Ses succès, les plus éclatants qu'on ait jamais vus, ont fait tort à la Comédie-Italienne, qui a été fort négligée depuis la retraite de Caillot et le début de Mlle Raucourt. Mme Vestris aura aussi à en souffrir. Cette actrice a fait pendant quelques années l'unique ressource de ce théâtre. A force de travail et d'étude, elle était parvenue à soigner son jeu beaucoup; la disette des sujets forçait le public d'encourager la seule actrice qui fît des progrès sensibles dans son art. Mais la voilà écartée en un moment par une enfant de dix-sept ans, et c'est une de ces aventures d'autant plus cruelles qu'on n'en peut accuser que le sort.

Les hommages en vers et en prose n'ont pas manqué à Mlle Raucourt, et messieurs du *Mercure* et de *l'Avant-Coureur* en régaleront sans doute le public. Je n'ai encore rien vu de joli ni de digne d'elle.

LETTRE DE S. M. LE ROI DE PRUSSE A L'ABBÉ COLOMBINI, AMBASSADEUR A ROME [1].

A Potsdam, le 13 septembre 1772.

Abbé Colombini,

Vous direz à qui voudra l'entendre, pourtant sans air d'ostentation ni d'affectation, et même vous chercherez l'occasion de le dire au pape, ou à son premier ministre, que, touchant l'affaire des jésuites, ma résolution est prise de les conserver dans mes États, tels qu'ils ont été jusqu'ici. J'ai garanti au traité de Breslaw *in statu quo* la religion catholique, et je n'ai jamais trouvé de meilleurs prêtres à tous égards. Vous ajouterez que, puisque

1. Cette lettre est reproduite tome XXIV, p. 610, des *OEuvres complètes* de Frédéric, mais M. de Preuss la regarde comme apocryphe et fait observer que l'agent diplomatique de la Prusse à Rome était alors l'abbé Ciofani. La lettre du roi à d'Alembert, en date du 4 décembre 1772, figure p. 557 du même tome, mais le passage cité ici offre quelques variantes insignifiantes.

j'appartiens à la classe des hérétiques, le saint-père ne peut pas me dispenser de tenir ma parole, ni du devoir d'un honnête homme et d'un roi. Sur ce, abbé Colombini, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé : FRÉDÉRIC.

On a vu dans quelques gazettes un fragment d'une lettre du roi de Prusse à M. d'Alembert, concernant les Jésuites. Cette lettre, que j'ai vue, est du 4 décembre. Sa Majesté, après avoir dit un mot des affaires du Nord, continue ainsi : « Pendant ces diverses agitations, j'apprends que le pape se dispose à détruire les jésuites; mais ce qui vous étonnera, c'est que le général des ilgnaciens m'a député un ambassadeur pour me demander ma protection en faveur de sa société. Je lui ai répondu que lorsque Louis XV a réformé le régiment de Fitz- James, je n'ai pas cru avoir le droit d'intercéder pour ce corps, et qu'il me semblait que le pape était le maître de faire dans ses États ce qu'il jugeait à propos, sans que les hérétiques s'en mêlassent. »

M. d'Alembert a communiqué ce fragment au ministre d'Espagne et à l'ambassadeur de Naples pour l'instruction de leurs cours. Ce dernier l'a envoyé immédiatement à Rome, à son oncle le cardinal Carraccioli. Le nonce ici, ne pouvant donner un démenti au roi de Prusse sur le fait de l'ambassade, n'a pas du moins voulu accorder que le saint-père eût le dessein de détruire les ignaciens. La situation critique de la compagnie de Jésus a donné lieu à la plaisanterie suivante :

LA PASSION DES JÉSUITES

OU

DIALOGUE ENTRE LE PAPE ET LES PRINCES DE L'EUROPE.

LE PAPE, en présentant le général des jésuites aux souverains de l'Europe.

Ecce homo.

LE ROI DE PORTUGAL.

Tolle, tolle, crucifige.

LE ROI D'ESPAGNE.

Reus est mortis.

LE ROI DE FRANCE.

Vos dicitis.

LE ROI DE NAPLES ET LE DUC DE PARME.

Habemus legem, et secundum hanc legem debet mori.

L'IMPÉRATRICE REINE DE HONGRIE.

Quid enim mali fecit?

L'EMPEREUR.

Non inveni in eo causam.

LE ROI DE SARDAIGNE.

Innocens ego sum a sanguine justi hujus.

LE ROI DE PRUSSE.

Quid ad me?

LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

Non in die festo, ne forte tumultus fiat in populo.

L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Non novi hominem.

LE PAPE.

Flagellabo eum, et castigatum ad vos dimittam.

LE GÉNÉRAL DES JÉSUITES.

Post tres dies resurgam.

LES GÉNÉRAUX DES AUTRES MOINES AU PAPE.

Jube ergo custodiri sepulcrum, ne veniant discipuli ejus, et furentur eum, et dicant plebi : Surrexit a mortuis; et erit novissimus error pejor priore.

LE PAPE, aux moines.

Ite ergo, et custodite sicut scitis.

J'ignore ce que Clément XIV compte faire définitivement des jésuites après trois ans d'incertitudes et de négociations ; mais en attendant il est fort aimable avec les hérétiques. M. et Mme de Saussure, de Genève, se trouvent dans ce moment-ci à Rome. Ils ont été recommandés à M. le cardinal de Bernis. Ils avaient grand désir de voir Sa Sainteté, et le pape s'y est prêté en se laissant rencontrer dans un jardin. Il a embrassé de la meilleure grâce du monde Mme de Saussure, qui est fort jolie, et lui a dit : « Je ne fais pas peut-être trop bien d'embrasser ainsi une hérétique, mais j'en demanderai ce soir l'absolution au cardinal de Bernis. » Cela me rappelle le trait de Benoît XIV, de charmante

mémoire. On lui nomma un jour les différentes personnes qui se trouvaient dans son antichambre. Il y avait des cardinaux, des prélats de toute espèce et un Genevois. « Faites entrer l'hérétique, dit le pape, il doit s'ennuyer dans mon antichambre, tandis que les autres s'y sanctifient. » Benoît XIV, en s'entretenant avec M. le comte de Strogonoff, lui dit : « Vous êtes un peu schismatiques, vous autres Russes. — Pardonnez-moi, saint-père, lui répond M. de Strogonoff, nous sommes orthodoxes ; c'est vous qui êtes schismatique. — Voilà la première fois, répliqua le pape en riant, que je me le suis entendu dire. » Remarquons en finissant que si quelqu'un avait prédit, il y a quinze ans, que vers la fin de l'année 1772 les jésuites n'auraient d'autres ressources que de se recommander à la protection du roi de Prusse, il aurait indubitablement passé pour fou ; tant on se trouve souvent tout contre de très-grands événements sans en avoir le moindre soupçon.

— La *Gazette littéraire des Deux-Ponts* vient de faire une excellente plaisanterie. Le pédant Cogé, qui a joué un si beau rôle avec le syndic Riballier dans l'affaire de la condamnation de *Bélisaire*, a voulu rendre l'année de son rectorat de l'Université de Paris mémorable par quelque acte d'hostilité signalé contre les philosophes. En conséquence, il a imaginé de proposer pour le prix de l'éloquence latine de cette année une déclaration de guerre en ces termes : *Non magis Deo quam regibus infesta est ista quæ vocatur hodie philosophia.* Le pédant Cogé a prétendu donner pour thème que la philosophie moderne n'est pas moins ennemie de Dieu que des rois. Mais, comme il a remarqué que les bons écrivains anciens employaient quelquefois le mot *magis* avec assez d'élégance négativement, il a voulu être élégant comme eux, et comme l'élégance de Cogé ne peut guère ressembler à celle de Cicéron ou de Tite-Live, il a arrangé son thème de façon qu'il peut exprimer à peu près le contraire de son idée ; du moins il est énoncé d'une manière si amphibologique que de détestables philosophes, dans leur malignité infernale, l'ont traduite ainsi : *Celle qu'on nomme aujourd'hui philosophie n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois.* En conséquence, ils ont comblé d'éloges l'Université de Paris d'avoir rendu une justice si éclatante à la vérité, en ordonnant la défense publique de la philosophie contre les attaques insidieuses de la superstition et de la

calomnie. Voici l'annonce qu'on lit à ce sujet dans la *Gazette des Deux-Ponts* :

« Tandis que des pédants et des hypocrites déclament contre la philosophie, un corps aussi sage que respectable vient de lui rendre un hommage éclatant. L'Université de Paris propose pour sujet du prix d'éloquence de cette année 1773 : *Non magis Deo quam regibus infesta est ista quæ vocatur hodie philosophia*; la philosophie de nos jours n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois. »

Cette plaisanterie est excellente et du meilleur goût. Elle ne pouvait pas manquer de frapper le patriarche de Ferney et de lui donner envie de dire son petit mot à ce sujet. Il vient de nous envoyer un imprimé de dix-neuf pages, intitulé *Discours de maître Belleguier, ancien avocat, sur le texte proposé par l'Université de Paris pour le sujet du prix de l'année 1773 : Non magis Deo quam regibus infesta est ista quæ vocatur hodie philosophia; celle qu'on nomme aujourd'hui philosophie n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois.* M. l'avocat Belleguier prouve cette vérité par les monuments historiques. Il démontre que non-seulement le Père éternel et les rois n'ont jamais eu rien à craindre des philosophes, mais qu'au contraire le corps sacerdotal et même celui de la magistrature, y compris la Sorbonne et le Parlement, n'ont pas toujours fait honneur à la Divinité ni laissé en repos les gouvernements, quand ces corps ont manqué de philosophie. Il prouve d'une manière assez victorieuse qu'il n'a manqué à Louis XIV que d'être philosophe pour être placé à juste titre parmi les plus grands princes qui aient jamais régné. Il montre que tous ses écarts ne sont venus que du défaut de philosophie, et que nous ne sommes aujourd'hui plus sages et plus heureux que parce que nous sommes gouvernés plus philosophiquement. Cela n'est pas aussi bon et aussi gai que le texte le comportait, et ce n'est pas l'âge de l'auteur qui en est cause, car son esprit et sa gaieté n'ont pas vieilli; mais il n'ose s'y fier, il a toujours peur, il craint toujours de déplaire à Versailles, et cette peur démesurée lui a fait faire bien des sottises depuis deux ans, sans compter les bonnes choses qu'elle ne lui a pas permis de faire. A soixante-dix-neuf ans, lorsqu'on est si près de guérir de tout mal, on devrait bien être guéri de la peur panique.

— Nous avons vu sur le théâtre de la Comédie-Italienne successivement deux crimes de Sedaine. J'appelle ainsi les essais que le succès de ses pièces a fait tenter à la plupart de nos auteurs, et dont la témérité a été suivie d'autant de chutes; car tandis que nos merveilleux affectent de parler avec beaucoup de mépris du genre d'opéras-comiques dont M. Sedaine est le créateur, et d'insinuer qu'il ne faut point de talent pour faire de ces misères-là, il est remarquable que non-seulement, eux, ils ont la prudence de ne point s'essayer dans ce mauvais genre dont les pièces se jouent cent fois de suite, mais que presque tous ceux qui ont voulu le tenter ne se sont signalés que par des chutes. Cela m'a parfaitement confirmé dans l'idée que Teniers et Greuze n'étaient pas des polissons, et qu'un genre qui ne supporte pas la médiocrité n'est pas un genre facile, quoi qu'en disent les renards en passant avec dédain devant la grappe qu'ils ne peuvent atteindre.

Le premier des deux renards qui ont sauté après la grappe de Sedaine, et qui sont retombés sur leur cul sans l'attraper, est M. Laujon, auteur de *l'Amoureux de quinze ans*, connu par des chansons et quelques opéras dans le genre pastoral et fade. Il donna, le 7 décembre dernier, la première représentation des *Méfiances, ou le Fermier cru sourd*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes. Ce titre annonçait de la gaieté, et sans m'attendre à quelque chose de bien saillant, ni à une grande force comique, je comptais sur une pièce où il y aurait de la facilité, du comique et surtout point de prétention. Eh bien, ce fut tout le contraire, et je m'en revins étourdi par les sifflets dont le parterre, avec beaucoup de justice, accueillit cette pièce depuis son commencement jusqu'à sa fin. Je ne dirai qu'un mot du sujet.

La scène se passe dans une auberge dont le garçon se marie ce jour-là, ce qui ne fait pas la moindre chose à la pièce. Le fermier, qui fait le sourd, a une mère et un neveu. Celui-ci s'appelle Colin, et aime tendrement une Colette dont il est fort aimé. Le fermier aime beaucoup son neveu à qui il a servi de père et de tuteur, et dont l'établissement fait maintenant la principale affaire. Pour cet effet il s'est emparé du bien de Colin, et l'a fait valoir de son mieux. La mère du fermier ne rend pas justice à sa probité et à ses sentiments. Elle s'imagine que son fils veut retenir le bien de son neveu; et comme elle s'intéresse

beaucoup à Colin et Colette, elle profite d'un voyage que son fils est obligé de faire pour ses affaires, pour réparer en son absence le tort qu'elle croit qu'il veut faire à son neveu. En conséquence elle vend tout le vin et tous les troupeaux de la ferme, réserve le produit de cette vente pour l'établissement de Colin et de Colette, et mande à son fils qu'une épidémie a emporté tous les bestiaux et qu'une inondation a détruit toutes ses caves. Le fermier, à qui tant de malheurs ne semblent pas naturels, revient et feint d'être devenu sourd à force de chagrin, espérant par cette feinte de découvrir la vérité des faits. Ce stratagème lui réussit parfaitement. Il se méfiait déjà de sa mère. Il découvre ses méfiances en sa probité et ce qu'elles ont entraîné. Il découvre ce que sont devenus ses bestiaux et son vin. Il découvre l'amour de Colin pour Colette; il découvre aussi que son neveu, qui est un bon et honnête garçon, désapprouve beaucoup tout ce que sa grand'tante a fait pour tromper son oncle. Quand il sait tout, il se découvre à son tour; il leur apprend qu'il a tout entendu, qu'il n'est pas sourd, qu'il aime son neveu, qu'il a augmenté son bien et qu'il n'a d'autre désir que de le marier avec Colette.

Il y avait là de quoi faire une pièce plaisante et gaie, mais M. Laujon a été triste et plat. Il n'a été question que de bestiaux depuis le commencement jusqu'à la fin, et le parterre les a renvoyés, ensemble les auteurs, à l'étable où ils sont, je crois, encore, car oncques depuis on ne les a revus. La musique était de M. Martini, Allemand, officier dans les housards de Chamborant, auteur de celle de *l'Amoureux de quinze ans*, qui, toute faible qu'elle était, me faisait espérer davantage de ses talents. Il ne m'a pas tenu parole. Autant que les sifflets m'ont permis d'entendre, il n'y a pas un seul air dans tout cet ouvrage digne d'être remarqué. Toute la gaieté de M. Laujon s'est concentrée dans un valet suisse qu'il a donné à son fermier, et qui a fait rire un moment, mais qui a été bientôt prodigieusement sifflé suivant son mérite. Il est facile de faire des rôles de charge, mais il est malaisé d'être comique. Il y avait cependant une jolie scène entre le naïf Colin et la tendre Colette en présence de leur oncle. Celui-ci, feignant de s'occuper de ses registres, leur dit de s'asseoir devant lui. Ils sont plantés là comme deux ifs; mais, ne se défiant pas de sa surdité, ils se disent mille douceurs en sa présence dans cette attitude immobile. Cette scène seule, bien faite,

aurait fait la fortune d'une pièce. Elle a été jouée à ravir par Clairval et Mme Laruette. Si l'on en croit le bruit public, M. Laujon desséchera de sa chute, car c'est de tous les auteurs chatouilleux le plus chatouilleux. Mme la duchesse de Bourbon assista à ce spectacle en grande loge; sans la présence de cette princesse, la pièce n'eût pas été achevée.

L'autre renard dont j'ai à parler sait mieux sauter que M. Laujon. Il fit son premier saut le 11 de ce mois sur le même théâtre par une comédie en un acte mêlée d'ariettes intitulée *Antoine Masson, ou le Bon Fils*. Ce bon fils s'est fait milicien pour son village sans tirer au sort, mais pour employer à l'acquittement des dettes de son père les cent écus que les garçons du village avaient faits pour celui qui serait dans le cas de marcher. Brave comme un César, il a retiré du champ de bataille son colonel mortellement blessé et sauvé la vie à son fils renversé à côté de lui. Le colonel en mourant laisse un legs considérable à Antoine Masson, qui s'achète d'abord son congé et emploie le reste de son argent à acquérir la terre où est le village, lieu de sa naissance, résidence de son père et de sa mère et de la petite Thérèse dont Antoine est fou et qui l'aime uniquement. Antoine arrive dans le village avant l'aube du jour avec un grenadier, son ancien camarade. Il est obligé d'attendre devant la chaumière de ses parents qui ne sont pas encore éveillés. Tout le village attend ce jour-là le nouveau seigneur. Antoine n'a garde de dire que c'est lui. Il veut surprendre son bon père, il veut surtout éprouver Thérèse, et savoir si elle l'aime toujours pauvre comme autrefois. Le cœur de Thérèse ne sait changer, mais sa tante s'est mis dans la tête de la marier au bailli, qui fait l'important et qui passe pour riche, tandis qu'Antoine n'a pas un écu. Celui-ci propose de s'en rapporter à la décision du nouveau seigneur. Il fallait que le bailli le proposât, et qu'Antoine l'acceptât : c'eût été bien plus plaisant. Toute la pièce se passe en préparatifs pour recevoir le nouveau seigneur, pour dresser une liste des besoins du village à lui présenter, pour faire l'exercice tant bien que mal, car le nouveau seigneur a fait rendre les fusils à tous les habitants et ne veut pas se réserver le droit de la chasse. Lorsque tout le monde est prêt, le bailli veut qu'on fasse la répétition de la cérémonie, afin qu'elle s'exécute ensuite correctement. On apporte un fauteuil pour le seigneur. On y place Nicolas Masson,

père d'Antoine, pour faire le rôle du seigneur, et cette répétition devient la cérémonie réelle; Antoine déclare que la terre est à lui, et remet le contrat de la vente à son père pour qui il l'a achetée, et qu'il fait reconnaître pour légitime seigneur.

Il y avait encore dans ce sujet le fond d'une jolie pièce, et vous y trouverez beaucoup de détails simples, agréables et intéressants; mais l'auteur n'a pas la plus légère connaissance du théâtre ni de ses effets, ni du lieu où il faut placer les airs, ni de l'espace que prend la musique, ni de ce qui fait longueur. A la première représentation, les plus jolis détails étaient noyés dans un tas de propos inutiles, de sorte que rien n'a pu faire de l'effet; aux représentations suivantes, on a beaucoup élagué, et cela a été mieux, mais en tout le succès a été médiocre. Il y a beaucoup trop de mouvement et de tumulte dans cette pièce. On va, on vient sans cesse, et de toutes ces allées et venues il ne résulte pas grand'chose. Sans doute qu'il faut du mouvement et de l'action au théâtre, surtout dans le genre de l'opéra-comique; mais il faut qu'ils aient un but et qu'ils produisent leur effet. Si l'auteur n'acquiert pas la connaissance du théâtre, il fera bien de renoncer à la carrière dramatique. La musique de cette pièce est de M. Philidor. Elle est très-bien faite. Mais le poète, trop maladroit dans toute sa fabrique, ne lui a presque pas fourni d'occasion de déployer son talent. Il n'y a presque point d'air, il n'y a que des chœurs à plusieurs acteurs; tout cela est bien sauvage et bien mal bâti. Ce pauvre Philidor n'est pas heureux. Depuis que la Parque ennemie a tranché le fil du grand Poinsinet, il n'a guère éprouvé que des chutes, et ce n'est sûrement pas la faute de sa musique; mais le public est trop ignorant en ce genre pour qu'une pièce puisse jamais se soutenir par la musique seule, et les poëtes manquent dans tous les genres. L'auteur du *Bon Fils* n'a pas voulu donner sa pièce sous son nom, il a pris celui de M. de Vaux; mais son secret est celui de la comédie, et tout le monde sait que *le Bon Fils* est de M. l'abbé Le Monnier, auteur d'un recueil de fables qu'il se propose de publier, et dont je connais plusieurs d'un caractère précieux et original, d'une profonde philosophie, d'une excellente morale, d'une diction à la vérité peu élégante, peut-être peu correcte et un peu traînante, mais si naïve et si simple qu'on ne peut les entendre sans un extrême plaisir. Il a surtout une manière infiniment piquante de

les réciter. Mais je crains que dans ce siècle de défiances, où toute vérité utile est devenue suspecte, la détestable faux du censeur ne retranche les choses les plus précieuses de ce recueil intéressant, ou n'oblige l'auteur à des falsifications également odieuses aux honnêtes gens et aux hommes de goût. Nous avons de M. l'abbé Le Monnier une bonne traduction des comédies de Térence. C'est un homme certainement de beaucoup de talent, et qui a un faire qui lui est propre; mais il faut qu'il change de beaucoup son allure dramatique s'il veut réussir au théâtre.

— On demanda, l'autre jour à souper chez M. le comte de Strogonof, à M. l'abbé Sabatier, frère de M. Sabatier de Castres, ministre du roi à Liége et qui a été chargé des affaires de France à la cour de Pétersbourg, ce que c'était qu'une femme. Il répondit par l'impromptu que vous allez lire :

A qui demandez-vous ce que c'est qu'une femme?
A moi qu'on a réduit à l'ignorer toujours!
De l'aveugle affligé vous déchirerez l'âme,
Si vous lui demandez ce que sont les beaux jours.

Quand dans ces bagatelles la pensée n'est pas très-originale et très-heureuse, il faut un choix de mots et une élégance de diction qui manquent ici. Le comte d'Albaret répondit à l'abbé Sabatier par l'impromptu que voici :

Vous peignez mal l'indifférence
Que vous feignez en ce moment
Quand on parle aussi tendrement,
On est bien loin de l'ignorance,
Et je vous crois l'aveugle clairvoyant.

— On assure que le censeur d'un recueil de je ne sais quelles pièces fugitives qui s'imprime actuellement n'a pas voulu laisser passer les vers que vous allez lire. Ce censeur est bien sévère, et c'est apparemment à quelque docteur de Sorbonne qu'on a commis le soin d'approuver les productions légères des muses françaises. Depuis les difficultés du censeur, ces vers se sont répandus dans Paris, et on les a attribués à M. de Voltaire, ce qui n'a pas nui à leur célébrité. Premièrement je ne les crois pas de M. de Voltaire, et je parierais qu'ils n'en sont pas. En second

lieu, j'ai quelque idée confuse qu'ils ne sont pas nouveaux et qu'ils ont déjà couru anciennement. Je les crois de M. Saurin [1].

ÉPITRE A UNE JEUNE VEUVE.

Jeune et charmant objet à qui pour son partage
Le ciel a prodigué les trésors les plus doux,
Les grâces, la beauté, l'esprit et le veuvage,
Jouissez du rare avantage
D'être sans préjugés ainsi que sans époux.
Libre de ce double esclavage,
Joignez à tous ces dons le don d'en faire usage.
Faites de votre lit le trône de l'Amour,
Qu'il ramène les ris bannis de votre cour
Par la puissance maritale.
Ah! ce n'est point au lit qu'un mari se signale :
Il dort toute la nuit et gronde tout le jour.
Ou s'il arrive par merveille
Que chez lui la nature éveille le désir,
Attend-il qu'à son tour chez sa femme il s'éveille?
Non! sans aucun prélude il brusque le plaisir,
Il ne connaît point l'art d'échauffer ce qu'on aime,
D'amener par degrés la volupté suprême;
Le traître jouit seul... si pourtant c'est jouir.
Loin de vous tout hymen, fût-ce avec Plutus même!
L'Amour se chargera du soin de vous pourvoir;
Vous n'avez jusqu'ici connu que le devoir,
Le plaisir vous reste à connaître.
Quel fortuné mortel y sera votre maître?
Ah! lorsque d'amour enivré
Dans le sein du plaisir il vous fera renaître,
Lui-même trouvera qu'il l'avait ignoré.

— La troupe de comédiens français qui a joué pendant plusieurs années à Vienne, ayant été congédiée il y a environ six mois, a quitté cette capitale et exécuté un projet qui ne paraissait pas devoir lui réussir : c'est d'aller jouer la comédie dans les principales villes d'Italie. Cette troupe est une des meilleures qu'on puisse voir après celle de Paris. Le célèbre Aufresne s'y trouve. Les gens de goût réclament ici inutilement ce grand acteur pour le Théâtre-Français; des cabales particulières s'y sont tou-

1. Ils ne figurent pas dans l'édition posthume des *Œuvres complètes* de Saurin, Paris, 1783, 2 vol. in-8.

jours opposées, et l'on se soucie bien aujourd'hui de la perfection des arts! La troupe de Vienne s'est d'abord montrée à Venise, où elle a fait tant de tort aux autres spectacles qu'ils ont été dans le cas de solliciter son expulsion. Elle est allée de Venise à Naples, où elle ne réussit pas moins en ce moment. Il ne faut pas regarder ceci comme un petit événement ni en fait de goût et de littérature, ni même en politique; il y a vingt ans qu'une troupe française à Naples n'aurait pas attiré vingt spectateurs et serait morte de faim. L'abbé Galiani écrit que le père général Voltaire a envoyé des gens de son ordre pour convertir les Napolitains et planter chez eux l'étendard de la foi.

—L'incendie qui a réduit en cendres une partie de l'Hôtel-Dieu, dans la nuit du 29 au 30 décembre de l'année dernière, et qui n'a été entièrement éteint que plusieurs jours après, nous a valu une pompeuse et magnifique description dans laquelle le sieur Marin, rédacteur de la *Gazette de France*, s'est surpassé lui-même. Non, je ne crois pas qu'il soit possible de rien lire de plus bête. Depuis feu M. La Garde, surnommé *Bicêtre*, qui faisait l'article des spectacles avec tant de distinction pour le *Mercure de France*, on n'a rien vu de cette force. L'auteur s'est complu dans le talent qu'il se croit pour ébaucher de grands tableaux : on lit une demi-colonne tout entière où l'on croirait qu'il n'a voulu peindre qu'un feu d'artifice préparé pour quelque fête. Il dit que lorsque tout l'édifice était embrasé et que le feu sortait par toutes les fenêtres, c'était un magnifique et superbe spectacle qui éclairait tout Paris ; et il cherche avec complaisance à y attacher les yeux du lecteur. Cette bêtise peut paraître indécente, quand on sait que la *Gazette de France* se fabrique sous les yeux du ministère; mais M. Marin accoutume ses lecteurs à ses platitudes sous toutes les formes imaginables. La description qu'il a faite de l'inondation causée par les eaux du lac de Waener, en Suède, peut figurer à côté de l'incendie de l'Hôtel-Dieu : cependant, comme le public a eu ce dernier malheur sous les yeux, il a été choqué davantage de l'impertinence du gazetier. On a donné depuis quelque temps le nom de *marinades* à ces sortes d'articles, et comme le personnel de M. Marin n'invite pas à l'indulgence, le dénombrement de la France, dont il s'est si ridiculement occupé le mois dernier, lui a valu l'épigramme suivante :

D'une Gazette ridicule
Rédacteur faux, sot et crédule,
Qui, bravant le sens et le goût,
Nous répètes, sans nul scrupule,
Des contes à dormir debout :
A ton dénombrement immense
Pour qu'on ajoutât quelque foi,
Il faudrait qu'à ta ressemblance,
Chaque individu pût en France
Devenir double comme toi.

Marin est si bête que, voulant établir qu'il n'a péri que quatorze personnes dans le désastre du 30 décembre, il ne s'est pas aperçu qu'il faisait de son mieux pour nous prouver qu'il mentait et que plusieurs centaines d'hommes ont été les victimes de cet effroyable accident : car, après avoir peint la violence des flammes avec toute la pompe possible, il assure qu'avant que les magistrats fussent arrivés, on avait perdu un temps considérable à ouvrir les portes ; que les clefs ayant été forcées dans les serrures, on n'avait pu pendant quelque temps ni entrer ni sortir, et qu'il avait fallu faire venir des charpentiers et des maçons pour ouvrir les portes, avant d'y pouvoir faire arriver aucun secours. Or, si l'on suppose que depuis l'instant où l'on s'est aperçu de l'embrasement jusqu'à l'arrivée de M. de Sartine, qu'il a fallu réveiller, et qui demeure à une lieue de l'Hôtel-Dieu, et depuis cette arrivée jusqu'à ce que les portes aient été abattues, il se soit écoulé une heure et demie pendant lesquelles personne n'a pu secourir les malheureux renfermés dans les salles embrasées, l'on pourra juger combien d'infortunés ont dû être la proie des flammes.

M. Marmontel, historiographe de France et l'un des quarante de l'Académie française, a saisi cette triste occasion pour plaider un ancien procès dans une *Épître* adressée *au Roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, ou la Voix des pauvres*. On se récrie depuis un siècle sur la situation de l'Hôtel-Dieu dans le cœur de Paris, afin d'y répandre la contagion de tous les côtés ; dans le quartier le plus serré, afin de rendre apparemment tous les secours plus difficiles ; au-dessus de la ville, relativement au cours de la Seine, dont tout Paris s'abreuve, afin que l'eau que nous buvons journellement soit infectée de toutes les immondices possibles. Si l'on nous rapportait qu'un tel arrangement, qui subsiste ici de-

puis des siècles, a lieu parmi quelque peuple sauvage, nous nous écrierions : Ah! les barbares! Nous sommes cependant policés. On assure aujourd'hui que le roi veut que l'Hôtel-Dieu soit placé hors de Paris et au-dessous, relativement au cours de la rivière. Son historiographe a épuisé sa verve poétique pour que le malheur arrivé serve au moins à un changement si désirable. On fait répandre dans le public que c'est aussi le projet de l'administration, et moi seul, malgré tant d'autorités respectables, je prédis et soutiens que l'Hôtel-Dieu sera reconstruit à la même place où il a été réduit en cendres, et que l'ancienne barbarie subsistera. C'est que les administrateurs font semblant de céder au cri public; mais leur vœu secret est que les choses restent dans l'état où elles sont, et ce vœu prévaudra même sur la volonté du roi. Le public de Paris, impérieux dans son premier mouvement, consent bientôt à tout, pourvu qu'on ne le contredise pas dans les premières vingt-quatre heures. Dans quinze jours, quelque vaudeville, quelque événement important, comme un début de quelque actrice, partagera tous les esprits et alors les administrateurs feront de l'Hôtel-Dieu tout ce qu'ils voudront, *nemine contradicente*. M. Marmontel a porté son *Épître* à M. de Sartine comme offrande, et l'a supplié de la faire imprimer au profit des pauvres. L'administration s'y est opposée sous main de toutes ses forces. Il se peut que monseigneur l'archevêque, l'un des principaux administrateurs, n'ait pas vu de bon œil qu'un académicien censuré par la Sorbonne, et affublé d'un mandement de Sa Grandeur, se fasse avocat des pauvres. On aimerait beaucoup mieux, pour la plus grande gloire de Dieu, que de telles gens ne fissent aucune action honnête, et puis cela ne fait que fixer les yeux du public sur des objets qui ne le regardent pas. Les hommes les plus sensibles, les plus éclairés ont dit : Pourquoi faut-il un Hôtel-Dieu? Cet établissement a plus de trois millions de rentes et les malades y sont traités d'une manière qui fait frémir l'humanité. Ne serait-il pas plus convenable de distribuer cet immense revenu entre tous les curés de Paris et de les obliger de prendre soin chacun des malades de sa paroisse? Ces malades ne seraient-ils pas infiniment mieux soignés? Il est vrai que la bénédiction divine ne pourrait plus se répandre si visiblement ni si rapidement sur les administrateurs : car à peine sont-ils chargés pendant quelques mois de l'administration du bien des

pauvres que Dieu leur accorde un équipage, une maison, une fortune dont la promptitude est tout à fait édifiante; mais enfin les malades ne vont pas dans les carosses des administrateurs et ne sont pas invités à leurs tables. Voilà de ces détestables réflexions que l'*Épître* de l'historiographe Marmontel a fait faire, malgré plusieurs retranchements que l'administration a prudemment exigés avant de consentir à sa publication. Ma foi, ce n'est pas trop d'une négociation de quinze jours pour empêcher un profane de se mêler de la cause de Dieu, et c'est un bien grand malheur pour cette cause que d'y avoir échoué. Le gazetier Marin a employé toute sa rhétorique à nous donner une juste idée du zèle et de la charité du premier pasteur de Paris dans cette funeste occasion. Il n'aurait pas dû oublier que ce terrible accident n'a pas empêché le saint prélat de partir à dix heures du matin pour Versailles, afin de s'informer de l'effet que le retour des princes à la cour avait produit la veille. Les grandes âmes, surtout les âmes chrétiennes, ne se laissent pas détourner de l'attention qu'elles doivent avoir aux grands événements par des feux de paille que la Providence allume à leur porte.

Laissons le gazetier s'extasier sur la charité du pasteur. Quant à nous, rendons un hommage libre et non suspect au zèle de M. de Sartine, qui ne s'est pas démenti un instant depuis trois heures du matin. Ce respectable magistrat ne s'est retiré qu'à quatre heures après midi, lorsqu'on s'était rendu maître du feu.

La compassion du bon peuple de Paris s'est montrée dans toute son énergie : toutes les maisons des quartiers voisins de l'incendie ont été ouvertes; on y a reçu les malades échappés des flammes, on leur a accordé les secours les plus généreux. Si, au grand étonnement d'une femme de Genève, de ma connaissance, les spectacles n'ont pas été moins suivis le jour de l'incendie, cela prouve seulement la grandeur de Paris. Le corps des pompiers, nouvellement établi depuis quelques années par les soins de M. de Sartine, a fait des prodiges de courage; plusieurs pompiers ont péri. Leur commandant, M. Morat, est un de ces hommes rares qui ont le fanatisme de leur état. Il a mis dans ce corps une discipline et un esprit excellents; il prouve ce qu'on peut faire des hommes dans les conditions mêmes les moins élevées, lorsqu'on sait y employer le point d'honneur et le nerf nécessaire.

Il est défendu à ces gardes-pompiers de recevoir de l'argent ou des présents, sous quelque prétexte que ce soit; cette loi est très-sage, afin que, dans les accidents de feu, le riche n'obtienne aucun avantage sur le pauvre. Il est sans exemple qu'on ait pu faire accepter quelque chose à un de ces gardes-pompiers, quoique la reconnaissance du premier moment soit naturellement tentée de les corrompre à chaque occasion où ils prêtent des secours si importants et si utiles. Le roi a accordé des lettres de noblesse à M. Morat, et l'on espère que ce citoyen estimable sera décoré du cordon de Saint-Michel. Il honorera toujours bien mieux cet ordre que des Rebel et des Francœur, qui le portent pour avoir tenu le bâton à l'Opéra pendant vingt ans, et composé de mauvaises psalmodies relevées par quelques airs de guinguette.

Les différents accidents de feu qui sont arrivés en divers endroits dans les salles de spectacles ont fait penser M. de Sartine à prévenir de pareils malheurs à Paris, où ils seraient d'autant plus terribles que toutes les salles sont placées et construites de façon que la moitié des spectateurs serait étouffée et écrasée au premier mouvement d'appréhension d'un semblable accident. On assure que les mesures sont prises, et que moyennant trois gardes-pompiers placés en tout temps, le premier sur le théâtre, le second au parterre, le troisième à l'entrée de la salle, l'incendie le plus prompt et le plus terrible pourra être éteint en trois minutes; et l'on prétend que pour rassurer le public et l'engager à rester sans aucune crainte en place dans de pareils accidents, on fera la répétition de cette manœuvre en sa présence, sous peu de jours, aux trois spectacles, en mettant le feu quelque part dans la salle et l'éteignant sur-le-champ au moyen des secours dirigés par les trois pompiers.

— Les modes en apparence les plus frivoles ont leur influence sur les mœurs et ne doivent pas échapper à l'œil d'un observateur attentif. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer la fureur de parfiler l'or, qui s'est emparée de nos dames[1]. Cette fureur est devenue générale et a été poussée à l'excès. On file dans toutes les fabriques de l'or à force, afin de fournir aux doigts délicats de nos dames de quoi satisfaire leur occupation favorite du moment.

1. Voir précédemment, p. 31 et suivantes.

On a vu, pendant le mois dernier, une boutique entière remplie de pièces d'or à parfiler pour les étrennes. On y a vu des meubles, des fauteuils, des cabriolets, des écrans, des pelotes, des cabarets et tasses à café et à chocolat; une basse-cour tout entière en pigeons, poules, dindons, canards, oisons; des joujoux d'enfants, carrosses, moulins à vent, danseurs de corde et autres balivernes en or à parfiler. Cette boutique a été bientôt épuisée, et le peu qui en est resté après le jour de l'an a été converti en loterie à six francs le billet, dont le tirage doit se faire vers Pâques, et dont tous les billets perdants auront une bobine d'un petit écu, tandis que les gagnants auront des pièces considérables en parfilage. S'il n'y avait à ce *turlu* que son extrême frivolité à reprocher, il faudrait s'en épargner la peine, car il est assez indifférent que des enfants s'amusent plutôt de telle baliverne que de telle autre. Mais, en occupant tant de mains à filer de l'or pour le plaisir de défaire cet ouvrage dès qu'il en sort achevé, vous accoutumez le peuple à un commerce frauduleux et fripon; je ne crois pas que dans une pièce de quatre louis on trouve pour plus d'un louis d'or réel : jugez de l'excès du brigandage! En second lieu, il me semble que les dames, en souffrant de tels présents, montrent une avarice avilissante, et que ce n'est qu'une tournure pour recevoir de l'argent emprunté à une usure exorbitante : car, que font-elles quand l'or est parfilé? Elles l'envoient vendre chez le marchand. Il valait mieux recevoir cet argent de la première main que de la seconde : sur quatre louis elles en auraient épargné trois à leurs amis, qui ne se retrouvent la plupart du temps qu'en prenant à crédit des fripons qui leur vendent la folie du jour.

Je doute que dans un siècle remarquable par l'élévation des âmes et par la force des caractères, un tel commerce eût pu s'établir; au dernier voyage de Villers-Cotterets, M. le duc de Chartres s'amusa à faire mettre sur ses habits des brandebourgs d'or faux, parce qu'il était sûr qu'en entrant le soir dans le salon il serait assailli par les dames, qui lui couperaient ses brandebourgs pour les parfiler. Lorsqu'elles en eurent bien pris la peine, et bien mêlé dans leurs boîtes l'or faux avec le vrai, il se moqua d'elles de tout son cœur. Quelle différence y a-t-il entre la gentillesse de couper une frange d'or d'un habit pour se l'approprier, et celle de mettre la main dans la bourse d'un prince, et

d'y prendre quelques louis? S'il y en a, elle est au-dessus de mon entendement.

— M. l'abbé Millot a publié, sur la fin de l'année dernière, des *Éléments d'histoire générale*, renfermant, en quatre volumes in-12, toute l'Histoire ancienne. Ces quatre volumes seront suivis, sous peu de mois, de cinq autres qui traiteront de l'histoire moderne jusqu'à nos jours. Nous devons déjà à M. Millot des *Éléments* particuliers *de l'histoire de France et de l'histoire d'Angleterre* que les philosophes préféreront toujours à cet *Abrégé chronologique*, tant vanté, du président Hénault, dans lequel il n'y a pas un grain de philosophie, et dont l'auteur, en courtisan bas et timide, a souvent corrompu les sources et représenté les événements (au mépris de la vérité) dans un jour favorable aux principes de la cour. Avec cela on peut être aimable et avoir un bon cuisinier; mais on n'acquiert pas des droits sur la reconnaissance de la postérité. M. l'abbé Millot y a des titres plus solides.

C'est un ami incorruptible de la vérité, mais sans fanatisme pas même pour elle, un esprit juste, simple, plein de sagesse et de modération; la raison guide sa plume et ne l'abandonne pas un instant. Dans ce nouvel ouvrage, moins concis et plus philosophe que Bossuet, moins prolixe et moins crédule que le bon Rollin, il a cherché à conserver tout ce qui mérite de l'être de l'histoire ancienne. L'incertitude de la chronologie l'a déterminé à n'en suivre aucune; il se borne aux époques principales. En observant le respect qu'un homme de sa robe doit à la religion reçue, il combat avec fermeté l'erreur et la superstition, tout comme il relève sans humeur et sans orgueil les fautes des historiens qui l'ont précédé. Chaque chapitre de son ouvrage peut faire la matière d'une leçon pour la jeunesse, et les sommaires forment une espèce d'analyse secourable pour la mémoire : car c'est pour la jeunesse que ce livre a été fait; mais il joint à l'avantage d'un livre classique les agréments qu'on peut retirer d'une lecture instructive et philosophique. En 1768, l'auteur fut appelé à Parme pour concourir, par son travail, à l'établissement d'une espèce d'École militaire pour l'éducation de la noblesse; mais la retraite de M. le marquis de Félino a renversé tous ces projets.

Elle a ramené M. l'abbé Millot en France, où il jouit d'une

pension de quatre mille livres de la cour de Parme, payée par la cour de Versailles. M. l'abbé Millot a l'air souffrant et malheureux, et c'est cependant un des hommes les plus heureux que je connaisse, parce qu'il est modéré, content de son sort, aimant son genre de travail et de vie. Ainsi l'air peut quelquefois tromper. Il a été jésuite, et, par une autre singularité remarquable, c'est le seul homme, peut-être, qui ait jamais porté cette robe sans qu'il en reste trace ni dans ses idées ni dans ses sentiments.

— Alexis Piron a enfin payé le tribut à la nature le 21 de ce mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans[1], après avoir beaucoup souffert pendant quelques semaines. Il était grand et robuste, d'une constitution forte et d'une vigueur de tempérament à toute épreuve; ses yeux seuls n'étaient pas de la force de ses autres organes, et, depuis dix ou douze ans, il était devenu entièrement aveugle. La Bourgogne n'est pas la province de France qui ait fourni le moins d'hommes illustres. Piron était de Dijon, fils, je crois, d'un apothicaire; sur quoi, jadis, il fut inépuisable en mauvaises plaisanteries. Ceux qui penchent à considérer l'homme comme une pure machine et comme de la matière organisée devaient se confirmer singulièrement dans leur opinion en fréquentant ce poëte. C'était une machine à saillies, à épigrammes, à traits. En l'examinant de près, l'on voyait que ces traits s'entre-choquaient dans sa tête, partaient involontairement, se poussaient pêle-mêle sur ses lèvres, et qu'il ne lui était pas plus possible de ne pas dire de bons mots, de ne pas faire des épigrammes par douzaine, que de ne pas respirer. Piron était donc un vrai spectacle pour un philosophe, et un des plus singuliers que j'aie vus. Son air aveugle lui donnait la physionomie d'un inspiré qui débite des oracles satiriques, non de son crû, mais par quelque suggestion étrangère. C'était, dans ce genre de combats à coups de langue, l'athlète le plus fort qui eût jamais existé nulle part. Il était sûr d'avoir les rieurs de son côté. Personne n'était en état de soutenir un assaut avec lui; il avait la repartie terrassante, prompte comme l'éclair et plus terrible que l'attaque. Voilà pourquoi M. de Voltaire craignait toujours la

1. Il était né le 9 juillet 1689, et n'avait pas par conséquent complété encore sa quatre-vingt-quatrième année. (T.)

rencontre de Piron, parce que tout son brillant n'était pas à l'épreuve des traits de ce combattant redoutable, qui les faisait tomber sur ses ennemis comme une grêle. Un recueil de ses bons mots serait précieux[1].

Piron pensa être assommé dans sa plus grande jeunesse, avant de sortir de sa province. Il s'était associé à une compagnie d'arquebusiers à Beaune. Messieurs de Beaune ne sont pas fameux par leur esprit, et ils ont le faible de ne pouvoir entendre parler d'ânes. Piron fit habiller un âne en arquebusier et le conduisit à sa suite dans le lieu de l'exercice. Heureusement on ne le soupçonna pas de cette mauvaise plaisanterie. Le soir, il va à la comédie avec son honorable corps. On lève la toile. Les acteurs parlent un peu bas. Les spectateurs se mettent à crier : *Plus haut ! on n'entend pas. — Ce n'est pourtant pas faute d'oreilles!* s'écrie Piron, et voilà tout l'auditoire qui lui tombe sur le corps; il a toute la peine du monde à se sauver. C'est pourtant cette mauvaise plaisanterie qui a pensé nous priver pour toujours d'un chef-d'œuvre, de *la Métromanie*. Il vint à Paris, et, ne se croyant aucun talent pour quelque entreprise considérable, il s'attacha aux petits spectacles de la Foire, et fit dire tant d'épigrammes à Polichinelle que la police ferma la bouche à ce monsieur, et réduisit les marionnettes à la simple pantomime sans paroles. Alors Sarrazin, son compatriote, d'abord avocat, ensuite acteur du Théâtre-Français et un des plus grands acteurs que j'aie vus[2], l'engagea à s'essayer dans un genre plus élevé; et Piron composa *les Fils ingrats*. Je n'entrerai dans aucun détail sur ses ouvrages que vous connaissez. Sa *Métromanie* est un chef-d'œuvre qui subsistera aussi longtemps qu'il y aura un théâtre et du goût en France. Cet ouvrage est d'autant plus surprenant que Piron ne comptait en faire qu'un vaudeville du jour, à l'occasion de l'engouement que M. de Voltaire avait pris pour les vers d'une prétendue beauté de Basse-Bretagne, insérés dans le *Mercure*, laquelle se trouva être un certain Desforges-Maillard, de médiocre mémoire. Cette comédie, la meilleure qui

1. On a publié en l'an IX un *Pironiana, ou Recueil des aventures plaisantes, bons mots, etc., d'Alexis Piron;* c'est un volume in-18 qui ne fait guère plus d'honneur au tact de son éditeur, Cousin d'Avalon, que la plupart des recueils de ce genre. (T.)

2. Voir pour cet acteur, tome II, pages 376 et note.

ait été faite depuis *le Misanthrope*, donna à Piron un droit incontestable à l'Académie française, sur laquelle il avait fait tant d'épigrammes. Le corps des immortels, sans rancune, le nomma effectivement, il y a seize ou dix-huit ans ; mais le roi ne confirma pas ce choix. Un vieux cafard, le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait en ce temps la feuille des bénéfices, porta à Sa Majesté une ode trop fameuse, ouvrage de la première jeunesse de Piron, et elle lui valut l'exclusion. C'était la suite d'une intrigue ourdie à Paris par des gens de lettres fort décriés, dont le théatin cafard ne fut que l'instrument. Piron fit alors son épitaphe si connue :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Mais Mme de Pompadour, pour le consoler de ce désagrément, lui fit donner une pension. Son ode trop connue n'a jamais été imprimée comme il l'avait faite ; elle était encore plus licencieuse et remplie de peintures plus alarmantes pour la pudeur et les mœurs : on ne le croirait pas possible en lisant celle qui existe. Mais enfin, c'était le délire et le déréglement d'une imagination de dix-huit ans. Il possédait autrefois une belle Bible in-folio à grandes marges, et sur ces marges il avait parodié en épigrammes et rapproché dans un commentaire en vers, de la manière du monde la plus originale, tout ce qui l'avait le plus étonné dans ce divin livre. Ce commentaire était, de tous ses ouvrages, celui qu'il aimait de préférence et dont il faisait le plus de cas. Feu l'abbé Sallier le tourmenta tant à ce sujet que Piron prit un jour sa Bible et la jeta dans le feu, en disant à l'abbé Sallier : « Vous m'avez fait brûler ce qui m'a le plus amusé dans ma vie. » Piron n'était pas philosophe, il était trop ignorant pour cela. Sa qualité dominante était la verve, don précieux et rare. Il y a quelques années qu'il voulut se faire dévot, et il composa un *De profundis*; mais il ne fut jamais que Piron disant des épigrammes.

Il avait une nièce qui fut sa gouvernante, et qu'il a instituée son héritière. Cette nièce avait épousé à son insu un violon nommé Capron, qui a de la réputation à Paris, mais qui n'en aurait pas ailleurs. On avait instruit Piron de ce mariage, dans le louable dessein de les brouiller ensemble ; mais il fit semblant de

n'en rien croire et de s'en rapporter toujours à sa nièce, qui le niait. A l'ouverture du testament, on lut ces mots : « Je nomme pour mon héritière Mme Capron, ma nièce. » Ce trait est d'un bon homme, et encore assez original. Les gens de lettres avaient peu de liaison avec Piron, ils craignaient son mordant : d'ailleurs, dans cette classe d'hommes, il n'est pas sans exemple que chacun cherche à briller à son tour dans un cercle, et lorsque Piron était quelque part, tout était fini pour les autres ; il n'avait pas de conversation, il n'avait que des traits. En revanche, les roquets de la littérature le recherchaient beaucoup et s'attachaient à lui, dans l'espérance, sans doute, d'apprendre à déchirer à belles dents.

Piron est mort convaincu, de très-bonne foi, du peu de mérite de M. de Voltaire, qu'il regardait comme un bel esprit très-médiocre. Cela prouve à quel point les plus grands esprits peuvent pousser l'aveuglement. Il faut donc pardonner aux têtes vulgaires de juger toute leur vie à tort et à travers. C'est que Piron avait vu l'auteur de *la Henriade* jeune, en butte à tous les freluquets de ce temps-là, secrètement opprimé par tous les gens médiocres qui voulaient passer pour des aigles, et donnant souvent prise sur lui par une extrême pétulance et par des démarches peu réfléchies. Pour peu qu'on ait étudié les hommes, de telles préventions ne peuvent plus étonner, surtout dans un pays où, pour ou contre, elles sont toujours poussées à l'extrême. Lorsque Crébillon mourut, Piron écrivit à Mme la marquise de la Ferté-Imbault, fille de Mme Geoffrin, le billet suivant :

« Voilà l'apothéose de Crébillon, qui a plus fumé de pipes en sa vie que Voltaire n'a pris de lavements et que Piron n'a bu de bouteilles. Dieu veuille que sa haute réputation ainsi que sa belle passion ne s'en aille pas en fumée ! Le nouvel éditeur de Corneille [1] voudrait bien qu'elle y allât, et pour cause. On voudrait bien que cette épigramme [2] plût à madame la marquise, et pour cause ; encore plus à madame sa mère, pour double et triple cause :

Tandis que l'auteur de *Thyeste*
De l'Olympe atteint le sommet ;
Tandis que la troupe céleste
Lui présente le calumet,

1. Voltaire.

2. Elle ne se trouve point dans les *OEuvres complètes* de Piron, ni dans les deux recueils publiés par M. Bonhomme.

Et qu'Hébé le tabac y met,
Au Parnasse grand deuil on mène ;
Surtout la pauvre Melpomène,
Déjà n'allant qu'à cloche-pied :
Terreur était de son domaine;
Ce ne sera plus que pitié. »

Piron, comme vous voyez, n'accordait aux tragédies de M. de Voltaire que le droit de faire pitié. Il a passé sa vie à faire et à dire des épigrammes contre cet homme illustre. On assure qu'il en a laissé plusieurs pour répondre à celles que M. de Voltaire pourrait faire contre lui après sa mort. C'est pousser la prévoyance loin, et assez inutilement; car je doute qu'on cherche à Ferney à insulter aux cendres d'un ennemi qui ne peut plus nuire. Nous pouvons nous flatter du moins que tout ce qu'on trouvera dans les papiers de Piron contre M. de Voltaire sera fidèlement publié, car un certain Rigoley du Juvigny s'est emparé de ces papiers par l'ascendant qu'il a pris sur la nièce de Piron, qui n'est pas la personne la plus spirituelle du royaume. Or, depuis que Rigoley, en sa qualité d'avocat, a défendu un violon de l'Opéra [1] contre M. de Voltaire, il y a plus de vingt-cinq ans, dans un procès fort ridicule, il se croit obligé de prendre en toute occasion fait et cause contre le patriarche de Ferney et contre tous les philosophes [2]. En revanche, comme il fait le bigot, il supprimera bien toutes les petites gaillardises du vieux fou que nous venons de perdre. Ainsi ces papiers, qu'on assure être en très-grand nombre, ne pouvaient guère tomber en plus mauvaises mains [3].

Ce Rigoley est un des hommes les plus obscurs et cependant les plus heureux de ce pays-ci. Je n'appelle pas bonheur d'être

1. Travenol, contre lequel Voltaire avait obtenu un décret pour distribution de libelles dirigés contre lui. Par une erreur fatale, on exécuta l'ordre d'arrestation sur la personne du père de ce musicien. (T.)

2. Malgré tout l'acharnement que Rigoley avait montré contre Voltaire, il ne se trouve guère nommé qu'une fois dans la volumineuse Correspondance de celui-ci. « Je vous avoue, écrit Voltaire à La Harpe (19 avril 1776), que je n'ai jamais entendu parler de M. Rigoley de Juvigny. Je vous serai très-obligé de m'apprendre s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes; c'est sans doute un grand génie et digne du siècle. » Il est impossible de mieux jouer l'ignorance, et de témoigner plus adroitement son mépris. (T.)

3. Les *Œuvres de Piron* ont été publiées en 1776 par Rigoley de Juvigny, 7 vol. in-8°, et 9 vol. in-12.

parvenu de l'extraction la plus basse au titre de conseiller honoraire du parlement de Metz : c'est le mérite de l'intrigue et du savoir-faire; mais son bonheur consiste dans le rôle dont il s'est chargé de son chef. Il est plus ignorant qu'un laquais, et il s'est fait homme de lettres. En cette qualité, il fait depuis plusieurs années une guerre opiniâtre et sanglante aux philosophes; il les terrasse, il les met en cannelle. Personne ne s'en doute. Les terrassés n'en savent rien. Jamais qui que ce soit ne s'est avisé de lire les rapsodies de ce pauvre diable; il n'y a que lui qui en soit dans l'enchantement. Il gagne batailles sur batailles, sans bruit, sans qu'il en coûte un cheveu à personne. Il a le bonheur de se rengorger de ses victoires inconnues aux vaincus, et par conséquent à l'abri de leurs vengeances; c'est un personnage tout à fait plaisant et comique. Il s'est fait éditeur d'un bouquin connu sous le titre de *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Duverdier [1] : car n'ayant rien dans son escarcelle, il cherche à se pourvoir dans les vieilles friperies, et c'est sous ces haillons qu'il se présente en champ assurément bien clos, puisqu'il y est toujours tout seul. On lit à la tête de ces rapsodies de La Croix du Maine et de Duverdier un *Discours* de Rigoley *sur le progrès des lettres en France*, qu'il a fait imprimer et vendre séparément, mais que personne n'a acheté; je ne sais aux dépens de qui l'imprimeur retire ses frais et son salaire. Dans ce Discours, il livre un furieux combat aux philosophes et à tous ses contemporains, et il les met en pièces sans miséricorde. Je connais une femme aimable qui rencontre Rigoley tous les huit jours dans une maison où elle est obligée de souper. Jusqu'à présent elle avait toujours eu l'adresse de lui parler de ses ouvrages sans en avoir lu une ligne; mais, dans cette occasion-ci, il n'y a plus eu moyen de lui échapper : Rigoley l'a tant pressée de lui parler en détail de son Discours, de l'honorer de ses remarques, d'être surtout de la plus grande et la plus scrupuleuse sincérité, qu'il a fallu se résoudre à le lire. En le lisant, elle a été surprise au dernier point de l'impertinence et de l'arrogance de ce petit homme noir, dont elle était à mille lieues de se douter. L'ennui a fait place à l'indignation, et, toujours vexée par Rigoley, toujours pressée de lui parler vrai, elle s'est déterminée à pousser

1. 1772, 6 vol. in-4°.

sa franchise jusqu'à la brutalité, comme vous verrez par la lettre que je vais transcrire, et à laquelle j'ai mis une épigraphe[1]. Les phrases soulignées sont les phrases favorites de M. Rigoley.

> Semper ego auditor tantum? Nunquamne reponam
> Vexatus toties rauci Theseide Codri?
> (JUVEN., *Sat.* I.)

« Vous voulez donc absolument, monsieur, que je lise le Discours préliminaire que vous mettez à la tête de la nouvelle édition des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Duverdier? Ne comptez-vous pas, pour obtenir mon suffrage, un peu sur mon ignorance ou sur l'usage du mot politesse, que vous placez avec tant de complaisance dans le courant de votre œuvre? Si vous m'avez supposée peu instruite, il ne fallait pas me presser de m'ennuyer de votre petite production; si vous m'avez crue polie, vous deviez penser que ce que je pourrais faire de mieux serait de me taire; c'est en me rendant la justice que vous ne m'accordez sûrement pas que je vais m'acquitter de ce que je dois à votre tyranique curiosité.

« En deux mots je pourrais, sans qu'on me taxât d'être trop difficile, vous assurer que votre style n'est qu'un ramas de termes pompeux, d'épithètes et d'antithèses; que vous n'avez loué les anciens que d'après ce que l'on en entend dire tous les jours, et qu'il vous a été même plus aisé de gâter les pensées des autres que d'en avoir une seule à vous.

« Il semble que les élans de votre esprit ne vous aient servi qu'à prouver qu'il n'existe plus en France d'auteurs vivants bons à louer que l'unique éditeur de La Croix du Maine et de Duverdier. J'avoue qu'il a fait *un Ane*[2] que je n'ai jamais vu, et c'est par cette raison que je le crois excellent; mais j'ai quelquefois lu des ouvrages modernes, que j'ai plus d'espérance de voir

1. Bien que les preuves matérielles manquent, il est permis de croire que cette lettre est de Mme d'Épinay.

2. Il y a plusieurs années que Rigoley fit un plaidoyer en faveur d'un âne de Chaillot; c'était une plaisanterie digne de lui, mais qui est restée aussi obscure que ses autres ouvrages. Il pressait alors toujours l'auteur de cette lettre de lire *son Ane*. (GRIMM.) — Cette plaisanterie de Rigoley est intitulée *Cause célèbre, ou Nouveau Mémoire pour l'âne de Jacques Féron, blanchisseur à Vanves*. Elle a été réimprimée plusieurs fois, dans différents formats, et fait partie du tome second des *Causes amusantes* recueillies par Robert Estienne. (T.)

passer à la postérité que l'*Ane* de M. Rigoley, et les autres productions de ce nouveau Nostradamus littéraire. Me permet-il de lui dire sans détour que je crois qu'il a tort de ne vouloir pas accorder à notre siècle des poëtes, des géomètres, et même des philosophes? Quand ces malheureuses victimes du goût exquis et sévère de M. Rigoley n'auraient jamais l'espoir d'obtenir son suffrage, en jouiront-elles moins de leur réputation? Et parce que l'éditeur de La Croix du Maine n'entend pas le français, qu'il parle d'ailleurs comme un ange, faut-il que pour lui plaire nos plus grands génies se résolvent à s'avouer des sots? Ah! cher ami de tout le monde, vous exigez trop. Tenez, vous ne me persuaderez jamais que vous ayez étudié comme M. de Nicolaï le père, ni que *votre jeunesse ait été éveillée dès l'aube du jour pour vous nourrir des anciens*. Ces grands hommes, plus grands que vous au moins de quatre pouces, vous auraient mieux appris ce que valent vos contemporains. Vous n'auriez pas poussé l'ignorance, même musicale, au point de regretter à l'Opéra-Comique le vaudeville, *cet enfant malin de la gaieté française*. Vous auriez plus fait, vous auriez accordé quelque goût à M. de Voltaire, quelques lumières à MM. Diderot et d'Alembert, quelques connaissances de la poétique à M. Marmontel, un peu de style à M. Rousseau, et même quelques philosophes à notre siècle. Croyez-vous que tous ces gens-là ne savent pas mieux lire que vous? Quand j'y réfléchis sans partialité, je les crois, sans vous flatter, plus voisins d'Athènes que vous et votre âne.

« Quoi! rien de ce qui se fait en France aujourd'hui ne peut trouver grâce devant vous? Quoi! vous voulez que nous brûlions tout, excepté quelques auteurs grecs et latins, et quelques comédies de La Chaussée? Est-ce parce qu'il était assez souvent faible et de mauvais ton, ou parce qu'il n'existe plus, que vous le traitez avec quelque ménagement? J'entends fort bien que Piron, en vous remettant, en mourant, les restes de ses travaux, et vous fournissant : par le legs de ses épigrammes, le moyen de satisfaire votre haine ridicule contre Voltaire, a pu mériter votre indulgence : une seule de ces pièces est depuis longtemps jugée digne de rester au théâtre; mais nous avions besoin de votre suffrage pour être sûrs d'avoir raison, et nous vous remercions d'avoir bien voulu confirmer notre opinion. Quant à tout le reste, il n'y a plus, selon vous, qu'à gémir sur notre décadence; vous

nous voyez *à l'humiliante époque de l'ignorance des premiers siècles*, et vous nous le dites sans aucun détour, et sans que nous puissions appeler de votre jugement. Je veux cependant espérer que la postérité ne sera pas si offensée des ouvrages que vous censurez qu'étonnée de la ridicule critique que vous en faites. Si jamais ce Discours préliminaire tombe entre les mains d'un de nos descendants, il s'écriera : Comment est-il possible qu'il ait existé dans un temps aussi fécond en bons auteurs un homme d'un goût aussi dépravé et d'un esprit aussi faux? Si l'on vous rend cette justice, monsieur, elle sera une récompense non méritée de vos travaux littéraires, car ils vous auront survécu.

« Il n'est pas bien extraordinaire qu'un homme sans connaissances, sans goût et sans génie, ose juger les autres comme il pourrait l'être lui-même avec beaucoup plus de justice; mais je n'en suis pas moins étonnée qu'un compilateur de La Croix du Maine et de Duverdier ne veuille nous allouer qu'un seul contemporain littéraire, M. de Buffon, ni s'apercevoir qu'il en existe encore un assez grand nombre dans quelques *coteries* qui ne sont pas les siennes. Il est vrai que ces malheureux ne se sont jamais occupés de lui, et c'est un tort impardonnable. Il compile, compile, combat, combat, et on fait semblant de ne rien savoir. Cela passe la raillerie, et la colère doit être permise aux savetiers comme aux rois.

« Véritablement, monsieur, si l'on ne lisait que vos ridicules productions, l'on pourrait se croire arrivé à cette décadence dont vous nous menacez; mais, excepté les exemplaires que vous donnez en présent, votre édition est heureusement encore tout entière chez le libraire. Mariez-vous, si vous voulez m'en croire, afin que vos enfants, s'ils peuvent apprendre à penser comme vous, puissent se flatter de la retrouver un jour dans son entier; sans quoi la postérité, moins indulgente pour *vos faits et gestes* que ne le seraient les petits Rigoley, vous jouerait peut-être le tour, en dépit de vos veilles, de vos soins et de votre beau papier, de laisser mourir cette importante édition de sa belle mort dans la boutique d'un épicier.

« J'entends dire que, quand elle serait bien faite, elle n'est utile à personne; que votre Discours préliminaire l'est encore moins. Vous allez demander à toutes vos connaissances des louanges qu'elles n'ont point envie de vous accorder; vous n'en-

tendez pas ce que leur silence veut dire; vous harcelez de questions ceux qui ne demanderaient pas mieux que de se taire. Eh bien! il vous fallait arracher mon sentiment; le voilà : s'il n'est pas doux, il est au moins sincère; et comme, en poussant les gens vrais à bout, vous éprouverez plus d'une fois que la critique peut déplaire, vous vous abstiendrez peut-être désormais de censurer, à tort et à travers, ouvrages, auteurs, conduite et talents. Vous ferez bien aussi de vous informer un peu mieux des faits avant que d'en raisonner. Vous n'attribuerez point des platitudes à des gens d'esprit; vous n'attaquerez point les mœurs de ceux que vous ne connaissez pas, et surtout vous vous tairez et respecterez des gens qui ne vous font de tort que lorsque vous vous avisez d'en parler. »

— On assure que le roi de Prusse, dans une brochure imprimée à Berlin, a daigné donner une leçon un peu forte à M. de Guibert, à l'occasion de son Traité de tactique qui a paru l'année dernière [1]. M. de Guibert a composé, depuis, une tragédie dont le héros est le connétable de Bourbon [2]. On parle de cette tragédie comme d'un ouvrage singulier, plein de beautés et de chaleur : ce dernier point est aisé à croire quand on a vu de la prose de M. de Guibert. Il ne se propose pas de faire jouer sa pièce; mais il la lit volontiers, et il en a déjà fait plusieurs lectures dans différentes maisons. M. de Guibert n'est pas un homme ordinaire; il a une mémoire étonnante : il ouvre un livre, et en y jetant un coup d'œil plus rapide que l'éclair, il retient jusqu'à six lignes mot à mot; et tandis qu'il rouvre son livre pour les vérifier, il lit et retient encore trois ou quatre autres lignes nouvelles. Pour prouver que sa mémoire n'a rien de singulier, il assure qu'il connaît un homme à qui l'on fait lire rapidement jusqu'à six vers : on referme le livre, et cet homme dit immédiatement combien il y a de mots, de syllabes et de lettres dans les six vers. Ces prodiges me rappellent celui que l'on conte du fameux Grotius, si je ne me trompe : le prince d'Orange ayant

1. Nous ne devinons pas de quel écrit de Frédéric Grimm veut parler ici. Mais ce qui est connu, c'est que la lecture de l'*Essai de tactique générale* donna la fièvre au roi de Prusse. (T.)

2. *Le Connétable de Bourbon* était à la fois le sujet et le titre de cette pièce médiocre, qui fut représentée à Versailles vers la fin de l'année 1775, et qui est comprise dans le Théâtre de l'auteur. (T.)

beaucoup entendu parler de sa mémoire, et le trouvant un jour à une revue de troupes à laquelle il assistait par simple curiosité, s'approcha de lui après l'appel qu'on venait de faire, et lui demanda s'il pourrait bien redire une partie des noms qu'il venait d'entendre; Grotius répondit qu'il les redirait tous et à rebours, en commençant par le dernier et finissant par le premier : il tint parole. Et c'est pour retourner à la terre et devenir poussière que les Grotius et les Guibert promènent sur la surface de cette terre, pendant quelques instants, une organisation si délicate et si prodigieuse.

— Il a paru depuis peu un *Testament politique de M. de Silhouette*, en un petit volume in-12 de cent cinquante-six pages. Cette brochure a été défendue, elle est restée assez rare : elle n'est pas vraisemblablement l'ouvrage du ministre qu'on y fait parler; mais elle renferme certainement plusieurs de ses vues, et l'auteur qui a fabriqué ce *Testament* a lu plusieurs mémoires ou projets de M. de Silhouette, ou bien l'a souvent entendu parler de ses vues en finances. Cela est peu de chose. Les idées principales de M. de Silhouette, pour remettre l'ordre et la règle dans les finances du royaume, se réduisent à la nécessité de créer un surintendant des finances qui ait assez d'autorité et de crédit pour rétablir une partie si essentielle et si malheureusement délabrée, et qui, par sa place, en devienne responsable. Il propose d'ailleurs d'appliquer aux provinces le régime de la municipalité, établi dans les villes, et de leur permettre de se gouverner aussi elles-mêmes dans tout ce qui a rapport aux finances, et de verser directement le produit des impôts dans le trésor royal. Il remarque très-bien que cette municipalité des provinces, et l'administration dont elle se chargerait, leur ferait un bien immense, sans compromettre aucunement l'autorité du roi, ou, pour parler plus naturellement, sans restreindre le pouvoir des ministres. Mais cette idée n'est pas de M. de Silhouette; elle est de feu M. le marquis d'Argenson, qui fut un moment ministre des affaires étrangères.

Il ne faut pas croire que la science et le gouvernement des finances d'un État soient si prodigieusement difficiles à apprendre et à mettre en pratique : ordre et vigilance font tout prospérer. Un bon souverain gouverne son État et administre ses finances comme un bon père de famille gouverne sa maison et administre

son bien. L'œil du maître fait tout; mais s'il s'endort, ou qu'il néglige son devoir, rien ne peut réparer cette négligence. Les meilleurs serviteurs se négligent sous un maître indolent; leur zèle n'étant pas reconnu, ils en perdent la récompense la plus flatteuse, l'approbation d'un maître juste et éclairé. Les mauvais serviteurs s'enhardissent, en revanche, dans toutes sortes de pratiques illicites, parce qu'ils sont sûrs de l'impunité, et ils finissent par ruiner la maison de fond en comble : voilà l'histoire de toutes les maisons bien ou mal réglées; voilà aussi l'histoire de tous les États bien ou mal gouvernés, rien ne remplace l'œil du maître. Créez des surintendants tant que vous voudrez, ressuscitez les sept sages de la Grèce pour établir vos règlements sur les règlements les plus réfléchis, les mieux combinés, et comptez que si vous vous endormez auprès vous n'aurez rien fait pour le bonheur de votre famille. Pourquoi des lois nouvelles ou des refontes produisent-elles ordinairement de si grands effets? non parce que ces lois sont plus sages que d'autres, mais parce que le même pouvoir qui a employé son énergie à les rétablir subsiste et veille à leur exécution, répand et maintient la vie dans toutes les parties de l'administration; et la preuve que ce n'était pas la bonté des lois qui opérait ces miracles, c'est que, dès que cette énergie qui présidait à la législation se ralentit et se relâche, ces lois ne subsistent pas moins et ne produisent plus aucun effet.

— *L'Ami des Français*[1] est un autre rêveur politique qui, avec le ton le plus emphatique et le plus ennuyeux, propose un système complet de gouvernement pour la France; mais ce système, ou ce rêve extravagant, est une lecture de huit cents pages in-8°, et il faut avoir plus d'un diable patriotique à travers le corps pour se résoudre à une pareille entreprise. On pourrait même soupçonner l'auteur d'en avoir voulu dégoûter les lecteurs les plus intrépides, car voici l'avertissement qu'il a mis à la tête de son livre : « Il faut lire très-doucement... avec beaucoup d'attention... et même plus d'une fois... depuis le commencement jusqu'à la fin, avant de juger aucune partie. » Heureusement cet Avertissement effrayant n'est pas un commandement du roi : au contraire, le gouvernement a défendu ce livre très-

1. *L'Ami des Français* (Constantinople [Paris], 1771, in-8°) est de Rouillé d'Orfeuil, ancien colonel d'infanterie. Il est encore auteur de *l'Alambic des lois* et de *l'Alambic moral*, ouvrages aussi inintelligibles que *l'Ami des Français*. (B.)

sévèrement et a pris en cela une peine fort inutile, car il se défend bien mieux lui tout seul. *L'Ami des Français* s'est fait imprimer, suivant son frontispice, à Constantinople, en 1771. Je m'en tiens à son épigraphe, conçue en ces termes : « Tout ce qui n'est pas utile... embarrasse. Tout ce qui embarrasse... nuit. Tout ce qui nuit... doit être rejeté. Donc... Mais... *Aures habent... et non audient... Oculos habent... et non videbunt... Manus habent.* David... *in Psalm.* 113. » Il faut convenir que cela a bien l'air de venir de quelque échoppe de Constantinople.

— M. le marquis de Mirabeau, l'amphitryon ou premier maître d'hôtel de l'école des économistes, ayant été décoré de l'ordre de Wasa par le roi de Suède, a célébré l'anniversaire de la naissance de ce monarque par un dîner solennel, auquel tous les initiés ont assisté avec beaucoup de dévotion. Les cantiques pour cette solennité ont été composés par le R. P. Le Blanc, minime conventuel qui a prêché le sermon des *Druides* contre les sacrifices humains, sur le théâtre de la Comédie-Française, pendant le carême dernier, et qui a voulu prêcher, dans la même paroisse, le sermon d'*Adeline* pendant l'Avent du mois passé[1]; mais monseigneur l'archevêque de Paris, ayant découvert des choses malsonnantes dans ses sermons, a interdit ledit P. Le Blanc de la prédication théâtrale immédiatement après Pâques de l'année dernière; de sorte que ce missionnaire se trouve réduit à composer des hymnes pour les paroisses borgnes de ce diocèse, et véhémentement soupçonné d'hérésie.

— Comme un des trois cent soixante-cinq almanachs qui s'impriment tous les ans à Paris est consacré aux trois spectacles, et en présente les détails au public, il s'est élevé un rival de sa gloire, qu'il cherche à partager depuis quelque temps. C'est un *Almanach forain, ou les Différents Spectacles des boulevards et des foires de Paris, avec un catalogue des pièces, farces et parades, tant anciennes que nouvelles, qui ont été jouées, et quelques anecdotes plaisantes qui ont rapport à cet objet*[2]. L'objet de cet Almanach est de rendre compte des travaux par lesquels les sieurs Nicolet, Gaudon, Audinot et autres grands

1. Voir précédemment p. 90.

2. Il a paru huit années de cet Almanach, dont le principal auteur était Jean-François Mussot, dit Arnould, né en 1734, mort en 1795, associé à d'Audinot pour la direction de l'Ambigu-Comique.

hommes de la nation, établis sur le boulevard, soutiennent la gloire et la supériorité de la France sur leurs théâtres, malgré la vicissitude des saisons et des éléments : trop heureux s'ils n'avaient pas d'autres ennemis à combattre! Mais leur génie et leur mérite, aussi élevés que leurs tréteaux, sont trop en vue pour n'être pas en butte à l'envie et à la jalousie. Qui croirait que l'Opéra et les deux Comédies Française et Italienne sont perpétuellement réunis pour persécuter, en vertu de leur privilége, les spectacles forains? Dès qu'il vient à un entrepreneur quelque bonne idée pour attirer le public, et dès qu'il tente quelque chose qui réussit, la chose qui réussit est défendue. Quand il y a, dans les pièces qu'il se propose de représenter, quelque scène qui marque un peu d'esprit et de talent, le censeur la retranche, sans autre raison qu'elle serait trop bonne : d'autres fois, il oblige les auteurs à gâter leur dénoûment et à le rendre plat. Dans l'espérance d'empêcher la bonne compagnie de fréquenter ces spectacles, on a défendu aux entrepreneurs de prendre, aux premières places, plus de vingt-quatre sous, pour que les honnêtes gens se trouvent confondus avec la populace. Le spectacle d'Audinot, comme le plus agréable au public, est celui qui a été le plus exposé aux vexations de toute espèce. Cet entrepreneur substitua, il y a quelque temps, à ses comédiens de bois ou marionnettes, une troupe d'enfants qui serait devenue une pépinière d'acteurs pour les autres spectacles, si on l'avait laissé faire; mais on y mit bon ordre. Premièrement, on lui défendit d'avoir plus de six musiciens à son orchestre; puis on exila les instruments à vent; enfin on défendit à ses petits acteurs de chanter. Alors ils prirent le parti de faire jouer l'air par l'orchestre, et de l'accompagner du jeu muet de leurs gestes et de leurs mines. Réduits au silence, Audinot imagina de leur faire jouer de petites pantomimes : ils y réussirent merveilleusement, et ces pantomimes attirèrent tout Paris, et furent défendues. On ne trouve pas ces détails dans l'*Almanach forain*, mais ils n'en sont pas moins curieux. Et puis prêchez la tolérance, et flattez-vous de la voir régner dans un pays où Henri IV et Polichinelle ont été persécutés avec un égal acharnement!

— Après le *Système de la nature* est venu le *Système social, ou Principes naturels de la morale et de la politique, avec un examen de l'influence du gouvernement sur les mœurs;* Londres,

1773; trois parties in-8°. La première renferme les principes naturels de la morale; la seconde, les principes naturels de la politique; la troisième traite de l'influence du gouvernement sur les mœurs, ou des causes et des remèdes de la corruption. Le but de cet ouvrage, imprimé en Hollande et très-rare à Paris, est d'établir une morale et une politique indépendantes de tout système religieux, et de fonder sur cette politique, ainsi épurée, le droit public des nations et la prospérité des empires. L'auteur est certainement un très-honnête homme, embrasé de zèle pour le bien, haïssant le mal et le vice de tout son cœur : il n'y a que des prêtres qui pourront mettre en doute la pureté de ses intentions; mais, au fond, tout cela n'est que du bavardage. Il faudrait mieux connaître, mieux approfondir le génie de l'homme, quand on veut écrire sur ces matières. Les capucinades sur la vertu, et il y en a beaucoup dans le *Système social*, ne sont pas plus efficaces que les capucinades sur la pénitence et la macération. Incessamment nous aurons des capucins athées[1] comme des capucins chrétiens, et ces capucins athées choisiront l'auteur du *Système social* pour leur Père gardien. Il nous faudrait aujourd'hui des têtes neuves, ou des gens qui voulussent garder le silence : la vie est si courte pour la passer avec des bavards!

Un peu avant le *Système social* a paru *le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles*; brochure in-12 de trois cents et quelques pages[2]. C'est le *Système de la nature* dépouillé de ses idées abstraites et métaphysiques; c'est l'athéisme mis à la portée des femmes de chambre et des perru-

1. Fabvier a, dans une épigramme, peint Diderot

En capucin prêchant son athéisme,

Et Chénier nomma depuis Naigeon l'*Athée inquisiteur*.

1. Le *Système social*, en trois parties in-8°, et *le Bon Sens*, un vol. in-12, sont deux ouvrages du baron d'Holbach. Le dernier avait paru dès 1772; Grimm les apprécie tous deux avec beaucoup de justesse; la sévérité de son jugement confirme ce que j'ai souvent entendu dire à M. Naigeon : c'est que les personnes mêmes qui fréquentaient la maison du baron d'Holbach ignoraient qu'il fût l'auteur des ouvrages philosophiques sortis des presses de Hollande; il en confiait les manuscrits à M. Naigeon, qui les faisait passer par une voie sûre à Marc-Michel Rey; celui-ci envoyait ensuite en France les ouvrages imprimés, et souvent M. d'Holbach en entendait parler à sa table avant d'avoir pu s'en procurer un seul exemplaire; c'est ce qui est arrivé pour le *Système de la nature*. (B.)

quiers ; c'est le catéchisme de cette doctrine écrit sans prétention, sans enthousiasme, d'un style simple et précis, parsemé d'apologues pour l'édification des jeunes apprentis athées. Il y a des gens qui, sans se dispenser d'être fort catholiques, trouvent ces livres d'un extrême danger, et regardent leur multiplication comme un symptôme effrayant. Moi je ne leur trouve d'autre danger que celui de l'ennui : tout cela commence à être si rebattu qu'on en est excédé. Cependant le monde ne va ni plus ni moins, et l'influence des opinions les plus hardies est équivalente à zéro. Un système religieux ou philosophique, de quelque nature qu'il soit, ne devient dangereux que lorsque l'ambition s'en empare, et qu'elle en fait le prétexte de ses desseins secrets ou l'instrument de ses projets publics : les fripons persuadent alors aux sots qu'une opinion fait le salut ou la perte du monde.

— M. Colardeau s'est annoncé, dès sa première jeunesse, par le talent des vers, ou plutôt de la versification. Dans tous ses essais, ce talent s'est fait remarquer ; mais c'est particulièrement son *Épître d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, qui s'est acquis une place dans le cabinet de tous les gens de goût, et qui a charmé toutes les oreilles délicates et sensibles à l'harmonie. Les premiers essais de ce poëte datent depuis plus de dix ans ; cependant ils n'ont été suivis d'aucun ouvrage sur lequel on puisse fonder une réputation solide. Cela me fait croire que M. Colardeau est un peu paresseux. Il a l'air mélancolique et sauvage, ou timide, et cette disposition d'âme n'est pas défavorable aux poëtes ; mais je crois qu'il a une mauvaise santé, qui, jointe à un peu de paresse, suffit pour modérer, et même éteindre l'ardeur de la gloire. Le genre et le choix de ses occupations feraient aussi soupçonner qu'il n'a pas un grand fonds d'idées à lui, et qu'il n'a reçu que le don d'embellir les pensées des autres au moyen d'une versification douce, sensible et harmonieuse. Il vient de publier *le Temple de Gnide, mis en vers*[1], assez bien imprimé, et orné d'autant d'estampes qu'il y a de chants, c'est-à-dire de sept. *Le Temple de Gnide*, du président de Montesquieu, est un ouvrage froid et maniéré, dans lequel il y a des détails ingénieux et brillants qui ne pouvaient manquer

1. Lejay, 1772, in-8°. Un titre gravé et sept figures par Monnet, gravés par Baquoy, Helman, Delaunay, Masquelier, Née et Ponce.

d'échapper à la plume de cet écrivain illustre. La versification de M. Colardeau est aussi un peu maniérée; ainsi elle va bien au sujet : d'ailleurs, peu de nos poëtes entendent aussi bien que lui le mécanisme, la cadence et la variété du vers alexandrin, d'où dépendent l'harmonie et le charme de la versification. Mais *le Temple de Gnide* n'aurait pas immortalisé le nom de Montesquieu, et, mis en beaux vers, il ne rendra pas ce service à M. Colardeau. L'imitation qu'un autre poëte, M. Léonard, en fit l'année dernière[1] ne produit aucune sensation ; celle de M. Colardeau se fera remarquer davantage, mais sans laisser de souvenir durable. Ce poète parle tant, dans sa préface, du projet de mettre *Télémaque* en vers que je l'en crois fortement tenté. Ainsi, tandis que l'abbé Delille s'occupe de *l'Énéide*, M. Colardeau pourrait bien préparer un *Télémaque* versifié. Voilà deux poètes nés avec beaucoup de talent qui ne s'occuperont que de fonds étrangers; mais je crois à M. Colardeau moins de ressources, de ferveur et de ténacité. M. Colardeau parle aussi du risque qu'il y a à tenter quelque innovation dans l'empire intolérant des lettres. J'aime cette épithète pour sa justesse.

— M. d'Aucourt, fermier général, vient de publier, en deux parties in-8°, *la Pariséide, ou Pâris dans les Gaules,* poëme en prose et en douze livres; c'est une espèce d'*Énéide*. Ce n'est pas que je veuille comparer Virgile à M. d'Aucourt; Virgile n'était pas fermier général d'Auguste : chez lui, Vénus établit son fils Énée en Italie; ici, Minerve, après qu'Hélène eut été rendue à Ménélas, conduit Pâris dans les Gaules sur les pas d'OEnone, sa première femme : il la retrouve, et fonde un empire dans les Gaules, dont la capitale, Lutèce, prend le nom de son fondateur, et s'appelle Paris. Je ne vous promets pas que vous souteniez la lecture de *la Pariséide* comme celle de *l'Énéide*; je n'exhorte même personne à en faire l'essai. Cette *Pariséide* n'est pas la première production littéraire de M. d'Aucourt : le soin des finances n'a pas éteint chez lui le goût des lettres[2].

— Philippe Buache, de l'Académie royale des sciences, premier géographe du roi, est mort le 28 de ce mois. Ce n'était pas

1. Paris, Costar, 1772, in-8°.

2. Godard d'Aucourt est aussi auteur des *Mémoires Turcs*, ouvrage qu'on peut mettre au rang des livres obscènes, et dont cependant l'abbé Sabatier de Castres a fait l'éloge. (B.) — D'Aucourt est mort à Paris en 1795.

un homme sans mérite, mais il n'approchait pas de celui de d'Anville qui, depuis longtemps premier géographe de France, le deviendra sans doute aussi du roi.

FÉVRIER.

Dans notre première feuille, M. Rousseau nous a prévenus sur la marche qu'il tiendrait dans la réformation de la constitution de Pologne. Il nous a parlé de jeux d'enfants, d'institutions en apparence oiseuses, par lesquels il espérait pouvoir émouvoir les cœurs et faire aimer la patrie avec ses lois de ses citoyens. En conséquence de ce plan, il examine d'abord l'esprit des anciennes institutions.

« Quand on lit l'histoire ancienne, dit-il, on se croit transporté dans un autre univers et parmi d'autres êtres. » Cela est très vrai, et cela seul suffirait pour empêcher un bon esprit d'appliquer les institutions anciennes aux gouvernements modernes : car les peuples anciens et les peuples modernes étant si dissemblables entre eux, comment les institutions des uns pourraient-elles convenir aux autres?

M. Rousseau distingue parmi les anciens législateurs trois principaux : Moïse, Lycurgue et Numa. Il remarque que ces trois grands hommes se ressemblent par un côté ; c'est qu'ils ont surchargé leur peuple de rites, de cérémonies particulières, d'usages et de pratiques indifférents en apparence et frivoles, afin de les tenir toujours en haleine, et en resserrant des liens de fraternité entre les membres de la même cité, de les tenir toujours éloignés des autres nations. « Cet esprit guida tous les anciens législateurs dans leurs institutions. Tous cherchèrent des liens qui attachent les citoyens à la patrie et les uns aux autres : et ils les trouvèrent dans des usages particuliers, dans des cérémonies religieuses, toujours exclusives et nationales ; dans des jeux qui rassemblaient et réunissaient les citoyens ; dans des exercices qui augmentaient avec leur vigueur et leurs forces, leur fierté et l'estime d'eux-mêmes ; dans des spectacles qui, rappelant l'histoire de leurs an-

cêtres, leurs malheurs, leurs vertus, leurs victoires, intéressaient leurs cœurs, les enflammaient d'une vive émulation, et les attachaient fortement à cette patrie dont on ne cessait de les occuper!

Le parallèle que M. Rousseau fait de ces institutions avec les nôtres ne saurait guère nous être moins favorable. Que peut-il y avoir de commun entre ces législations et nos lois qui se bornent à nous apprendre à obéir aveuglément à nos maîtres, à ne pas voler dans les poches, et à donner beaucoup d'argent aux fripons publics; entre les mœurs anciennes et nos usages qui se réduisent à savoir amuser l'oisiveté des femmes galantes et à promener la nôtre avec grâce; entre leur religion et un culte qui n'a rien de national et tourné presque en dérision; entre leurs spectacles et les nôtres; entre leurs fêtes et ces cohues licencieuses où le peuple est traité avec mépris, et où l'on ne va que pour s'y faire des liaisons secrètes, pour y chercher les plaisirs qui séparent, isolent le plus les hommes et qui relâchent le plus les cœurs[1]?

Ce tableau, malheureusement trop vrai, aurait dû, ce me semble, dégoûter M. Rousseau de chercher dans les institutions anciennes le remède aux maux de la Pologne; c'est cependant le parti qu'il prend, parce qu'il trouve que de tous les peuples d'aujourd'hui le Polonais est celui qui s'éloigne le moins de ceux dont nous venons de parler. Je doute que la bonne compagnie de Varsovie se reconnaisse à cet éloge et qu'elle se croie si dissemblable aux autres habitants des capitales corrompues de notre Europe. Quoi qu'il en soit, M. Rousseau vient à l'*Application :* c'est le titre de son chapitre suivant.

Il expose d'abord en peu de lignes l'extrême faiblesse de la Pologne, toujours divisée au dedans, toujours menacée au dehors, n'ayant ni troupes, ni places, ni discipline militaire, ni ordre économique, et se trouvant dans cet état d'anarchie, entourée de nations guerrières et puissantes qui nécessairement lui font la loi. Le seul remède que M. Rousseau voit à cela, vous ne le devineriez sûrement pas; c'est d'infuser, pour ainsi dire, dans toute la nation l'âme des confédérés. Voilà assurément une nation bien lotie et bien préservée! Mais enfin, comme l'auteur voit dans les confédérés, à travers les lunettes de M. le comte de Wielhorski,

1. Tout ce passage est presque textuellement emprunté à Rousseau.

l'élite des patriotes et des héros, il veut dire que la vertu des citoyens, leur zèle patriotique, la forme particulière que des institutions nationales peuvent donner à leurs âmes, sont le seul rempart qu'aucune armée étrangère ne saurait forcer.

Il n'y a plus aujourd'hui, selon lui, de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même, quoi qu'on en dise; il n'y a que des Européens. Tous ces gens-là, pourvu qu'ils trouvent de l'argent à voler et des femmes à corrompre, sont partout dans leur pays. M. Rousseau veut que les Polonais ne leur ressemblent en rien; et en attendant qu'il explique le régime d'administration qui, sans presque toucher au fond des lois polonaises, lui paraît propre à porter le patriotisme et les vertus publiques au plus haut degré d'intensité, il propose de saisir la circonstance présente pour monter les âmes au ton des âmes antiques. Comme il lui paraît évident que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante, il veut qu'on érige un monument en sa mémoire; que les noms de tous les confédérés y soient gravés, même de ceux qui dans la suite auraient pu trahir la cause commune, parce qu'une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie. Il propose d'instituer une solennité périodique pour célébrer la mémoire de cette confédération tous les dix ans avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière et républicaine; il voudrait qu'on y fît, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilége honorifique. Il serait difficile de débiter plus de folies avec un air plus grave et plus sage. Apparemment ces généreux citoyens qui ont attendu leur roi au coin d'une rue pour l'assassiner noblement auraient leurs panégyristes dans cette solennité fière et républicaine. Par un excès de grandeur d'âme, M. Rousseau conseille de ne se permettre dans cette fête aucune invective contre les Russes; ce serait trop les honorer. « Vous devez trop les mépriser, dit-il à M. de Wielhorski, pour les haïr. » En effet, comment ne pas mépriser une poignée de Russes qui a si obstinément battu tous les héros de la confédération?

Après cet accès de folie, l'auteur revient un peu à lui-même, et dit des choses plus sages conformément à son plan. Il sent qu'un homme qui ne connaît pas les usages civils et domestiques d'une nation ne peut guère les réformer et, malgré l'exposé suc-

cinct des mœurs polonaises qu'il tient de M. de Wielhorski, il ne se croit pas assez au fait. Il regarde comme un grand bonheur que les Polonais aient un habillement particulier; et il veut que ni le roi, ni les sénateurs, ni aucun homme public ne porte jamais d'autre vêtement que celui de la nation; que nul Polonais n'ose paraître à la cour en habit français.

Beaucoup de jeux publics, mais absolument différents des amusements ordinaires des cours. Point de jeux, de comédie, d'opéra, rien de ce qui efféminé les hommes et les fait se trouver bien partout pourvu qu'ils s'amusent. Il faut inventer des jeux et des fêtes qui soient si propres à la cour de Pologne qu'on ne les retrouve dans aucune autre.

Beaucoup de spectacles en plein air; mais rien d'exclusif pour les grands et les riches. Que les rangs soient distingués avec soin, mais que tout le peuple prenne part aux fêtes. Beaucoup de jeux de force et d'adresse. Que les cirques où s'exerçait jadis la noblesse en Pologne soient rétablis. Le maniement des chevaux est un exercice particulièrement convenable aux Polonais et très susceptible de l'éclat du spectacle. Le goût des exercices corporels détourne d'une oisiveté dangereuse, des plaisirs efféminés et du luxe de l'esprit: c'est surtout à cause de l'âme qu'il faut exercer le corps. Je recommande cette ligne, qui n'est sûrement pas la plus mauvaise de l'ouvrage, à l'attention de tous ceux qui se mêlent de l'éducation de la jeunesse.

Du reste, que le peuple se trouve souvent avec ses chefs dans des occasions agréables, pourvu que la subordination soit toujours gardée, afin qu'il joigne pour eux l'attachement au respect. Il ne faut pas négliger une certaine décoration publique, parce que le cœur du peuple suit ses yeux et que la majesté du cérémonial lui en impose. Mais l'auteur veut que la magnificence soit plus dans les hommes que dans les choses, et ne ressemble en rien au clinquant, au papillotage, aux décorations de luxe de nos cours. Deux gerbes de blé placées dans la salle du sénat de Pologne feraient un aussi bel effet que les deux balles de laine qu'on trouve dans la Chambre des pairs d'Angleterre.

Cependant la disproportion des fortunes qui sépare les seigneurs de la petite noblesse paraît à M. Rousseau un obstacle redoutable pour faire de l'amour de la patrie la passion dominante dans les cœurs des Polonais. Il faudrait donc affaiblir la soif de

l'or et la passion d'être riche ; et l'auteur croit qu'on y parviendrait si des marques de rang distinguaient les hommes en place, parce que ceux qui ne seraient que riches en seraient privés, et qu'ils voudraient avoir du mérite et de la vertu quand on ne parviendrait que par là. Mais lorsque par la circulation et par le commerce général, l'argent est devenu le plus puissant ressort des États, il faudrait indiquer par quels moyens on empêche la richesse, qui procure tout, d'usurper les marques qui distinguaient originairement le mérite et la vertu. Si M. Rousseau pouvait résoudre cette petite difficulté, il aurait trouvé la solution d'un des plus grands problèmes politiques.

Il sent pourtant que ce n'est pas une petite entreprise que de déraciner le luxe. Il désire donc qu'il soit au moins militaire. Celui des armes, des chevaux, peut avoir ses avantages chez une nation belliqueuse. Mais que toute parure efféminée soit en mépris ; et si l'on n'y peut faire renoncer les femmes, qu'on leur apprenne du moins à la dédaigner dans les hommes. Et pour mettre toujours une idée creuse à côté d'une idée sage, M. Rousseau approuve beaucoup le luxe des grands d'autrefois qui s'attachaient de pauvres gentilshommes et en avaient toujours une foule à leur suite. Certes, ce n'est pas le moyen de rétablir l'égalité, mais en revanche c'en est un excellent de perpétuer l'anarchie féodale. Notre législateur convient qu'il en pourra résulter des divisions, des partis, des querelles ; mais ce luxe, dit-il, ne corrompra pas du moins la nation. Cela est certain, car il l'empêchera de se former et de se policer, et l'on ne peut corrompre ce qui n'existe point.

Au reste, M. Rousseau regarde les lois somptuaires comme un mauvais moyen pour extirper le luxe, et il a bien raison. L'improbation de la loi n'est efficace que quand elle vient à l'appui de celle du jugement. Quiconque se mêle d'instituer un peuple doit savoir dominer les opinions, et par elles gouverner les passions des hommes. Les lois somptuaires irritent le désir par la contrainte plutôt qu'elles ne l'éteignent par le châtiment. La simplicité dans les mœurs et dans la parure est moins le fruit de la loi que celui de l'éducation. A ces considérations très justes de M. Rousseau, ajoutez que rien n'est plus sujet à l'instabilité et à la vicissitude des choses humaines que les lois somptuaires, parce que ce qui est luxe aujourd'hui devient demain bienséance et

même nécessité. Ainsi, sans compter les autres inconvénients que ces lois entraînent, elles ont le pire de tous, celui de ne pouvoir être observées rigoureusement, c'est-à-dire de devenir une occasion d'impunité pour le citoyen puissant ou protégé et une source de vexations pour le citoyen faible et sans appui.

— La Comédie-Française a voulu célébrer l'année séculaire de la mort de Molière, et elle a choisi pour ces jeux séculaires le jour même de la mort de cet homme rare, le 17 février. Deux auteurs ont voulu avoir l'honneur de l'apothéose; mais, par une fatalité assez triste, ces deux auteurs n'étaient même pas connus de nom jusqu'à présent; il semblerait que l'apothéose de Molière eût dû être l'ouvrage des premiers écrivains de la nation, et ils l'ont abandonnée à M. l'abbé Le Beau de Schosne et à M. Artaud. La pièce du premier a été jouée le 17, et l'autre le lendemain 18. La première a pour titre *l'Assemblée*, comédie en un acte et en vers; la seconde est intitulée *la Centenaire* de Molière, comédie en un acte, en vers et en prose. Toutes les deux sont suivies d'un divertissement ou d'une espèce de ballet héroïque où l'on fait l'apothéose de Molière. Ces pièces ne pouvaient pas manquer de réussir; elles offraient au public l'occasion de s'acquitter d'un acte de religion envers un des premiers génies du siècle passé; et les acteurs mirent beaucoup de zèle et de gaieté à célébrer la mémoire du premier poëte comique.

Dans *l'Assemblée* on voit, lorsque la toile se lève, le semainier sur le théâtre où tout est rangé pour une assemblée de comédiens indiquée ce 17 à sept heures du soir, sans que l'objet en soit bien connu. Le semainier s'ennuie de ne pas voir arriver ses camarades, il apprend qu'ils sont tous allés voir chez Pigalle la statue de Voltaire. Il s'entretient successivement avec un garçon du théâtre et avec la concierge de la Comédie, qui lui disent des choses bien plates, surtout cette dernière. Le garçon gagiste assure que tous les acteurs et toutes les actrices sont bien avertis. L'auteur qui doit lire on ne sait quoi est aussi averti. Enfin toute la troupe arrive et se place, et après plusieurs détails de l'intérieur, on fait entrer le poëte. C'est un pauvre diable dont l'accoutrement n'annonce pas une grande aisance. Après avoir fait quelque temps le bouffon avec les uns et les autres, et avoir été bafoué par les acteurs et les actrices, il leur propose enfin de jouer sur-le-champ une pièce en canevas qui ait pour objet l'a-

pothéose de Molière. Les acteurs s'y opposent d'abord, et disent qu'il n'appartient qu'aux comédiens italiens d'improviser; mais enfin ils consentent à cause de la rareté du fait. L'auteur, qui a mis le décorateur et le maître des ballets dans sa confidence, fait changer de décoration au moyen d'un coup de sifflet, et l'on voit le buste de Molière érigé sur un piédestal dans une rotonde. On danse. Le grand prêtre d'Apollon couronne la tête de Molière, et la grande prêtresse Raucourt récite une ode au Temps. La plus triste des odes fut assez mal récitée; mais la prêtresse était belle comme l'Amour.

Cette pièce est fort plate, mais la circonstance la fit recevoir assez bien. Dugazon contribua beaucoup à son succès; il joua le rôle de l'auteur très-plaisamment et très-gaiement; Préville, à qui ce rôle était destiné et qui l'avait rendu, ne l'aurait sûrement pas si bien joué. Il n'y eut que le ballet de sifflé, parce qu'il était fort long, fort héroïque et fort ennuyeux. Cette pièce, que M. l'abbé de Schosne vient de faire imprimer, ne gagne pas à la lecture. On a supprimé au théâtre plusieurs détails que l'auteur a sans doute regrettés, et dont il n'a pas voulu priver le public, entre autres une dispute entre Mme Vestris et Mlle Sainval l'aînée, dont chacune prétend jouer le rôle de la nouvelle tragédie, ainsi que d'autres détails de l'intérieur de la Comédie qui, pour être vrais, n'en sont pas moins insipides. Il n'y a que la verve qui puisse faire passer ces détails, et ce n'est pas la maladie de M. l'abbé de Schosne. On lisait sur l'affiche que le produit de la recette de cette soirée était destiné par les comédiens à l'érection de la statue de Molière dans la nouvelle salle de la Comédie dont la construction n'est pas encore décidée. On insinua en même temps qu'on célébrerait dorénavant l'année séculaire de tous les grands hommes qui ont illustré la scène française. Malgré tout cela, je ne crois pas que la recette ait produit beaucoup au delà de mille écus, et ce n'est pas assez pour faire la statue de Molière : les souscriptions ne sont pas notre fort.

Dans *la Centenaire de Molière*, on vit le lendemain Momus et Thalie fraîchement débarqués de l'Olympe. Le but de leur voyage est de chercher quelque nouveau caractère original qui puisse désennuyer Jupiter. Thalie est déguisée en Nuit, on ne sait pourquoi, et Momus en médecin, parce qu'il croit que les marchands d'espérance ne peuvent manquer d'avoir de la vogue,

et comme son projet est de donner ses consultations gratis, il est bien sûr d'attirer à son audience toutes sortes d'originaux. Or, pour nous prouver que Molière a tout épuisé et n'a rien laissé à faire à ses successeurs, les originaux que ce grand poète a mis sur la scène viennent à l'audience de Momus l'un après l'autre, et au milieu de tant de monde, pas un caractère nouveau. Ainsi, l'on voit arriver successivement Sosie, l'Étourdi, le Tartuffe, l'Avare, M. Trissotin, le Misanthrope, le Bourgeois gentilhomme, George Dandin, sa femme Angélique avec son amant Clitandre et Claudine, sa servante; Mme Pernelle vient aussi. Chacun de ces originaux garde son caractère en dépit des conseils de Momus qui leur conseille pour dernier remède de s'en plaindre à celui qui les fit. A ce mot, on voit paraître le buste de Molière. La troupe comique se range d'un côté, la troupe tragique arrive de l'autre, toutes les deux concourent à l'apothéose de Molière. On danse, on chante des couplets et la pièce finit.

Elle a eu beaucoup de succès, quoique faible, remplie de lieux communs et de traits usés. Le spectacle était fort animé ; les acteurs et les spectateurs, mieux disposés qu'à l'ordinaire, ne formaient pour ainsi dire qu'un même divertissement. L'auteur de *la Centenaire* n'a point d'invention. Tout son savoir-faire s'est borné à placer dans la bouche des divers acteurs des pièces de Molière les vers les plus frappants de leurs rôles ; il ne faut pas être grand sorcier pour cela. La scène du Tartuffe vaut mieux que les autres ; ce fameux personnage y conserve bien l'esprit de son rôle. L'auteur est véhémentement soupçonné d'avoir voulu remettre sur la scène M. Fréron sous le nom de M. Trissotin ; le public a appliqué à Jean Fréron toute la scène de Trissotin, et cela n'a pas nui à son succès. Du reste toujours la vieille redite qu'on n'est plus gai aujourd'hui, que les Français dégénèrent, et que les genres sont épuisés ; et, comme c'est juste, ce sont les esprits les plus pauvres et les plus tristes qui nous répètent toujours cette vieille chanson. Il y a cependant dans cette pièce quelques traits heureux. Lorsque Thalie se trouve avec Sosie, elle lui confie qu'elle est veuve depuis cent ans. « De qui? — De Molière. — Vous êtes donc Thalie », s'écrie Sosie. Il est cependant étonné que les Muses aient des maris. « Bon ! lui dit Thalie, Melpomène est à son quatrième. » Elle avait dit à la première représentation, à son troisième ; mais quelques parti-

sans de Crébillon, qui lui resteront tant que Voltaire vivra, ont été si scandalisés de ce propos qu'il a fallu dire aux représentations suivantes que Melpomène est à son quatrième époux. Quant à Thalie, elle n'est pas remariée, mais elle a eu quelques amants. Un *Joueur*, un *Glorieux* ont eu quelques droits sur elle. Mais surtout M. de l'Empyrée a pensé lui tourner la tête tout de bon. Ce trait est joli. M. de l'Empyrée est le principal personnage de *la Métromanie*.

On dit que *l'Assemblée* ressemble un peu à *l'Impromptu de Versailles*, et *la Centenaire* beaucoup à l'*Ombre de Molière* par Brécourt. Je ne me rappelle pas assez ces deux pièces pour en juger. M. Artaud, auteur de *la Centenaire*, est secrétaire de M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi. Il a paru sur le théâtre après la première représentation ; le public l'a fort applaudi, et Sosie-Préville lui a sauté au cou et l'a embrassé en face du public. Apparemment que cette familiarité n'est pas choquante pour l'auteur ; elle me l'a paru pour le public. On dit que M. Artaud a lu aux Comédiens une pièce intitulée *l'Homme affairé sans affaires*, qui a été reçue.

On devait donner pendant les jours gras *le Barbier de Séville*, pièce très gaie à ce qu'on prétend, de M. de Beaumarchais: mais sa querelle avec M. le duc de Chaulnes au sujet de Mlle Menard, que le duc accusait le poëte de lui avoir débauchée, l'éclat que cette querelle a fait dans Paris, l'emprisonnement du poëte et de son ennemi qui s'en est suivi, ont fait renvoyer la représentation de cette pièce à un autre temps. Si l'on s'en rapporte à des mémoires assez sûrs, M. le duc de Chaulnes a joué dans cette affaire un rôle aussi lâche qu'insensé, et tout l'honneur de la bravoure et de la modération est resté au poëte. Il y a deux faits à mettre sur la scène. Le premier, c'est que M. de Chaulnes, après avoir eu la lâcheté de fondre sur M. de Beaumarchais désarmé, avec sa propre épée et dans sa maison, et après avoir été désarmé par ses gens, passe tranquillement dans la salle à manger, demande qu'on lui serve le dîner de Beaumarchais et le mange. Après cette expédition, la fureur le reprend, il se rue de nouveau sur son adversaire et sur tous ses gens ; il en blesse quelques-uns, il est à son tour maltraité. Cette scène de crocheteurs finie, il demande un peignoir, et se fait raccommoder sa frisure par un des valets de Beaumarchais qu'il avait presque

estropié, et puis il monte dans sa voiture et retourne chez lui. Mais laissons là cette plate aventure, qui a fait diversion au jubilé de Molière.

Si j'avais eu à célébrer l'année et le jour séculaires de Molière, j'aurais voulu en rendre la fête morale et instructive pour le public. Vraisemblablement j'aurais ressuscité Molière, et je l'aurais fait paraître sous un nom emprunté. Il aurait eu dans son portefeuille quelques pièces égales pour la beauté et pour la force au *Misanthrope* et aux *Femmes savantes*. Comme il n'aurait pas ignoré le respect qu'on a pour sa mémoire, il aurait joui d'avance des transports qu'on éprouverait en France, lorsqu'on se verrait en possession d'un second Molière. Bientôt il se serait aperçu qu'on révère dans sa patrie beaucoup plus le vain son de son nom que son génie, et que le culte qu'on lui rend est devenu un sujet de vanité nationale au lieu d'être l'hommage du goût et de la reconnaissance. Je l'aurais mené successivement chez les Comédiens, qui ne se seraient pas seulement donné la peine de l'écouter; chez le censeur de la police, le respectable Marin, qui lui aurait fait mille chicanes impertinentes et aurait épluché chaque phrase; chez M. l'intendant des Menus qui l'aurait traité en menu du haut de sa grandeur, chez MM. les premiers gentilshommes de la chambre, pour faire sa cour à leurs valets de chambre; vraisemblablement je l'aurais fait appelant de toutes ces avanies au parterre qui l'aurait sifflé. Chacun lui aurait opposé Molière, et lui aurait remontré qu'il ne sied pas un à pied plat comme lui de vouloir prétendre à la gloire qui appartient exclusivement à cet homme immortel. Après avoir essuyé tous ces dégoûts, il se serait fait connaître pour Molière, et aurait pris sa revanche avec tout le monde, en donnant à sa nation quelques leçons utiles sur la manière dont il convient d'honorer le mérite de son vivant, par conviction et non sur la foi de la renommée. Ce drame aurait été d'autant plus moral que si Molière revenait parmi nous sous son nom il lui arriverait exactement ce que ma pièce lui aurait prédit. O Athéniens, vous êtes des enfants! Vous n'aimez pas la comédie, mais parce que vous êtes légers, vous avez une prétention démesurée d'être gais. Vous n'aimez au vrai que la tragédie, parce que c'est un spectacle d'enfants, par sa pompe et par son emphase; c'est votre véritable lot, et voilà pourquoi la belle Raucourt vous a tous rendus fous. On a fait

précéder *l'Assemblée* par le *Tartuffe*, et *la Centenaire* par *le Misanthrope*, et j'ai été peu surpris, mais édifié, de remarquer que la moitié du spectacle et les trois quarts des petites loges n'arrivèrent qu'après la grande pièce, pour éviter l'ennui de voir les deux chefs-d'œuvre de Molière, que cependant on adore, et pour ne voir que les pièces de ses deux rivaux, de Schosne et Artaud. Cette attention m'a paru au moins aussi éloquente que l'apothéose.

— On a découvert depuis quelques mois les quatre vertus cardinales en bronze qui soutiennent aux quatre angles le piédestal de la statue équestre de Louis XV, et que Pigalle a exécutées d'après le testament de feu Bouchardon qui, en mourant, le désigna pour son successeur et le recommanda à la ville de Paris. Pigalle n'a pas fait honneur au testament de Bouchardon, il n'y a qu'une voix là-dessus ; ses quatre vertus cardinales sont quatre vilaines créatures plates, lourdes et maussades, qui apprendront à tous les passants sur la place de Louis XV que leur créateur, en les jetant dans le moule, a manqué de génie et de goût, et comme le bronze dure longtemps, ce monument érigé aux frais immenses de la ville de Paris devient fâcheux pour le premier statuaire de l'Académie. Cette statue équestre de Louis XV, maintenant entièrement achevée, a coûté plus de deux millions à la Ville.

— Le patriarche a manqué d'une vertu cardinale, c'est-à-dire de prudence, en se mêlant très-indiscrètement de la vilaine affaire du comte de Morangiès contre la famille Véron. J'ai dit un mot de ses *Probabilités en fait de justice*[1], où il a joint au tort de raisonner comme un enfant le tort plus grave de prendre fait et cause contre la partie adverse de M. de Morangiès, sans motif, sans qualité et sans connaissance du fond de l'affaire. Certes, le patriarche n'a pas consulté ses vrais amis et il a été bien mal conseillé de se mêler de ce vilain procès. M. Falconet, avocat, que je n'avais pas encore entendu citer parmi les aigles du barreau, vient de remontrer son tort, un peu vertement, au patriarche, plaidant pour M. de Morangiès. Il lui a opposé des *Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Véron contre le comte de Morangiès, avec les*

1. Précédemment p. 40 et 84.

pièces justificatives, au nom du sieur Liégard-Dujonquay, petit-fils de la dame Véron, docteur ès lois, pour servir de réponse aux Nouvelles Probabilités de M. de Voltaire; écrit in-8° de cent vingt-six pages. M. Falconet fait parler librement, dans ce Mémoire, le docteur ès lois Dujonquay, dont M. de Voltaire a parlé si légèrement dans ses *Probabilités*. Ma foi, le docteur ès lois le rend bien à M. de Voltaire; il lui fait même quelquefois d'assez bonnes plaisanteries. Pour ses raisonnements, il les plie et les brise comme des roseaux sur lesquels un enfant élève ses moulins à vent[1]. Il se trouvera, au bout du compte, que M. de Voltaire aura rendu un très-méchant service à son client Morangiès avec ses *Probabilités*. Tout homme qui lira le Mémoire de M. Falconet sans prévention trouvera, dans les *Preuves* qu'il oppose aux *Probabilités*, presque autant de démonstrations contre les assertions du comte de Morangiès : car c'est toujours sur le propre rapport de M. de Morangiès que M. Falconet juge ce procès; et j'avoue qu'il établit ses preuves si victorieusement que je doute que le Cicéron de Ferney y réponde jamais d'une manière satisfaisante. Un autre petit incident pourrait faire rougir le patriarche de s'être mêlé de cette affaire; son client Morangiès vient d'être décrété de prise de corps au bailliage de Paris, où l'instruction de ce procès se suit. Il lui a été prouvé, à la confrontation, qu'il s'était rendu coupable de subornation de témoins; sur quoi il a été décrété sur-le-champ et enfermé à la Conciergerie. Cette *probabilité* n'est pas très-favorable au client du seigneur patriarche, car on n'a pas besoin de suborner des témoins auxquels on ne veut faire dire que la vérité. En Angleterre, le client du seigneur patriarche serait peut-être pendu, malgré son nom et ses *Probabilités;* mais en France, la loi ne peut espérer une soumission si générale et si entière, et vous verrez que si l'affaire Morangiès prend une mauvaise tournure, on trouvera un expédient de le soustraire d'autorité ou autrement à la justice, parce que la corde n'est que pour les misérables et qu'un homme de condition, qui tient, par sa naissance et ses alliances, à plusieurs familles illustres, n'en doit pas avoir le cou serré.

On a publié, avec le Mémoire de l'avocat Falconet, une

1. Voltaire ne se tint pas pour battu; il répliqua par une *Réponse à l'écrit d'un avocat, intitulé Preuves démonstratives*, etc., et fit encore paraître, pour M. de Morangiès, d'autres pamphlets recueillis dans ses *Œuvres*. (T.)

Harangue d'Isocrate dans une affaire à peu près semblable à celle de M. le comte de Morangiès avec la famille Véron; écrit in-8° de douze pages. Isocrate raisonnait un peu plus solidement, en fait de probabilités, que M. de Voltaire; mais l'affaire de son client Nicias ne ressemble pas beaucoup à celle que la famille Véron a avec le comte de Morangiès. Je ne sais si c'est pour cette raison que le débit de cette *Harangue* a été défendu, ou si l'on n'a pas voulu que Paris fixât les yeux sur Athènes asservie par trente tyrans. Nicias avait confié sa fortune, consistant en trois talents, à Euthine, son ami : celui-ci lui rendit deux talents, et nia d'en avoir reçu davantage. Isocrate prouve, par les probabilités, qu'il en a reçu trois. On conta, il y a quelque temps, que M. de Sartine avait jugé un procès pareil à celui de Nicias. Un homme nia d'avoir reçu un dépôt. M. de Sartine le fit venir, et, comme il persista, il lui dit : « Je vous crois, mais en ce cas écrivez d'ici à votre femme ce que je vais vous dicter : *Tout est découvert et je suis perdu si vous n'apportez sur-le-champ le dépôt que nous avons reçu.* » A cette proposition, l'homme pâlit: il sentit que sa femme, ainsi surprise, ne manquerait pas de le trahir. Tout fut découvert en effet, et la vérité arrachée à un ami infidèle par un expédient plein de sagesse est comparable au jugement de Salomon.

Le patriarche a eu un autre tort. Je ne sais pourquoi l'éclatant succès de Mlle Raucourt lui a déplu. S'il avait dit que nous sommes des exagérateurs, qu'après avoir porté cette actrice aux nues, nous sommes très-capables de passer en très-peu de temps de l'extrême engouement à l'extrême indifférence, et peut-être au dénigrement, il n'aurait dit qu'une chose vraisemblable et qui pourrait arriver sans miracle. Mais Mlle Raucourt se pique surtout de sagesse, et son père menace de tuer tout homme qui osera attenter à la vertu de sa fille, et sur ce, le patriarche s'avise de mander à M. le maréchal de Richelieu qu'elle a été la maîtresse d'un Genevois en Espagne, et que vraisemblablement elle sera bientôt à quelque seigneur de la cour[1]. Le maréchal reçoit cette lettre à table, dans une maison où Mlle Raucourt dînait. Le marquis de Ximenès y était aussi. Le maréchal lui donne la lettre de

1. La lettre, si elle a existé, où Voltaire avançait ces faits n'a pas été comprise dans sa Correspondance. (T.)

Ferney à lire tout haut, sans l'avoir regardée, et le lecteur s'arrête trop tard. La belle Raucourt tombe évanouie entre les bras de sa mère qui la console. M. d'Alembert a écrit au patriarche pour lui reprocher cette étourderie, et le patriarche pénitent a écrit à monsieur le maréchal une lettre de rétractation [1]. On pourrait s'étonner de cette incartade très-répréhensible; mais voici apparemment ce qui a donné au patriarche de l'humeur contre Mlle Raucourt : c'est qu'on était sur le point de jouer *les Lois de Minos*, lorsque cette actrice, par son début, a renversé tous les autres projets et a fait renvoyer la pièce du Sophocle de Ferney après Pâques. Cela suffit pour indisposer un enfant de soixante-dix-neuf ans contre un enfant de dix-sept ans qui dérange et trompe ses espérances. L'enfant de Ferney s'est aussi déclaré contre l'édition qu'on a faite à Paris de sa tragédie [2], parce que M. d'Argental et M. de Thibouville, ses plénipotentiaires accrédités auprès des Comédiens ordinaires du roi, y ont fait quelques coupures et peut-être quelques vers de liaison. Il jette feu et flamme et s'écrie dans l'amertume de sa douleur : « N'est-il pas bien cruel que je ne puisse pas faire une tragédie sans que M. d'Argental y fourre de ses vers! » Mais qu'avait de commun l'innocence de Mlle Raucourt avec le crime de M. d'Argental, pour la calomnier si jeune? Le père de la belle Raucourt a joué quelque temps la comédie à Pétersbourg et était assez mauvais acteur, si l'on en croit la renommée. Sa mère est de Vienne, elle-même est née à Paris, mais appartient, par sa mère, à l'Allemagne.

Le patriarche a eu un troisième tort; car je ne veux lui en trouver ni plus ni moins que Montauciel au Déserteur [3]; ce dernier est le plus grave. Il a été attaqué d'une rétention d'urine qui a inquiété pendant deux jours; mais il est actuellement

1. On n'a pas imprimé non plus les lettres de d'Alembert et de Voltaire dont il est parlé ici; mais on voit, par celles du patriarche à Richelieu, en date du 12 février, et du 27 février 1773 à d'Alembert, qu'il avait bien pu se passer quelque chose de semblable. Les *Mémoires de Bachaumont*, au 21 février, même année, semblent aussi confirmer cette anecdote. C'est pour se faire pardonner ses torts, volontaires ou non, que Voltaire avait adressé, à la fin de 1772, à Mlle Raucourt un billet qu'accompagnaient des vers très-flatteurs.

2. *Les Lois de Minos, ou Astérie*, tragédie en cinq actes, par M. de Voltaire; Paris, Valade, 1773, in-8°.

3. Dans le drame donné par Sedaine sous ce titre.

mieux, et l'on dit qu'il lui est survenu la goutte aux deux pieds. Le tort d'avoir soixante-dix-neuf ans faits n'en est pas un petit. Comme le venin de la calomnie est intarissable, on n'a pas manqué de remarquer que Mlle de Saussure était revenue à Ferney deux jours avant la strangurie dont le seigneur patriarche s'est trouvé attaqué ; on veut absolument lui attribuer tous les désordres qui arrivent dans l'économie animale dudit seigneur [1].

— J'ai eu l'honneur de vous parler, dans le courant de l'été dernier, du début de Mlle Sainval la cadette [2]. L'enthousiasme qu'on eut alors pour cette jeune actrice ne fut pas aussi fort que celui que Mlle Raucourt vient d'exciter, mais il en approcha de très près, et elle eut, dans tous les rôles qu'elle joua, le succès le plus brillant. Au milieu de ses succès, elle tomba malade et son début fut interrompu : elle vient de le reprendre, et d'éprouver, de la part de ses partisans, la désertion la plus complète et la plus brusque. Je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde où ces changements du blanc au noir dans les opinions, dans les sentiments, dans les jugements, soient plus fréquents, plus subits, et tirent moins à conséquence ; on n'est pas même étonné d'entendre le même homme soutenir le *pour* et le *contre*, en vingt-quatre heures, avec une égale vivacité. Ma maladie de l'été dernier ne m'avait permis de voir Mlle Sainval qu'une seule fois dans le rôle d'Iphigénie en Tauride ; je n'en fus pas précisément ravi : on m'assura que c'était le rôle qu'elle avait le moins

1. Les *Mémoires de Bachaumont* disent à la date du 26 janvier 1773 : « On écrit de Ferney que M. de Voltaire, quelque dégagé qu'il soit de la matière, a cependant encore des velléités charnelles, qu'il a recours quelquefois au secret du bon roi David pour prolonger sa vieillesse, et qu'il admet à sa couche des jeunes filles. On ajoute que depuis peu, s'étant trouvé l'imagination exaltée, il avait tenté d'en venir à l'acte, mais que cet effort prodigieux lui avait causé un évanouissement considérable, ce qui avait alarmé toute sa maison. On assure qu'heureusement cet accident n'a pas eu de suite. »

Le secrétaire de Voltaire, Wagnière, répond à ce passage dans l'examen qu'il a fait de Bachaumont (t. I, p. 346 des *Mémoires sur Voltaire*) : « Cette anecdote sur M. de Voltaire est de la plus grande fausseté, car, dans le moment de son étourdissement, j'étais dans sa chambre avec Mlle de S... et il me dictait de son lit. C'est à tort que l'on a cherché à déshonorer cette demoiselle aimable et respectable par elle-même et par sa famille. Ce fut Mme Denis qui se plut à faire courir ce bruit, excitée par son esprit de jalousie extrême contre toutes les personnes auxquelles son oncle témoignait de l'estime et de l'amitié. M. de Voltaire se plaisait à raisonner avec Mlle de S..., qui était très-instruite et avait beaucoup d'esprit. » Voir précédemment p. 135.

2. Voir précédemment p. 8.

bien joué, et n'entendant qu'une voix sur son compte, je n'eus point de peine à penser qu'elle méritait tous les applaudissements qu'elle avait reçus, et qu'il n'appartenait pas à un homme à peine échappé à la mort d'infirmer le jugement universel du public. Je m'attendais donc à voir le public se partager entre les deux débutantes avec une égale chaleur; car je prévoyais bien qu'il ne serait pas possible de lui persuader que le Théâtre-Français pouvait supporter deux bonnes actrices à la fois. Quelle fut ma surprise de voir les enthousiastes de Mlle Sainval l'abandonner entièrement après son premier essai, et après lui avoir trouvé, il y a huit mois, un talent enchanteur, lui refuser aujourd'hui même des dispositions pour le métier qu'elle a embrassé! Quand on leur rappelle leurs exclamations de l'été dernier, ils s'en souviennent à peine, et ils disent pour excuse qu'on ne peut bien juger que par comparaison et qu'avant d'avoir vu la belle Raucourt, avant d'avoir entendu ses accents divins, il fallait bien se contenter de ce qui se présentait. Je suis bien éloigné de cette manière de penser, et il me semble qu'il n'est jamais de l'intérêt du public de porter cet esprit exclusif dans ses arrêts, et qu'il n'est convenable et juste que lorsque le talent, comparé à la nature son modèle, est condamné et perd son procès sans ressource. On ne saurait se défendre d'un peu de compassion pour le sort de Mlle Sainval, qui s'est vue au pinacle il y a huit mois et qui se trouve déchue de toutes ses espérances et prérogatives, sans autre motif sinon qu'elle a été malade et qu'une actrice charmante a précédé sur le théâtre sa seconde apparition. Mlle Sainval ne pourra jamais lutter contre sa rivale, ni du côté de la figure ni du côté de la voix. Son organe est faible, sa taille est petite et elle fait beaucoup de grimaces; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a beaucoup de sensibilité dans son jeu et qu'elle sera toujours intéressante dans les rôles de tendresse. Elle a joué, entre autres, le rôle de Chimène dans *le Cid* d'une manière très touchante. Son jeu est beaucoup plus formé que celui de sa rivale, dont les succès lui ont fait tort aussi; car elle a voulu perfectionner son jeu muet à l'exemple de Mlle Raucourt, et n'ayant pas ses avantages extérieurs, elle a été plus que jamais grimacière. Mon avis est qu'on les reçoive toutes deux, d'autant plus que leur emploi n'est point du tout le même, et que Mlle Sainval fera très bien la princesse dans les pièces où Mlle Raucourt sera la reine. Le Kain, qui

n'aime pas cette dernière, compare son jeu à la lanterne magique, dont le public se lassera bientôt : il protége en revanche Mlle Sainval. Celle-ci vient de s'essayer dans le haut comique, après avoir joué Inès de Castro, Chimène dans *le Cid*, Iphigénie en Aulide, Alzire et Ariane : elle a absolument manqué ce dernier rôle, trop fort pour sa voix et pour ses moyens. Je n'en ai nullement été content dans le comique, et je crois qu'elle fera bien de renoncer à ce genre.

— Les âmes tendres se rappellent avec plaisir et avec intérêt le souvenir de Mlle de La Vallière, la première des maîtresses de Louis XIV, le modèle des amantes. M. Blin de Sainmore vient de publier une héroïde intitulée *Lettre de la duchesse de La Vallière à Louis XIV, précédée d'un abrégé de sa vie*. Ce sujet est du moins un des mieux choisis pour l'héroïde; et, après la tendre Héloïse, il est difficile de trouver une âme plus touchante que celle que M. Blin a choisie pour l'héroïne de son épître. Il a pris le moment où la duchesse de La Vallière quitte la cour et exécute le projet de se faire carmélite. Quel moment! Je ne connais qu'un seul poëte en état de faire cette héroïde, et malheureusement ce poète est mort depuis environ dix-huit siècles; c'est le chantre sublime de l'infortunée Didon, c'est Virgile. Il ne manquait à la duchesse de La Vallière que d'être reine pour ressembler parfaitement à l'amante d'Énée, mais on ne peut dire que M. Blin ressemble à Virgile. Son héroïde a été défendue, je ne sais pourquoi. Ne serait-il pas permis de parler des amours des rois, même cent ans après leur mort? M. Blin, dans l'abrégé de la vie de son héroïne, en parle assurément de la manière du monde la plus décente. Il a enrichi sa brochure d'une assez jolie estampe, faite d'après le tableau de Lebrun, qu'on voit aux carmélites de la rue Saint-Jacques, où la duchesse de La Vallière est peinte en Madeleine[1].

— M. Holland, Suisse, théologien de son métier et précepteur des enfants du prince Frédéric-Eugène de Wurtemberg, qu'on élève à Lausanne, a publié une *Réfutation du Système de la nature*, qui s'est fait remarquer. On dit que ce M. Holland est un homme de beaucoup de mérite. Je ne connais pas son livre;

1. Gravé par Dupin fils sous la direction d'Aug. de Saint-Aubin; plus un cul-de-lampe non signé.

ainsi je me dispenserai d'en parler. Le grand Riballier ou Ribaudier, syndic de la Sorbonne, toujours dévoré par le zèle le plus ardent pour la maison du Seigneur, a cru rendre un service signalé à la bonne cause en faisant réimprimer l'ouvrage de M. Holland à Paris, et en le munissant d'une magnifique approbation, en sa qualité de censeur royal et apostolique. Mais, comme l'ouvrage d'un théologien protestant ne pouvait guère paraître entièrement apostolique et orthodoxe à un syndic de la Sorbonne, Riballier y a fait faire plusieurs changements pour rendre ce livre susceptible de sa magnifique approbation. Par cette opération, il a trouvé le secret d'exciter à la fois le zèle de la Sorbonne et la réclamation de l'auteur. Celui-ci a protesté dans les papiers publics contre les mutilations qu'on s'est permis, en France, de faire à son ouvrage sans son consentement. La Sorbonne a pensé prendre des conclusions fâcheuses contre son syndic, pour avoir si pompeusement approuvé un ouvrage rempli d'hérésie et de hardiesse.

Riballier, pour n'avoir point de procès avec son corps, a eu l'esprit de solliciter et le crédit d'obtenir un arrêt du conseil qui supprime l'ouvrage de M. Holland, en dépit de sa magnifique approbation.

— Il nous est venu de la Suisse un présent plus agréable : ce sont des *Nouvelles Idylles* de M. Gessner, de Zurich. Ce poëte a une fraîcheur et une douceur de coloris enchanteresses, une touche spirituelle et délicate, une sensibilité exquise. Tous les sujets de ses Idylles ne sauraient être également piquants et heureux; il y en a quelques-unes de charmantes pour le fond, toutes le sont par le style et par les détails. Ce poëte a uni la grâce et le charme avec l'honnêteté : c'est un fait qu'on est meilleur après avoir lu ses Idylles; tant il est vrai que les genres en apparence les plus frivoles peuvent contribuer et concourir à la perfection des mœurs! Il faut lire ces Idylles dans le recueillement et le silence de la nuit : une par nuit, pas davantage. Il est impossible que des productions de cette délicatesse ne perdent dans la traduction : une partie de l'enchantement du coloris disparaît nécessairement. Cependant, vous serez content de la traduction de ces nouvelles Idylles, qui ne manque ni de correction ni de grâce : elle est de M. Meister, jeune homme de Zurich, plein de goût et de mérite, qui est à Paris depuis plusieurs

années, et qui cherche à s'y fixer. M. Gessner a fait lui-même l'édition de cette traduction française, qui forme un volume in-4°, qu'il a ornée d'estampes et de vignettes de sa composition : car M. Gessner n'est pas seulement poëte, il est dessinateur, graveur, compositeur de tableaux. Dans ces gravures, on ne sera pas peut-être fort content des figures; mais les connaisseurs estimeront certainement la manière dont le fond et le paysage sont traités, et reconnaîtront dans l'auteur le caractère d'un artiste sensible et habile. On trouve ce caractère dans une Lettre sur le paysage, qui termine le volume des *Idylles*.

— A mesure que l'esprit philosophique s'est étendu, le souvenir des qualités aimables et excellentes de Henri IV est devenu plus cher aux Français : la réputation de ce bon prince s'est accrue, et celle de Louis XIV, pendant si longtemps si imposante, a sensiblement diminué. On peut même dire que depuis vingt-cinq ans l'amour de la nation pour Henri IV est devenu une espèce de culte et de religion; on ne prononce pas ce nom sans attendrissement et sans vénération, et toute l'Europe a semblé partager cette passion. Voici une anecdote qui prouvera que cet enthousiasme général n'a pas saisi les jésuites ni les prêtres qui leur ont succédé au collége de la Flèche. Un homme employé dans la maison de M. le comte de Provence passa, il n'y a pas longtemps, près de la Flèche; il se rappela que le cœur du grand Henri reposait dans cette église; il ne voulut pas continuer sa route sans avoir vu ce dépôt sacré. Il s'adresse au sacristain, qui est plus d'une heure avant de pouvoir trouver la boîte qui renfermait ces restes précieux, et qui la découvre enfin dans le coin d'une chapelle, à terre, couverte de la poussière de plusieurs années. Cette boîte n'étant que de plomb doré n'avait paru digne d'aucun soin ni aux jésuites ni à leurs successeurs. Les ennemis de la société diront que les jésuites n'en voulaient qu'au cœur de Henri IV vivant. Je suppose que quelque fureteur anglais eût passé à la Flèche, qu'il eût découvert ce dépôt en cet état d'abandon; que, profitant de la négligence, il eût mis la boîte dans sa poche, l'eût portée à Londres, et lui eût fait ériger un superbe monument dans l'abbaye de Westminster, en y faisant graver l'histoire de ce transport : je dis que ce monument eût été pour la France un plus grand sujet de mortification et de honte que toutes les défaites de la guerre de la Suc-

cession d'Espagne. Heureusement c'est un Français qui a fait cette découverte. De retour à Versailles, il a conté son aventure à l'un des descendants de ce roi chéri, et ce prince lui dit : « J'ai six mille livres dans ma cassette, prenez-les, et procurons une demeure convenable au cœur d'un si grand roi. » Il faut convenir que c'est un cruel contraste que le cœur de Henri IV traînant à terre, et presque foulé aux pieds, dans un siècle et chez une nation qui se pique de ne jamais entendre prononcer ce nom sans émotion.

— M. le marquis de Condorcet vient de publier une brochure in-12 de cent soixante-huit pages, intitulée *Éloge des académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis* 1666 *jusqu'en* 1699. C'est à cette dernière époque que l'Académie des sciences prit la consistance et le régime qu'elle conserve encore aujourd'hui ; et c'est depuis cette époque que Fontenelle composa, en sa qualité de secrétaire perpétuel, les Éloges des académiciens décédés, qui lui ont fait une si grande et si juste réputation. M. le marquis de Condorcet, qui aspire à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie, si longtemps et si mal remplie par M. Grandjean de Fouchy, et qui l'obtiendra sans doute, a voulu s'essayer dans le genre d'Éloges académiques, pour faire preuve de capacité. Il a choisi pour cela les académiciens décédés dans le siècle précédent, avant qu'il fût d'usage d'en faire l'Éloge dans les séances publiques de l'Académie. Ce jeune académicien, au lieu de suivre la profession des armes, à laquelle sa naissance l'appelait, s'est voué, par un attrait invincible, aux sciences, et particulièrement à la géométrie. C'est un très-bon esprit, plein de raison et de philosophie ; sur son visage résident le calme et la paix ; la bonté brille dans ses yeux. Il aurait plus de tort qu'un autre de n'être pas honnête homme, parce qu'il tromperait davantage par sa physionomie, qui annonce les qualités les plus paisibles et les plus douces ; mais son caractère ne dément pas sa figure, et ses amis l'appellent, par excellence, le bon Condorcet. Il règne dans ses Éloges en général un très-bon esprit avec beaucoup de simplicité. On a dit, à cette occasion, que M. de Condorcet avait autant d'esprit et un goût plus sûr que Fontenelle : les amis, en outrant et exagérant, font tort et gâtent tout. Je désirerais en général à M. de Condorcet un style un peu plus intéressant ; chose essentielle au métier auquel il se destine. La

lecture de ses Éloges n'attache pas assez : il faut savoir répandre la vie et la lumière sur les objets les plus arides, sur les matières les plus sèches. La tâche d'un secrétaire de l'Académie des sciences, c'est de mettre à la portée de tout le monde les systèmes les plus compliqués, les vues les plus profondes, les matières les plus abstraites. Fontenelle, esprit clair, précis et lumineux, avait supérieurement ce talent. M. de Condorcet apprendra sans doute, par l'exercice de sa place, à répandre un peu plus d'intérêt sur ses extraits et ses Éloges.

— On a imprimé à Lausanne un petit libelle intitulé *M. de Voltaire peint par lui-même*[1]. On y rend compte de toutes les querelles que M. de Voltaire a eues depuis cinquante ans, et l'on a sans doute pensé lui jouer un tour sanglant en ramassant tout ce qu'il a écrit lui-même sur ces querelles, afin qu'il n'en pût rien nier. Il en est arrivé, contre l'intention du compilateur, que la lecture de ce volume est on ne saurait plus amusante, qu'elle a fait mourir de rire, et qu'on n'en prend pas plus mauvaise opinion de l'homme illustre pour lequel le compilateur non illustre a voulu inspirer de l'aversion. Le lieu de l'impression me rappelle une des plus heureuses saillies de M. de Voltaire. Un Anglais étant venu le voir à Ferney, il lui demanda d'où il venait; le voyageur lui dit qu'il avait passé quelque temps avec M. de Haller. Aussitôt le patriarche s'écrie : « C'est un grand homme que M. de Haller! grand poëte, grand naturaliste, grand philosophe, homme presque universel! — Ce que vous dites là, monsieur, lui répond le voyageur, est d'autant plus beau que M. de Haller ne vous rend pas la même justice. — Hélas! réplique M. de Voltaire, nous nous trompons peut-être tous les deux. »

— *Le Bon Fils*, dont on a vu quelques faibles représentations dans le cours du mois dernier sur le théâtre de la Comédie-Italienne, ressemble prodigieusement au *Fils reconnaissant*, pièce allemande de M. Engel, qui a été jouée à Vienne il y a un an ou dix-huit mois avec le plus grand succès. Il est même à remarquer que *le Fils reconnaissant* est le titre propre de cette pièce de l'abbé Le Monnier, et que celui de *Bon Fils* est trop générique pour son sujet. Cependant l'auteur m'a affirmé positivement

1. La première édition de cet ouvrage parut en 1766. Il en parut d'autres éditions en 1768, 1769 et 1772. C'est un recueil de lettres de Voltaire, dont La Beaumelle est regardé comme l'éditeur.

qu'il n'a pas eu la moindre connaissance de la pièce allemande et je le crois, parce que c'est un homme vrai. Il s'est rencontré aussi avec la scène des gardes-chasse dans *Sylvain;* mais il assure dans sa préface que sa pièce était faite avant celle de M. Marmontel, et que c'est un pur hasard qui a inspiré la même idée à deux poëtes successivement. Au reste, le découragement s'empare des colonnes de l'opéra-comique. On n'a pas voulu permettre à Caillot de jouer depuis sa retraite, comme il l'avait offert. Sa retraite et les succès de Mlle Raucourt, qui ont attiré tout Paris à la Comédie-Française, ont fait grand tort au théâtre de l'Opéra-Comique; et comme tout est mode en ce pays-ci, il est à craindre que cet échec ne devienne funeste à ce théâtre, à moins que quelque hasard imprévu et brillant ne le relève. En attendant, Caillot est allé jouer la comédie sur le théâtre de La Haye. Si le goût de voyager le prend, il gagnera tout l'argent qu'il voudra, et les différentes capitales de l'Europe auront la facilité de voir un acteur inimitable, que ses qualités personnelles font encore estimer et chérir indépendamment de son talent.

— Le Mire s'est fait remarquer parmi nos graveurs par un burin assez agréable. Il a gravé cet hiver un profil de l'empereur Joseph II et un autre du roi de Prusse, tous deux assez ressemblants. Le succès de ces deux petits portraits lui a donné l'idée de tenter une composition un peu plus grande, et il a cru que le partage de la Pologne lui en offrait l'occasion. En conséquence, il a publié une estampe intitulée *le Gâteau des rois.* On y voit les trois têtes couronnées copartageantes et le roi de Pologne autour d'une carte géographique de ce royaume. L'empereur et le roi de Prusse sont à droite, l'impératrice de Russie et le roi de Pologne à gauche. L'empereur est placé de façon qu'il a l'air de tourner le dos au roi de Pologne. Il est vis-à-vis du roi de Prusse, qui marque sa part sur la carte avec son épée dont la pointe est appuyée sur Dantzick. Le roi de Pologne est debout en face de l'impératrice de Russie, assise avec autant de dignité que de grâce. Il a la main gauche posée sur la carte, et porte la main droite sur sa tête, pour arrêter la couronne dont elle est ornée et qui est prête à tomber. On dit que l'empereur des Romains et l'impératrice de Russie sont fort ressemblants dans cette estampe; le roi de Prusse ne l'est pas mal : ils présentent tous trois le profil. Le roi de Pologne est manqué et défiguré par l'expression

de frayeur qu'on a voulu lui donner. L'auteur a mis à côté du titre français un titre anglais pour faire croire au public que cette estampe vient de Londres, mais le gouvernement n'a pas approuvé cette liberté anglaise, il a fait saisir la planche avant que l'artiste ait eu le temps d'en tirer beaucoup d'exemplaires, de sorte que l'estampe est restée fort rare. Elle ne devait valoir qu'un écu, mais, après la saisie, on a payé jusqu'à douze francs pour une épreuve.

— M. Imbert a publié une *Élégie sur la mort de M. Piron*, précédée d'un avant-propos, pour avoir l'avantage de louer à la fois son héros en vers et en prose. Les vers sont bien mauvais. La vraie douleur a d'autres accents. J'aurais voulu que M. Imbert eût été le dépositaire des papiers de Piron, à la place de ce Rigoley de Juvigny qui s'en est emparé par astuce, comme j'ai appris depuis, sans le consentement et à l'insu du défunt dont il n'était pas même l'ami. M. Imbert paraît du moins pénétré d'un attachement sincère pour son héros, dont il nous aurait donné les vers à la place des siens. J'ai dit que Piron a passé sa vie à faire des épigrammes sur l'Académie française. En voici une des mieux faites et des plus connues. Elle doit déjà s'être trouvée dans ces feuilles, mais à tout hasard il vaut mieux la conserver deux fois[1].

En France on fait par un plaisant moyen
Taire un auteur quand d'écrits il assomme:
Dans un fauteuil d'académicien
Lui, quarantième, on fait asseoir notre homme.
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme;
Plus n'en avez prose ni madrigal.
Au bel esprit ce fauteuil est en somme
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.

Piron s'était brouillé avec Rhadamiste-Crébillon, son compatriote, car il était de Dijon comme lui. Lorsqu'il publia ses *Fils ingrats*, il en envoya un exemplaire à Crébillon avec ces vers :

Tout de moi vous pèse et vous choque :
Je n'ai plus espoir ni demi ;

1. Ce n'est point Grimm, c'est Raynal qui a cité cette épigramme ; voir tome Ier, p. 149.

D'une amitié peu réciproque
Adieu le nœud mal affermi.
Mais malgré le sort ennemi,
Mon hommage est tel qu'il doit être;
Ne pouvant le rendre à l'ami,
Qu'au moins je le rende à mon maître.

— M. Bérenger s'est fait remarquer dans les troubles qui se sont élevés en 1770 à Genève entre la bourgeoisie et les natifs. Ceux de la bourgeoisie qui avaient formé le parti des représentants contre les conseils grand et petit qu'on désignait sous le nom de négatifs accusaient les natifs, à tort ou à raison, de fomenter en secret le projet de participer avec la bourgeoisie au pouvoir législatif. Je ne sais si les natifs conspiraient en effet, mais je sais que trois ou quatre d'entre eux, en sortant de leurs maisons paisiblement et sans armes, furent tués par des représentants, à coups de fusil, sans forme de procès; que ces assassinats n'ont pas été punis, et qu'ils ont imprimé une tache ineffaçable à ces représentants qui avaient tant prêché la justice et la liberté contre la prétendue oppression des conseils. A cette occasion, M. Bérenger, comme un des principaux chefs des natifs, fut banni des terres de la république, et s'établit à Versoix, sur le territoire de la France, à une demi-heure de Genève. Là il a composé une *Histoire de Genève depuis son origine jusqu'à nos jours*, qu'il vient de publier en six volumes. Je ne l'ai point vue; mais c'est vraisemblablement un ouvrage dicté par la passion et l'esprit de parti, car le magnifique conseil de Genève l'a fait lacérer et brûler par la main du bourreau. Un jeune homme de vingt ans, citoyen de Genève, en a porté son jugement dans l'épigramme que vous allez lire :

Genève eut des talents et des droits à la gloire;
Mais son destin n'est pas de briller dans l'histoire.
Spors, qui fut véridique, ennuie son lecteur.
Léti, plus amusant, fut un hardi menteur.
Un troisième survient. O fortune ennemie!
Il ment, il est malin, et pourtant il ennuie.

— J'ai eu occasion de lire une *Lettre* imprimée à Stockholm et adressée à *Monsignor Visconti, archevêque d'Éphèse et nonce apostolique auprès de Leurs Majestés Impériales et royales*

apostoliques sur la révolution arrivée en Suède le 19 août 1772. Cet écrit, de cent soixante-douze pages, est d'un abbé Michelessi, Vénitien, qui a voyagé en différentes cours du Nord, et qui s'est trouvé présent à l'événement dont il rend compte. On désirerait dans sa narration un peu plus de simplicité et moins d'apprêt; mais à cela près on la lit avec intérêt. Elle représente un tableau assez fidèle de l'état où la Suède s'est trouvée réduite par ses factions et ses dissensions avant la révolution. Ce tableau, renfermé dans les bornes d'une simple lettre, n'était susceptible d'aucun développement; mais il suffit aux gens instruits. La conduite du roi, depuis le moment de son avénement au trône, est exposée avec beaucoup d'énergie. On a joint à ce précis historique les différentes harangues du roi prononcées depuis l'ouverture de la diète jusqu'à sa séparation, ainsi que les discours des chefs de quatre ordres, et l'Éloge du feu roi par le roi son fils et son successeur.

— La France vient de perdre un des membres les plus distingués de l'ancienne magistrature. M. Ripert de Monclar, procureur général du roi auprès de l'ancien parlement de Provence, est mort dans son exil en son château de Saint-Saturnin, en Provence. Ce magistrat était fort considéré et jouissait depuis longtemps d'une grande réputation. Depuis la proscription des jésuites, M. de La Chalotais, procureur général du roi auprès de l'ancien parlement de Bretagne, partageait la réputation de M. de Monclar, et les malheurs du magistrat breton l'ont encore rendu plus célèbre. Mais en général il passait pour plus superficiel que M. de Monclar, à qui l'on accordait les connaissances les plus étendues et les plus solides. Ceux qui l'ont connu disent qu'il savait tout, et que tout était rangé dans sa tête de la manière la plus nette et la plus heureuse et s'offrait à propos, à mesure que le besoin s'en présentait. M. de Monclar était fort lié avec M. le duc de Choiseul qui, lors de la prise de possession du comtat d'Avignon, lui fit faire une *Déduction des droits de la couronne de France* sur ce morceau de terre papale[1]. Cette

1. Le titre exact est : *Mémoire du procureur général du parlement de Provence sur la souveraineté du roi à Avignon et dans le comtat Venaissin.* Paris, 1769, in-4°, ou deux parties in-8°. Ce livre fut déposé aux archives des affaires étrangères, et non mis en vente. Selon l'abbé Rive, Monclar aurait été aidé par l'abbé de Pithon-Court.

Déduction fut imprimée, mais jamais publiée ; je ne sais pas même si la cour en a fait délivrer des exemplaires aux ministres des puissances étrangères. On dit qu'elle est pleine de recherches les plus savantes, mais qu'elle n'a pas eu le suffrage des habitants du Comtat, qui aimaient mieux appartenir au saint-siége qu'à la France. Le compte rendu par M. de Monclar dans l'affaire des jésuites n'eut pas autant d'éclat que celui de M. de La Chalotais, mais se fit remarquer et estimer dans le temps, ainsi que tout ce qui est sorti de la plume de ce magistrat illustre pendant le long cours de ses fonctions de procureur général. Il pensa être deux fois appelé au ministère, une fois comme garde des sceaux, une autre fois comme contrôleur général des finances. Il manqua ces deux places éminentes, et, enveloppé ensuite dans la disgrâce générale des parlements, il vient de mourir dans l'exil ; il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. On croit assez généralement que s'il avait été à portée des secours, sa maladie, qui était la même que celle du patriarche de Ferney, une strangurie, aurait pu n'être pas mortelle. La prêtraille a fait des siennes à cette occasion. Le confesseur, appelé pour assister le mourant, a dit que M. de Monclar s'etait rétracté et repenti de tout ce qu'il avait fait et écrit contre les jésuites. A cette occasion, l'archevêque de Paris s'est écrié douloureusement : « N'est-il pas bien cruel qu'il faille toujours attendre le dernier moment pour arracher aux hommes l'hommage dû à la vérité? » A quoi l'avocat d'Outremont, qui était présent, dit : « En ce cas, monseigneur, il faut donc attendre le dernier moment du R. P. général des jésuites pour savoir à quoi s'en tenir sur lui et ses compagnons. » Il se trouve aujourd'hui que cette prétendue rétractation de M. de Monclar est absolument dénuée de fondement; que la famille du défunt a forcé le prêtre menteur à se rétracter lui-même, et que celui-ci a avoué que c'était son évêque qui avait exigé ce mensonge officieux de lui.

— Dans la séance publique que l'Académie des sciences tint l'année dernière après la quinzaine de Pâques, on s'avisa d'attaquer les expériences faites par M. le docteur d'Arcet et par M. Rouelle, apothicaire, sur la destruction du diamant dans les vaisseaux fermés. Les académiciens, après avoir fait quelques expériences à la hâte, s'avisèrent de nier la solidité des expériences de M. d'Arcet avec autant de légèreté que peu de bien-

séance. Cet habile chimiste, pour prouver que l'autorité de l'Académie ne suffit pas pour préserver ses membres d'erreur, a fait insérer dans le *Journal de médecine* le résultat de ses expériences nouvelles, qui confirment très-exactement les anciennes, et il montre avec autant de modestie que de simplicité pourquoi les expériences qu'on prétend opposer aux siennes n'ont pas eu le même effet. Il ne reste aucun doute après la lecture de ce mémoire que le diamant ne se volatilise par le moyen du feu dans les vaisseaux fermés de sorte qu'il n'en reste aucune trace quelconque. L'Académie, au lieu d'attaquer mal à propos les expériences de M. d'Arcet, aurait mieux fait d'agréger ce savant et habile chimiste à ses membres, lorsqu'il pouvait être flatté de ce choix; mais dans la plupart des corps, on est plus sûr d'entrer par le manége que par le mérite. Aujourd'hui il ne dépend plus de l'Académie d'avoir ni M. d'Arcet, ni M. Roux, ni M. Rouelle; tous les trois ont déclaré qu'ils ne se croyaient plus assez jeunes pour entrer dans ce corps, faire pendant quinze ou vingt ans le métier ingrat et laborieux de commissaires afin de parvenir aux récompenses académiques, lorsque la récompense immanquable de tout travail, le repos éternel, les empêcherait d'en jouir.

— M. de Saint-Pierre, officier employé dans le génie, vient de publier un *Voyage à l'île de France, à l'île de Bourbon, au cap de Bonne-Espérance, etc.; avec des Observations nouvelles sur la nature et sur les hommes.* Deux volumes in-8°[1]. Cet officier s'embarqua sur *le Marquis de Castries* au commencement de 1768. Il paraît par la lecture de son voyage qu'il avait été précédemment en Russie et dans les pays du nord. Il ne manque point d'esprit, et encore moins de sensibilité; cette dernière qualité paraît son caractère particulier et distinctif. La plus grande partie de l'ouvrage consiste en observations nautiques et en détails d'histoire naturelle. Cela m'a paru assez superficiel. La peinture des mœurs de l'île de France et du cap de Bonne-Espérance est vraie et bien faite. Celle des mauvais traitements qu'éprouvent les nègres dans la première de ces colonies ne l'est que trop. A l'occasion de l'île de l'Ascension, vous remarquerez

1. C'est le premier ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre; on y trouve l'ébauche de quelques-unes des descriptions de *Paul et Virginie.*

un morceau sur l'antiquité et les révolutions de la terre. Ce voyage est terminé par trois entretiens dans lesquels l'auteur se propose de prouver que les arbres, les fleurs et les fruits ne sont pas des végétaux, mais appartiennent au règne animal et sont l'ouvrage des insectes. Cette rêverie ne mérite pas même la qualité de nouveau système. Elle n'a pas le sens commun ni le mérite d'amuser au moins par son extravagance.

— M. de Saint-Foix a publié, il n'y a pas longtemps, le troisième tome de l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*. Il comprend la première et la seconde promotion du règne de Henri IV. Cette compilation est toujours également intéressante et piquante. On trouve à la fin de ce volume une grande digression pour prouver que la maison de Rohan descend des ducs de Bretagne, ce que l'abbé Georgel a cherché à établir dans un ouvrage exprès.

— M. de Sauvigny, faiseur de quelques pièces dramatiques médiocres, vient d'entreprendre un recueil intitulé *le Parnasse des dames*, dans lequel il se propose de faire connaître le génie des femmes de tous les siècles et de toutes les nations. Ce seront sans doute les pièces justificatives du plaidoyer de M. Thomas de l'année dernière. Le premier volume qui paraît est consacré aux dames grecques. On souscrit pour cette compilation, dont M. de Sauvigny promet dix volumes. Mais le public n'ayant pas fait grande attention au plaidoyer de maître Thomas se passerait vraisemblablement encore plus aisément des pièces justificatives de maître Sauvigny.

— M. l'abbé Morellet publia, il y a plusieurs années, une traduction, ou pour parler moins français, mais plus strictement, une défiguration du *Traité des délits et des peines*, par le marquis de Beccaria; car, par une présomption bien impertinente et bien ridicule, il crut qu'il lui était réservé de mieux ordonner ce traité : en conséquence il le dépeça par morceaux et le recousut comme un habit d'Arlequin, bien persuadé d'avoir rendu un important service à son auteur. Celui-ci, très-offensé de cette liberté inouïe, eut cependant la lâcheté de remercier son dépeceur et de lui dire qu'il ne manquerait pas de mettre cet arrangement à profit dans la nouvelle édition qu'il préparait de son ouvrage. Il n'a eu garde de tenir sa promesse; au contraire, choqué comme il devait l'être, de l'impertinence de son premier traducteur, il en a cherché un autre en France. Un certain

M. Chaillou vient de traduire le *Traité des délits et des peines* conformément à l'original. Il y a ajouté toutes les pièces relatives à cet ouvrage, qui n'a manqué ni de censeurs ni d'admirateurs.

— Le trésette a pris depuis quelque temps à Paris la place du wisk dont la passion commence à diminuer. En conséquence, on vient de publier un petit livret intitulé *le Trésette, ou Règles du jeu du trois-sept.* C'est un manuel indispensable pour le moment. Rien ne prouve mieux la futilité des peuples modernes que cette nécessité de jeu partout où il se forme une société. Depuis le palais des princes jusqu'aux tavernes du peuple, dès qu'il y a assemblée, on périrait d'ennui sans cartes. On ne lit pas dans les anecdotes de l'ancienne Rome qu'à l'assemblée chez le grand Pompée, Atticus fit la chouette à Caton et à Cicéron. Que faisait-on donc dans ce temps-là pour passer son temps? On avait de l'énergie. On avait des âmes d'une autre trempe. On n'était pas futile et plat comme nous. César, Catilina, Marc-Antoine étaient de grands vauriens dans leur jeunesse, ils couchaient un peu avec toutes les femmes, ils avaient même des goûts un peu plus pervers; mais je n'ai point ouï-dire qu'ils passassent leurs nuits à jouer au trente-et-quarante ou au lansquenet, ni à débanquer un banquier de Pharaon. Ces exploits sont réservés à nos héros modernes. Il est vrai que la police ne les permet pas dans les tripots; mais ils deviennent légitimes et honorables dans les palais des princes, d'où il est glorieux de sortir ruiné.

— *Lydia ou Mémoires de milord D***, imités de l'anglais,* par M. de La Place. Quatre parties in-12, chacune ornée d'une estampe[1]. Ce roman est dédié à M. Garrick. M. de La Place nous apprend qu'il y a plus de vingt ans que les trois premières parties sont faites et même imprimées; que la quatrième lui a été volée; qu'en conséquence il ne pensait plus à rien faire paraître de cette production, lorsqu'il a appris qu'un libraire de Hollande comptait publier ce roman à peu près complet. Il a voulu prévenir ce corsaire; il fallait le laisser faire, et ne pas se rendre

1. Ce roman était la réimpression augmentée des *Erreurs de l'amour-propre* (voir t. II, p. 133 et 347). Il a eu deux tirages la même année et sous la même rubrique. (A Londres; et se trouve à Bruxelles chez L.-J. de Boubers, imprimeur-libraire.) L'une, avec titre rouge et noir, est ornée de quatre fleurons dessinés et gravés par de La Rue, et de quatre figures gravées par A. Cardon; l'autre n'a qu'un titre noir et aucun ornement.

son complice. Les trois premières parties de ce roman prouvent que M. de La Place ne savait pas écrire il y a vingt ans, et la quatrième, qu'il a rajustée de mémoire, qu'il ne l'a pas appris depuis. Personne n'a eu le courage d'achever ce roman. M. de La Place n'a jamais été qu'un traducteur bien infidèle et qu'un bien mauvais écrivain, comme son *Théâtre anglais* et ses traductions de Fielding le prouvent. On dit qu'incapable en tout temps de mettre de l'ordre dans ses affaires, il jouit dans sa vieillesse d'un sort peu aisé, et c'est peut-être pour tirer quelque parti d'un vieux manuscrit qu'il a publié si tard ce roman.

— *Les Mœurs du jour, ou Histoire de sir William Harrington, écrite du vivant de M. Richardson, éditeur de Paméla, Clarisse et Grandisson, revue et retouchée par lui sur le manuscrit de l'auteur. Traduction de l'anglais*[1]. Quatre parties in-12. Ce roman a fait quelque sensation, mais elle a peu duré. L'histoire rapportée sur le frontispice pourrait bien être vraie. On trouve dans ce roman effectivement des détails à la Richardson, mais le fond et l'exécution en sont médiocres, et il ne suffit pas qu'un homme de génie sème quelques traits dans un ouvrage, d'ailleurs mauvais, pour le rendre supportable.

— *La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère. Histoire morale, comique et véritable*[2]. En trois parties in-12; autant de parties que d'états. Cela n'est pas lisible.

— *Les Égarements réparés, ou Histoire de miss Louise Mildmay*. Traduction libre de l'anglais, par Mlle Marné de Morville. Volume in-12 de plus de trois cents pages. Mlle Marné de Morville est une jeune personne sans fortune qui fait des contes pour le *Mercure de France* qui, je crois, lui sont payés assez mal, et qui ne sont lus qu'en province. Je crois que cette traduction libre des *Égarements réparés* a passé par une étamine d'Allemagne, c'est-à-dire que la traductrice a traduit d'après la version allemande et non d'après l'original anglais, supposé que celui-ci existe.

— *Tony et Clairette*, par M. de La Dixmerie. Quatre parties in-12. Cet auteur fabriquait aussi jadis des contes pour le *Mercure*. Il travaille dans le genre ennuyeux. On lit à la tête de

1. A Amsterdam, chez D.-J. Changuion, 1775. Ce roman sort réellement d'une imprimerie étrangère.

2. Par Rétif de La Bretonne.

cette production un discours sur l'origine, les progrès et le genre des romans; mais je tiens M. de La Dixmerie quitte de ses préceptes comme de ses exemples.

MARS[1].

Le jeudi 4 mars on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, *le Magnifique*, comédie en trois actes, en prose et en vers, par M. Sedaine, secrétaire perpétuel de l'Académie d'architecture, mise en musique par M. Grétry et terminée par un divertissement.

Tout le monde connaît le sujet de cette pièce; il est tiré du

1. Au mois de mars 1773, Grimm partit pour la Russie et accompagna la princesse de Hesse-Darmstadt jusqu'à Saint-Pétersbourg; il y retrouva Diderot et y fut présenté à Catherine (Voir son *Mémoire*, t. Ier). Depuis son retour jusqu'à la Révolution, il appartint tout entier aux affaires diplomatiques et privées des souverains du Nord, et plus particulièrement de l'impératrice de Russie, avec laquelle il entretint un commerce épistolaire qui dura vingt-deux ans. Aussi la part effective, et considérable comme l'on voit, qu'il prit à la *Correspondance littéraire*, s'arrête-t-elle ici; c'est à peine si de temps en temps il ajoutera quelques lignes au courrier mensuel de Meister; celui-ci, de secrétaire devenu *patron*, passait rarement la plume à Mme d'Épinay ou à des correspondants infiniment plus obscurs, tels que Pitra, de Lyon, et même Roland Girbal, le copiste favori de Diderot. Aucune démarcation n'avait encore été tracée entre ces deux périodes, pourtant si distinctes, de la *Correspondance littéraire*. Sainte-Beuve lui-même s'y est plusieurs fois trompé, non sans quelque hésitation; d'autres critiques ont pris texte des prétendues fluctuations d'opinions de Grimm pour satisfaire la rancune que lui ont vouée les partisans *quand même* de Rousseau. Un historien littéraire singulièrement timoré, d'ailleurs scrupuleux et circonspect, M. de Loménie, a consacré une longue note de *Beaumarchais et son temps* (édition in-12, t. II, p. 302), à la contradiction flagrante, selon lui, que présente Grimm s'entremettant pour obtenir une lecture du *Mariage de Figaro* devant le grand-duc Paul de Russie, et le même Grimm parlant dans la *Correspondance* des intrigues auxquelles l'*illustre* Beaumarchais avait dû de pouvoir faire jouer sa pièce. Cette réfutation tombe d'elle-même devant la connaissance de la simple vérité.

Dès 1835, Buchon avait révélé, en l'exagérant, il est vrai, la collaboration notable de Meister; la lettre que celui-ci avait écrite à Suard et que M. Charles Nisard a publiée (voir notre tome II, p. 235 et suivantes), la note inscrite au frontispice de l'exemplaire de la *Correspondance* conservé à la bibliothèque de Zurich, suffisaient à établir ses droits, mais sans les délimiter. La collation du manuscrit de Gotha fait désormais cesser toutes ces incertitudes; une note de l'année 1775

conte du *Magnifique*, par La Fontaine. La Motte-Houdard l'avait traité en deux actes pour la Comédie-Française.

La Fontaine a fait du *Magnifique* un conte ordurier; La Motte, une farce sans gaieté, qui est écrite sans verve avec la prétention d'un ouvrage sérieux et toute l'invraisemblance et la licence de la foire. Cette pièce n'a dû son succès, dans le temps, qu'à Dufresne pour qui elle avait été faite, et à Mlle Quinault, sa sœur, qui jouait le rôle de la duègne. Grandval et Mlle Dangeville la soutinrent ensuite; mais, depuis leur retraite, elle n'a eu nul succès. Sedaine a fait de ce sujet, suivant sa coutume, un chef-d'œuvre de décence, de finesse, d'honnêteté et d'intérêt.

La scène de la rose est une des plus délicieuses choses qui soient au théâtre : la pièce est, en général, écrite avec la négligence que l'on trouve dans toutes les pièces de M. Sedaine; mais peut-être n'en a-t-il pas fait qui soit plus théâtrale et où il ait montré un goût plus pur et plus délicat.

C'est aussi un des meilleurs ouvrages de M. Grétry. De dix-sept morceaux de musique, deux ou trois sont peut-être un peu faibles, mais presque tous méritent d'être cités chacun dans son genre, comme des morceaux de distinction.

Le public, suivant sa louable coutume, dit les dernières horreurs de cette pièce; mais il y va, et tout est plein quand on la donne. Selon nombre de gens du monde, suivant nos oracles, Grétry est punissable d'avoir travaillé avec un aussi détestable auteur que Sedaine. La raison de cet acharnement est assez

s'exprime en effet ainsi : « Les articles marqués d'un * sont de l'auteur ordinaire de ces feuilles; les articles marqués de deux ** sont de M. Meister, qui a fait la correspondance pendant les années 1773 et 1774; les articles marqués de trois *** sont de Mme ... (d'Épinay), qui en a fourni plusieurs pendant les années 1773 et 1774. Quand il y aura d'autres articles, les auteurs seront nommés. » Ces indications précieuses ont été relevées et reproduites partout où elles sont nécessaires pour faire connaître la part de chaque collaborateur.

Les traits principaux de la biographie de Meister peuvent se résumer en quelques lignes. Fils d'un pasteur qui a laissé quelques écrits théologiques en français, Jacques-Henri Meister, né à Buckebourg (Allemagne) le 6 août 1744, venu à Paris de fort bonne heure, entra chez Grimm, peut-être sur la recommandation de Gessner, dont il traduisit les *Idylles*, et qui obtint par son entremise de joindre à ces pâles « bergeries » *les Deux Amis de Bourbonne* et *Ceci n'est pas un conte*, de Diderot. La notice de Meister sur Grimm montre combien il l'avait connu et pratiqué. Habitué discret et fidèle du salon de Mme Necker, il semble avoir été admis, on ne sait pourquoi ni comment, chez Mme du Barry. La Révolution l'éloigna de France; il passa quelque temps en Angleterre, puis retourna à Zurich, où il survécut vingt-cinq ans à tout son siècle; il s'y éteignit le 9 octobre 1826.

étrange dans une ville où l'on a la prétention d'aimer le progrès des arts : c'est que les Monsignistes sont fâchés que Sedaine ait travaillé avec un autre musicien que Monsigny et que les Marmontélistes sont fâchés que Grétry ait travaillé avec un autre poète que Marmontel. Ces deux cabales se sont réunies pour crier à tort et à travers. Je ne donne pas deux mois à ces messieurs pour oublier tout ce qu'ils ont dit, et pour trouver *le Magnifique* une pièce aussi charmante que *le Déserteur*, à qui ils rendent justice aujourd'hui, après en avoir dit, dans le temps où il parut, tout le mal possible. Cette pièce restera, à la honte de ses improbateurs.

— La santé de M. de Voltaire a causé les plus vives alarmes: une rechute assez forte, au moment où on le croyait sur le point de se rétablir, avait rendu son état extrêmement critique. Il est présentement hors de tout danger, et plusieurs lettres de Ferney confirment sa parfaite convalescence.

— L'hôtel de Mlle Guimard est presque achevé ; si l'Amour en fit les frais, la Volupté même en dessina le plan, et cette divinité n'eut jamais en Grèce un temple plus digne de son culte. Le salon est tout en peintures ; Mlle Guimard y est représentée en Terpsichore, avec tous les attributs qui peuvent la caractériser de la manière du monde la plus séduisante. Ces tableaux n'étaient pas encore finis lorsque, je ne sais à quel propos, elle s'est brouillée avec son peintre, M. Fragonard ; mais la querelle a été si vive qu'il a été renvoyé et qu'on a fait marché avec un autre artiste. Depuis, curieux de savoir ce que devenait l'ouvrage entre les mains de son successeur, M. Fragonard a trouvé le moyen de s'introduire dans la maison. Il pénètre jusque dans le salon sans y rencontrer personne. Apercevant dans un coin une palette et des couleurs, il imagine sur-le-champ le moyen de se venger. En quatre coups de pinceau, il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter, d'ailleurs, au portrait de sa ressemblance. Le sacrilége consommé, il se sauve au plus vite, et le malheur veut que Mlle Guimard arrive elle-même quelques moments après avec plusieurs de ses amis qui venaient juger les talents du nouveau peintre. Quelle n'est pas son indignation en se voyant défigurée à ce point ! Mais plus sa colère éclate, plus la charge devient ressemblante. Que de jolies découpures pour M. Huber ! Les

épigrammes d'un peintre valent bien quelquefois celles d'un poëte[1].

— On a donné à la Comédie-Française *Alcidonis, ou la Journée lacédémonienne, comédie en trois actes en prose et avec intermèdes*. Cette pièce, reçue depuis sept ans et imprimée en 1768, n'a pas eu plus de succès à la représentation qu'elle n'en avait eu à la lecture. L'objet de l'auteur est de montrer le contraste des mœurs de Sparte avec celles d'Athènes; mais il l'a rempli d'une manière qui n'est ni fort instructive ni fort intéressante. L'intrigue, dont le fond semblait fournir plusieurs situations touchantes, n'attache jamais, parce que la marche en est toujours ou trop pressante ou trop rapide. Il n'y a pas une scène qui ne soit faible ou languissante. La seule chose qui ait fait vraiment plaisir dans tout ce spectacle, c'est le premier intermède où l'on représente les exercices militaires de Sparte. Mais tout cela était bien plus fait pour l'Opéra que pour le Théâtre-Français. On attribue cet ouvrage à M. de La Saussaye.

— M. Court de Gébelin, de la Société économique de Berne, et de l'Académie royale de la Rochelle, homme très-savant, profondément versé dans les langues anciennes et modernes, s'est proposé l'explication de la mythologie. Il vient de nous donner pour essai de cette entreprise deux volumes in-4°, dont l'un est intitulé *Plan général et raisonné de divers objets et des découvertes qui composent l'ouvrage intitulé Monde primitif, analysé et comparé avec le monde moderne, ou recherches sur les antiquités du monde.*

L'autre volume a pour titre : *Allégories orientales, ou le Fragment de Sanchoniathon qui contient l'histoire de Saturne suivie de celles de Mercure et d'Hercule et de ses douze travaux, avec leur explication, pour servir à l'intelligence du génie symbolique de l'antiquité.*

1. On lit dans l'*Annuaire nécrologique* de 1824, par Mahul, l'anecdote suivante, qui se rapproche de l'anecdote rapportée par Grimm : Girodet avait fait le portrait de Mlle Lange; celle-ci ne voulut pas le recevoir, sous prétexte qu'il manquait de ressemblance. Girodet, irrité, peignit la comédienne en Danaë; mais au lieu d'une pluie d'or, c'était une pluie de pièces de 5 francs et même de monnaie de cuivre, qui parsemait le boudoir de la nouvelle Danaë; un dindon était représenté faisant la roue dans un coin du tableau. L'ouvrage ne passa guère que vingt-quatre heures au Salon; ce fut plus qu'il n'en fallait pour faire beaucoup de bruit. La malignité publique trouva le portrait fort ressemblant. Les journaux s'emparèrent de l'anecdote, et un poëte (M. de Guerle) la mit en vers dans un conte allégorique intitulé *Stratonice et son peintre, conte qui n'en est pas un* (brumaire an VIII, in-8°). (T.)

La mythologie n'est, selon M. Gébelin, qu'une suite d'allégories relatives à l'invention des arts de première nécessité; ainsi Saturne, Jupiter, Mercure, Junon, Hercule, Jason, ne furent jamais des personnages réels. Il vient d'essayer sa méthode sur l'histoire fabuleuse de Saturne, qu'il démontre n'avoir été qu'un emblème des opérations de l'agriculture; sur celle de Mercure, qu'il démontre n'avoir été que l'expression hiéroglyphique des différentes découvertes astronomiques relatives aux travaux de la campagne, et sur celle d'Hercule, dont les douze travaux ne sont que l'année du laboureur.

Son ouvrage vaut la peine d'être lu, et quand on aura le bon esprit de ne pas demander à l'auteur plus de certitude que sa matière n'en comporte, j'espère qu'on sera satisfait.

M. Gébelin paraît avoir un peu mesuré l'importance de sa découverte à la peine qu'elle lui a donnée; il ne s'est jamais dit à lui-même : Que j'aie rencontré la vérité ou que je sois tombé dans l'erreur, qu'est-ce que cela importe au bonheur des hommes? Sa vanité, qui perce à travers son ouvrage, fait de temps en temps sourire le lecteur. On voit clairement qu'il ne comprend pas comment le monde a pu aller comme il va avant sa découverte. Cependant, s'il n'avait pas été enthousiaste, comment se serait-il livré à une tâche aussi pénible que la sienne, et si l'on lui pardonne une fois son enthousiasme, il faudra bien lui en pardonner le ton.

La manière dont il s'est tiré du *Fragment de Sanchoniathon* est tout à fait ingénieuse. Il a prétendu que ce morceau qu'Eusèbe nous a conservé a été traduit d'une langue que le traducteur n'entendait pas, et où il était à tout moment tombé dans la faute d'un étranger qui, prenant *équitable* et *juste* pour des synonymes, disait à quelqu'un qui était en bottes : « Vous avez là des bottes bien équitables. » M. Gébelin demande seulement qu'on lui permette de corriger dans la traduction de Sanchoniathon les bévues de cette espèce, et il s'engage à en donner une interprétation claire et raisonnable, ce qu'il exécute. N'est-ce pas une chose assez singulière qu'un moderne qui se propose de donner une interprétation littérale d'un original qui ne subsiste plus et qui était écrit dans un idiome qui ne subsiste pas davantage ?

Le magistrat qui veille ici sur les lettres a suspendu la distribution de l'ouvrage de M. Gébelin, et si l'on s'en demande la

raison, on n'en trouvera pas d'autre que la crainte que sa méthode, appliquée à des fables plus respectables, n'en démontrât la puérilité.

Le style de M. Gébelin est ennuyeux et triste. Son livre fatigue, et il ne peut guère se promettre que des lecteurs très-curieux de s'instruire. Il ne se propose rien moins en procédant pas à pas, en allant des langues subsistantes aux premières langues mortes, de celles-ci à des langues mortes plus anciennes, que de retrouver la langue primitive des hommes. Que Dieu le conduise! Je dirais à M. Gébelin et à l'auteur de *l'Antiquité dévoilée* [1], s'il existe encore : Si la chose que vous proposez d'éclairer est susceptible de démonstration, soyez le plus étendu que vous pourrez; allez jusqu'à ce que vous ayez atteint le dernier point de la certitude. Si, au contraire, la chose ne peut jamais être tirée de la classe des conjectures, soyez très-court, écrivez peu, faites-moi penser, et ce que j'apercevrai de moi-même, au delà de ce que vous m'avez dit, me convaincra bien autrement; c'est ainsi que vous sortirez de la foule de ces érudits qui ne veulent rien laisser en arrière, et que vous vous donnerez l'air d'un homme de génie.

Cet homme a quarante ans. Il sait toutes les langues anciennes et les sait bien, puisqu'il est en état de les comparer. Voilà ce qu'un Français, très-aimable d'ailleurs, ne sera jamais en état de faire à cet âge.

— *Discours de M. Servan, ancien avocat général au parlement de Grenoble, dans un procès sur une déclaration de grossesse* [2]. M. Servan combat dans ce discours avec beaucoup de force et de justice la maxime du président Fabre, suivie depuis longtemps dans sa province : « Qu'il faut croire la déclaration d'une fille sur l'auteur de sa grossesse. » Ses moyens sont simples : point de condamnation sans preuves. Un seul témoin prouve peu. Un témoin suspect et intéressé ne prouve rien. Ces vérités sont mises dans tout leur jour. M. Servan montre ensuite que la maxime du précédent pouvait être bonne dans un temps de vertu, mais qu'elle ne saurait l'être dans un siècle aussi corrompu que le nôtre.

1. N.-A. Boulanger. Voir tome IV, p. 151, et tome V, p. 366.
2. Lyon, 1770, in-12.

« Un trait de beauté dans la jeunesse, dit-il, se change en ride dans la caducité. » Ce petit ouvrage est rempli d'excellentes choses: elles sont dites souvent avec toute la chaleur que peut inspirer l'amour de la vertu. Mais pourquoi mêler au ton le plus intéressant tant de petites phrases, tant de métaphores recherchées, qui sont si loin de cette simplicité à laquelle l'auteur affecte de nous rappeler sans cesse? Quand il s'écrie, par exemple, sur le grand nombre de femmes entretenues : « Ainsi notre malheureuse terre s'est vue couverte d'arbres infertiles et qui fleurissent cependant au doux souffle des plaisirs », l'indignation qui trouve des tournures si gentilles a-t-elle un air bien vrai? Tous les ouvrages de M. Servan fourmillent de semblables traits.

*Discours d'un ancien avocat général dans la cause du comte de *** et de la demoiselle ***, chanteuse de l'Opéra*[1]. Quoiqu'il soit question dans ce discours d'actrices, de mœurs, d'Opéra, toute l'éloquence de M. Servan n'empêchera pas même les lecteurs les plus bénévoles de le trouver un peu long. Il l'a prévu lui-même. « J'ai juré, dit-il, j'ai juré dans cette affaire la loi de l'ennui, c'est celle de tout dire. » Qui ne serait intimidé par un serment si redoutable? Aussi a-t-on eu le soin de ne le placer qu'à la trois cent unième page du livre. Mais n'est-ce pas un malheur attaché à ce genre de productions que la nécessité d'entrer dans des détails qui peuvent importer beaucoup au jugement de la cause, mais qui sont absolument indifférents à tous ceux qui ne sont ni juge ni partie? Les petites formes qui enveloppent nos lois, nos mœurs et nos passions, ne permettront jamais à l'éloquence de notre barreau d'atteindre à celles d'Athènes et de Rome. Comment peindre à grands traits ce qui n'est que mesquin et minutieux? Il s'agit dans le long plaidoyer de M. Servan de savoir si le comte de *** a été recevable dans ses lettres de rescision contre une obligation de cinquante mille livres qu'il a passée en faveur de la demoiselle ***, actrice d'une espèce d'Opéra qui résidait alors à Avignon. Cette affaire a fait la plus grande sensation dans la province, et les tracasseries qu'elle a causées à M. Servan ont été si odieuses qu'elles l'ont déterminé à demander sa retraite. Sans égard à ses conclusions, le parlement a condamné le comte, et la voix publique l'avait condamné avant l'arrêt. Quelque dis-

1. Lyon, 1772, in-12.

posé qu'on soit à louer le zèle avec lequel notre auteur défend la cause d'une famille illustre et celle des bonnes mœurs, il est difficile de ne pas trouver les prétentions de l'actrice assez bien fondées. D'ailleurs, que penser d'un homme qui refuse de remplir des engagements qu'il a pris à trente-six ans? Si sa famille en est la victime, n'a-t-elle pas, en quelque manière, mérité de l'être, pour n'avoir pas pensé plus tôt à faire interdire un homme si peu capable de se conduire? Cinquante mille francs peuvent être un objet fort considérable relativement à la fortune du comte; mais, en conscience, est-ce payer trop cher une illusion qui a duré, le prodige est avéré, onze années entières? Il y a beaucoup d'honnêtes gens ici qui trouveraient cela fort bon marché. Les raisons que M. Servan tire de l'état de la demoiselle, pour la faire condamner, fussent-elles plus généralement reconnues, ne m'en paraîtraient pas moins injustes. Toute condition que les lois ne peuvent point protéger avec cette impartialité qui leur est essentielle devrait, ce me semble, être bannie de la société; lui refuser l'appui qu'elle réclame, c'est la mettre dans la nécessité de faire plus de mal, et lui donner même, pour ainsi dire, le droit de le faire impunément.

Tout le discours de M. Servan est écrit avec infiniment d'esprit. On est seulement fâché de voir qu'il en ait si souvent beaucoup trop. Le génie de notre langue ne supporte point cette profusion de figures et de comparaisons, et le bon goût ne les emploie jamais qu'avec le plus grand choix. Il y a plusieurs belles pages sur l'amour des femmes de théâtre; M. Servan en parle avec une vivacité qui ferait plaisir même aux foyers de l'Opéra. Qu'importe à ces demoiselles qu'on déclame contre les abus de leur empire, pourvu qu'on paraisse bien pénétré du pouvoir de leurs charmes?

Discours sur les mœurs, prononcé au parlement de Grenoble en 1769, par M. Servan [1]. Cette petite brochure est ornée d'une gravure qui ne prouve pas beaucoup plus que toutes les images dont le discours même est rempli. Je n'y ai trouvé qu'une seule pensée : « Les mœurs peuvent tout sans les lois, et les lois sans les mœurs ne peuvent presque rien. » Il n'est pas de vérité

1. Lyon, Grabit, in-8°, s. d. Autre édition, in-12, s. d. La figure d'Eisen, gravée par Baquoy, n'est jointe qu'aux exemplaires de l'édition in-8°; une note de l'avertissement prévient qu'elle se rapporte à la p. 32.

plus importante et plus sublime; aussi l'auteur ne s'est-il point lassé de la répéter sous toutes les formes possibles dans quatre-vingt-trois pages. Vous n'y trouverez pas une idée neuve, mais beaucoup d'esprit en paroles, et vous admirerez le talent d'en faire autant sans rien discuter, sans rien approfondir. Ce talent, dirait peut-être M. Servan, ressemble à celui d'un artificier qui n'emploie qu'un peu de poudre à faire un grand feu sans chaleur et sans effet. On a trouvé dans le style de ce discours les mêmes défauts qu'on a toujours reprochés à notre orateur et dont il est si difficile de se corriger avec une imagination ardente et qui supporte avec impatience tout ce qui peut arrêter sa fougue. Il est un tort plus fâcheux encore que celui-là, et dont M. Servan n'est point exempt : c'est la manie de vouloir employer continuellement des tournures nouvelles pour les idées même les plus communes. Il est impossible d'avoir cette manière-là sans tomber souvent dans le précieux, dans l'affectation, dans la bizarrerie. C'est avec ce tour d'esprit qu'il écrivit il y a quelque temps à M. de Voltaire : « Que n'avez-vous pas fait pour la philosophie et les mœurs? Vous avez prêché dans les trois grandes paroisses de l'humanité : la tragédie, l'épopée et l'histoire. »

On a remarqué dans le discours sur les mœurs le tableau allégorique de la politique moderne. Ce morceau a paru plein de force et de poésie :

« Si j'étais poëte, j'imaginerais un colosse sans proportion dans son énorme stature. Sa tête excessive, qui s'élève fièrement sur un corps desséché, porte sous des yeux perfides un voile brillant sur sa bouche. [Cette image n'est pas trop claire.] Ses pieds s'appuient sur les deux mondes; sa main droite est armée d'une épée, et dans sa gauche, elle tient la plume de la finance et la balance du commerce. Impétueuse et sensible, un souffle l'agite et la met en convulsion. Toutes les parties de la terre tremblent sous ses moindres mouvements; cependant, froide dans sa fureur et méthodique dans ses violences, elle calcule en combattant, évalue les hommes avec des monnaies, et pèse le sang avec des marchandises. »

— C'est M. de Voltaire qui, le premier, fit connaître, en France, la philosophie et la littérature anglaises, et ce n'est pas une des moindres obligations que lui ait sa patrie. On avait épuisé, dans le siècle passé, tous les trésors de l'Italie et de l'Espagne. Il nous

montra qu'il y en avait en Angleterre qui, pour avoir été négligés jusqu'alors, n'en méritaient pas moins notre attention. Le théâtre de Londres lui fit sentir qu'on pouvait donner à la tragédie plus de chaleur, plus d'action, plus de spectacle. Il essaya de transporter ce nouveau genre de beauté sur notre théâtre, et c'est peut-être à cette heureuse hardiesse qu'il dut une grande partie de ses succès. Mais, loin de s'attacher servilement à ces nouveaux modèles, il les perfectionna au lieu de les imiter; il sut réunir la force et l'effet théâtral avec la bienséance des mœurs et le goût le plus épuré. Il se garda même d'emprunter chez nos voisins toutes les beautés qu'il avait admirées dans leurs ouvrages. Il choisit seulement celles qui pouvaient être adaptées à notre manière de voir et de sentir, celles qui s'allieraient le mieux au genre de perfection que nous avions déjà saisi, et plus heureusement peut-être qu'il ne l'avait été dans aucun temps et par aucune nation.

On s'empressa bientôt à suivre un exemple si séduisant; mais, comme il arrive presque toujours, on ne manqua pas d'exagérer ce que M. de Voltaire avait fait avec tant de sagesse, et, lorsqu'on a pris une fois ce ton d'exagération, il n'y a plus de terme où l'on s'arrête. L'anglomanie, en dépit de la petite comédie de M. Saurin, fait tous les jours plus de progrès parmi nous : on ne voit plus que des carrosses, des chevaux, des jardins, des fracs, des épées à l'anglaise. A la bonne heure; mais ces *Nuits* si tristes, ces tragédies si noires qui nous viennent du même pays, c'est ce qu'un bon Français ne saurait voir sans une douleur amère. On a beau se tourmenter pour nous faire admirer des sujets atroces, des tableaux monstrueux, l'esprit de la nation n'est pas fait pour y réussir, et ce n'est pas enrichir un sol naturellement fertile que d'y faire venir des plantes étrangères qui n'y prendront jamais, qu'on y voit dégénérer absolument, et qui occupent cependant la place de celles qui lui sont propres. Nos tragédies à l'anglaise ont toute l'atrocité de leurs modèles, sans en avoir la force ni l'élévation; elles nous accoutumeront insensiblement à des secousses trop violentes et nous feront perdre le goût de la belle et simple nature.

Molière en rit là-bas, et Racine en soupire.

L'un et l'autre riront sans doute du *More de Venise*, de

M. Douin, capitaine d'infanterie, malgré les quatorze arguments à l'abri desquels il a trouvé bon de se retrancher dans un discours préliminaire, et auxquels il a eu soin de renvoyer, dans le cours de la pièce, toutes les fois qu'il a cru entendre les sifflets. La précaution nous a paru neuve; mais on a été étonné qu'il ne l'ait pas employée plus souvent.

Cette tragédie est imitée de l'*Othello* de Shakespeare, qui en avait pris le sujet dans les *Nouvelles* de Cinthio. Quoique le héros de la pièce soit un nègre très-maussade et très-jaloux, l'objet de sa jalousie, un ivrogne infiniment brutal, et le personnage qui les fait agir, le fourbe le plus vil; quoique toute l'intrigue ne roule que sur un méchant bracelet, il faut avouer que le sujet est plein de grands mouvements et vraiment tragique; mais ce sont des beautés que M. Douin laisse soupçonner dans son original et qu'il ne fait guère apercevoir dans sa copie. Ce drame est on ne peut pas plus mal versifié, plus détestablement écrit. Cela est dans la règle. Nous avons un grand nombre de jeunes auteurs qui pensent que la meilleure manière de montrer de l'enthousiasme est de se livrer à toute la fougue, c'est-à-dire à toute l'incorrection de leur génie.

— Le *Cyrus* de M. Turpin n'a presque aucun des défauts du *More de Venise* et n'en est pas meilleur pour cela. Je crois que le fond de cette tragédie est emprunté à Métastase. Je n'ai pas la pièce italienne présente, mais je sais bien que celle de M. Turpin est un des ouvrages les plus faiblement conçus, les plus faiblement écrits qu'on ait vus depuis longtemps : Cyrus, fils de Cambyse, ignore son origine et se croit fils d'Abradate, qui vit depuis longtemps dans l'exil. Las de son obscurité, le jeune Cyrus va courir les aventures. Sous le nom d'Artamène, engagé au service d'Astyage, il remporte plusieurs victoires sur les Perses et finit par prendre Cambyse prisonnier. C'est là que commence la pièce; elle se passe presque tout entière en reconnaissances. Émire, dont Artamène est amoureux, revoit au premier acte son père Harpage, prince mède, exilé par Astyage : première reconnaissance. Abradate, exilé comme lui, revient comme lui à la cour pour y chercher Cyrus. Il le retrouve dans Artamène : seconde reconnaissance. Enfin, Cyrus, instruit de son sort, se fait connaître à sa maîtresse, à Cambyse son père et au roi Astyage, ce qui produit encore trois nouvelles reconnaissances. Le

pauvre Astyage, qu'on traite à tout moment de tyran, sans trop dire pourquoi, est trahi par ses propres officiers. On vient fort tranquillement le lui apprendre; il se tue d'assez bonne grâce, et tout finit le plus heureusement du monde. De tant de reconnaissances, celle qui a paru la plus piquante est celle d'Abradate. Cet Abradate, fort fâché qu'Artamène ait vaincu Cambyse, veut le tuer.

Il reconnaît Cyrus, moment à la fois heureux et déplorable :

ARTAMÈNE.

Quoi! le ciel daigne nous rassembler
Et je vous vois, seigneur?

ABRADATE.

Prêt à vous immoler.

Que l'affectation du sublime est ridicule! Ce qui peut dédommager de l'extrême médiocrité de cette pièce, c'est le long discours qui la précède. Il contient mille choses consolantes pour M. Turpin et pour ses lecteurs. D'abord, il nous assure que la décadence des sciences et des arts n'est plus à craindre, vu le grand nombre d'académies qui éclairent aujourd'hui l'Europe; ensuite il nous apprend que si sa tragédie est mauvaise, c'est parce qu'il est retenu depuis longtemps dans le champ de l'histoire, qui inspire une si grande indifférence pour la poésie. Si l'on ne trouve pas sa prose bien supérieure à ses vers, il nous tranquillise encore à cet égard, en nous confiant que le soin d'établir la réputation des autres l'a mis dans l'impuissance d'étendre la sienne.

C'est moi, dit-il,

C'est moi qui fais les rois, et n'ai pas daigné l'être.

On ignore entièrement à Paris ces rois faits de la façon de M. Turpin, qui n'a pas daigné l'être; mais on ne peut s'empêcher d'admirer un désintéressement si noble et plus rare peut-être encore parmi les sages que parmi les héros.

M. Turpin a eu la bonté de nous instruire, sur le titre même de sa tragédie, qu'il était l'auteur de l'*Histoire du grand Condé*, de la *Vie de Choiseul*, de l'*Histoire des anciennes républiques*,

de l'*Histoire universelle*, de l'*Histoire de Siam*, de l'*Histoire de la vie de Mahomet*, sous presse; d'une *nouvelle Histoire de France*, sous presse. On doute qu'il ait choisi le véhicule le plus propre à porter aux siècles à venir la liste brillante de ses ouvrages.

— *Les Fastes du Nord moderne. Épître à Catherine II*, par M. de Pezay, auteur de *Zélis au bain* et de plusieurs autres bagatelles plus agréables que ses soirées et ses tableaux.

Cette épître est beaucoup moins fastueuse que le titre qu'elle porte. Ce sont de petites pensées et de grands vers. On y trouve bien quelques tournures heureuses, de la finesse et de la légèreté, mais encore plus de négligence et d'affectation. L'auteur, à l'exemple d'Horace et de Boileau, a voulu mêler au ton sublime qu'inspirait naturellement le sujet, ce ton facile et familier qui ne sert qu'à rendre le premier plus piquant; mais ce mélange heureux, ce passage aisé d'un ton à l'autre est le comble de l'art, et M. le marquis de Pezay ne l'a pas encore atteint. Peut-être eût-on jugé ce petit ouvrage avec plus d'indulgence, si le nom qu'il ose célébrer n'inspirait pas une si grande et si juste admiration.

Il est donc vrai qu'on a plus tôt gagné des batailles, créé un peuple de héros, étonné l'Europe entière, qu'on n'a trouvé un poëte digne de chanter ces merveilles. Dans toute l'épître de M. de Pezay, rien n'a paru plus beau, plus poétique que le trait de la note, page 17 : « Il est à remarquer qu'au moment où l'impératrice Catherine II apprit la destruction de la flotte turque, elle se rendit avec la pompe et l'appareil le plus auguste sur la tombe de Pierre Ier, pour lui faire hommage de ce succès. »

EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. MOULTOU, DE GENÈVE, PARENT DE M. DE MONCLAR.

« Les chemins affreux qui conduisaient à la terre de M. de Monclar m'avaient empêché de l'aller voir. Il m'attendait avec un de ses beaux-frères dans le temps même où il tomba malade et mourut. Ce n'est point la nature qui l'a tué, mais un chirurgien ignorant; en le sondant, il prit une fausse route et l'assassina.

« Vous savez comme on a voulu calomnier ses derniers moments. M. de Monclar est mort avec toute sa tête, et un homme sensé et vertueux comme lui ne se rétracte pas à la mort de ce qu'il a fait pendant sa vie.

« Qu'on est heureux, mon ami, de vivre dans notre petite Suisse où, loin des fanatiques de toute espèce, nous usons sans crainte de nos droits d'êtres pensants, et n'avons pour témoins de notre mort que nos actions et notre conscience!

« Tous les ministres de France ont donné de justes regrets à sa mort, et je dois dire à la gloire de M. le duc d'Aiguillon que, quoiqu'il eût peut-être à s'en plaindre, il lui a fait payer sa pension sur les affaires étrangères, même pendant son exil, avec la plus exacte régularité. M. le duc de La Vrillière, à la première nouvelle de sa maladie, sollicita auprès du roi et obtint la révocation de la lettre de cachet qui l'exilait; mais elle vint après la mort. »

— *Le Cri de la justice, ou Remontrances à Apollon sur la partialité, la jalousie et les mauvaises critiques des ouvrages de nos meilleurs auteurs*, par M. L.-A Reitabas de Sertsac[1]. Ce cri, qui m'a paru sec et monotone, n'a été entendu de personne. L'intention de M. Reitabas de Sertsac est pourtant la meilleure du monde. Il veut que nos auteurs, et surtout nos journalistes, mettent plus de politesse et d'urbanité dans leurs critiques. Cela est fort louable; mais, avec la cause la plus juste, une Muse qui crie a toujours tort.

— *Le Portefeuille amusant, ou Variétés littéraires*, par l'auteur de *l'Élève de la nature*[2]. C'est un recueil de toutes sortes de rapsodies dont quelques-unes sont écrites avec gaieté. Ceux qui ne sont pas difficiles sur le ton de la plaisanterie en trouveront la lecture assez amusante.

1. Anagramme de Sabatier de Castres.
2. Guillard de Beaurieu.

AVRIL[1].

Les Comédiens français viennent de remettre, avec assez de succès, *le Tuteur dupé*, comédie en cinq actes de M. Cailhava d'Estandoux[2]. Quoique cette pièce soit mal faite, quoiqu'elle soit écrite sans grâce, elle a du moins un mérite devenu fort rare de nos jours, c'est celui d'être gaie; et Molière, le premier des philosophes, s'il n'eût préféré d'être le plus amusant, Molière lui-même a daigné se contenter quelquefois de ce seul mérite-là. On désirerait sans doute que l'intrigue du *Tuteur dupé* fût plus vraisemblable; on désirerait qu'elle eût un but plus moral; on voudrait que les caractères fussent mieux choisis, mieux conçus, mieux dessinés; on voudrait enfin que toutes les scènes fussent travaillées avec moins de négligence : mais on ne saurait refuser à l'auteur des saillies d'une verve vraiment comique, l'art d'inventer des situations plaisantes, et celui de nouer et de dénouer vivement une intrigue. Le succès de cette pièce telle quelle, du plus mauvais genre, si vous voulez, prouve toujours que notre parterre serait encore fort disposé à rire, si la plupart de nos auteurs n'avaient pas trop d'esprit ou trop de sensibilité dans l'âme pour être gais et plaisants. Ces messieurs ne songent pas que si le plaisir de répandre des larmes est fort doux, celui de rire est bien plus utile au bonheur de l'État.

Toute la pièce de M. Cailhava a été supérieurement bien jouée. Le rôle principal, celui du valet, est rendu par Préville avec une finesse, un feu, un naturel qui font valoir jusqu'aux moindres nuances de son caractère, sans que l'effet de l'ensemble y perde jamais rien.

— *Mémoire pour moi; par moi Louis de Brancas, comte de Lauraguais;* à Londres. Ce Mémoire, peu intéressant par son objet, l'est beaucoup par la manière plaisante et bizarre dont il est écrit. Un nommé Drogard, que M. de Lauraguais avait ramassé dans les rues de Londres pour en faire son secrétaire, lui

1. L'édition Taschereau reproduit en tête de ce mois quelques fragments tronqués de *Ceci n'est pas un conte*. On les retrouve à leur place logique, tome V, p. 311 et suivantes, des *OEuvres complètes* de Diderot.

2. Dont Grimm a annoncé la première représentation, tome VI, p. 384.

a enlevé, par reconnaissance, la demoiselle Lefèvre, c'est-à-dire qu'il a épousé en légitime nœud une femme avec laquelle son maître vivait depuis quatre ans dans la plus tendre intimité. Quoique ce mariage ait été fait sans son aveu, le comte ne s'en est point fâché; il a même continué de vivre avec Mme Drogard comme avant le sacrement; mais, la voyant enfin fort malheureuse du fait de son mari, qui l'avait indignement abusée, il l'a fait passer en France pour la soustraire à ses persécutions. C'est pour cette bonne œuvre que le sieur Drogard intente un procès au comte; il lui redemande sa femme et ses effets, ou deux mille louis, dont le comte de Lauraguais avait fait anciennement un billet à ladite dame. Cette affaire est accompagnée de beaucoup de circonstances qu'il serait fort inutile de rappeler ici; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le Mémoire justificatif de M. de Lauraguais est précédé d'une longue épître dédicatoire à son père, Louis de Brancas, duc et pair de France. Comme l'ouvrage est fort rare, nous en avons fait un extrait qui suffira pour donner une idée du ton qui y domine. On n'extravagua jamais avec plus d'esprit :

« Mon père, comme un mariage et un procès criminel sont deux événements dans une famille, vous me faites part du mariage de ma fille, et moi je vous envoie mon billet patibulaire : au fait, tout est billet dans ce bas monde. Ne vous a-t-on pas demandé des billets de confession? N'avez-vous pas acheté des billets de comédie? N'avez-vous jamais été payé en billets de Canada? N'avez-vous jamais fait des billets? N'auriez-vous jamais reçu de billets doux? Tout est billet, enfin, et de tout temps ils sont inscrits dans celui que chacun tire en naissant dans la grande urne du destin, où le hasard les mêle sans cesse.

« Il résulte du concours de mille choses que l'Angleterre, le pays de l'Europe où les principes de la liberté et ceux de la propriété s'entrelacent davantage et le plus étroitement, est peut-être celui dans lequel il est le plus difficile d'acquérir des propriétés d'une manière incontestable, et dans lequel il est par conséquent le plus facile de l'attaquer.

« Cela paraît incroyable; mais il n'en est pas précisément ainsi. Un peuple est un être collectif; il est libre par des principes généraux, et les particuliers peuvent être tourmentés par les formes que le temps et la chicane ont couvertes de leur

rouille. Au contraire, parmi des hommes épars, puisqu'ils ne composent pas un corps national, il faut bien que les principes de leur société soient relatifs à chaque individu, ou qu'il n'y ait point de principes. Votre esprit conçoit tous les rejetons de ces idées : c'est une semence qui pourrait produire un grand arbre; mais vous savez que je mange mon bien en herbe.

« Les historiens aiment à prendre pour la renommée la Muse de l'histoire; ils ne lui demandent que sa trompette, et laissent aux Bénédictins son rouleau.

« Londres est un gouffre immense, creusé d'abord par les Danois, les Normands, et sans cesse par les Français, dans lequel s'engloutissent perpétuellement l'or et les sottises de l'univers. Un Italien, un Français, ont-ils mérité la corde dans leur pays, ils accourent dans celui-ci. L'un ne manque pas de dire en débarquant qu'il échappe à l'Inquisition, l'autre à la Bastille. Il suffit que cela soit possible pour que cela paraisse une épouvantable vérité. Ont-ils l'art, qui leur est ordinaire, d'exciter le mélange un peu barbare de la pitié et de la dérision, on leur donne un pot de bière dans le premier cabaret. Ils remarquent poliment qu'on boit en Angleterre à la liberté, tandis qu'ailleurs on la souhaite seulement.

« Il est trois espèces dans la classe générale des aventuriers. L'une ne paraît qu'un moment : ce sont des fats philosophiques qui ne croient en Dieu que parce qu'ils sont forcés de convenir que leur petite personne est divine, ou tout au moins un ouvrage divin. Ont-ils été se promener dans les rues de Londres, sont-ils entrés dans la boutique de Dollon pour lui demander s'il a des télescopes aussi bons que ceux de Passemant, ont-ils enfin poussé l'excès de leur curiosité jusqu'à Cambridge, Oxford ou Bath, ils vont bien vite à Paris, pondre, sous les ailes de leurs savantes amies, le dépôt de leurs connaissances. Ils s'empressent de jouir, dans le sein de la société, de la considération d'avoir approfondi l'Angleterre.

« L'autre espèce de nos compatriotes est encore plus éphémère. Ce sont de petits impertinents qui viennent se proposer tout uniment comme les législateurs du goût, et faire avec bonté l'essai de leurs charmes français sur les dames d'Angleterre. A leur retour, ils racontent à leurs chirurgiens les aventures qui leur sont arrivées.

« Tous les autres sont intrigants par état, par goût ou par besoin. C'est un gredin qui s'avise de dire du bien de moi dans un libelle où il déchire ce que j'aime et que je respecte, qui croit passer pour un bel esprit de bonne compagnie, parce que quelques salopes l'appellent le chevalier de La Morande au lieu de Morande (auteur du *Gazetier cuirassé*[1] et de plusieurs autres atrocités), et qu'il imprime un fatras scandaleux qui a l'air d'être écrit par un fiacre sur les mémoires de la cuisinière de Mme Gourdan[2].

« Mais quel avantage ont vos lumières, messeigneurs, sur l'ignorance de vos pères, si la seule différence, par rapport à l'homme, est d'être esclave des préjugés dans les temps barbares, et captif de l'usage dans les siècles polis ?

« Enfin, en me transmettant l'étincelle de la vie, tout mon être dut être sensible. Qu'y faire? Je me soumets aux faiblesses humaines; et puisque l'apôtre dit qu'il n'est point d'élu qui ne pèche sept fois par jour, je prends patience, et me résigne à ce régime de bienheureux. Puisse-t-il être encore longtemps le vôtre et le mien ! »

Voici de quels traits il nous peint son ménage avec la demoiselle Laurence Lefèvre, dans son *Affidavit :*

1. Charles Théveneau, né à Arnay-le-Duc, le 9 novembre 1741, commença d'abord des études de droit, puis s'engagea dans un régiment de dragons et revint un moment à la chicane, avant de passer enfin en Angleterre, où il joignit à son nom celui de Morande. C'est à Londres même qu'il fit imprimer les pamphlets si connus : *le Gazetier cuirassé, Mélanges confus sur des matières fort claires, le Philosophe cynique, la Gazette noire, par un homme qui n'est pas blanc;* on lui a souvent attribué à tort les *Anecdotes secrètes sur la comtesse du Barry* (Londres, 1776, in-8°) où Morande est fort attaqué et qu'on a restituées de nos jours à Pidansat de Mairobert. La cause de cette erreur persistante vient évidemment du bruit que fit en 1774 la suppression totale, par les soins de Beaumarchais, d'un pamphlet dont Morande était bien l'auteur, intitulé *Mémoires secrets d'une femme publique,* et dirigé contre la maîtresse du vieux roi. M. de Loménie, dans le chapitre qu'il a consacré à ces négociations (*Beaumarchais et son temps,* édition in-12, tome I, p. 376 et suiv.) a rectifié quelques-unes des inexactitudes réitérées des répertoires historiques sur le compte de Morande; mais les documents les plus précis sur son état civil ont été publiés par M. A. Albrier (*Bulletin du Bouquiniste,* 15 décembre 1875). Grâce à ses recherches dans les archives d'Arnay-le-Duc, la date de la naissance du pamphlétaire, que nous donnons plus haut, a été enfin connue; celle de sa mort dans la même ville (17 messidor an XIII, 6 juillet 1805) détruit la légende qui faisait de lui une victime des massacres de septembre 1792; enfin, ce n'est point Morande, mais son frère cadet, qui exerça sous le Directoire les fonctions de juge de paix.

2. Célèbre entremetteuse.

« Elle faisait ma soupe et la mangeait avec moi; elle faisait mon lit et le défaisait avec moi. Ayant de la beauté sans attraits, de la complaisance sans douceur, de l'humeur sans caprice, et le charme à mes yeux d'être ridicule sans être gauche, et bête sans être stupide, elle était un ferment plus sain pour mon esprit que celui du thé ne l'est pour mon estomac. »

— *Fables* par M. Boisard, de l'Académie des belles-lettres de Caen, secrétaire du conseil de monseigneur le comte de Provence; à Paris, in-8°, 1773. L'édition est belle, et Saint-Aubin l'a ornée de plusieurs gravures faites sur les dessins de Monnet[1].

Ces Fables n'ont pas fait beaucoup de sensation, d'abord parce que le talent de ce jeune poëte laisse encore beaucoup de choses à désirer, ensuite parce qu'en général on n'aime plus les fables, du moins celles qui ne servent pas à nous tromper; enfin, parce qu'il est si bien établi que La Fontaine est inimitable qu'on croirait perdre son temps à voir s'il est encore possible d'en approcher. Peut-être n'aura-t-on jamais tort sur ce point; mais que de dogmes en matière de religion, de politique, de littérature, qui ne doivent qu'à notre paresse les trois quarts de leur crédit! Sans doute il n'est point de genre, quelque borné qu'il paraisse, que le génie ne puisse étendre; cependant celui de la fable en est sûrement moins susceptible qu'un autre. Cette morale simple et naturelle, qui semble la seule propre aux images que peut employer le fabuliste, a été si souvent répétée qu'il n'est guère possible d'y revenir sans dire des choses cent fois rebattues. Si, pour intéresser des esprits blasés sur tout, on s'attache à des nuances plus fines, on risque de tomber dans une métaphysique obscure et minutieuse qui ne saurait convenir à la simplicité de la fable. Quoique le genre humain n'ait pas fait d'immenses progrès, il est moins enfant qu'il ne l'était il y a deux mille ans. Je vois une infinité de jouets qui ne l'amusent plus : est-ce tant pis, est-ce tant mieux? Plutôt que d'en décider, revenons à M. Boisard.

Ses fables sont moins précieuses que celles de La Motte, plus naturelles que celles de Dorat, et plus naïves et plus variées que celles de l'abbé Aubert; mais on a remarqué, avec raison, que la chute en était rarement heureuse, que la morale en était tri-

1. Frontispice, fleuron et cul-de-lampe, gravés par Augustin de Saint-Aubin.

viale et se répétait souvent, que le style manquait à la fois de la précision de Phèdre et du coloris gracieux de La Fontaine. Ces images naïves, ces pensées fines qu'un air négligé rend plus fines encore, ces traits simples, et qui n'en sont pas moins inattendus, ces digressions charmantes qui varient si bien la marche uniforme du récit; toutes ces grâces que la nature avait prodiguées à La Fontaine ne s'offrent pas très-souvent au pinceau de M. Boisard; mais toutes les fois qu'il les rencontre, sa manière de les rendre est heureuse, et surtout infiniment facile. Peut-être est-il, de tous nos fabulistes, celui qui a le moins imité son maître, et celui qui en est le moins éloigné, s'il est vrai qu'une narration simple, aisée et naïve soit le premier mérite de ce genre de poésie.

C'est une chose assez singulière que le fond seul des fables d'Ésope ait suffi à la réputation de plusieurs poëtes, comme Phèdre, La Fontaine, Hagedorn, etc., et que la plupart de ceux qui ont voulu créer eux-mêmes des sujets nouveaux aient échoué comme La Motte, et tant d'autres dont la chute a été moins illustre. Que de belles imitations ne devons-nous pas à Homère, à Ésope, à la Bible! Vous retrouvez presque partout le germe de ces premières inventions. La Fontaine a dit :

> La feinte est un pays plein de terres désertes;
> Tous les jours nos auteurs y font des découvertes [1].

Je ne sais si cela est bien vrai. Quoiqu'au premier coup d'œil le champ de la fiction paraisse infiniment plus vaste que celui de la vérité, je ne pense pas que depuis Homère on ait imaginé autant de fables nouvelles qu'on a découvert de vérités depuis deux ou trois siècles.

— Un abbé qui se mourait de faim fit, l'année passée, un gros libelle intitulé *Tableau philosophique de l'esprit et du cœur de M. de Voltaire* [2]. C'est M. de La Beaumelle qui, touché de son infortune, l'avait encouragé à faire cette méchante rapsodie pour se tirer d'embarras; mais lorsqu'elle parut, il la trouva lui-même si plate qu'il eut beaucoup de regrets aux matériaux qu'il avait eu la charité de lui fournir. M. de Voltaire, qui sait avoir des

1. La Fontaine, *le Meunier, son Fils et l'Ane.*
2. Voir tome IX, p. 334.

attentions pour tout le monde, ses plus faibles ennemis comme ses plus minces adorateurs, a pris la peine de censurer le jeune abbé. C'est l'objet de la *Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris*[1]. On est presque fâché de voir que M. de Voltaire ait daigné mettre cette importance à un ouvrage qui n'en méritait aucune ; mais il y a longtemps qu'il s'est fait une loi de ne pas laisser la plus légère atteinte impunie. Il suit dans ses guerres littéraires la politique des anciens Romains ; comme eux, il ne néglige jamais aucun de ses alliés, aucun de ses rivaux ; comme eux, il n'attaque jamais personne sans le poursuivre jusqu'à ce qu'il le croie entièrement anéanti. Sa gloire n'en avait pas besoin ; mais tout cela peut servir à la célébrité du moment.

— *La Vie de Marie-Thérèse, impératrice-reine de Hongrie, et de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, par l'abbé Sabatier de Castres. Ce ne sont que deux notices très-sèches et très-imparfaites, tirées de la *Galerie universelle des hommes célèbres*[2]. Elles n'apprennent rien qui ne soit connu de tout le monde ; et l'on ne sait pourquoi l'auteur a jugé à propos de les publier séparément. Les petits éloges ne lui réussiront guère mieux que ses longues satires.

— Jean-Jacques, qui n'aime pas les sarcasmes, en a fait plus que personne contre la musique française et l'opéra : mais que ne lui pardonnerait-on pas en faveur du *Devin du village?* Le comte Algarotti s'est occupé des mêmes objets, et les a traités bien plus gravement. En reconnaissant toutes les absurdités qu'on pouvait reprocher à l'opéra, il a senti de quel charme ce spectacle était susceptible, et son *Essai sur l'opéra*, dont on vient de nous donner une nouvelle traduction[3], mérite d'être lu. Les philosophes qui ont tâché d'étendre le cercle de nos plaisirs

1. Cet écrit (in-8°) n'est pas de Voltaire. Ce qui a donné lieu à la méprise de Meister, c'est qu'après le titre qu'il rapporte ici on lit *suivie d'une lettre de M. de Voltaire*. Meister en aura mal à propos conclu que le tout était du patriarche. La lettre de Voltaire n'est qu'un extrait tronqué d'une lettre au maréchal de Richelieu, imprimée dans sa Correspondance.

2. *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés dans l'empire des lettres, depuis le siècle de Léon X jusqu'à nos jours, des grands ministres, des hommes d'État les plus distingués et des femmes célèbres, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, in-4° ; publiée par le comte de La Platière.

3. *Essai sur l'opéra*, traduit par de Chastellux, 1773, in-8°.

n'ont pas moins de droits à notre reconnaissance que ceux qui ont cherché à étendre celui de nos lumières. Peut-être même ont-ils encore mieux mérité de l'humanité. L'abus que les hommes ont fait de leurs plaisirs n'a jamais été aussi pernicieux que l'abus qu'ils ont fait de leurs lumières.

Le livre du comte Algarotti présente d'abord des réflexions fort justes sur la nécessité de choisir des sujets convenables au genre. Il pense qu'on les trouvera surtout dans l'histoire héroïque et dans la mythologie. On en trouverait peut-être un plus grand nombre dans le règne de la féerie. Elle offre, ce me semble, précisément le caractère de merveilleux le plus propre à l'opéra, celui qui prête le plus à cette espèce d'illusion, et celui qui peut s'y développer avec le plus d'éclat. *Armide*, le chef-d'œuvre du théâtre lyrique, n'est-il pas un sujet de féerie, et Quinault n'a-t-il pas su tirer un plus grand parti du Tasse et de l'Arioste que d'Homère et de Virgile?

Après avoir donné d'excellentes leçons sur le choix du sujet, notre auteur nous montre combien la musique a dégénéré de son ancienne origine, combien elle s'est éloignée du beau simple et naturel, en voulant imaginer de nouveaux systèmes pour flatter le faux goût que le luxe a introduit dans tous les arts. Les poëtes seront, je crois, plus contents de ce chapitre que les musiciens.

De là il passe à la partie du chant, de la déclamation, de la danse, des décorations et du théâtre. Il parcourt ainsi tous les défauts qui déparent aujourd'hui l'opéra, et il indique la manière de les corriger. Le plus essentiel, celui qui paraît le principe de tous les autres, c'est le peu d'harmonie qui règne entre les différents arts qui sont appelés à contribuer à la perfection de ce spectacle. Une machine fort compliquée se dérange sans doute plus facilement; mais si cette machine est bien conçue, si tous les ressorts dont elle est composée sont parfaitement bien assortis, s'il n'y en a point qui n'ait sa fonction particulière, et qui ne tende en même temps au but général, alors il est évident qu'elle doit produire un effet bien supérieur à celui qu'on pourrait attendre d'une machine plus simple. Cela prouve qu'il est difficile de voir de bons opéras, mais que cela n'est pas absolument impossible. Cependant nous croyons bien, comme M. le comte Algarotti l'avoue lui-même, qu'il n'y a qu'un prince riche, ami des arts et favorisé des Muses, qui puisse rétablir ce spec-

tacle dans toute sa gloire. Je ne m'étonne pas qu'il fût si cher à Louis XIV. Il y voyait l'image brillante de son règne.

Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas nos directeurs actuels qui rétabliront ce théâtre; malgré Mlle Arnould, malgré nos jolis ballets, il tombe tous les jours : il n'y a plus que l'intérêt des coulisses et la commodité des petites loges qui le soutiennent encore.

Le comte Algarotti a joint l'exemple aux leçons. Son Essai est suivi de deux opéras en prose : *Énée à Troie*, et *Iphigénie en Aulide*. Ce dernier a été traduit en vers français. Le chevalier Gluck l'a mis en musique et l'a fait représenter à Vienne. Il y a eu le plus grand succès. On l'a offert depuis à nos directeurs : selon l'usage, ils l'ont refusé. Ces messieurs ont fait vœu de nous ennuyer à jamais des mêmes vieilleries. Cela produit d'assez mauvaises recettes, mais cela exige aussi fort peu d'avances, et c'est jouer au plus sûr.

— M. Marmontel vient de publier une utile compilation sous le titre de *Chefs-d'Œuvre dramatiques, ou Recueil des meilleures pièces du théâtre français, tragique, comique et lyrique, avec des discours préliminaires sur les trois genres, et des remarques sur la langue et le goût*. Ce beau monument de la littérature française est dédié à Madame la dauphine. L'édition est exécutée avec beaucoup de soin, et enrichie d'un grand nombre de gravures et de vignettes faites sur les dessins de M. Eisen. Chaque volume sera distribué ou dans son entier, ou successivement pièce à pièce, au gré de l'acheteur; mais on n'aura chaque pièce détachée qu'autant que le registre fera foi qu'on aura pris tout ce qui aura précédé. Ceux qui voudront se procurer l'avantage des premières épreuves ne seront tenus que de se faire inscrire pour un volume, sans aucune avance. Le prix de chaque volume sera de 24 livres[1].

Le volume qui vient de paraître ne contient que deux discours sur l'art dramatique et la *Sophonisbe* de Mairet[2]. Elle est précédée d'une notice de la vie de l'auteur, et de l'examen de la pièce. Les remarques dont elle est suivie sont en petit nombre, et l'éditeur en usera de même à l'égard de toutes les pièces an-

1. Il n'a paru de cette publication que le premier volume (1773, in-4°); trois figures, quinze vignettes et six culs-de lampe par Eisen, gravés par de Launay aîné et son frère, Helman, Masquelier, Née et Ponce.

2. On y trouve encore le *Scévole* de du Ryer, et le *Venceslas* de Rotrou.

ciennes qu'on n'a fait entrer dans ce recueil que pour marquer les progrès de l'art.

Le premier discours préliminaire est un extrait supérieurement bien fait de la nouvelle *Histoire du théâtre français*, et du *Précis* qu'en avait donné ci-devant Fontenelle.

Dans le second, M. Marmontel ne fait que développer les principes qu'il a déjà établis dans sa poétique. Il s'attache surtout à montrer les avantages de notre théâtre sur celui des anciens et sur celui de toutes les autres nations de l'Europe; mais son amour-propre n'entre pour rien dans cette discussion : il l'a faite avec toute l'impartialité qu'on pouvait attendre d'un philosophe, et même d'un philosophe qui n'aurait jamais travaillé pour le théâtre. Ce morceau est rempli des vues les plus justes et les plus fines; le style en est infiniment soigné, peut-être même un peu trop. A force d'arrondir ses phrases, on les rend harmonieuses; mais ne risque-t-on pas aussi de tomber dans le défaut que l'on a tant reproché à la musique de nos grands opéras, sans en excepter celle de Lulli et de Rameau?

— La nouvelle édition des *Œuvres de M. Thomas*[1] paraît enfin; c'est la rigueur, ou du moins la prudence scrupuleuse de messieurs les censeurs, qui l'a si longtemps retardée. M. Thomas s'est vu forcé à lui faire beaucoup de sacrifices, et n'a pas eu peu de peine à s'y résoudre. Hélas! n'est-ce pas assez de ceux qu'il faut faire au goût et à la critique de ses amis, sans en exiger encore d'autres? Rien n'est plus sensible à l'affection paternelle que tout auteur a pour ses ouvrages. Cependant une plume aussi abondante, aussi riche que celle de M. Thomas, peut supporter assurément beaucoup de pertes sans qu'il y paraisse.

La collection de ses œuvres forme quatre volumes assez considérables. Il n'y a que les deux premiers qui soient entièrement nouveaux; les deux autres contiennent les *Éloges* qui avaient déjà paru avec l'*Essai sur les femmes*, mais tous ces différents morceaux ont été revus avec le plus grand soin. Ainsi cette nouvelle édition est, à tous égards, infiniment supérieure aux autres. Ses poésies seront publiées séparément. La réputation de ses premiers ouvrages est si bien établie qu'elle ne nous laisse plus rien à dire. Nous ne parlerons ici que de l'*Essai sur les éloges*, qui

1. Paris, Moutard, 1773, 4 vol. in-8°, et in-12.

fixe dans ce moment l'attention de tous ceux qui aiment les lettres.

De toutes les productions de M. Thomas, il me semble que c'est encore celle qui a réuni le plus de suffrages. Son sujet est infiniment plus étendu qu'il ne le paraît d'abord. Ce n'est pas simplement une poétique des Éloges, c'est l'histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage. Il examine quel fut l'usage et l'abus de la louange chez les différentes nations et dans les différents siècles. Il indique le caractère, le mérite ou la bassesse des panégyristes les plus célèbres; et pour mieux connaître leur esprit et celui de leur temps, il juge d'après l'histoire les hommes qui ont été loués. Enfin il donne quelques idées générales sur le ton et l'espèce d'éloquence qui lui paraît convenir aux Éloges des grands hommes.

On sent tout ce que ce plan embrasse d'objets intéressants; de grandes idées sur la gloire et sur les vertus qui l'ont méritée; des tableaux de toutes les nations dans leur époque la plus brillante; les héros et les hommes de génie de tous les âges. La partie que notre auteur a traitée avec le plus d'étendue et de soin, celle qu'il paraît surtout avoir fait *con amore*, c'est celle de la littérature ancienne et de la littérature française. Les Espagnols, les Anglais, les Italiens, les Allemands ne seront point trop contents de la petite place qu'ils occupent dans cet ouvrage. Les Russes sont peut-être la seule nation de l'Europe qui n'ait point à s'en plaindre. On rend justice au superbe *Éloge de Pierre le Grand*, par M. le comte Lomonosow. Mais comment M. Thomas a-t-il pu oublier celui que l'abbé Galiani a fait du pape Benoît XIV? C'est un modèle, et pour le fond et pour le style, que Cicéron même n'eût point désavoué. Les Allemands lui reprocheront particulièrement d'avoir oublié le panégyrique que M. Sulzer a fait du roi de Prusse, et celui que ce grand roi daigna faire lui-même d'un prince de sa maison. Quelques Éloges de M. Hirzel, l'auteur du *Socrate rustique*, quoique moins connus, méritaient sûrement d'être cités. On y trouve souvent la grâce de Xénophon réunie à la simplicité des mœurs helvétiques, ce qui leur donne un caractère vraiment original. Mais ces omissions, sans doute très-involontaires, ne sont pas les torts dont on saura le plus mauvais gré à M. Thomas, dans un pays où l'on s'occupe si peu de tout ce qui s'appelle littérature étrangère.

La manière dont il caractérise tous les anciens, et surtout les Grecs, est remplie de finesse et de goût. Il a l'art de varier le ton de son style selon les différents génies dont il a apprécié les talents, et l'on peut dire qu'il les peint souvent avec leurs propres couleurs. Rien de plus facile, de plus gracieux que l'article sur Xénophon, de plus noble et de plus sublime que celui de Platon, de plus énergique et de plus concis que celui de Tacite. Après avoir parlé des auteurs les plus connus, il en fait de même revivre quelques-uns que la plupart des gens du monde ignorent aujourd'hui, et dont ils seront bien aises de faire la connaissance, tels que Libanius, Ausone, Thémiste, etc.

Les articles les plus importants de la seconde partie sont ceux de Louis XIII, de Henri IV, de Bossuet, de Louis XIV et de Fontenelle. M. Thomas prouve dans ce dernier que, quoique le langage le plus sublime semble son langage naturel, il sait, lorsqu'il le veut, n'être qu'ingénieux et fin.

Beaucoup de gens ont pensé de l'*Essai sur les éloges* tout ce que nous venons d'en dire; mais, il faut l'avouer, ce n'est pourtant pas absolument là l'opinion de tous ses lecteurs. Il m'a paru qu'en général tous les gens de lettres sont ceux qui en disent le plus de bien. Ils ont trouvé que l'ouvrage honorait les lettres; et la plupart, au moins, de ceux qui donnent le ton ont bien leurs raisons pour cela : presque tous y sont loués, et loués comme on aime à l'être, excepté M. de Voltaire, qui ne sera sûrement pas content du seul endroit où l'on parle de lui.

Les gens difficiles ont dit que ces nouveaux *Essais* étaient d'une lecture fatigante; que c'était un éloge éternel, et des Éloges, et de ceux qui en ont mérité, et de ceux qui en ont fait depuis la création du monde, à commencer par Dieu jusqu'à M. Thomas inclusivement. Cela peut être plaisant à dire, mais cela est exagéré, et d'une manière fort injuste. M. Thomas a donné à son sujet toute l'étendue et toute la variété dont il était susceptible. S'il est fatigant à lire de suite, quel ouvrage dans ce genre ne l'est pas? Tout livre qui n'est pas, pour ainsi dire, fondu d'un seul jet, qui ne nous mène pas rapidement à quelque grand résultat, ou qui n'enchaîne pas notre attention par une intrigue attachante, lasse sans doute bientôt; mais quel besoin de le lire de suite? Plutarque, Montaigne même, qu'on reprend avec tant de plaisir, ne peuvent être lus ainsi.

On a remarqué encore que le sltye de M. Thomas avait la même emphase, la même monotonie dans ces nouveaux *Essais* que dans ses *Éloges*. On a dit qu'il répétait sans cesse les mêmes figures; que son génie, pour parler comme lui, *se précipitait continuellement en avant;* qu'il ne cessait d'accumuler siècle sur siècle; qu'à force de vouloir former toujours de grandes masses, il ne faisait que des masses informes; qu'on pouvait appliquer à sa manière d'écrire le proverbe italien : *Troppo abbracia e nulla stringe*[1]; qu'enfin, ses idées, petites ou grandes, étaient toutes jetées dans le même moule, et que pour les y approprier, il les mutilait ou les allongeait à son gré, à peu près comme le géant de la fable traitait les étrangers qui tombaient dans ses piéges pour leur donner la mesure précise de son lit.

Ce qu'il y a de vrai dans toutes ces critiques, c'est que M. Thomas manque souvent de naturel et de simplicité; que, dans ses tableaux, il n'observe point assez les règles du clair-obscur; qu'il commande trop à son sujet au lieu de se laisser entraîner par lui. La monotonie qu'on lui reproche est bien moins choquante dans ce dernier ouvrage que dans tous les autres. Elle est interrompue au moins par le grand nombre de passages qu'il emprunte des différents auteurs qu'il a voulu caractériser. J'y trouve aussi moins d'incorrections, moins de redondances, moins de bouffissures; mais quand il y en aurait encore beaucoup, tous ces défauts ne sont-ils pas rachetés par de grandes beautés? N'est-on pas obligé de convenir que son livre est rempli de pensées profondes, d'observations fines, et d'une infinité de traits de la plus brillante éloquence? Eh bien, parce qu'un homme aura les joues un peu boursouflées, ne tiendrez-vous aucun compte des plus excellentes choses qu'il pourrait vous dire?

Le malheur de M. Thomas est d'être toujours mis en parallèle avec Rousseau, dont le goût sans doute est plus pur, plus antique, dont la chaleur est plus naturelle et plus vraie, et qui a le grand avantage d'avoir travaillé sur des sujets plus intéressants. M. Rousseau a approché souvent de la ligne qui sépare le beau du gigantesque. M. Thomas l'a quelquefois passée; mais quoiqu'il n'ait pas toutes les parties d'un auteur classique, on ne saurait lui refuser la plupart de celles qui font l'écrivain sublime.

1. Équivalent de notre proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint.*

— Le temps des prophètes est passé; celui des dupes ne passera point. Il y a dans le cœur humain un fonds inépuisable de crédulité et de superstition. Pour en tirer tout le parti que l'on voudra, il s'agit seulement de savoir le mettre en œuvre; mais cet art sublime suppose une sorte d'intrépidité qui ne convient plus guère à la mollesse de nos mœurs. Ce n'est que par une méprise ridicule que l'un de nos plus célèbres académiciens a passé ces jours-ci pour prophète. Ses prétendues prédictions ont cependant excité de vives alarmes, au moins dans la classe des têtes qui en étaient susceptibles; et cette classe, comme on sait, n'est pas la moins nombreuse.

On assurait que M. de Lalande avait aperçu une comète qui, dans peu, dans un mois, dans quinze jours, pouvait causer la fin du monde; qu'il avait même voulu lire là-dessus un Mémoire à l'Académie, et qu'on l'avait engagé à le supprimer pour ne pas effrayer ses concitoyens sans nécessité, ou pour les laisser jouir tranquillement du peu de temps qui leur restait encore à vivre. On ajoutait, à la vérité, qu'il y avait trente, ou même soixante mille à parier contre un que la comète nous épargnerait généreusement; mais ce calcul ne servait qu'à donner plus de vraisemblance à la nouvelle, et laissait encore assez peu d'espoir. Vous pouvez gagner dans une loterie où il y aurait soixante mille probabilités contre vous; vous pouvez donc aussi perdre dans cette chance-ci, et l'énormité du danger fait passer légèrement sur le nombre infini des hasards qui pourraient vous en garantir.

Voilà donc, comme au temps des millenaires, des femmes qui sont incertaines s'il fallait encore faire des enfants avec leurs maris; d'autres, plus sages, qui se hâtent d'arriver à la conclusion d'un roman qu'elles auraient bien voulu filer, sans la circonstance, encore une quinzaine de jours; des poëtes dégoûtés d'écrire une comédie ou une tragédie pour une race qui, n'ayant plus qu'un instant à durer, ne valait guère la peine qu'on la fît rire ou pleurer; des politiques interrompus dans leurs hautes spéculations sur le bonheur d'une nation qui va être submergée; enfin, des ennemis de la philosophie qui s'écrient : « Eh bien! vous le voyez, ces philosophes ont empêché les comètes de prédire, comme autrefois, des guerres, des pestes, des calamités publiques. Le beau service qu'ils nous ont rendu, puisqu'elles finiront par nous écraser un de ces matins! » J'exagère

un peu : le trouble n'a pas été porté jusque-là; il est vrai pourtant que plusieurs femmes ont eu la précaution de louer des maisons à Montmartre, et que d'autres, plus savantes, se sont plaintes amèrement que M. de Lalande n'ait pas averti plus tôt des caprices de la comète, pour donner aux honnêtes gens le temps de fuir en Amérique, au sommet des Andes ou des Cordillères. Il est encore certain que l'annonce de ce terrible phénomène avait rendu soucieuses même des personnes qui n'étaient pas tout à fait sans jugement. L'image d'un monde désert les épouvantait; la seule possibilité prochaine de l'entière destruction du monde, sans leur troubler l'esprit, affligeait leur imagination. Nous avons pour notre globe une sorte d'attachement qui tient de l'esprit de corps. Il semble que tant que ce monde subsistera, même après notre mort, nous tiendrons toujours par quelque chose à l'existence. Ce sentiment doit être plus vif encore dans les âmes ambitieuses, dans le cœur d'un conquérant, d'un artiste, d'un homme de génie; et je vous assure que je conçois parfaitement comment l'opinion de la fin du monde, si commune dans les premiers siècles de notre ère, a pu contribuer à la décadence des sciences et des arts, comme au contraire elle a servi à favoriser l'établissement de la religion chrétienne, qui tend à détruire tout sentiment de vaine gloire et d'amour-propre.

Mais c'est trop s'écarter de notre objet; il est temps de dire, enfin, quelle fut l'origine de toutes ces terreurs paniques. M. de Lalande avait destiné à l'assemblée publique de l'Académie des sciences, le 21 avril 1773, un Mémoire qui faisait partie d'un travail plus considérable sur la théorie des comètes. On n'eut pas le temps de le lire. Ce qu'il avait dit à ses amis du résultat de ses calculs, passant de bouche en bouche, s'accrut rapidement et fut bientôt défiguré au point d'effrayer la capitale et les provinces. On exigea de notre académicien une explication capable de rassurer le public. Elle parut en peu de mots dans la *Gazette de France* du 7 de ce mois; mais cela ne suffisait pas pour le justifier de toutes les absurdités qu'on lui avait imputées. Il fut obligé de publier le Mémoire même qui avait occasionné tous ces bruits populaires[1]; et c'était sans doute le moyen le plus sûr de les détruire.

1. *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre;* 1773, in-8°.

Voici ce que nous apprennent les recherches de M. de Lalande : dans les soixante comètes connues aujourd'hui, il y en a huit dont les nœuds diffèrent assez peu de la circonférence de l'orbite terrestre. Il est donc possible que, dans la suite de la révolution de la terre et de ces différentes comètes, il s'en trouve une qui, se rencontrant dans son nœud lorsque la terre y passe, la choque ou la déplace, l'entraîne ou en soit entraînée, et consomme enfin cette grande révolution, qui serait pour le genre humain l'accomplissement des siècles ou le commencement d'un nouvel ordre de choses.

« Si une comète s'approchait seulement de nous jusqu'à la distance de douze ou treize mille lieues, elle produirait une marée de trois mille toises. Alors, dans l'espace de quelques heures, tout le globe de la terre serait peut-être enveloppé dans cette submersion. »

Cela peut être fort bien vu, mais ne tranquillise pas trop. Ce qui suit est plus consolant.

« Il est difficile que la coïncidence exacte du nœud, qui n'est que passager, se trouve arriver dans le temps que la comète y passera. En supposant que cette coïncidence y soit, ces deux planètes, dont les orbites se coupent exactement, se rencontreront difficilement à la fois au même point d'intersection. Par exemple, la terre n'ayant que dix-sept secondes de diamètre, vue du soleil, elle n'occupe que la soixante-seize millième partie de la circonférence de son orbite. Supposons qu'une comète traverse précisément l'orbe de la terre : il y a, pour le moment où elle se trouve dans le nœud, soixante-seize mille contre un à parier que la terre ne se trouvera pas dans un point de son orbite où elle puisse être frappée.

« La distance de treize mille lieues, à laquelle j'ai dit que la comète pouvait submerger une partie de la terre, est comme seize mille fois la circonférence de l'orbite terrestre. Ainsi il y aurait environ huit mille contre un d'espérance, même à chaque fois que la comète passerait dans son nœud et précisément sur la circonférence de notre orbite; mais de plus ces passages sont bien rares, puisque les révolutions de chaque comète exigent un ou plusieurs siècles, et qu'il peut se passer des milliers de révolutions sans que les nœuds se trouvent placés dans l'endroit où nous les supposons.

« On ne peut donc regarder ces événements et ces dangers que comme des possibilités qui ne sauraient entrer dans l'ordre moral des espérances ni des craintes. »

Il résulte de toutes ces réflexions que la terre peut subsister encore fort longtemps sans avoir rien à démêler avec les comètes; mais qu'il y a dans l'arrangement même des mondes un principe de destruction qui peut changer tôt ou tard la surface de notre globe, ou le détruire même de fond en comble. Je ne vois rien d'absurde, ni rien de fort fâcheux dans ce système. Un philosophe misanthrope serait peut-être plus étonné d'apprendre comment ce monde a pu se former que comment il pourra finir. Pourquoi l'espèce ne cesserait-elle pas d'exister comme l'individu? Cela n'est-il pas même nécessaire pour la plus grande perfection de l'univers? Une succession infinie d'êtres doit produire sans doute un nombre de perfections infiniment plus grand que la durée éternelle de tous les êtres qui peuvent exister en même temps. Nous n'avons que deux instants à vivre, et nous détruisons sans cesse ce qu'à peine nous venions de finir. Pourquoi ne voudrions-nous pas que les arrangements de la Providence aient aussi leur terme et leurs vicissitudes? L'univers, ainsi que le *Mercure de France, mobilitate viget.*

M. de Voltaire, qui ne pardonnerait pas même aux comètes de le faire oublier un moment, vient de nous envoyer une petite brochure intitulée *Lettre sur la prétendue comète*, datée de Grenoble, le 17 mai. Comme elle est imprimée dans plusieurs journaux, nous ne la rapporterons point ici. C'est d'ailleurs une des choses les plus faibles que notre héros ait écrites depuis longtemps, quoiqu'il ne puisse rien faire où l'on ne reconnaisse ce ton de plaisanterie et cette manière aisée qui n'appartiendront jamais qu'à lui.

CHANSON SUR LA STATUE DE M. DE VOLTAIRE,

PAR M. PIGALLE.

Voici l'auteur de *l'Ingénu!*
Monsieur Pigal l'a fait tout nu;
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia.

— On vient enfin de tirer le public de l'incertitude où le

tenaient depuis si longtemps les Mémoires répandus pour et contre dans l'affaire de M. le comte de Morangiès, des Dujonquay et des Véron [1].

Le 28 mai, les juges furent assemblés depuis cinq heures du matin jusqu'à minuit, et prononcèrent enfin que M. le comte de Morangiès resterait déchargé d'accusation en subornation de témoins, mais serait néanmoins condamné, et par corps, à payer deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille livres aux Dujonquay et Véron; condamné de plus à vingt mille livres de dommages et intérêts envers eux, et à dix mille livres d'amende envers le roi, et admonesté par la cour; les Mémoires du comte supprimés, et la sentence affichée. Le comte, l'exempt et son collègue, condamnés solidairement à tous les dépens.

L'exempt de police Dupuis a été admonesté, et son collègue de Brugnières blâmé: l'un et l'autre sont condamnés à quinze cents livres de dommages et intérêts envers les Dujonquay et Véron; le nommé Gilbert déchargé de toute accusation, et le comte de Morangiès condamné, et par corps, à lui payer trois mille livres de dommages et intérêts.

Ce jugement trouve autant de critiques et de défenseurs qu'en trouvaient, dans le cours de l'affaire, le comte et sa partie adverse; néanmoins il était décidé à subir son jugement sans appel, mais sa famille l'a déterminé à s'exposer de nouveau à la rigueur ou à l'indulgence des juges.

Peu de causes ont occupé aussi généralement le public; et depuis la grande et mémorable querelle des Bouffons, l'esprit de parti ne s'était pas montré dans Paris avec autant de chaleur qu'il s'est montré dans cette affaire.

— On peut encore souscrire à Paris chez Durand et Prault pour les trois derniers volumes de l'édition des *Fables* de La Fontaine, gravée par M. Fessard, et qui avait été interrompue à cause des pertes que l'éditeur a faites sur les trois premiers volumes. Le prix de chacun de ces volumes sera de dix-huit livres; passé le terme de la souscription, vingt-quatre. En souscrivant pour ceux qui vont paraître d'ici au mois de février 1774, on pourra se procurer le premier volume au même prix que le quatrième.

1. Voir précédemment pages 39, 84 et 188.

— L'abbé Saury, connu par son cours de mathématiques, vient de faire une *Logique* et une *Métaphysique à l'usage des dames*. On a été trop souvent trompé à ce titre pour l'être encore. Le bon abbé a été autrefois professeur de l'université de Montpellier. Il est venu s'établir ici pour y donner des leçons particulières. C'est un esprit sage, modeste et laborieux, qui n'a rien du terroir de son pays; mais son livre et lui ne paraissent guère à l'usage des dames. Sans invention, sans agrément dans le style, il présente même peu de vues nouvelles. Une méthode facile, claire et surtout abrégée fait tout le mérite de cet ouvrage. Cela suffit peut-être pour faire un bon livre à l'instruction des jeunes gens; mais cela ne suffit assurément pas pour faire une lecture fort amusante, comme il a l'air d'en avoir eu la prétention.

— On fait peu de bonnes plaisanteries à l'approche de la mort; ainsi nous n'oublierons point le mot du dernier grand maître de Malte. Il aimait fort la dépense, et ce goût l'avait engagé à se permettre plusieurs dépenses fort considérables sur les fonds de l'ordre; entre autres il avait pris quarante mille écus de l'argent destiné à l'entretien des messes pour les âmes du purgatoire. Son confesseur, instruit de ce péché, lui parla avec beaucoup d'onction de la nécessité de le réparer avant de mourir. « Soyez tranquille, répondit le grand maître, soyez tranquille, mon révérend père, dans peu d'heures je vais trouver toutes ces bonnes âmes, et nous aurons le temps là-bas de régler cette affaire. »

— *Le Triomphe de l'Amour sur les mœurs de ce siècle, ou Lettres du marquis de Murcin au commandeur de Saint-Brice*, en deux petits volumes. Ce roman est de la classe la plus commune des ouvrages de ce genre; la fable triviale, usée, est également dépourvue d'art et d'intérêt. Quelques scènes vraies, quelques caractères ressemblants, mais faiblement crayonnés, en ont pu seuls faire supporter la lecture; nous ne l'aurions pas même annoncée, si nous n'avions pas voulu saisir cette occasion de parler de M. de Carmontelle, qui en est l'auteur, et qui mérite d'être connu. Ce n'est pas un homme de lettres; lecteur de monseigneur le duc de Chartres, il s'est dévoué depuis longtemps à l'arrangement de toutes les fêtes de la cour du duc d'Orléans, et en général à l'amusement de la meilleure compagnie de Paris. Il a du naturel, du goût, de la gaieté; personne en société ne joue la comédie avec plus de vérité que lui, et à tous ces agréments il

réunit une facilité d'esprit prodigieuse. Il est peu d'écrivains de ce siècle dont la verve ait été plus féconde. M. de Carmontelle est l'auteur de quatre-vingt-deux proverbes dramatiques, genre dont il est à peu près le créateur ou du moins le Corneille; il a fait, outre cela, plus de vingt opéras-comiques, autant de fêtes, et vingt à trente petites comédies. Aucun de ces ouvrages n'a été reçu par les Comédiens, mais le plus grand nombre a été représenté sur des théâtres de société, et très souvent avec succès. Ce n'est pas tout. Au talent de peindre les hommes sur la scène, il joint encore celui de les peindre en gouache, et tout cela avec la même facilité. Il a formé un recueil de huit à neuf cents portraits où se trouvent les personnages les plus remarquables de ce pays-ci, et même la plupart des étrangers qui y ont joué quelque rôle; on y passe en revue la ville et la cour. Ces portraits ne sont pas toujours du dessin le plus correct, mais presque tous sont d'une ressemblance que les plus grands peintres auraient souvent de la peine à rencontrer. Ce recueil est un ouvrage on ne peut pas plus curieux, et pourra servir un jour merveilleusement à embellir les mémoires de ce siècle.

MAI.

L'auteur de ces feuilles ayant été obligé de faire une course en Allemagne a remis sa correspondance à une personne de sa connaissance qui s'est chargée de la faire pendant son absence. Cet arrangement a commencé avec le mois de mars et continuera jusqu'au retour de l'auteur.

— Le roi donna, il y a quelques années, à M. Bernard une grange et un petit jardin à Choisy. Il en a fait une retraite charmante où l'on reconnaît partout ce goût délicat, cette philosophie aimable, que respirent toutes ses poésies. Voici les vers qu'il a mis sur son boudoir :

Content de ce petit espace,
Puis-je former d'autres souhaits?
Le bonheur tient si peu de place!
Le bonheur n'en change jamais.

Sur son puits, qui est vis-à-vis sa cave :

Lieu propice à la volupté,
Rafraîchis les vins que j'éprouve.
Buvons! c'est ainsi que l'on trouve
Au fond du puits la vérité.

A l'entrée de sa cave, il a placé son buste, au bas duquel on lit cette inscription :

Redoutable tyran des morts,
A tes lois puisqu'il faut se rendre,
J'habiterai ces lieux voisins des sombres bords.
Libre, sans crainte, sans remords,
C'est par là que j'y veux descendre.

Ce vœu n'a été que trop bien accompli, puisque l'état où il se trouve depuis deux ans est une espèce d'ivresse continue.

ÉPIGRAMME DE M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Pour nous quitter, ce gros La Motte
S'en va graisser sa grosse botte;
Un quart d'heure avant son gros dos,
Son gros ventre prendra la fuite.
Tout ce que nous perdons est gros,
Et pourtant la perte est petite.

L'EMPLOI DES SEPT JOURS DE LA SEMAINE.

PAR LE MÊME.

Lundi, je fus très-aimable;
Mardi, je fus autrement
Mercredi, je fis l'enfant;
Jeudi, je fus raisonnable;
Vendredi, je pris amant
Samedi, je fus coupable
Dimanche, il fut inconstant.

LETTRE QUE M. MEISTER, DE ZURICH,

ÉCRIVIT A MADAME LA COMTESSE DU BARRY

EN LUI ENVOYANT SA TRADUCTION DES *Nouvelles Idylles* DE M. GESSNER [1].

« La muse de Gessner méritait, madame, de parler votre langue. Si les Grâces l'ont souvent inspirée, elle vous doit un hommage, et le bonheur de vous plaire sera sa plus douce récompense.

De la beauté, les talents et les arts
Chérissent tous l'aimable empire.
Que l'églogue au naïf sourire
Arrête un instant vos regards!
Comme vous belle sans parure,
Elle doit tout aux mains de la nature.
Comme vous, elle a quelquefois,
Sous l'air d'une simple bergère,
Charmé les héros et les rois,
Même les dieux. Apollon, pour lui plaire,
Vint oublier l'Olympe à l'ombre de ces bois.
Quel dieu pour vous ne l'oublierait de même,
Si de l'amour la puissance suprême
Vous permettait encore un choix! »

— Nous sommes déjà inondés de vers de toute espèce sur le mariage de M. le comte d'Artois. Ce sont des odes, des chansons, des épîtres, et jusqu'à présent il n'en a pas paru une qui mérite la peine d'être lue. Au milieu d'une ode de vingt-quatre strophes faite par un homme de qualité, une seule a paru mériter la peine d'être citée. En faisant allusion aux deux princesses de Savoie placées à la cour de France, l'auteur dit :

Tels au premier feu de l'aurore
On voit d'un fertile rosier
Sous les doigts parfumés de Flore
Les boutons se multiplier.
A peine on détache une rose,
Une autre à l'instant est éclose

1. Dans le catalogue des livres de M. le baron J. Pichon (Potier, 1869, in-8°) figure sous le n° 779 un exemplaire en maroquin rouge aux armes de la du Barry avec la dédicace de Meister, d'une belle écriture imitant l'impression. Un exemplaire tout semblable appartient à la bibliothèque de Versailles.

Et vous invite à la cueillir.
Jeune rose, le lis t'appelle;
Viens, une alliance si belle
Doit tous deux vous enorgueillir.

— C'est samedi 8 qu'on a représenté pour la première fois à la Comédie-Italienne *Sara, ou la Fermière écossaise*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, par M. Collet de Messine, jeune avocat de l'ancien Parlement. La musique est du sieur Vachon, connu par plusieurs compositions médiocres, telles que *les Femmes et le Secret*, etc.

La fable de *la Fermière écossaise* est tirée du conte charmant de M. de Saint-Lambert qui a pour titre : *Sara Th.*, et qui se trouve à la suite du poëme des *Saisons*. Personne n'a peut-être poussé plus loin la magie du conte que M. de Saint-Lambert. Dans celui que l'on vient de citer, il a l'art de nous intéresser pour une demoiselle qui épouse son laquais ; dans un autre, c'est pour une jeune fille qui accorde alternativement ses faveurs à deux amis, dignes assurément de ce nom s'il en fut jamais. Il est vrai qu'il les place, je crois, aux bords de l'Orénoque ; mais leur amitié n'en est pas pour cela moins merveilleuse.

Notre auteur a senti fort heureusement qu'une action que l'on peut rendre vraisemblable dans un conte pourrait bien ne pas le paraître au théâtre, et voici de quelle manière il s'est approprié le fond qu'il a emprunté de M. de Saint-Lambert.

Il y a longtemps que Sara Th. vit heureuse dans la ferme qu'elle a achetée en épousant Philips. Elle a des enfants. Le père de son mari, le bon Peterson, vit encore. Milord Clarens, le parent de Sara, qui avait hérité de ses biens (lorsqu'elle se fit passer pour morte en Angleterre, ne voulant point exposer au blâme public un mariage que nos préjugés condamnent), ce milord vient acheter une terre près de la ferme de Philips. Sans connaître sa cousine, sans être connu d'elle, il passe plusieurs jours au sein de cette heureuse famille. L'hospitalité l'y invite ; un charme secret l'y retient. Cependant Philips est absent ; il est allé à la ville pour solliciter quelque grâce en faveur des habitants de son village. On attend son retour.

L'événement le plus extraordinaire, dans le conte de M. de Saint-Lambert, ne fait donc point le sujet de ce poëme ; il lui sert simplement de base, et ce nouveau plan était d'une exécution

bien plus aisée que l'autre. Il faut que les choses qu'on veut mettre sous mes yeux soient d'une grande vérité pour que j'y puisse croire; mais je suis moins difficile lorsqu'on me les montre de loin, lorsqu'on m'assure qu'elles sont arrivées et qu'il y a quinze ou seize ans au moins qu'elles existent.

Ce qui a nui le plus au succès de *Sara*, c'est la médiocrité de la musique. Le sieur Vachon compose dans le goût français, il a quelques idées de chant assez heureuses, mais sa musique en général est plate et monotone, et il en avait mis dans ce petit ouvrage beaucoup plus qu'il n'en pouvait supporter.

La pièce, interrompue pendant plusieurs semaines après la première représentation, n'a été donnée que six ou sept fois. Le rôle de milord Clarens a été rempli avec beaucoup de grâce par Clairval. Mme Trial a chanté supérieurement dans celui de Sara. Mlle Beaupré a joué celui de Fanny avec sa petite manière gentille, mais toujours plus fine, plus minaudière qu'ingénue et naturelle.

LETTRE DE M. DE LA CONDAMINE A M. ***.

4 février 1773.

« Je vous prie, monsieur, si vous voyez M. Diderot, de lui dire que je sais bien que dans le langage d'un écolier, d'un ouvrier, d'un horloger, d'un tailleur, d'un relieur, d'un colporteur, etc., qui vous disent : Je viendrai demain sans faute, cela signifie : Peut-être je viendrai, mais il est beaucoup plus sûr que je ne viendrai pas. Aussi, je me garde bien de les attendre; mais je ne m'imaginais pas que M. Diderot parlât cette langue, et qu'il connût ce dictionnaire.

« Voilà un petit conte pour que ma lettre soit un peu moins vide.

« Donnez-moi un autre titre; je ne suis pas content de celui que j'ai mis à la tête du conte.

LE FRÈRE JÉSUITE DE BONNE FOI.

Père Pépé, que tout Naples révère,
Contait un jour à certain cardinal
Tous ses exploits en montrant son journal.
« Le Tout-Puissant, dit-il, à ma prière
Daigna tirer douze morts de la bière;

Frère Lucas de tout est le témoin. »
Le compagnon, avec l'air du mystère,
Malignement souriait dans un coin.
Le cardinal lui dit : « Eh bien, cher frère,
Qu'en dites-vous? cela me paraît fort.
— Moi, monseigneur, je suis franc et sincère.
Depuis trente ans je suis les pas du père,
Je ne l'ai vu ressusciter qu'un mort. »

— En ouvrant un livre d'histoire et en en copiant la table des matières, on fera un recueil d'anecdotes tout pareil à celui qu'on vient de nous donner en deux volumes sous le titre d'*Anecdotes espagnoles et portugaises*. Elles sont assez bien écrites, mais sans sel, sans agrément; elles sont recueillies sans goût; néanmoins les faits y sont assez conformes à l'histoire. Voici un trait d'après lequel on peut juger du peu de soin que l'auteur a apporté à rendre sa collection agréable.

A la mort de Charles II, roi d'Espagne, on attendait impatiemment la lecture de son testament. L'empereur, qui avait des droits à la couronne d'Espagne, ne doutait pas qu'il ne lui fût favorable. Le duc d'Abrantès, sortant de l'appartement du roi, rencontre l'ambassadeur de l'empereur; il va à lui les bras ouverts et le visage riant : celui de l'ambassadeur s'épanouit, il ne doute pas à cet accueil que le testament ne soit tout en faveur de son maître. « Je viens, lui dit le duc en l'embrassant, prendre congé de la maison d'Autriche. » Ce mot déconcerte l'ambassadeur, et il reste anéanti.

L'auteur des anecdotes a jugé à propos de supprimer ces particularités. Il se contente de dire que le duc d'Abrantès, en sortant de l'appartement du roi, dit à l'ambassadeur de l'empereur qu'il venait de prendre congé de la maison d'Autriche, c'est-à-dire qu'il a supprimé tout ce qui caractérisait l'anecdote, et qu'il en a fait un trait purement historique, bien sec, et même un peu obscur. Ce n'est pas le seul endroit de ce recueil qui mérite ce reproche.

— *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, par messire C.-G. de La Luzerne, évêque, duc de Langres, pair de France. Il eût été difficile de parler d'un si grand prince sans rappeler plusieurs choses intéressantes, et c'est à peu près le seul mérite qu'on puisse trouver à notre orateur. On s'aperçoit

qu'il a tenté quelquefois d'imiter la marche rapide et sublime de Bossuet; mais de toutes les imitations dangereuses, c'est celle où il est le plus fâcheux d'échouer. Pour nous apprendre que l'hérésie n'a point pénétré dans les États du roi de Sardaigne, n'est-ce pas une jolie antithèse que de dire : *Les maximes funestes qui ont traversé les mers n'ont point pénétré au delà des montagnes.* L'éloquence de monseigneur fourmille de semblables traits. Son discours est divisé en trois points : *Jugement de son peuple; Jugement de l'Europe; Jugement de Dieu.* Le censeur a rappelé ingénieusement cette superbe division, en disant dans son approbation : « La Savoie, l'Europe et la Religion, ne pouvaient trouver un plus digne interprète de leur douleur. » Ce style fait souvenir de feu M. Rouelle, qui disait de son antagoniste Macquer : « C'est un plagiaire, messieurs, comme le savent Paris, l'univers et autres. »

— Le second volume du *Parnasse des dames* paraît depuis quelques jours. Il renferme un morceau sur la littérature chez les Romains qui n'apprend rien de nouveau. On trouve ensuite dans ce recueil quelques morceaux de poésie assez agréables par leur naïveté et principalement celui de *Belle et vertueuse demoiselle L. D. P. P.*, morte à dix-huit ans. Cette circonstance jette peut-être un peu d'illusion dans l'esprit du lecteur. Dans l'analyse des drames composés pour la reine de Navarre, on trouve aussi des traits curieux et remarquables.

JUIN.

M. de Guibert, colonel d'infanterie, auteur de la *Tactique universelle*[1], dont on a parlé dans les feuilles de l'année dernière, vient de faire une tragédie qui n'a point éte représentée, et qui ne le sera peut-être jamais. Cette pièce, intitulée *le Connétable de Bourbon*, a fait plus de sensation à la lecture qu'aucune des pièces les plus célèbres[2].

1. L'*Essai de la Tactique générale* dont Grimm a déjà parlé, p. 15 et 56.
2. Voir pour cette pièce la note de la page 170.

On a remarqué dans cette pièce de très-beaux vers, des caractères fortement dessinés, une manière grande et fière, et surtout cette élévation de sentiment qui inspire encore plus d'admiration pour l'auteur que pour son ouvrage. Le plan de la pièce manque peut-être de régularité. Le sujet a peu d'action, peu de mouvement, mais que de défauts le génie ne fait-il point pardonner? c'est comme la charité qui couvre une multitude de péchés.

M. de Guibert a lu sa pièce au Palais-Royal, au Palais-Bourbon et dans toutes les grandes maisons de France. Partout il s'est vu comblé d'éloges. Une jeune duchesse de dix-huit ans, ne sachant comment exprimer l'estime qu'elle avait conçue pour lui, dit avec naïveté : « Mon Dieu, que l'on serait heureuse d'être la mère d'un tel homme! »

— On se rappellera peut-être un opéra-comique intitulé *Julie*, dont on a rendu compte dans les derniers mois de l'année passée[1]. Les paroles étaient de M. Monvel, acteur de la Comédie-Française, et la musique de M. Dezède. Les mêmes auteurs viennent de donner, le 13 juin, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la suite de *Julie*, en un acte, intitulée *l'Erreur d'un moment*. Leur premier ouvrage avait eu un peu de succès. La première représentation de celui-ci en annonçait un plus brillant, et il le mérite à beaucoup d'égards; mais il ne s'est pas soutenu. La pièce est intéressante : il y a de la vérité et du naturel; et si l'on en excepte même quelques disparates dans le dictionnaire villageois, nous en avons peu au Théâtre-Italien dont la représentation soit d'un effet plus agréable.

Le ton général de la pièce a paru un peu trop sérieux; mais les tableaux en sont si touchants, le rôle de Cateau, et surtout celui de Lucas, si naïfs et si vrais, ils sont si parfaitement rendus par Clairval et Mme Trial, qu'on rejette tout esprit de critique pour se livrer à l'attendrissement qu'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la représentation de cette pièce. La musique a paru faible, les ariettes longues et sans génie. Tout ce qui est du genre du vaudeville ou de la romance a eu le plus grand succès. Le public paraît regretter que M. Monvel n'ait pas fait choix d'un autre musicien. On reproche à M. Dezède de n'avoir que de

1. Voir page 69.

petites idées en musique, et d'employer sans art celles qu'il prend des autres musiciens.

MÉMOIRE AUX ARTISTES,

TROUVÉ DANS LES PAPIERS DE M. PIRON[1].

Les orfévres, ciseleurs, sculpteurs en bois pour les appartements et autres, sont humblement suppliés par des gens de bon goût de vouloir bien dorénavant s'assujettir à certaines lois dictées par la raison. Quelques efforts que fasse depuis plusieurs années la nation française pour s'accoutumer aux écarts de leur imagination, et tant grand soit le nombre des prosélytes qu'ils ont acquis, il reste toujours bien des gens qui ne sauraient détruire entièrement le fonds de sens commun que Dieu leur a donné; leur nombre n'est pas indigne de l'attention de ces messieurs. Nous sommes une très-petite partie de ce grand nombre qui osons leur adresser une très-humble supplication, pour obtenir d'eux la complaisance d'observer certaines règles simples dont nous ne pouvons tout à fait perdre de vue les principes.

Les orfévres, par exemple, sont priés, quand, sur le couvercle d'un pot à oreille, ou sur quelques autres pièces d'argenterie, ils exécutent un artichaut ou un pied de céleri, de vouloir bien, en les faisant de grandeur naturelle, ne pas mettre à côté un lièvre grand comme le doigt; une alouette grande comme nature auprès d'un faisan du quart ou du cinquième de sa vraie grandeur; des enfants grands comme une feuille de vigne; d'autres figures portées sur une feuille d'ornement qui ne pourrait qu'à peine porter sans plier une sauterelle; des arbres dont le tronc n'est pas si gros qu'une seule de leurs feuilles, et quantité d'autres choses également bien raisonnées. Quand ils auront aussi un chandelier à faire, on les prie d'en faire la tige droite, et non pas tortuée, comme si un polisson avait pris plaisir à la fausser; de ne pas oublier la destination des choses jusqu'à faire la bobèche

1. Les précédents éditeurs considéraient ce morceau comme apocryphe, et l'attribuaient à Grimm ou à Diderot; Piron ne semblait pas en effet s'être jamais livré à la critique ou à l'étude de l'art, et surtout de l'art appliqué à l'industrie; mais l'original de ce Mémoire a figuré, sous le n° 142, dans la vente des autographes d'*un ancien auteur dramatique* dirigée par M. Gabriel Charavay (11 février 1878), et il n'est point vraisemblable que Piron n'en ait été que le copiste.

qui doit recevoir l'écoulement de la cire et en garantir le chandelier, jusqu'à la faire, dis-je, de manière qu'elle ne sert plus qu'à en faire comme une cascade, etc., etc.

Pareillement sont priés les sculpteurs d'appartements de vouloir bien, dans les trophées qu'ils exécutent, ne pas faire une faux plus petite qu'une horloge de sable; un chapeau ou un tambour de basque plus grand qu'une basse de viole; une tête d'homme plus petite qu'une rose; une serpe aussi grande qu'un rateau, etc., etc., etc. C'est avec bien du regret que nous nous voyons obligés de les prier de restreindre leur génie aux règles de proportion, quelque simples qu'elles soient. Nous ne sentons que trop qu'en s'assujettissant au bon sens, nombre d'artistes, qui passent pour de beaux génies, se trouveront n'en avoir plus du tout; mais enfin c'est à eux de se prêter à la faiblesse qui nous fait toujours retomber dans notre gros sens commun, et nous force à trouver toutes ces choses ridicules.

Nous nous garderons bien de trouver à redire au goût qui règne dans la décoration intérieure de nos édifices. Nous sommes trop bons citoyens pour vouloir tout d'un coup réduire à la mendicité tant d'honnêtes gens qui ne savent que cela. Nous ne voulons pas même leur demander un peu de retenue dans l'usage des palmiers, qu'ils font croître si abondamment dans les appartements, sur les cheminées, autour des miroirs, contre les murs, enfin partout : ce serait leur ôter jusqu'à la dernière ressource; mais du moins pouvons-nous espérer que lorsque les choses pourront être carrées sans scandale, ils voudront bien ne les pas tortuer; que lorsque les couronnements pourront être en plein cintre, ils voudront bien ne les pas corrompre par ces contours en forme d'S qu'ils semblent avoir appris chez des maîtres écrivains, et qui sont si fréquemment employés que le vrai moyen de faire quelque chose de nouveau serait de ne se servir que du carré et du cercle. Ce serait du moins une grande consolation s'ils voulaient bien se faire une règle de faire les moulures principales, sur lesquelles serpentent leurs ornements, droites et régulières, et ne donner carrière à leur imagination déréglée que par-dessus et sans les entamer; du moins l'homme de bon goût à qui écherrait un appartement de cette espèce pourrait, avec un ciseau, abattre tous ces herbages, ailes de chauves-souris, et autres misères, pour retrouver le nu de la moulure, qui lui se-

rait une suffisante décoration. Nous consentons cependant qu'ils servent de cette marchandise tortue à tous les provinciaux et étrangers qui seront assez mauvais connaisseurs pour préférer notre goût moderne à celui du siècle passé. Plus on répandra ces inventions chez l'étranger, plus on pourra espérer de conserver à la France quelque supériorité de goût. Nous prions les sculpteurs de considérer que nous leur fournissons de beau bois bien droit, et qu'ils nous ruinent en frais en le travaillant avec toutes ces formes tortueuses; qu'en faisant courber les portes pour les assujettir aux arrondissements qu'il leur plaît de donner à nos chambres, ils les font coûter beaucoup plus que si elles étaient droites, et que nous n'y trouvons aucun avantage, puisque nous passons également à notre aise par une porte droite comme par une porte arrondie. Quant aux courbures des murailles de nos appartements, nous n'y trouvons aucune commodité; seulement nous ne savons plus où mettre ni comment arranger nos chaises : ils sont donc priés de vouloir bien ajouter foi aux assurances que nous leur donnons, nous qui n'avons aucun intérêt à les tromper, que les formes droites, carrées, rondes, et ovales régulières, décorent aussi richement que toutes leurs inventions; que comme leur exécution est plus difficile, elle fera plus d'honneur à leur talent; qu'enfin les yeux d'un nombre de bonnes gens que nous sommes leur auraient une obligation inexprimable de n'être plus choqués par des disproportions déraisonnables et par cette abondance d'ornements tortus et extravagants.

Nous invitons aussi les architectes à vouloir bien examiner quelquefois le vieux Louvre et les Tuileries ou autres maisons royales, et de ne pas nous donner si souvent lieu de croire qu'ils ne les ont jamais vus. Nous les prions de nous faire grâce de ces mauvaises formes à pans coupés, qu'ils semblent être convenus de donner à tous les avant-corps des bâtiments. Nous les assurons, dans l'intégrité de nos consciences, que tous les angles obtus ou aigus, lorsqu'on n'y est pas absolument forcé, sont mauvais en architecture, et qu'il n'y a que l'angle droit qui puisse y faire un bon effet. Ils y perdraient leurs salons octogones; mais pourquoi le salon carré ne serait-il pas aussi beau? On ne serait pas obligé de supprimer les corniches pour sauver la difficulté d'y bien distribuer les ornements qui y sont propres.

Ils ne seraient pas obligés de substituer des herbages et autres gentillesses mesquines aux modillons, denticules et autres ornements mâles dont on se servait ci-devant. Qu'ils veuillent bien admirer les pierres qu'on tire des carrières, qui, pour la plupart, sont naturellement droites et à angles droits, et ne les pas gâter pour leur faire prendre des formes qui nous en font perdre la moitié, et donnent par là des marques publiques du dérangement de nos cervelles. Qu'ils nous délivrent de l'ennui de voir à toutes les maisons des croisées cintrées depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la mansarde, tellement qu'il semble qu'il y ait un pacte fait entre eux de n'en plus faire d'autres. Qu'ils nous délivrent de ce manteau plat, et qui n'orne point, dont ils ont juré de les environner toujours. Combien d'autres grâces n'aurions-nous pas à leur demander si nous pouvions nous flatter qu'ils nous daignassent écouter! C'est ce qu'ils ne feront point. Il ne nous reste qu'à soupirer sur la ruine prochaine des beaux-arts.

— Tandis que Rousseau passe tranquillement sa vie à copier de la musique, et ne songe plus, ce me semble, qu'à se faire oublier, il s'élève toujours, tantôt parmi les prêtres, tantôt parmi les beaux esprits, quelque critique contre ses ouvrages. M. de La Harpe vient de faire un parallèle de Voltaire et de Rousseau, où ce dernier est fort maltraité. C'est être conséquent. Après avoir sacrifié les plus grands hommes du siècle passé sur les autels du dieu de Ferney, pourquoi ne pas lui sacrifier aussi ses contemporains? Cependant M. de La Harpe a eu assez de clémence pour ne point publier encore ce morceau; il s'est contenté de le lire dans plusieurs sociétés. L'abbé Arnavon l'attaque plus ouvertement dans son *Discours apologétique de la religion chrétienne*. Il en veut surtout au dernier chapitre du *Contrat social*. C'est le sort de Rousseau d'être réfuté par des gens qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas su l'entendre.

— Si ce siècle n'est pas celui des grands hommes, il est bien celui des grands éloges. Je ne sais s'ils passeront tous à la postérité, mais je doute qu'on puisse en prendre une idée fort avantageuse de l'esprit et du goût de la littérature. Si l'on pouvait oublier que Fontenelle a fait des éloges, je dirais volontiers que de tous les genres d'éloquence possibles, je n'en connais point qui soit plus fastidieux. Encore quel rapport y a-t-il entre les

éloges de Fontenelle et ceux qu'on fait aujourd'hui ? Il n'y en a pas plus qu'entre un excellent portrait et un tableau d'imagination composé d'emblèmes empruntés de tous les lieux communs, et surchargés d'ornements ridicules. Rien de plus intéressant que de peindre les hommes qui méritent de l'être, et c'est sans doute le plus bel hommage que le génie puisse leur rendre; mais prendre à tâche de les louer, d'exagérer toutes leurs vertus, de pallier tous leurs défauts et de les représenter enfin comme des modèles accomplis dans leurs travaux, dans leur état, dans leur condition, c'est je l'avoue, prendre beaucoup de peine pour mal faire, et la meilleure pièce écrite dans ce goût aura toujours, à mon gré, l'air d'un thème d'écolier. Si l'on n'a d'autre but que de peindre la vertu, que n'écrit-on des romans? Pour peindre les hommes il faut se renfermer dans les bornes de l'histoire et la véritable éloquence trouvera ce champ encore assez vaste. Je ne puis me lasser de relire la *Vie d'Agricola*; je n'ai pas encore pu me résoudre à finir la lecture du *Panégyrique de Trajan*. Pensez-vous que, pour honorer Socrate, les Athéniens aient représenté ce sage sous les traits de Minerve ou d'Apollon? Non. Sa statue lui ressemblait; elle avait comme lui le front sillonné, les sourcils épais, le nez écrasé du haut. Il faut que les ouvrages consacrés à la mémoire des grands hommes aient la même vérité, ou nous n'y admirerons tout au plus que le talent de l'orateur. Le héros qu'il aura voulu célébrer ne nous paraîtra qu'un mannequin taillé et drapé à sa fantaisie.

Voilà bien des réflexions pour annoncer un *Éloge historique de Bossuet*, par M. Falber, chanoine de Besançon, ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon. Quelque humeur que puisse donner le grand nombre d'éloges dont nous sommes inondés depuis quelques années, j'avouerai que celui-ci n'est point sans mérite. Quoiqu'il soit trop diffus, quoique les mêmes comparaisons y soient trop souvent répétées, comme celle du vaisseau, et qu'il y en ait d'autres qui paraissent plus forcées qu'ingénieuses, on le trouve en général assez bien écrit; mais je ne pense pas par exemple que le bon goût eût jamais imaginé de comparer l'érudition mise en œuvre par le talent *aux bombes qui doivent tout leur effet à l'activité du mobile embrasé qui les lance*.

Ce discours nous représente Bossuet dans la chaire chré-

tienne, dans l'éducation du dauphin et dans ses travaux théologiques. Cette dernière partie est la plus longue; c'est à quoi l'on devait s'attendre de la part d'un chanoine. Cependant si Bossuet n'avait pas été plus orateur que théologien, on s'intéresserait peut-être assez peu à son éloge. Quoi qu'en puisse dire M. Falber, on lira toujours avec plus d'empressement son *Histoire universelle* et ses *Oraisons funèbres* que son *Apocalypse*, ses *Variations* et tous ses ouvrages de controverse.

L'article de ses démêlés avec Fénelon est traité avec assez d'impartialité. Si la soumission, la candeur, l'humilité chrétienne de l'archevêque de Cambrai ont toujours prévenu en sa faveur, on a trop oublié la sagesse et la modération avec laquelle Bossuet a supprimé les mémoires qui pouvaient le plus justifier sa conduite envers les sectateurs de Mme Guyon, mais qui n'auraient pu voir le jour sans causer un très-grand scandale. J'ai lu ces mémoires avec les pièces justificatives. Il est certain que l'hérésie de Mme Guyon était non-seulement la plus extravagante du monde, mais aussi la plus pernicieuse au bonheur de la société, qu'elle avait déjà fait beaucoup de progrès, et qu'il était essentiel de lui ôter à tout prix l'appui que pouvait lui donner le crédit immense de Fénelon.

Il est encore certain que Bossuet, loin d'irriter le roi, tâcha plusieurs fois de l'apaiser. Louis XIV n'avait jamais aimé Fénelon; l'ascendant prodigieux que cet ecclésiastique avait acquis dans les premières maisons de France lui faisait ombrage, et le talent qu'il avait de plaire aux femmes le blessait personnellement. Il savait qu'on le regardait comme l'homme le plus séduisant de la cour; sans en être jaloux, il le voyait avec peine, et souvent il lui fit entendre que sa présence lui déplaisait. Un jour, l'ayant rencontré chez Mme de Maintenon, il lui demanda d'un air impatient: *Vous n'avez rien à me dire sur mon fils?* Quand l'affaire du quiétisme éclata, il dit aux femmes qui raffolaient le plus de Fénelon : *Eh bien, ne vous l'avais-je pas dit?* Ce fut en quelque manière un triomphe pour lui.

Si l'ambition eut quelque part au zèle de Bossuet, Fénelon n'en était pas exempt. Il est prouvé qu'il avait cherché à captiver la confiance du duc d'Orléans, et, s'il eût vécu, il est probable qu'on l'eût vu ministre sous la régence. Serait-ce un si grand reproche à sa gloire? Comment cette âme si active et si sublime

n'eût-elle pas été ambitieuse? Comment cette âme si tendre et si sensible n'eût-elle pas été séduite par le charme d'une imagination aussi brûlante, aussi exaltée que celle de Mme Guyon? Cet amour pur, cette ivresse céleste, cette ferveur divine qui paraît si ridicule aux gens de sens froid est sûrement de toutes les séductions la plus dangereuse pour les cœurs qui en sont susceptibles.

— Il y a déjà longtemps que M. de La Harpe travaille à une nouvelle traduction de *la Pharsale* en vers. Il vient d'être prévenu par M. le chevalier de Laurès, mais cet ouvrage, ainsi que celui de Brébœuf, dont on a pourtant dit trop de mal, n'empêcherait pas que l'ouvrage de M. de La Harpe ne puisse être très-neuf et très-intéressant. Le chevalier de Laurès n'a pas eu, comme il l'annonce lui-même, l'intention de traduire Lucain. Il n'a voulu faire qu'une imitation très-libre et s'est même réservé le droit de corriger et d'embellir son original. Les essais réussissent rarement et ceux qui ne connaîtront le génie du poète latin que par cette nouvelle Pharsale ne le connaîtront guère. M. le chevalier a abrégé infiniment son auteur; pour dire plus vrai, il l'a appauvri et ne nous en a donné que le squelette. Dans la préface, il observe que le grand reproche qu'on a toujours fait à Lucain est de manquer de merveilleux. Il fait ensuite un pompeux étalage de la manière dont il y a suppléé; mais tout cela se réduit à quelques petites fictions qui ne font rien à la marche ni à l'intérêt du poème. Ce qui mettra toujours une grande distance entre *la Pharsale* et *l'Iliade* ou *l'Énéide*, c'est que le sujet de *la Pharsale* ne forme pas une action merveilleuse et poétique. Le défaut d'invention n'est pas dans les détails, il est dans l'ensemble. Les poètes vraiment épiques ont tous suivi un système de merveilleux essentiellement lié au fond de leur sujet et dominant dans toutes ses parties. C'est ce qu'on ne trouve pas plus dans le poème français que dans celui qui lui a servi de modèle. Le talent de Lucain est de peindre avec énergie, d'exprimer avec un grand caractère des sentiments nobles et élevés. Peut-être n'y a-t-il aucun poète de l'antiquité qui ait autant de pensée, autant de nerf, autant de profondeur que lui. C'est le héros de la liberté, et l'âme de Brutus ne fut pas plus républicaine que la sienne. M. de Laurès s'est dispensé de nous le faire reconnaître à ces traits; cependant il nous fait entendre modestement que

l'honneur de venger la mémoire de Lucain de l'injustice de ses censeurs semble lui avoir été réservé. Quelques vers plus ou moins faciles, plus ou moins heureux ne suffisent pas pour rendre des tableaux aussi vigoureux que celui de l'armée d'Afranius que la soif a réduite au désespoir, ou le sublime enthousiasme de Caton lorsqu'il refuse de consulter les oracles de Jupiter Ammon. Quoique la traduction de M. Marmontel ne soit qu'en prose, on y trouve infiniment plus de poésie et surtout de la poésie de Lucain que dans les vers de M. le chevalier. Mais traduira-t-on jamais ce poète comme l'auteur de *Cinna* et de *Pompée* en a traduit quelques morceaux? C'était là son véritable traducteur, et puisque Corneille devait traduire Lucain, de bonne foi ne méritait-il pas la préférence sur Thomas Akempis?

— *Voyage de M. Olof Torée, aumônier de la Compagnie suédoise des Indes orientales, fait à Surate, à la Chine, etc., depuis le 1er avril 1750 jusqu'au 26 juin 1752;* publié par M. Linnæus, et traduit du suédois par M. Dominique de Blakford. A Milan, 1771. Ce voyage, qui n'est connu ici que depuis quelques semaines et qui ne l'est guère encore, est fort sèchement écrit. On y trouve cependant plusieurs détails curieux sur l'histoire naturelle des Indes et particulièrement sur la botanique. C'est M. Torée qui a découvert la fameuse plante *Torenia* que M. Linnæus a appelée du nom de son inventeur. Un homme qui aurait eu la gloire de donner son nom à quelque coiffure nouvelle eût fait plus de sensation dans ce pays-ci.

On a imprimé à la suite de ce voyage un *Précis historique de l'économie rurale des Chinois,* par M. Charles-Gustave Eckeberg, capitaine de vaisseau suédois, et un autre *Précis de l'état actuel des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale,* par M. Dominique de Blakford. Ces deux dernières brochures sont plus généralement intéressantes que le *Voyage.* L'auteur de la première a recueilli beaucoup d'observations utiles sur l'agriculture chinoise, et je n'ai rien vu sur le sujet de plus exact et de plus suivi. Ce qu'il dit des avantages qu'on retire de la culture du riz semblerait presque favoriser les philippiques de M. Linguet contre l'usage du pain. Dans la seconde, on répand un grand jour sur la question qui s'est élevée entre les colonies et le Parlement d'Angleterre à l'occasion de l'édit sur le droit du timbre. M. de Blakford soutient avec beaucoup de force et de

simplicité le droit des colonies. N'ayant point de représentants au Parlement, ce n'est que dans les assemblées de leur pays où elles en ont que les taxes peuvent leur être justement imposées, puisque selon le droit de citoyens anglais, dont les colonies jouissent, aucune communauté ne peut être chargée de nouveaux impôts sans son propre consentement. Le morceau de ce recueil qu'on lira, je crois, avec le plus d'intérêt, c'est la réponse de M. Franklin, de Philadelphie, à l'interrogatoire qu'il subit devant la Chambre des communes du mois de février 1766, lorsque la révocation de l'acte du timbre y fut mise en délibération. On discute dans cet interrogatoire des matières infiniment délicates. Tout droit, toute autorité a des limites dont il ne faudrait jamais approcher, qu'il faudrait même, s'il était possible, laisser éternellement inconnues. Quel sera l'équilibre d'une constitution où les extrêmes du pouvoir ne pourront plus se balancer avec une sorte de liberté? En politique comme en théologie, il est des mystères aussi dangereux à découvrir que la boîte de Pandore.

— *Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne fait à la suite de Son Excellence M. Jacques Porter, ambassadeur d'Angleterre,* par le R. P. Joseph Boscowich, de la compagnie de Jésus. Ce voyage en un volume in-12 vient de paraître sous la protection de MM. Grasset et Cᵉ, libraires à Lausanne. Les chariots, les buffles, les dîners, les soupers, jouent un grand rôle dans cette relation; à cela près, ce n'est qu'une description géographique, lourde et ennuyeuse de tous les endroits où le R. P. a passé; les heures et les minutes qu'il a mis à aller d'un endroit à un autre; un long récit de toutes les calamités qu'éprouvent les étrangers dans les pays peu fréquentés; rien d'intéressant, rien de neuf, rien en un mot qui puisse engager à lire cet ouvrage, dont cependant l'éditeur attend un grand succès. C'est ce que je lui souhaite.

— Il paraît une brochure d'une centaine de pages sur les établissements faits par l'Hôtel de Ville de Paris pour secourir les noyés et les rappeler à la vie[1]. La dernière partie de cette bro-

1. Ph.N-. Pia, ancien échevin de la ville de Paris, est l'auteur de cette brochure, qui fut suivie de sept autres sous ce titre générique: *Détails des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées.* A la fois didactique et historique, le recueil de Pia embrasse la période de juin 1772 à décembre 1781. Il est terminé par un *Précis du succès, etc., pour servir de supplément, etc,* 1789, in-12.

chure mérite attention. L'efficacité et les inconvénients des moyens connus et usités tant à Paris qu'en différents pays y sont examinés et discutés, et rendent ce petit ouvrage intéressant pour tout ami de l'humanité.

JUILLET.

Térée, tragédie de M. Renou, n'a pu être représentée qu'une seule fois, jeudi 3. Quoiqu'on ait à peine écouté le dernier acte, les premiers avaient été si bien reçus que l'auteur voulut d'abord en appeler à une seconde représentation; il la fit même annoncer le lendemain avec des corrections; mais les Comédiens n'ayant pas voulu les recevoir, il a pris enfin sagement le parti de retirer son ouvrage.

On prétend que *Térée* est le fruit d'une gageure, l'auteur, qui est membre de l'Académie royale de peinture, ayant parié avec un poëte que, quoiqu'il n'eût jamais fait de vers, il ferait plutôt une tragédie que lui ne ferait un tableau [1]. Il faudrait voir le tableau du poëte pour juger de quel côté est l'avantage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve dans la tragédie du peintre, malgré tous ses défauts, de belles scènes, plusieurs situations théâtrales, et quelques vers heureux. Pour la gageure, elle paraîtra moins téméraire lorsqu'on saura que ce n'est qu'au bout de quinze ans que M. Renou l'a perdue ou gagnée.

Le sujet de *Térée* a déjà été traité par M. Lemierre. Il a suivi la fable avec plus d'exactitude, mais sa pièce n'a pas mieux réussi. Cela a fait dire à Mlle Arnould *que les Térées* (Terray) *ne réussissaient point aux Français.* Le ministre sur qui le jeu de mots tombe sait trop la justice que lui rend tout le public éclairé pour ne pas rire lui-même de cette pointe, et il craint trop les retran-

1. Nous sommes plus porté à ajouter foi à la version qui fait de la tragédie de Renou le seul sujet du pari. Elle ne dit pas que Lemierre, que l'on cite comme ayant tenu la gageure, se soit engagé à prendre la palette et le pinceau. La tragédie de Renou avait pour titre *Térée et Philomèle;* elle fut imprimée en 1773, Amsterdam et Paris, in-8°. (T.)

chements inutiles pour en faire sur les bons mots dans un temps où notre indigence est si grande sur ce point comme sur tant d'autres, témoin la tragédie de M. Renou.

— Tout Paris s'est lamenté avec raison sur la retraite du grand Caillot; chacun a juré de ne pas paraître à la Comédie-Italienne dès qu'on ne l'y verrait plus. Ces serments n'ont pas duré au delà de la clôture; on est retourné aux Italiens, on y a applaudi, et on ne se souvient de Caillot que pour blâmer sa retraite, et non pour regretter son talent.

— Vers le même temps, le 27 d'avril, la mort nous a enlevé presque subitement M. Claude-Humbert Piarron de Chamousset, ci-devant conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, citoyen vertueux et célèbre par son amour pour le bien public. Personne n'en a parlé ni ne pense à le regretter. O Athéniens! Un citoyen zélé et vertueux est cependant bien aussi rare qu'un auteur célèbre. Nous devons à M. de Chamousset nombre d'établissements utiles. C'est lui qui a fondé la petite poste à Paris; c'est lui qui a donné le premier l'idée des moyens à employer pour secourir les noyés, et nombre d'autres projets dont on a parlé dans ces feuilles à mesure qu'ils ont paru [1]. M. de Chamousset avait poussé l'amour de l'utilité publique jusqu'au fanatisme [2]. Cette vertu lui a été plus nuisible qu'avantageuse. Il avait plus d'une fois dérangé ses affaires pour la réussite de ses projets. La malice et la jalousie n'ont jamais cessé d'y mettre des entraves; il n'a retiré de tous ses travaux que la réputation d'un fou et d'un homme ridicule, et le plus parfait oubli depuis qu'il n'est plus. Si l'on en croit le bruit public, il est mort en faisant l'essai de médicaments qu'il préparait pour les pauvres. Cette seule opinion mériterait des regrets éternels. Ceux qui le voyaient de près assurent que le chagrin a contribué à avancer ses jours,

1. Voir tome III, 311 et 411; IV, 119, et V, 298.

2. Chamousset ne se maria pas, parce qu'il désespérait de trouver une femme dont l'active bienfaisance se prêtât à tous ses projets philanthropiques. J.-J. Rousseau était plein de respect pour lui. Un jour que le philosophe était visité par cet homme généreux, il lui témoigna son estime d'une manière bizarre; il était assis, il ne se leva pas, ne le salua pas, se donna garde de le reconduire, et lui dit : « Je vous estime trop pour vous traiter comme le reste des hommes. » Chamousset était né en 1717. On recueillit de son vivant une partie de ses *Mémoires* sous le titre de *Vues d'un citoyen*, 1757, in-12, et après sa mort, en 1783, ses *Œuvres complètes*, précédées de son éloge, par l'abbé Cotton Des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne, 2 vol. in-8°. (T.)

et qu'une médecine prise mal à propos lui a causé une inflammation dont il est mort en trois jours de temps.

Son génie était fécond en projets utiles, mais son esprit manquait de netteté dans les détails; peut-être même n'avait-il pas dans le caractère la fermeté et le sang-froid nécessaires pour l'exécution de toute entreprise; mais attendrons-nous que nous trouvions des hommes parfaits pour rendre hommage à la vertu? Avons-nous le droit d'être si difficiles? La mémoire de celui-ci doit se conserver dans toute âme honnête et sensible au bonheur de l'humanité.

M. de Chamousset me rappelle un homme qui vint cet hiver me faire lire un projet d'établissement d'une école gratuite, dont il était l'inventeur, et dont il sollicitait la surintendance en même temps que le privilége. Il s'agissait de former deux cents jeunes gens de famille pauvre, pour le commerce, les arts mécaniques et l'économie politique. On peut juger, par cet exposé, de l'extravagance de cette prétention. Cet établissement ne devait durer que dix ans; il prenait ses écoliers à l'âge de douze ans, etc., il ne demandait de fonds qu'un sou sur chacun des billets de loterie publique et particulière qui se distribuent dans Paris. Cela peut s'évaluer. J'entrai en détail sur ses calculs de recette et de dépense, et je lui prouvai qu'il ne pourrait pas se tirer d'affaire. « Pardonnez-moi, me répondit-il avec une franchise dont je ne suis pas encore revenu, la première année je n'y gagnerai pas; mais ensuite la sobriété sera la première vertu que j'inspirerai à mes élèves, j'aurai la clef de la caisse, je ne rendrai compte à personne, et au bout de dix ans je m'en vais. » Son projet ne fut pas reçu. Il y a quelque différence de cet homme à M. de Chamousset. Nous pouvons conclure que les faiseurs de projets ne nous manqueront pas, mais que les âmes pures et désintéressées ne sont pas aussi faciles à trouver.

— L'empereur de la Chine a envoyé au roi seize dessins faits par des missionnaires de la compagnie de Jésus, et l'a prié de les faire exécuter par nos plus habiles graveurs. Il en a coûté plus de cent mille écus. Ces dessins représentent les principales cérémonies de la cour de Pékin et différentes victoires de l'empereur. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces batailles, c'est qu'on n'y tue aucun Chinois, qu'on n'en blesse pas même un seul. Rien n'a été recommandé plus expressément aux dessinateurs que cette

merveilleuse circonstance. N'est-ce pas exactement la fable du Lion :

Si mes confrères savaient peindre[1].

M. Zimmerman n'oubliera pas, j'espère, ce trait-là dans la première édition de son livre sur l'Orgueil national[2] ?

Les planches chinoises ont été gravées avec le plus grand soin, sous la direction de M. Cochin. Le roi ne s'en est réservé qu'un très-petit nombre d'exemplaires dont il a fait des présents. Il a chargé M. le contrôleur général d'en envoyer un exemplaire à M. Necker, envoyé de Genève. Cette faveur distinguée est d'autant plus flatteuse pour M. Necker, que Sa Majesté a daigné rappeler à cette occasion, avec beaucoup de bonté, les services qu'il a rendus à la compagnie des Indes, et qu'elle en a parlé même comme du seul homme capable de ressusciter une branche de commerce si importante à l'État.

— On vient de réimprimer une *Lettre* de M. Le Franc de Pompignan *à M. Racine sur le théâtre en général, et sur les tragédies de son père en particulier*[3]. Cette lettre n'a pas gagné à la réimpression. Elle est précédée d'un éloge pompeux au nom de l'éditeur, qui n'est pas, je crois, M. de Voltaire. On a joint à cette Lettre une pièce de vers dudit M. de Pompignan, intitulée *Racine à Mademoiselle Le Couvreur*, et trois lettres de Jean Racine, qui n'avaient point été imprimées, parce qu'elles ne méritaient pas de l'être. Le nom de leur auteur suffit à peine pour leur servir de passeport. Les vers à Mlle Le Couvreur sont peut-être ce que M. de Pompignan a fait de mieux, parce qu'il n'avait que dix-neuf ans quand il les composa, et que les projets et les prétentions qui ont depuis dirigé sa plume n'avaient point encore gâté l'esprit que l'on ne peut lui refuser.

— M. l'abbé Millot, des Académies de Lyon et de Nancy, vient de faire paraître les cinq derniers volumes de son *Histoire générale*. Ceux-ci contiennent toute l'histoire moderne depuis la défaite des Romains par Clovis, an de Jésus-Christ 486; il la con-

1. La Fontaine; *le Lion abattu par l'homme*, livre III, fable x.

2. *Von Nationalstolze* (de l'Orgueil national); *Zurich*, 1758, in-8°. Réimprimé en allemand en 1760, 1768, 1779 et 1789; traduit en français en 1769, 1 vol. in-12. Zimmerman (Jean-George) né en Suisse, à Brugg, en 1788, mourut en 1795. (T.)

3. 1773, in-8°.

duit jusqu'à notre dernière guerre avec les Anglais. Il s'arrête aux traités de 1763.

Cette dernière partie de son ouvrage est encore plus soignée et plus hardie que la précédente. Sans sortir des bornes que prescrivent la sagesse, la prudence et la raison, il aura la gloire d'avoir détruit plus de préjugés et fait faire plus de chemin à l'esprit de tolérance que le patriarche de Ferney, et peut-être que tous les philosophes réunis. Sans déclamation, sans exagération, il attaque tous les préjugés, il ne blesse ni ne flatte, mais il entraîne insensiblement à son avis par le seul pouvoir de la vérité. Ceux qui se destinent au pénible emploi d'instituteurs de la jeunesse doivent savoir par cœur le plan de ses ouvrages et surtout ses préfaces. Le discours préliminaire sur l'établissement de Barbares dans l'empire romain, qui est à la tête des cinq derniers volumes, est un précis historique aussi curieux qu'instructif et comme nous en avons peu. Son ouvrage est divisé en quinze époques. Contraint à revenir souvent sur ses pas pour jeter sur les premiers temps de notre monarchie toute la clarté dont ils étaient susceptibles, il a le mérite de ne se pas répéter et d'être toujours intéressant. Ses vues sur la décadence de l'empire romain, l'histoire du gouvernement féodal, et en général tout le discours préliminaire me paraissent un chef-d'œuvre. Il y a joint la traduction d'un fragment de l'*Essai sur l'histoire de la société civile* par M. Ferguson, professeur de philosophie morale à l'Université d'Édimbourg. Ce morceau donne de grandes lumières sur les principes et les mœurs des barbares qui ont fondé tant de monarchies modernes. Quoiqu'il soit peut-être plus nerveux que l'ouvrage de M. l'abbé Millot, il ne lui nuit point, et il ajoute à l'effet général qu'il s'est proposé.

On a reproché à M. l'abbé Millot d'avoir un peu tronqué l'histoire des Grecs dans ses quatre premiers volumes. Ce reproche n'est pas sans fondement, mais elle est si connue qu'on peut le lui pardonner. Peut-être pourrait-on avec plus juste raison lui reprocher d'avoir, dans ses derniers volumes, appuyé avec trop de complaisance sur l'histoire de France. Il semble en effet souvent qu'il ne parle de l'histoire des autres pays que relativement à elle. Cette prédilection est un défaut dans une histoire générale.

Cette manière d'écrire l'histoire et d'avoir substitué des élé-

ments aux abrégés est très-utile à la jeunesse, et est agréable pour ceux qui, déjà instruits, ne veulent que se retracer les événements et leurs causes; mais les réflexions qui en résultent sont plus affligeantes que consolantes pour l'humanité. Il est fâcheux que le rapprochement des faits dans presque toutes les histoires soit au désavantage des hommes, et les montre si fort en laid. Que deviennent alors les sublimes raisonnements et les déclamations de nos auteurs modernes? Éclairez les hommes, disent-ils, vous les rendrez sages et heureux. Les Romains, les Athéniens manquaient-ils de lumière? Les discours de Socrate, les dialogues de Platon, tous ses ouvrages et ceux de Cicéron, etc., valaient bien les nôtres. Certainement, Solon, Socrate, Cicéron étaient des hommes. Plutarque nous rapporte une conversation des sages qui prouve que la philosophie dès l'établissement d'Athènes se portait principalement sur la politique, comme il arrive presque toujours à la naissance et à la décadence d'un empire. Socrate fut le premier qui l'appliqua aux mœurs. Enfin qu'on me cite une idée, une vue que les anciens n'aient pas eue avant nous. Alcibiade, car j'aime Athènes, et j'aime à y puiser mes exemples, Alcibiade, dis-je, et nombre d'autres de tout siècle et de tout pays, prouvent ce que deviennent les bonnes lois, les bons gouvernements, la sublime philosophie, quand les passions se mettent en tête d'être les plus fortes; elles vous bouleversent la philosophie, la politique, les empires. Et puis raisonnez. Que conclure de là? Qu'il faut, s'il vous plaît, messieurs les auteurs, se déterminer à prendre les hommes tels qu'ils sont, parce que tels ils ont été, tels ils seront. Travaillez, courez après votre chimère; si elle vous rend heureux, autant celle-là qu'une autre: mais dites-vous bien que si vous parvenez jamais à la chose impossible, à forger un gouvernement parfait, vous ne tenez encore rien, si vous n'avez pas pour le maintenir tel le talent de Josué, afin d'arrêter le soleil dans sa course et de déranger l'enchaînement des événements, etc. Le plus haut degré de l'état de perfectibilité n'est qu'un point; arrivé à ce point, il faut décroître.

M. l'abbé Millot ne porte pas ses prétentions si loin, il se contente de relever les fautes et les abus qui ont été commis par les hommes dont il décrit l'histoire. Il exhorte ses contemporains à en faire leur profit. Enfin il voit les hommes comme ils sont; il les aime et il les plaint : c'est tout ce que l'on peut faire de plus sage.

— Mme Cornuel, si célèbre dans le siècle passé par ses bons mots, disait de la promotion qui se fit de huit maréchaux de France après la mort du grand Turenne, que c'était la monnaie de M. de Turenne. C'est beaucoup si l'on peut dire de tous nos fabulistes nouveaux que c'est la monnaie de La Fontaine. Quoiqu'il ait dit lui-même de la Fable :

> Ce champ ne se peut tellement moissonner
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner,

il en était si peu persuadé pour son propre compte qu'il n'a pas inventé une seule fable, et qu'il s'est contenté de traiter des sujets anciens. Il est vrai qu'il se les approprie avec tant de grâce, avec tant d'originalité qu'il paraît en être le premier inventeur; cependant son exemple me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que le genre de la fable est un genre infiniment borné, ainsi que celui de l'idylle et en général tous ceux qui exigent une grande simplicité dans le plan et dans l'exécution. Qu'est-ce qui fait qu'on lit avec tant de plaisir Phèdre et La Fontaine après Ésope? C'est que leurs ouvrages avec le même fonds ont chacun une manière différente, mais toujours parfaitement convenable au sujet. Ésope a la naïveté du génie; Phèdre, celle de l'esprit; La Fontaine l'une et l'autre, et surtout celle du caractère qui est peut-être une partie essentielle de ce que nous appelons la grâce dans la poésie et dans les beaux-arts. D'après tout cela je suis fort tenté de croire qu'il est difficile d'imaginer de bonnes fables sans copier plus ou moins Ésope, ou d'en écrire sans imiter plus ou moins La Fontaine. J'avouerai même que MM. La Motte, Aubert, Dorat, Boisard, Imbert et Le Monnier, ne m'ont pas encore désabusé. Peut-être serai-je plus heureux quand nous aurons l'avantage de posséder les fables de M. Watelet, et celles de M. le duc de Nivernois.

Ces réflexions peut-être fort hasardées ne m'ont pas empêché de rendre justice à M. Boisard; elles ne m'ont pas privé non plus du plaisir que j'ai eu à parcourir les nouveaux recueils de M. Imbert et de M. l'abbé Le Monnier qui viennent de paraître. Tous deux ont leur mérite.

M. Imbert s'est déjà fait connaître avantageusement dans la littérature par son poëme intitulé *le Jugement de Pâris*. Si ce

poëme ressemble un peu aux tableaux de nos artistes à la mode où l'on trouve plus d'ornements que d'idées et plus d'éclat que de naturel, il n'annonce pas moins une imagination brillante et du talent pour les vers. Ses *Nouvelles Fables*, dédiées à madame la dauphine[1], quoique écrites avec plus de négligence, ne manquent point de grâce, d'élégance et de facilité. Le plus grand reproche qu'on puisse leur faire, c'est de n'être pas vraiment des fables. Cela importerait sans doute assez peu aux lecteurs si elles avaient d'ailleurs un mérite bien distingué; mais à quelques exceptions près elles n'ont, ce me semble, aucun caractère marqué. Tantôt l'on ne devine point le but que le poëte s'est proposé, tantôt l'on est fâché de la peine qu'il a prise pour nous y conduire. Une autre fois, l'on n'aperçoit aucun rapport naturel entre l'action et l'objet moral dont elle devait être l'emblème. La versification la plus heureuse ne saurait couvrir ces défauts. M. Imbert a emprunté souvent ses sujets de l'allemand de Lichtwehr, de Glein, de Gellert et de Lessing. On sait que les fables de ce dernier, malgré tout l'esprit dont elles pétillent, forment plutôt un recueil de maximes et de bons mots qu'un recueil de fables.

On a déjà eu plusieurs fois occasion de parler de M. l'abbé Le Monnier. Sa traduction des comédies de Térence, sans avoir l'élégance de l'original, est très-estimable. Celle qu'il a faite des Satires de Perse est peut-être un modèle de traduction littérale; elle a du moins l'avantage de faire lire dans une heure un auteur qu'on serait des mois entiers à déchiffrer sans ce secours. Ses fables étaient attendues avec empressement; on en a vu quelques-unes dans ces feuilles. La manière intéressante et naturelle dont il les récite en société leur avait donné beaucoup de réputation. Peut-être trouvera-t-on à la lecture que la plupart avaient grand besoin de cette espèce d'illusion pour assurer leur succès.

Les différents morceaux que M. l'abbé Le Monnier nous donne sous le titre de *Fables, Contes et Épîtres*[2], ne sont pas à beaucoup près d'un mérite égal. Quelques-unes de ces fables ont le sens le plus fin, le plus profond, le plus ingénieux; d'autres sont de l'invention la plus commune et de l'exécution la plus plate. En général, elles sont remplies de négligences et surtout de longueurs

1. Amsterdam et Paris, 1773, in-8°. Frontispice de Moreau, gravé par Née.
2. Paris, 1773, in-8°. Une figure de Cochin, gravée par Prévost.

insupportables. A force de prétendre au naturel et de se laisser aller à son génie, il tombe souvent dans un style lâche et trivial. A côté d'un mot sublime, vous rencontrez une phrase du plus mauvais goût. M. l'abbé Le Monnier a trop oublié que le bavardage est à deux mille lieues de la naïveté, au moins de celle qui peut plaire, et que le mauvais ton, le ton pédant n'est jamais celui de la nature. Le naïf a, comme le sublime, une précision qui lui est propre. La Fontaine, le plus négligé des poëtes, n'en a pas moins toujours le ton de la meilleure compagnie; mais La Fontaine vivait chez Mmes de Sévigné et de La Sablière, et cette société ressemblait fort peu, je parie, à celle des abbés de la Sainte-Chapelle.

Toutes les fois que M. Le Monnier a quelque idée philosophique à exprimer, quelque trait de sensibilité à peindre, son génie est au niveau de son sujet; mais lorsqu'il s'agit de rendre une image riante, de faire une plaisanterie légère, il n'y est plus: alors sa manière devient froide, commune et lourde.

Son Discours sur la Fable m'a paru rempli de paradoxes et ridiculement écrit, tout à fait dans le goût du célèbre Mathanasius. Après avoir expliqué en pédagogue l'origine du mot *fable*, il prétend qu'on ne saurait en donner une bonne définition. La Motte a dit que la fable est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action; mais en adoptant cette définition, il faudrait donc retrancher du recueil de La Fontaine toutes les fables qui n'offrent pas un sens allégorique. Or il vaut mieux retrancher la définition de La Motte : donc il faut renoncer à définir la fable. Je ne vois qu'une chose à retrancher dans tout cela. Mais ce n'est pas la définition de La Motte, et bien moins encore les fables charmantes qu'on nous rappelle ici.

Qu'il y ait dans le recueil de La Fontaine quelques morceaux de poésie intéressants sans être des fables, s'ensuit-il que l'on ne doive point définir la fable? Ce n'est pas pour soumettre les chefs-d'œuvre du génie à l'épreuve d'une analyse scolastique qu'on s'est étudié à observer la nature et les limites de chaque genre, c'est pour faciliter aux jeunes gens la connaissance des arts et pour arrêter les progrès du mauvais goût.

Si l'expression : Cela n'est pas dans le genre, si cette expression dont se plaint M. Le Monnier avec tant d'humeur est plus commune aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, est-ce la faute de

nos auteurs ou celle du public qui les juge? A-t-on jamais méconnu d'une manière plus étrange les proportions, le goût, l'esprit, le ton qui appartiennent à chaque genre, à chaque sujet? Nos prosateurs sont devenus poëtes, nos poëtes métaphysisiens et ainsi du reste. Cependant, ce qui fait essentiellement la perfection d'un ouvrage, c'est cette unité précieuse que les anciens regardaient avec raison comme le premier principe de la morale et des arts, et sans laquelle on ne conçoit ni harmonie ni beauté.

M. l'abbé Le Monnier a fait quelques fables supérieures à celles de La Motte, mais La Motte les définissait mieux que lui. Peut-être sa définition serait-elle encore plus complète s'il eût dit que la fable est une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action simple et qui peut se peindre facilement aux sens.

On dirait presque que M. l'abbé Le Monnier n'a eu d'autre but dans son discours que celui de persuader à ses lecteurs qu'il a fait ses fables comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Cette ignorance sied bien aux grands talents. La prétention au génie est la manie de ce siècle. Autrefois on se contentait à moins, et l'on ne prétendait qu'à l'esprit.

AOUT.

La nouvelle édition des *Œuvres de Molière* par M. Bret paraît depuis quelques jours ; elle répond parfaitement à l'idée qu'on s'en était faite sur la seule réputation de l'éditeur connu par ses fables orientales et quelques comédies médiocres, mais elle est loin de remplir les vœux qu'on avait formés depuis longtemps pour l'entreprise d'un ouvrage de cette importance. On l'a trouvée assez bien exécutée pour la partie typographique. Les caractères sont beaux, l'impression passablement correcte. On eût désiré cependant de plus beau papier et des gravures plus soignées[1]. Rien de plus insupportable que la négligence ou la médiocrité dans des

1. Les six fleurons et les trente-trois vignettes de Moreau comptent parmi les plus belles pièces de son œuvre. Voir sur cette édition la longue note du *Guide* de MM. Cohen et Mehl.

ornements dont on aurait pu se passer, et qui déparent un livre lorsqu'ils ne l'embellissent pas.

M. Bret a mis à la tête de cette édition un *Discours préliminaire* qui ne nous apprend rien de neuf, la *Vie de Molière*, que nous avons déjà vue dans les *Mélanges de littérature* de M. de Voltaire, et quelques extraits des Mémoires de Grimarest. Chaque pièce de Molière est précédée d'un avertissement qui, pour être un peu plus étendu que ceux des éditions précédentes, n'en est guère plus curieux. Les observations grammaticales, distinguées de celles de l'éditeur, ne peuvent être intéressantes que pour des étrangers qui ne savent pas encore notre langue. On nous les amène cependant dans la préface d'une manière aussi emphatique que mystérieuse, comme le fruit des travaux de l'Académie française. Assurément, messieurs les Quarante n'ont jamais mieux prouvé qu'ils avaient de l'esprit comme quatre. Le commentaire même de M. Bret renferme par-ci par-là quelques réflexions assez justes. On en a remarqué particulièrement dans la critique des *Femmes savantes* et du *Tartuffe*, mais en général on n'y trouve presque rien de ce qu'on y voudrait trouver, ni recherches instructives, ni anecdotes importantes, ni vues utiles au théâtre. Enfin, le seul service que nous ait rendu M. Bret, c'est d'avoir multiplié les exemplaires d'un auteur qui fera éternellement la gloire et les délices de sa nation. N'est-ce pas un mérite suffisant pour mériter notre reconnaissance? Combien n'en aurait-il pas eu s'il avait rempli vraiment l'objet qu'il semblait se proposer!

Ah! qu'un bon commentaire sur Molière serait un ouvrage précieux! D'abord, il n'est point d'écrivain qui eût pu fournir autant de remarques utiles sur la langue; personne ne l'a jamais maniée avec autant de hardiesse et de facilité que lui, personne n'a jamais dit en vers des choses plus difficiles à dire, et jamais personne ne les a dites si naturellement. Nous n'avons aucun auteur qui ait employé plus de gallicismes, plus de tons et de dialectes différents. En comparant ses premiers ouvrages avec les derniers, on eût pu observer tous les progrès que la langue a faits de son temps, ou plutôt tous ceux que ce grand homme lui a fait faire. Si *l'Étourdi* est encore plein d'incorrections, avons-nous quelque ouvrage en vers plus purement écrit que *le Misanthrope* ou *les Femmes savantes?* Il ne fallait point remarquer les mots suran-

nés, les tours qui ont vieilli, sans examiner en même temps si nous y avions perdu ou gagné. Peut-être que des observations bien vues sur ce point auraient pu rajeunir plusieurs mots que l'on regrette tous les jours, et nous dédommager au moins d'une partie de nos pertes. Ce travail n'eût pas été indigne d'un philosophe et d'un homme de goût.

Il en était un autre bien plus agréable et bien plus important : c'était de rechercher dans les ouvrages du temps et dans la tradition qui s'est conservée au théâtre le succès que les comédies de Molière eurent dans leur nouveauté et celui qu'elles ont de nos jours ; la manière dont elles étaient jouées alors et la manière dont elles le sont aujourd'hui, de comparer ces différences et d'en rendre raison.

Une tâche plus pénible, mais qui eût contribué à rendre ce commentaire infiniment agréable, c'eût été de nous faire connaître les anecdotes, les usages et les originaux qui ont pu servir de fond ou de modèle au pinceau de notre auteur. Pour exécuter ce projet, il eût fallu rassembler beaucoup de matériaux et ne se permettre d'en faire usage qu'après l'examen le plus scrupuleux. Le travail eût été long et difficile, mais il aurait pu produire des découvertes fort intéressantes. Un commentaire historique et philosophique sur le théâtre de Molière serait, ce me semble, la forme la plus piquante qu'on pût donner à l'histoire de nos mœurs, de nos usages et de nos ridicules. On pourrait entreprendre cette histoire sans avoir le génie et les talents de Molière, mais il faudrait avoir son esprit et sa philosophie, ce qui n'est guère plus commun que son génie ou ses talents.

Dire que Molière est le premier des poëtes comiques, que sans avoir la régularité de Térence et la gaieté pétulante de Plaute, il les a surpassés tous deux, c'est encore à mon gré n'en donner qu'une idée très-imparfaite. Ce qui me fait surtout admirer ses chefs-d'œuvre, c'est que j'y trouve plus de profondeur, plus de vraie philosophie que dans les ouvrages les plus sérieux des anciens et des modernes. Quel poëte, quel philosophe, quel historien a jamais peint l'homme avec plus d'énergie, avec plus de vérité que lui? Corneille et Racine nous peignent des héros, les fureurs de l'ambition et les faiblesses de l'amour. Pascal et Nicole n'ont considéré l'homme que sous un seul point de vue, qui n'est ni celui de la nature ni celui de la société. Tacite et Plutarque

nous ont représenté surtout l'homme public. Molière nous montre celui de tous les âges, de tous les états, de toutes les conditions. Nous voyons dans ses tableaux l'image fidèle de nos travers, de nos ridicules, de nos vices et de toutes les passions qui font le bonheur ou le malheur de l'humanité. Et quel n'est point l'art de son pinceau! Il saisit non-seulement les grands traits qui caractérisent l'objet qu'il veut peindre, il en saisit encore, si j'ose m'exprimer ainsi, les nuances les plus familières, et sait les rendre piquantes. L'homme du monde n'y voit qu'un ridicule bien rendu, le philosophe, sous le voile de la plaisanterie, aperçoit une vue lumineuse et profonde. Si les hommes pouvaient être corrigés, comment ne le seraient-ils pas par le théâtre de Molière? Est-il un ridicule et un vice nuisible aux douceurs de la société que son génie n'ait attaqué de la manière la plus vive et la plus ingénieuse? Je sais que ses pièces prêchent quelquefois une morale qui ne conviendrait guère à des républiques telles que Rome, Sparte ou Genève; mais je ne pense pas qu'il y en ait une seule dont le but général ne soit de renforcer le caractère de la nation et de lui conserver les mœurs faciles et douces qui l'ont rendue si aimable aux yeux de toute l'Europe et qui sont peut-être les seules dont elle soit susceptible. Molière est donc à mes yeux le premier législateur du bon goût et de la bonne compagnie. Après avoir joué tous les ridicules de l'avarice, de l'hypocrisie, de la vanité, de la faiblesse, de la jalousie, il a même joué celui de la vertu dans *le Misanthrope*. Comme cet excès est malheureusement le plus rare, il ne faut pas s'étonner si ce tableau ne fut pas aussi bien senti que les autres; il n'en a pas moins de vérité, et la vertu la plus misanthrope pourrait-elle s'en plaindre, en considérant que ce sujet offrait le moyen le plus infaillible de réunir dans un seul cadre et sous le point de vue le plus saillant la critique de tous les vices qui déshonorent l'humanité.

On a disputé et l'on disputera peut-être encore longtemps pour savoir si Molière a épuisé tous les grands caractères de la comédie. Je suis persuadé que nos travers et nos ridicules sont sans nombre, que la manière de les mettre en jeu ou de les faire contraster peut être variée à l'infini. Je suis encore très-convaincu que le vrai génie voit toujours fort loin au delà des limites où se renferment les esprits vulgaires. Je ne doute point que

Molière ne pût trouver encore dans ce siècle assez d'originaux dignes d'occuper la scène; cependant j'avouerai qu'en repassant la liste des vices et des ridicules de la société, je n'en trouve point d'aussi généralement intéressants que ceux qui ont été traités par Molière. Ceux que nos critiques modernes ont bien voulu nous indiquer pour nous désabuser de ce préjugé sont plutôt de nouvelles nuances que de nouveaux caractères, et des nuances si fines qu'elles ne sauraient produire un grand effet au théâtre. Pour les faire réussir, il faudrait ce semble, imaginer un goût parfaitement neuf, et c'est ce qu'on ne peut deviner si quelque génie supérieur ne daigne nous le révéler. Il y a quelque chose de plus : le fond de nos mœurs est si corrompu que si l'on nous en présentait une image fidèle au spectacle, nous ne la supporterions pas. Le masque sous lequel on se cache est si faux, si plat, si monotone, qu'il nous ferait bâiller sur la scène comme dans le monde. Voilà sans doute pourquoi toutes nos comédies du jour ne sont que des pantomimes, de petites historiettes larmoyantes ou du marivaudage. Notre siècle est aussi difficile à peindre que ces petits visages de fantaisie qui n'ont que des traits et des mines au lieu de physionomie.

— L'Opéra français, le spectacle national, ne sait plus de quel bois faire flèche; il s'épuise en fragments héroïques, il les renouvelle à tout instant et toujours sans succès. Un certain acte d'*Ovide et Julie*, tiré d'un ballet de M. Fuzelier, intitulé *les Amours déguisés*, avait autrefois été mis en musique par M. Bourgeois. On vient d'en faire renouveler le plain-chant par un nommé Cardonne, qui n'a pas eu plus de succès que son illustre prédécesseur. Sans Mlle Allard et le charmant Dauberval, il y a longtemps que la boutique nationale serait fermée.

— Le 31 juillet, M. Dorat a joui des honneurs de la triple couronne sur le théâtre de la Comédie-Française. Sa tragédie de *Régulus* a été applaudie avec transport[1]. Les Comédiens ont fait pour cette pièce une grande dépense en décorations et en habits. Elle a beaucoup de spectacle. L'arrivée de la flotte carthaginoise en était susceptible. Les vers ont été trouvés beaux. Tous les jeunes poëtes s'embrassaient, se félicitaient : c'était, suivant eux, le triomphe de Melpomène. Il est vrai que quelques têtes plus

1. Voir tome VI, p. 227.

rassises ont hasardé de n'être point de leur avis; elles ont prétendu que les personnages de la tragédie de *Régulus* étaient tout au plus de bons catholiques romains. Quoi qu'il en soit, l'auteur a été appelé avec acharnement; il s'est refusé aux honneurs qu'on voulait lui rendre : *Première couronne.*

Ensuite on a commencé la petite pièce, dont l'auteur a changé le titre; elle s'appelle aujourd'hui *la Feinte par amour.* Mlle Faniez, qui faisait le rôle de la soubrette, paraissait la première sur la scène; Mlle Faniez, l'héroïne d'un grand nombre d'épîtres de M. Dorat; Mlle Faniez, connue du public pour honorer l'auteur de ses bontés[1]; la joie qu'on a témoignée en la voyant paraître, les applaudissements qu'on lui a donnés sont inexprimables : *Seconde couronne.*

Sa modestie en a été si déconcertée que son jeu s'en est ressenti pendant toute la pièce, qui d'ailleurs a été, comme je l'avais prévu, parfaitement bien jouée. On y a trouvé des détails et des vers charmants, on y trouve même de la sensibilité et de la délicatesse : voilà ce que je n'ai pas prévu. J'en appelle au temps et à la lecture. En un mot, elle a réussi, et son succès se soutient: *Troisième couronne.*

En attendant la quatrième, que M. Dorat travaille à mériter encore par une comédie en cinq actes, intitulée *le Célibataire*; on nous la promet incessamment[2].

— Le Théâtre-Italien vient de nous donner une vieillerie remise au théâtre : *Acajou*, opéra-comique en trois actes, en prose et en vaudevilles, ouvrage de M. Favart. Il eut beaucoup de succès à l'ancien théâtre de l'Opéra-Comique, qui était celui des sottises et des polissonneries; il n'a pas réussi aujourd'hui auprès de la bonne compagnie; mais comme le parterre paraît s'en accommoder, on continue à le donner. Le sujet est tiré du roman d'*Acajou*, de feu M. Duclos, historiographe, de l'Académie française.

1. Mlle Alexandrine-Louise Faniez, née à Cambrai le 26 octobre 1745, débuta le 11 janvier 1764 au Théâtre-Français, fut reçue en 1766 et prit sa retraite le 1er avril 1786. Après avoir été la maîtresse et même, dit-on, l'épouse de Dorat, elle s'unit, en 1793, à M. Gasse, qui fut huissier de la chambre du roi sous la Restauration. Elle mourut à Montmartre le 3 juin 1821.

2. *Le Célibataire* ne fut représenté que le 20 septembre 1775.

ÉPIGRAMME

SUR LA TRAGÉDIE ET LA COMÉDIE DE M. DORAT.

Dorat, qui veut tout effleurer,
A prétendu, par un double délire,
Nous forcer à pleurer et rire;
Il nous a fait rire et pleurer.

— Le célèbre M. Needham ayant remarqué parmi les pièces égyptiennes qui se trouvent dans le cabinet du roi de Sardaigne un ancien buste d'Isis portant sur le front, sur les joues et sur la poitrine plusieurs caractères inconnus, crut entrevoir une grande ressemblance entre ces caractères et ceux des Chinois. Comme cette conjecture pouvait conduire à des découvertes importantes sur l'antiquité de ces deux peuples, la Société royale des sciences de Londres a consulté là-dessus les missionnaires de la Chine. On vient d'imprimer leur réponse[1] avec un extrait de deux ouvrages de M. de Guignes, de l'Académie des inscriptions de Paris, l'un sur le *Chou-King*, livre sacré des Chinois; l'autre sur les moyens de parvenir à la lecture et à l'intelligence des hiéroglyphes égyptiens.

M. de Guignès pense que l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens et des Chinois est également composée de différentes figures qui représentent les hommes, des plantes, etc., mais que l'écriture chinoise, formée des mêmes parties que celle des Égyptiens, est une espèce d'écriture cursive qui ne représente toutes ces figures qu'avec le simple trait.

Le R. P. N****, de la compagnie de Jésus, me paraît établir à peu près le même système dans sa Lettre sur les caractères chinois; mais l'extrême circonspection avec laquelle il expose ses recherches rend son style obscur, et souvent même louche. Il craint si fort d'en dire trop qu'il ne dit presque rien du tout. Le bon Père voit d'un côté les sarcasmes des incrédules, de l'autre les fagots de l'Inquisition; et craignant également ces deux écueils, il ne marche que d'un pas timide et chancelant. Il déplore amèrement le mauvais usage que l'on a fait dans ce siècle des mémoires que les missionnaires avaient fournis

1. *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise, et de la nature de leurs écritures symboliques, comparées avec celle des anciens Égyptiens;* 1773, in-4°.

dans les meilleures intentions du monde sur l'histoire des Indes, et particulièrement de la Chine. Il faut avouer qu'en général la découverte de ces pays-là n'a pas été fort utile à l'Église. Les ressources qu'en a tirées la philosophie moderne ont peut-être damné plus d'âmes en Europe que les jésuites n'en ont sauvé dans les deux Indes.

Quelque réservé que notre révérend Père soit ordinairement dans ses conjectures, l'est-il beaucoup lorsqu'il imagine que les anciens Chinois connaissaient le grand mystère de la Trinité? et cela, parce que le *Chou-Ouen*, livre fort vanté chez eux, dit « Δ signifie union intime, harmonie, le premier bien de l'homme, du ciel et de la terre; c'est l'union des trois : principe, puissance, habileté. »

Avec une logique aussi ingénieuse que celle-là, on ferait beaucoup de chemin dans l'étude de l'antiquité sans atteindre jamais au but. Il faut s'attacher uniquement, dans la lettre du révérend Père, au précis qu'il donne de la nature et du génie de la langue chinoise. Ce précis n'est pas fait avec un discernement profond, mais on y trouve quelques remarques historiques qui peuvent être utiles.

Quand la ressemblance que l'on a observée entre les caractères des anciens Égyptiens et des anciens Chinois, ainsi qu'entre leurs rites et leurs systèmes religieux, serait plus grande encore, prouverait-elle que ces deux peuples ont une origine commune? Je ne le pense pas.

De tous les peuples de la terre, ce sont les plus anciens, du moins ce sont ceux dont l'antiquité nous est le plus connue. C'est donc chez eux que nous apprendrons le mieux à connaître l'origine et le progrès de tous les arts qui forment une société policée, et qu'elle forme à son tour. Voilà le rapport essentiel que je trouve entre les Égyptiens et les Chinois. Peut-être suffit-il pour expliquer tous les autres.

Si les anciens hiéroglyphes de l'Égypte ressemblent à ceux de la Chine, c'est qu'apparemment l'hiéroglyphe est le premier période de l'art d'écrire, et qu'il faut passer ainsi par celui-là pour arriver aux autres. Si les Grecs avaient inventé eux-mêmes leurs sciences et leurs arts, au lieu de les emprunter de l'Égypte, ils auraient sans doute commencé par se servir des hiéroglyphes avant de connaître l'usage des lettres. Si les caractères dont se

servent les Chinois de nos jours tiennent encore de plus près à l'hiéroglyphe que ceux dont se servirent les Égyptiens dans la suite des temps, il y a une raison fort simple : c'est que les Égyptiens éprouvèrent de grandes révolutions, et furent engagés nécessairement à se lier beaucoup avec leurs voisins ; ce qui dut modifier à différents égards leurs connaissances et leurs arts. Les Chinois furent plus longtemps isolés ; leurs lois, leurs usages, leurs lumières, toute leur constitution ne reçut presque aucun alliage étranger. C'est un édifice qui demeura inébranlable au milieu de toutes les vicissitudes qui semblaient vouloir le détruire, et qui bouleversèrent si souvent le reste du monde. Les progrès d'un tel peuple devaient être solides, mais infiniment lents. Il est donc fort naturel que, sur beaucoup de choses, nous l'ayons trouvé singulièrement policé ; sur d'autres, bien moins avancé que nous.

Ce qu'on vient de dire au sujet de l'écriture des Égyptiens et des Chinois peut s'appliquer, ce me semble, également à leur religion. Tout peuple abandonné à lui-même doit tomber à peu près sur les mêmes notions religieuses. Le climat extraordinaire de l'Égypte a dû y répandre plus de singularité, plus de merveilleux. La sagesse du gouvernement chinois a dû les épurer plus tôt, les rendre et plus morales et plus simples : c'est aussi ce qui est arrivé.

— Dira-t-on encore que la nation française n'est pas épique ? Voilà trois grands poëmes, en deux volumes chacun, qui paraissent depuis six mois, tous trois superbement imprimés : *la Pâriséide*[1], *la Franciade*[2], et *la Colombiade*[3] ; ces deux derniers sont même en vers alexandrins. Il est vrai qu'un seul joli couplet eût donné peut-être plus de réputation à son auteur que tous ces sublimes ouvrages pris ensemble ; mais cela ne fait rien : ils prouvent toujours qu'il y a parmi nos beaux esprits des talents assez intrépides pour ne pas redouter les plus grandes entreprises. Peu de gens ont pris la peine de lire *la Pâriséide*

1. *La Pâriséide, ou Pâris dans les Gaules*, par Godard d'Aucourt ; Paris, Pissot, 1773, 2 vol. in-8°.

2. Nous ne trouvons nulle part mention de ce poëme. Mais en revanche nous en mentionnerons un oublié ici par Meister : *la Louiséide, ou le Héros chrétien*, poëme épique (en douze chants, par Lejeune) ; Paris, Merlin, 1773, 2 vol. in-8°.

3. *Christophe Colomb, ou l'Amérique découverte*, poëme en vingt-quatre chants, par un Américain (Bourgeois) ; Paris, Moutard, 1773, 2 vol. in-8°.

et *la Franciade; Colomb, ou l'Amérique découverte,* de M. Bourgeois, de la Rochelle, mérite un meilleur sort.

On a dit, il y a longtemps, qu'il n'y avait que deux genres piquants dans la littérature comme dans la société : le très-bon ou le très-ridicule. Assurément notre nouvel Homère a des droits distingués à l'un ou à l'autre de ces titres.

Voici quelques vers qui pourront donner une idée de son talent :

> Muse, redis-moi donc ce qu'il faut que je fasse
> Pour soutenir un ton dont mon esprit se lasse;
> La course est encor longue, et sans doute ma voix,
> Trop faible pour suffire à ce glorieux choix,
> N'arrivera jamais au bout de sa carrière
> Où tu vois que m'engage une imprudence altière.
> D'Icare malheureux j'envisage la mort.
> Mais encor fût-il plaint : on rira de mon sort.

Tableau d'une ville mexicaine :

> Le seul goût qui régnait, par le besoin dicté,
> Peignait à nu celui de la nécessité.

Il n'y a pas une page qui ne fourmille de semblables beautés.

Cependant la partie la plus curieuse de cette singulière production, ce sont les notes qui servent de commentaire au poëme. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire quelques-unes ici.

A propos de ces deux vers :

> L'amiral s'aperçut combien les boissons fortes
> Réveillaient, excitaient leurs âmes presque mortes.

« Je craindrais que des esprits pointilleux n'abusassent de cette expression figurée... Le mot âme n'est là pris que pour désigner plus fortement jusqu'où va la stupidité du sauvage. Les missionnaires en pourraient parler.

« Il était de l'essence de quelques sectes anciennes de rire de tout, et de celle des autres de pleurer toujours. On ne saurait être véritablement heureux qu'en évitant ces deux extrémités également condamnables. »

M. Bourgeois parle avec beaucoup de retenue de *la Colom-*

biade de Mme du Boccage. Il est vrai qu'elle n'est guère plus épique, et sûrement bien moins plaisante que la sienne. Ce grand sujet a été traité plus heureusement en allemand par M. Bodmer, l'auteur de *la Noachide*.

— M. de La Borde, un des quatre premiers valets de chambre du roi, vient d'aller à Ferney pour faire entendre à M. de Voltaire la musique qu'il a faite sur son poëme de *Pandore*. Il a été chargé, de la part de Mme la comtesse du Barry, de lui donner deux baisers de sa part. C'est à ce sujet qu'il lui a écrit la lettre suivante[1] :

« Madame, M. de La Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie!
Quel passe-port vous daignez m'envoyer!
Deux : c'est trop d'un, adorable Égérie!
Je serais mort de plaisir au premier.

« Il m'a montré votre portrait. Ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux :
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les dieux.

« J'ai entendu plusieurs morceaux de la *Pandore* de M. de La Borde; ils m'ont paru dignes de votre attention. La faveur donnée aux véritables talents est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Agréez, madame, le très-profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance. »

— Il y a longtemps qu'on n'avait vu au théâtre une chute plus effroyable que celle de *l'Amour à Tempé*, *pastorale érotique*[2]. Les huées commencèrent dès la première scène, et s'augmentèrent tellement qu'à la cinquième les acteurs furent obligés

1. Cette lettre est du 20 juin 1773. Elle se trouve dans la *Correspondance* de Voltaire.
2. Représentée le 3 juillet 1773.

de se retirer. Il nous eût donc été fort difficile de rendre compte d'une pièce dont on avait à peine entendu l'exposition. L'auteur nous a tiré de peine en la faisant imprimer; mais elle ne paraît guère plus heureuse à la lecture qu'à la représentation. Cette pièce, en deux actes et en prose, est de Mme Chaumont, qui fit, il y a quelques années, en société avec une autre femme, *l'Heureuse Rencontre*, petite comédie dont le succès fut infiniment médiocre, et dont on a parlé dans le temps[1].

L'Amour, qui chérit les habitants de la vallée de Tempé à cause de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs, vient se mêler parmi eux sous un habit de berger. Il trouve le moyen d'empêcher la jeune Pholoé d'épouser le riche Mœris, qu'elle n'aime point, pour l'unir au jeune Hyacinthe, qui est pauvre comme elle, mais dont le cœur est aussi vertueux, aussi sensible que le sien. Les machines que l'Amour emploie à faire réussir un projet si doux sont un peu violentes. D'abord, il met le feu à la cabane d'Iphianasse, mère de Pholoé; ensuite il fait écrouler celle du pauvre Lamon, père d'Hyacinthe, et tous leurs troupeaux périssent dans un jour. Cela n'est ni gai ni vraisemblable; mais ce n'est point tout cela qui a fait tomber la pièce. La fable la mieux conçue eût été sifflée, si elle avait été écrite dans le goût de *l'Amour à Tempé*. Ce drame n'est pas seulement une suite de froides églogues; c'est l'extrait, la quintessence de toutes les fadeurs de l'idylle. Il n'est point de ton plus insupportable au théâtre.

En général, il me paraît difficile qu'une pastorale réussisse encore aujourd'hui à la Comédie-Française. Celles qui y ont eu quelque succès ne l'ont eu que parce qu'elles s'écartaient à tout moment du vrai caractère de ce genre. Nous allons au spectacle pour être émus, pour l'être fortement, et le but de la poésie pastorale est de porter dans l'âme les impressions les plus douces, un bonheur simple et paisible.

— M. d'Arnaud continue de mettre la patience et la sensibilité de ses lecteurs à l'épreuve : cela veut dire qu'il augmente tous les jours, ou du moins tous les mois, le recueil de ces anecdotes, de ces nouvelles et de ces historiettes lugubres qu'il a intitulées lui-même *Épreuves du sentiment*. Nous en avons déjà

1. Voir tome IX, p. 271.

deux gros volumes. *Zénothémis, anecdote marseillaise*[1], qui vient de paraître, commencera le troisième. On ne saurait refuser à M. d'Arnaud du talent, une imagination féconde et mélancolique, de la sensibilité, même une sorte d'éloquence; mais je ne pourrai jamais aimer le choix de ses sujets ni sa manière d'écrire. Pourquoi prendre à tâche d'attrister les cœurs tendres, ou d'ennuyer à coup sûr ceux qui ne le sont pas? Quel mérite y a-t-il à produire quelque intérêt, lorsqu'on se promet de rassembler dans un petit cadre le tableau de toutes les peines et de tous les malheurs qui peuvent affliger l'humanité?

Il y a vingt ou trente ans qu'on ne voyait que des romans dans le goût du *Sopha*, de *Misapouf*, de *Tanzaï*; aujourd'hui, tous nos romanciers ont la prétention d'une philosophie sombre, larmoyante et sentimentale. Serions-nous devenus plus philosophes ou plus sensibles? Non, mais plus faibles, plus vaporeux, plus tristes. Nous avons voulu être profonds comme les Anglais, et nous avons cru qu'il fallait commencer par avoir la physionomie allongée et les yeux battus. Ce n'est plus l'âne de la fable qui veut imiter le petit chien; c'est plutôt le petit chien qui s'efforce de prendre la gravité de l'âne. De quelque manière qu'on force son talent, n'y est-on pas également gauche?

Zénothémis est précédé d'un extrait de l'Histoire de Marseille jusqu'à sa prise par Jules César. Cet extrait m'a paru plus curieux que le roman.

— L'Académie des sciences vient de perdre M. Sauveur-François Morand, chevalier de l'ordre du roi, etc. Il avait été, dans son temps, un des plus célèbres chirurgiens que nous ayons eus; mais il avait survécu à sa réputation. M. Morand était de plusieurs académies en France, et de la Société royale de Londres. Il avait néanmoins plus de théorie que de pratique; et le public, toujours en adoration devant l'idole qu'il s'est forgée, disait qu'il était malheureux. Les dernières années de sa vie ont été mêlées d'amertume. Il avait été homme à la mode et fort recherché dans la société, très-indépendamment de son talent. Une belle figure, de l'assurance, un esprit orné et extrêmement fin et délié, n'avaient pas peu contribué à sa haute réputation. L'âge avait affaibli une grande partie de ses avantages, et l'on

1. 1773, in-8°.

prétend qu'à force de mettre de la finesse dans ses propos, il en avait contracté l'habitude dans sa conduite, et même outre mesure. Enfin, tout est mode et n'a qu'un temps, et celle de le porter aux nues avait passé comme tant d'autres. Il n'était plus reçu dans les maisons où il s'était vu si fêté; et nombre d'hommes plus habiles ou plus heureux que lui l'avaient fait reléguer depuis longtemps dans la classe des hommes ordinaires.

— Si l'immortel Richardson ne nous avait pas rendus difficiles sur les romans, celui qui paraît, intitulé *la Vocation forcée*, en deux volumes in-12, aurait sans doute le plus grand succès. Il est rempli d'intérêt, et l'on n'en voit le dénoûment écrit qu'aux dernières pages. La peinture des mœurs de nos couvents y est si vraie et si bien faite qu'elle doit faire frémir toute âme assez vive ou assez faible pour être tentée de s'y enfermer; mais la conduite de l'ouvrage est sans génie; les événements sont trop à la main; quelques-uns des personnages font des actions atroces, sans but et sans profit. Un des principaux, quoique épisodique, disparaît sans qu'on sache pourquoi; et malgré tous ces défauts, ce roman attache et intéresse par la force de la situation; les larmes arrivent à tout moment, et ne discontinueraient pas si l'auteur avait voulu ou s'il avait pu. Le public l'attribue à Mme Élie de Beaumont, femme d'un avocat célèbre, qui a eu le premier la gloire de défendre la malheureuse famille des Calas. Elle s'est fait connaître elle-même avantageusement par des ouvrages du même genre que celui-ci, mais plus encore par une âme sensible et bienfaisante.

— Quoique *Tobie*, poëme en quatre chants, par M. Le Clerc[1], soit dédié à notre saint-père le pape Clément XIV; quoique M. Lourdet nous assure, dans son approbation, que cet ouvrage ne peut manquer d'être accueilli des gens de goût, nous n'y avons rien vu qui puisse mériter leurs suffrages : ni mœurs antiques, ni invention, ni poésie de style. C'est une paraphrase longue, fleurie, ennuyeuse, du texte sacré, et tout le talent de M. Le Clerc n'a servi qu'à faire d'un petit roman assez singulier un poëme sans vraisemblance, sans grâce et sans harmonie. Il est en prose comme *la Mort d'Abel*; mais c'est bien le seul rapport qu'il y ait entre ces deux productions.

1. 1773, in-8°.

SEPTEMBRE.

Le 25 août, l'Académie française se rendit, selon l'usage, à la chapelle du Louvre pour entendre la messe et le panégyrique de saint Louis. Il n'y a qu'une seule circonstance qui ait fait parler de l'orateur, c'est que M. le duc de Nivernois, qui l'année dernière fut directeur de l'Académie, et qui était chargé par conséquent de nommer un prédicateur, ne s'en est souvenu que deux jours avant la fête. On a été dans le plus grand embarras. Enfin, après beaucoup de recherches inutiles, on a eu recours au P. Mandart, de l'Oratoire, qui a bien voulu se prêter à la circonstance. Quelque jugement qu'en puisse porter la critique, il faut avouer que si le bon Père ne prêche pas fort bien, il prêche au moins fort vite. Nous espérons que le saint roi lui saura toujours gré de sa complaisance et de sa bonne volonté.

L'après-dînée, l'Académie française s'assembla pour distribuer les prix, et pour faire la lecture des pièces qui ont été couronnées. Le prix d'éloquence, dont le sujet était l'éloge de Colbert, fut donné au discours qui a pour devise :

> **Est modus in rebus, sunt certi denique fines**
> **Quos ultra citraque nequit consistere rectum.**

L'auteur de ce discours ne s'était pas encore fait connaître alors à l'Académie ; mais personne n'ignore plus aujourd'hui que c'est M. Necker, ministre de la république de Genève.

L'assemblée fut une des plus brillantes, et surtout des plus nombreuses. Beaucoup de gens connaissaient déjà l'auteur de l'*Éloge de Colbert*, d'autres cherchaient à le deviner ; ce double intérêt y attira une infinité de monde. La pièce couronnée fut lue par M. d'Alembert. L'*Éloge* eut tout le succès qu'il pouvait avoir dans un auditoire aussi nombreux et aussi mêlé ; mais vous jugerez bien, en le lisant, que le vrai mérite de cette production n'était pas fait pour être saisi par le plus grand nombre des auditeurs.

L'*Éloge de Colbert* fait dans ce moment la plus grande sensation, et la postérité en parlera sans doute encore avec admira-

tion, longtemps après qu'on aura oublié les clameurs que l'envie et l'esprit de parti excitent aujourd'hui contre lui.

Quoique la malignité ou l'imbécillité de ces hommes qui ne jugent que sur les apparences les plus vagues, ou sur les petits propos de la médisance, ait prétendu remarquer beaucoup de rapports entre la manière du panégyriste de Colbert et celle de M. Thomas, il est aisé de voir qu'au fond il n'y en a aucun. Ce n'est point ici le travail d'un homme de lettres qui s'est enfermé dans son cabinet, qui a feuilleté avec beaucoup de peine et d'ennui tous les livres qui parlent de l'administration des finances, ou du ministère de Colbert; c'est le résultat des méditations d'un citoyen et d'un homme d'État qui a réfléchi profondément sur les devoirs d'un administrateur et sur le maniement des affaires, qu'il a vues par ses yeux propres, et dont l'expérience lui a fait connaître à fond plusieurs branches essentielles. Ce n'est point un homme qui, la tête échauffée des grandes choses qu'il a lues dans les écrits de Plutarque ou de Platon, forme de beaux rêves sur le bonheur des gouvernements et des États, dont il ne connaît ni la vraie puissance, ni les véritables ressorts. C'est un homme qui annonce de grandes vues, parce qu'il a des connaissances réelles, et parce qu'il a saisi les objets qu'il a été à portée de voir avec cette étendue qui n'appartient qu'au génie et avec cet esprit de bienveillance universelle qui fut toujours le premier besoin d'une âme élevée et sensible.

Quelque raisonné que soit l'*Éloge de Colbert*, il n'est bâti que sur peu de faits connus de tout le monde, et ne suppose, pour ainsi dire, aucune espèce de recherches historiques. Si M. Necker a exposé avec tant de justesse tout le système de l'administration de Colbert, c'est qu'il lui a suffi d'en apercevoir quelques chaînons pour en connaître tout l'ensemble. On dirait qu'il a deviné l'âme de ce grand ministre sur la sienne, et qu'il ne doit son succès qu'au rapport étonnant qui s'est trouvé entre leurs manières de voir et de sentir. S'il a quelquefois attribué à Colbert des motifs et des vues qu'il n'eut vraisemblablement pas, c'est que depuis Colbert la science du commerce et des finances a fait de grands progrès. Ainsi, sans mêler au système de Colbert des idées étrangères, il en a développé les principes, comme ce ministre les eût développés et les eût éclaircis lui-même s'il eût vécu de nos jours.

Nos orateurs vulgaires ne cherchent de grandes idées que pour trouver de grands mots, et pour en imposer ainsi par la pompe de leur langage. M. Necker n'est éloquent que parce que ses idées et ses sentiments le forcent à l'être. Sa langue semble manquer à tout moment à l'énergie de ses pensées; sans compter qu'il n'a pas l'habitude de la manier avec la même facilité qu'un homme qui se serait occupé des lettres depuis sa jeunesse, on voit que c'est surtout l'étendue et l'originalité de son génie qui lui font trouver cette langue trop faible et trop stérile. S'il a recours à des tours et à des expressions insolites, c'est parce que ses idées sont souvent toutes nouvelles, et qu'il les a conçues du moins d'une manière tout à fait neuve. On ne prendra peut-être pas son style pour modèle; mais on admirera souvent, en le lisant, l'écrivain qui pense et qui sent encore plus qu'il ne semble exprimer. J'ai vu des gens prétendre que cet *Éloge* n'était point français. Je soupçonne que ces gens-là veulent bien plus de mal à leur langue et à leur nation qu'aux talents de M. Necker.

Son discours est divisé en quatre parties. Dans la première, il trace l'arrivée de Colbert au ministère des finances. Il fixe l'attention sur l'importance de cette place et sur les hautes qualités qu'elle exige. Premier moyen de rendre hommage à celui qui l'a si bien remplie.

« On peut le dire, dans la constitution actuelle des sociétés, c'est à l'administration des finances que toutes les parties du gouvernement se rapportent et s'enchaînent. C'est elle qui doit indiquer à la marine et à la guerre la portion de richesse qu'on peut consacrer à la force. C'est elle qui doit enseigner à la politique le langage qui sera d'accord avec la puissance. C'est elle enfin qui enveloppe dans ses soins les intérêts de tout un peuple.

« Quelles sont les qualités nécessaires à l'administrateur des finances? La sensibilité lui donne le désir d'être utile aux hommes, la vertu lui en fait un devoir, le génie lui en ouvre les moyens, le caractère les met en usage, et la connaissance des hommes adapte ces moyens à leurs passions et à leurs faiblesses.

« L'homme doué de cet esprit peut avoir presque seul la conscience de ses forces. Il ne peut conduire les autres jusqu'aux bornes de ce qu'il voit, et sa grandeur est une grandeur inconnue; souvent du moins le secret n'en est confié qu'à la succes-

sion des âges. Il faut, pour ainsi dire, que l'univers se déploie devant lui. Il est quelques principes qui s'enchaînent, mais ils fléchissent à l'application; les circonstances, le temps, tout les modifie. C'est le coup d'œil donné par la nature qui en fixe la mesure, et pour ce coup d'œil il n'est point de leçons, il n'est point de lois écrites, elles naissent et meurent dans l'âme des grands hommes.

« J'entends par le caractère cette puissance de l'âme, cette force inconnue, qui semble unir par une flamme invisible le mouvement à la volonté et la volonté à la pensée. Différent de l'esprit, qui s'accroît par l'instruction et qui s'enrichit par les idées des autres, le caractère ne doit sa force qu'à la nature; il ne se prend ni ne s'inspire, il ne se donne ni ne se communique. C'est par lui cependant que la vertu est active, et que le génie est bienfaisant. Oui, c'est le caractère qui traduit les hautes pensées en grandes actions, par la constance dans le vouloir, et la fermeté dans les desseins. C'est par lui que l'homme s'élève et qu'il atteint à la véritable grandeur, au pouvoir d'agir et de faire, de poursuivre et d'exécuter, de résister et de vaincre.

« Quel homme, demande-t-on, peut atteindre à ces perfections? quel homme en approcha jamais? Colbert. »

Dans la seconde partie de son discours, M. Necker montre l'état des affaires à l'entrée de Colbert dans le ministère, et les succès de ses premiers travaux.

L'objet de la troisième partie de ce discours est de chercher les principes de Colbert sur l'économie politique et de les comparer à sa conduite. C'est la plus longue partie de l'ouvrage et sans doute la plus importante.

« Augmenter la force publique sans nuire au bonheur des particuliers, voilà peut-être le but de l'administration des finances; mais il est difficile à remplir. Les moyens qui constituent la puissance de la société contrarient souvent le bonheur de ses membres. L'une demande des sacrifices, l'autre ne veut que des jouissances.

« L'administrateur tempère ces oppositions sans pouvoir les détruire, et ses succès sont annoncés par l'accroissement de la population; car elle naît du bonheur, et c'est elle qui produit la force.

« L'agriculture est la base essentielle de la population, elle

en serait même l'unique source dans une société où les biens de la terre seraient recueillis en commun et partagés également; mais, par l'effet des lois de la propriété, il est encore d'autres circonstances qui concourent à l'accroissement de la population d'un État.

« Les métiers, les arts et les manufactures augmentent la population, en arrêtant sans contrainte les excédants des subsistances que les propriétaires tiennent dans leurs mains, et dont ils ont le droit de disposer à leur gré.

« Si ces manufactures n'étaient agréables qu'aux membres de la société où elles existent, leur utilité serait imparfaite; car les propriétaires qui désireraient des productions d'un autre pays consacreraient encore à les acquérir une partie des denrées de nécessité dont ils sont les maîtres, ce qui ne sera plus nécessaire si ces manufactures peuvent plaire aux nations étrangères et deviennent un objet d'échange.

« Mais les hommes occupés des arts, des manufactures, de la culture des terres, ne peuvent pas se détourner de leurs occupations pour chercher loin d'eux des acheteurs.

« C'est ici que se présente la fonction des négociants; leurs moyens répondent aux besoins journaliers de l'industrie; et leur active intelligence, excitée par l'intérêt personnel, défend dans les échanges les productions nationales contre celles des étrangers.

« Ainsi l'agriculture, les manufactures et le commerce semblent former une chaîne de bienfaits, et s'unir pour étendre la population. »

Ces principes posés, notre auteur jette un coup d'œil rapide, mais vaste et profond, sur la manière dont Colbert a favorisé ces trois sources importantes de la prospérité du royaume. Il justifie ce grand ministre de tous les reproches qu'on a faits depuis quelque temps au plan de son administration, et s'arrête surtout aux motifs qui l'ont empêché de permettre dans tous les temps la sortie des blés sans mesure et sans limites. Ce morceau est trop bien fait pour ne pas déplaire infiniment aux économistes. Depuis les *Dialogues sur le commerce des blés* de l'abbé Galiani, leur système ne reçut point d'atteintes plus terribles, si ce n'est celles que la nation a payées si cher et dont elle souffre encore.

Pour répondre à l'objection qu'on fait si souvent à l'adminis-

tration de Colbert de n'avoir fait qu'augmenter le luxe en favorisant les arts et le commerce, son panégyriste, plus philosophe encore qu'éloquent, remonte jusqu'à l'origine du luxe, et soutient avec beaucoup de profondeur et de raison tout ce que M. de Voltaire a dit avec tant d'agrément dans son *Mondain*.

« La loi des propriétés produisit des inégalités de fortune; ces inégalités de fortune entraînèrent des inégalités de jouissances, et la supériorité des unes sur les autres fut exprimée par le mot de luxe. Ce luxe n'eût été susceptible d'aucun accroissement, si à chaque génération les fruits de son travail périssaient avec elle; mais un grand nombre de productions de la terre et de l'industrie subsistant au delà de la vie des hommes, les richesses mobilières s'accumulent dans la société tant que des révolutions extraordinaires ne viennent pas les détruire. Alors s'introduit un nouveau luxe qu'on pourrait appeler le luxe des siècles, et les disproportions deviennent plus frappantes. D'un côté, l'on voit cette multitude de richesses entassées par le temps se joindre aux productions de la génération nouvelle, et répandre leur faste au hasard par le mouvement des propriétés; et de l'autre, on voit le plus étroit nécessaire demeurer le partage invariable de cette classe d'hommes qui, par leur nombre et leur rivalité, reçoivent la loi du propriétaire, et consacrent par leur pauvreté le souvenir de son avarice.

« Mais, dira-t-on, s'il est un luxe qui ne détruit pas le bonheur, il nuit toujours à la force nationale en amollissant les mœurs; il soumit aux Grecs l'empire des Perses, il renversa la république romaine.

« Les temps sont bien changés; Colbert l'avait sans doute aperçu. Il avait promené ses regards sur ces nombreuses armées qui s'élevaient en Europe; et, réfléchissant profondément sur la discipline rigoureuse qu'on établissait, et qui devait gouverner cent mille hommes par un seul mouvement et par une même volonté, il vit avec douleur que ces vieilles vertus de la Grèce et de Rome, l'amour de la patrie, le fanatisme de la gloire, ne seraient plus et ne pouvaient plus être l'unique force des États.

« Oui, c'est la perfection de cette discipline guerrière qui fit sentir à Colbert que l'argent, ce signe général des valeurs, le prix du service des hommes, deviendrait nécessairement le fondement essentiel de la puissance politique. »

Quelque triste que soit cette observation, ne renferme-t-elle pas le principe dominant de tous les États de l'Europe? L'argent n'est-il pas dans nos gouvernements actuels ce que la force est chez les nations sauvages, ce que sont les mœurs chez un peuple vertueux? Peut-être faut-il se garder cependant de rapporter uniquement toutes les vues de la politique vers cet objet? Quelque fondement qu'il puisse avoir, l'esprit de système est toujours dangereux. Lorsqu'on eut découvert la circulation du sang, cette observation si importante produisit la plus grande révolution dans la médecine. Cependant l'opiniâtreté des médecins à dériver uniquement de ce principe toutes les règles de leur art en arrêta longtemps le progrès. N'aurions-nous pas la même chose à craindre en politique, si l'on s'accoutumait à regarder les finances comme l'unique source de la puissance politique, en oubliant combien les lois, les mœurs et l'esprit particulier du gouvernement peuvent y contribuer?

Dans la dernière partie de l'*Éloge de Colbert*, on parle de ses soins pour la marine, les arts, les sciences et les lettres, de sa mort, et de l'injustice de ses compatriotes.

« Colbert voyait avec plaisir que les écrits éloquents de son siècle serviraient son système économique en étendant la langue française et renversant la barrière qu'établit entre les hommes la différence des langages.

« Peut-être aussi que ce ministre avait aperçu dans les chefs-d'œuvre des Racine et des Molière, et dans leur représentation journalière, une instruction dont l'industrie française profiterait sans y penser. Il avait présumé que l'habitude de distinguer de bonne heure ces fils imperceptibles qui séparent la grâce de l'affectation, la simplicité de la négligence, la grandeur de l'exagération, influerait de proche en proche sur l'esprit national, et perfectionnerait ce goût qui fait aujourd'hui triompher les Français dans tous les ouvrages d'industrie, et leur permet de vendre bien cher aux étrangers une sorte de convenance spirituelle et fugitive qui ne tient ni au travail, ni au nombre des hommes, et qui devient pour la France le plus adroit de tous les commerces. »

A-t-on jamais mieux peint le caractère des Français qu'il ne l'est dans ce morceau :

« Nation douce et sensible, que les plus faibles soins de la

part de son prince émeuvent et transportent! Aimable nation à laquelle il est si doux de faire du bien! Avec une intelligence fine et rapide, elle a l'âme d'un enfant, et son cœur est ouvert à la reconnaissance. Précieuse qualité qu'elle doit à son heureux naturel, et qui est peut-être entretenue par son gouvernement: il n'est pas assez arbitraire pour faire perdre aux âmes leur ressort, et il n'est pas assez libre pour que l'éloignement habituel de toute espèce de joug puisse faire haïr celui même des bienfaits.

« Oh! quel plaisir dans le recueillement de la solitude et dans le silence de la nuit, lorsque l'univers sommeille, hormis celui qui veille sur tous, d'élever son âme vers lui, de se dire à soi-même: Ce jour j'ai adouci la rigueur des impôts; ce jour je les ai soustraits au caprice de l'autorité; ce jour, en les distribuant plus également, je pourrai convertir un faste inutile au bonheur dans une aisance générale, qui fait à la fois la félicité de ceux qui en jouissent et de ceux qui la contemplent; ce jour j'ai tranquillisé vingt mille familles alarmées sur leurs propriétés; ce jour j'ai ouvert un accès au travail et un asile à la misère; ce jour j'ai prêté l'oreille aux gémissements fugitifs et aux plaintes impuissantes des habitants de la campagne, et j'ai défendu leurs droits contre les prétentions impérieuses du crédit et de l'opulence. Oh! quel superbe entretien! quelle magnifique confidence de l'homme au créateur du monde! Qu'il paraît grand alors! Il semble s'associer aux desseins de Dieu même... »

L'*Éloge de Colbert* est suivi de notes. Ces notes ne sont pas des recherches isolées sur quelques circonstances de la vie de Colbert ou sur quelqu'une de ses opinions particulières; elles forment un système d'administration politique plein de vues utiles et, quoique fort court, plus complet peut-être que tout ce que nous avons vu dans ce genre. On croit lire une suite de *l'Esprit des lois*. Le style de M. Necker est, à la vérité, moins soigné que celui de Montesquieu; mais il est tout aussi énergique, tout aussi profond, et la chaîne de ses idées paraît même plus soutenue et plus serrée.

J'en demande pardon au siècle du grand Colbert, mais je ne crois pas qu'on eût fait, dans ce siècle si vanté, une seule page de ces notes. Il me semble qu'il y a deux sciences nouvelles qui n'ont été créées pour ainsi dire que de nos jours, celle des mots et celle de l'argent. Il y a plus de rapport qu'on ne pense entre

ces deux espèces de signes, et leur métaphysique est à peu près également abstraite. Elle doit sans doute beaucoup aux progrès que les mathématiques ont faits depuis Leibnitz et Newton. Les mots sont les signes de nos idées comme l'argent est le signe de nos propriétés. Les mots facilitent l'échange de nos idées, comme l'argent celui de nos propriétés. La valeur des mots devient-elle incertaine ou arbitraire, les idées le deviendront aussi. Si la valeur de l'argent varie, celle des propriétés variera de même. Il est essentiel au progrès de la philosophie qu'il y ait une juste proportion entre le nombre des idées et celui des mots; la même proportion doit être observée entre l'argent et les propriétés réelles d'un État pour entretenir la circulation nécessaire à sa prospérité. Il serait aisé de pousser ce parallèle plus loin, mais peut-être avons-nous déjà été trop diffus.

Ceux qui sont étonnés que M. Necker, qui ne s'est presque jamais appliqué qu'aux affaires, ait pu écrire sans secours l'*Éloge de Colbert*, le seraient bien plus encore s'ils savaient une circonstance dont je suis parfaitement sûr : c'est qu'il n'avait pas encore tracé une ligne sur Colbert le 15 de mai. Cependant l'ouvrage a été fini et envoyé à l'Académie au commencement de juillet. C'est un effort de tête dont il y a sûrement très-peu d'exemples. Telle est cependant quelquefois la marche du génie, et tout le monde n'est pas fait pour y croire. On ne saurait trop méditer un ouvrage avant de l'entreprendre. On ne saurait trop le corriger après l'avoir fait; mais les traits les plus sublimes ne sont jamais que le fruit d'une composition vive et rapide.

RÉFLEXIONS D'UN IGNORANT
APRÈS AVOIR LU *l'Éloge de Colbert.*

Les États naissent, croissent, dépérissent et meurent comme les hommes; serait-il possible de fixer le terme de leur accroissement ou celui de leur bonheur? Ne dépend-il pas d'une suite de mouvements et de révolutions dont l'assemblage ou le progrès est bien plus souvent l'ouvrage des circonstances et du hasard que celui des lois et du génie?

Puisque l'on peut prolonger en quelque sorte l'enfance de l'homme, ne peut-on pas prolonger de même celle d'un État, empêcher l'usage ou l'abus précipité de ses forces, retarder l'effet

de leur développement, et se borner d'ailleurs à prévenir les causes extérieures de sa ruine? La seule méthode qui puisse donner de la vigueur et de la consistance à notre être est sans doute aussi la seule qui puisse assurer la force et la durée d'un État.

La science du gouvernement n'est peut-être que la science de l'éducation appliquée à l'établissement d'une société entière. Il me semble au moins que c'est sous ce point de vue que Lycurgue et Platon l'ont envisagée.

Si vous en exceptez la partie du commerce et des finances, je ne vois pas que nous ayons aujourd'hui beaucoup plus de lumières sur la politique que n'en avaient les anciens. Cependant leurs principes ne peuvent plus guère servir à notre instruction; ils se rapportent presque tous à des gouvernements simples et d'une étendue fort bornée. Tout ce que nous savons des grands empires dont parle l'antiquité, c'est que la fortune et l'ambition en jetèrent les fondements, que le caprice et l'intérêt du moment en réglèrent la conduite, et que tous ont fini par être la victime du luxe et la proie de quelque nation barbare.

Comme le régime qui convient à l'enfance ne peut plus convenir à l'âge mûr, les principes d'une société naissante ne peuvent plus être ceux d'une société qui, formée dès longtemps, s'est fortifiée et agrandie. La conduite du gouvernement doit donc varier à mesure que la révolution des temps modifie les forces, les mœurs et les besoins d'une nation.

Depuis que l'on a essayé de penser, il est démontré qu'il n'est point de théorie généralement sûre. Nos principes ne sont en effet que le résultat d'une multitude d'expériences, et l'expérience du passé ne nous répond jamais exactement du présent et de l'avenir. Il n'est donc qu'une science en politique comme en philosophie, celle de voir juste; c'est vers ce but que nous devons diriger toutes nos lumières et toutes nos connaissances, si nous voulons qu'elles soient utiles.

En supposant l'état des choses tel qu'il est, la question la plus importante aujourd'hui, ce me semble, c'est de savoir comment on peut jouir sans abuser, ou bien comment l'on peut avoir du luxe sans misère.

Nos désirs, nos besoins se sont multipliés; est-ce un mal? est-ce un bien? Qu'importe! Le fait est que nous sommes arrivés

à cette période, et que les circonstances qui disposent de nos destinées ont plus de pouvoir sur nous que les vains systèmes dont s'amuse notre imagination.

Il est clair qu'un peuple dont les besoins augmentent doit chercher aussi de nouvelles ressources pour augmenter sa richesse. Mais qu'est-ce que la richesse, lorsqu'elle n'est pas le signe de la félicité publique, le gage et le produit de l'industrie et du travail? Tout l'or des deux Indes ne laisserait-il pas une nation dans la pauvreté, si elle ne l'employait pas à faire valoir son sol et les productions dont il est susceptible?

Ce n'est donc pas à proprement parler la richesse, c'est l'abondance et la facilité avec laquelle cette richesse circule proportionnellement dans toutes les parties de l'État qui en fait la force et la prospérité. Il n'est donc pas indifférent qu'elle passe par tels canaux plutôt que par d'autres, c'est-à-dire qu'elle se trouve entre les mains de telle classe de citoyens plutôt qu'entre les mains de telle autre. Il est impossible qu'elle soit également abondante partout, mais elle ne doit manquer nulle part.

Ceux qui voudraient que tous les citoyens d'un État fussent de la même richesse ont oublié l'apologue de Ménénius. Le sang qui anime notre corps peut-il couler avec la même abondance dans ces veines imperceptibles et dans ces artères qui portent au cœur le mouvement et la vie?

On a raison de déclamer contre les maux qu'a produits l'inégalité des conditions; mais cette inégalité est nécessaire, et quoiqu'elle ne soit souvent que l'ouvrage des hommes, n'est-elle pas assez justifiée par les préférences mêmes de la nature?

D'ailleurs, dans les conditions qui sont privées des commodités du luxe, n'en est-on pas dédommagé par l'exemption de mille peines infiniment sensibles, par la force des sens, par toutes les jouissances d'une santé robuste et vigoureuse?

L'agriculture est la première source de la richesse, mais il n'y a que l'industrie et le commerce qui puissent rendre cette source abondante et féconde. L'aisance que la nature accorde d'elle-même au cultivateur lui suffit. Tout ce qu'il doit attendre d'un gouvernement équitable, c'est qu'elle lui soit assurée. Les manufactures et le commerce exigent une protection particulière et plus attentive. Si le souverain les encourage et les favorise, soyez sûr que les habitants de la campagne partageront infail-

liblement leur richesse, qu'ils en jouiront du moins autant que leur bien-être le comporte.

On a vu en France que les systèmes qui ont prétendu encourager la classe des laboureurs n'ont enrichi en effet que les grands propriétaires, c'est-à-dire de tous les hommes ceux qui payent le moins à la société le bien qu'ils en reçoivent.

En Suisse, où l'administration peu compliquée a, par là même, des rapports plus sensibles, plus rapprochés et plus frappants, on a remarqué que, de tous les cantons les mieux cultivés, ce sont ceux où les manufactures ont fait le plus de progrès; qu'au contraire, les pays où l'on ne s'occupe encore que d'agriculture payent le moins de dîmes, et sont cependant non-seulement les plus pauvres, mais aussi les moins peuplés et les plus incultes. Peut-être n'y aurait-il qu'un moyen d'arrêter les progrès de ce luxe qui s'accroît nécessairement de siècle en siècle : ce serait de ne laisser subsister les propriétés qu'à vie en constituant l'État héritier universel de tous les particuliers. Ce système réunirait, ce semble, tous les ressorts de l'intérêt personnel avec tous les avantages de la communauté des biens. Il faudrait cependant que dans une telle société l'éducation fût publique; il faudrait... Mais quand j'aurais la plume de Jean-Jacques ou de Platon pour développer ce beau système, ne me dirait-on pas à la fin de mon discours : *Et puis vous vous réveillâtes.* Il en est temps.

ÉPIGRAMME DE ROBBÉ

CONTRE LE CONTROLEUR GÉNÉRAL TERRAY, QUI A SUPPRIMÉ SA PENSION.

Sous les mains de Midas tout se changeait en or;
Si notre contrôleur opérait ces merveilles,
Pour la France épuisée il serait un trésor;
Mais de Midas il n'a que les oreilles.

— L'affaire la plus singulière, la plus inouïe, la plus embrouillée, la plus inconcevable, et qui fait depuis dix-huit mois le désespoir et l'ennui de toutes nos sociétés; enfin, de tous les procès civils qu'il y eut jamais au Parlement, celui qui a peut-être occupé le plus l'esprit de parti, le procès de M. de Morangiès, vient d'être décidé, et c'est en sa faveur. Ses billets de cent mille écus sont annulés; mais il lui est défendu de prendre à

partie, sur aucune de ses procédures, le bailliage du Palais, qui l'avait jugé en première instance. Le sieur Dujonquay, petit-fils de la veuve Véron, est condamné à huit mille livres de dommages et intérêts, et banni pour trois ans du royaume. La courtière Tourtoura l'est pour neuf. Tous ceux qui d'ailleurs ont été mêlés dans cette malheureuse affaire sont mis hors de cour.

L'histoire de M. de Morangiès a été trop longtemps, si l'on peut parler ainsi, entre les mains du public, pour qu'il puisse ou qu'il veuille aujourd'hui s'en rapporter à un autre jugement qu'au sien. Aussi l'arrêt du Parlement a-t-il laissé à peu près les deux partis dans toute leur force ou dans toutes leurs préventions. On trouve que la réparation faite à l'honneur d'un maréchal de camp outragé aussi sensiblement que l'a été M. de Morangiès est trop imparfaite s'il est innocent, et sans mesure s'il ne l'était qu'à demi. On dit ce qu'un envoyé du Grand Seigneur disait de nos anciens tournois : « Ce n'est pas assez si c'est tout de bon, c'est beaucoup trop si ce n'est qu'un jeu. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais l'opinion publique n'a varié à ce point sur une même affaire. La raison en est fort simple : depuis le commencement du procès jusqu'à la fin, les preuves pour et contre ont paru toujours presque également fortes ou également faibles. Il n'y avait qu'une présomption grave ou l'intérêt du parti qui pût faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Dans ces cas, la multitude se décide toujours avec beaucoup de chaleur, et s'en repent de même, surtout lorsque aucun motif personnel n'arrête précisément son inconstance.

M. de Morangiès doit infiniment aux plaidoyers de M. Linguet; mais il doit peut-être encore plus aux brochures de M. de Voltaire. Sans approfondir la cause, il a su la rendre intéressante pour une infinité de lecteurs qui, sans lui, ne s'en seraient pas mis en peine. Le moyen le plus adroit qu'il ait employé en faveur de son client a été de représenter sa cause comme la cause de la noblesse entière. Il y a si bien réussi que beaucoup de gens se sont imaginé qu'il suffisait dans le monde de se déclarer hautement du parti Morangiès pour avoir l'air gentilhomme. L'enthousiasme a gagné surtout la noblesse de Provence, qui s'est cotisée

généreusement pour acquitter les dettes les plus urgentes de leur compatriote.

On a osé prétendre que le jugement du Parlement était un jugement politique. Je suis loin de le croire. D'abord, je n'entends pas ce que veut dire un jugement politique. Dans une affaire si difficile à débrouiller, je ne vois d'autre ressource pour des juges équitables que celle de suspendre les procédures ou de s'astreindre aux formes les plus strictes. D'ailleurs, est-ce la noblesse que le Parlement eût voulu ménager dans les circonstances actuelles? Son autorité ne tient-elle pas bien plus à la confiance du peuple, et ne sait-on pas de quel œil les militaires verront toujours les gens de robe?

Deux jours après ce fameux jugement, on donnait à la Comédie-Française *la Réconciliation normande.* Il y a dans cette comédie une scène où Falaise, en parlant du procès pour lequel on l'a fait venir, dit :

Dans une cause obscure,
Des juges bien payés verraient plus clair que nous.

Le trait fut malheureusement saisi. La salle retentit d'applaudissements si fous et si opiniâtres que l'on crut absolument qu'il serait impossible de finir la pièce. Le parterre, et toutes les loges qui furent complices de cette insolence, méritaient au moins d'aller à la Bastille. J'en conviens; mais en reconnaissant leur tort, j'aime, je l'avoue, à me voir transporté un moment à Rome ou à Athènes, pour admirer combien le goût des arts, et surtout celui du spectacle, dispose les esprits à jouir de la liberté et à se livrer aux saillies d'une gaieté vive et pétulante.

— L'Académie royale de musique se dédommage du mauvais succès des derniers intermèdes; elle a donné, le mardi 7 septembre, un ballet intitulé *l'Union de l'Amour et des Arts.* Les paroles sont de M. Le Monnier, secrétaire de M. le comte de Maillebois, auteur de plusieurs ouvrages lyriques qui ont eu peu de succès. Celui-ci est divisé en trois entrées, composées des airs de *Bathilde et Chloé,* de *Théodore,* et de *la Cour d'amour.* Il paraît que cet ouvrage doit le succès brillant dont il jouit à M. Floquet, jeune musicien dont le début annonce quelques

talents, surtout pour la symphonie. Son ouverture, ses airs de danse sont bien dessinés et d'un chant agréable; mais il manque à l'auteur ce qui manque et manquera toujours à tous nos musiciens français, c'est de ne savoir point écrire la musique, et de ne pas assez connaître le parti qu'on peut tirer de l'accompagnement du chant. Quelques mois de l'école d'Italie pourraient faire un charmant musicien de M. Floquet, qui ne manque ni d'idées ni de hardiesse.

Le public s'est néanmoins donné le change sur le plaisir que lui fait ce nouvel ouvrage. Le dieu Vestris danse une entrée avec le demi-dieu Gardel, phénomène qu'on croyait impossible, qu'on n'osait espérer, spectacle, en un mot, que les vieux amateurs souhaitaient à leurs petits-enfants comme le souverain bonheur. Le voilà réalisé, et ce sont des joies, des admirations, on n'y saurait suffire. Qu'on ajoute à cela une nouvelle danseuse de douze ans, jolie comme un ange, émule de Mlle Heinel pour la noblesse et les grâces, qui n'avait point été annoncée; et on appréciera plus juste le motif des applaudissements qu'on a donnés à cet opéra. Pour la première fois on a demandé l'auteur à ce théâtre. La dignité de l'Académie royale de musique en a été blessée, mais le public indocile n'en a pas tenu compte et a persisté dans sa demande. Il a paru, et messieurs les directeurs crient à la profanation.

— On a déjà annoncé dans ces feuilles l'établissement que M. l'abbé de l'Épée a fait en faveur des sourds et muets. Cet établissement honore trop la philosophie et l'humanité pour ne pas inspirer le plus grand intérêt. Le zèle et l'industrie de ce digne citoyen sont d'autant plus louables qu'il a entrepris une tâche infiniment pénible, sans autre motif que celui de faire le bien. Il donne toutes ses leçons *gratis;* il invite même les provinces et les pays étrangers à lui envoyer des hommes propres à s'instruire de sa méthode, et qui puissent ensuite, à son exemple, fonder dans leur patrie des écoles pour l'instruction des sourds et muets. C'est à la seule condition qu'il n'en recevra aucune récompense, de quelque nature qu'elle puisse être. Il vient de publier un nouveau *prospectus*, où il rend un compte détaillé des progrès étonnants de son travail, et dont tout Paris a été témoin. Il déclare que, non content d'avoir déjà appris l'espagnol, l'anglais, l'italien et l'allemand, pour pouvoir former des maîtres aux sourds et

muets dans toutes les langues, il est prêt à apprendre encore celles qui seraient nécessaires pour pouvoir porter cet acte de bienfaisance dans toutes les parties du monde qui requerraient sa méthode.

OCTOBRE.

Les deux discours qui, au jugement de l'Académie française, ont obtenu l'accessit paraissent. La distance qu'il y a de ces deux ouvrages à celui qui a été couronné est immense. Le premier accessit est de M. Coster, premier commis du bureau de la Corse au département de M. le contrôleur général. Ses censeurs ont fait quelque difficulté d'en permettre l'impression, parce qu'il appelle nos écrivains modernes *les oracles du peuple et les précepteurs des rois.* Beaucoup de gens moins scrupuleux auraient plutôt pris cette dénomination pour une mauvaise plaisanterie que pour une hérésie. Quoi qu'il en soit, nous ne pensons pas que cet ouvrage, tel qu'il est, soit jamais du nombre de ceux qui pourront servir d'oracle aux peuples et de leçon aux rois. La manière dont il loue Colbert est faible et mesquine. Ce sont des idées et des vues communes toujours à côté du sujet, et ne portant jamais au but. Le style est apprêté, sans force et sans élégance. J'ai lu avec plus de plaisir les notes que le texte. On y trouve quelques détails assez curieux sur la vie et sur l'administration de Colbert. Il y a surtout, page 47, un calcul qui m'a paru digne d'attention. Il prouve clairement que le blé a été plus cher de près d'un huitième du temps de Colbert que du temps de Sully. Comment nos auteurs économistes ont-ils donc osé accuser ce grand ministre d'avoir avili les produits de l'agriculture, et d'avoir fait baisser le prix du blé? Il y a plus, il est démontré qu'il fut le premier dans le cas d'une abondance assez grande pour lever pendant un temps, en faveur de toutes les parties du royaume, la prohibition de sortie à l'étranger. Sully ne l'entreprit jamais.

La soumission respectueuse que nous devons aux arrêts de l'Académie ne nous dispense pas de dire que l'Éloge de M. Pechméja a généralement plus de succès que celui de M. Coster. Si

l'on y a vu beaucoup de défauts, on y a remarqué du moins quelques beautés capables de les racheter. Dans l'autre on n'a vu que des défauts et de la médiocrité. L'ouvrage de M. Pechméja, sans être profond, est plein d'esprit, de chaleur, d'âme. Il n'y a ni justesse ni proportion dans l'ensemble, mais il y a de l'éloquence dans les détails. La digression sur la population, qui occupe presqu'un tiers du discours, est tout à fait folâtre. Il soutient que, loin de chercher les moyens d'encourager la population, on devrait penser à en arrêter les progrès ; mais il soutient ce paradoxe par des raisons ingénieuses, et l'on voit que s'il extravague, c'est parce qu'il est vivement frappé des malheurs qu'entraîne l'état actuel de nos sociétés. On ne lui reprochera point de célébrer son héros avec trop de fanatisme ; il le loue avec le moins de façons possible. Il a l'air pour ainsi dire de le tirer ici par la manche, là de le frapper familièrement sur l'épaule, tantôt pour lui faire une caresse, tantôt pour lui dire une prétendue vérité. Cela peut paraître assez ridicule ; mais tout cela se fait de si bonne foi que Colbert lui-même ne pourrait s'empêcher d'en sourire et d'estimer une âme si remplie de candeur et d'humanité.

— Nous passons la vie à élever des idoles ou à les abattre ; c'est l'amusement de l'enfance ; c'est celui de tous les âges, et la philosophie et l'érudition changent de chimères aussi bien que la galanterie et la superstition. On a vu le temps où les jésuites et les philosophes, quoique peu d'accord sur tout le reste, s'efforçaient pour ainsi dire à l'envi de nous représenter les Chinois comme les hommes de la terre les plus sages et les mieux gouvernés. Les jésuites voulaient sans doute nous convaincre des avantages du gouvernement despotique ; les philosophes nous montrer l'heureuse influence de la morale et des lettres sur les mœurs d'une nation illustre qui n'avait ni nos dogmes ni notre culte. Les premiers ne nous présentaient que l'idée générale de l'ordre domestique, les autres ne voyaient dans la Chine qu'une société de philosophes formée sous les auspices du grand Confucius. Sous ces deux points de vue, on ne pouvait apercevoir que des choses merveilleuses. Depuis que l'on a questionné plus exactement les missionnaires et les voyageurs, il a fallu en rabattre. Le fameux capitaine Anson a été, je crois, un des premiers qui aient réformé nos idées sur la police si vantée des mandarins. Montesquieu a découvert, dans les relations mêmes des jésuites,

les vices grossiers de ce gouvernement, et les traductions de quelques ouvrages chinois que l'on avait annoncés avec les plus grands éloges, et qui ont paru fort indignes de leur réputation, ont achevé de détruire l'excessive prévention que l'on nous avait donnée en faveur des lumières et de la sagesse de ce peuple; mais il n'y a point d'écrivain qui en ait dit encore autant de mal que l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*. C'est M. Paw, à qui nous devons déjà un excellent ouvrage sur les Américains [1]. S'il y a plus de philosophie, plus de vues neuves et intéressantes dans ce premier ouvrage, celui-ci, qui n'en manque pas, brille surtout par des connaissances rares, et suppose la critique la plus ingénieuse et la plus profonde. Il est presque toujours instructif, même lorsqu'il est minutieux : cependant les discussions y sont tellement entassées les unes sur les autres qu'il n'est guère possible de le lire de suite sans fatigue et sans ennui. C'est un édifice vaste et riche, mais lourdement composé, et qu'il faudrait refaire comme Fontenelle a refait l'histoire des Oracles.

L'objet principal de M. Paw est de faire voir que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité entre eux que les Égyptiens et les Chinois. Pour arriver à ce résultat, il examine l'état de la population en Égypte et à la Chine, l'étendue du terrain cultivé, et la nature du climat. De là il porte ses recherches sur la façon de se nourrir et sur les ressources que les deux peuples ont imaginées pour satisfaire leurs besoins de première et de seconde nécessité. Ce n'est qu'après avoir traité tout ce qui concerne l'économie rurale qu'il parle des arts, les arts n'étant qu'une suite des progrès de l'agriculture. Ces objets rédigés avec toute la précision possible, il finit par l'examen de la religion et du gouvernement. Il est aisé de voir combien de matières importantes doivent entrer dans un parallèle si approfondi du peuple le plus célèbre de l'Afrique avec le peuple le plus célèbre de l'Asie.

Nous ne suivrons point notre auteur dans tous les détours de ce labyrinthe immense, mais nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici une anecdote sur le buste d'Isis dont nous avons parlé au mois de juillet [2]. M. Needham et son missionnaire ont

1. *Recherches philosophiques sur les Américains;* 1768, 2 vol. in-8°.
2. Meister en a parlé au mois d'août; voir p. 273.

pris beaucoup de peines inutiles à ce sujet, et leur autorité nous en a imposé fort ridiculement. Ce buste, dont on avait fait tant de bruit, ce buste qu'on avait cru si ancien, a été fait il n'y a pas longtemps dans le Piémont, et même il a été fait d'une pierre noirâtre fort commune dans ce pays-là. Ce n'est pas la première fois qu'on s'est joué ainsi de la passion de messieurs les savants pour les découvertes nouvelles, et c'est ainsi que l'on a disputé pendant des siècles sur des caractères indéchiffrables avant de songer si l'on gagnerait quelque chose à les entendre. A la bonne heure ; il faut des énigmes aux docteurs aussi bien qu'aux ignorants.

En prouvant l'absurdité du système qui faisait des Chinois une colonie égyptienne, M. Paw tâche de montrer qu'il est beaucoup plus naturel de les croire d'origine scythe ; mais il m'a paru plus habile à détruire l'opinion reçue qu'à établir la sienne. Cela est dans la règle, et cela peut servir toujours à nous faire sentir la solidité singulière des connaissances humaines.

Si notre philosophe a raison, la question de l'origine des Égyptiens et des Chinois se trouve ramenée à peu près au même point où elle était du temps de l'historien Justin. *Scytharum gens antiquissima semper habita, quanquam inter Scythas et Ægyptios diu contentio de generis vetustate fuit.*

Toutes ces discussions étaient moins embarrassées autrefois qu'elles ne le sont aujourd'hui, qu'on est obligé de faire descendre tous les peuples de la terre d'une seule famille.

Quoi qu'en disent MM. Paw et Justin, j'ai de la peine à croire que les pays septentrionaux aient été les premiers habités, et si j'avais assez de connaissances pour étayer mes conjectures, je soupçonne que je montrerais avec assez de vraisemblance que les Égyptiens, les Chinois et les Scythes même tirent leur origine des Indes ; mais il n'est pas permis de s'arrêter à une pareille idée lorsqu'on est privé des ressources nécessaires pour l'approfondir.

Ce qui me paraît parfaitement démontré à l'égard des Chinois, c'est que ce peuple est un des plus anciens de la terre, et qu'il est encore aux premiers éléments de toutes les sciences et de tous les arts, parce qu'il vit sous le joug du despotisme le plus terrible, de celui qui agit sur les mœurs, sur les manières et sur les opinions des particuliers aussi bien que sur l'administr-

tion publique. Il me paraît encore prouvé que le peu de liaison que ce peuple a toujours eu avec ses voisins a dû servir également à maintenir l'industrie et l'ignorance qui lui sont propres, ses lois et ses chaînes. Cette nation a, ce me semble, tout ce qui caractérise le plus grand nombre des vieillards, une prudence froide et dure, de la faiblesse, de la défiance et de l'opiniâtreté.

— Les Comédiens français viennent de représenter, à Fontainebleau, une ancienne pièce de M. de Boissy, intitulée *le Médecin par occasion*, qui avait été faite pour la convalescence du roi en 1744. On y a ajouté une Fable allégorique du sieur Monvel, auteur et acteur, qui a eu du succès.

— Les mêmes comédiens nous ont donné samedi, 25 septembre, la première représentation d'*Orphanis*, tragédie en cinq actes, de M. Blin de Sainmore. Cet auteur est déjà connu par plusieurs pièces fugitives et par quelques héroïdes. On a remarqué dans toutes ses poésies de l'imagination et du talent. La plupart se distinguent surtout par une versification correcte et facile. *Gabrielle d'Estrées* est, de tous ses ouvrages, celui qui a eu le plus de succès[1]. La manière dont il vient de débuter dans la carrière brillante, mais épineuse, du théâtre, ajoutera-t-elle beaucoup à sa réputation?

Le caractère d'*Orphanis*, quelque vrai, quelque suivi qu'il soit, n'a peut-être pas les couleurs qu'exige la tragédie. Les machines que le poëte emploie pour former le nœud de l'action, et pour en soutenir la marche, sont grossières et sans génie. Cette loi supposée en faveur de l'héritier du trône manque également de jugement et de vérité locale: on ne saurait dissimuler ces défauts; mais la justice qu'il faut rendre à M. Blin de Sainmore, c'est d'avouer que son ouvrage annonce plus de talent pour le dialogue que n'en ont la plupart de nos jeunes poëtes. Les pièces de Campistron, malgré leur faiblesse, sont mieux conduites qu'*Orphanis*; mais je ne crois pas qu'elles soient mieux versifiées, et c'est un mérite dont il faut savoir beaucoup de gré aujourd'hui.

M. Molé a joué le rôle d'Arsès dans une perfection singulière. Il est impossible d'imaginer une chaleur plus soutenue, une grâce

1. Héroïde annoncée par Grimm, tome VII, p. 62.

plus vraie et plus naturelle. C'est la flamme qui a réchauffé tout l'ouvrage, et qui peut bien avoir suppléé quelquefois au génie du poète. On a été moins content de Mlle Raucourt. Elle n'a point assez ménagé sa voix, et son jeu exprimait plutôt l'enfantillage de la vanité que le caractère audacieux de l'ambition. On craint qu'elle n'ait été privée trop tôt des secours dont elle avait si bien su profiter dans son début.

M. Blin de Sainmore aime à peindre les maîtresses des rois. Il a fait une héroïde de Gabrielle d'Estrées; il en a fait une de Mme de La Vallière : c'est encore la maîtresse d'un grand prince qui fait le sujet de sa tragédie; mais l'Égyptienne ne nous fera jamais oublier ni Gabrielle d'Estrées, ni La Vallière.

— C'est une brochure assez singulière que les *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie, au sujet des Lois de Minos*[1]. Elles sont adressées à M. Thomas, de l'Académie française, et ont été vendues, comme nous l'apprend le titre, *au profit des pauvres*. Cet acte de charité n'est qu'une imitation de M. Marmontel, qui a fait vendre au profit des pauvres ses vers sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu [2]. Fréron s'est fort égayé sur cette nouvelle manière de faire l'aumône; mais cela ne fait rien. L'auteur anonyme parcourt rapidement l'histoire de l'ancien théâtre et celle du nôtre, pour développer le rare mérite des deux dernières tragédies de M. de Voltaire, et pour nous prouver à cette occasion combien ce génie universel est supérieur à tous égards aux Racine, aux Corneille, aux Sophocle, aux Euripide, etc. Il y a tant d'esprit et tant de bonne foi dans la manière dont on soutient ce sentiment que beaucoup de gens ont été tentés de croire que le héros et l'auteur de ce petit ouvrage pourraient bien n'être qu'une seule et même personne. Pourquoi lui en ferait-on un reproche? A son âge, n'est-il pas permis de se connaître et de s'apprécier? Les dieux n'ont-ils pas été de tout temps dans l'usage de révéler eux-mêmes leur divinité aux faibles mortels qui, sans cette attention, auraient pu la méconnaître? Cette brochure me rappelle l'oiseau à qui je ne sais plus quel roi d'Égypte avait appris à répéter : *Mon maître est Dieu*. Le peuple ne manqua pas de révérer l'oiseau comme un saint prophète. Les sages et les im-

1. Par l'abbé Duvernet; Amsterdam et Paris, 1773, in-8°.
2. Voir précédemment p. 156.

mortels n'ont jamais cru devoir dédaigner ces petites fraudes pieuses.

Il y a dans les *Réflexions philosophiques sur la tragédie* quelques objections contre le genre des drames, qui m'ont paru neuves. « La tragédie bourgeoise, dit notre auteur, intéresse moins que la vraie tragédie, où des souverains jouent les premiers rôles, parce que les querelles des princes nous touchent de plus près que les dissensions des particuliers. Le bonheur d'un homme tient bien rarement à l'inconduite ou à la mort de son voisin ; mais il importe à tous les hommes qu'un bon roi soit heureux, qu'il vive longtemps, qu'il ne soit pas contredit quand il veut le bien. Qu'on dise aux Parisiens que deux rois de l'Europe vont se battre en duel aux Champs-Élysées, et que d'un autre côté on ajoute que deux particuliers de la rue Saint-Honoré doivent se couper la gorge à la place Saint-Antoine ; il est certain que ces deux particuliers se battront seuls, et que tout Paris volera aux Champs-Élysées. »

Je ne vois qu'une réponse à faire à cela. Sans doute, si vous supposez que la situation soit d'ailleurs la même, vous nous intéresserez infiniment plus en y plaçant un souverain qu'un particulier ; mais n'y a-t-il pas dans la vie domestique telle situation où des souverains ne se trouvent guère, et qui cependant pourrait produire un grand intérêt au théâtre? Faites, par exemple, du *Père de famille* de M. Diderot un prince ou un roi : que de circonstances touchantes, que de détails attendrissants ne serez-vous pas forcés de retrancher du plan de cette pièce! Si l'enthousiasme, la terreur, l'admiration, appartiennent plus particulièrement à la tragédie héroïque, la compassion et toutes les nuances dont elle est susceptible semblent plus propres au drame. N'excluons donc aucun genre. Les ressources de l'art sont assez bornées pour que nous ne permettions pas à l'esprit de système d'en resserrer encore les limites.

— Les *Réflexions* de M. de Lalande *sur les comètes*[1], après avoir excité beaucoup de bruit dans le monde, ont été fort mal reçues à l'Académie. Ses confrères, et entre autres M. de Cassini, ont prétendu qu'il avait avancé beaucoup de choses très-hasardées. On lui a reproché surtout de n'avoir pas observé que lors

1. Voir précédemment, p. 235.

même que la comète traverserait quelque nœud de notre orbite, ce passage serait si rapide que les eaux de la mer n'auraient pas le temps de s'élever à plus d'un pied. Il est doux d'être rassuré même sur les dangers les plus éloignés et les moins vraisemblables.

ÉPIGRAMME

DE FEU M. PIRON SUR M. DE LA HARPE.

Quand la Harpie, oracle du *Mercure*,
Du grand Rousseau vient déchirer le nom,
Que pour le prix de cette insulte obscure
Voltaire élève au ciel ce mirmidon,
Expliquez-nous qui des deux, je vous prie,
De plus d'opprobre a souillé son pinceau,
Ou la Harpie en déchirant Rousseau,
Ou bien Voltaire en louant la Harpie?

— L'Académie royale de musique continue à donner avec succès l'opéra du sieur Floquet [1]. Cet ouvrage, sans être d'une composition neuve et sublime, est rempli de choses agréables, et il y a longtemps qu'on avait perdu l'habitude d'en entendre à l'Opéra. Mlle Arnould a beau dire que ce ballet, où Vestris et Gardel dansent avec Mlle Guimard (la taille la plus élégante, mais la plus exiguë de France) lui rappelle deux gros chiens qui se disputent un os, ce ballet fait toujours les délices des amateurs.

Tous les premiers acteurs de la Comédie-Française ont eu ordre de rester à Fontainebleau pendant le voyage du roi, ce qui n'était pas arrivé depuis vingt ans. Les acteurs doublants ont tâché de nous en dédommager en remettant au théâtre quelques pièces anciennes, telles que *l'Andrienne* du P. La Rue, et *le Lot supposé* de Dufresny. On a été fort content de la manière dont ils ont rajeuni plusieurs comédies que l'on voit tous les jours, mais sur lesquelles on est doublement blasé, par ce que l'on sait et la comédie et le jeu des acteurs par cœur. *La Surprise de l'Amour*, par Marivaux, et *Nanine* ont été de ce nombre. Monvel a joué dans l'une et dans l'autre avec plus de finesse et de sensibilité que Bellecour; et Mlle Doligny a paru dans la première très-supérieure à Mme Préville. Le talent de cette jeune actrice a fait depuis

1. *L'Union de l'Amour et des Arts*; voir p. 294.

quelque temps des progrès auxquels on ne s'attendait plus ; à cette ingénuité, qui sera toujours le charme le plus propre à son caractère, elle a joint plus de noblesse et des détails plus nuancés, plus approfondis. Mlle Faniez a joué, dans *le Lot supposé*, la coquette de village, avec une finesse, une grâce, une simplicité qui lui ont attiré les applaudissements du public, et les suffrages, peut-être encore plus flatteurs, de Mlle Dangeville.

L'émulation que l'absence des premiers acteurs a excitée parmi leurs doubles ne prouve-t-elle pas tout ce que l'art de la comédie y gagnerait, si nous n'étions pas bornés à une seule troupe ? Du temps de Molière, il y en avait deux ou trois, et les spectacles n'étaient pas alors aussi fréquentés qu'ils le sont aujourd'hui.

— M. Laurent Angliviel de La Beaumelle, gentilhomme gascon s'il faut l'en croire, élevé d'abord chez les jésuites, ensuite prédicant huguenot à Genève, professeur en belles-lettres à Copenhague, pensionnaire pendant deux ou trois ans de la Bastille, enfin, seigneur d'une petite terre près de Toulouse, et homme de lettres attaché à la Bibliothèque du roi, mais beaucoup moins connu par ses titres que par ses *Mémoires de madame de Maintenon* et par sa fameuse et longue querelle avec M. de Voltaire, vient de mourir à Paris, âgé environ de quarante-deux ans [1]. Ce fut sans contredit, de tous les Titans qui ont osé faire la guerre au dieu de Ferney, le plus violent, le plus opiniâtre, le plus audacieux ; mais ce fut aussi celui que ses foudres ont poursuivi toujours avec le plus de haine et de courroux. On peut dire qu'il a été le martyr de cette illustre inimitié, et qu'il n'est mort que du poison qu'il préparait depuis longtemps pour sa vengeance. Ce poison, comme vous allez le voir, n'était pas d'une composition aisée. C'était d'abord un commentaire critique sur toutes les œuvres de son adversaire ; c'était une histoire complète de toutes les iniquités littéraires et civiles de M. de Voltaire ; c'était enfin une nouvelle *Henriade*, faite pour effacer entièrement celle qui, depuis cinquante ans, fait notre gloire et nos délices. Tous ces projets sont annoncés dans une espèce de manifeste en forme de lettre, qu'il fit insérer, en 1771, dans les feuilles de Fréron [2].

1. Il en avait quarante-six, car il était né en 1727.
2. C'est en 1770 qu'eut lieu l'insertion de cette lettre dans l'*Année littéraire*,

Quoique dès lors son prétendu poëme fut achevé, il y dit modestement que, pour exécuter le plan d'une nouvelle *Henriade, il faudrait avoir plus de talent, et surtout plus de santé.* En effet, le travail excessif auquel il s'était livré dans sa retraite avait tellement miné sa constitution que, depuis plusieurs années, le malheureux ne dormait plus qu'à force de calmants et de pavot. Le mauvais génie qui l'a brouillé avec M. de Voltaire a été la cause de la plupart de ses infortunes, et cette grande querelle ne fut occasionnée que par une phrase indiscrète qu'il avait laissé échapper dans son livre intitulé *Mes Pensées* [1]. En voulant célébrer la magnificence avec laquelle le roi de Prusse daigne protéger les lettres, il remarque *qu'il y a eu de plus grands poëtes que M. de Voltaire, mais qu'il n'y en eut jamais de mieux récompensé.* C'est ce mot qui déplut au Virgile français, et qui l'engagea à faire chasser La Beaumelle de Berlin, où il s'était flatté de trouver un établissement avantageux. Pour se consoler, le jeune penseur enleva, je ne sais où, une nymphe d'Opéra, avec laquelle il vécut quelque temps à Francfort, où, réduit à la dernière misère, il ne trouva d'autre ressource que celle d'écrire ces *Notes* outragantes *sur le Siècle de Louis XIV*, que le fiel et le besoin purent seuls inspirer. Ce libelle fut bientôt suivi de dix-huit *Lettres à M. de Voltaire*, où l'on ne peut s'empêcher d'admirer, à travers beaucoup d'impertinences, une chaleur de style singulière, et quelques plaisanteries très-piquantes. Il est fort probable cependant que tous ces écrits critiques ne passeront pas à la postérité. On a fait sans doute quelques bonnes satires contre Molière, Racine, Corneille; mais qui les lit encore, qui les connaît seulement?

Que de fiel s'évapore, et que d'encre perdue!

Les *Mémoires de madame de Maintenon* ne méritaient peut-être pas le succès qu'ils eurent d'abord; mais aussi ne les a-t-on

tome IV, p. 240. La Beaumelle fit imprimer *la Henriade* corrigée par lui dès 1769 (1 vol. in-12). Mais sur la réclamation de Voltaire l'édition entière fut saisie. En 1775 Fréron publia (in-4°, ou 2 vol. in-8°) le *Commentaire sur la Henriade*, suivi de *changements à faire dans la Henriade proposés par l'auteur des Commentaires.* C'était le travail complet de La Beaumelle revu par Fréron., Enfin en 1803, on vit paraître, avec un frontispice nouveau, l'édition de *la Henriade* retouchée, de 1769. (T.)

1. *Ou le qu'en dira-t-on;* 1751, in-12; réimprimé en 1761.

pas trop déprimés depuis? Si ces Mémoires sont pleins d'anecdotes fausses, de jugements inconsidérés, en sont-ils moins agréables à lire? Et de combien d'histoires célèbres ne faut-il pas dire la même chose? Le morceau sur Mlle de La Vallière est rempli de détails intéressants. L'histoire du quiétisme et celle de l'Édit de Nantes offrent plus d'un trait que Tacite même n'eût pas désavoué. M. de Voltaire a dit *que pour écrire l'histoire, il faut consulter les rois et les valets de chambre*; on dirait que La Beaumelle n'a consulté que ces derniers, mais du moins a-t-il rapporté souvent leurs propos avec beaucoup de finesse et d'esprit. Ses *Pensées* ne sont qu'un ramas d'épigrammes, de réflexions hasardées, de vues communes ou de déclamations pétulantes. Sa traduction des *Pensées de Sénèque* ne manque point d'élégance, mais son *Spectateur danois* n'est remarquable que par la licence et la grossièreté avec laquelle il y traite la nation même à qui il devait l'asile dont il jouissait en écrivant ces injures.

Les ouvrages posthumes qui restent dans son portefeuille sont le poëme dont nous avons eu l'honneur de vous parler, une *Histoire de Henri IV*, un *Commentaire sur la Henriade*, un *Éloge historique de Maupertuis, suivi d'un recueil de Lettres du roi de Prusse, de M. de Voltaire, de madame la marquise du Châtelet*, une tragédie, *Virginie*, une traduction de Tacite et une autre des Odes d'Horace [1]. Ces deux traductions pourront paraître d'un genre assez nouveau, étant parfaitement littérales. Tous ses ouvrages posthumes manqueront sans doute de goût. Il n'avait point celui que donne une âme sensible et délicate. Il avait perdu en province ce vernis de l'esprit qui semble y suppléer quelquefois, mais qu'on ne saisit guère loin de la capitale.

— Cette feuille n'ayant pu partir plus tôt que le 15, nous profitons de ce retard pour avoir l'honneur de vous annoncer un événement assez rare au Théâtre-Italien. Le 4 de ce mois, un opéra-comique, intitulé *le Stratagème découvert*, a fait une chute dont la présence de Mme la dauphine n'a pu le garantir entièrement. Il est seulement tombé du second bond. On l'avait annoncé avec des changements, mais les auteurs l'ont retiré. On prétend

1. De ces divers ouvrages et de ceux qu'un neveu de La Beaumelle, M. Maurice Angliviel, a signalés dans diverses notices, il a été publié le *Commentaire sur la Henriade*, deuxième édition, donnée par Fréron, de *la Henriade avec des remarques*; *l'Esprit*, 1802, in-12, et enfin la *Vie de Maupertuis* (Ledoyen, 1856, in-18).

que cet ouvrage reparaîtra sous une autre forme cet hiver ou avec de grands changements. Nous attendrons cette époque pour en rendre compte; tel qu'il est, il n'en vaut pas la peine. Les auteurs de ce chef-d'œuvre sont les mêmes que ceux de *Julie* et de *l'Erreur du moment.*

NOVEMBRE.

Il n'y a encore dans Paris qu'un très-petit nombre d'exemplaires de l'ouvrage posthume de M. Helvétius, et il n'y a pas d'apparence qu'il devienne de longtemps plus commun. Les prêtres et la religion y sont traités avec une licence qu'on ne saurait tolérer, et qui mettra toujours cet ouvrage au nombre des livres rigoureusement défendus. Si cette dernière production ajoute à la réputation de son auteur, c'est qu'en s'efforçant de prouver des idées très-fausses, il découvre de belles vérités.

De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation; voilà son titre. Son but principal est de prouver que le génie, les vertus, les talents auxquels les nations doivent leur grandeur et leur félicité, ne sont point un effet des différentes nourritures des tempéraments ni des organes des cinq sens, sur lesquels les lois et l'administration n'ont nulle influence, mais bien l'effet de l'éducation, sur laquelle les lois et le gouvernement peuvent tout.

— Il s'est élevé, il y a quelques mois, une contestation fort vive entre le clergé de Berne et celui de Zurich à propos d'une nouvelle édition de la Bible qui a été faite à Zurich, et à laquelle on a joint une phraséologie un peu socinienne que l'on avait empruntée en grande partie d'un théologien allemand nommé Teller. Messieurs les censeurs bernois ont été assez indiscrets pour faire défendre cette Bible dans leur canton. Si le magistrat des deux républiques avait fomenté le moins du monde le zèle de leurs ecclésiastiques, l'affaire allait devenir fort sérieuse. Heureusement on ne l'a envisagée que comme une querelle théologique, et l'on a dit aux agresseurs ce que Gallien répondit aux

délateurs de saint Paul : « S'il s'agissait de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterais; mais comme il ne s'agit que de disputes de mots, c'est à vous d'y pourvoir. Pour moi, je ne veux point être juge de ces sortes de choses [1]. » Une querelle qui, cinquante ans plus tôt, eût causé peut-être une guerre civile, n'a produit que quelques brochures ridicules.

Tandis que l'esprit de réforme gagne tous les jours l'Église romaine, le déisme s'établit insensiblement chez les calvinistes, et les luthériens mêmes *socinianisent*, et deviennent plus tolérants. Cela devait arriver ainsi. Les controverses ont tenu lieu pendant quelque temps de culte extérieur aux protestants. Depuis que les controverses ont cessé dans l'Église de Genève et les miracles dans celle de Rome, il n'y a plus de ferveur ni dans l'une ni dans l'autre. Montaigne semble l'avoir prévu lorsqu'il dit : « La condition de l'homme est merveilleusement corporelle. Que ceux qui nous ont voulu bâtir, ces années passées, un exercice de religion si contemplatif et si immatériel ne s'étonnent point s'il s'en trouve qui pensent qu'elle fût échappée et fondue entre leurs doigts, si elle ne tenoit parmi nous comme marque, titre et instrument de division et de part, plus que par soi-même [2]. »

— Les *Fragments sur l'Inde et sur le général Lally* sont de M. de Voltaire [3]. Tout ce qui sort de la plume de cet homme célèbre est toujours lu avec un empressement extrême; et, quoi qu'on en dise, cet empressement tient encore moins à sa réputation qu'à la manière facile et séduisante dont il présente tous les objets qu'il daigne traiter. Le but principal de cette nouvelle brochure est de venger la mémoire d'un homme plus malheureux que coupable. Il prouve par les actes mêmes du procès que le général Lally n'a point été condamné sur un délit particulier, mais sur l'ensemble de sa conduite. Il prouve, par un exposé assez détaillé de toute son expédition aux Indes, qu'il n'a jamais commis d'autre crime que celui de se livrer trop à la violence d'un caractère naturellement brutal, mais irrité surtout par les circonstances les plus désespérantes. Il en conclut que Lally méritait peut-être de mourir de la main des officiers outragés par lui, mais non du glaive de la justice, qui ne connaît ni haine

1. *Actes des apôtres*, chap. XVIII, v. 12.
2. *Essais*, livre III, chap. VIII.
3. 1773, in-8°.

ni colère. A l'occasion du grand nombre de plaintes portées contre ce général par les employés de la Compagnie qu'il avait révoltés tous par la dureté de ses procédés, M. de Voltaire rappelle la belle réponse de l'empereur Julien : « S'il suffisait d'accuser, il n'y aurait jamais d'innocents. »

M. Pasquier, qui a été rapporteur dans l'affaire du chevalier de La Barre, le fut aussi dans celle du général Lally. Ce sont deux jugements que le patriarche de Ferney n'a pas encore pardonnés à l'ancien Parlement, et qui ont peut-être été le motif de tout le mal qu'il en dit dans son *Histoire du Parlement* et dans les différentes brochures qu'il a publiées depuis sur le même sujet.

Aucun écrivain n'a jamais employé sa plume aussi souvent que M. de Voltaire à la défense des infortunés, et particulièrement des tristes victimes du fanatisme ou de l'esprit de parti. Quand il se serait trompé quelquefois sur les causes qu'il a entreprises, un zèle si bienfaisant est sans doute le plus digne hommage que le poëte de l'humanité pût rendre à la vertu, et la meilleure manière d'expier les satires et les bons mots dont il accabla si impitoyablement les Berthier, les Fréron, les Pompignan, etc.

C'est dans les Mémoires de Holwell et d'Orm que M. de Voltaire a puisé presque tout ce qu'il nous apprend sur le commerce des Indes. Il reproche à Montesquieu d'avoir dit que le gouvernement féodal était un événement arrivé une fois dans le monde et qui n'arrivera peut-être jamais. En effet, le gouvernement établi dans l'empire du Mogol semble avoir encore aujourd'hui beaucoup de rapports avec le système féodal tel qu'on l'a vu en Europe chez les Francs et chez les Germains. Les souba sont les princes de l'empire ; les nabab possesseurs de grands arrière-fiefs ; ainsi du reste.

— *Des Causes et des Remèdes de l'amour considéré comme maladie*, par J. F., médecin anglais, 1773[1]. Quoi qu'en dise le titre de cette petite brochure, elle est plutôt un traité de métaphysique ou de morale que de médecine. Nous le pardonnerions

1. Dans un article du *Bulletin du bibliophile* (septembre 1869), le Dr Desbarreaux-Bernard a démontré que ce livre ne pouvait être confondu, comme il l'a été souvent, avec le *Traité de la maladie d'amour* de J. Ferrand, médecin agénois, publié en 1610 ; mais il n'a pas fait connaître le nom du véritable auteur des *Causes et des Remèdes de l'amour*.

volontiers à l'auteur, s'il avait vu son objet d'une manière intéressante. Mais le plus sérieusement du monde il n'apprend rien, et c'est avoir trop de torts à la fois.

Il y a dans Montaigne une longue liste de philosophes anciens qui ont écrit sur l'amour. Que de volumes les modernes n'ont-ils pas entassés sur le même sujet! Cependant a-t-il jamais été approfondi comme il méritait de l'être? Cette passion qui l'emporte sur les premiers besoins de l'homme sauvage, qui concentre tous les désirs et tous les goûts de l'homme civilisé, se mêle à tous nos sentiments, se modifie selon toutes les circonstances ou les modifie à son gré, cette passion si puissante et si singulière dans ses caprices, sera sans doute encore longtemps au nombre de ces phénomènes dont on parle le plus et qu'on connaît le moins.

Il y a, ce me semble, une analogie des plus frappantes entre l'amour et la superstition. Ces deux affections de notre âme n'ont peut-être qu'un même principe, le sentiment secret de notre faiblesse, et le besoin pressant d'étendre et de multiplier les forces de notre être. Toutes deux sont également susceptibles de mille formes différentes; toutes deux ont peut-être également contribué à la perfection de la nature humaine et à sa plus grande dépravation; toutes deux tiennent leur empire de l'imagination et des sens. Ne sont-elles pas encore l'une et l'autre une source d'héroïsme dans les grandes âmes et de vices dans les cœurs corrompus? Leur pouvoir n'est-il pas le premier, mais aussi le plus dangereux ressort de la société? Ne sont-elles pas enfin de toutes les modifications de notre âme celles qui nous éloignent le plus de la simplicité de la nature, et celles, en même temps, qui nous en rapprochent le plus immédiatement? Pour achever ce parallèle, n'est-ce pas encore par la même raison, que leur véritable histoire nous est si peu connue? Les uns n'en ont parlé qu'avec cette obscurité mystérieuse que produit l'enthousiasme, les autres avec cette légèreté qui ne croit rien parce qu'elle n'a rien examiné. Il y a dans le culte de l'amour, ainsi que dans celui de la superstition, des prêtres fanatiques et des libertins de mauvaise foi.

Notre auteur, pour n'être d'aucun parti, n'en est pas plus philosophe. Il prétend que l'on ne doit pas chercher les causes de l'amour dans les rapports qu'il y a d'un être à un autre, puisqu'on voit des hommes qui se ressemblent fort et qui se haïssent de même. Mais n'est-ce pas là confondre deux idées absolument

différentes, les rapports et la ressemblance? Si je ne voyais dans les autres que les qualités qui me sont propres, quel motif aurais-je de les aimer? Ce ne sont donc pas des qualités uniformes ou semblables, ce sont les qualités qui peuvent suppléer aux nôtres, d'où résultent ces rapports que suppose l'amour ou l'amitié. Nous cherchons dans les objets qui nous entourent ce qui nous manque à nous-mêmes, ce qui peut ajouter à notre bonheur ou à nos plaisirs, et ce sentiment est ce que nous appelons le besoin d'aimer, soit qu'il ait son principe dans notre âme, ou dans nos sens. C'est sans doute là ce que Platon a voulu nous apprendre par cette fable ingénieuse où il représente l'être-homme et l'être-femme comme deux parties du même tout, qui se trouvent séparées et qui se cherchent souvent toute leur vie sans avoir le bonheur de se rencontrer.

Ces impressions subites, cet attrait invincible, ces penchants involontaires et tous ces charmes mystérieux de la sympathie, sont en morale ce que les qualités occultes sont en physique. On en parle souvent avec mépris, et la nature nous y ramène à tout moment malgré nous. Le plaisir et la douleur, le désir et l'aversion pénètrent dans notre âme par mille canaux qui lui sont inconnus. Nos sens et notre instinct ont une sagacité que la réflexion la plus rapide ne saurait atteindre, et dont l'attention la plus soutenue ne se fera jamais qu'une idée très-imparfaite.

Quelque singulière que soit l'anecdote rapportée par M. de Saint-Foix sur l'occasion qui fit naître l'amour de Henri III pour la princesse de Clèves, en paraîtra-t-elle moins vraie à tous ceux qui ont médité sur les bizarreries du cœur humain? Cette princesse, incommodée de la chaleur du bal, passa dans la garde-robe de la reine pour prendre une autre chemise. Il n'y avait qu'un moment qu'elle en était sortie quand le duc d'Anjou, qui avait aussi beaucoup dansé, y rentra pour accommoder sa chevelure, et s'essuya le visage avec le premier linge qu'il trouva : c'était la chemise qu'elle venait de quitter. En rentrant dans le bal, il jeta les yeux sur elle, et la regarda avec autant de surprise que s'il ne l'avait jamais vue. Son émotion était d'autant plus étonnante que, depuis six jours qu'elle était à la cour, il avait paru assez indifférent pour ces charmes qui, dans ce moment, faisaient sur son âme une impression si vive et qui dura si longtemps.

L'amour nous quitte quelquefois comme il nous prend. J'ai

connu à Paris une femme pleine de grâces, d'esprit, de raison, et qui avait surtout le caractère d'une vérité rare. Elle vivait depuis quelque temps dans la plus grande intimité avec un homme fort estimable. Un jour qu'il vint la voir, l'habit et la veste un peu déboutonnés à cause de la grande chaleur, elle aperçut qu'il y avait... une pièce à sa chemise. Cette ridicule circonstance éteignit tout à coup sa passion. « Je sens, disait-elle, que j'extravague, mais le fait est que cette puérilité a fait tomber le bandeau de mes yeux. Quoique je rende justice au mérite de mon ami, ce moment m'a fait apercevoir en lui mille petits défauts qui ont détruit toute l'illusion qui m'avait trompée en sa faveur.»

Il y a sûrement dans l'histoire des passions une infinité de traits aussi puérils, aussi bizarres que ceux-là, quoique les hommes qui en ont été la dupe n'aient pas eu tous assez de bonne foi pour s'en rendre compte. Après cela, laissons disserter les sages sur l'amour, sur les femmes et sur le cœur humain.

DEUX LETTRES DE M. DE BUFFON.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE COMTE D'ANGIVILLIERS.

A Montbard, ce 17 novembre 1773.

« Ah! que vous avez un digne et respectable ami dans M. Necker! — J'ai lu deux fois son ouvrage. Je me trouve d'accord avec lui sur tous les points que je puis entendre. Ses idées sont aussi simples que grandes; ses vues saines et très-étendues, et tous les économistes ensemble, fussent-ils protégés par tous les ministres de France, ne dérangeront pas une pierre à cet édifice, que je regarde comme un monument de génie. Je n'ai regret qu'à la forme; je n'eusse pas fait un éloge académique, qui ne demande que des fleurs, avec des matériaux d'or et d'airain. Colbert mérite une partie des éloges que lui donne M. Necker; mais certainement il n'a pas vu si loin que lui; d'ailleurs, l'auteur a ici le double désavantage d'avoir ses envieux particuliers, et en même temps tous ceux qui cherchent à borner l'Académie. En un mot, je suis fâché qu'un aussi bel ensemble d'idées n'ait pas toute la majesté de la forme qu'il peut comporter. Les notes sont admirables comme le reste; la plupart sont autant de traits de

génie, ou de finesse, ou de discernement. Le style est très-mâle, et m'a beaucoup plu malgré les négligences et les incorrections, et les pitoyables plaisanteries que les femmes ne manqueront pas de faire sur les jouissances trop souvent répétées. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. NECKER.

Même date.

« Je n'avais jamais rien compris à ce jargon d'hôpital de ces demandeurs d'aumônes que nous appelons économistes, non plus qu'à cette invincible opiniâtreté de nos ministres ou sous-ministres pour la liberté absolue du commerce de la denrée de première nécessité. J'étais bien loin d'être de leur avis, mais j'étais encore plus loin des raisons sans réplique et des démonstrations que vous donnez de n'en pas être. J'ai lu votre ouvrage deux fois, je compte le relire encore, c'est un grand spectacle d'idées et tout nouveau pour moi. »

— *Observations sur les commencements de la société*[1]. Cet ouvrage fera, je crois, moins de sensation en France qu'il n'en a fait en Angleterre. Il ressemble peut-être à ces femmes dont on ne parle pas, précisément parce qu'on n'a rien à leur reprocher. Vous n'y trouverez ni singularités, ni disparates, ni paradoxes, aucun de ces caractères brillants qui décident aujourd'hui les grands succès. L'auteur, pour arriver à son but, suit la voie la plus simple et la plus unie. Il préfère le malheur de dire des vérités connues au plaisir de se livrer à des recherches hasardées, et le caractère de son style est aussi sage, aussi modéré que celui de son esprit. La traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est de M. Suard. Il ne l'avoue pas, à la vérité, mais on y reconnaît sans peine la manière d'écrire pure, élégante et facile du traducteur de Robertson.

L'objet que M. Millar se propose est d'éclaircir l'histoire naturelle du genre humain en découvrant les premiers progrès sensibles de l'état de société, et en montrant l'influence qu'ils ont sur les mœurs, les lois et le gouvernement d'une nation.

1. Quelques exemplaires ont pour titre : *Observations sur la distinction des rangs dans la société.*

Il considère d'abord les changements qu'ont subis dans les différents âges de la société les idées des hommes sur le rang et la condition des deux sexes; dans l'état de barbarie et de pauvreté; dans la vie pastorale et dans la vie agricole; dans les révolutions produites par l'invention des arts et des manufactures de premier besoin; enfin dans celles que produit la culture des arts d'agrément, l'opulence et le luxe.

La condition des femmes devient meilleure à mesure que la société se perfectionne. Esclaves chez les peuples barbares et pauvres, opprimées chez les nations qui ne connaissent encore que les arts et les manufactures de première nécessité, elles ne jouissent de leurs avantages que chez les peuples adonnés à la vie pastorale, à la guerre, ou aux arts d'agrément. C'est dans l'âge d'or, dans les siècles de chevalerie, dans les beaux jours d'Alexandre, d'Auguste, de Léon, de Louis XIV, qu'il faut chercher le règne de la beauté. Le luxe qui commence favorise les droits et la liberté des femmes. Mais lorsqu'il est porté à l'excès, il les fait retomber dans le mépris et dans la servitude. La polygamie chez les Orientaux, et la corruption des mœurs chez quelques-unes des nations modernes de l'Europe, détruisent tous les jours l'empire que la nature semble avoir réservé aux femmes.

Dans le second chapitre, notre auteur fait quelques observations sur l'autorité qu'un père exerce communément sur ses enfants dans les premiers âges de la société. Il examine ensuite les limites qu'apportent à la juridiction paternelle les accroissements de l'état social.

A la suite de l'examen du gouvernement domestique, l'auteur recherche dans le troisième chapitre quel est l'état d'une tribu, ou d'un bourg composé de plusieurs familles, pour découvrir l'origine du gouvernement d'un chef parvenu à la tête de cette société, et les différentes branches d'autorité que ce premier magistrat a dû exercer relativement aux différentes espèces de propriété que la communauté a pu acquérir.

Ces deux chapitres n'ont pas, ce me semble, tout l'intérêt dont ils étaient susceptibles. On désirerait d'y trouver plus de profondeur et plus de développement.

Le quatrième se divise en deux articles : le premier traite de la constitution politique qui dérive d'une simple confédération entre des communautés indépendantes; le second contient des

remarques sur les changements qu'entraînent dans la police et le gouvernement d'un pays les progrès de sa population, de ses manufactures, de son commerce et de cette politesse des mœurs qui devient une suite naturelle de l'abondance et de la sécurité.

L'auteur nous annonce dans ce premier article son système sur l'origine de la législation féodale comme une découverte toute nouvelle. Je ne vois pas trop ce qu'elle ajoute à l'idée que nous en ont donnée l'abbé Fleury, Robertson et quelques autres écrivains qui ont discuté la même matière. Voici le résultat des recherches de M. Millar :

« Les inférieurs, dit-il, attachés à chaque famille furent vraisemblablement établis d'abord autour de la maison du chef qui les protégeait et dont ils étaient intéressés à défendre en toute occasion le pouvoir et la dignité. Quand ils devinrent très-nombreux, cette manière de vivre dut paraître incommode; alors le chef leur assigna des portions de terre séparées, qu'il leur permit de cultiver pour leur propre compte, à condition qu'ils continueraient de le servir à la guerre, et de remplir les différentes obligations qu'ils étaient censés avoir anciennement contractées comme membres de sa famille, etc. »

Rien ne paraît plus probable; mais des vues si justes avaient-elles besoin de l'affiche de la nouveauté pour être bien reçues?

Après avoir considéré les distinctions de rang parmi les citoyens libres d'une nation, notre auteur examine l'état des habitants de la dernière classe, lesquels, pour se procurer la subsistance, sont obligés de travailler au service des autres, et qui forment le gros du peuple. Il suit les variations survenues dans cet état à proportion des progrès de la législation, et il finit par un tableau de la révolution singulière qui distingue honorablement à cet égard les lois de l'Europe.

Il l'attribue, ainsi que nos meilleurs auteurs, à l'espèce de gouvernement civil qui s'est introduit dans la plupart des pays de l'Europe, à mesure que les souverains ont senti les dangers de la puissance féodale et la nécessité de la détruire sans violence et sans éclat. On a donc vu les peuples forcés à vendre leur liberté pour acheter leur vie, et les rois vendre ensuite la liberté au peuple pour augmenter leur pouvoir et leur richesse. La politique, de tout temps, n'a été qu'un trafic honteux des biens les

plus propres à l'homme, et qui, par conséquent, devraient être les plus sacrés et les plus inaliénables.

M. Millar n'ayant cherché qu'à expliquer les causes des différences arrivées dans nos mœurs et dans nos coutumes, sans entrer dans l'examen des avantages ou des désavantages qu'elles ont occasionnés, on sent que ses observations doivent former plutôt un ouvrage de philosophie que de politique. Il ne découvre point de vues nouvelles; mais il développe avec beaucoup de sagesse et de méthode une partie de celles que Jean-Jacques a jetées dans son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*.

Ce Discours est peut-être de tous les ouvrages de cet homme célèbre le plus original et le plus important. Il contient les germes de tout ce qu'il a écrit depuis. Il a produit en Allemagne et en France une infinité de bons et de mauvais livres, et l'on doit sans doute le compter dans le petit nombre de ceux qui ont ouvert une nouvelle mine à la curiosité avide de nos sages et de nos raisonneurs.

Tant que l'esprit théologique fut l'esprit dominant en Europe, c'est-à-dire au moins depuis Wiclef jusqu'au fameux Arnaud, la philosophie et l'histoire ne marchèrent que d'un pas timide et mal assuré. On craignait surtout alors de remonter à la première origine de nos institutions politiques et religieuses. Ce qu'on pouvait en apprendre dans le catéchisme était à peu près tout ce qu'il était permis d'en savoir. On expliquait toutes les sources de la corruption par le péché originel. On faisait dériver toutes les langues de l'hébreu, et l'invention de cette langue primitive passait pour une science infuse. La théocratie était regardée comme le modèle de tous les gouvernements, et toutes les autres formes d'administration étaient soupçonnées de tenir plus ou moins de l'idolâtrie et de la superstition. On ne connaissait guère d'autres lois que celles des Juifs, ou l'on croyait du moins que tout ce qu'il y avait de bon dans les autres avait été emprunté chez eux. Enfin l'on tâchait de nous persuader que l'Être-Suprême avait pris longtemps la peine d'élever lui-même le genre humain, et qu'à la fin, lassé d'une tâche si ingrate, il l'avait abandonné à sa propre conduite, ou bien à celle des démons; et c'est ainsi qu'à force de vouloir étendre l'influence de la religion sur des objets qui n'ont aucun rapport avec ses véritables prin-

cipes, souvent l'on a mis des entraves au génie, et souvent l'on est parvenu à faire mépriser le culte le plus respectable et le plus utile au bonheur de l'humanité.

Rien n'était plus propre à renverser tous les systèmes exclusifs de notre théologie moderne que la découverte des deux Indes. Elle a servi surtout à répandre de grandes lumières sur les commencements de la société; mais il n'y a guère plus d'un demi-siècle que la philosophie en a su profiter.

Ce n'est plus dans les traditions fabuleuses de l'antiquité, c'est dans l'histoire même des différents peuples de l'ancien et du nouveau continent, que nous pouvons observer aujourd'hui les progrès successifs de la civilisation. C'est en comparant notre état actuel avec celui où nous étions il y a trois ou quatre siècles, celui où nous étions alors avec l'idée que Tacite et César nous donnent de la condition de nos aïeux, et cette première époque de notre histoire avec les relations que les voyageurs nous ont fournies sur les nations sauvages de l'Amérique, que nous pouvons établir assez probablement l'origine et les progrès des premières sociétés.

L'idée qu'en avait le fameux Hobbes se rapporte parfaitement à celle des épicuriens.

> Atque ipsa utilitas, justi prope mater et æqui.
> Quum prorepserunt primis animalia terris,
> Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter,
> Unguibus et pugnis, dein fustibus, atque ita porro
> Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus;
> Donec verba, quibus voces sensusque notarent,
> Nominaque invenere : dehinc absistere bello,
> Oppida cœperunt munire, et ponere leges;
> . . . . . .
> Jura inventa metu injusti fateare necesse est.
> (HORAT., *Sat.*, I, III.)

Ceux qui ont voulu examiner quels ont pu être les premiers progrès de la civilisation ne se seraient-ils point trop attachés à réduire l'origine des différentes sociétés à un même principe? Les besoins de la nature, les circonstances si différentes du climat, et les jeux du hasard, qui influent si puissamment sur toutes nos actions, n'ont-ils pas dû en varier et en modifier les causes à l'infini?

Si les hommes n'étaient pas nés pour vivre en société, sans doute qu'ils n'y auraient jamais vécu. Le germe des facultés qu'elle nous fait exercer dut toujours exister, puisqu'il a pu être développé une fois; mais il ne l'eût jamais été sans le secours d'une révolution particulière.

L'homme livré à lui-même n'a que des besoins et des sensations. Il suffit que ses besoins excitent les premiers efforts de l'industrie, que le charme du plaisir ou celui de l'habitude prolonge ses sensations, en fixe le souvenir, en épure les jouissances, pour faire naître chez lui tous les sentiments que suppose l'état simple d'une société naturelle. Mais ce que nous appelons la société artificielle ou politique n'a pu être que l'ouvrage des grandes passions. Il y a dans cette machine immense des ressorts qui surpassent la portée commune de l'homme. Il faut que les premiers législateurs des sociétés, même les plus imparfaites, aient été des hommes surnaturels, ou des demi-dieux.

Les passions qui en sont le mobile, l'amour, l'avarice, l'honneur, le fanatisme, toutes ces passions factices, ressemblent à l'aimant artificiel, dont la force est infiniment supérieure à celle de l'aimant naturel, parce qu'il est en quelque manière le produit, l'extrait, la quintessence d'un grand nombre de forces particulières que la nature avait laissées éparses et que l'air a su concentrer.

— Un particulier est devenu par héritage possesseur d'une très-belle pendule qu'il se trouve indigne de garder; il voudrait s'en défaire. En voici la description qui est intéressante pour les curieux des chefs-d'œuvre de mécanique :

Cette pendule, faite depuis deux ans par M. Ferdinand Berthoud, est à secondes et à équations, marque les jours du mois et ne se monte que tous les ans. Elle est dans le goût le plus nouveau pour les ornements qui sont en bronze doré d'or moulu, modelée et ciselée par M. Caffieri[1], et montée dans une boîte très-belle et très-propre en placage des Indes.

Le sujet des ornements est l'histoire de Phaéton conduisant son char attelé de quatre chevaux, sortant à mi-corps d'un nuage.

1. Par Philippe Caffieri. M. J.-J. Guiffrey, dans le long et consciencieux travail qu'il a consacré aux *Caffieri* (Morgand et Fatout, 1877, gr. in-8°) a signalé plusieurs pendules ornées par ces artistes; la description de celle-ci lui avait échappé.

qui fait le couronnement de la boîte dont les côtés portent les attributs analogues à cette histoire. Le cadran qui est très-beau, en émail, porte sur sa lunette les douze signes du zodiaque aussi en bronze doré. Au-dessus de la lunette et sur une plaque en cuivre doré sont quatre vers latins tirés des *Métamorphoses* qui ont rapport au même sujet. Tous les contours de la boîte sont en bronze pareillement doré, ainsi que les trois faces du piédestal qui représente les quatre Saisons.

Sur le devant de la boîte est un médaillon en émail entouré de bronze qui fait le cadran d'un baromètre avec deux aiguilles, lequel baromètre est placé sur le côté gauche dans l'intérieur de la boîte dont la porte est garnie d'une glace dans toute sa longueur, ce qui fait découvrir la lentille de la pendule et la verge qui la porte, laquelle est composée de plusieurs verges d'acier et de cuivre polis qui portent vers le haut de la lentille un pyromètre servant à indiquer les effets du froid et du chaud.

— *Lucie, ou les Parents imprudents*, comédie ou drame en cinq actes et en prose, par M. Collot d'Herbois. Je ne connais pas M. Collot d'Herbois. Si c'était par hasard un jeune homme, il ne serait pas sans ressource. Sa pièce ne vaut rien, mais on y trouve un caractère neuf, très-piquant et bien original : c'est celui d'un vieux soldat qui, pour rendre service à son vieux capitaine, à qui il est absolument dévoué, se prête à feindre d'être son valet de chambre. Il fait ses efforts pour prendre le caractère et les nuances de son rôle, mais à tout moment l'orgueil et l'habitude prennent le dessus, il se bat les flancs pour se vaincre, il se répète sans cesse qu'il est un malheureux, un misérable, que son maître va échouer dans ses projets par sa faute, etc. Ce personnage est très-comique, mais à la manière dont toute la pièce est faite, j'ai bien peur pour M. Collot d'Herbois que l'idée du vieux soldat n'ait pas été conçue dans son cerveau.

— M. de Voltaire vient d'avoir une rechute de la strangurie, qu'il eut le printemps passé. Quoiqu'elle ait été moins vive et sans fièvre, elle a renouvelé toutes nos alarmes. Puisse-t-il nous rassurer bientôt aussi gaiement sur cette première attaque que sur la précédente! C'est peu de temps après cette douloureuse maladie qu'il fit le conte que nous avons l'honneur de vous envoyer. Est-il concevable qu'à son âge et malgré toutes ses infirmités,

l'esprit conserve encore tant de vigueur et une gaieté si folle[1]!

— Puisque M. de Voltaire nous a conduits à réfléchir sur les institutions militaires, et M. Helvétius à examiner la difficulté de rectifier les abus, nous dirons un mot d'une *Ordonnance* qui vient d'être rendue par le ministre du département de la guerre, *concernant les milices, connues en France sous le nom de régiments provinciaux*. Elle forme un code complet sur la constitution de ces corps. Son objet paraît être de donner une forme et une constitution militaire aux troupes nommées *milices*, de substituer des soldats à des paysans sans discipline, enlevés à la culture des terres sans utilité pour la défense de l'État, en un mot de former un corps militaire national résidant dans la province, en laissant néanmoins le soldat cultivateur livré aux travaux de la campagne, mais toujours prêt à se rassembler, connaissant les officiers et en étant connu.

Cette ordonnance règle la composition de ces corps, leur habillement, leur armement et leur traitement, leur formation, leurs services, les priviléges qui y sont attachés, les peines encourues par les malfaiteurs, etc.

La répartition des milices entre les provinces subsistait sans avoir subi le moindre changement depuis 1726, époque de leur formation. L'ordonnance actuelle en corrige les inégalités qui jusqu'à ce moment n'avaient pas été senties assez vivement pour faire rendre justice aux cantons surchargés. C'est surtout dans cet article qu'on démêle dans la réforme des anciens abus de nouveaux principes dictés par l'amour du bien public. Elle n'accorde d'exemption qu'à des motifs fondés sur l'intérêt général.

La première de toutes les exemptions est celle accordée au mariage ; comme c'est l'acte le plus utile à la société, il a plus de faveur que dans les ordonnances précédentes. Le nouveau marié, même de la veille du tirage, est exempt de s'y présenter.

Les exemptions accordées à certains arts et à certaines professions importantes pour l'État sont admises, à condition que celui qui réclamera l'exemption aura des services qui justifieront l'importance de la dispense du service militaire. Plusieurs exemptions qui n'ont pas pu, ou peut-être qui n'ont pas dû être sup-

1. Meister joint à cet « ordinaire » et achève dans les suivants la copie du *Taureau blanc* qui, selon Beuchot, circulait encore manuscrit en février 1774, année où il en parut six éditions sous des titres légèrement différents.

primées, sont restreintes à l'âge de vingt-cinq ans, parce qu'à cette époque l'homme doit être marié ou peut être regardé comme mauvais citoyen.

Les domestiques des ecclésiastiques et des gentilshommes sont sujets au tirage, mais leurs maîtres peuvent les racheter en payant une rente de cinq livres au profit de celui qui subit le sort à la place de leur valet, tant que dure son engagement.

Les cotisations en faveur de l'homme sur lequel tombe le sort, jusqu'à présent toujours proscrites et toujours subsistantes, sont admises, mais réglées pour la quotité et pour la forme, et la jouissance en est assurée au profit de qui elle est faite.

La peine de mort pour le soldat coupable de désertion n'est plus prononcée qu'au cas qu'elle soit accompagnée de vol.

En général, on peut considérer cette ordonnance comme la restauration de ce corps militaire. Les vues d'humanité, d'ordre et de bien public s'y remarquent partout, elle était faite pour faire beaucoup de bruit; elle en fait aussi, mais les cris de ceux qui ne trouvent pas leur compte à la réformation des abus s'élèvent plus haut que les acclamations de ceux qui en admirent l'esprit. L'article qui concerne les domestiques des ecclésiastiques et des gentilshommes est regardé, par les gens qui voient loin, comme devant faire une époque importante dans l'histoire des immunités.

Tout le monde crie *tolle* sur les abus, tant qu'ils subsistent; les réforme-t-on, on crie encore plus haut. Réformons toujours tant que nous pourrons, et consolons-nous ensuite en disant avec La Fontaine :

> Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement,
> Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

— *Banise et Balacin, histoire indienne* en quatre parties in-12, roman médiocre, sans nom d'auteur[1]. Il a cependant une sorte de mérite, il est du genre des anciens romans, et le merveilleux des histoires de chevalerie excite toujours l'intérêt en dépit de l'invraisemblance.

— On vient de réimprimer les pièces de théâtre de Poinsinet

1. Par Carpentier, professeur de langue française et de géographie.

de Sivry. L'auteur a gratifié le public de trois comédies nouvelles. Il a joint à ses anciennes pièces : *le Valet intrigant*, *le Temps et la Folie*, *le Maître de guitare*, trois productions vraiment pitoyables.

DÉCEMBRE.

Depuis que nous avons parlé de l'ouvrage posthume de M. Helvétius, il s'est un peu plus répandu. Son succès est médiocre, et l'on en dit même plus de mal que l'on en entend dire communément d'un auteur qui n'est plus. Quelques amis attachés à sa mémoire le défendent avec exagération.

M. Helvétius tire trop de conséquences des faits particuliers, et la plupart de ceux dont il s'appuie sont trop vagues, trop puérils pour l'importance de ses assertions. C'est d'ailleurs une mauvaise manière d'argumenter dans un ouvrage de ce genre, car on pourrait lui opposer d'autres faits contradictoires, et la dispute deviendrait interminable. Suffit-il d'adopter un système pour changer la nature de l'homme, pour anéantir tous les maux qui dérivent nécessairement de l'état de société? Comment se flatter de conserver à l'homme toute l'énergie dont il est susceptible, en détruisant d'ailleurs tout ce que ses passions peuvent occasionner de désordres dans la société dont il est membre! Voilà cependant ce que semble nous promettre M. Helvétius.

Les notes principales sont renvoyées à la fin de chaque section. Elles sont curieuses et agréables. Elles ne tiennent pas pour la plupart au fond du sujet ; ce sont des faits, des anecdotes, des réflexions dont l'auteur prétend appuyer ses propositions, mais elles ne lui rendent pas toujours ce service.

M. Helvétius croit voir un rapport complet entre ses idées et celles de Locke. Il croit que le principe de la sensibilité physique explique tous les phénomènes de la nature humaine, et qu'il doit à l'avenir servir de pierre de touche à toute proposition nouvelle en morale et en politique. Si elle ne s'accorde pas avec son système, elle est évidemment fausse. En un mot, il a pris l'extrême opposé de celui de l'immortel président de Montesquieu qui

donne tout au tempérament, au climat, etc. M. Helvétius leur refuse tout, et ne reconnaît que la sensibilité physique pour principe moteur de l'esprit, des sensations et des actions des hommes.

L'ouvrage de M. Helvétius est écrit d'une manière très-négligée et très-inégale. Mais le reproche le plus grave à lui faire est le ton d'humeur, d'animosité, et même haineux, qui y domine partout; on voit un homme malheureux, on oserait presque dire outré, de ce que tout ne va pas toujours à sa fantaisie. Ce spectable est pénible à soutenir, et rend parfois l'auteur très-partial dans ses jugements. L'ouvrage est d'ailleurs plein de contradictions, de grandes vérités, d'idées fausses, originales, triviales, tantôt minutieuses et lâches, tantôt fortes et éloquentes. Tout ce chaos pris ensemble forme moins un plan suivi qu'il ne donne lieu à le former dans la tête du lecteur; ce n'est pas un tort, selon moi. L'auteur rabâche sur des principes connus; il ne fait que glisser sur ceux dont il fait apercevoir la vérité, et qu'on désirerait qu'il eût développés. Je crains pour sa mémoire que la postérité ne le relègue purement et simplement dans la classe des auteurs systématiques. J'en demande pardon aux amateurs du sublime rabâchage; mais j'aime mieux lire dix lignes du charmant petit abbé Galiani que dix volumes comme ceux-ci. Ses dix lignes me donnent plus de lumières, développent plus d'idées, et me satisfont davantage, parce que je vois toujours un homme qui va au fait.

— M. le comte de Bussy est connu dans le monde par ses dépenses et par son esprit. Il vient de passer quelques années en Espagne pour le service du prince de Limbourg, qui l'a fait généralissime de ses troupes et qui l'a décoré de tous ses ordres, presque aussi nombreux, dit-on, que ses armées qui, jusqu'à présent, ne l'ont servi qu'à table. Le jour même de son arrivée, M. de Bussy alla voir le marquis de Villette, avec qui il était fort lié avant son voyage. Il fut fort étonné d'y trouver bonne compagnie en hommes et même en femmes. Il le fut encore plus du mauvais accueil que lui fit son ancien ami, en l'assurant qu'il avait réformé tout le train de sa vie. M. de Bussy sortit, entra dans un café, et écrivit le billet suivant, qu'il envoya au marquis comme un cartel, qui effraya tous les convives du souper et surtout l'amphitryon, qui l'ouvrit avec terreur et y trouva ces mots :

Monsieur le nouveau converti,
En venant à résipiscence,
Prenez-vous un nouveau parti
Sur la valeur et la naissance?
Faites réponse à cet écrit
Et n'en concevez point d'alarmes;
Faisons tous deux assaut d'esprit:
Il faut vous battre avec vos armes.

On dit que le marquis, tout expert qu'il est dans ce genre d'escrime, n'a pas même répondu à cette espèce de défi.

— On a annoncé comme à l'ordinaire, avec beaucoup d'emphase, les spectacles qui devaient être donnés cet automne à Fontainebleau; cela s'est réduit, quant aux nouveautés, à trois opéras-comiques qui sont tombés tous les trois. C'est assez le sort de ce genre d'ouvrages à la cour, et plusieurs raisons y contribuent. Communément, ils n'y sont joués qu'une fois. A une première représentation, les acteurs ont à la fois la réputation de l'auteur et la leur à soigner; ils sont inquiets de leur mémoire, peu sûrs de leur jeu, souvent encore moins de la pièce, la timidité s'empare d'eux, l'étiquette, qui interdit tout applaudissement, redouble leurs craintes, le froid les gagne, la pièce manque d'ensemble et est sans effet, les spectateurs s'ennuient, et l'on décide la pièce détestable. Aussi les auteurs sont-ils dans l'usage d'en appeler au public de la ville des sentences des spectateurs de la cour, et ils s'en trouvent bien.

Les opéras nouveaux qui ont été réservés pour les fêtes que la cour a données au mariage de monseigneur le comte d'Artois n'ont pas été jugés plus favorablement que les opéras-comiques de Fontainebleau. Les uns et les autres seront donnés aux théâtres de Paris, et nous renvoyons à cette époque l'honneur de vous en rendre compte. Un drame héroïque en trois actes intitulé *Isménor* ne sera point exposé à la censure des profanes.

C'est un plaisir réservé pour les dieux.

Les paroles sont de M. Des Fontaines, censeur royal, et la musique de Rodolphe. La musique de cet opéra a paru aussi faible que le drame. Tout bon Français prétend que, sans un grand effort d'imagination, on aurait pu trouver des allégories

plus ingénieuses et de meilleur goût que celles-ci. Monsieur Des Fontaines, si vous étiez dans un cercle, assis auprès d'une très-belle femme, à admirer sa figure, son esprit et ses grâces, trouveriez-vous bon qu'on vînt vous arracher à cette douce occupation pour vous mener dans un cabinet voisin contempler le froid portrait de l'objet de votre admiration? Voilà pourtant ce que vous venez de faire. M. le censeur royal mériterait la censure populaire pour n'avoir pas su mieux dire sur ses maîtres.

— *Odes* d'Horace traduites en vers français, avec des notes, par M. Chabanon de Maugris, livre troisième. De tous les poëtes de l'antiquité, il n'y en a point qui ait été lu, traduit, cité, commenté aussi souvent qu'Horace. Quelque mal qu'il se soit trouvé du zèle de la plupart de ses commentateurs et de ses scoliastes, il est certain qu'une réputation qui, depuis près de deux mille ans, résiste à tant d'épreuves, suppose un mérite bien rare et bien étonnant. En effet, je ne connais aucun auteur parmi les anciens qui réunisse comme lui le naturel et la finesse, l'esprit et le sentiment, le génie et le goût, l'enthousiasme le plus sublime et le badinage le plus léger. Comment ne plairait-il pas à tous les âges? Il a l'esprit de tous les caractères, de tous les genres, de tous les siècles, de tous les moments. Sans affectation, sans étalage, il répand dans ses vers la fleur de tout ce que la littérature et la morale offrent de plus intéressant. Sa philosophie est douce et sans effort. Il n'a point le ton métaphysique et sentencieux de nos poëtes modernes; mais il a plus de pensées, plus d'esprit, si je l'ose dire, qu'on n'en trouve chez la plupart des anciens. Il a surtout plus qu'aucun autre cette délicatesse de tact et de goût que donnent l'usage du monde et l'habitude de vivre avec les grands. Combien sa familiarité même est aimable et noble! Il y a un bon ton (ce n'est pas celui dont on parle le plus aujourd'hui) qui, à quelques formes près qui peuvent varier selon les circonstances, est toujours foncièrement le même; c'est un des caractères les plus propres aux poésies d'Horace, et c'est peut-être un de leurs plus grands charmes.

Il ne faut pas s'étonner après cela si l'on a été souvent tenté de copier les beautés d'un modèle si séduisant; mais par la même raison il ne faut pas s'étonner non plus si l'on a tant de fois échoué. Depuis le marquis de La Fare, pour ne pas remonter plus haut, jusqu'à M. Chabanon, il n'y a guère eu de poëte qui

n'ait essayé de faire quelques traductions, ou du moins quelques imitations d'Horace. En est-il une seule qui ne soit demeurée infiniment au-dessous de l'original?

On peut dire aux traducteurs d'Horace ce qu'il disait lui-même des imitateurs de Pindare :

> Pindarum quisquis studet æmulari,
> Iule, ceratis ope Dædalea
> Nititur pennis, vitreo daturus
> Nomina ponto.

Le poëte qui a porté au plus haut degré la grâce, l'élégance et la pureté de l'expression, est celui qu'on croit le mieux entendre, même dans une langue étrangère. Essayez de le traduire, vous croyez ne plus l'entendre, ou plutôt c'est votre propre langue qui semble échapper à votre pensée. D'ailleurs, il y a dans les poésies d'Horace et surtout dans ses odes tant d'allusions, tant d'images qui ne sont tracées, pour ainsi dire, que d'un seul trait; comment les faire passer dans une traduction française? Si vous les paraphrasez, vous ressemblez à un homme qui peindrait la moitié d'un sujet, et qui expliquerait l'autre. Si vous suivez fidèlement la précision de votre original, il ne sera pas plus intelligible à vos lecteurs en français qu'en latin. Souvent le caractère principal d'une ode ne tient qu'à la manière hardie et singulière dont se présentent et se succèdent les sentiments qui agitent l'âme du poëte. Si le génie de votre langue, si la contrainte surtout de votre versification vous forcent à renverser cet ordre, que deviendra le tableau que vous m'aviez promis? Je pourrai vous admirer quelquefois, mais ce se sera point Horace que vous m'aurez appris à connaître.

Les avis sont fort partagés sur le mérite des nouveaux essais de M. Chabanon; cependant, lorsqu'on pense aux difficultés prodigieuses de son entreprise, on ne saurait s'empêcher d'applaudir au bonheur avec lequel il en a surmonté quelques-unes. Il y a plusieurs endroits qui m'ont paru parfaitement bien rendus, on y trouve un grand nombre de vers faciles, pleins de grâce et d'harmonie; mais j'avouerai que je n'ai pas lu une seule de ces odes en français qui m'ait fait la même impression qu'en latin, j'avouerai même qu'il y en a plus d'une ou je n'ai pas pu apercevoir la plus faible ombre du génie qui animait le poëte latin.

Tout le monde connaît le superbe dithyrambe : *Quo me, Bache, rapis tui plenum.* Horace n'a peut-être rien fait qui respire davantage cet enthousiasme, ce désordre sublime qui caractérise particulièrement le genre de l'ode. La marche en est serrée, fière, rapide, hardie; c'est un faisceau d'éclairs, c'est un seul trait d'une flamme divine. Dans l'Horace français, ce morceau si plein de chaleur devient froid et languissant, ce sont de petites phrases coupées; le tour de la période varie à chaque vers et ne se développe que par saccades. Le tableau perd ainsi sa touche originale, et le délire du poëte n'a plus de vérité.

M. Chabanon a été frappé de la contradiction qui se trouve dans le commencement et dans la fin de la sixième ode si l'on s'en tient à l'interprétation vulgaire. Il semble avoir aperçu quelques lueurs de la lumière que M. Diderot a répandue sur ce passage: « Pense-t-on, dit-il, qu'Horace ait pu dire: « Romain plus « coupable d'adultère que tes ancêtres ne le furent jamais, tu se- « ras puni sans le mériter des adultères de tes ancêtres »? Voici comment il s'est tiré d'embarras :

Quelle fureur impie égara tes aïeux,
Romain? Quels effets odieux
La discorde civile entraîne!
Nos temples saccagés s'écroulent à nos yeux,
La fumée a noirci les images des dieux :
Répare ces forfaits ou portes-en la peine.

S'il était parfaitement démontré qu'*immeritus* peut se rapporter à *majorum*, comme les exemples que M. Diderot allègue dans la lettre à l'abbé Galiani me l'ont presque persuadé, il ne faudrait pas chercher sans doute une meilleure explication que la sienne; mais si nos grammairiens s'obstinent à rejeter le régime de *majorum*, ne pourrait-on pas expliquer ainsi la pensée d'Horace : *Sans l'avoir mérité par vos propres attentats, vous porterez la peine du crime de vos pères, si vous ne réparez ces temples abattus.* Cela est de toutes les religions. *Que sera-ce donc si, loin d'expier leurs forfaits, vous en comblez la mesure, vous devenez plus criminels qu'ils ne le furent jamais?* Cette gradation me paraît terrible et belle, elle me paraît même répondre à celle de la fin :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Mais je crains de m'arrêter à une idée qui ne serait point échappée au grand interprète de la nature et de l'antiquité s'il l'avait crue plus fondée.

Il ne faut pas confondre M. Chabanon de Maugris avec son frère de l'Académie des inscriptions, qui a traduit les *Pythiques* de Pindare, qui a donné plusieurs morceaux sur la musique française, qui est l'auteur de quelques tragédies sifflées et d'une autre, *Eudoxie*, plus heureuse parce qu'elle n'a jamais été jouée. Nous aurons l'honneur de vous rendre compte incessamment de son opéra de *Sabinus* et d'une brochure sur la vie du Dante.

— Il y a longtemps que tous les papiers publics sont remplis du nom de M. de Beaumarchais : sa dispute avec M. le duc de Chaulnes au sujet de Mlle Ménard, actrice de la Comédie-Italienne[1], son procès contre M. le comte de La Blache sur une transaction faite avec feu M. Duverney, ont occupé longtemps la curiosité des nouvellistes; mais l'affaire dont il s'agit aujourd'hui, quoiqu'elle paraisse moins grave dans son principe, quoiqu'elle ne soit même qu'une suite de la dernière, est devenue bien plus intéressante que les deux autres, et par les circonstances qui l'accompagnent et par la manière dont elle a été traitée.

Il n'est question que de quinze louis. C'est pour savoir à qui les aura de M. de Beaumarchais ou de Mme Goezman, qu'on fait imprimer peut-être pour cinquante ou soixante mille francs d'injures et d'accusations atroces; mais il n'est pas moins vrai que quelque modique que soit la somme disputée, tout l'honneur de Mme Goezman ou de M. de Beaumarchais en dépend aujourd'hui essentiellement.

M. Goezman avait été nommé rapporteur dans le procès du sieur de Beaumarchais avec M. le comte de La Blache; M. de Beaumarchais n'en ayant pu obtenir, à ce qu'il dit, aucune audience, fut engagé par ses amis à faire présenter à madame son épouse un rouleau de cent louis et une montre à répétition, avec quinze louis pour son secrétaire, afin d'obtenir à ce prix la faveur qu'il sollicitait. Mme Goezman dit qu'elle les rejeta d'abord avec

1. Voir sur ses débuts, tome IX, p. 57.

dédain, mais enfin elle les reçut, et, le procès jugé en faveur de M. de La Blache, elle renvoya à M. de Beaumarchais les cent louis et la montre en se réservant seulement les quinze louis. M. de Beaumarchais insista sur ces quinze louis, et, dans ces entrefaites, M. Goezman le dénonça au parlement comme ayant cherché à corrompre la vertu du magistrat le plus incorruptible. Voilà le fait.

Tous ceux qui se sont mêlés le moins du monde de cette négociation se trouvent impliqués dans cet odieux procès; mais il serait trop long d'en expliquer ici les détails. Nous ne discuterons pas non plus si la démarche de M. de Beaumarchais marque un dessein formé de corrompre ses juges, si la complaisance avec laquelle Mme Goezman s'est prêtée enfin aux offres qui lui ont été faites, et son opiniâtreté à retenir ensuite au moins une petite portion de ce qu'elle avait daigné recevoir, ne sont pas des outrages plus sensibles à l'honneur de M. Goezman que les espérances mal fondées de son client. Tout cela n'est pas de notre ressort; nous croyons voir seulement peu de délicatesse dans la conduite des deux parties.

Ce que nous osons dire avec confiance, c'est que les trois mémoires que M. de Beaumarchais a publiés pour sa défense sont écrits avec tout l'esprit imaginable. Il y a des morceaux fortement raisonnés, il y en a d'autres qui sont pleins de sel et de la plus excellente plaisanterie; c'est l'arme favorite de l'auteur.

Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res.

Ses interrogatoires avec Mme Goezman sont des scènes de comédie comme malheureusement on n'en fait plus aujourd'hui. Quoique le ton plaisant soit le ton qui domine dans ces Mémoires, on y trouve des pages entières de l'éloquence la plus noble et la plus touchante, et tout y est à sa place. Nous avions déjà vu deux drames de M. de Beaumarchais, *Eugénie* et *les Deux Amis*, mais il paraît qu'il ne lui fallait pas moins qu'un procès criminel pour développer tous ses talents pour le genre comique. On ne peut s'empêcher d'admirer la constance, la gaieté, l'audace même, qu'il conserve dans la situation du monde la plus critique et la plus douloureuse. Coupable ou non, il excite presque également l'étonnement et l'admiration de ceux même qui ne prennent au-

cun intérêt particulier à son sort. A Londres, un génie aussi hardi que le sien eût joué sans doute le même rôle que le fameux Wilkes.

Quelque jugement qu'on porte sur tous les mémoires répandus dans cette occasion, on ne saurait voir sans douleur que des ouvrages consacrés à la défense de l'innocence opprimée deviennent des armes avec lesquelles la haine, la malignité, la vengeance, osent déchirer impunément l'honneur des citoyens. N'est-il pas étrange que dans le temps où les plus légères satires personnelles sont rigoureusement proscrites au théâtre, la calomnie et la médisance la plus effrénée trouvent un asile à l'abri même des lois? Osera-t-on se plaindre si de tels abus forcent le gouvernement à mettre de nouvelles entraves à la liberté d'écrire, ou sera-t-il vrai qu'à l'avenir il suffira d'intenter un procès à quelqu'un pour avoir le droit de le déchirer publiquement par les écrits les plus injurieux? Cette manière d'attaquer ou de se défendre ne serait guère plus raisonnable que celle des duels ordonnés autrefois par la loi pour décider des causes embrouillées. On ne prouve pas mieux sa probité en accablant son adversaire de sarcasmes qu'en l'assommant de coups, et les ferrailleurs d'esprit sont souvent beaucoup plus dangereux que les autres.

Il n'y a pas une comédie, pas un roman, pas une chanson de l'année, qui ait été lue avec autant d'avidité que les philippiques de M. de Beaumarchais : la malignité seule explique sans doute cet extrême empressement; cependant il est probable que l'esprit de parti ne l'a pas peu exagérée. Il est des préventions que le temps seul peut détruire.

Après Mme Goezman, il n'y a personne de plus maltraité dans les défenses de M. de Beaumarchais que le sieur Marin, auteur de la *Gazette de France*. Il est accusé d'avoir employé des moyens peu honnêtes pour assoupir dès sa naissance une affaire dont il prévoyait sans doute les conséquences fâcheuses. Il s'est défendu par un mémoire infiniment sérieux, mais qui commence par une fort mauvaise pointe : *J'ai vu dans un mémoire du sieur Caron de Beaumarchais, Mal bête*, c'est le nom de l'avocat qui l'avait signé. Ce M. Caron, qui trouve réponse à tout, a répliqué : *Le Gazetier de France entreprend de se justifier par un petit manifeste signé Marin, qui n'est pas Mal bête*, etc. On sait que les plus graves orateurs de l'antiquité se permettaient quelquefois

ces jeux de mots. S'ils peuvent paraître supportables, c'est lorsqu'on les fait retomber si naturellement sur leur premier auteur.

— *A tous les penseurs, salut*, par Mme la comtesse de Beauharnais. C'est un excès de politesse, dit-on, de saluer ainsi les gens sans les connaître; à la bonne heure, mais il est ridicule de juger un joli rien aussi sévèrement qu'un ouvrage sérieux. Quelque mal qu'en aient dit les femmes, cette petite brochure est légèrement écrite; c'est un persiflage dont il ne résulte rien si vous voulez, mais où l'on découvre plusieurs traits heureux. Par exemple: *Vous possédez l'orgueil du bien, nous n'en avons que l'amour. Vous avez créé le mot bienfaisance, nous n'aurions jamais eu cet esprit-là... On ne nous apprend rien, mais nous devinons tout.* On écoute avec plaisir le gazouillement de la fauvette; le ramage d'une jolie femme ne vaut-il pas mieux? Mme de Beauharnais est déjà connue par quelques pièces fugitives qui ont paru dans *l'Almanach des muses* et qui ont le même objet que le *Salut aux penseurs*, de venger les femmes de l'injustice des hommes.

— *Lettres nouvelles ou nouvellement recouvrées de la marquise de Sévigné et de la marquise de Simiane, sa petite-fille.* Ce recueil est précédé d'une préface très-agréable de M. de La Harpe; nous y voyons comment ces lettres, qui n'avaient point encore paru, sont parvenues à M. le marquis de Girard, qui en possède encore aujourd'hui les originaux. J'ai l'honneur de voir plusieurs personnes à qui elles sont connues depuis longtemps; mais quand l'authenticité du manuscrit serait moins constatée qu'elle ne l'est par les témoignages les plus dignes de foi, il suffirait de le lire pour s'en assurer. On y reconnaît partout ce ton, cette tournure, cette manière originale et facile que tout l'art du monde ne saurait imiter. Cependant si vous en exceptez les lettres qui concernent le procès de M. Fouquet, et qui ont déjà été publiées en 1771, il y en a peu que l'on puisse mettre à côté de celles qui sont si connues, soit pour l'intérêt avec lequel elles sont écrites, soit pour les anecdotes qu'elles contiennent.

On a raison de regarder les lettres de Mme de Sévigné à sa fille comme un des monuments les plus précieux du siècle de Louis XIV. Quel historien l'a peint avec plus de vérité? Elle nous instruit d'autant mieux qu'elle n'en a jamais le projet. On voit tout ce qu'elle dit, on le voit comme elle l'a vu elle-même, et son

esprit ne cherche point à nous cacher l'intérêt qui peut avoir déterminé sa manière de voir. Elle n'approfondit rien, mais elle aperçoit, elle devine tout, et je ne connais point d'ouvrage plus propre à exercer la sagacité qu'exige le commerce des hommes, je n'en connais point où il y ait autant de vues et des vues aussi fines, aussi délicates sur le cœur humain, sur la cour et sur la société en général. Dans quel livre le génie de notre langue paraît-il plus souple, plus riche, plus simple, plus ingénieux? Je crois que si l'on vivait dans un désert, ce livre seul suffirait pour conserver toutes les idées que l'on peut acquérir dans le monde de la langue, du goût, des usages, de l'esprit de société.

Les lettres de Mme de Simiane ne manquent point d'agréments; mais on y trouve cependant plus de prétention, plus de papillotage que d'esprit et de naturel.

— *Recueil des meilleurs contes*. Ce recueil, dont M. Sautreau de Marsy est l'éditeur, a paru fait avec choix. On n'y a point mis ceux de La Fontaine, parce que, dit M. Sautreau, tout le monde les sait par cœur. Les différents morceaux qui composent ce recueil sont déjà connus, mais on les revoit tous avec plaisir. Il est peu de contes, même dans La Fontaine, plus piquants que la *Rosine* de Piron et *l'Alphonse* de M. Dorat.

M. de Chamfort, l'auteur de *la Jeune Indienne* et de l'*Éloge de Molière*, nous prépare un volume entier de contes nouveaux dont on parle avec transport. C'est un plaisir qui nous attend l'année prochaine.

1774

JANVIER.

M. l'abbé de Condillac, après avoir fini l'éducation du prince de Parme, eut la permission de rendre publics les différents ouvrages qu'il avait composés pour l'instruction de ce prince. Il en avait déjà fait imprimer six gros volumes in-8°, quand tout à coup, sans qu'il ait pu en soupçonner ni la cause ni le motif, son édition a disparu. On ne lui a laissé ni manuscrit, ni exemplaires

complets, et il n'a jamais su à la réquisition de qui s'est faite cette saisie. Le hasard m'a fait tomber entre les mains trois volumes de cet ouvrage : l'un des trois, *l'Art de penser*, est pris presque en entier de son *Essai de l'origine des connaissances humaines*. Cet ouvrage est trop généralement connu pour qu'il soit besoin de le rappeler. J'oserai dire seulement qu'il me semble que M. l'abbé de Condillac ne l'ayant pas copié servilement, et l'ayant seulement adapté et refondu pour l'exécution d'un nouveau plan, il aurait pu le rendre moins sec et ne pas parler sans cesse au lecteur au lieu de parler à son élève.

Le volume qui traite de l'histoire est de M. l'abbé de Mably, frère de M. l'abbé de Condillac. Quelque estimables que soient toutes ses productions, nous n'avons rien vu de lui qui nous ait paru écrit avec autant de force et de chaleur. Ses vues politiques se portent presque toujours sur de vieilles chimères; elles manquent de justesse, d'étendue et de précision. Sa philosophie est austère, dure et sèche : son style tient de sa philosophie. Il n'est point de janséniste plus entêté de la grâce efficace qu'il ne l'est de certains principes dont l'application est devenue parfaitement impossible; mais, après être convenu de ses torts, on ne saurait lui refuser une connaissance profonde de l'histoire, et surtout de l'histoire de France, une critique très-impartiale, des maximes pleines de justice et de probité, une candeur à toute épreuve. Il me semble donc que si j'étais roi (qui n'a pas l'impertinence de se placer quelquefois sur le trône comme La Beaumelle?) je serais fort fâché d'avoir l'abbé de Mably pour mon ministre; mais j'en ferais, ce me semble, assez volontiers mon confesseur. Il ne m'apprendrait jamais à bien faire, mais il m'empêcherait, je crois, souvent de faire le mal, et n'est-ce pas un grand point pour les rois comme pour les peuples?

VERS SUR UNE CHAISE DE PARFILAGE

DONNÉE PAR Mme DU DEFFAND A Mme DE LUXEMBOURG.

PAR M. NECKER.

Air : *Attendez-moi sous l'orme.*

Vive le parfilage!
Plus de plaisir sans lui;

Cet important ouvrage
Chasse partout l'ennui.
Tandis que l'on déchire
Et galons et rubans,
L'on peut encor médire
Et déchirer les gens.

Autrefois dans la vie
L'on n'avait qu'un amant;
Maintenant la folie
Est d'en changer souvent.
On défile et partage
L'amour comme un ruban,
Et même au parfilage
On met le sentiment.

Tel qui lit une page
Peut paraître un savant
S'il a du parfilage
Le secret imposant.
La plus petite idée
Qu'on attrape en passant,
Étant bien parfilée,
Tiendra lieu de talent.

— Les comédiens italiens ont donné, le 7 décembre dernier, la première représentation des *Trois Frères jumeaux vénitiens*, pièce italienne en quatre actes et en prose, du sieur Colalto Pantalon.

Cette pièce a un succès prodigieux et très-mérité : elle est parfaitement bien intriguée. L'idée en est prise du conte des *Trois Bossus*, des *Mille et un Quarts d'heure*. La ressemblance qu'elle peut avoir avec *les Ménechmes* et *les Frères jumeaux*, de Goldoni, n'ôte rien au mérite de l'auteur, qui a surpassé ses modèles; mais le point sur lequel on ne saurait lui donner trop d'éloge est la perfection incroyable avec laquelle il joue lui-même les trois rôles des frères Zanetto. Le changement de sa figure, de sa voix, de son caractère, qu'il varie de scène en scène, suivant que chacun des trois personnages l'exige, est une chose incompréhensible et ne laisse rien à désirer. Cette pièce, qui n'est point écrite, qui n'est qu'un canevas, est parfaitement jouée par le sieur Colalto, par la dame Bacelli, qui fait le rôle d'Éléonore, et par le sieur Marignan, qui joue le commissaire avec une vérité et

un comique bien au-dessus de Préville dans *le Mercure Galant.* Ils ont, de plus, l'avantage de varier leur jeu et leurs discours à chaque représentation ; et l'ivresse soutenue du public pour cette pièce entretient encore la verve des acteurs.

— De tous les opéras que l'on a donnés pour les fêtes de la cour, *Céphale* est celui qui a fait le plus de plaisir, et ce n'est pas en faire un grand éloge. Le poëme est de M. de Marmontel et la musique de M. Grétry. Le succès de cet ouvrage a paru jusqu'à présent au-dessous de la réputation des deux auteurs. Mais ce n'est qu'à Paris que ces grandes causes sont jugées en dernier ressort, et nous attendons ce jugement suprême pour avoir l'honneur de vous en rendre compte[1]. Le poëme, qui a été imprimé, selon l'usage, pour Versailles, a trouvé des juges fort sévères. On n'a point su assez de gré à M. de Marmontel de la complaisance qu'il a eue de couper et de hacher ses vers pour les rendre plus propres à l'expression musicale. Mlle Arnould a même eu la méchanceté de dire que la musique de *Céphale* lui paraissait beaucoup plus française que les paroles. Le mot latin *aura*, que le poëte a cru devoir conserver en français, a prêté à d'autres jeux de mots, parce qu'il a rappelé *ora pro nobis.* Mais toutes ces plaisanteries du moment ne détruisent point l'intérêt qu'inspire un bon ouvrage. La première scène du second acte, où Flore surprend adroitement le secret de l'Aurore, est conçue d'une manière fort ingénieuse, et les détails en sont charmants ; mais celle où Céphale vient faire de longues excuses à Procris de l'avoir tué a paru passablement ridicule à tout le monde. Comme il est probable qu'elle sera corrigée, nous en citerons ici quelques traits[2].

CÉPHALE.

Et tu meurs de ma main.

PROCRIS.

Je chéris encor cette main ;
Donne-la moi.

CÉPHALE.

Non.

1. *Céphale et Procris, ou l'Amour conjugal,* fut représenté à Versailles le 30 décembre 1773 ; il ne fut joué sur le théâtre de l'Opéra que le 2 mai 1775 Voir la *Correspondance* à cette date.

2. Marmontel ne changea rien à cette scène, et elle se trouve imprimée dans ses *Œuvres* telle que Meister la donne ici.

PROCRIS.

Donne, donne.

CÉPHALE.

Pardonne, hélas! pardonne
A l'erreur de ma main.

PROCRIS.

Tu m'aimais, je pardonne
A l'erreur de ta main.

L'erreur de ma main n'est sûrement pas, dans cette situation, le mot du cœur : *Quandoque bonus dormitat Homerus*; mais du moins fallait-il un peu mieux choisir son moment.

— M. le baron d'Espagnac nous a donné l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, en deux volumes in-8°. Il n'y a guère d'histoire qui puisse offrir aux militaires des instructions plus intéressantes que celles du maréchal de Saxe. On devait lire celle-ci avec une prévention d'autant plus favorable que l'auteur a eu l'honneur d'être témoin de la plupart des exploits dont il parle, et qu'il a même eu beaucoup de part à la confiance de son héros. Mais l'ouvrage ne répond guère à ce qu'il semblait promettre. Malgré tous les éloges qui lui ont été prodigués par le *Mercure* et par M. de Voltaire, on l'a trouvé d'une sécheresse et d'une stérilité rebutantes. Plusieurs officiers distingués m'ont même assuré que les relations militaires qui forment l'objet principal du livre sont toutes si mal digérées qu'il n'est guère possible d'en profiter. On m'a dit, à cette occasion, que le comte de Saxe, quelque grandes qualités qu'il eût d'ailleurs, appréciait souvent assez mal les hommes. Plus on est sûr de sa propre grandeur, et moins on a peut-être d'intérêt à mesurer le mérite des autres.

— Les Comédiens français ont donné, le 15 de ce mois, la première représentation de *Sophonisbe, tragédie de Mairet, réparée à neuf par M. de Voltaire*. Comme elle est imprimée depuis plusieurs années, nous n'en détaillerons point ici le plan. On sait que l'ouvrage de Mairet a joui longtemps de la plus grande réputation. C'est la première pièce régulière qui ait paru sur le Théâtre-Français. Elle fut jouée en 1633 pour la première fois[1]. Trente ans après, lorsque Corneille traita le même sujet,

1. Meister se trompe, la *Sophonisbe* de Mairet fut jouée en 1629, et imprimée en 1635.

son succès se soutenait encore, et Corneille ne l'éclipsa point. Il en parle avec beaucoup d'éloges, on peut dire même avec une sorte de respect, tant l'âme de ce grand homme, uniquement occupée de la gloire et des progrès de son art, se trouvait élevée au-dessus de toutes les faiblesses de l'envie et de l'amour-propre.

M. de Voltaire, en se permettant de faire plusieurs changements à la tragédie de Mairet, en a conservé le fond. L'ancien amour de Massinisse et de la veuve de Syphax, la lettre écrite par cette Carthaginoise à Massinisse, la douleur de Syphax et sa mort, tout le caractère de Scipion, la catastrophe qui produit un des plus beaux coups de théâtre qu'il y ait sur la scène, tout cela se trouve dans l'ancienne *Sophonisbe*.

Cependant, malgré l'antique réputation de cette pièce, malgré la vive adoration du siècle pour celui qui a bien voulu la rétablir sur notre théâtre, il n'a tenu à rien qu'elle ne soit tombée à plat. Les quatre premiers actes ont paru extrêmement faibles. En effet, l'action, toujours languissante, y semble arrêtée à tout moment, et ne se reprend qu'avec peine. On les écouta pourtant assez tranquillement, soit par respect, soit par ennui. Ce n'est qu'au cinquième acte que la patience du parterre, déjà lassée, oublia tous les égards dus au grand homme dont les ouvrages font depuis si longtemps notre gloire et nos délices. Quelques vers d'une familiarité choquante excitèrent des huées impitoyables, et il n'y eut que la beauté du dénoûment qui sauva la pièce d'une chute complète.

Le Kain, chargé du principal rôle, de celui de Massinisse, s'imagina sans doute qu'il fallait attendrir le public pour le faire revenir de sa mauvaise humeur. Il vint annoncer la seconde représentation d'une voix douce et tremblante, avec un geste qui semblait implorer l'indulgence et la pitié. Cela réussit. Il fut applaudi par le parterre avec le transport qui le saisit toutes les fois qu'on a l'air de le compter pour quelque chose. Mais les amis de M. de Voltaire ont trouvé tous, avec raison, que ce lazzi tragique était des plus indiscrets, pour ne pas dire des plus impertinents.

La supériorité avec laquelle il vient de jouer à la seconde représentation doit expier une faute qui fut sûrement peu réfléchie. On a retranché du cinquième acte tout ce qui avait déplu,

de sorte que cet acte, qui était déjà fort court, se trouve réduit à une seule scène; mais elle est superbe, et la pièce s'est si bien relevée qu'on espère qu'elle pourra se soutenir encore quelque temps.

Quoique la nouvelle *Sophonisbe* soit peut-être le plus faible ouvrage de M. de Voltaire, on y trouve encore plusieurs endroits où l'on reconnaît la manière sublime du peintre d'*Alzire* et de *Mahomet*. Voici les traits qui ont été le plus applaudis :

Massinisse demande à ses Numides :

> Pourrions-nous jusqu'à lui [1] nous frayer des chemins?

Alamar répond pour eux :

> Nous vous en tracerons dans le sang des Romains.

Dans la même scène Massinisse dit encore :

> Vous savez en ces lieux combien Rome est haïe,
> Et tout homme est soldat contre la tyrannie [2].

Sophonisbe, qui revoit Massinisse dans les fers,

> Ah! cherchons les moyens de finir tant d'alarmes...
> J'ai deux fois aujourd'hui passé du trône aux fers.

Massinisse est déjà empoisonné; il a consenti à la mort volontaire de Sophonisbe, ne pouvant plus la soustraire autrement à l'esclavage des Romains. Scipion croit qu'il n'est troublé que par la douleur de se voir séparé d'elle.

SCIPION.

Vous pleurez?

MASSINISSE.

Qui? moi! non.

SCIPION.

Ce regret qui vous presse
N'est aux yeux d'un ami qu'un reste de faiblesse
Que votre âme subjugue, et que vous oublierez.

1. Annibal.
2. A la première représentation, ce vers fut vivement applaudi.

MASSINISSE.

Si vous avez un cœur, vous vous en souviendrez.

Dans ce moment Sophonisbe paraît étendue sur une banquette ; un poignard est enfoncé dans son sein.

MASSINISSE.

Tiens, la voilà, perfide! elle est devant tes yeux :
La connais-tu?

SCIPION.

Cruel!

SOPHONISBE, à Massinisse.

Viens, que ta main chérie
Achève de m'ôter ce fardeau de la vie.
Digne époux, je meurs libre, et je meurs dans tes bras.

MASSINISSE, en se retournant.

Je vous la rends, Romains; elle est à vous.

SCIPION.

Hélas!
Malheureux, qu'as-tu fait?

MASSINISSE, reprenant ses forces.

Ses volontés, les miennes.
Sur ses bras tout sanglants viens essayer tes chaînes;
Approche. Où sont tes fers?

Il y a sûrement peu de tableaux, au théâtre, d'un plus grand effet. Mais conçoit-on que, dans ce même ouvrage, M. de Voltaire, qui a relevé si scrupuleusement toutes les expressions familières de Corneille, en ait laissé échapper un si grand nombre? Nous n'en remarquerons que quelques-unes, parce qu'elles ont nui le plus à l'intérêt du poëme.

SCIPION, en montrant à Massinisse le traité fait avec lui.

Voilà ma signature et voilà votre seing.

LA CONFIDENTE DE SOPHONISBE.

Et permettez du moins qu'en son appartement,
La reine, à qui je suis, reste libre un moment.

SCIPION, dans l'instant qui précède le dernier coup de théâtre.

Allons, conduisez-moi dans la chambre prochaine.

Personne ne nous a mieux appris que M. de Voltaire à sentir le ridicule *de ces familiarités déplacées, de ces prétendues naivetés* qui ont été si longtemps à la mode. Mais est-il juste que nous le punissions de nous avoir rendus trop difficiles? Et pour éviter ces petites taches que le goût du siècle juge avec tant de sévérité ne perd-on pas souvent un temps qu'on ferait mieux d'employer à s'occuper des parties les plus esentielles à la perfection du théâtre?

On peut, sans injustice, accuser le public de manquer souvent de discernement dans ses éloges et dans sa critique. Celui qui a applaudi à dix-neuf représentations d'*Orphanis* [1] a-t-il le droit de huer une vingtaine d'expressions hasardées dans un ouvrage rempli de beautés devant lesquelles il est resté muet?

On a remarqué depuis dix ans un changement très-sensible dans les jugements du parterre des différents spectacles. Presque tout y réussit, et rien n'y est délicatement senti. Il lui arrive souvent même de prendre grossièrement le change sur ce qu'on lui présente, comme il vient de faire dans une des plus belles situations de *Sophonisbe*. Lorsque Scipion vient ordonner à Massinisse de livrer sa femme aux Romains, Massinisse, sans pouvoir, sans défense, prend tout à coup une résolution atroce, qui était écrite dans le silence et dans le jeu de Le Kain à ne s'y pas méprendre. *Oui, je la livrerai*, dit-il d'un air terrible. Le public, bonhomme et crédule, ayant pris cette résolution à la lettre, a hué le pauvre Massinisse, indigné de son ingratitude; et lorsqu'on apporte le cadavre de Sophonisbe, il lui a fallu l'aveu même de Massinisse pour comprendre qu'il était l'assassin de sa femme. Mais il a en revanche applaudi cette situation à la seconde représentation, comme elle devait l'être.

Les pauvres auteurs, tout effarouchés de la bizarrerie de leurs juges, ne savent à qui s'en prendre, et en accusent tout le quartier Saint-Honoré et du Palais-Royal, depuis que la Comédie-Française est établie aux Tuileries; mais indépendamment de ce que ce changement était sensible avant cette époque, c'est que les autres spectacles, qui n'ont point changé de place, éprouvent la même révolution. Les anciens opéras-comiques et vaudevilles de la foire Saint-Laurent ont aujourd'hui autant de succès et sont

1. Tragédie de Blin de Sainmore, dont Meister a rendu compte page 300.

plus suivis que ceux de Sedaine, de Philidor, de Grétry. Enfin, nous autres habitants de la butte Saint-Roch, nous ne souffrirons jamais qu'on nous décrie ainsi, et nous ne cesserons de réclamer contre une imputation aussi injuste; nous comptons même prendre à partie le premier auteur que nous prendrons sur le fait, et nous lui prouverons que les progrès rapides qu'a faits le luxe sont la seule cause de ce changement; nous irons même jusqu'à avancer qu'ils s'opposent quelquefois aux progrès du théâtre. En effet, le parterre était composé, il y a quinze ans, de l'honnête bourgeoisie et des hommes de lettres, tous gens ayant fait leurs études, ayant des connaissances plus ou moins étendues, mais en ayant enfin. Le luxe les a tous fait monter aux secondes loges, qui ne jugent point, ou dont le jugement, au moins, reste sans influence : c'est le parterre seul qui décide du sort d'une pièce. Aujourd'hui cet aréopage est composé de journaliers, de garçons perruquiers, de marmitons: qu'attendre de pareils sujets? et peut-on se méprendre à la cause des disparates de leurs jugements?

— Depuis l'exemple du fameux Robeck [1], on n'a guère vu de suicide commis avec plus de sang-froid, avec plus de gaieté, que celui de deux jeunes dragons qui se sont tués le jour de Noël, dans un cabaret à Saint-Denis, près de Paris. Ils y étaient venus la veille demander à souper et à coucher. Le matin, après avoir payé leur dépense, ils vont se promener dans la ville. A midi ils reviennent, dînent dans leur chambre avec une brioche et du vin. Ils redescendent, et demandent une seconde bouteille avec du papier. Quelque temps après, on entend du bruit dans la maison; l'aubergiste monte à leur chambre, il trouve la porte fermée en dedans, il frappe inutilement; alors, effrayé, il envoie chercher les officiers de justice, qui se transportent chez lui. Les deux dragons sont trouvés morts, chacun à un bout de la table, d'un coup de pistolet qu'ils avaient mis dans leur bouche. Deux écrits qu'on

1. Jean Robeck, Suédois, né en 1672, après avoir fait ses dispositions dernières et laissé à un de ses amis une somme nécessaire pour l'impression d'un manuscrit, disparut, alla s'ensevelir dans une retraite ignorée, puis neuf ans après monta dans une barque à Brême, et se précipita dans le Wéser, en 1739. Le professeur Funck, pour se conformer à la volonté de Robeck, publia son ouvrage, qui n'était autre chose qu'une apologie du suicide, mais en y ajoutant des notes qui le réfutent: *Joh. Robeck Exercitatio philosophica de morte voluntaria philosophorum et bonorum virorum, etiam judæorum et christianorum*; 1736, in-4° (T.)

vit à la place du dragon de Belzunce, en expliquant les motifs de leur résolution, peignent toute la tranquillité que leur âme conserva jusqu'au dernier moment.

A M. DE CLÉRAC,

OFFICIER DE DRAGONS DU RÉGIMENT DE BELZUNCE,

A GUISE EN PICARDIE.

« Pendant votre séjour à Guise, vous avez paru m'honorer de votre amitié ; il est temps que je vous en remercie. Je crois vous avoir dit plusieurs fois, dans nos conversations, que mon état actuel me déplaisait : cet aveu était sincère, mais pas exact. Je me suis examiné depuis plus sérieusement, et j'ai reconnu que ce dégoût s'étendait sur tout, et que j'étais également rassasié de tous les états possibles, des hommes, de l'univers entier, de moi-même ; de cette découverte il a fallu tirer une conséquence.

« Lorsqu'on est las de tout, il faut renoncer à tout. Ce calcul n'est pas long, je l'ai établi sans le secours de la géométrie ; enfin, je suis sur le point de me défaire du brevet d'existence que je possède depuis près de vingt ans, et qui m'a été à charge pendant quinze.

« Au moment où j'écris, quelques grains de poudre vont briser les ressorts de cette masse de chair mouvante que nos orgueilleux semblables appellent le roi des êtres.

« Je ne dois d'excuse à personne : je déserte, c'est un crime ; mais je vais me punir, et la loi sera satisfaite. J'avais demandé à nos supérieurs une prolongation de congé pour avoir l'agrément de mourir à tête reposée ; ils n'ont pas daigné me répondre : j'en serai quitte pour me dépêcher un peu plus tôt.

« Je mande à Bard de vous remettre quelques cahiers que j'ai laissés à Guise, et que je vous prie d'accepter. Vous y trouverez quelques morceaux de littérature assez bien choisis ; ils suppléeront au mérite personnel qu'il m'aurait fallu pour obtenir une place dans votre souvenir.

« Adieu, mon cher lieutenant ; soyez constant dans votre amour pour Saint-Lambert et pour Dorat. Du reste, voltigez toujours de fleur en fleur et continuez d'enlever le suc de toutes les connaissances comme de tous les plaisirs.

Pour moi, j'arrive au trou
Que n'échappe fou ni sage,
Pour aller je ne sais où.

Si l'on existe après cette vie, et qu'il y ait du danger à la quitter sans permission, je tâcherai d'obtenir une minute pour venir vous l'apprendre. S'il n'y en a point, je conseille à tous les malheureux (c'est presque dire : à tous les hommes) de suivre mon exemple.

« Si vous écrivez quelquefois à M. Cerisy, saluez-le de ma part ; je lui dois à tous égards de la reconnaissance.

« Lorsque vous recevrez cette lettre, il y aura tout au plus vingt-quatre heures que j'aurai cessé d'être, avec l'estime la plus sincère, votre plus affectionné serviteur,

BOURDEAUX,

« Jadis élève des pédants, puis aide-chicane, puis moine, puis dragon, puis rien. »

LE TESTAMENT DE BOURDEAUX ET D'HUMAIN.

« Un homme qui meurt avec connaissance ne doit rien laisser à désirer à ceux qui lui survivent. Nous sommes dans ce cas plus qu'aucun autre. Notre intention est d'empêcher que nos hôtes ne soient inquiétés, et de faciliter la besogne à ceux que la curiosité, sous prétexte de formalités et de bon ordre, transportera ici pour nous rendre visite.

« Humain est le plus grand de nous deux, et moi, Bourdeaux, je suis le plus petit. Il est tambour-major de mestre de camp général de dragons, et moi je suis simplement dragon de Belzunce.

« La mort est un passage ; je m'en rapporte au procureur fiscal de Saint-Denis et à son premier clerc, qui va lui servir d'adjoint pour faire une descente de justice. Ce principe, joint à l'idée que tout doit finir, nous met le pistolet à la main. L'avenir ne nous offrait rien que de très-agréable, mais cet avenir est court.

« Humain n'a que vingt-quatre ans ; pour moi, je n'ai pas encore quatre lustres accomplis. Aucune raison pressante ne nous force d'interrompre notre carrière ; mais le chagrin d'exister un moment pour cesser d'être une éternité est le point de réunion qui nous fait prévenir, de concert, cet acte despotique du sort.

« Enfin, le dégoût de la vie est le seul motif qui nous la fait quitter.

« Si tous les malheureux pouvaient être sans préjugés et regarder leur destruction en face, ils verraient qu'il est aussi aisé de renoncer à l'existence que de quitter un habit dont la couleur nous déplaît. On peut s'en rapporter à notre expérience.

« Nous avons éprouvé toutes les jouissances, et même celle d'obliger ses semblables ; nous pouvons nous les procurer encore, mais tous les plaisirs ont un terme, et ce terme en est le poison. Nous sommes dégoûtés de la scène universelle ; la toile est baissée pour nous, et nous laissons nos rôles à ceux qui sont assez faibles pour vouloir les jouer encore quelques heures ; quelques grains de poudre viennent de briser les ressorts de cette masse de chair mouvante que nos orgueilleux semblables appellent le roi des êtres.

« Messieurs de la justice, nos corps sont à votre discrétion ; nous les méprisons trop pour nous inquiéter de leur sort.

« Quant à ce qui nous reste, moi, Bourdeaux, je laisse à M. de Rulhières mon épée d'acier ; il se souviendra que l'an passé, presque à pareil jour, il eut l'honnêteté de m'accorder de l'indulgence pour un nommé Saint-Germain qui lui avait manqué.

« La servante de cette auberge, *l'Arbalète*, prendra mes mouchoirs de poche et de cou, ainsi que les bas que j'ai sur moi et autres linges quelconques. Le reste de nos effets sera suffisant pour payer les frais d'information et de procès-verbaux inutiles qu'on fera à notre sujet. L'écu de trois livres qui restera sur la table payera la demi-bouteille que nous avons bue. A Saint-Denis, ce jour de Noël 1773. *Signé :* BOURDEAUX. — HUMAIN.

« Il y a encore une bouteille de surplus, qu'on prendra sur nos effets. *Signé :* BOURDEAUX. »

Ces deux pièces sont très-authentiques, et nous ont paru dignes d'être conservées. Elles sont peut-être un exemple des ravages qu'une philosophie trop hardie peut causer dans des têtes mal disposées, ou qui n'ont reçu qu'une instruction superficielle. Mais au risque de diminuer l'intérêt que pourrait inspirer la résolution singulière et romanesque de nos deux héros, nous sommes obligé d'avouer que depuis longtemps l'un et l'autre étaient notés sur les registres de la police d'une manière peu honorable

pour leur conduite et pour leurs mœurs. Il est donc à présumer que le dégoût de la vie n'est pas le seul motif qui les a déterminés à s'en débarrasser. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher d'admirer, dans leur extravagance même, ce nerf, cet élan qui n'appartient qu'aux âmes fortes, et dont l'expression a toujours quelque chose de sublime et d'imposant.

Toutes les choses de la vie, disent nos dragons philosophes, *ont un terme, et ce terme en est le poison*. Si cette pensée présente au premier coup d'œil une face assez vraie, l'expérience la plus commune ne prouve-t-elle pas combien elle est fausse dans le fond? D'abord, il est une infinité de plaisirs qui ne nous sont agréables qu'autant que nous en prévoyons la fin; et de ce nombre sont tous ceux qui tiennent à une grande agitation, et qui ne sont presque destinés qu'à nous rendre plus sensibles aux douceurs du repos. Il en est d'autres dont la jouissance nous absorbe tellement qu'il nous devient impossible de leur supposer un terme; et cette illusion est sans doute le premier bonheur de la vie, parce qu'elle en étend les limites à l'infini, parce qu'elle nous donne, pour ainsi dire, un avant-goût de l'immortalité. Tout le monde sait par cœur cette belle sentence du *Père de famille: La passion voit tout éternel, et la nature veut que tout finisse*. Mais qu'importe que la nature ait mis un terme à tout, pourvu que la passion ne le voie point? N'est-ce pas d'elle, n'est-ce pas de son prestige seul que dépend le plus souvent notre plus grande infortune ou notre plus grande félicité? Le secret du bonheur serait donc peut-être de régler notre imagination, de lui donner une tournure heureuse, de lui apprendre à grouper et à colorer tous les objets qui nous entourent, comme ils doivent l'être pour former un tableau agréable; de lui enseigner enfin cette magie de la perspective, au moyen de laquelle le pinceau éloigne ou rapproche à son gré les objets qui peuvent nous intéresser le plus.

J'ai le plus profond respect pour Caton, qui ne veut pas survivre à la liberté de sa patrie. J'ai l'admiration la plus vive pour Pétrone, qui emploie les derniers instants que lui accorde Néron à se jouer de la vie et du monstre qui prononça l'arrêt de sa mort. J'aime, j'adore Socrate, qui, au milieu de ses amis, attend tranquillement la ciguë que lui prépare la haine d'un sénat injuste; mais tous ces grands exemples d'une mort héroïque ne m'ôtent rien de l'estime que j'ai pour la vie. Une philosophie atrabi-

laire parle de ce bien avec mépris ! j'aime mieux celle qui m'apprend à en jouir, et je pense que, malgré toutes les déclamations du monde, il faut convenir au moins de ces deux vérités :

La première, que le sentiment de notre existence, la jouissance de notre être est notre premier bonheur, puisque toutes les affections agréables dont nous sommes susceptibles n'ont point d'autre principe ni d'autre mesure.

La seconde, qui n'est qu'une suite de la première, c'est que ce sentiment ne nous quitte presque jamais ; qu'il s'attache à nous, même dans nos souffrances, et qu'il équivaut presque seul à tous les maux dont cette vie est mêlée. Rien de plus philosophique que le mot du valet de Sidney [1].

> Aujourd'hui l'on est mal ; on sera mieux demain :
> En quelque état qu'on soit, il n'est rien tel que d'être.

Lorsque ce sentiment s'affaiblit, lorsqu'il commence à s'éteindre, est-ce encore la peine de calculer s'il est heureux de vivre ou non ? Ce calcul n'a peut-être jamais été fait avec plus de sens et de bonhomie que par un habitant des petites-maisons de Zurich ; il est vrai qu'il était plutôt imbécile que fou. On lui laissait toute sa liberté, et jamais il n'en avait abusé. Tous ses plaisirs se bornaient à l'emploi de sonner les cloches de la paroisse ; mais lorsqu'il fut devenu vieux, soit qu'il fût réellement moins propre à remplir cette fonction auguste, soit que la jalousie et les brigues qui règnent dans les républiques pénètrent jusque dans leurs hôpitaux, le malheureux fut dépossédé de sa charge. Ce coup le plongea dans le dernier désespoir ; mais, sans le témoigner par ses plaintes, il alla trouver le maître des hautes œuvres, et lui dit avec cette tranquillité sublime qu'inspire une résolution bien déterminée : « Je viens, mon cher monsieur, vous demander un service. Je sonnais les cloches, je n'étais bon qu'à cela dans ce monde ; on ne le veut plus. Faites-moi le plaisir de me couper la tête ; si je le pouvais, je vous en épargnerais la peine. » Et en même temps il se mit en état de recevoir le service obligeant qu'il demandait avec tant d'instance.

Le magistrat, à qui cette scène fut rapportée, en fut touché et voulut récompenser, jusque dans le dernier de ses citoyens, la

1. Gresset, *Sidney*, acte I, scène IX.

passion d'être utile. On le rétablit dans les honneurs de son emploi, on lui donna seulement quelques aides pour le soulager, et il mourut en sonnant les cloches.

— *Vie du Dante, avec une notice détaillée de ses ouvrages*, par M. de Chabanon, de l'Académie des inscriptions. Cette petite brochure, qui devait faire partie d'un ouvrage plus étendu sur l'état des lettres en Italie dans le XIIIe et dans le XIVe siècle, est une des meilleures choses que M. de Chabanon ait faites. Elle est remplie d'observations intéressantes et fort agréablement écrites; mais on a trouvé plus d'esprit dans la manière dont l'auteur rassemble les traits les plus remarquables de la vie du Dante que de goût dans la critique qu'il fait de ses ouvrages, et de talent dans les morceaux qu'il en a traduits.

Nous savions que le divin Dante fut un homme assez malheureux; qu'il naquit au milieu des troubles excités par les factions des Guelfes et des Gibelins, des Noirs et des Blancs; qu'il fut prieur de Florence; qu'après avoir été longtemps témoin des calamités qui désolaient sa patrie, il en devint lui-même la victime, et qu'il passa la plus grande partie de ses jours dans l'exil et dans l'infortune; mais ce que l'on ne savait pas aussi bien, c'est que dès l'âge de neuf ans il éprouva toutes les agitations et tous les malheurs de l'amour. On trouve, sur cette partie de sa vie, les détails du monde les plus naïfs et les plus touchants dans un petit ouvrage intitulé *Vita Nuova,* où le Dante fait lui-même toute l'histoire de la passion qui occupa sa première jeunesse. L'extrait qu'en donne M. de Chabanon est plein d'intérêt. Mais en voulant nous faire connaître sa comédie de *l'Enfer,* ne juge-t-il pas plusieurs morceaux avec trop de prévention pour le goût de notre siècle? Sans vouloir justifier le Dante de toutes les extravagances dont il a rempli son poëme, ne faut-il pas avouer qu'il y a beaucoup d'images qui, pour paraître révoltantes dans une langue, ne le sont pas dans une autre? C'est ce que M. de Chabanon paraît avoir oublié quelquefois. Le tableau des criminels se roulant dans l'ordure serait sans doute insoutenable, quelque bien qu'il fût traduit; mais soyez un moment Italien, transportez-vous un moment dans les temps du Dante, et voyez ensuite s'il n'y a pas quelque chose de très-original et de très-plaisant dans ces deux vers:

Vidi un col capo si di merda lordo
Che non parea sara laïco o clerico.

Et dans ceux-ci, où il dépeint des criminels dont la tête a tourné sur leurs épaules :

E'l pianto de gli occhi
Le natiche bagnava per lo stesso.

L'idée est folle, horrible ; mais elle est énergique, et l'expression en est si simple, si heureuse, qu'elle lui ôte presque tout ce qu'elle a d'ignoble.

— *Histoire de François Wils, ou le Triomphe de la bienfaisance*, par l'auteur du *Ministre de Wakefield*, roman en deux petites parties in-12, traduit de l'anglais par je ne sais quel massacre[1]. Cette traduction est pleine de contre-sens qui mettent dans l'impossibilité de juger le texte. On peut cependant, sans se compromettre, présumer que cet ouvrage ne valait pas la peine d'être traduit. Tous les personnages y changent de caractères suivant les événements, et au moins une ou deux fois par an, comme de chemise, dirait le chevalier de Lorenzi. On lui demandait un jour son âge : « Soixante ans, disait-il. — Soixante ans ? Mais, chevalier, ou je me trompe, ou l'année dernière vous n'en aviez que cinquante-quatre. — Cela est vrai, mais lorsqu'un lustre est commencé je le compte passé. — Et pourquoi ? — Pourquoi, reprend le chevalier, voulez-vous donc que je change d'âge une fois tous les ans, comme de chemise[2] ? »

Il est difficile à un homme d'esprit de rassembler plus d'absurdités en aussi peu de mots.

LETTRE DE M. WATELET A M. D'ALEMBERT.

Je vous envoie, mon cher ami, un plâtre de votre buste ; il est réparé avec tout le soin possible par notre habile et estimable artiste (M. Le Comte), qui me paraît avoir eu presque autant de plaisir à le faire que j'en ai eu à le lui demander. Je me doute bien de ce que vous en ferez, et j'aurais pu l'envoyer directement

1. Ce roman n'est indiqué nulle part comme étant d'Olivier Goldsmith.
2. Grimm avait déjà cité cette repartie, tome VIII, p. 70.

à Mlle de Lespinasse, mais je crois ajouter à ma galanterie en le faisant passer par vos mains. Comme il n'y a pas d'ouvrage parfait, j'ai hasardé d'ajouter à celui-ci quelques traits trop essentiels à la ressemblance pour ne pas les lui désirer. Une main plus habile les rendrait avec plus d'art, personne au monde avec plus de sentiment :

D'Alembert, un ami que ta gloire intéresse
Consacre ton image à la postérité.
Esprit juste et profond, cœur plein d'humanité,
Talent, génie, et vertus et sagesse,
Voilà tes droits à l'immortalité.

— M. de Lavoisier, de notre Académie des sciences, vient de traduire et de rassembler en un volume in-8° tout ce qui a été écrit et s'est dit depuis deux ans *sur la découverte de l'air fixe*[1]. Quoiqu'il n'y ait rien de lui dans ce recueil, la manière dont il a rédigé les différents ouvrages qui ont paru en Angleterre sur cet objet mérite des éloges, et son travail a un grand succès. Ce sont principalement les *Mémoires* de MM. Priestley, Anel, Macbride, qu'il nous a transmis. On dit cet ouvrage très-curieux et très-intéressant dans l'histoire de la chimie.

FÉVRIER.

Si nous n'avons pas eu l'honneur de vous entretenir plus tôt de la dernière exposition des tableaux au Louvre, c'est que nous avons eu longtemps l'espérance de voir remplir cette tâche par une main plus exercée que la nôtre. Forcé d'y renoncer, nous croyons devoir au moins vous rendre compte des différents écrits qui ont paru à ce sujet.

Le Dévidoir du Palais-Royal n'est qu'un tissu de platitudes et d'injures grossières.

1. Quérard ne cite ce travail ni au nom de Lavoisier ni à ceux des physiciens anglais rappelés par Meister.

La Vision du Juif Ben Esron, etc., sans être beaucoup plus instructive que *le Dévidoir*, est au moins plus modeste et plus décente. On en a surtout trouvé l'idée heureuse; mais elle n'est point à l'auteur. Ce n'est qu'une mauvaise copie du *Petit Prophète de Boehmischbroda.*

Il y a plus de sens et plus de gaieté dans *l'Éloge des tableaux, suivi de l'Entretien d'un lord avec M. l'abbé A.* Cette brochure est l'ouvrage d'un jeune homme nommé Daudé[1], et, si je ne me trompe, son coup d'essai. Elle n'annonce qu'une connaissance très-superficielle de l'art; mais elle a le mérite de peindre avec assez de naturel et de vérité la confusion, l'embarras, les propos du Salon, et les différents jugements que le public de tous les états a portés sur les chefs-d'œuvre de nos artistes. Cela ressemble prodigieusement aux Proverbes de M. de Carmontelle; et la ressemblance est même si frappante que plusieurs personnes y ont été trompées. Il est difficile de dire à qui l'on doit plus de compliments, au bonheur du modèle ou au choix de ses imitateurs.

De tout ce qui a paru dans le dernier Salon, il n'y a guère que les *Dialogues sur la peinture*[2] qui méritent l'attention des connaisseurs. C'est une critique infiniment sévère, souvent peut-être même injuste. On voit que la vengeance et l'indignation l'ont inspirée. Cependant, à travers les sarcasmes et le fiel qu'elle distille, on découvre une recherche attentive des secrets de l'art, et d'excellentes vues sur les causes qui en ont arrêté les progrès parmi nous. Ce livre est attribué à M. Renou, agréé de l'Aca-

1. Daudé de Jossan. Il avait déjà publié la *Lettre de Raphaël le jeune* et *l'Ombre de Raphaël*, critiques du Salon de 1771; voir tome IX, p. 375 et 376.

2. Le titre complet de cette brochure est : *Dialogues sur la peinture, seconde édition, enrichie de notes.* A Paris, imprimé chez Tartouillis, aux dépens de l'Académie, et se distribue à la porte du Salon. In-8°, 168 pages. Cette critique, dit M. Guiffrey, ne fut tirée qu'à cent exemplaires, presque tous saisis par la police. M. de Montaiglon avait signalé une copie de ces dialogues conservée à la Bibliothèque du Louvre; elle a disparu dans l'incendie de mai 1871. La Bibliothèque nationale en possède un bel exemplaire relié en maroquin rouge aux armes royales; des corrections et une clef manuscrites des noms cités permettent de supposer qu'il avait été ainsi complété par l'auteur lui-même. La lecture des *Dialogues* n'est pas aussi piquante que la rigueur dont il fut l'objet pourrait le faire croire, et Pidansat de Mairobert avait raison quand il disait : « On juge aisément à la fabrique de l'ouvrage, à son style lourd et technique, qu'il est d'un artiste. » (*Mémoires secrets*, 13 janvier 1774, additions, tome XXVII.) Meister s'est contenté le plus souvent de résumer l'opinion de Renou et souvent aussi l'a discutée; nous plaçons entre guillemets les passages qu'il lui emprunte.

démie royale de peinture, beaucoup plus connu par la chute de sa tragédie de *Térée*[1] que par la médiocrité de ses tableaux; mais, à moins que le dépit, qui produit souvent de si beaux miracles, n'ait tenu tout seul la plume pour lui, nous croyons le soupçon peu fondé. L'extrême liberté avec laquelle cet ouvrage est écrit l'a fait défendre rigoureusement. Nous avons eu toutes les peines du monde à le déterrer, et ce n'est que depuis peu de jours que le hasard nous l'a procuré. Nous nous sommes pressé d'en faire l'extrait suivant. Rien ne nous paraît plus propre à remplir la lacune que nous avons laissée sur cet objet dans nos feuilles de l'année dernière.

DIALOGUES SUR LA PEINTURE

SECONDE ÉDITION ENRICHIE DE NOTES.

... Nec sperne superbus
Discere quæ de te fuerit sententia vulgi.
(DU FRESNOY, *De Arte graphica.*)

DIALOGUE PREMIER.

MILORD LYTTLETON.
MONSIGNOR FABRETTI, prélat romain.
M. REMY, marchand de tableaux.

SUR LA COMMUNION DE SAINT LOUIS,
DE M. DOYEN.

Elle est faite sur les mêmes masses que celle de saint Jérôme, du Dominiquin... « Quoique le Dominiquin, dit monsignor Fabretti, soit au but des grandes parties, et que celui-ci ne soit qu'en chemin, on voit un certain goût, une adresse, un cliquetis qu'on ne trouve pas dans le nôtre, et c'est ce qui saute aux yeux. Il faut sentir pour l'un, il ne faut que voir pour l'autre. Il est sur la voie des caractères et des expressions sans en avoir. Il a un goût de dessin sans correction... Le moindre bout de draperie est ajusté avec grâce. Enfin sur rien il n'est aucun de nos grands maîtres, mais il en a un sentiment, et puis cet ajustement, cette dextérité, ce tour de main, qui leur manquent souvent. »

Il n'y a peut-être qu'une seule réponse à des observations si

1. Voir précédemment, p. 258.

rigoureuses. C'est le beau tableau des Ardents dans l'église de Saint-Roch.

SUR LE TABLEAU DE M. BRENET

REPRÉSENTANT

les Ambassadeurs tartares qui viennent demander du secours à saint Louis.

« Ce ton gris vigoureux était d'une exécution difficile. Il y a de l'intelligence dans les effets, dans la perspective. La couleur des étoffes est d'un choix judicieux; les masses sont solides, bien établies, et le faire est résolu. » Mais la composition est triviale, il n'y a ni magnificence, ni majesté dans cette scène, les caractères communs, quelquefois bas; l'attitude du roi est équivoque et gauche, les draperies mesquines et chiffonnées.

Le public a su qu'on avait voulu exclure l'honnête M. Brenet du concours. Il s'est cru obligé de le venger de cette injustice par des louanges exagérées. Notre anonyme le remet à sa place.

« Cette vie de saint Louis de différentes mains est comme un poëme épique de différents auteurs. L'œil, une fois monté à un ton de couleurs, serait bien aise de ne pas le perdre, et pour cette harmonie il ne faudrait qu'un pinceau. »

Quoique cette remarque ait été répétée dans toutes les critiques du Salon, est-elle bien importante? Et si tous les artistes qui ont été chargés de décorer la chapelle de l'École royale militaire avaient fait un beau tableau chacun dans sa manière et dans son genre, la variété même de leurs pinceaux n'aurait-elle pas servi à produire un effet agréable? La comparaison du poëme épique n'est pas juste. Un poëme est un ensemble dont les parties sont intimement liées et ne peuvent, pour ainsi dire, pas être conçues l'une sans l'autre. Une suite de tableaux ne supporte pas la même liaison, et n'exige pas, par conséquent, les mêmes rapports ni la même uniformité.

Sur la disposition des tableaux dans nos églises. « Ils coupent l'architecture, qui doit être toujours dégagée; ça m'a fort choqué à Notre-Dame. En Italie, les statues sont dans des niches, et les tableaux contre les murs; cette méthode vaut mieux. »

Sur le *Saint Pierre* de M. Robin. « Cette figure principale est du mouvement le plus vrai et le plus noble. Il y a de l'expression

et du sentiment. Ces effets annoncent une bonne observation de la nature... Le malade est d'une bonne couleur. Le caractère en est grand et les détails bien peints... Mais la composition est à la glace, c'est une leçon méthodique de professeur. On y voit une marche collégiale, une pyramide, des contrastes affectés; et il n'y règne pas cette aisance, ce naturel d'un artiste plus occupé de la scène qu'il doit rendre que des systèmes académiques. »

DIALOGUE SECOND.

SUR LES TABLEAUX DE M. VIEN

POUR LE SALON DE TRIANON.

« On y trouve une précision de formes, une certitude de trait qui décèle bien l'étude de l'antique et de la nature... Mais sa composition manque de chaleur... C'est un homme raisonnable qui fait la statue de Prométhée, mais qui ne l'anime pas... En tournant cet artiste à la correction des formes, à la pureté du trait, qui demande une âme attentive et tranquille, le comte de Caylus a tiré de son génie tout le parti possible. »

Si M. Vien manque souvent de chaleur, il ne manque guère moins de noblesse. La *Diane au retour de la chasse* est blonde, fade et n'a rien d'une divinité. Il y a plus de poésie dans le tableau des deux jeunes Grecques qui font serment de ne jamais aimer et se jurent un attachement éternel sur l'autel de l'Amitié. Le Temps endormi et sa faux brisée, dont les débris servent à entretenir le feu qui brûle sur l'autel, indiquent la constance de leur union; mais l'Amour, qui se rit de leurs serments et qui favorise les vœux du jeune homme qu'on aperçoit dans le fond du tableau, profite du sommeil du Temps pour allumer son flambeau à l'autel même de l'Amitié. L'image est ingénieuse. Cependant, un petit madrigal italien est-il bien propre à former le sujet d'un grand tableau où l'on a cherché à imiter le goût et le costume antiques?

On a trouvé dans sa *Dormeuse* un coloris plus vif et plus frais que dans ses autres ouvrages. Elle est d'une expression douce et voluptueuse.

La verdure de tous ses paysages a des teintes grises qui ne sont ni vraies ni agréables.

SUR LE TABLEAU DE M. HALLÉ :

Saint Louis portant en procession de Vincennes à Paris la sainte couronne d'épines.

« On sait que saint Louis est le fondateur des Quinze-Vingts. Il a donc habilement imaginé d'en habiller un en évêque pour conduire la marche. Le roi même, pour honorer son établissement, précède les yeux fermés. Les gens difficiles y voient un petit défaut contre le costume, les bâtons manquent... Mais cette petite négligence est infiniment réparée par le précieux de l'exécution. Il y a une tourelle sur le château, dont la flèche est rendue avec tant de chaleur que ce morceau tout seul vaut le paysage et toutes les figures. »

Dans son tableau du *Mariage de saint Louis avec Marguerite de Provence*, « l'aimable Taraval vient de laisser le Poussin bien derrière lui; à force de fouiller, il a trouvé que les coiffures du temps de saint Louis étaient absolument comme les nôtres, et tout le monde, dans son tableau, est coiffé à la grecque. On a imprimé dans le catalogue que cette femme à genoux et à cheveux noirs et flottants était la reine Blanche; mais la vraie anecdote, le but historique est de prouver que les figurantes dans les ballets de furies à l'Opéra étaient de ce temps-là comme du nôtre. Le cardinal qui rit à ses côtés et paraît lui conter fleurette est aujourd'hui, dit-on en Italie, une faute contre le costume. Mais cette dissonance est magnifiquement sauvée par la pourpre dont il a revêtu cette éminence, quoiqu'elle n'ait été en usage que bien des années après. »

SUR LE CHRIST DE M. ROBIN.

« Je ne sais où M. Robin a pris qu'il fallait donner à un Christ la nature nerveuse d'un ouvrier ou d'un gladiateur... C'est une parodie de Michel-Ange ou de Daniel de Volterre...

« Je voudrais bien qu'on laissât là le décharné du Christ de Saint-Pierre ou le robuste ignoble de ceux de la Minerve et de la Trinita de Monti. Il faudrait raisonner son sujet, et tous les peintres y ont échoué parce qu'ils se sont mépris sur sa nature. Jésus-Christ ne menait qu'une vie active, sans travail forcé, ni exercice violent; pourquoi donc faire parade d'anatomie et prononcer les muscles à outrance? Ne vaudrait-il pas mieux chercher dans

l'Apollon ou l'Antinoüs une nature grande et majestueuse? Sans viser aux grâces et à l'élégance, on pourrait au moins en tirer la noblesse des formes. Le Brun a souvent senti cette idée, etc. »

On a remarqué que les plus anciens portraits de Jésus-Christ ont presque les mêmes traits que les plus anciennes têtes de Platon. Que cette ressemblance soit l'effet du hasard ou du choix des artistes, elle peut paraître assez naturelle à tous ceux qui ont réfléchi sur l'extrême rapport qu'il y a entre la philosophie de ces deux sages.

Le Dieu des chrétiens n'a rien de commun avec le Jupiter de Phidias. Sans avoir l'air efféminé, il ne doit pas avoir un caractère trop mâle ou trop vigoureux. Une majesté simple et douce, une tranquillité profonde et sublime, sont les traits qui le caractérisent. Il ne doit paraître avoir été nourri *ni de chair ni de roses*, mais du pain céleste, de l'ambroisie des dieux. Le feu constant et pur de l'amour éternel doit seul animer ses regards, et la noblesse de son front doit porter l'empreinte des hautes pensées qui occupent son âme.

DIALOGUE TROISIÈME.

SUR M. LE PRINCE.

« MILORD. — Quelques robes fourrées, quelques coiffures, le petit intérêt d'un costume nouveau, c'est assez gentil...

M. RÉMY. — Je voudrais bien qu'il fût ici pour vous montrer ses ouvrages. Vous verriez, dans le dessin, la correction, le choix, la grandeur et l'élégance des formes, le caractère et l'expression; dans les draperies, l'ordre des plis, la variété et la magnificence des étoffes; dans le coloris, le clair-obscur, la couleur locale, l'art, surtout *l'art de rendre le métal*, les grands, les nouveaux effets et l'harmonie du tout.

Vous verriez tous les genres, le sublime et le naïf, l'héroïque et le pastoral; enfin le vrai de toutes les espèces, le vrai simple, le vrai idéal, le troisième vrai composé des deux.

MONSIGNOR FABRETTI. — Ces petits tableaux sont touchés avec assez d'intelligence et d'adresse; mais il n'a ni la pâte ni le fini des maîtres dans le genre des bambochades; ses ensembles sont souvent très-faux; toutes les parties de ses figures annoncent un acquit superficiel; vous voyez donc qu'il ne reste que la gentil-

lesse des compositions, des ajustements, la gaieté des sujets, et au total, tout cela n'est que du gentil.

M. Rémy. — Un moment, messieurs ; voyez ce paysage, n° 56.

Milord. — Comment, il est de lui?

M. Rémy. — De lui-même.

Monsignor Fabretti. — C'est une excellente chose : choix de site, ciel frais et brillant, finesse de ton dans les lointains, touche des arbres, transparence et légèreté des eaux, couleur argentine, tout est intéressant par la fraîcheur des tons.

Milord. — Ses figures sont pourtant trop fortes pour le paysage. Ses cailloux étant trop diaphanes n'annoncent pas des corps assez solides. C'est un défaut ordinaire à quelques Flamands qu'il fera bien d'éviter... Actuellement que son genre est connu, s'il s'y livre tout entier, nous le placerons immédiatement après les Wouwermans et les Berghem. »

Notre auteur, qui s'élève avec tant de raison contre les méthodes, les manières et les principes de convention qui ont si fort éloigné nos artistes modernes du bon goût de la nature et de l'antique, ne rend point assez de justice aux talents de M. Le Prince. Il y a dans tout ce que nous avons vu de lui beaucoup de naturel et de simplicité. Presque tous ses petits tableaux ont infiniment d'esprit. Celui de la jeune femme qui fait essayer à son époux des lunettes qu'un jeune marchand vient de lui offrir forme une scène charmante. Le vieux bonhomme ne pense qu'à ses lunettes. La jeune femme a bien l'air de trouver le jeune marchand à son gré ; mais elle jouit, ce semble, encore plus du plaisir de tromper son mari. Le jeune homme paraît amoureux, impatient de ce qu'elle ne songe point assez à profiter du moment qui le favorise. Tous ces mouvements sont vrais et le peintre en a saisi l'ensemble avec beaucoup d'art et de goût.

SUR LES PETITS TABLEAUX DE M. LA GRENÉE LE JEUNE.

« Les sujets sont jolis, ils ont le caractère, l'expression, le dessin passables, la couleur suffisante pour leur petite taille ; mais agrandissez-les, et vous verrez comme ils seront souvent fades et toujours incorrects.

« L'aîné, avec moins de caractère et d'expression, a plus d'agrément dans ses têtes, plus de finesse et de pureté dans ses

formes, plus de moelleux dans son pinceau. Ses petites draperies sont placées avec grâce, etc. »

SUR LA BATAILLE DE CONSTANTIN, DE M. CASANOVA.

« Imaginez un combat sans hommes, sans animaux et sans champ de bataille. Cela paraît difficile; mais dans un chaos indéchiffrable, on aperçoit quelques têtes, quelques bras et jambes, et je vous défie bien d'y découvrir un homme ou un cheval tout entiers. Pour être encore précis sur la couleur, aimez-vous le cinabre, le blanc de plomb fortement opposé au noir de charbon, le jaune de Naples, le vert-de-gris en paquets et du plus cru? Eh bien, on en a mis partout. »

SUR M. GREUZE.

« MILORD. — Pourquoi n'y a-t-il rien ici de lui?

M. RÉMY. — Vous en savez la raison, *c'est son Sévère.*

MILORD. — Cette raison est bonne pour n'y voir désormais plus d'empereurs. Mais ses autres jolis sujets?

M. RÉMY. — Il a cru son honneur intéressé à être peintre d'histoire comme le genre le plus estimable.

MILORD. — Il l'est effectivement davantage, à mérite égal, d'ailleurs. Mais lorsqu'on met autant d'expression que M. Greuze en met dans le sien et qu'on finit comme lui, il faut être un habile peintre d'histoire pour le surpasser et même l'égaler.

Son genre est celui de la nature et de la sensibilité domestique. Il faut bien se garder de le confondre avec vos Flamands sans caractères, sans passions... C'est le sein d'une famille où on entre pour se reposer des grandeurs du monde et jouir délicieusement d'une scène touchante. »

SUR UNE PRIAPÉE DE M. LÉPICIÉ[1].

« Le gaillard est adroit. Vous avez vu cette petite femme; il y

1. Lépicié exposait en 1773 huit tableaux désignés séparément au *Catalogue*, outre plusieurs tableaux sous un même numéro; nous n'avons pu retrouver dans les gravures du temps à laquelle de ces toiles s'appliquaient la critique de Renou et la réflexion de Meister. Est-ce à *la Vigilance domestique*, à *la Politesse intéressée*, à *l'Élève curieux?*

a de l'indécence, très-bien, mais il vous lui a disloqué la cuisse et la jambe, et lui a donné un visage si atroce qu'il l'a rendue décente et de mise assurément partout. »

M. Lépicié mérite peut-être un peu plus de réputation qu'il n'en a. Sa *Vigilance domestique*, son *Petit Dessinateur*, ont des détails qui, sans avoir beaucoup de pensée ni beaucoup de finesse, ont au moins une grande vérité.

SUR MM. LOUTHERBOURG ET VERNET.

« MILORD. — Quel est donc ce tableau qui a l'air d'un Berghem? Je parie qu'il est de Loutherbourg.

M. RÉMY. — De lui-même, milord. Il est incroyable pour l'adresse avec laquelle il imite les peintres flamands et hollandais.

MONSIGNOR FABRETTI. — L'architecture est à merveille dans ce tableau, d'une très-bonne couleur.

M. RÉMY. — Elle est de M. de Machy.

MONSIGNOR FABRETTI. — En ce cas, M. de Machy gagne à peindre en société, et ce que vous nous avez montré jusqu'ici de lui n'est ni de ce ton, ni de cette pâte, etc.

M. RÉMY. — Je suis bien aise que notre Loutherbourg vous plaise. Il a beaucoup réussi en Angleterre.

MILORD. — Beaucoup. Mais on revient de tout comme vous savez, et on a fini par trouver qu'il ne copiait pas la nature aussi bien que les peintres.

M. RÉMY. — Je ne suis pas fâché de ce retour; car j'ai toujours trouvé qu'on avait eu tort de lui donner la préférence et même de le comparer à M. Vernet.

MILORD. — Sûrement, Vernet est lui-même; il est original.

M. RÉMY. — Original et unique en France, en Italie, en Europe et dans l'univers entier.

MONSIGNOR FABRETTI. — Je ne connais pas les autres parties du monde, mais il me semble que dans la seule Italie...

M. RÉMY. — Il n'y a rien eu en comparaison. Manglart, qui a été son maître, n'a été qu'un écolier auprès de lui.

MONSIGNOR FABRETTI. — J'avoue qu'il n'y a pas foule, mais je me contenterai d'un seul et vous prierai de vous rappeler les Marines de Salvator Rosa (à Florence, au palais Pitti). J'ose assurer, et je crois que vous conviendrez alors, qu'il y a plus loin de M. Vernet à lui que de Manglart à son élève, etc.

MILORD. — Quand vous voudrez former une galerie pour or et pour argent, ayez deux Vernet, quelque prix qu'il en coûte, un calme et une tempête; si ensuite on veut vous en donner deux mille pour rien, n'en prenez pas un de plus. Car je vous confierai que les cinq beaux tableaux que vous admirez ici, je les connais depuis plus de vingt ans et je vois déjà ceux qui y seront dans vingt autres années. Je ne fais aucune comparaison de lui à Loutherbourg de tableau à tableau, pour n'en avoir que deux; mais j'aimerais mieux en avoir mille du dernier parce qu'il a bien plus de variété, etc. »

Il est vrai que le genre auquel M. Vernet s'est attaché n'est pas aussi riche que celui de l'histoire. Mais n'est-il pas injuste de prétendre en resserrer les bornes comme le fait notre critique? Eh quoi! les différents aspects de la mer n'offrent-ils pas une assez grande variété? Combien de naufrages de ce grand maître où vous ne trouverez pas seulement la plus grande et la plus belle nature physique, mais aussi des situations morales d'un effet sublime et vraiment poétique! Quel superbe poëme que le tableau dont M. Diderot nous a fait une description si vive et si touchante dans ses *Regrets à sa vieille robe de chambre!* Puisque les vrais talents sont si rares aujourd'hui, pourquoi se plaire à déprimer les seuls qui puissent encore honorer la nation[1]!

— M. de Beaumarchais, qui était l'horreur de tout Paris il y a un an, et que chacun, sur la parole de son voisin, croyait capable des plus grands crimes; M. de Beaumarchais, dont tout le monde raffole aujourd'hui, dont chacun prend la défense d'après ses écrits; ce M. de Beaumarchais, enfin, avait fait une comédie en prose et en quatre actes, intitulée *le Barbier de Séville*. Elle allait être jouée les jours gras de l'année dernière, au Théâtre-Français, lorsque son aventure avec M. le duc de Chaulnes l'obligea de la retirer[2]. Depuis un an il occupe le public, et nommément depuis quatre mois. La publication de ses Mémoires a fait en sa faveur une révolution si subite et si complète que les Comédiens ont voulu en profiter pour donner *le Barbier de Séville*, bien assurés du succès dans la disposition où étaient les esprits.

1. Voir la fin de ces extraits au mois suivant.

2. On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 17 février 1773 : « *Le Barbier de Séville*, comédie de M. Caron de Beaumarchais, qu'on avait annoncée, est différée

O le joli enfant que le peuple français! Comme il se dépite quand on l'agace! comme il se radoucit, et comme il est bon quand on le fait rire!...

Pour revenir à M. de Beaumarchais et à son *Barbier*, on n'a pas plus tôt su qu'il allait être joué, que les uns ont dit que sa pièce était l'histoire de son procès; que le principal personnage se nommait Guzman; il était clair que c'était le nom de son juge. D'autres disaient: C'est un homme qui fait des affaires pour de l'argent. Oh! cela sera divin. Comme ces propos, tout faux qu'ils étaient, ne laissaient pas de s'accréditer, la police nomma un censeur extraordinaire, attendu que le censeur ordinaire est le sieur Marin, qui avait bien approuvé la pièce il y a un an, mais qui, se trouvant partie de M. de Beaumarchais, ne pouvait plus juger son ouvrage. La pièce a donc été censurée avec la plus grande rigueur, et l'on n'y a pas trouvé un mot applicable à sa situation présente. Elle devait être représentée le samedi, douzième; elle fut annoncée et affichée; toutes les loges étaient louées jusqu'à la cinquième représentation; et le vendredi, onzième, on annonça que par des ordres supérieurs il venait d'être défendu de la donner. Le public, aussi respectueux pour ses supérieurs que zélé pour ses égaux, gémit tout bas de cette rigueur, et son amour pour l'auteur en augmenta. Pour moi, qui ne connais pas M. de Beaumarchais, qui n'ai ni haine ni enthousiasme pour lui, je préfère de ne le croire coupable sur aucun point, parce que cela met l'âme à l'aise, et parce que la troupe de furies attachées à ses pas n'a pu rien prouver, ni même articuler contre lui; et

par une aventure très-singulière arrivée à l'auteur. Il est fort lié avec M. le duc de Chaulnes (ci-devant Pequigny). Celui-ci l'a introduit chez sa maîtresse nommée Ménard. M. de Beaumarchais est aimable et insinuant auprès des femmes, en sorte qu'il avait acquis une grande intimité auprès de celle-ci, chez laquelle il allait beaucoup depuis un an. Depuis quelques jours le duc de Chaulnes en a conçu une telle jalousie qu'il a voulu se tuer. Il était d'abord convenu de se battre avec le sieur de Beaumarchais, en présence de M. le comte de La Tour du Pin, pris pour juge du combat; mais ce seigneur n'ayant pu sur-le-champ se rendre à l'invitation, la tête du duc de Chaulnes s'est exaltée à un tel point, chez son rival même, qu'il l'a voulu tuer dans sa propre maison et qu'il a été obligé de se défendre contre lui à coups de pied et de poing, mais à son détriment, son adversaire étant un des plus gros, grands et vigoureux personnages de France. Les domestiques ont été obligés de s'en mêler : la garde, les commissaires sont arrivés et l'on a dressé procès-verbal de cette scène tragi-comique. Il a fallu donner un garde à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs de son adversaire, dont on cherche à guérir la tête. »

je dis qu'il est dommage qu'on nous ait privés de la représentation de sa pièce. Je l'ai lue, elle m'a paru digne des éloges qu'on lui préparait d'avance.

Cette pièce est non-seulement pleine de gaieté et de verve, mais le rôle de la petite fille est d'une candeur et d'un intérêt charmants. Il y a des nuances de délicatesse et d'honnêteté dans le rôle du comte et dans celui de Rosine, qui sont vraiment précieuses, et que notre parterre est bien loin de pouvoir sentir et apprécier. Je ne doute nullement que *le Barbier de Séville* n'eût eu le plus grand succès; mais M. de Beaumarchais en aurait été redevable à l'intérêt qu'il a su inspirer au public, bien plus qu'au mérite de sa pièce, qui n'aurait été senti peut-être qu'à la cinquième ou sixième représentation.

M. de Beaumarchais a déposé sa pièce au greffe, afin que tout le monde pût aller la lire. « Il faut, dit-il, qu'elle soit jouée ou jugée. »

Le 12 de ce mois, il a répandu dans le public un nouveau Mémoire sur son affaire avec M. Goëzman. C'est un morceau charmant, plein d'éloquence, d'intérêt, de plaisanterie et de pathétique. On y trouve cependant quelques paragraphes un peu trop longs, quelques plaisanteries déplacées, et un ton un peu trop romanesque dans le récit d'une aventure qui lui est arrivée en Espagne; mais un trait de plume corrigerait ces légers défauts, qui sont rachetés par des beautés très-réelles et par une originalité inimitable. Sans sortir de son sujet, paraissant, dans ses interrogatoires, ne répondre à ses juges que conformément à leurs questions, il a trouvé le secret de traiter celle de l'arbitraire, de faire sentir tout ce qu'il a d'abusif et de révoltant, et toujours avec force, mais sans employer un seul mot, une seule expression d'après laquelle on puisse l'attaquer. Le recueil de ses Mémoires deviendra d'autant plus précieux que, tel que soit le jugement qui sera incessamment prononcé, les Mémoires seront vraisemblablement défendus et supprimés. Nous avons peu de romans et d'écrits polémiques aussi intéressants, aussi piquants et aussi gais.

— *Le Rendez-Vous bien employé*, parade mêlée d'ariettes, n'a fait que paraître un moment sur le théâtre de la Comédie-Italienne[1]. Les paroles sont de M. Anseaume, la musique du

1. La première représentation de cette pièce est du 10 février 1774.

sieur Martini, qui, depuis le succès de *l'Amoureux de quinze ans*, vient de tomber pour la seconde ou pour la troisième fois. Le poëme a toute l'indécence, tout le mauvais ton de la farce, sans en avoir la verve ni la gaieté. C'est Colombine qui fait semblant d'écouter favorablement les vieux soupirs de Pantalon et du docteur, pour en tirer de l'argent, et pour le donner à Arlequin qu'elle aime. Elle leur a promis un rendez-vous. Ils arrivent des deux coins opposés du théâtre, et dans l'obscurité ils entendent les douceurs qu'elle dit à Arlequin. Furieux de sa perfidie, ils se soupçonnent réciproquement l'un l'autre, et s'en vont chercher, chacun de leur côté, une lumière pour surprendre et confondre la traîtresse. Cependant Arlequin et Colombine sortent de la scène. Les deux vieillards reviennent, une lanterne sourde à la main, s'approchent doucement du devant de la scène, et sont fort surpris de s'y rencontrer tout seuls nez à nez. Colombine vient leur éclaircir le mystère, et tout finit comme il était aisé de le prévoir. Il semble que la confusion des deux vieillards aurait pu produire une scène assez plaisante; mais le poëte n'a pas eu l'art d'en tirer parti, et la musique, dans cette scène comme dans tout le reste de l'ouvrage, est plate, monotone, et surtout mal écrite.

— Mascarille voulait mettre l'histoire romaine en madrigaux : c'est à peu près ce que le P. Berruyer a fait de l'histoire sainte. Il ne serait pas plus difficile de la mettre en contes et en chansons, si l'on ramassait par ordre chronologique tout ce qu'on a fait dans ce genre depuis trente à quarante ans. Mais sans approuver ces licences, qui, le plus souvent, sont moins profanes encore qu'elles ne sont de mauvais goût, nous ne pouvons pas nous empêcher d'observer que, s'il y a un trait de l'histoire sacrée sur lequel on puisse se pardonner une telle plaisanterie, c'est celui qu'a choisi M. de l'Isle. Pour la décharge de notre conscience et de la sienne, nous avons trouvé dans notre portefeuille une dissertation qui démontre, aussi bien qu'on peut démontrer en bonne critique, que, sans manquer de respect au canon, il est permis de s'égayer sur les deux premiers chapitres de saint Matthieu. Crainte de gâter une jolie chanson par un commentaire plus grave que celui de Mathanasius, nous aurons seulement l'honneur de vous dire les résultats de nos savantes recherches.

D'abord il est prouvé, par les témoignages les plus respectables de l'antiquité, par celui de Papias, d'Hégésippe, et de Justin

martyr, que l'Évangile en question fut écrit en hébreu, et qu'il est le même que celui dont se servaient les Nazaréens.

Il est prouvé, par les mêmes témoignages, que cet Évangile commençait par ces mots: *Il arriva qu'au temps d'Hérode*, etc., et qu'ainsi la généalogie de Jésus-Christ n'y était point.

Tatien, qui rassemble dans un seul corps les relations des quatre évangélistes, et dont l'ouvrage eut une très-grande autorité, surtout parmi les chrétiens de la langue syriaque, omet absolument toute cette généalogie. Cette omission est donc absolument de la plus haute antiquité.

Papias, cité par Eusèbe, dans son *Histoire Ecclésiastique*, liv. III, ch. XXXIX, dit expressément : « Saint Matthieu écrivit d'abord en hébreu. Dans la suite, chacun l'a interprété comme il a pu, ὡς ἠδυνάτο. » Ce qui doit affaiblir beaucoup l'autorité du texte grec de Matthieu.

Ajoutez encore que saint Marc, qui écrivit après saint Matthieu, qui l'a abrégé, qui l'a du moins suivi en plusieurs endroits, ne commence son Évangile qu'à la prédication de saint Jean, comme celui selon les Hébreux.

Il paraît donc fort naturel de penser que l'auteur de l'*Épître aux Hébreux*, ou quelqu'un qui lui ressemblait, a fabriqué les deux généalogies de saint Luc et de saint Matthieu pour gagner les Juifs à l'Évangile, en leur montrant en Jésus-Christ l'accomplissement des oracles qui faisaient descendre le Messie de David.

Cette opinion acquiert encore un degré de probabilité de plus, quand on compare les deux chapitres en question avec les Évangiles de l'Enfance de Jésus, dont la fausseté est reconnue; on y voit le même esprit, le même goût, le même ton.

Mais c'est assez justifier des couplets qui n'ont pas besoin de l'être, ou que notre vieille critique ne rendra pas meilleurs.

LES ROIS,

CHANSON,

PAR LE CHEVALIER DE L'ISLE.

Air : *Pour voir un peu comment ça fera*, etc.

Qu'on mette au jour, tant qu'on voudra,
Des systèmes de politique;
Qu'on doute si l'on choisira

Ou monarchie ou république ;
Pour moi, messieurs, voici mon choix :
J'aime les rois;
J'en veux tout d'un coup chanter trois.

Si vous louez des rois vivants,
Un censeur dira qu'on les flatte :
Depuis près de dix-huit cents ans
Ceux-ci sont morts; j'en ai la date :
D'ailleurs, tous trois régnaient aussi
Fort loin d'ici.
Mon hommage est pur, Dieu merci.

En bons voisins ces rois vivaient;
Et, soigneux d'éviter les guerres,
Chaque hiver en Perse ils avaient
Un rendez-vous pour leurs affaires,
Possédant de très-grands États,
N'en doutons pas,
Puisque Dieu fit d'eux tant de cas.

Se voyant un fils, à l'instant
Il veut les en instruire en Perse.
Chargé de ce fait important,
L'exprès s'y rend par la traverse,
Et leur vient Jésus annoncer :
Sans balancer
Ils partent tous pour l'encenser.

La nuit, depuis une heure ou deux,
Avait étendu son grand voile.
En un clin d'œil, exprès pour eux,
Dieu fit faire une belle étoile;
Le feu brillant qu'elle darda
Droit les guida
Vers la cour du roi de Juda.

Dans ce monarque suranné
Un soupçon bizarre s'éveille;
Il craint d'être un jour détrôné
Par un enfant né de la veille.
On sait, malgré l'affreux dépit
Du décrépit,
Comment Jésus eut du répit.

Les rois reprennent leur chemin,
Empressés d'arriver au terme.
L'étoile, comme par la main

Les conduisant, s'arrête ferme,
Puis tout d'un coup leur dit adieu.
Le fils de Dieu
Justement logeait dans ce lieu.

A des monarques si puissants
L'endroit n'était pas présentable,
Si l'on en juge par les sens :
Car enfin c'était une étable;
Mais les sens comptés jusqu'au bout,
Même le goût,
Pour la foi ne sont rien du tout.

Dans ces rois il n'est pas besoin
De vous montrer le don céleste :
Seraient-ils venus de si loin,
Sans avoir de la foi de reste?
Aussi, Jésus bien éveillé,
Débarbouillé,
Vit chacun d'eux agenouillé.

Il prit les dons des rois persans;
L'or marquait son pouvoir suprême.
Avant l'or il reçut l'encens
Qu'on n'offrait alors qu'à Dieu même.
L'homme depuis fit la beauté
Divinité :
L'encens lui fut aussi porté.

Enfin l'un des rois présenta
Au souverain de la nature
De la myrrhe qu'il accepta,
Quoiqu'elle fût d'un triste augure:
Car elle annonçait que la mort
Serait son sort;
Ce qu'un Dieu pouvait trouver fort.

Les présents faits, le trio part
Pour retourner dans ses provinces.
Balthazar, Melchior, Gaspard,
Sont les noms de ces trois grands princes;
Chacun, de son peuple attendu,
Lui fut rendu,
Prêchant Dieu chez nous descendu.

L'Orient a mal conservé
La suite de leur belle histoire;
Mais il est clairement prouvé

Qu'au ciel ils rayonnent de gloire :
Car l'Église a d'abord admis
Les trois amis
Qu'elle nous peint beaux et bien mis.

J'avouerai que, comme elle dit,
Gaspard était un peu mulâtre;
Mais sa démarche le rendit
Aux yeux de Dieu blanc comme albâtre;
Messieurs, la couleur ne fait rien,
Et tout sied bien,
Pourvu que l'on soit bon chrétien.

Il faut surtout l'être à propos ;
L'Église est en réjouissance.
En son honneur versons des flots
De punch et de vin de Constance.
Le verre en main chantons cent fois :
Vivent les rois!
Vivent les rois, quand ils sont trois!

LETTRE DE Mlle CLAIRON

A UNE DE SES AMIES DONT ON IGNORE LE NOM.

« Vous oublier, mademoiselle ! Eh ! comment le pourrais-je ? J'aime à croire que je ne vous suis pas indifférente, et je ne suis pas ingrate. L'intérêt que vous m'avez souvent inspiré, votre esprit, votre position, votre singularité même, vous donnent des droits à mon souvenir. Vous voyez que je suis en Allemagne telle que vous m'avez vue à Paris, bonne et franche créature.

« Mon premier soin a été de demander de vos nouvelles à Françoise : j'avais tenté d'en apprendre par plusieurs de mes amis, qui n'avaient pu me satisfaire, et je vous remercie de m'en donner vous-même. Vous ne me parlez cependant ni de votre santé, ni de votre façon d'être, ni de vos projets. Je ne sais si c'est bon signe; mais je vous prie d'être sûre que je souhaite ardemment que vous soyez heureuse.

« Pour moi, je suis aussi bien, aussi contente qu'il est possible de l'être loin de ma patrie et de mes anciens amis. Ayant toujours été malade, et convaincue qu'il faut souffrir en vieillissant, je n'impute rien au climat que j'habite. Je viens d'y faire une maladie assez longue et assez inquiétante : sans effroi pour

la mort, sans dégoût pour la vie, mon sort me trouvera toujours résignée à tout.

« Je vous remercie de vous être souvenue de mon goût pour la littérature. C'est un ami de tous les temps : je le cultive autant qu'il est possible. J'ai trouvé le livre que vous m'indiquez : d'après votre jugement, je vais le lire avec confiance. Je me rappelle pourtant que nous n'avons pas toujours été du même avis. Le *Système de la nature*, qui détruit tout, le livre *De l'Esprit*, qui fait tout haïr, étaient fort de votre goût, et point du tout du mien. Faible, je ne veux point rejeter mon appui ; sensible, j'ai besoin d'aimer ; et si vous causiez autant avec votre âme que vous causez avec l'esprit du jour, je suis sûre que vous seriez de mon avis. Notre sexe est physiquement et moralement si faible, notre éducation si négligée, nos toilettes, nos passions, nos petites intrigues nous prennent tant de temps, que j'ai toujours envie de rire lorsque je vois une femme afficher l'esprit fort. Il nous est permis sans doute de réfléchir ; la grandeur du courage peut se trouver en nous au point le plus éminent ; mais les grandes questions de métaphysique sont infiniment au-dessus de nos lumières et de nos forces. Notre partage est l'honnêteté, la douceur, l'humanité, les grâces ; les connaissances aimables sont les seules que nous devons rechercher. Mais, pardon, je songe que ma petite morale peut vous paraître bien mesquine. Je ne voulais d'abord vous parler que de vous. L'esprit de dispute, qui ne nous a jamais quittées, vient de me reprendre en vous écrivant ; mais ma lettre finira comme nos conversations, en vous assurant, mademoiselle, de l'intérêt le plus réel et le plus durable, etc. »

— Les premiers jours de ce mois nous avons fait une perte qui doit être vivement sentie par tous ceux qui s'intéressent à la conservation des hommes occupés du bien de l'humanité. M. Charles-Marie de La Condamine, chevalier des ordres royaux militaires hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, l'un des Quarante de l'Académie française, de l'Académie des sciences, de la Société royale de Londres, des Académies de Berlin, Pétersbourg, Bologne, Cortone, Nancy, est mort ici, âgé de soixante-quatorze ans. Il a fini comme il avait vécu, en se sacrifiant au bien public, et en satisfaisant sa curiosité naturelle. Ce sentiment, qui avait toujours un but d'utilité, était si fort en lui, et était poussé à un tel excès, qu'il

en était devenu insupportable à tous ceux qui perdaient de vue ses motifs, c'est presque dire à tout le monde. Au milieu du tumulte d'une grande ville, dans le flux et le reflux d'une multitude d'affaires et de distractions, quel est l'homme assez juste envers son semblable pour trouver son âme toujours ouverte à l'admiration, à l'indulgence, et toujours rigoureusement fermée aux contrariétés importunes que faisait éprouver une curiosité constante, telle qu'avait été celle de M. de La Condamine pendant soixante et tant d'années sans interruption? Cependant, ce respectable citoyen joignait aux vertus les plus estimables une bonhomie de caractère, une originalité et une grâce dans l'esprit, qui rendaient sa société aussi agréable qu'utile.

Tout le monde sait quel changement apporta dans sa situation morale et physique le voyage du Pérou, qu'il fit par ordre du gouvernement; la seule idée d'être utile aux savants qu'on y envoyait, et de contribuer à la perfection des sciences dont ce voyage était l'objet, le détermina à le risquer. En effet, le but en aurait été manqué sans lui. Il avança au delà de cent mille livres sans y être autorisé; il n'épargna ni ses peines, ni sa santé, ni sa bourse. Tout ce qui lui revint de tant de zèle fut cent mille livres de moins, la perte de ses oreilles et de ses jambes, des querelles avec les savants, qui n'auraient rien fait sans lui, et beaucoup de mauvaises plaisanteries de ses confrères les Académiciens. Il en fut dédommagé par l'admiration et l'estime des étrangers, et d'un assez grand nombre d'amis qui lui sont toujours restés fidèlement attachés. Il fut pourtant peu à peu remboursé de ses avances. Il obtint une pension de quatre mille francs sous le ministère du duc de Choiseul; mais comme M. de La Condamine ne mettait de la suite et de l'activité que dans ce qui ne concernait pas son intérêt, sa pension fut supprimée au changement de ministère, parce qu'elle n'était ni motivée, ni sur l'état. M. le duc d'Aiguillon, mieux instruit, la lui avait rendue il y a un an.

Depuis à peu près ce temps, M. de La Condamine, devenu tout à fait impotent, ne sortait plus de son lit. Il en était devenu plus serein et plus gai. Il passait son temps à faire des couplets, des contes en vers et des historiettes. Quatre jours avant sa mort, ayant entendu parler d'un fameux joueur de gobelets, nommé Jonas, depuis peu arrivé d'Angleterre, il fit ce quatrain :

Quand Jonas se précipita
Pour calmer la mer irritée,
La baleine l'escamota :
Celui-ci l'eût escamotée.

Il vit dans les journaux qu'un jeune chirurgien avait fait la découverte d'un secret immanquable pour guérir, radicalement et sans retour, les hernies par le moyen d'une opération : il l'envoya chercher; il sut d'ailleurs qu'il avait opéré avec succès deux hommes à l'Hôtel-Dieu. Il se prit d'enthousiasme pour l'opération et pour l'opérateur; et comme, au milieu d'un grand nombre d'infirmités de tous genres, il était aussi dans le cas dont il s'agit, il proposa au chirurgien de l'opérer. Celui-ci lui représenta que son grand âge rendait cette expérience fort scabreuse. « C'est précisément pour cela, lui répondit M. de La Condamine; si vous réussissez, cette expérience assure votre réputation et confirme une découverte précieuse à l'humanité. S'il m'en arrive malheur, mon âge et mes infirmités en seront la cause, et je ne risque que deux ou trois ans de plus. Je veux être opéré. »

Il fit tous ses préparatifs à l'insu de sa femme et de ses gens. Sa curiosité l'emporta sur les douleurs inévitables dans une pareille opération; et tandis qu'on le tailladait, il disputait anatomie avec son chirurgien. « Pourquoi allez-vous par là? s'écriait-il. C'est trop haut.... C'est trop bas.... Enfoncez donc votre bistouri. — Mais, monsieur, cela n'est pas nécessaire, lui répondait-il. — Je le sais bien, continuait le patient; mais on vous a fait des difficultés sur cela à l'Académie; vous avez soutenu que vous pouviez faire la plaie plus profonde sans inconvénient, un seul a été de votre avis : faites l'expérience sur moi. » Le chirurgien fut obligé de se fâcher, et de l'assurer qu'il le laisserait à moitié opéré s'il ne voulait pas se taire et se tenir tranquille. « Mais comment, répondait-il, voulez-vous que je rende compte de votre opération, si je ne sais pas ce que vous faites? » Enfin elle eut tout le succès qu'on en pouvait attendre; mais son impatience à faire fermer la plaie, non avant le temps prescrit, mais avant celui que quelques circonstances particulières exigeaient, l'a fait périr en deux fois vingt-quatre heures. Il y a lieu de penser cependant que ses idées n'étaient pas très-nettes dans ses derniers moments. Il envoya prier Mme Geoffrin, qu'il ne

voyait point, et qu'il ne connaissait même que de réputation, de lui envoyer un confesseur qui ne crût pas à la présence réelle. Mme Geoffrin le renvoya aux capucins. Cette réponse le fit rire comme un fou. Il est difficile de pousser plus loin le caractère; il est difficile aussi d'être plus généralement regretté qu'il ne l'est.

L'Académie a fait une députation, à la tête de laquelle était M. le prince de Beauvau, pour demander au roi la moitié de la pension de M. de La Condamine en faveur de sa veuve, qui reste très-mal à son aise. Sa Majesté n'a point encore prononcé sur cette demande.

— Les fameuses querelles de l'abbé Cotin et de Cassagne, si plaisamment traduites dans *les Femmes Savantes* de Molière, sous les noms de Trissotin et de Vadius, ont paru apparemment si naturelles à quelques soi-disant gens de lettres, et la manière de les terminer si commode, que M. de La Harpe et M. Blin de Sainmore viennent de les renouveler. Ils en ont donné une représentation *gratis* au public, qui pourra bien leur fermer plus d'une porte, à commencer par celle de l'Académie. Heureusement qu'ils ont pris la rue pour leur théâtre. M. de La Harpe, à qui on ne peut certainement, sans injustice, refuser beaucoup de talent, venait de donner dans le *Mercure* de ce mois une analyse de l'*Orphanis* de M. Blin. Ce morceau est fait avec une animosité, une exagération, une amertume d'autant plus intolérables qu'il est rempli des personnalités les plus offensantes. Il paraît cependant que M. Blin n'a de tort réel que celui d'avoir osé dire, dans la simplicité de son cœur, que son *Éloge de Racine* valait mieux que celui de M. de La Harpe. Eh! pourquoi lui en faire un crime? M. de La Harpe, dans l'orgueil de sa conscience, n'a-t-il pas dit que son *Éloge de Racine* valait mieux que celui de M. Blin? Quoi qu'il en soit, le doux M. Blin, blessé de la licence de la plume de M. de La Harpe, a guetté le jour où, bien poudré et paré de son habit de velours noir, sa veste dorée et ses manchettes de filet brodé, il allait à un dîner de jolies femmes et de beaux-esprits. Il l'aborde poliment dans la rue, lui donne quelques coups de poing, et le sauce un peu dans le ruisseau, sans respect pour sa parure, et puis s'en va. M. de La Harpe prétend que la chose ne s'est pas passée ainsi. M. Blin, dit-il, l'a attaqué assez vivement; pour lui, il a mis la main sur la garde de son épée, et a ordonné à son valet de prendre ledit Blin au

collet; ce qui a été fait avec une telle dextérité que ledit La Harpe a eu le temps de s'enfuir sans coup férir. Ce qu'il y a de certain, c'est que, battu ou battant, il arriva à son dîner fort en désordre et si crotté que l'indulgence des jolies femmes et des gens de lettres, en le recevant, parut assez singulière à un étranger qui était invité du dîner. Il ne put d'abord s'empêcher de le qualifier en lui-même de *poëte crotté;* mais il changea d'opinion, lorsqu'au dessert M. de La Harpe fit, en réponse à une plaisanterie de la société, une chanson charmante qui jusqu'à présent n'en est pas sortie. Les amateurs des talents de ces messieurs sont d'ailleurs fort tranquilles sur les suites de cette ridicule aventure, qui peut être regardée comme un tour de carnaval.

— Puisque nous en sommes sur les tours de carnaval, M. le comte de Lauraguais vient d'en faire un d'un autre genre. Il est de retour de ses voyages et de ses exils depuis trois ou quatre mois; et sa vie, depuis ce temps, a été si uniforme qu'il n'était point question de lui. Ces jours derniers, il a envoyé la question suivante à la Faculté de médecine :

« Messieurs de la Faculté sont priés de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée. »

La Faculté a répondu que l'ennui pouvait rendre les digestions difficiles, empêcher la libre circulation, donner des vapeurs, etc., et qu'à la longue même il pouvait produire le marasme et la mort.

Bien muni de cette pièce authentique, M. le comte de Lauraguais s'en est allé chez un commissaire, qu'il a contraint à recevoir sa plainte, comme il se porte dénonciateur envers M. le prince d'Hénin, comme homicide de Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il n'a pas bougé de chez elle.

Voilà une folie bien neuve et bien originale, et qui au moins ne nuit à personne,

En voici une bien plus scandaleuse, et qui n'est pas si gaie.

Presque tous les avocats s'étaient promis de ne plus se compromettre à plaider contre Me Linguet, depuis les calomnies injurieuses qu'il s'est permises dans ses plaidoyers contre les juges du bailliage et contre plusieurs de ses confrères, dans l'affaire du

comte de Morangiès; et, à l'exception d'un très-petit nombre d'avocats qu'on prétend qui lui étaient vendus, l'avis paraissait unanime.

Me Gerbier s'est trouvé un des premiers dans le cas de le récuser. Ils ont eu à ce sujet une explication à l'amiable. Linguet, ne trouvant pas ses raisons suffisantes, a commencé son apologie, et a demandé à Gerbier de faire chez lui une assemblée d'avocats, s'en remettant à lui de faire valoir sa défense. Le jour pris, Linguet s'y trouva sans y être attendu. Il dit et parla deux heures; ensuite on le pria de se retirer pour pouvoir peser mûrement les raisons pour et contre. Gerbier se chargea de lui faire savoir la décision de l'assemblée. Il s'en alla, et il fut reconduit jusqu'à la troisième et dernière pièce de l'appartement. Gerbier rentre dans son arrière-cabinet, et s'enferme avec ses confrères. On dispute, on s'échauffe, on résume, et de temps en temps on fait valoir des faits peu favorables à Me Linguet. Enfin, Gerbier veut sortir un instant de son cabinet; il est très-étonné de trouver Linguet écoutant, l'oreille collée à la porte. Nouveau délit, nouvelle explication. J'ignore quelle a été la décision de cet aréopage; mais le point essentiel, c'est qu'au sortir de l'assemblée il fut chez un magistrat accuser Gerbier de faire des assemblées illégales et dangereuses, assura qu'il brûlerait la cervelle du premier avocat qui refuserait de plaider contre lui, et rentra dans sa maison, où il composa un libelle aussi atroce qu'extravagant. Il vient de paraître imprimé. Il y dénonce, entre autres, Gerbier et Caillard, comme criminels de lèse-majesté au premier chef. Voici son argument :

« Si une association où l'on s'est dispensé des formes prescrites, même sans objet criminel, est un délit, combien plus coupable encore est celle qui tend à priver un citoyen de son état, de son honneur, et qui l'en prive! Juger, c'est exercer la souveraineté; juger sans pouvoir, c'est l'usurper; et juger à mort sans pouvoir, c'est un crime de lèse-majesté au premier chef. Car, je l'ai déjà dit, la perte de l'état est pour l'avocat une véritable mort, parce qu'il ne peut pas vivre sans honneur, et que nécessairement la perte de cet état le couvre d'ignominie, etc.

« Donc, Me Gerbier et Me Caillard sont criminels de lèse-majesté au premier chef. »

Pour arrêter cette scandaleuse querelle, les avocats se sont

de nouveau assemblés et d'une voix unanime ils ont rayé Me Linguet du tableau; mais cette délibération étant en effet sans poids, n'y ayant plus ni bâtonnier, ni syndic, ils ont été en corps porter leurs plaintes et leur décision au procureur général, qui les a reçues, et a dénoncé ledit Me Linguet et son mémoire aux chambres assemblées; la Tournelle a été requise de s'y trouver. La délibération des avocats a été authentiquement confirmée, et elle a reçu par là toute la sanction nécessaire pour être valable. Mais un arrêt du conseil d'État vient d'en suspendre l'exécution, en rendant la parole à Linguet, jusqu'à ce qu'il ait prononcé sur le fond de l'affaire dont il s'est emparé.

— *Éloge du comte Charles-Gustave de Tessin, sénateur du royaume de Suède, prononcé le 25 mars 1771 à l'Académie des sciences de Stockholm*, par le comte Jean André de Hœpken, sénateur du royaume de Suède, président du collége de la chancellerie, chevalier et commandeur des ordres de Sa Majesté, traduit du suédois par M. Zabern, interprète des affaires étrangères. On assure que cette traduction ne peut nous donner qu'une faible idée des beautés de l'original. Il est vrai que sans être en état de les comparer, on croit sentir que l'orateur suédois doit avoir dans sa propre langue plus de grâce et plus de facilité que le traducteur n'a eu l'adresse de lui en conserver dans la nôtre. Mais l'ouvrage a pu perdre quelque chose à être traduit, sans cesser d'être intéressant. Le comte de Hœpken, en célébrant les talents supérieurs et l'âme élevée du comte de Tessin, retrace avec assez de chaleur et de rapidité les principales époques de Suède et les troubles qui ont agité ce royaume avant la dernière révolution. Cependant, il y a dans tous ses tableaux plus de prudence et de modération que de profondeur et de génie. La crainte de blesser les différents partis qui dominaient alors rend son pinceau faible et timide. Il veut parler de tout et n'ose presque rien dire. Cette extrême circonspection répand dans son style beaucoup d'incertitude et d'obscurité, ses vues sont vagues, ses expressions par conséquent souvent mal déterminées; et son éloquence, en général trop fleurie et trop maniérée, manque peut-être également de goût et d'élévation.

— Le nombre des journaux se multiplie d'une année à l'autre. Celle que nous venons de commencer en a déjà produit trois : Le *Journal des Dames, dédié à madame la Dauphine*, par la ba-

ronne de Princen, dont nous n'avons rien à dire jusqu'à présent[1]; la *Gazette de littérature*, qui a succédé à *l'Avant-coureur*[2] avec beaucoup plus de prétentions sans les avoir justifiées, quoique M. Suard et M. de La Harpe en aient la direction suprême; enfin *l'Espagne littéraire*, par M. le comte de Moncade[3], gentilhomme espagnol retiré depuis quelques années à Paris et qui aurait grand besoin de gagner quelques écus avec tous les trésors de littérature qu'il nous a apportés de son pays. Nous n'avons vu que le premier cahier de son ouvrage, et il nous donne peu d'empressement pour voir la suite. Ainsi, on ne peut pas accuser du moins l'auteur d'avoir cherché à en imposer au public sur le mérite de ses feuilles.

— *Dictionnaire de pensées ingénieuses, tirées de Bossuet, de Rousseau, de Corneille*, etc. C'est un de ces ouvrages qu'on peut juger sur le titre. Il y a quelques années que l'on mettait tout en *théorie*, en *système*. Aujourd'hui l'on fait des dictionnaires de tout. Jamais les secrets officieux de la friperie n'ont eu plus de vogue. Cela doit être. En littérature comme ailleurs, le luxe et la pauvreté se trouvent toujours ensemble.

— *Mémoire sur une découverte dans l'art de faire bâtir, faite par le sieur Loriot, mécanicien et pensionnaire du roi.* Cette découverte consiste dans la composition d'un ciment ou mortier propre à une infinité d'ouvrages, tant pour la construction que pour la décoration. Après l'examen de différentes expériences qui ont été faites de ce ciment, d'après les effets qui en résultent, il paraît très-probable que c'est celui que les Romains employaient dans la construction de leurs édifices. Il y a plus de deux ans que le sieur Loriot avait proposé sur cela ses doutes, mais on lui citait des passages de Vitruve et de Pline qui semblaient détruire son opinion. Aujourd'hui qu'il a réitéré ses expériences, toujours avec succès, et qu'il a eu le temps de constater une découverte qu'il ne faisait encore alors qu'apercevoir, il vient

1. Le *Journal des Dames* n'était pas une nouveauté, puisqu'il avait commencé à paraître dès 1759, selon M. Hatin; mais il avait eu sept ou huit rédacteurs différents avant Mme de Princen, depuis dame de Montenclos.

2. Le titre était *la Gazette et Avant-Coureur des sciences et des arts*, in-4°. Cette feuille se réunit au *Journal historique et politique* de Panckouke.

3. Suivant Barbier et M. Hatin, c'est La Dixmerie qui était le rédacteur de *l'Espagne littéraire*. Cubières-Palmézeaux en a donné une nouvelle édition en 1810 sous le titre de *Lettres sur l'Espagne*, 2 vol. in-12.

de donner le Mémoire que nous avons l'honneur de vous annoncer, dans lequel il rend compte de l'examen scrupuleux qu'il a fait dans ses voyages des monuments qui nous sont restés de l'antiquité; il leur applique les mêmes passages des auteurs qu'on lui opposait, il prétend prouver qu'ils ont été mal entendus, il résume les qualités du mortier qu'employaient les Romains, et il dit :

« Premièrement, ce mortier passait très-promptement de l'état liquide à une consistance dure, il prenait sur le temps comme le plâtre.

« Secondement, il acquérait une ténacité étonnante, et saisissait les moindres cailloutages qui en avaient été baignés.

« Troisièmement, il était impénétrable à l'eau.

« Quatrièmement, il conservait toujours le même volume sans retraite ni extension. »

L'expérience que le sieur Loriot a faite de son ciment chez M. le marquis de Marigny, à Ménars, dans le courant de l'hiver de 1769 et de l'été de 1770, celle qu'il vient de faire à Versailles aux aqueducs et aux voûtes de l'Orangerie, prouvent qu'il a exactement les mêmes propriétés.

Ce Mémoire est très-curieux et très-intéressant à lire. On y trouve plusieurs observations utiles, et la recette de la composition du ciment, dont la base principale est l'emploi de la chaux vive, de laquelle il résulte les avantages qu'il détaille, dont les principaux sont de rendre les ouvrages où ils sont employés impénétrables à l'eau, d'alléger les couvertures et les toits des maisons, d'empêcher les mauvaises odeurs des latrines, de procurer une grande épargne de temps pour la construction des bâtiments, etc.

Le sieur Loriot offre à la fin de son Mémoire d'envoyer des élèves partout où il en sera requis ou d'en former soit à Paris, soit en allant présider à l'emploi que l'on voudrait faire de sa découverte.

MARS.

SUITE DES DIALOGUES SUR LA PEINTURE.

DIALOGUE QUATRIÈME.

SUR M. ROSLIN.

« MILORD. — Du métier dont il est, qu'il fasse des habits. Cette étoffe est à merveille... Mais ces têtes, au lieu d'être brillantes, elles sont lisses, polies et du même blafard. L'exécution est dure, sèche, et on y voit la pratique de l'ouvrier plus que la vie et le sentiment d'un artiste.

MONSIGNOR FABRETTI. — Je m'en tiens aux étoffes. Quoique Van Dyck ait mis plus de goût dans les siennes, jamais il ne les a peintes avec tant de vérité.

MILORD. — Si je me faisais peindre, je demanderais mon visage plutôt que mon habit. Je voudrais surtout mon corps dessous, et que le tout fût ensemble un peu plus que le comte de Strogonoff dont le corps, les cuisses et les bras ne vont point avec la tête.

Il n'y a pas plus d'ensemble dans l'ordonnance de ce riche tableau que dans les différentes parties de la figure principale. M. de Strogonoff y est représenté dans son cabinet d'études, entouré de livres, d'instruments et de globes, etc., et une grande charte à la main. Avec tous ses attributs si bien justifiés par sa passion pour les lettres et pour les arts, on ne voit point d'autre expression dans son visage que celle d'un homme froidement occupé à faire peindre son habit. Le pinceau de cet artiste ne sait-il donc animer que les plis d'une étoffe? On ne peut sans injustice lui refuser plusieurs parties éminentes de l'art; mais il prouve bien, ce me semble, que si le talent est une faculté indépendante de l'âme, de l'esprit, du génie, il n'y a que les facultés supérieures qui puissent le faire valoir, le conduire et l'élever à la perfection.

MONSIGNOR FABRETTI. — Supprimez à jamais ce mot : *le genre du portrait*. Ne faut-il pas savoir tout dessiner, placer sa figure, la composer seule ou la grouper? Nos peintres de portraits sont les Raphaël, les Titien, les Giorgione, et vous les confondez avec

de misérables pourtraicteurs qui font des étoffes quand on leur demande des figures. Il faut être peintre d'histoire, autrement on n'est pas mon homme.

... Est-ce que nos peintres ne sont pas poëtes? Ils ont copié la nature et ne sont immortels que par là. Ne nous faites donc plus du portrait une classe resserrée. C'est au contraire la grande peinture dont l'histoire elle-même n'est qu'une partie puisqu'elle demande, comme je vous l'ai déjà dit, quelque chose de plus, qui est de s'astreindre à un sujet donné, de s'enchaîner à son modèle, pour saisir un caractère quelquefois bien léger, développer une expression presque cachée, pour embellir sans altérer, enfin s'étendre avec des entraves; ce qui est plus difficile que de trouver en liberté dans le vaste champ de la nature... »

Ne serait-ce point là une dispute de mots? Le portrait exige une vérité plus précise, plus particulière que l'histoire; mais suppose-t-il autant d'invention? Et ce dernier genre n'est-il pas toujours d'une composition plus étendue et plus difficile? Je sais que le portrait le plus simple, pour réussir, ne peut pas se passer d'une sorte d'invention, parce que le pinceau doit nécessairement embellir ses modèles s'il veut suppléer à ce charme que la nature vivante a répandu sur tout ce qui respire, et auquel l'art, malgré toutes ses ressources, ne saurait atteindre. Mais, d'un autre côté, un tableau quelconque où le génie du peintre pourra se déployer avec le plus de liberté fera-t-il jamais un grand effet, si l'artiste n'a pas su donner à toutes les parties qui le composent ce caractère de vérité individuelle qui semble plus propre au portrait, mais qui ne l'est guère moins à l'histoire? Or ce caractère est tout trouvé dans le genre du portrait; dans celui de l'histoire, c'est à l'imagination du peintre à le créer.

SUR M. PERRONNEAU.

« Il y a de la noblesse dans ces têtes. Elles sont touchées avec esprit et dessinées savamment. Mais ce mérite perd bien de sa valeur, parce qu'il n'y règne absolument aucune connaissance sur la couleur locale et ses effets. »

SUR M. AUBRY.

« Ses ouvrages sont peints avec plus de force et de hardiesse. Mais il est facile d'être libre dans sa touche et dans ses tons

quand on ne copie pas la nature. S'il la suivait un peu, ses têtes n'auraient pas toutes le même mouvement, le même coloris. Toutes les chairs se ressemblent. »

SUR LE PORTRAIT DE MADAME LA DAUPHINE,
PAR M. DROUAIS.

« MONSIGNOR FABRETTI. — Il fallait saisir deux choses si rarement réunies : la grâce et la noblesse. Quelque parti que prenne le peintre, il faut que l'une domine sans que l'autre disparaisse toutefois. Ainsi le Dominiquin en eût fait son héroïne dans sa *Chasse de Diane*, Raphaël dans sa Galathée parcourant les mers, et sous la figure d'Hébé, ils eussent toujours fait briller quelque trait de Minerve.

MILORD. — Ils eussent quelquefois pris pour sujet l'autre moitié de son être, et l'eussent rendue sous la forme plus touchante d'Esther, qui va aux pieds d'Assuérus solliciter pour un peuple opprimé. J'aime mieux le spectacle des Grâces occupées à rendre les hommes heureux qu'à leur plaire, etc.

M. RÉMY. — Les charmes des personnages de ce rang sont pour ceux qui les entourent ; leurs vertus sont pour leur empire, leur peuple, et pour moi-même qui ne les verrai jamais.

MONSIGNOR FABRETTI. — Madame la dauphine étant en Hébé, on aurait dû pour pendant rendre M. le dauphin dans un ajustement poétique.

M. RÉMY. — Il est dans lecostume national, tout en Français.

MONSIGNOR FABRETTI. — On dit pourtant qu'il ne l'est guère.

MILORD. — Puisse-t-il toujours mériter cet éloge ; car le plus grand présent que le ciel pût faire à un prince, ce serait des Français à gouverner, et aux Français, un prince qui ne le fût pas. »

Quelque indiscret, quelque indécent que soit le ton de cette tirade, elle nous a paru trop originale pour ne pas la conserver ici. Depuis que nos beaux esprits ont découvert qu'ils étaient précepteurs nés des rois et des nations, depuis qu'ils se sont aperçus que dans leur sublime galetas ils se trouvaient placés le plus heureusement du monde pour juger et pour gouverner l'univers, faut-il s'étonner s'ils prennent avec les puissances les plus respectables, avec les nations entières, avec tout le genre humain ce ton magistral et familier d'un pédagogue qui parle à son pupille? Il y a des impertinences trop ridicules pour être relevées

sérieusement. Mais les vertus d'une princesse adorée de son peuple et de sa cour demandaient un encens plus pur et plus doux. Un prince destiné à être un jour le père des Français pourrait-il goûter un éloge où l'on parle de leur caractère avec tant de mépris? Pourquoi faudrait-il aux Français un prince qui ne le fût pas? Que veut dire cette triste antithèse? Henri IV eut les vertus et les défauts qui distinguent ce peuple aimable et n'en fut pas moins le modèle des rois! La politique et la religion n'ont jamais eu plus d'influence sur le bonheur public que lorsqu'elles ont été nationales, et je me croirais meilleur citoyen en souhaitant à mon roi quelques-unes des faiblesses qui nous sont propres qu'en ne lui souhaitant que des vertus étrangères à nos mœurs.

DIALOGUE CINQUIÈME.

SUR M. HOUDON.

« M. Rémy. — Voyez ce tombeau pour la Russie.

Monsignor Fabretti. — Ce Génie militaire ne dit rien, sans caractère ni sentiment, dans l'attitude la plus glaciale.

M. Rémy. — Ce sont de belles formes, cependant.

Monsignor Fabretti. — Oui; mais de belles formes de plâtre, et sa Minerve s'est engourdie.

Milord. — Voyez cette tête de Bélisaire qui annonce qu'il s'anime quelquefois.

Monsignor Fabretti. — Mais il paraît que sa verve se glace quand il travaille pour le Nord, témoin encore ses portraits.

Milord. — Ne jugez pas par ce Salon de M. Houdon. Je ne le reconnais pas. Son *Saint Jean* et son *Morphée* ne sont rappelés par rien de ce que je vois ici. Il est une preuve des inégalités du génie. »

SUR M. CAFFIERI.

« L'exécution de ce tombeau est aussi froide que la pensée, commune et mal conçue. Pour ce groupe de l'*Amour* et de l'*Amitié*, est-ce qu'il ignore que M. Pigalle en a fait un? »

SUR M. PAJOU.

« Il y a dans son Pluton à l'Académie un bon caractère et de l'expression, mais ni finesse d'exécution, ni mollesse de chair, et

d'après bien d'autres choses que j'ai vues de lui, il m'est resté qu'il compose avec goût, qu'il agence avec grâce, mais que le nu n'est jamais rendu, et qu'il ne fait souvent que des esquisses.

« Voyez cette Torchère : dites-en du mal si vous pouvez.

« Non, non, c'est impossible. La composition, l'ajustement en sont délicieux, la tête et la coiffure pleines de grâces et je n'ai jamais rien vu de lui de cette légèreté, de cette finesse. »

Comment notre auteur a-t-il pu oublier ici le buste de Mme la comtesse du Barry? Ce morceau est peut-être le chef-d'œuvre de M. Pajou ; et je connais peu d'ouvrages de nos sculpteurs modernes d'une exécution plus heureuse, d'un fini plus précieux. L'enthousiasme d'un modèle charmant semble avoir élevé l'imagination de l'artiste à la perfection d'une beauté idéale où, sans presque s'éloigner de la nature, il a su réunir à la pureté des formes grecques l'air piquant des grâces françaises avec l'expression la plus douce et la plus voluptueuse. On dirait que le mot *marmora mollius spirantia* n'a été imaginé que pour ce buste.

SUR LE MAUSOLÉE DU MARÉCHAL DE SAXE,

PAR M. PIGALLE.

« Monsignor Fabretti. — Il me semble qu'il n'a pas bien conçu sa composition, quoique neuve et très-poétique. Je n'y trouve pas ce qu'Horace demande :

... Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

Il y manque ce qu'un homme médiocre y mettrait. Il fallait donner à la Mort un air de commandement, et au maréchal en la fixant un regard fier et tranquille. Mais sa tête en l'air le fait ressembler à l'astrologue de la Fable qui va tomber dans un puits en considérant les astres. D'ailleurs, la Mort ouvre à contresens cette tombe d'une forme lourde et commune.

Milord. — Pour vous donner, monseigneur, la clef de tout ceci, c'est que la pensée de ce tombeau est de l'abbé Gougenot, et qu'il est très-difficile de bien sentir les idées d'autrui.

Monsignor Fabretti. — Si l'idée poétique n'est pas assez exprimée, et s'il y a dans les détails quelques légers reproches à lui faire, l'Hercule, la France, les accessoires n'en sont pas moins

des morceaux admirables ; et c'est en somme le plus beau monument du siècle. M. le maréchal de Saxe n'était célèbre que pour sa force, et jamais je n'avais ouï parler de cette taille lourde et ignoble qu'il a dans son mausolée; on pouvait donc lui donner plus de noblesse et de grandeur de forme, surtout dans une position si saillante.

Milord. — Cette réputation de force me donne une idée. L'Hercule, qui n'est qu'attribut, serait devenu mon sujet, et j'aurais rendu mon héros sous sa forme, la massue à la main. A cela près, tout le haut de la composition eût été conservé, et dans le bas, comme la fable nous l'a peint descendant chez les morts, j'aurais placé Cerbère et les Parques. »

Quelques critiques que l'on se soit permises sur l'invention de ce superbe mausolée, ne faut-il pas convenir avec monsignor Fabretti que c'est en somme le plus beau monument du siècle? La figure d'Hercule peut être mise à côté de tout ce que nous admirons le plus dans les ouvrages des anciens ; et je crois que l'auteur même du fameaux Laocoon n'eût pas désavoué l'expression de cette douleur profonde et sublime qui caractérise tous les traits du demi-dieu, sans altérer la noblesse, la grandeur, l'élévation de courage qui domine sur toutes les pensées, sur toutes les affections d'une âme forte et héroïque.

SUR M. LE MOYNE.

« M. Rémy. — Puisque vous parlez des absents, il ne faut pas oublier M. Le Moyne, le roi de nos sculpteurs.

Milord. — C'est un roi à détrôner.

Monsignor Fabretti. — Dans son mausolée du cardinal de Fleury, rien n'est rendu. Composition froide, grimaces pour toute expression, caractères communs, figures colossales.

Dans tous ses ouvrages, c'est toujours le même genre : de la manière, des petites recherches d'un certain goût et d'une certaine touche, rien de pur, de vrai, de grand. »

SUR M. COUSTOU.

« Pour l'honneur de votre pays, ne parlez ni de son Apollon, ni de son Mars. Cela fit faire de bien mauvaises plaisanteries dans le Nord. On prétendait que vous ne saviez faire que des femmes en France. Cet Apollon, avec son air lourd, son attitude fade et

ses couronnes à la main, fut pris pour un recteur de l'Université qui distribue des prix.

M. Rémy. — Et le Mars?

Milord. — Ce fut encore pis. L'on trouva avec raison qu'il était injurieux d'en envoyer un pareil au roi de Prusse.

Monsignor Fabretti. — Que ne le copiait-il lui-même tout naturellement? Il avait son modèle tout trouvé. »

SUR LA TORCHÈRE DE M. LE COMTE,

A QUI VASSÉ A LÉGUÉ SES ENTREPRISES.

« *La Torchère* de Pajou est bien un modèle de grâce et de goût. Elle est tout à lui et au siècle; l'autre est plus à la nature. La première sent les mœurs de notre âge dans sa coiffure plus élégante, son ajustement plus recherché, son mouvement plus fin, son air d'expérience et ses grâces plus étudiées; mais l'autre voit le jour pour la première fois. C'est une nymphe ou plutôt c'est la nature elle-même. Quelle noble naïveté, quelle simplicité dans la coiffure, le mouvement, le caractère et les draperies! Des yeux faits à l'antique et un cœur neuf lui donneraient la pomme. »

SUR M. CLODION MICHEL.

« Ce n'est pas là le Jupiter d'Homère. Son expression est plutôt la colère d'un homme que le courroux du maître des dieux.

« Ce *Scamandre desséché par les feux de Vulcain* est un de ces sujets que la sculpture devrait s'interdire.

« L'idée du Rhin qui sépare ses eaux est, ce me semble, une idée ingénieuse, ce *Sacrifice à l'Amour*, charmant, ces *Danseuses*, dignes de figurer parmi celles d'Herculanum, et ce petit satyre, digne d'en être chassé. Si tout le monde était de mon goût, la porcelaine serait reléguée à l'office, et les cheminées décorées de morceaux aussi précieux. »

DIGRESSION SUR LES CRITIQUES DU SALON.

« Les vrais artistes mettent leur amour-propre dans les succès et dans la gloire. Loin de fuir la critique, ils ouvrent leurs ateliers, exposent leurs ouvrages aux passants, et se cachent derrière, comme cet ancien peintre, pour entendre ce qu'on en dit.

Ce Salon ne devrait pas être seulement un spectacle pour le public, mais un concours pour les artistes. Le plus beau tableau, la plus belle statue devraient être portés en triomphe dans une galerie où les chefs-d'œuvre de chaque Salon seraient déposés comme un trésor de l'État, et les artistes récompensés et couronnés solennellement.

« ...Les journalistes sont tous de bons enfants, gens de génie d'ailleurs, et sur les sciences ils vous disent au plus juste ce qu'il faut en penser. Mais sur les arts, il serait dur d'exiger qu'ils fissent un cours de peinture et des voyages pour ne faire que tous les deux ans une critique exacte et précise. Vous voyez qu'il est plus court de louer vaguement; aussi tous les peintres, jusqu'à Pasquier[1], soit en vers ou en prose, trouvent à se faire inhumer honorablement dans le *Mercure*. »

DIALOGUE SIXIÈME.

SUR NOS GRAVEURS.

« MILORD. — Pour abréger, faisons un ballot de tout ça, deux paquets des graveurs et des dessinateurs. Les premiers n'ont que de la main, des hachures, du poli; et les autres, un peu d'agencement et quelque goût. »

M. DE SAINT-AUBIN.

« De petites vignettes ou de petits dessins d'un trait maigre et sec n'annoncent pas un grand talent. »

M. LE BAS.

« Il devrait bien savoir que les Teniers plaisent surtout par la touche et les effets, et que lui ne rend que les sujets qui à la longue sont fastidieux. »

M. BEAUVARLET.

« Le profond Beauvarlet aura beau creuser avec indiscrétion le cuivre destiné à défigurer les belles *Couseuses* du Guide; ses têtes n'en seront pas moins lourdement dessinées, et la finesse et

1. Le peintre sur émail.

les caractères de l'original absolument travestis. Le Guide n'est pas fait pour son burin... On lui permet les Raoux.

MONSIGNOR FABRETTI. — Je croyais qu'il n'y avait que la France pour les vignettes et la gravure. On en met partout.

MILORD. — On fait mieux. On envoie chez un auteur un paquet d'estampes pour écrire d'après. »

Il est vrai que M. Duclos fit son *Acajou* sur des estampes.

M. COCHIN.

« Dans son *Lucrèce*, dans son *Histoire de France*, dans son *Arioste*, il y a quelques jolies idées, quelques compositions heureuses; mais pour le reste, le passage du petit au grand rend tout difforme; rien n'y soutient cette pierre de touche, ni les plans, ni les raccourcis, ni les effets.

« Ses dessins destinés pour le *Télémaque* ne sont pas sans quelque mérite. Mais vous voyez que ses compositions sont si chargées de figures qu'elles ont plus l'air d'une portion de dessin que d'un sujet entier, etc.

« ... Que vos graveurs modernes cherchent plus à sentir qu'à *polir*, et qu'ils ne croient pas dédommager du *rendu* par la petite exactitude et le froid ménagement des faibles. »

IDÉES GÉNÉRALES

SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉCOLE FRANÇAISE.

« MONSIGNOR FABRETTI. — Je crois que sur la composition vous n'avez que des idées, des choses d'agrément, des riens de goût et d'agencement, plus d'attention à éviter les petits défauts que de rechercher des grandes beautés; la crainte d'un angle droit, d'une légère symétrie occupe plus que l'expression d'une grande scène. Enfin il y a plus de convenu que de véritables principes, et c'est la source de l'éternelle monotonie de ces tableaux de l'École militaire qui ont l'air d'être composés par le même homme.

... Vos artistes ne sentent ni l'antique ni la nature. Au lieu de puiser dans cette source la correction, la grandeur et la vérité, ils cherchent plutôt à se procurer une certaine tournure de formes et un certain goût de dessin.

M. RÉMY. — Il y a un mot consacré pour cela, monsignor, c'est une routine de donner ce qu'ils appellent *le tour à la figure*.

MONSIGNOR FABRETTI. — Ceux qui copient la nature avec vérité le font sans choix et sans grandeur; j'avoue que quelquefois ils placent le modèle dans leurs tableaux, mais c'est toujours le même homme que vous retrouverez partout.

Pour les *caractères*, ils sont perdus. Ce n'est pas par eux qu'ils distinguent les rangs et les qualités. Un roi, un soldat, un pontife ont la même figure.

Pour l'*expression*, je ne vous en parle pas. De même que leurs caractères ne sont que dans les habits, leurs passions ne sont pas dans l'âme... Ils ont lu quelque part que l'indignation se rend par le sourcil froncé, l'étonnement par la bouche ouverte, la modestie par les yeux baissés; avec cette recette, ils exécutent des grimaces, et voilà ce qu'ils appellent exprimer des passions.

M. RÉMY. — Je crois que sur le coloris on peut vous interroger avec plus de confiance.

MONSIGNOR FABRETTI. — Montrez-moi donc de la chair, car on en voit bien peu ici. Pour toute expérience, prenez un Vénitien et portez-le tout autour du Salon; comme vous verrez fuir et tomber à l'approche toutes ces enluminures! Ils ne colorient pas sur le même principe qu'ils ne dessinent point. Tout sort de l'imagination. L'un est jaune, l'autre rouge ou gris, selon son goût, et la nature n'est nulle part.

... Ce que les Romains n'ont pas étudié, ils ne l'ont point assuré, le laissant comme une pierre d'attente, une chose à revoir; et Raphaël écrivait quelque temps avant sa mort qu'il allait désormais travailler à faire de la chair.

M. RÉMY. — On trouve cependant que nos tableaux font de l'effet : on en est frappé, on s'arrête.

MONSIGNOR FABRETTI. — Comme, à mon arrivée à Paris, j'étais frappé des visages de carmin, des cheveux d'or, des sourcils d'ébène, des gorges de blanc d'Espagne, etc. »

HISTOIRE DE LA PEINTURE FRANÇAISE.

« Sans remonter à François Ier, qui appela les Primatice et les Rossi, pour venir fonder la peinture en France, prenez pour son premier âge le siècle célèbre où tous les arts et les sciences se développèrent à la fois comme une seconde naissance.

« Poussin, Le Brun, Le Sueur, Mignard font la première époque... Outre la plus grande poésie dans l'invention, on reconnaissait dans les caractères, les expressions et les draperies, le goût et les recherches des Raphaël et des Carrache. Quelques-uns, tels que Blanchard, et quelquefois Bourdon et La Hire, se distinguaient par la couleur et rappelaient l'école de Venise.

« A cet âge succédèrent les Boullongne, les Coypel, Jouvenet, La Fosse, etc. Les premiers tenaient encore au premier temps, dont les Coypel déchurent, en conservant cependant de belles idées dans leurs compositions et de la finesse dans leurs expressions. Jouvenet ne rendait pas les passions, mais, dessinateur fier et fort, quoique sans choix dans ses formes, grand et fougueux dans ses compositions, son goût pour la marche pittoresque lui fit souvent sacrifier le caractère propre du sujet, etc. La Fosse, coloriste chaud mais maniéré, compositeur ingénieux, plein de goût pour les agencements, prépare le troisième âge.

« Le Moyne et De Troy en furent les principaux chefs. Dès lors, le goût antique fut ouvertement abandonné. Le seul Carle Van Loo conserva au milieu de la contagion un style assez grand, des plans simples, des mouvements et des draperies vraies. S'il fait désirer une marche plus vive, des caractères plus forts, une couleur plus piquante, du moins n'eut-il rien de faux.

« Depuis, on vit se préparer une nouvelle académie, une composition, un dessin, un coloris purement français; enfin Boucher en fut le fondateur. Les grands maîtres étaient trop froids, la nature trop sévère et trop simple pour son génie; il inventa une couleur et des formes nouvelles.

«... Jamais mortel ne groupa mieux deux ou trois amours, quelques bergères ou quelques nymphes.

«... Mais tous ses grands sujets sont sans grandes idées, sans principes; il avait le goût, l'instinct le plus heureux, et cela suffit pour les petits choses...

« Il avait de la grâce, mais point des grâces qui, simples, nobles, répandues dans toute la nature, sont dans la forme, l'expression, le caractère et tous les mouvements. C'était sans doute celle d'Apelle donc héritèrent le Corrège et l'Albane. Mais Boucher n'avait que la grâce d'attitude et d'agencement, et dans les ajustements un désordre, un chiffonnage qui n'était que plaisant, etc.

«... Les mots consacrés par la nouvelle académie sont le *tartouillis*, le *toucher*, les *lâchés*, le *ragoût de couleur*, *donner le tour*, etc.»

Notre censeur ne rend point assez de justice aux talents de M. Boucher. Quoique les succès de ce célèbre artiste aient beaucoup contribué à consacrer les systèmes arbitraires et le faux goût de la nouvelle Académie, il serait injuste de lui imputer toutes les extravagances de ses imitateurs; il ne serait pas juste non plus de confondre les ouvrages de sa vieillesse avec ceux qu'il fit dans son bon temps. Peu de peintres ont été plus féconds que lui, peu de peintres ont travaillé plus longtemps. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait dans le nombre de ses productions une si grande inégalité. S'il s'est écarté souvent du goût simple de la nature et de l'antique, on voit dans ses erreurs mêmes qu'il connaissait les vrais modèles du Beau, et que la passion de plaire à son siècle put seule le détourner des grands principes de l'art. Il est si vrai qu'il fut en quelque manière le créateur d'une nouvelle nature qu'on entend dire tous les jours: *Voilà une figure, voilà une tête de Boucher!* Ses tableaux sont devenus les originaux auxquels on se plaît à comparer la nature même. Mais on n'y trouverait point l'attrait, le charme qu'on y trouve, si l'imagination de cet artiste ingénieux n'avait pas conçu la beauté dans toute sa grâce et dans toute sa pureté avant de nous la montrer sous les traits qu'il crut les plus propres à séduire la nation.

Il ne serait pas difficile, je crois, de mettre en parallèle les différentes révolutions que subirent parmi nous la poésie et la peinture, et l'on y verrait sans doute le plus grand rapport. Tous les arts ont le même principe, et leur progrès ou leur décadence tiennent sans doute aux mêmes circonstances. Quoique les lois soient destinées à fixer l'esprit du gouvernement, c'est presque toujours l'esprit du gouvernement qui détermine celui des lois. Il en est de même du goût. C'est au goût à régler nos passions et nos mœurs. Cependant, ce sont presque toujours nos passions et nos mœurs qui décident de notre goût. Le luxe, qui nous éloigne de la nature, nous fait aimer dans les arts le faste et la bizarrerie. Le luxe, qui nous rend légers et superficiels, ne nous permet plus de saisir que la première surface des objets. Nous voulons qu'on nous éblouisse, et nous préférons l'élégance à la

correction, l'éclat à la vérité, le tour à la pensée. Nous prenons pour finesse ce qui n'est qu'une vaine subtilité. Le plaisir et la volupté nous séduisent, même sans le voile des grâces, et tous les sentiments de la nature ne nous paraissent prononcés qu'autant qu'on les exagère. Pourvu qu'un plan soit merveilleux, singulier, que nous importe qu'il soit sage ou vrai? Les tendres expressions d'une sensibilité douce et noble ne font qu'effleurer des âmes flétries par la mollesse ou par le souffle glacé d'une philosophie qui paraît imaginée pour attrister et pour isoler le cœur de l'homme. Des émotions profondes ne vont point à l'inconséquence de notre manière d'être; nous voulons qu'elles soient violentes et passagères. Ennuyés, excédés de notre propre ineptie, nous ne savons plus jouir que par secousses et par saccades.

Si l'on chargeait notre auteur de tracer les différentes époques de la poésie française comme il a tracé celles de la peinture, je pense qu'il dirait hardiment:

Corneille, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine et Quinault font la première époque. Outre la plus grande chaleur dans l'invention, on reconnaissait dans le plan, dans les caractères, dans le style de leurs écrits, cette noble simplicité qu'ils avaient puisée chez les anciens, le goût, la correction et les recherches des Sophocle, des Euripide, des Térence, des Virgile et des Horace.

A cet âge succédèrent les Rousseau, Crébillon, Destouches. Rousseau tenait encore aux premiers temps, du moins pour la force et la pureté du coloris. Piron en déchut. Rempli de belles idées, il mit trop de raideur et trop de singularité dans ses expressions. Crébillon ne rendait pas les passions avec l'énergie de Corneille ni la vérité de Racine; mais, dessinateur fier et fort, quoique sans choix dans ses formes, grand et fougueux dans ses compositions, son goût pour la marche pittoresque et tragique lui fit souvent sacrifier le caractère propre du sujet. Destouches, quoique méthodique, faible, maniéré, composait avec sagesse et s'efforçait au moins de paraître naturel.

Fontenelle et La Motte furent les principaux chefs du troisième âge. Dès lors, le goût antique fut entièrement abandonné. Le seul Gresset conserva au milieu de la contagion un style correct, élégant et pur. S'il fait désirer une marche plus vive, des caractères plus forts, des tons de couleur plus variés, du moins n'eut-il rien de faux.

Depuis, on vit se préparer une nouvelle académie. Oserai-je le dire? Voltaire, avec l'esprit le plus brillant, avec le talent le plus universel, avec le génie le plus heureux, lui à qui la postérité doit une place entre Corneille et Racine, Voltaire, sans le vouloir, en fut le fondateur. Son pinceau, qui sait tout animer, qui sait tout embellir, nous familiarisa trop avec le théâtre et la philosophie des Anglais, et nous fit négliger ainsi l'étude des anciens, à laquelle il dut pourtant lui-même ses premiers succès. Les grands maîtres parurent trop froids, la nature trop sévère et trop simple. On voulut inventer une couleur et des formes nouvelles. L'affectation philosophique, un certain vernis brillant, quelques saillies ingénieuses, quelques vers d'éclat, l'appareil d'un spectacle pompeux, tous ces vains ornements ont été mis à la place des beautés que nos pères admiraient dans les chefs-d'œuvre de l'ancien théâtre. Aux *Iphigénie*, aux *Cinna*, aux *Mérope*, nous voyons succéder aujourd'hui les *Roméo*, les *Hamlet*, les *Beverley*, drames où les moyens les plus faibles et l'ordonnance la plus mesquine ne sont rachetés que par l'horreur et l'atrocité de l'invention.

Quel grand homme fut jamais exempt de défauts? Mais lorsqu'un génie, pour donner le ton à son siècle, a ces défauts brillants dont le vulgaire se laisse éblouir et qu'il préfère souvent aux beautés les plus réelles, il y a lieu de craindre que son exemple ne nuise au progrès de l'art en formant une foule d'imitateurs indignes d'apprécier le vrai mérite de leur modèle, et bien plus incapables encore d'en profiter.

DIALOGUE SEPTIÈME.

Le manége et les friponneries des brocanteurs font le sujet de ce dialogue. Il peut être d'une grande utilité à tous les étrangers qui auront à traiter avec eux. On y trouve une sortie assez violente contre M. le duc de Choiseul.

« MILORD. — Je le croyais protecteur des arts en grand, un homme à monuments.

M. RÉMY. — Aussi a-t-il fait de l'immortel. Une maison merveilleuse, bâtie si rapidement qu'elle tombait à mesure, sans vue dans le plus beau pays du monde, sans eau auprès d'une rivière; des montagnes aplanies, des vallées élevées. Tout allait comme

le vent. Les grilles de fer les plus monstrueuses arrivaient en poste. C'était bien plaisant, et on nous a bien fait rire à Paris.

MONSIGNOR FABRETTI. — A Rome, ça ferait hausser les épaules.

MILORD. — A Londres, ça produirait autre chose, quand ces folies sont faites aux dépens du public. »

La chute de l'épigramme passe sans doute les bornes de la plaisanterie.

DIALOGUE HUITIÈME.

L'acharnement de notre auteur contre M. Pierre est extrême. Il y revient sans cesse. Voici les derniers traits dont il l'accable :

« Que M. Pierre ne peigne pas ; mais qu'il n'empêche pas de peindre par l'influence de sa place, en obligeant les artistes de donner tout à la main et rien au sentiment et à la nature.

« Qu'à l'exemple des Van Loo, des Coypel, des Rigaud, il regarde les peintres comme ses confrères, et qu'à force de zèle pour le progrès des arts il se fasse pardonner d'avoir osé s'asseoir à la place de Le Brun et de Mignard. »

DIALOGUE NEUVIÈME.

Ce dialogue est une critique des plus célèbres monuments de notre architecture. Il est rempli d'observations intéressantes ; mais l'auteur y parcourt les différents objets qui tiennent à cette partie avec tant de rapidité qu'il serait difficile d'en faire l'extrait ; il faut le lire en entier.

« Tout sert à l'histoire des siècles : le temps des grandes passions fut celui des grands hommes. Votre nation n'a maintenant que des goûts aussi petits que les âmes qui ne sont plus ni assez vastes ni assez nobles pour les grandes vertus comme pour les grands vices. »

« Selon un ancien sage, les artistes forment les mœurs plus sûrement et plus brièvement que les philosophes. Les statues des héros, la représentation d'une belle action, d'un acte de vertu, enflammaient le grand Scipion. Mais on n'a plus d'organes pour sentir de pareilles leçons. On se défait même dans tous les ordres de cette pénible vénération pour ses pères. Vos fameux génies du dernier siècle, que vous pourriez hardiment opposer à l'antiquité, ne sont plus rien pour vous. Votre Sophocle et votre Euripide

sont publiquement dépossédés du premier rang, et l'Académie n'a pas élevé sa voix pour flétrir solennellement la vile adulation ou éclairer le mauvais goût... »

— Avec quelque liberté qu'on parle de M. de Voltaire dans la charmante Épître qui suit, tout Paris est persuadé qu'elle est de lui[1]. On ne conçoit pas qu'un autre que le légataire de Ninon ait pu la chanter d'un ton si délicieux.

ÉPITRE A NINON DE L'ENCLOS,

PAR M. LE COMTE DE SCHOUWALOF,

Chambellan de l'impératrice de Russie.

Philosophe folâtre et catin honnête homme,
Qui savouras la vie en te moquant de Rome,
Des prudes, des fripons, des sots et des pervers,
Ninon, reçois l'encens que je t'offre en mes vers.
Ton nom, vainqueur des temps, passera d'âge en âge,
Détesté des bigots et révéré du sage;
On chérira toujours ton esprit et ton cœur.
Sans doute que le ciel fait grâce à ton erreur
(Si c'en est une encor de suivre la nature).
Un docteur sur les bancs peut damner Épicure;
Sous un bonnet carré, le plus sage cerveau
Des plus vils préjugés respecte le bandeau :
C'est l'usage à Paris, à Madrid, à Lisbonne,
Et l'Inquisition est sœur de la Sorbonne.
Mais Dieu, père indulgent, nous voit d'un œil plus doux;
Il aime ses enfants et veut les sauver tous.
On ne l'offense point par d'aimables faiblesses :
Que lui font nos soupers, nos bals et nos maîtresses?
Il nous donna des sens : pourrait-il nous punir,
Quand d'un présent si beau nous cherchons à jouir?
Pourrait-il nous livrer à d'éternels supplices,
Quand nous le bénissons dans le sein des délices?

Ainsi tu raisonnais au fond de ce Marais,
Où tu sus réunir les plaisirs et la paix,
Les arts, la volupté, le goût, la politesse,
L'élégance des mœurs et la délicatesse;

1. Wagnière dit, dans son *Examen des Mémoires de Bachaumont* (t. I, p. 359 des *Mémoires sur Voltaire*) : « Cette épître est réellement de M. de Schouwalof, qui l'envoya à M. de Voltaire; celui-ci la fit imprimer, et y changea seulementun nom propre. » Dorat fit paraître une *Réponse de Ninon à M. de Schouwalof*. (T.)

Où la sainte Amitié, compagne de tes pas,
D'un amour enjoué relevait les appas.
Le héros, le savant, le grand seigneur frivole,
La beauté, tout courait à ta charmante école.
Tu séduisais d'Enghien; la fougère à la main,
Chapelle à tes côtés fredonnait un refrain;
La Suze soupirait ses douces élégies;
D'Olonne te contait ses aimables folies:
L'astronome Huygens, frappé de tes attraits,
Pour plaire à tes beaux yeux, faisait des vers français;
Il t'observait bien mieux encor qu'une planète;
A tes pieds Richelieu déposait sa barrette;
La veuve de Scarron, au sortir de chez toi,
Débusqua Montespan et captiva son roi:
Elle réussissait en suivant ses modèles.
Mais Louis valait-il les amis des Tournelles?
Un monarque nous gêne, et la félicité
Redoute l'étiquette et fuit la majesté.
Le Souci dévorant s'assied au pied du trône.
Hélas! ces demi-dieux, que la crainte environne,
Rassasiés d'encens et pleins de leur grandeur,
Ont le rire à la bouche et l'ennui dans le cœur.
Quel tourment d'alléger le poids qui les accable!
D'amuser un esprit qui n'est plus amusable[1]!
Maintenon le disait; son cœur désespéré
D'un fardeau si brillant paraissait atterré.
Mais, bien plus sage qu'elle, ou du moins plus heureuse,
Tu ne vis que de loin cette enceinte orageuse
Où domine l'intrigue, où des essaims de fous
Échangent leur repos contre tous les dégoûts.
Que t'importait Versaille au sein de ta retraite?
Tu plaignais ton amie et voyais La Fayette.
Ce pasteur ingénu, ce bon Des Yvetaux,
Saint-Évremond, Gourville et La Rochefoucauld,
Écoutaient tes leçons, pratiquaient tes maximes.
Que de mortels, enfin, paisibles et sublimes,
Choisissant à ta voix des sentiers peu battus,
Te durent leur bonheur et même leurs vertus!
On se formait chez toi : les grâces naturelles
Distinguèrent toujours tes courtisans fidèles;
L'atticisme vanté se mêlait à leurs jeux,
Et la gaieté française étincelait en eux;
Ils plaisaient, ils savaient tous les moyens de plaire.
On aimait leur esprit, leurs mœurs, leur caractère,
Ce charme, ce liant, cette facilité

1. Mot de Mme de Maintenon sur Louis XIV.

Qui produit l'indulgence et naît de la bonté :
Leur sagesse, au front pur, à la démarche unie,
Reposait dans les bras d'une molle incurie;
Paisible, souriant au milieu des Amours,
Des plaisirs les plus vifs elle marquait leurs jours;
Et même sa présence, aux moments les plus sombres,
De la mort à leurs yeux éclaircissait les ombres.
L'honnête homme est tranquille en ses derniers instants.
Hélas! pour la vertu serait-il des tourments?
Fuyez, tristes erreurs dont l'univers abonde!
Heureux qui, comme toi, dans une paix profonde,
Sur l'emploi de la vie a sainement pensé!
S'amuser ici-bas est le parti sensé.
C'est ainsi qu'à Ferney j'ai vu ton légataire,
Socrate le matin, et le soir Saint-Aulaire,
N'offrir à nos regards qu'un mortel enchanteur,
Qui tour à tour sait peindre et goûter le bonheur.
Un ton délicieux, la légère saillie,
Amoncelaient des fleurs sur l'hiver de sa vie.
Quel convive jamais put s'égaler à lui?
Entouré des beaux-arts, dont il fut seul l'appui,
Il penche sur leur sein sa tête octogénaire;
Sa Muse, en cheveux gris, paraît toujours légère.

Pour moi, dans ces climats où le fils d'Alexis
A réformé les mœurs, a poli les esprits,
A protégé Thémis et la docte Uranie,
Aux bords de la Neva, dans sa cité chérie,
Où ses mains soutenaient, en traçant des remparts,
Le trident de Neptune et le glaive de Mars,
Satisfait de mon sort et de ma nonchalance,
Dans le sein du repos je m'amuse et je pense.
Je ne perds point mon temps dans le palais des rois,
A trouver des noirceurs, à briguer des emplois,
A poursuivre de loin quelque vaine chimère.
L'homme exempt de remords a seul des jours prospères.
Les titres au bonheur sont toujours superflus;
Leur éclat nous amène un embarras de plus.
Ces hochets fastueux d'une caduque enfance
Ces clefs d'or, ces rubans, qu'un souverain dispense,
Et que l'ambition mendie à deux genoux,
Perdent, dès qu'on les a, leurs charmes les plus doux.
Je le sais, ma Ninon, et, devenu plus sage,
A l'altière faveur je n'offre point d'hommage;
Je cultive mes goûts, ils me rendent heureux.
Au pied de l'Hélicon mes travaux sont des jeux.
Élaguant des erreurs dont le joug humilie,

Des imposteurs mitrés je brave la furie.
S'il est vrai que les fleurs naissent peu sous nos pas,
Si la nature ici voit flétrir ses appas,
Si l'astre des saisons de sa flamme éthérée
N'anime qu'à regret cette immense contrée,
Et, resserrant six mois ses utiles trésors,
Jette de froids rayons sur de stériles bords,
Nous n'éprouvons jamais l'horrible maladie
Qu'un monstre de l'enfer souffla dans ta patrie.
Un Calas, un La Barre eût vécu parmi nous.
Du salut du prochain nous sommes peu jaloux.
On n'entend point parler ici de molinistes,
De pieux directeurs et de controversistes.
Notre clergé soumis n'a qu'un pouvoir légal :
Les chiens de Saint-Médard ne nous font point de mal;
Notre archevêque est doux et doit rester tranquille :
Ici, Tartuffe est bon; sa rage est inutile.
Un curé vétilleux passerait pour un fou,
Et l'athlète Chaumeix meurt de faim à Moscou.
Ce n'est point le pays des monacales haines,
Des cafards, des bigots et des énergumènes.
Notre argent ne va point chez des ultramontains;
Notre synode est sage, et nos jours sont sereins.
Mais le souper m'appelle, adieu la poésie.
Je bois à toi, Ninon, à ta philosophie.
Si j'ai des ennemis, je plains leur vain souci;
Mon front par l'enjouement est toujours éclairci :
Une douce gaieté dispose à l'indulgence;
Je sable du champagne et pardonne d'avance.

— L'Académie royale de musique a donné, le mardi 22 février, la première représentation de *Sabinus*, tragédie lyrique en quatre actes, qui avait été représentée à Versailles pour les fêtes de la cour, le 4 décembre 1773. Le poëme est de M. de Chabanon[1], la musique de M. Gossec, connu surtout par la composition d'une superbe messe des morts. Cet opéra n'a pas eu plus de succès à la ville qu'à la cour; on ne s'est pas même aperçu de l'attention que les auteurs ont eue de le réduire en quatre actes après l'avoir donné d'abord en cinq; ce qui a fait dire à Mlle Arnould *que le public était un ingrat de s'ennuyer quand on se mettait en quatre pour lui plaire*. Si la pointe n'est pas fort ingénieuse, elle rend du moins avec assez de vérité l'impression la plus géné-

1. Il avait mis en opéra sa tragédie peu fortunée d'*Éponine;* voir t. V, p. 193.

rale que l'ouvrage ait faite. On y voit partout des efforts pénibles et recherchés, sans qu'il en résulte aucune beauté naturelle et touchante. Il semble que le poëte et le musicien se soient réunis pour vous prouver que vous deviez avoir du plaisir. Or, c'est la chose du monde qui se prouve le moins.

Je crois entendre l'un et l'autre se plaindre au public. Mais, messieurs, que voulez-vous enfin? — Un spectacle varié. — Pourrait-il l'être davantage? Des palais, des forêts, des tombeaux, des bergeries, des combats, de l'orage, des bruits souterrains, des songes, des génies, des apparitions! n'y a-t-il pas de tout? — Il est vrai. — La musique n'est-elle pas coupée par des ariettes, par des duos, par des chœurs, par des récitatifs obligés? N'y a-t-il pas plusieurs morceaux de la plus belle et de la plus grande harmonie? — Il est vrai. — Enfin, vous aimez les ballets : eh bien, messieurs, dans quel opéra en trouverez-vous davantage? Dans quel opéra en avez-vous de plus longs? — De plus longs, il est vrai; cependant l'on bâille. — Et pourquoi? — C'est que, quelque variées que soient les situations du poëme, il n'y en a pas une qui soit à sa place, qui soit amenée naturellement; que, dans l'ensemble de l'ouvrage, il n'y a ni conduite, ni intérêt, ni chaleur, ni même de ce qu'on trouve à peu près partout, de l'esprit et de la facilité; c'est que, quelque savante que soit la musique de M. Gossec, on n'y trouve ni grâce, ni génie, pas un air saillant, pas un trait heureux; jamais on n'a vu autant de ballets et moins d'airs de danse. Si Floquet ne compose pas avec autant de force, avec autant d'art, il a des idées de chant bien plus fraîches, bien plus agréables, plus piquantes; l'un rappelle une beauté triste et froide qu'on admire sans goût et sans plaisir; l'autre, une jeune nymphe qui plaît malgré l'irrégularité de ses traits, qui plaît sans presque y songer, et parce que la nature l'a voulu ainsi.

— On vient de remettre avec le plus grand succès, au théâtre de la Comédie-Française, *Venceslas*, tragédie de Rotrou. Cet auteur, quoique plus âgé que Corneille, n'entra que plusieurs années après lui dans la carrière dramatique[1]; et Corneille crut

1. Cette phrase renferme une double erreur. Rotrou était de trois ans plus jeune que Corneille, et il débuta un an avant lui dans la carrière dramatique. Ce n'est que parce que *l'Hypocondriaque* précéda *Mélite* d'une année que Corneille appela Rotrou son maître. (T.)

s'honorer lui-même en osant l'appeler son père. *Venceslas* ne parut que dix ou douze ans après *le Cid*[1]; et le public, déjà accoutumé aux chefs-d'œuvre du Sophocle français, ne le trouva point indigne de ses modèles. La scène où Cassandre vient implorer la justice du roi a beaucoup de rapport avec celle de Chimène, et n'en est pas moins belle. Il est des imitations qui annoncent sûrement plus de génie que les compositions les plus originales.

La conduite de *Venceslas* n'est point sans défauts. L'intrigue de l'infante et du duc semble presque un hors-d'œuvre; et si elle était mieux développée elle partagerait trop l'intérêt de l'action principale. Le rôle d'Alexandre n'est ni assez fort ni assez intéressant; mais il y a tant de caractère et de passion dans celui de Ladislas, tant de noblesse et de grandeur dans celui de son père, tant de courage et de générosité dans celui du duc, qu'il est impossible de voir cette pièce sans éprouver tour à tour l'intérêt le plus vif et l'admiration la plus profonde.

On ne trouve dans les vers de Rotrou ni la pompe ni l'énergie qu'on admire dans *Pompée* et dans *Cinna*; ils manquent même le plus souvent d'harmonie et de correction : cependant on en applaudit un grand nombre avec transport, parce qu'on y voit éclater la beauté de la pensée, la force du sentiment, malgré la simplicité grossière de l'expression. Les plus beaux vers de Racine ne font pas plus d'effet, par exemple, que ceux-ci :

> Je suis roi pour punir, non pas pour me venger...
> J'aime mieux conserver mon fils qu'un diadème.
> La justice est aux rois la reine des vertus;
> Et me vouloir injuste est ne me vouloir plus.

M. Le Kain a paru plus étonnant que jamais dans le rôle de Ladislas, et il est vrai que le talent de ce sublime acteur semble acquérir tous les jours un degré de perfection de plus. Mlle Raucourt, qui a rempli le rôle de Cassandre avec assez de négligence, est tombée infiniment dans l'opinion publique; sans compter que depuis son début elle n'a fait presque aucun progrès. Il y a lieu de présumer que le public veut se venger aujourd'hui de l'engouement excessif qu'elle lui avait inspiré d'abord, et puis la

1. *Le Cid* est de 1636, et *Venceslas* de 1648.

punir de s'être attachée sans son aveu à M. le marquis de Bièvre, qui, jusqu'à présent, ne s'est fait connaître dans le monde que par une facilité merveilleuse à faire des calembours.

Une remarque plus importante que nous ne devons pas oublier, et qui a été saisie de tout le monde, mais surtout de messieurs les auteurs, c'est que les rôles les plus passionnés qu'il y ait au théâtre, tels que Vendôme et beaucoup d'autres moins connus, semblent tous avoir été calqués sur celui de Ladislas. Le désintéressement généreux de Coucy ressemble aussi infiniment à celui du duc. Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il vaudrait infiniment mieux profiter de ce qu'il y a de bon dans notre ancien théâtre que d'imaginer des nouveautés qui n'ont d'autre mérite que celui d'être étranges et bizarres.

Il y a quelques années que M. Marmontel remit à neuf le *Venceslas* de Rotrou[1]. Le Kain, mécontent des changements qu'il avait faits à son rôle, supplia M. Colardeau de l'arranger à son gré, en s'assujettissant pourtant à la nouvelle marche du dialogue. On en garda le plus profond secret. Dans toutes les répétitions il lut le rôle tel que le lui avait donné Marmontel; mais à la première représentation, il joua hardiment celui de Colardeau, et fit le plus grand effet. L'étonnement, l'impatience et l'indignation de Marmontel ne sont pas difficiles à imaginer; cependant il fallut bien les réprimer, lorsque après la pièce, allant au foyer pour en appeler de cette perfidie, il fut accablé d'éloges et d'applaudissements, dont les trois quarts et demi portaient sur les beaux vers dont le rôle de Ladislas était plein. Il faut convenir que, pour un acteur tragique, le tour est assez gai.

— C'est le 26 du mois passé que le procès de M. de Beaumarchais a été jugé; par cet arrêt, M. Goëzman est mis hors de cour (et tout juge mis hors de cour, dans une affaire criminelle, devient par là même incapable d'exercer à l'avenir aucune charge de judicature). Mme Goëzman est condamnée au blâme et à la restitution des quinze louis, pour être appliqués aux pauvres, en outre à trois livres d'amende. M. de Beaumarchais est condamné pareillement au blâme et à trois livres d'amende. Ses Mémoires ont été lacérés et brûlés par l'exécuteur de la justice, comme

1. Le 29 mars 1759; voir tome IV, p. 116.

contenant des expressions et des imputations téméraires, scandaleuses et injurieuses à la magistrature en général, à aucun de ses membres, et diffamatoires envers différents particuliers. Le même arrêt fait défense audit Caron de Beaumarchais de faire à l'avenir de pareils Mémoires, sous peine de punition corporelle, et, pour les avoir faits, le condamne à aumôner douze livres : il fait aussi défense à MM. Bidaut, Ader, Malbête, de ne plus à l'avenir autoriser de pareils Mémoires pour leurs consultations, sous telles peines qu'il appartiendra. Les sieurs Bertrand d'Airolles et Le Jay sont condamnés à être admonestés et à aumôner chacun la somme de trois livres. Toutes les autres parties intéressées dans cette affaire sont mises hors de cour.

Le public, qui se permet de juger sans avoir vu les pièces du procès, ne paraît guère plus content de ce jugement que de celui de M. de Morangiés; et le parterre de la Comédie-Française, qui, depuis quelque temps, s'est arrogé le droit d'applaudir ou de siffler les arrêts de la cour, l'a témoigné assez vivement à l'occasion de *Crispin rival de son maître*, comme il avait eu l'insolence de le faire dans *la Réconciliation normande*, à propos de l'affaire de M. de Morangiés[1]. Quand Crispin dit : *Il en a bien coûté à mon père pour finir son procès; mais la justice est une si belle chose qu'on ne saurait trop la payer*, toute la salle retentit des applaudissements les plus indécents. Les éclats de rire ont redoublé quand il dit : *Il est vrai que sa partie était une femme; mais elle avait pour conseil un Normand, le plus grand chicaneur du monde*. Les noms de Goëzman et de Marin ont volé de toutes parts avec un murmure sourd et railleur. Quelque indiscrètes que soient ces allusions, il serait difficile de les prévenir. Après tout, loin de nuire, ne servent-elles pas à éclairer le gouvernement sur l'opinion du peuple? L'autorité, qui les tolère, sait bien que ses seuls juges sont la nation et la postérité : sûre de leurs suffrages, que lui importent les saillies et les clameurs impuissantes d'une populace oisive et légère?

Sans pouvoir excuser absolument la conduite de M. de Beaumarchais, même à n'en juger que d'après ses propres Mémoires, on ne peut s'empêcher de le plaindre. Puisque M. Goëzman, qui l'accusait de corruption, a été mis hors de cour, il n'est donc

1. Voir précédemment, p. 294.

pas clairement prouvé qu'il en soit coupable. L'intention seule du crime doit-elle être punie comme le crime même? Et cette intention paraît-elle seulement bien constatée? Les propres dépositions de sa partie adverse ne semblent-elles pas la détruire? Or, le premier principe de toute jurisprudence criminelle est que, pour punir un crime quelconque, il faut qu'il soit prouvé plus clair que le jour, *clarior luce.*

M. de Beaumarchais redemande quinze louis à Mme Goëzman, et l'arrêt prouve que ces quinze louis étaient injustement retenus par elle. Il se défend de la plainte intentée contre lui par M. Goëzman, et l'arrêt met M. Goëzman hors de cour. Il hasarde plusieurs imputations injurieuses contre Marin : Marin demande que Beaumarchais soit puni comme calomniateur, et Marin est mis hors de cour. Cependant M. de Beaumarchais est condamné au blâme, punition infamante qui le dépouille, pour ainsi dire, de toute son existence civile. Il faudrait nécessairement avoir les pièces du procès sous les yeux pour concilier tant de disparates. On eût désiré du moins que le délit par lequel M. de Beaumarchais a pu encourir une punition si rigoureuse eût été articulé plus positivement. Ce qui paraît le plus clair dans toute cette affaire, c'est que, sous aucun prétexte, il ne faut jamais offrir de l'argent à la femme de son juge; c'est que, quelque esprit qu'on ait, il ne faut jamais l'employer à être le délateur de qui que ce soit, lorsque l'intérêt de notre propre sûreté ou l'obligation de notre état ne nous y force point. Le métier de délateur n'est bon que dans une république vertueuse. Dans tout État corrompu, et surtout dans une monarchie, il devient infiniment dangereux et ne saurait être toléré.

Le public se passionne aisément pour quiconque l'amuse, surtout lorsque l'esprit de parti s'en mêle le moins du monde; mais l'intérêt qu'inspire un pareil succès n'est pas durable, et l'on en jouit rarement sans le payer fort cher.

Monseigneur le prince de Conti et monseigneur le duc de Chartres, sensibles au malheur de M. de Beaumarchais, l'ont reçu plusieurs fois chez eux avec beaucoup de bonté; et depuis l'arrêt prononcé, il a même eu l'honneur de leur faire la lecture du *Barbier de Séville*, en présence de toute leur cour.

— *La Rosière de Salency*, opéra lyri-comique. C'est la dernière nouveauté qu'on nous a donnée à la Comédie-Italienne avant

la clôture des spectacles[1]. Les paroles sont de M. Masson, qui a jugé à propos de se faire appeler le marquis de Pezay; la musique de M. Grétry.

Le sujet de ce poëme n'est pas nouveau. M. de Sauvigny en a tiré l'idée d'un petit roman dont on ne se souvient plus, mais qui, dans le temps, fut trouvé assez joli. M. Favart l'avait déjà mis au théâtre il y a quelques années, mais sans beaucoup de succès[2].

Il est fort simple que M. de Pezay ait imaginé qu'un sujet de fêtes, de guirlandes et de roses, était un bien qui appartenait en propre à son génie. Mais il faut voir comment il en a usé.

Il a traité son sujet à peu près comme M. de Matignon son couteau. Il voulait bien y faire mettre une autre lame, et puis un autre manche; mais il voulait cependant que ce fût toujours ce même couteau pour lequel il avait pris une affection si singulière.

Une jeune fille qui court la nuit toute seule, qui se laisse embrasser par son amant, qui lui dit de poser sa main sur son cœur pour voir comme il palpite, ne tient sûrement pas la conduite la plus irréprochable.

Le bailli, qui lui refuse la rose, n'a pas tort; et, à moins d'être aussi galant que M. le marquis de Pezay, le seigneur devait approuver le jugement de son bailli.

Si d'ailleurs le bailli n'est qu'un méchant homme, cela peut être dans les règles de l'Opéra-Comique, qui a substitué les baillis aux tyrans de la Comédie-Française; mais cela n'est pas dans les mœurs du village de Salency, où l'on n'aurait jamais élevé un tel homme à la première dignité du lieu.

A l'invraisemblance des caractères ajoutez encore la multiplicité des incidents qui se succèdent et se culbutent, pour ainsi dire, les uns les autres, et vous comprendrez comment, avec tant de moyens, on produit si peu d'illusion et si peu d'intérêt. Il paraît naturel de chercher ou de trouver le mot de la situation, quand cette situation est une fois imaginée, ou plutôt lorsque la conduite du sujet l'a naturellement amenée. On dirait que M. de Pezay a commencé d'abord par chercher les mots, et n'a imaginé ensuite les situations que pour les y ajuster comme il a pu.

1. Représenté pour la première fois le 28 février 1774.

2. Voir, pour l'histoire de la Rosière, le roman de Sauvigny et la pièce de Favart, tome VIII, p. 355 et 406.

Il eût toujours été difficile de traiter le sujet de la Rosière sans tomber dans les fadeurs languissantes de l'idylle. Mais, pour le développer dans son vrai point de vue, il fallait du moins y mettre une grande simplicité et le tact le plus délicat; il fallait avoir assez de génie pour rendre la Rosière intéressante sans la rendre coupable, la placer dans des situations qui eussent laissé entrevoir le secret de son cœur sans que sa propre faiblesse l'eût jamais trahie, et peindre avec art les combats de sa pudeur et de son amour. Ce plan, ce me semble, eût pu produire plusieurs scènes piquantes d'inquiétude, d'impatience et de jalousie. Mais ce tableau demandait le pinceau de l'Albane et l'âme sensible du poëte à qui nous devons la belle scène de la rose dans *le Magnifique*.

Nous avons dit trop de mal du poëme de M. de Pezay pour ne pas ajouter, au moins, qu'il est écrit avec facilité; que les ariettes, en général, sont bien coupées, et qu'on y trouve beaucoup de jolis mots et de jolis vers.

La musique de la nouvelle *Rosière* est agréable, mais plus faible que tout ce que nous avons vu de M. Grétry. Il y a trois ou quatre morceaux saillants, le reste ressemble à tout. Il y a même plusieurs traits qui sont pris mot pour mot de ses premières compositions. Quoique le motif des airs soit presque toujours choisi avec esprit, on le perd bientôt de vue, et l'on s'égare ensuite dans des idées communes. Les accompagnements, pleins d'élégance et de grâce, manquent de force, et souvent de caractère.

Mme Trial a eu le plus grand succès dans le rôle de Cécile. Mme Laruette ne l'eût peut-être pas si bien chanté, mais elle l'eût sans doute bien mieux joué. Trial est excellent dans le rôle de Jean-Gaud. Celui de bailli ne va plus à la voix de Laruette, et les capucinades du bonhomme Herpin ont paru ridicules dans la bouche de Nainville.

Les Comédiens français nous ont donné, pour la clôture de leur spectacle, *Andromaque*, qui a été mise en pièces par la manière dont Mlle Saint-Gervais a joué la veuve d'Hector. Il n'y a eu de remarquable, dans le compliment de M. Dugazon, que l'importance ridicule avec laquelle il a remercié le public des bontés dont il daignait honorer toute sa famille, Mme Vestris et Mlle Dugazon ses sœurs. Il s'est attendri sur ces liens du sang, si précieux à tout âme sensible.

On a beaucoup applaudi un mot du compliment des Italiens, parce que personne n'ignore combien il est vrai. Quand, selon l'usage, tous les acteurs eurent salué le parterre par un couplet, Mlle Deschamps vint prendre Clairval par la main, et lui dit : « Allons, monsieur Clairval, vous qui savez si bien faire votre cour aux dames, c'est à vous à leur adresser un compliment. » Cette naïveté fut applaudie avec un transport tout à fait scandaleux.

Il y a quelque temps qu'on parlait, devant une vieille duchesse, de l'accueil indécent que plusieurs de nos belles dames faisaient à Clairval, à Caillot, etc : « Comment ! des femmes de qualité les reçoivent familièrement chez elles? Ah! fi ! quelle horreur ! Mais, c'est atroce ! De mon temps, on recevait cela dans son lit, dans son antichambre; mais chez soi... jamais ! »

— Depuis le malheur arrivé à l'Hôtel-Dieu de Paris, il y a environ dix-huit mois, on n'a cessé de s'occuper des moyens de réparer les dégâts qu'avait occasionnés l'incendie[1]. Le plus mauvais parti qu'on pût prendre était, sans contredit, de le rebâtir dans le même emplacement. Cet établissement, fait pour le soulagement des pauvres, nuit également aux citoyens et aux malheureux qui se réfugient dans cette maison de charité, par sa mauvaise administration et par le mauvais air qui infecte tous les environs. On a réclamé en vers et en prose contre tous ces abus. On a présenté différents projets; tous ont paru susceptibles d'inconvénients aussi graves que ceux que l'on voulait éviter. En attendant une reconstruction, on a, jusqu'à présent, réfugié les malades en état d'être transportés à l'hôpital appelé l'hôpital Saint-Louis, destiné ordinairement pour les maladies pestilentielles. M. Petit, docteur en médecine, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du roi, vient de publier un projet qui a le vœu de tous les citoyens, et qui, en effet, paraît remédier à tous les convénients et à toutes les objections; et cependant il est décidé qu'il ne sera pas accepté.

Le projet de M. Petit forme un Mémoire in-4° de seize pages, à la fin duquel sont deux plans cotés. Après avoir mis en principe que les lieux bas, voisins des eaux, et exposés aux brouillards, sont très-malsains pour les malades; que l'exposition du nord, d'après le témoignage des médecins, d'après les raisonne-

1. Voir précédemment, p. 154.

ments physiques et l'expérience, est également contraire, il désigne, pour l'emplacement le plus favorable à notre Hôtel-Dieu, un espace qui s'étend entre l'hôpital Saint-Louis et le monticule de Belleville. Il prétend que là, étant à l'abri du nord, dans un aspect agréable et sain, il serait élevé au-dessus de Paris, et que, dans cette exposition, la capitale ne pourrait souffrir du mauvais air, que les vents principaux en éloigneraient. Les eaux, très-salubres et très-abondantes, selon lui, de Belleville et de Ménilmontant, suffiraient, et au delà, pour le service journalier, surtout à raison des pentes naturelles.

Il place les magasins d'approvisionnement à l'hôpital Saint-Louis, il y met aussi les maladies contagieuses; il laisse subsister près de Notre-Dame un hospice pour les malades intransportables, ou pour placer provisionnellement ceux qui pourraient l'être ensuite. Cette multiplication diminue, dit-il, les frais de construction; il doit même en résulter un bien-être et un service plus soigné pour les malades. Mais il est probable qu'en multipliant les cuisines, les maîtres, inspecteurs, contrôleurs, officiers de santé, on augmente cependant la dépense habituelle. Il est vrai que par l'entente de ses salles il y a une fois moins de gardiens que dans l'ancien hôpital.

Il fait une peinture vive et trop vraie de l'état actuel des malades, de l'indécence et de l'horreur qui en augmentent les maux. Dans son projet, chaque malade, ayant sa chambre et son lit isolés, ignorera même le sort de son voisin. Ils communique ront au besoin, et auront une société volontaire par la galerie. Le malade, même sans sortir de son lit, pourra faire tomber ou lever le rideau, ouvrir et fermer sa fenêtre. L'auteur veut toutes les séparations et les planchers en briques couvertes de maçonnerie, le moins de bois possible, des tuiles de fonte engagées dans les mortaises, etc. Les six salles contiendront dix-huit cents malades.

On ne peut donner qu'une idée très-imparfaite de cet admirable projet; il faut avoir les plans sous les yeux pour le bien comprendre. La totalité de son bâtiment forme une roue à six rayons. L'emplacement du moyeu de la roue est vide, et, s'élevant jusqu'au toit, forme un ventilateur perpétuel; les poêles sont posés dans les extrémités du cercle, et les tuyaux sont conduits jusqu'en haut, ce qui contribue encore à la salubrité des salles, etc.

Jusqu'à présent, on n'a combattu ce projet que par un raisonnement atroce. Cela ne se peut pas, dit-on ; les malades, suivant ce plan d'hôpital, y seraient si bien que l'on y viendrait en foule, et l'on n'y pourrait suffire. Puisque l'on est réduit à balancer ce pitoyable raisonnement avec la manière révoltante dont les pauvres sont jusqu'aujourd'hui ce qu'on appelle secourus, pourquoi ne pas faire un règlement qui ne permette l'entrée des hôpitaux qu'à ceux qui n'ont point d'asile ni le moyen de se procurer des secours chez eux? Le nombre en est grand sans doute ; mais il peut s'évaluer, et il n'excède pas ce qu'en peuvent contenir les trois hôpitaux subsistants par ce projet.

— Il faut convenir qu'un homme qui aurait le loisir d'aller d'un quartier de Paris à l'autre, à la recherche des aventures et événements extraordinaires, et d'en tenir journal, ne passerait guère de semaines sans avoir quelques folies éclatantes et originales à noter. Mais, sans scruter l'intérieur des maisons et sans nous jeter dans ce dédale des histoires scandaleuses dont les suites ont causé ici plusieurs événements funestes, arrêtons-nous à des anecdotes plus gaies, plus aimables, qui ne font de mal à personne, et qui méritent peut-être toute l'attention des gens de goût.

M. Le Tessier, receveur général des fermes de Lyon, homme d'esprit, ayant la passion du théâtre, et étant comédien de la tête aux pieds, a imaginé de former sa voix, naturellement flexible, à lire tous les rôles d'une pièce, en leur donnant à chacun le ton de leur âge et de leur caractère. Cette mutation subite, sans charge et sans saccade, est d'un effet surprenant, et produit une illusion complète. Aucun des personnages n'est négligé ; tous font leur effet. Son visage, qui passe subitement à l'expression qu'il faut rendre, est toujours juste. Il joint à la perfection de la lecture tous les petits accessoires du costume de la pièce qu'il lit. Deux séances ont suffi pour établir sa réputation, et bientôt il n'a plus été question que de lui. Il a été retenu, dès huit jours après son arrivée, pour tout le temps de son séjour. Nos princes ont voulu l'entendre, chacun a voulu l'avoir à souper ; c'est un délire complet ; mais il faut avouer que rien n'est plus extraordinaire ni plus agréable. Les pièces en prose sont principalement celles où M. Le Tessier excelle ; et celles de toutes qui a eu le succès le plus général est un drame de M. Mercier, intitulé *l'Honnête Indigent*. Il s'est permis d'y faire quelques changements qui ne

rendent pas l'ouvrage meilleur, mais au moins qui abrègent l'action, et qui font marcher la pièce avec un peu moins de lenteur. La plupart de ses auditeurs sont séduits par son débit; ils croient d'assez bonne foi la pièce charmante, pour que je sois convaincu que deux ou trois talents comme celui de M. Le Tessier perdraient, en moins d'un an, le goût à Paris; je le pense très-sérieusement. Ceux même à qui l'on n'en fait pas accroire sur le mérite de l'ouvrage qu'on lui entend lire ont un très-grand plaisir à telle scène, tel monologue qu'ils savent détestable : et qu'est-ce que le mauvais goût, si ce n'est de se familiariser avec des productions mal conçues, mal digérées, et de les écouter avec plaisir? Je crois que si le pédantisme peut être admissible, ce doit être en matière de goût; au moins doit-on y être très-scrupuleux, car la ligne qui en fixe les bornes est si délicate, et j'oserais dire si fugitive, et nous sommes si extrêmes dans nos admirations et dans nos blâmes, que le petit nombre des oracles qui dirigent les avis de la multitude ne saurait trop souvent nous ramener aux vrais principes du beau et du bon. Je fais des vœux pour que M. Diderot et M. Sedaine nous fassent des drames qui expient les péchés qu'ils ont fait faire à M. Mercier et autres, et pour qu'ils les mettent promptement entre les mains de M. Le Tessier, afin que nous puissions l'entendre sans scrupule. Il nous restera cependant toujours celui d'abréger ses jours à chaque lecture qu'il nous fera; car l'état violent où il est ensuite pendant plus d'une heure ôte infiniment du plaisir qu'on a à l'entendre.

— Un jeune chanoine de Dijon nous a donné, il y a environ deux ans, trois volumes de *l'Esprit de la Fronde* [1]. Il vient de faire paraître la suite et la fin de cet ouvrage, en deux gros et énormes volumes. Il est impossible que ce trait de notre histoire soit indifférent à tout bon Français. Comme on a parlé en détail, dans ces feuilles, de *l'Esprit de la Fronde*, lorsque les deux premiers volumes ont paru, nous nous contenterons d'annoncer le succès des derniers; on en parle avec moins d'enthousiasme, quoiqu'ils soient plus correctement écrits que les précédents.

1. *L'Esprit de la Fronde* est de Mailly, professeur au collége de Dijon; c'est à tort que plusieurs personnes attribuent cet ouvrage à Anquetil, auteur de *l'Esprit de la Ligue*. Meister dit qu'on a parlé en détail des deux premiers volumes de *l'Esprit de la Fronde*, lorsqu'ils parurent (en 1772); il est bon de remarquer que cet article ne se trouve pas dans ce qui précède. (B.)

L'incertitude que nous laissent les contradictions de plusieurs écrivains entretient peut-être la curiosité avec laquelle nous dévorons tout ce qui a rapport à ces temps de troubles, et ce que nous croyons devoir augmenter nos lumières. Il est certain, au moins, que l'on ne se lasse ni d'écrire ni de lire tous les ouvrages historiques depuis Henri IV jusqu'à nous. L'auteur de *l'Esprit de la Fronde* est royaliste dans ses opinions, sans enthousiasme ni bassesse. Le plan et la marche de son ouvrage sont clairs, et ses vues sont droites; son style est très-inégal; ses narrations sont souvent lâches, et d'autres fois pénibles; ses tableaux sont parallèles; ses critiques, et l'examen qu'il fait de nos auteurs historiques, sont concis et pleins de chaleur. Il ne se sert pas toujours du mot propre. Par exemple, en parlant, dans ses premiers volumes, des *Mémoires* de Choisy, qu'il apprécie d'ailleurs à sa juste valeur, il blâme l'*indécence* de son style. Le style de Choisy peut être trouvé frivole, puéril, mais il n'est point *indécent*. On voit néanmoins qu'il ne manque au jeune chanoine que d'avoir beaucoup écrit pour écrire bien. Il y a même déjà plus de correction dans son style : mais ses deux derniers volumes ont moins de chaleur; ils ne sont, à bien le prendre, qu'une compilation de nos auteurs connus; cependant, à l'aide de plusieurs manuscrits précieux et inconnus qui lui ont été confiés, il a jeté quelques clartés sur les intrigues, les motifs secrets et les très-petites causes des grands événements qui rendent l'époque qu'il traite si intéressante. Il a enrichi son ouvrage de beaucoup de chansons et de vers du temps, ce qui contribue à rendre cette lecture aussi agréable qu'instructive.

— Le P. Dotteville, de l'Oratoire, vient de publier, en deux volumes in-12, les *Annales de Tacite*, en latin et en français, *contenant les règnes de Claude et de Néron*.

Nous devons au même auteur la traduction de l'*Histoire de Tacite*. Ainsi ces deux ouvrages réunis, avec la *Vie d'Agricola*, les *Mœurs des Germains*, et les six premiers livres des *Annales*, que nous a donnés l'abbé de La Bletterie, forment une traduction complète de ce qui nous reste de Tacite : c'est la meilleure que nous ayons, puisque c'est la seule; car celle d'Ablancourt n'en est pas une. Elle nous a paru en général assez fidèle, si l'on peut appeler fidèle une traduction qui rend avec exactitude les idées, quelquefois même les mots de l'original, mais qui ne rend

jamais ni l'énergie, ni le caractère, ni le coloris qui lui sont propres. Le style du P. Dotteville est plus simple, et par là même moins plat et moins bourgeois que celui de La Bletterie. Cependant, dans les endroits même où il semble avoir le mieux réussi, on le trouve aussi loin de son modèle qu'une gravure lourde et sèche de quelque beau dessin de Michel-Ange ou de Raphaël le serait du dessin même.

— *La Nouvelle Clémentine*, roman d'une trentaine de lettres, par M. Léonard, est un ouvrage sans talent, sans plan et sans génie. On y a ramassé d'ailleurs toutes les atrocités les plus révoltantes de la conduite d'une mère jalouse de sa fille, et d'un caractère naturellement féroce. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce M. Léonard a le style et le ramage d'une jeune et jolie femme sans idées; ce qui forme un contraste fort bizarre avec le sujet qu'il traite.

— Un roman de controverse était une idée neuve, et aurait donné aux sublimes vérités qu'on veut démontrer une tournure assez piquante; c'est ce qu'a conçu M. Trois-Étoiles[1], et ce qu'il n'a pu exécuter de manière à se faire lire. Il vient de dédier à madame la dauphine un roman de ce genre, en trois gros volumes, sous ce titre : *le Comte de Valmont, ou les Égarements de la raison*. Je lui promets que madame la dauphine n'aura pas la patience d'en lire une ligne, et j'en suis fâché; car ce M. Trois-Étoiles, qui écrit d'ailleurs très-bien, est si méchamment pieux qu'il serait bon que le petit plan de noirceur, caché sous sa prétendue charité évangélique, parût dans toute son étendue aux yeux de nos maîtres, à qui il ose les adresser. Il se sert de nombres de passages tirés des ouvrages de Buffon, d'Alembert, Rousseau, Voltaire, Helvétius, etc., pour prouver l'existence de Dieu; il en conclut qu'eux-mêmes ne peuvent quelquefois s'empêcher de la reconnaître; mais à la fin de son roman, il fait trouver dans les papiers d'un grand qui était disciple de ces philosophes, et qui meurt dans les tourments qui caractérisent la fin des incrédules, un *Plan de la vraie sagesse*, qui est un libelle affreux contre Helvétius, Diderot et Jean-Jacques Rousseau nommément. Tout cela est d'un ennui à périr.

1. L'abbé Gérard, ancien chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre, mort le 24 avril 1813. (B.)

— *Histoire des modes françaises, ou Révolution du costume en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours, contenant tout ce qui concerne la tête des Français, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens,* en deux volumes in-12[1].

Contenant tout ce qui concerne la tête des Français! Si j'étais censeur, je n'eusse jamais laissé passer ce titre, et je n'aurais point eu de repos qu'on ne l'eût lacéré et brûlé comme injurieux à toute la nation en général, et à plusieurs de ses membres en particulier.

Une histoire de nos modes pourrait être un ouvrage très-philosophique, très-curieux et très-instructif. Celle de nos lois serait beaucoup moins propre à peindre nos opinions, nos goûts et nos mœurs, puisque nos lois nous viennent des Francs et des Romains et qu'en y regardant de près, il n'y a guère que nos modes qui nous appartiennent et qui nous donnent une si grande supériorité sur toutes les autres nations de l'Europe.

Notre auteur n'a vu son sujet ni en philosophe ni en politique; il s'est contenté de faire une compilation assez insipide de tout ce qu'il a trouvé dans nos vieux auteurs sur les différentes révolutions de la coiffure. L'article sur la chevelure artificielle des anciens nous a paru le moins mal fait. On y apprend que, dans l'histoire sainte, la première perruque dont il soit question est celle que la fille de Saül employa pour sauver la vie à son époux. Ce fut une peau de chèvre garnie de son poil. Si l'on s'en rapporte à Cléarque, disciple d'Aristote, c'est aux Japiniens, peuple de la Pouille, livré à toutes sortes de voluptés, qu'il faut attribuer la première invention des chevelures artificielles.

Nous ne devons pas négliger cette occasion de remarquer que la poudre rousse ou blonde continue à jouir de la plus grande faveur. Nous n'aurons point la témérité d'approfondir une question si délicate; mais au risque de passer pour encyclopédiste ou pour fauteur de toutes les hérésies nouvelles, nous dirons qu'en général il semble que l'usage de la pommnade ayant rendu celui de la poudre nécessaire, on a bien fait, au moins, de lui donner une couleur moins triste, moins fade et moins étrange que celle de la farine ou de l'amidon. N'était-il pas ridicule de voir des têtes

1. Par G.-F.-R. Molé.

de quinze ans couvertes de tous les frimas de la vieillesse et de l'hiver? Puisqu'il est reçu de peindre le visage de la manière qui fait ressortir le mieux le caractère de physionomie qui plaît, pourquoi ne prêterait-on pas de même aux cheveux la couleur qui sied le mieux aux traits et au teint de ce visage? La perfection dans tous les arts n'a que deux principes, l'imitation de la belle nature, l'ensemble et l'harmonie.

La mode des aigrettes et des plumes reprend depuis quelques mois. Les femmes en surchargent leurs coiffures. Mme de Boufflers dit que cela ressemble à un déménagement. Mais y a-t-il beaucoup de coquetterie à étaler ainsi sur la tête tout ce qu'il peut y avoir dedans? Et n'est-ce pas là de ces choses qu'il faudrait laisser deviner?

— *Œuvres de Charles Du Moulin, célèbre jurisconsulte*, nouvelle édition en cinq volumes in-folio. On pourra souscrire pour cet important ouvrage jusqu'au 1er août 1774, chez Guillaume Desprez, à Paris, et chez tous les principaux libraires du royaume et des pays étrangers. Le prix de la souscription est de quatre-vingt-dix livres. Le premier volume paraîtra dans le courant de juillet. C'est ce fameux Du Moulin qui, par son commentaire sur l'édit des petites dates, obligea la cour de Rome à souscrire enfin à la paix que la France lui avait si souvent et si inutilement proposée. En le présentant à Henri II, Anne de Montmorency lui rendit ce glorieux témoignage : « Sire, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, ce petit homme l'a achevé avec un petit livre. »

— Il paraît depuis quelques jours un ouvrage sur la nouvelle artillerie, qui fait beaucoup de bruit et qui a un très-grand succès[1]. Il est imprimé sans nom d'auteur et signé seulement *M***, ci-devant lieutenant au corps royal d'artillerie*. On l'attribue à M. de Gribeauval. On présume que cet ouvrage a été fait par ordre du gouvernement et jeté dans le public pour le préparer sur la réforme que l'on projette de faire dans l'artillerie.

Il y a quelques années qu'il parut un ouvrage sous le nom de feu M. de Vallière. Il était intitulé *Traité de la défense des places*

1. Ce livre, que Meister ne désigne pas autrement, est inconnu aux bibliographes. Le seul ouvrage imprimé de Gribeauval (*Tables des constructions des principaux attirails de l'artillerie*, Imp. royale, 1792, 3 vol. in-4°) est minutieusement décrit par Quérard.

par les contre-mines, avec des réflexions sur les principes de l'artillerie[1]. Tout le monde l'attribua alors à son fils, M. le marquis de Vallière. Le nouvel auteur nie fortement que deux hommes d'un mérite aussi reconnu puissent être auteurs d'une production aussi absurde. Il relève toutes les erreurs et même les inepties dont elle est remplie; et en se déclarant le défenseur et l'admirateur de MM. de Vallière, il met en pièces leur ouvrage. Celui de M. de Gribeauval passe pour être écrit avec beaucoup de clarté, et l'on ne doute pas que son système pour la réformation de l'artillerie n'ait la préférence sur tous ceux qui ont été présentés à MM. les maréchaux de France dans les assemblées qui se tiennent chez eux depuis un mois pour cet objet.

— *Réponse de l'auteur de l'Essai général de tactique à une critique intitulée Remarques sur l'Essai général de tactique*, et insérée dans le *Journal littéraire* de Berlin. Pour bien apprécier et la force des objections faites à M. de Guibert et la solidité de ses réponses, il faudrait avoir une infinité de connaissances qui nous sont étrangères. Tout ce que nous en savons, c'est que la critique, quoique peu répandue, a fait la plus grande sensation dans ce pays-ci, et que la réponse n'en a fait aucune. L'observateur de Berlin reproche à M. de Guibert de prendre souvent le ton trop avantageux pour un jeune homme de vingt-sept ans. Il répond qu'il en a trente. Il lui fait remarquer encore que l'Oder coule en Silésie, et qu'ainsi il n'est pas trop aisé de le comprendre lorsqu'il dit : *que l'armée prussienne passa de la Silésie sur l'Oder*. A cela M. de Guibert répond que c'est une faute d'impression et qu'il a voulu dire *de l'Elbe sur l'Oder*. Ces deux articles, qui sont à notre portée, nous ont paru d'une dialectique merveilleuse.

— M. Blondel, architecte du roi et professeur royal d'architecture, plein de zèle pour la gloire de son art, conçut, il y a deux ans, le projet de rendre ses connaissances particulièrement utiles aux gens du monde. Il espéra que ses observations pourraient servir à arrêter les progrès du mauvais goût, qui emploie tous les ans tant de millions à exécuter les plans les moins corrects et souvent les plus bizarres. Absolument livré à cet ouvrage, il est mort, pour ainsi dire, en le terminant. Il paraîtra dans peu de

1. Paris, 1768, in-8°.

semaines en deux volumes in-8° sous le titre : *l'Homme du monde éclairé par les arts*. Quoique M. Blondel n'ait pas été toujours fort heureux dans l'application de ses propres principes, il a laissé la réputation d'avoir connu mieux que personne les grands modèles de l'antiquité, et d'avoir approfondi avec beaucoup d'esprit toutes les règles de l'art. Son livre sera suivi de notes historiques sur la plupart des artistes qui se sont distingués dans l'Europe depuis plus d'un siècle.

— Nous venons d'apprendre, en finissant cette feuille, que M. Goëzman, convaincu d'avoir commis un faux dans l'acte baptistaire d'un enfant dont il s'était déclaré le protecteur, dont il est probablement le père, a été condamné au blâme, et son office déclaré vacant. L'accusation intentée contre lui dans le cours du procès en a été disjointe au jugement. On dit aussi que la seule ressource sur laquelle M. de Beaumarchais osait encore fonder quelque espoir vient de lui être interdite. Qu'il va lui en coûter de larmes amères pour avoir eu le plaisir de faire rire quelques moments le public aux dépens de ses ennemis !

AVRIL.

Les Comédiens français nous préparent, dit-on, plusieurs nouveautés tragiques pour la rentrée des spectacles. L'une est une pièce en cinq actes et en vers, de M. de La Harpe, et se nomme *les Barmécides*[1]. Elle a été lue dans plusieurs sociétés ; elle y a eu le plus grand succès, ce qui n'est pas toujours un présage sûr des applaudissements du public assemblé. Ces lectures ne s'étant faites que dans l'intérieur des sociétés de M. de La Harpe, nous

1. *Les Barmécides* ne furent représentés que le 11 juillet 1778, et sans succès. Voltaire, qui en avait précédemment entendu une lecture, ne fut pas de ceux qui prédirent un brillant avenir à cette pièce : « Mon ami, dit-il à l'auteur, cela ne vaut rien : jamais la tragédie ne passera par ce chemin-là. » La Harpe fut très-piqué du mot, et, oubliant ce qu'il devait à Voltaire, s'en vengea dans le *Mercure* sur sa *Zulime*. (T.)

n'en avons entendu parler que trop superficiellement pour risquer d'en rendre compte.

L'autre nouveauté, et qui vraisemblablement passera la première, est une tragédie en quatre actes et en vers intitulée *Lorédan*[1], par M. de Fontanelle, auteur de la *Gazette littéraire des Deux-Ponts*.

Mais ne voilà-t-il pas le triste Arnaud de Baculard qui réclame ce *Lorédan!* Il vient de faire imprimer un drame en cinq actes et en vers, intitulé *Mérinval*, qui est en effet le même sujet, et qui a au moins le mérite d'être mieux versifié et de ne point pécher par le costume. La scène est dans les environs d'une ville de France au lieu d'être à Venise; et, pour ne point déroger à sa manière, le Baculard a seulement renforcé son ouvrage d'une teinte de noir le plus foncé possible. A la tête de cette nouvelle production se trouve une longue préface passablement ridicule, où il fait des efforts pour nous persuader que nous avons tort de rire, que le goût de la gaieté, de la plaisanterie et du style comique perdra la nation. Il finit par un avertissement doux du plagiat de M. de Fontanelle. Cela va faire l'objet d'une querelle littéraire, qui ne sera guère plus intéressante que *Lorédan* et *Mérinval*, mais dans laquelle le pauvre d'Arnaud pourrait bien manquer son but, puisqu'il nous apprête à rire à ses dépens. M. de Beaumarchais aurait pu dire de lui ce qu'il a dit de Bertrand d'Airolles, que « cet homme a le secret de dire toujours le contraire de ce qu'il veut. »

« Il faut avouer, dit M. d'Alembert, que personne n'a mieux réussi dans le genre triste que Baculard; car toutes les fois qu'on a lu quelque chose de lui, on est bien fâché. » Il s'est surpassé dans *Mérinval*; car il est impossible de l'avoir lu sans être au désespoir.

Ah! monsieur d'Arnaud, combien vous avez fait de progrès depuis le temps où vous chantiez *le cul charmant, le cul vainqueur de Manon, ce cul qui n'avait point de tabouret chez la reine, mais des autels dans votre cœur*[1]. Vous n'étiez pas fort gai, même en vos délires anacréontiques, mais du moins n'aviez-

1. *Lorédan* ne fut représenté que le 19 février 1776. Il parut la même année, in-8°. (T).

2. Réminiscence de la célèbre *Épître à Manon:* voir *Œuvres choisies* de d'Arnaud, Berlin (Paris), 1751. t. III, p. 57.

vous pas encore découvert que la gaieté est la mort du génie et la tristesse son véritable élément.

Avant que vous eussiez prononcé cet oracle nouveau, nous avions toujours cru que la tristesse, loin de nourrir le génie, n'était propre qu'à l'éteindre, qu'elle pouvait même nuire à la vraie sensibilité, qui ne se montre jamais avec plus d'intérêt que dans les âmes fortes et courageuses; car enfin sommes-nous bien touchés des pleurs d'un enfant gâté ou d'une femme faible? Mais qui peut voir les larmes d'Achille ou la douleur de Niobé sans être attendri?

Nous croyons avoir deviné votre secret. Vous avez senti que l'habitude de la tristesse flétrit l'âme et que, dans cet état, il n'y a plus que des atrocités capables de l'émouvoir. Or, ce sont ces atrocités qui flattent votre goût. Vous leur voulez du bien, vous leur avez consacré vos jolis talents. Et c'est pour en assurer le succès que vous voudriez bien disposer nos âmes à en sentir le charme et la douceur. Vous avez compris que l'habitude de la tristesse ôte à l'esprit toute espèce d'intérêt et de vivacité. En l'inspirant à vos lecteurs, vous espérez avec raison qu'ils vous pardonneront la monotonie de vos jérémiades et ce vide d'idées qui caractérisent toutes vos productions. En vérité, cela nous paraît admirablement bien vu.

Je ne connais qu'un seul livre dans le monde foncièrement triste avec beaucoup d'esprit. Ce sont les *Nuits* d'Young, et, malgré toutes les sombres beautés dont il est rempli, j'en trouve la lecture assommante. Je ne sais plus dans quel journal ou dans quelle préface on lui fait l'honneur de le mettre en parallèle avec vous, mais il est clair que ce n'est qu'une mauvaise plaisanterie. Pour ressembler à Young, suffit-il d'être maussade et de faire du noir pour le plaisir d'en faire? C'est à peu près comme si l'on disait que, pour ressembler au plus beau nègre des côtes de Guinée, il suffit d'être barbouillé de suie et de charbon.

Monsieur Baculard, il ne faut rien vous cacher. J'ai vu des gens assez ridicules pour soutenir que votre tristesse n'est guère plus naturelle que votre génie ne l'était autrefois, que c'est un abus de penser qu'être triste ou qu'être touchant soit précisément la même chose; qu'à force d'accumuler des atrocités et des horreurs invraisemblables, vous ne produisez ni chaleur ni véritable intérêt; qu'enfin l'art se refuse à des tableaux qui révoltent la

nature et l'humanité, et que les Muses, dont l'emploi est d'adoucir nos mœurs, ne doivent pas travailler à les rendre plus barbares et plus féroces.

Vous vous promeniez cet hiver aux Tuileries; vous méditiez sans doute quelques nouveaux projets pour grossir votre recueil d'*Épreuves*, et vous vous démeniez en conséquence d'une étrange manière. « Le voyez-vous, me dit quelqu'un qui le reconnut, d'Arnaud vient ici remplir sa glacière... » Il y a lieu de présumer que *Mérinval* en est sorti, et que vos provisions ne sont pas encore épuisées. Mais il est bien temps de vous quitter.

Il en est du genre triste, si fort à la mode aujourd'hui, comme de ce mal dont l'Europe vient de gratifier les pauvres habitants d'Otaïti. Les nations les plus voisines se reprochent mutuellement de se l'être communiqué. Les Anglais disent qu'il leur vient de France; nous prétendons qu'il nous vient d'eux. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la contagion augmente tous les jours.

Le luxe qui énerve insensiblement toutes nos facultés, le despotisme religieux qui en ébranle les premiers ressorts, le despotisme politique qui les affaisse en détail, la philosophie moderne qui, en faisant de vains efforts pour nous éclairer, n'a presque servi jusqu'à présent qu'à détruire d'utiles préjugés et de douces illusions, toutes ces causes, quelque opposées qu'elles soient en elles-mêmes, semblent se réunir pour multiplier les hommes de génie à la manière de M. Baculard.

Je sais que la grande communication qui a lieu aujourd'hui entre les différents peuples de l'Europe a contribué beaucoup à augmenter nos connaissances et nos lumières; mais je doute qu'elle ait été favorable aux progrès des arts et de la vertu. N'est-ce pas ce que nous pouvons observer tous les jours en regardant autour de nous? Si le frottement continuel de la société raffine l'esprit et le langage, il affaiblit l'élan du génie, il rétrécit les âmes, il refroidit le cœur et l'imagination, il accoutume les yeux à voir le bien comme le mal avec indifférence, corrompt bientôt la pureté des mœurs et éteint le caractère national.

Le théâtre de Shakespeare peut être excellent pour les Anglais; mais il n'y a que celui de Corneille et de Racine qui soit bon pour nous, et il me semble que nous n'avons pas trop à nous plaindre de la part qui nous est échue. Lorsque les Anglais ont voulu imiter la régularité de nos drames, ils ont paru faibles et

froids. Lorsqu'à notre tour nous avons voulu hasarder de les prendre pour guides, nous n'avons été qu'atroces, extravagants, sans énergie et sans originalité. Ne forçons point, dit le bon La Fontaine,

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Cela est si vrai que, dans la plupart des pièces imitées de l'anglais, nos auteurs ont encore enchéri sur les défauts de leur modèle. Or, rien ne prouve mieux combien cette imitation nous est peu naturelle qu'une charge si ridicule.

On dirait vraiment que nous rougissons tous en Europe d'être de notre pays, et que nous travaillons de concert à effacer toutes les nuances nationales qui pourraient encore nous distinguer.

Rien n'est plus plaisant, ce me semble, que le commerce de travers et de ridicules établi depuis quelque temps entre la France et l'Angleterre. Il a commencé dès la révocation de l'édit de Nantes, mais il n'a jamais été plus florissant qu'aujourd'hui. Il faut bien qu'il ait commencé dès lors, puisque, dans une pièce assez ancienne du théâtre anglais, une petite-maîtresse, mécontente de sa femme de chambre, dit : « C'est une chose affreuse! la persécution a donc cessé en France; on ne trouve plus de Françaises pour être bien servie... » Aujourd'hui, nous faisons autant de cas des postillons anglais qu'on en fait en Angleterre de nos pauvres huguenotes; nous avons pour leurs chevaux, pour leur punch et pour leurs philosophes le même goût qu'ils ont pour nos vins, pour nos liqueurs et pour nos filles de théâtre; nous n'apprenons pas avec moins d'empressement leur langue qu'ils en ont à apprendre la nôtre; nous traduisons tous leurs romans, ils nous rendent le même hommage avec une complaisance sans égale; nous ne voulons que de leur acier, ils aiment infiniment notre argent; nous ne pouvons plus souffrir que les voitures, les jardins, les épées à l'anglaise, ils n'estiment que nos ouvriers, et surtout nos ébénistes et nos cuisiniers; nous leur envoyons nos modes pour prendre les leurs; nos philosophes ne vantent que le gouvernement républicain, les leurs cherchent à venger sourdement les droits de la monarchie; nos drames larmoyants sont plus courus à Londres qu'à Paris, et *Roméo* et *Beverley* attirent ici plus de monde que les chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille.

Enfin, il semble que nous ayons pris à tâche de nous copier mutuellement pour effacer jusqu'aux moindres traces de nos anciennes haines. S'il n'en coûtait qu'un peu plus de ridicule aux deux royaumes, il serait trop heureux sans doute d'acheter à ce prix une paix éternelle.

— Depuis quinze jours on ne pense, on ne rêve plus à Paris que musique. C'est le sujet de toutes nos disputes, de toutes nos conversations, l'âme de tous nos soupers; et il paraîtrait même ridicule de pouvoir s'intéresser à autre chose. A une question de politique, on vous répond par un trait d'harmonie; à une réflexion morale, par la ritournelle d'une ariette; et si vous essayez de rappeler l'intérêt que produit telle pièce de Racine ou de Voltaire, pour toute réponse on vous fait remarquer l'effet de l'orchestre dans le beau récitatif d'Agamemnon. Est-il besoin de dire encore après cela que c'est l'*Iphigénie* de M. le chevalier Gluck qui cause toute cette grande fermentation? Elle est d'autant plus vive que les avis sont extrêmement partagés, et que tous les partis sont animés de la même fureur. On en distingue surtout trois: celui de l'ancien opéra français, qui a juré de ne point reconnaître d'autres dieux que Lulli et Rameau; celui de la musique purement italienne, qui ne veut croire qu'au chant des Jomelli, des Piccini, des Sacchini; enfin celui du chevalier Gluck, qui prétend avoir trouvé la musique la plus propre à l'action théâtrale, une musique dont les principes ne sont puisés que dans la source éternelle de l'harmonie et dans le rapport intime de nos sentiments et de nos sensations; une musique qui n'appartient à aucun pays, mais dont le génie du compositeur a su adapter le style à l'idiome particulier de notre langue. Ce dernier parti se glorifie déjà d'une illustre conversion. Jean-Jacques est devenu le plus zélé partisan du nouveau système; il a déclaré, avec ce renoncement à soi-même si peu connu de nos sages, qu'il s'était trompé jusqu'à présent; que l'opéra de M. Gluck renversait toutes ses idées, et qu'il était aujourd'hui très-convaincu que la langue française pouvait être aussi susceptible qu'une autre d'une musique forte, touchante et sensible.

Le parti ultramontain ne peut pas refuser à notre nouvel Orphée une connaissance profonde des secrets de l'harmonie; mais il lui refuse la partie du chant ou de la mélodie; il lui reproche ce qu'on appelle en Italie *le coup de pied du cheval*. Il

trouve que les motifs de ses airs sont presque tous ou communs ou bizarres, et que les plus agréables manquent leur effet, faute d'être assez développés. Ses accompagnements, à leur gré, sont purs, mais monotones; son récitatif, pénible et lourd.

Les vieux piliers de l'opéra français crient qu'on nous fera perdre le genre où nous avons réussi, sans nous en donner un meilleur. Ils se plaignent qu'au lieu de dormir tranquillement, selon l'usage, durant la scène, ils sont obligés de l'écouter, vu qu'il n'y a que cela d'intéressant..., les ballets étant les plus insipides du monde : les ballets, qui devraient faire à jamais la gloire et les délices de ce spectacle!

Quelque opposés que paraissent tous ces jugements, ils s'accordent du moins, ce me semble, à prouver que M. Gluck s'est éloigné des routes connues et qu'il a ouvert aux artistes une carrière toute nouvelle; c'est une entreprise qu'on ne tente guère sans y être déterminé par l'ascendant d'un génie supérieur.

Un ouvrage qui excite autant de mouvement, autant d'intérêt, autant de contrariétés même que l'opéra nouveau, n'est sûrement pas un ouvrage médiocre; ceux qui en disent le plus de mal sont forcés d'y reconnaître de grandes beautés, et les spectateurs les moins exercés à en sentir le prix l'ont entendu avec une espèce de surprise dont leur critique ou leur ignorance ont paru étourdies.

A la première représentation, qui fut donnée le mardi 19, il y eut beaucoup de morceaux fort applaudis, mais l'ensemble fut reçu assez froidement, soit que le beau, le sublime ne nous touche que faiblement lorsque l'habitude ou la réflexion ne nous ont pas encore appris à le discerner, soit que le dénoûment, qui est faible, et le ballet de la fin, qui n'a rien de saillant, aient refroidi le spectacle. Mais, à la seconde représentation, l'opéra fut aux nues, et l'on demanda pendant une demi-heure l'auteur, qui ne parut point. Il continue à être suivi avec beaucoup d'empressement, et il se soutiendra sans doute tant que Mlle Arnould pourra chanter. Elle rend le rôle d'Iphigénie comme il n'a peut-être jamais été rendu à la Comédie-Française, et elle chante non-seulement avec toute la grâce que nous lui connaissons depuis longtemps, mais même avec une justesse infinie, ce qui lui est moins ordinaire. Il semble que le chevalier Gluck ait deviné précisément le caractère et la portée de sa voix, et qu'il y ait approprié toutes les notes de son chant. Larrivée ne chante pas avec moins d'expression qu'elle,

mais il a saisi, ce me semble, avec moins de finesse l'esprit de son rôle; il a plus d'emportement que de chaleur et de dignité, et ce n'est point là le fier, le superbe Agamemnon. Le Gros crie à tue-tête avec la plus belle voix du monde, mais il est impossible de reconnaître Achille sous ses traits : rien de plus gauche, de plus lourd que sa figure, si ce n'est sa manière de jouer. Mlle Duplan serait une assez belle Clytemnestre, si sa voix était plus juste et plus flexible; mais ce défaut nous fait perdre plusieurs idées heureuses de son rôle, ou nuit du moins à leur effet.

Nous n'avons rien dit encore des paroles d'*Iphigénie*, parce que personne n'en parle. La musique absorbe toute l'attention du spectateur; il n'en reste plus pour le poëme. C'est M. du Rollet, commandeur de Malte, qui en est l'auteur. Il a suivi, à peu de chose près, le plan de Racine, en retranchant seulement l'épisode d'Ériphile. On ne pouvait suivre sans doute un meilleur modèle; mais, s'il est permis quelquefois de prendre le bien d'autrui, n'est-ce pas un attentat impardonnable de ne le prendre que pour le gâter? M. du Rollet n'a pas seulement découpé un des plus beaux tableaux de notre ancien théâtre pour le placer dans un cadre étranger, il l'a barbouillé d'une étrange manière, en conservant tantôt les vers de Racine, et tantôt en y substituant les siens; en faisant dire à Agamemnon ce qui ne convient qu'à Clytemnestre et à Clytemnestre ce qui ne convient qu'à Agamemnon; en mettant dans la bouche d'Iphigénie, lorsqu'elle parle à Achille, les mêmes choses qu'elle dit, dans la tragédie, de sa rivale, etc. Cependant tout cela s'arrange, parce que l'action marche assez rapidement et que la musique en développe les situations les plus touchantes avec une vérité et une chaleur de sentiment qui ne laissent point apercevoir les négligences et la maladresse du poëte. Il n'y a que le dénoûment dont on a de la peine à supporter l'ineptie et l'invraisemblance. Au lieu du beau spectacle indiqué dans Racine, on voit arriver Achille avec ses soldats, qui enlève Iphigénie au pied de l'autel et qui défie tous les Grecs de l'arracher d'entre ses bras. Calchas, qui venait tout à l'heure de déclarer aux Grecs que la volonté irrévocable des dieux demandait le sang de la fille d'Agamemnon, change soudain d'avis et les assure prudemment que le ciel est satisfait; on jette une petite fusée sur le bûcher et tout est dit. Ce tour d'adresse a été si généralement critiqué qu'on travaille dans ce moment à le chan-

ger. On verra paraître Diane dans les nues, le ciel s'expliquera avec plus de dignité, et Iphigénie n'aura plus l'air de devoir ses jours à la frayeur du fourbe Calchas.

Mais nous nous sommes déjà trop étendu sur ce nouveau phénomène de notre théâtre lyrique. M. l'abbé Arnaud a épuisé tout ce qu'on peut en dire de plus intéressant dans une lettre qui est imprimée dans la *Gazette de littérature*[1].

— *Projet de réforme pour le collége de Genève*, par M. de Saussure, professeur en philosophie. Cette brochure fait beaucoup d'honneur aux sentiments et aux vues patriotiques de l'auteur, connu déjà par de savantes observations de physique et d'histoire naturelle et par plusieurs voyages entrepris pour le progrès des sciences et particulièrement de la botanique. Il y expose avec beaucoup de raison et de simplicité les abus de l'institution actuelle et la méthode la plus propre à les prévenir. Ces abus sont communs à la plupart de nos éducations publiques, et la raison en est simple : l'établissement de presque tous nos colléges en Europe remonte au temps où il n'y avait que les jeunes gens destinés à l'église qui s'appliquassent aux études. On dirigeait donc toutes les instructions vers ce but-là. On se bornait à enseigner les langues savantes, le catéchisme et la partie de l'histoire et du droit nécessaires à un théologien. Le reste n'était compté pour rien ou n'était traité que comme un hors-d'œuvre. La théologie absorbait tout. C'était la science par excellence, la science à la mode. Comment ne l'eût-elle pas été? On n'avait besoin que de ce grimoire-là pour faire de l'or et pour gouverner le monde. La révolution qui se fit au commencement du XVIe siècle diminua considérablement le pouvoir et l'autorité de MM. les théologiens; mais la théologie se maintint encore quelque temps dans toute sa vogue. Il fallait bien l'étudier pour défendre les anciennes opinions ou pour accréditer les nouvelles. N'est-il pas fort naturel qu'une partie de la société passe sa vie à raisonner sur l'objet pour lequel l'autre s'amuse à se battre et à s'égorger? Il n'y a qu'un intérêt assez puissant pour remuer les grandes passions de l'homme qui soit capable de mettre les esprits en mouvement et de les porter plutôt d'un côté que d'un autre.

1. Cette lettre, adressée à Mme d'Augny, et une autre à Mme de B., ont été réimprimées tome II, p. 363 et suivantes, des *OEuvres complètes* de l'abbé Arnaud (1808, 3 vol. in-8°).

A force de disputer, on se lasse également d'avoir tort et d'avoir raison. La puissance théologique est tombée comme doivent tomber toutes les puissances de la terre qui se trouvent divisées contre elles-mêmes; et le moment le plus brillant de son règne a été celui qui a préparé sa chute. Des augures qui ne s'entendent plus cessent d'en imposer, et, en voulant triompher chacun de leur côté aux dépens de leur parti adverse, nos athlètes ont découvert tour à tour la faiblesse et l'ineptie de leur art et de leurs prétentions.

Aujourd'hui qu'avec des connaissances réelles, de l'industrie ou de l'intrigue et des talents aimables, on réussit mieux dans le monde qu'avec la *Somme* de Thomas d'Aquin et le Droit canon, nous voudrions bien renoncer aux méthodes de nos aïeux et former de nos enfants des hommes et des citoyens, au lieu d'en faire des dévots ou des docteurs mitrés.

M. de Saussure établit pour principe que s'il n'y a aucune science qui soit entièrement à la portée des enfants, il y a dans toutes quelques éléments, quelques notions premières qu'il serait aisé de proportionner à leur capacité. En les leur enseignant, on réunirait le double avantage de varier leurs occupations et d'observer celles auxquelles la nature peut les avoir plus particulièrement destinés. On les préparerait encore ainsi peu à peu à recueillir tous les matériaux dont ils peuvent avoir besoin à mesure que leur esprit se fortifie et se développe.

Il déplore avec beaucoup de raison le temps précieux que l'on perd à apprendre une langue que la plupart des enfants oublient dès qu'ils ont quitté leurs classes; mais je ne puis approuver ce qu'il dit à cette occasion sur la *Méthode des interlinéaires*, si fort vantée par l'abbé de Radonvilliers, et avant lui par M. Dumarsais. Quelque facile, quelque séduisante qu'elle paraisse en théorie, je ne l'ai jamais vu employer avec succès; je suis persuadé au contraire qu'elle détourne l'attention des enfants du génie propre de la langue qu'on veut leur enseigner, et qu'elle leur ôte cet instinct qui seul peut les rendre vraiment sensibles aux beautés caractéristiques de chaque idiome. Un jeune homme qui n'aura appris le latin qu'avec le secours des interlinéaires ne lira jamais que la traduction de Virgile, même en n'ayant que l'original sous les yeux, parce qu'il n'aura point acquis l'habitude de penser dans une autre langue que la sienne. Nos têtes sont si

singulièrement organisées, notre manière de voir et de procéder dans tout ce que nous faisons dépend presque toujours de la première association de nos idées.

Quelque excellent que soit le projet de M. de Saussure, je doute qu'on soit fort empressé à l'exécuter. Sous prétexte de ne pas oser changer un établissement fondé par Calvin, on cherchera à se dispenser d'une réforme qui tendrait à nourrir et à augmenter l'esprit d'égalité qui paraît si conforme à la constitution actuelle de Genève, mais qui ne s'accorde guère avec les mœurs que le luxe et la richesse y ont introduites. Les patriciens prétendus de cette petite république n'ont pas envie que le peuple y soit plus instruit qu'il ne l'est déjà. Ils se sont aperçus dans les derniers troubles qu'il ne l'était que trop, et ils ont jugé que cela n'était bon à rien.

— *Observations sur le cartésianisme moderne, pour servir d'éclaircissement au livre de l'hypothèse des petits tourbillons*, par M. de Keranflech. Il est à présumer que ce petit ouvrage demeurera aussi obscur que celui auquel il doit servir de commentaire. M. de Keranflech prétend substituer aux tourbillons de Descartes, composés des trois matières : subtile, globuleuse et rameuse, d'autres grands tourbillons subdivisés en d'autres infiniment petits, composés d'autres encore infiniment moindres et pareillement composés d'un ordre de subalternes, ainsi de suite à l'infini, ou autant qu'il a plu à Dieu de pousser la division de la matière. On sait que ce fut à peu près là le seul système de M. de Molières et de M. de Gamaches; et nous doutons que le style bas-breton de M. de Keranflech lui procure beaucoup plus de faveur qu'il n'en a trouvé jusqu'à présent. Depuis que la philosophie de Newton a pénétré en France, nous préférons l'expérience la plus simple, pourvu qu'elle soit juste, aux plus beaux rêves de métaphysique. Cela n'empêche pas qu'on ne rende aujourd'hui plus de justice que jamais au mérite de Descartes. On lit peu ses ouvrages, mais la célébrité de son nom augmente tous les jours. On sent tout ce qu'on doit aux lumières qu'il a répandues sur son siècle; on sent qu'il fut infiniment supérieur à ses propres opinions, et, quelque chimériques que soient ses mondes, on n'en admire pas moins l'esprit créateur qui les inventa. Il est des erreurs où l'on découvre sans doute plus de profondeur de génie que dans les découvertes les plus exactes.

— A la séance de l'Académie des sciences du 13 de ce mois, M. d'Alembert lut l'*Éloge de M. de La Condamine*, ou plutôt l'histoire abrégée de sa vie, par M. de Condorcet, l'un des membres de cette Académie. Ce morceau a eu le plus grand succès et le plus mérité. Il est écrit sans emphase ; le style, sans être recherché, est plein d'esprit. Quelques phrases un peu longues, quelques exagérations déplacées, une description un peu trop poétique de la douleur de Mme de La Condamine : voilà à quoi peut se réduire la critique la plus sévère d'un écrit de cent cinquante pages, qu'on trouve encore trop court lorsqu'il est achevé.

M. de La Condamine avait écrit lui-même un précis de son enfance, de son éducation, des fautes qu'on y a commises, et de l'effet qu'ont produit sur lui les méthodes dont on s'est servi dans son institution. Il serait à désirer qu'il eût poussé plus loin cet examen, aussi original et aussi intéressant qu'instructif. Tel qu'il est, M. de Condorcet en a fait l'usage le plus heureux dans son discours. On assure qu'il va être imprimé (le public ajoute, aux frais de l'Académie) séparément des Mémoires, pour faire hommage de l'édition à Mme de La Condamine[1]. Que ce bruit soit fondé ou non, ses vertus, son courage et sa situation, font désirer, à ceux qui la connaissent le moins, qu'on trouve une manière convenable d'adoucir son mauvais sort.

— Les volumes III, IV et V du *Parnasse des Dames*, viennent de paraître[2]. On ne peut rien prononcer sur leur bonne ou mauvaise fortune, car il n'en est pas question dans le public. Quoiqu'il n'y ait pas de très-grands éloges à en faire, nous avons vu prôner des ouvrages qui auraient été plus heureux qu'on gardât le silence sur leur compte que ne le serait celui-ci. Le choix des morceaux cités est assez bon ; quelques-uns des précis historiques qui précèdent les productions de cette collection de nouvelles Sapho sont écrits gaiement et d'un bon ton. On examine la réputation littéraire et morale de chacune d'elles. La chasteté de ces muses n'est pas aussi rigoureuse que celle des vierges ; mais l'ouvrage est aussi plus amusant que la Vie des Saints et des Saintes. Ce n'est cependant pas une satire ; mais c'est la vérité

1. Ce projet ne paraît pas avoir été mis à exécution.

2. *Le Parnasse des Dames*, qui commença à paraître en 1773, fut successivement porté par son éditeur, Sauvigny, à 10 vol. in-8°. Les cinq premiers contiennent des poésies, les cinq derniers des pièces de théâtre. (T.)

toute nue. Est-ce l'amour de la vérité, est-ce l'esprit de malignité qui nous a donné de l'indulgence pour cet ouvrage? C'est une grande question; il nous paraîtrait téméraire de la décider avec précipitation.

MAI.

Si notre obscurité nous laisse jouir tranquillement du bonheur de vivre inconnus à nos maîtres, elle ne nous empêche point de bénir en secret leurs vertus, et de nous intéresser vivement à leurs destinées. Les craintes, les alarmes et les espérances dont la France entière vient d'être agitée ont absorbé l'attention de tous les citoyens. Nos plaisirs, nos occupations, nos projets, nos affaires, tout s'est trouvé en quelque manière suspendu, et vous voudrez bien nous pardonner sans doute, si l'attente d'un événement si considérable a pu retarder aussi jusqu'à présent l'envoi de nos feuilles. Puisque les petites causes ont quelquefois tant d'influence sur les plus grandes, il faut bien que les plus grandes en aient à leur tour sur les plus petites.

C'est mardi 10, à une heure après-midi, que Louis XV rendit le dernier soupir. Il conserva dans tout le cours de sa maladie une présence d'esprit infinie, et montra dans les plus vives souffrances une patience et un courage vraiment héroïques. Que le peuple, rarement injuste, mais souvent précipité dans ses jugements, et plus souvent encore exagéré dans ses plaintes, lui reproche les faiblesses de ses dernières années; la postérité, plus équitable, admirera toujours en lui les premières vertus d'un grand prince, la clémence et la bonté. Elle se souviendra qu'après la campagne la plus brillante, il offrit lui-même la paix à ses ennemis. Elle n'oubliera point la constance sublime avec laquelle, se voyant dans les bras de la mort, en 1744, il chargea son ministre de mander au maréchal de Noailles « qu'il se souvînt que le prince de Condé gagna la bataille de Rocroy cinq jours après la mort de Louis XIII. » Elle célébrera l'humanité religieuse avec laquelle il daigna protéger la famille infortunée des Calas contre l'injustice d'un de ses premiers tribunaux et la superstition de toute une

province. Elle osera dire, sans crainte et sans adulation, qu'un règne de près de soixante ans, qu'on ne saurait accuser d'aucun acte de haine et de violence, doit être mis au nombre des règnes les plus heureux. Elle osera dire qu'un caractère naturellement bon étant le plus sûr contre-poids d'un pouvoir sans bornes, un prince qui ne voulut jamais décidément le mal, et qui fit le bien toutes les fois que la flatterie ou l'ambition de ses courtisans lui en laissèrent voir la possibilité, mérite bien que l'histoire lui conserve le surnom qui lui fut donné par le vœu unanime de la nation, le surnom précieux de *Bien-Aimé*[1]; sans compter que la douceur de son gouvernement fut infiniment favorable au progrès de la philosophie et des lettres. Pour comprendre combien sa mémoire doit être chère, il suffira sans doute de rappeler que c'est à l'ombre de son règne que fleurirent les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, les Rousseau, les d'Alembert, les Diderot, les Crébillon. Si tous ne jouirent pas de la faveur du prince, ne fut-ce pas moins sa faute que celle des préjugés qui dominent sur les rois et sur le vulgaire, et que la puissance la plus absolue est forcée de respecter?

Mais en pleurant la perte que la France vient de faire, pourrions-nous oublier qu'au moment même où nos alarmes furent les plus vives, nous avons été consolés et rassurés par la lettre touchante que le dauphin écrivit le matin même du jour qu'il fut proclamé roi?

« Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire distribuer deux cent mille livres aux pauvres des paroisses de Paris pour prier pour le roi. Si vous trouvez que ce soit trop cher, vu les besoins de l'État, vous le retiendrez sur ma pension et sur celle de madame la dauphine.

« LOUIS-AUGUSTE. »

1. Le chansonnier Vadé fut le premier l'interprète *de ce vœu unanime* de la France, en donnant à Louis XV dans un couplet ce surnom de *Bien-Aimé*. Un mécontent protesta contre ce titre par l'épigramme suivante :

Ci-gît Louis le quinzième,
Du nom de Bien-Aimé deuxième *.
Dieu nous préserve du troisième!

Mais Meister écrivait à des souverains alliés de Louis XV; il se croyait forcé d'en faire en quelque sorte l'oraison funèbre.

* Charles VI était le premier.

Quelque peu de foi qu'on ait aux augures, peut-on la refuser à celui-ci? Tout Paris a été transporté et attendri jusqu'aux larmes. On a trouvé dans cette lettre, dont le style rappelle si bien celui de Henri IV, l'expression la plus sensible et la plus vive d'une piété vraiment filiale et d'une attention paternelle aux besoins du peuple. Un nouveau règne pouvait-il s'annoncer sous des auspices plus saints et plus heureux?

— La relation des *Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique dans les mers du Sud* a été rédigée par M. Hawkesworth, docteur en droit. Il a travaillé, non-seulement d'après les journaux tenus par les différents commandants du *Dauphin*, du *Swallow* et de l'*Endeavour*, mais aussi d'après les Mémoires particuliers de M. Joseph Banks, écuyer, propriétaire d'un bien considérable dans le comté de Lincoln, qui s'embarqua à bord du vaisseau du capitaine Cook, sans autre motif que sa passion pour le progrès des lumières de sa patrie, et l'espérance de laisser parmi les nations grossières et sauvages qu'il pourrait découvrir des arts ou des instruments qui leur rendraient la vie plus douce. Il engagea le docteur Solander, élève du célèbre Linnæus, à l'accompagner dans ce voyage; et ces deux savants, sans compter les avantages que leur doivent la philosophie et l'histoire naturelle, ont découvert, dans l'hémisphère qu'ils ont parcouru, presque autant de plantes nouvelles qu'on en a reconnu jusqu'à présent dans notre ancien continent, malgré les recherches les plus assidues. Mais cet objet ne paraît pas avoir occupé beaucoup notre historien.

C'est à la réputation que M. Hawkesworth avait acquise en Angleterre par plusieurs ouvrages de morale et de goût, et particulièrement par un écrit périodique dans le genre du *Spectateur*, intitulé *the Adventurer*, qu'il dut le choix dont l'honora Sa Majesté Britannique en lui confiant le soin d'écrire l'histoire d'une entreprise si digne de la nation anglaise. Mais son travail n'a pas eu le succès qu'il semblait promettre; on n'a point été content de la manière dont il avait rédigé les différents mémoires qui lui ont été fournis. On lui a reproché surtout d'avoir rejeté une infinité de notes intéressantes, ou par caprice, ou par négligence, ou faute d'avoir su les employer heureusement. Enfin cet ouvrage, après avoir fait la fortune de l'auteur, lui a suscité tant de critiques et tant de tracasseries qu'on est persuadé à

Londres qu'il en est mort de chagrin. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'a survécu que quelques mois à la publication de ses *Voyages*[1].

Nous ne sommes point à portée de juger à quel point les critiques que le livre de M. Hawkesworth a essuyées en Angleterre peuvent être fondées ou non; mais nous croyons pouvoir dire avec confiance que tant qu'on ne nous donnera pas une meilleure relation que la sienne, celle-ci peut être regardée comme un monument précieux d'une des plus importantes découvertes qui aient été faites dans ce siècle.

Il est évident que nos Argonautes modernes ont principalement eu en vue de perfectionner la connaissance géographique de notre globe; et comme leur historien n'a rien dit là-dessus qui ne soit parfaitement conforme au journal et aux cartes qui lui ont été communiqués, il semble avoir rempli l'objet essentiel de sa tâche. Pour prévenir toute espèce de doute sur la fidélité avec laquelle il a rapporté les faits insérés dans les papiers qui lui ont servi de matériaux, la relation de chaque voyage a été lue en manuscrit devant les commandants respectifs, au bureau de l'Amirauté, de l'agrément de milord Sandwick, qui a assisté à la plus grande partie de ces lectures. Il n'était guère possible de donner à l'ouvrage un caractère d'authenticité plus sûr et plus décidé.

Que quelques lecteurs ignorants comme nous soient ennuyés de tous les détails de marine dont la relation de M. Hawkesworth est surchargée, nous serons fort disposé à le leur pardonner; mais nous n'en sommes pas moins convaincu que tous ces détails sont de la plus grande importance, et qu'ils devaient former le fond d'un livre destiné à étendre et à assurer les progrès de la navigation.

Si les lecteurs qui ne cherchent dans les voyages que des singularités et des merveilles propres à amuser leur imagination

1. Hawkesworth, né en 1715 ou en 1719, mourut le 17 novembre 1773. Si l'on en croit les biographes, les critiques littéraires que l'on fit de son livre le touchèrent moins que le reproche de principes irréligieux auquel donnèrent lieu quelques passages. Mais ce qui lui porta le dernier coup, ce fut l'annonce d'un recueil portant que « toutes les descriptions amoureuses du docteur Hawkesworth seraient accompagnées de planches convenables. » Ce projet licencieux fut exécuté, et la douleur que ressentit Hawkesworth de se voir associé à une publication infâme le mit au tombeau. (T.)

ou à favoriser leurs opinions particulières se plaignent de la sécheresse et de la stérilité de celui-ci, nous les renvoyons aux romans du P. Charleval, de l'Inca Garcilasso de La Vega, et de tant d'autres.

Quoique plusieurs navigateurs eussent déjà parcouru les mers du Sud, il n'y avait presque aucune partie de tout cet hémisphère qui fût bien connue. Les cartes plaçaient dans l'océan Pacifique des îles imaginaires qu'on n'a point trouvées, et elles y représentaient, comme n'étant occupés que par la mer, de grands espaces où l'on a découvert plusieurs îles. Tasman, Juan Fernandès, l'Hermite, Quiros et Raggevin nous avaient laissé croire que depuis le degré de latitude sud auquel ils s'étaient arrêtés, il pouvait y avoir, jusqu'au pôle austral, un continent fort étendu. Les phyciciens avaient même imaginé que l'existence de ce continent était nécessaire à la conservation de l'équilibre des deux hémisphères. Le voyage de l'*Endeavour* a démontré que la terre, vue par les marins dont on cite l'autorité, ne faisait pas partie d'un continent comme on l'avait cru. Il a aussi entièrement détruit les arguments physiques dont ils se servaient pour appuyer ce système, puisque, suivant leur calcul, ce qui est prouvé aujourd'hui n'être que de l'eau rendrait déjà trop léger l'hémisphère méridional.

Les peuples que nos navigateurs anglais ont observés avec le plus de suite et de réflexion sont les Otaïtiens et les habitants de la Nouvelle-Zélande. Ces premiers, sans ressembler absolument à ceux que nous avons vus dans les rêves de notre philosophie, sont des êtres fort intéressants. Quoiqu'ils vivent sous une espèce de gouvernement féodal, quoique leurs idées religieuses ne soient guère plus sensées que celles de tant d'autres peuples, la température heureuse du climat, la fertilité naturelle du sol qu'ils habitent, l'emportent sur les défauts de leur législation, et conservent chez eux les mœurs les plus simples et les plus douces. C'est un peuple qui semble à peine échappé des mains de la nature. C'est un peuple d'enfants qui, n'ayant point été contrariés mal à propos, n'ont rien perdu de la candeur et de la sensibilité du premier âge.

Le mariage, à Otaïti, ne paraît être qu'une convention parfaitement libre entre l'homme et la femme, dont le magistrat et les prêtres ne se mêlent point. Dès qu'il est contracté, il semble

qu'ils en tiennent les conditions; mais lorsque les parties ont envie de se séparer, le divorce se fait avec aussi peu d'appareil que le mariage.

L'adultère n'y est pas absolument inconnu. Mais, dans tous les cas d'injure, la punition des coupables ne dépend que de l'offensé, et s'il n'y a point dans le crime de la femme quelques circonstances qui provoquent la colère du mari, elle en est ordinairement quitte pour quelques coups, quoique surprise en flagrant délit. Nous connaissons des pays où elle l'est souvent encore à meilleur marché. En pareil cas, un de nos premiers ducs et pairs se contenta bien de dire : « Eh! madame, si quelque autre que moi eût eu la même indiscrétion...», et referma doucement les portes.

Un nombre très-considérable d'Otaïtiens des deux sexes forment des sociétés singulières où toutes les femmes sont communes à tous les hommes. Ces sociétés sont distinguées sous le nom d'*Arreoy*. Ceux qui en font partie ont des assemblées auxquelles les autres insulaires n'assistent point. Les hommes s'y divertissent par des combats de luttes, et les femmes y dansent en liberté la *Timorodée*, afin d'exciter en elles des désirs qu'elles satisfont souvent sur-le-champ.

Pour tirer de ce fait quelques conséquences sûres, il faudrait savoir à quel point ces sociétés sont fréquentes, dans quelle classe de citoyens elles le sont le plus. Il faudrait savoir encore quelle peut en être l'origine, et quelle est l'opinion qu'on y attache le plus généralement. Les mystères de Cybèle, lorsque la corruption des mœurs fut parvenue à un certain point, les conventicules des gnostiques et de leurs successeurs, ressemblent infiniment à ces associations otaïtiennes; et il serait téméraire d'en tirer des inductions trop générales.

Quoi qu'il en soit, il paraît démontré que ce peuple a de la pudeur des idées fort différentes des nôtres. Nos voyageurs anglais ayant fait assister leurs hôtes à un acte solennel de leur culte religieux, ceux-ci, pour leur rendre la politesse qu'on avait bien voulu leur faire, les invitèrent à une fête où un jeune homme de près de six pieds et une jeune fille de onze à douze ans sacrifièrent à Vénus devant une assemblée très-dévote et très-nombreuse. Après ce trait, refusera-t-on de croire aux honneurs que l'on rendait à Priape, à Bahal Phegor, et à la déesse Mylitta?

Je ne sais point être incrédule et je conçois parfaitement le respect pieux qu'on pouvait attacher à cette cérémonie dans une religion où l'on rapportait l'origine de toutes choses à l'union de deux divinités d'où naquirent tous les autres êtres. En Syrie, elle rappelait les amours de Vénus et de Tamsu; à Otaïti, ceux de Taroataihetoomoo et de Tepapa. Voilà tout.

Il n'est point de pays au monde où les préjugés et la superstition n'affaiblissent et ne dénaturent jusqu'à un certain point les premières affections du cœur humain; mais sous quelques formes qu'on les ensevelisse, elles reparaissent toujours à l'œil attentif qui sait les chercher. Puisqu'il est indubitable que l'homme n'aime point à être distrait dans ses jouissances, et qu'il doit craindre d'être surpris dans la faiblesse qui suit celles de l'amour, la pudeur est sûrement un sentiment naturel; mais il n'est pas moins évident qu'il doit être plus ou moins développé selon qu'il nous devient plus ou moins nécessaire.

Qu'est-ce après tout qu'un sentiment naturel, si ce n'est l'effet d'une perception confuse, mais prompte et rapide? Nous naissons tous sans réflexion, sans connaissance, sans idées, sans sentiment, nous n'avons que l'aptitude nécessaire pour en acquérir, c'est-à-dire la faculté de voir et de connaître. Les différents degrés de cette faculté, qui ne se développe jamais que proportionnellement à nos besoins, sont ce que nous appelons raison, sensibilité, cœur, esprit, âme, etc. Or s'il est vrai que nous puissions prévoir comme par instinct les suites attachées à telle ou telle action, il est tout aussi vrai que la honte et la pudeur nous sont naturelles, mais que leurs modifications doivent varier à l'infini.

Il me semble qu'en observant la nature dans les hommes et dans les animaux dont nous connaissons le mieux l'économie et les mœurs, nous verrons que la pudeur qui accompagne l'amour produit selon les circonstances deux effets tout à fait contraires, celui de réprimer les passions dans leurs excès, et celui de les exciter lorsqu'elles sont trop faibles par elles-mêmes. C'est peut-être par cette raison que les peuples du Nord et du Midi semblent observer plus scrupuleusement les lois de la pudeur que les habitants des climats tempérés. Cette discussion nous mènerait trop loin. Revenons encore un moment à nos Otaïtiens.

Leur langue paraît avoir de l'harmonie et de la douceur. Elle

a peu de consonnes et beaucoup de voyelles. Ils connaissent l'art de la musique et celui de la danse; leurs représentations dramatiques ne sont point dépourvues d'intérêt, et nous avons des ballets-pantomimes qui ne valent pas celui que MM. Banks et Solander virent à Otaha. En voici la description :

Il n'y avait que des hommes divisés en deux partis : ils s'étaient distingués par la couleur de leurs vêtements. L'un était vêtu de brun, l'autre de blanc. Le parti brun représentait un maître et ses domestiques, et le parti blanc une troupe de voleurs. Le maître chargea ses gens de garder un panier de provisions. Les blancs exécutèrent plusieurs danses pour tâcher de le dérober, et les bruns en exécutèrent d'autres pour les empêcher d'y réussir. Après quelques altercations, les acteurs chargés de veiller sur le panier se placèrent à terre autour de leur dépôt, s'appuyèrent dessus et parurent s'endormir; les autres, profitant alors de la circonstance, s'approchèrent doucement, et soulevant leurs adversaires de dessus le panier, ils emportèrent leur proie. Les bruns s'éveillèrent bientôt; ils virent que le panier était volé, mais ils se mirent à danser sans s'embarrasser davantage de la perte qu'ils avaient faite.

Nous voyons à Paris des tragédies et même des drames dont la fable n'est pas aussi instructive que celle de la pantomime d'Otaha.

Il n'y a rien à dire sur la traduction française des nouveaux voyages. On s'aperçoit aisément qu'elle n'a pas été faite de la même main; mais l'homme de lettres qui s'est chargé de la revoir a eu soin de n'y laisser subsister aucune erreur importante. Les termes de marine n'ayant été traduits que sur la foi d'un dictionnaire, il y en a plusieurs qui n'ont pas toujours été rendus par le mot propre; mais les marins qui s'apercevront de ces fautes ne seront pas embarrassés à les corriger.

— Il n'est pas étonnant que les *Voyages* de Montaigne aient été attendus avec tant d'empressement; il l'est moins encore qu'ils aient fait si peu de sensation depuis qu'ils ont paru [1]. Ces

1. *Journal du voyage de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581*, publié par Querlon; Paris, 1774, in-4°, portrait de Montaigne, gravé par Aug. de Saint-Aubin. La même année parurent deux éditions in-12, l'une en 2, l'autre en 3 volumes, sans portrait. Les notes de Querlon avaient été rédigées sur celles que lui avait fournies Jamet le jeune. Le Dr Payen, à qui nous emprun-

voyages ne sont qu'un itinéraire sec et froid, qui n'a guère d'autre mérite que celui de nous apprendre avec le plus grand détail comment notre philosophe s'est trouvé de toutes les eaux et de tous les remèdes qu'il a pris dans ses différentes courses en Italie et en Allemagne. Ce détail pouvait avoir quelque intérêt pour ses amis pendant sa vie; mais deux siècles après sa mort, quelque respect, quelque dévotion qu'on ait pour sa mémoire, il est difficile d'y prendre beaucoup de part. On aime à suivre Montaigne dans l'intérieur de sa maison, à s'enfermer avec lui dans sa chambre, à s'asseoir à ses côtés au coin de son feu, et à écouter ainsi toutes les confidences qu'il se plaît à nous faire de ses opinions, de ses idées, de ses sentiments, de ses goûts particuliers, de ses affections et de ses pensées les plus secrètes. Loin de lui savoir mauvais gré de la confiance et de l'intimité à laquelle il veut bien admettre ses lecteurs, on sent que cette bonhomie, que cette naïveté si rare, est peut-être le charme qui nous séduit et qui nous attache le plus dans la lecture de ses *Essais*. Il n'en est pas de même de ses *Voyages;* elle y paraît rebutante, parce qu'elle est outrée, et bien plus encore, parce qu'elle ne porte sur rien d'agréable, sur rien d'intéressant. Si vous ôtez de deux volumes tout au plus une vingtaine de pages, le reste ne méritait pas mieux d'être conservé que la vieille lampe d'Épictète. Il n'en est pas des reliques d'un philosophe comme de celles d'un saint; on les garde sans profit.

Rien ne paraît plus constaté que l'authenticité du manuscrit des *Voyages* de Montaigne; mais il ne paraît guère moins sûr que Montaigne ne les destina jamais à être publiés. Il y a tout lieu de présumer que ce ne sont que des notes qu'il écrivait lui-même en courant, ou qu'il dictait à son valet de chambre, le soir, en arrivant dans les auberges, tant pour soulager sa mémoire que pour instruire sa famille et ses amis de tout ce qui le concernait. Il donna, quelque temps après son retour, le troisième livre de ses *Essais*, et une nouvelle édition des deux premiers, fort retouchée, et surtout fort augmentée. On y remarque plusieurs traits qui sont visiblement empruntés du *Journal*. C'est sans doute le seul emploi qu'il se proposait de

tons ce détail, ajoute que le manuscrit autographe n'est plus à la Bibliothèque nationale, et qu'il ignore ce qu'il est devenu. Grimm avait annoncé la découverte de ce manuscrit, t. IX, p. 507.

faire d'un manuscrit d'ailleurs si informe et si peu intéressant.

Nous en devons la découverte à M. Prunis, chanoine régulier de Chancellade en Périgord. En parcourant cette province pour faire des recherches relatives à une histoire du Périgord qu'il a entreprise, il s'arrêta à l'ancien château de Montaigne, possédé aujourd'hui par M. le comte de Ségur de La Roquette, qui descend, à la sixième génération, d'Éléonore de Montaigne, fille unique de l'auteur des *Essais*. Ayant désiré d'en visiter les archives, on ne lui montra qu'un vieux coffre qui renfermait des papiers condamnés depuis longtemps à l'oubli. C'est là qu'il découvrit le manuscrit original des *Voyages* de Montaigne. Il obtint de M. de Ségur la permission de l'emporter à Paris, où, après avoir été examiné par différents littérateurs, et particulièrement par M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi, il a été unanimement reconnu pour l'autographe des *Voyages* de Montaigne. Une partie du manuscrit (un peu plus du tiers) est de la main d'un domestique, qui servait de secrétaire à notre voyageur, et qui parle toujours de son maître à la troisième personne; mais on voit qu'il écrivait sous sa dictée, puisqu'on y retrouve toutes les tournures qui caractérisent le langage de Montaigne. Le reste du manuscrit, où l'auteur parle à la première personne, est écrit de sa propre main (on en a vérifié l'écriture); et, dans cette partie, plus de la moitié de la relation est en italien. Pour ne laisser aucun doute sur l'authenticité de cet ouvrage posthume, il a été déposé à la Bibliothèque du roi, et l'on pourra y recourir au besoin. Le manuscrit est complet, à quelques feuillets près, qui paraissent avoir été déchirés au commencement.

C'est M. Bartoli, antiquaire du roi de Sardaigne, qui a bien voulu se charger de transcrire de sa main la partie italienne, et d'y joindre des notes grammaticales très-nécessaires, le texte étant rempli de licences, de patois différents et de gallicismes. M. Prunis en a fait la traduction. M. de Querlon, l'auteur des *Affiches de province*, l'a revue, a dirigé toute l'édition, et l'a enrichie d'un long discours préliminaire et d'un grand nombre d'observations qui ne donneront pas, je crois, beaucoup plus de vogue à l'ouvrage qu'il n'en mérite par lui-même. On en peut juger par les deux traits suivants :

Montaigne remarque que ses compagnons de voyage ne sup-

portaient pas les fatigues de la route avec le même courage que lui; là-dessus M. de Querlon fait cette jolie note : « Voilà comme voyage la mollesse. On voudrait tout voir sans se gêner. On voyagerait bien volontiers dans son lit. » Que cette réflexion est aimable et fine! Et comment ne serait-on pas un excellent juge des ouvrages de goût, lorsqu'on écrit d'un ton si délicat!

Dans un autre endroit, Montaigne, à propos des masures de Rome, se rappelant la vue de quelques églises démolies par les huguenots, son scoliaste observe ingénieusement que « les apôtres de la tolérance ne s'empresseront pas à vérifier ce fait, qui doit un peu les gêner, surtout écrit de la main de Montaigne. »

On peut avoir le droit d'écrire des platitudes, mais peut-on pardonner une méchanceté si bête et si noire? Où M. de Querlon a-t-il jamais vu que les apôtres de la tolérance aient approuvé les gens qui démolissent les temples, et qui troublent la tranquillité publique? Ce serait une plaisante manière de prêcher la paix et la charité. Loin de justifier de pareils excès, ils ont toujours condamné hardiment et les saints, et les hérétiques, et les inquisiteurs, et les martyrs qui s'en sont rendus coupables.

Laissons là M. de Querlon : il vaut mieux causer avec Montaigne, même avec son valet de chambre.

Quand on pense que le livre des *Essais* a été longtemps le seul livre original qu'on pût lire en France, et qu'après les siècles de Louis XIV et de Louis XV, si fertiles en bons écrits, il fait encore les délices de tous ceux qui aiment vraiment les lettres et la philosophie, ne faut-il pas avouer qu'un succès si constant est bien la preuve la plus certaine d'un mérite infiniment rare? Essayons d'en retracer ici quelques traits.

Le plaisir qu'on trouve à lire Montaigne est peut-être d'autant plus singulier que ce n'est ni par des fictions heureuses, ni par un intérêt soutenu, ni par de savantes recherches, ni même par une éloquence brillante, encore moins par une méthode exacte, qu'il charme ses lecteurs. Son livre n'est qu'un recueil de pensées détachées; il n'approfondit rien : il paraît se livrer à tous les écarts de son imagination, et, se promenant sans cesse d'un objet à l'autre, il se perd dans un dédale de contes et de rêveries, sans s'embarrasser jamais si l'on daignera l'y suivre ou non. Quoiqu'il y ait dans ses *Essais* une infinité de faits, d'anecdotes et de citations, il n'est pas difficile de s'apercevoir que ses études n'étaient

ni vastes ni profondes. Il n'avait guère lu que quelques poëtes latins, quelques livres de voyage, et son Sénèque et son Plutarque. C'est surtout à ce dernier qu'il est redevable de la plus grande partie de son érudition; il s'était nourri de la lecture de ses ouvrages; il s'en était approprié toutes les beautés, et les employait avec ce choix heureux, avec cette grâce franche et naïve qui n'appartenait qu'à lui.

De tous les auteurs qui nous restent de l'antiquité, Plutarque est, sans contredit, celui qui a recueilli le plus de vérités de fait et de spéculation. Ses œuvres sont une mine inépuisable de lumières et de connaissances : c'est vraiment l'*Encyclopédie* des anciens. Montaigne nous en a donné la fleur, et il y a ajouté les réflexions les plus fines, et surtout les résultats les plus secrets de sa propre expérience.

Il me semble donc que si j'avais à donner une idée de ses *Essais*, je dirais en deux mots que c'est un commentaire que Montaigne fit sur lui-même en méditant les écrits de Plutarque. Je pense encore que je dirais mal : ce serait lui prêter un projet : Montaigne n'en avait aucun. En mettant la plume à la main, il paraît n'avoir songé qu'au plaisir de causer familièrement avec son lecteur. Il lui rend compte de ses lectures, de ses pensées, de ses réflexions, sans suite, sans dessein; il veut avoir le plaisir de penser tout haut, et il en jouit à son aise. Il cite souvent Plutarque, parce que Plutarque était son livre favori; il parle souvent de lui-même, parce qu'il s'en occupait beaucoup, ne croyant pas pouvoir mieux étudier l'homme qu'en consultant ses propres goûts, ses propres affections et la marche particulière de ses idées. La seule loi qu'il semble s'être prescrite, c'est de ne jamais parler que de ce qui l'intéressait vivement : de là l'énergie et la vivacité de ses expressions, la grâce et l'originalité de son langage. Son esprit a cette assurance et cette franchise aimable que l'on ne trouve que dans ces enfants bien nés dont la contrainte du monde et de l'éducation ne gêne point encore les mouvements faciles et naturels.

L'extrême liberté avec laquelle Montaigne écrivait a donné beaucoup de négligence à son style; mais elle y a répandu aussi la plus grande force et la plus agréable variété. Il n'est aucune espèce de joug qui n'affaiblisse celui qui a le malheur de s'y soumettre. Homère l'a dit : *En devenant esclave, l'homme perd*

la moitié de son existence[1]. Cela n'est pas moins vrai en philosophie, en littérature, qu'en morale. Les chaînes de toute espèce ne sont faites que pour le vulgaire, pour des êtres stupides ou méchants. Les âmes généreuses n'ont pour lois que les inspirations de la nature ou de leur propre sensibilité.

Montaigne vécut dans un temps où la surprise excitée par plusieurs découvertes importantes, le feu des guerres civiles et l'animosité des disputes de religion, avaient mis la France et l'Europe entière dans la plus grande fermentation. Elle fut favorable au développement de son génie, et, par un bonheur assez rare, elle ne l'entraîna vers aucun parti. S'il se plaint amèrement des troubles occasionnés par les prédications de Luther et de Calvin, peut-on en faire honneur à son zèle pour l'orthodoxie catholique? Il est plus naturel de croire que ce fut uniquement par humanité qu'il déplorait les suites funestes de tant de dissensions religieuses. Peut-être prévoyait-il aussi que la réforme, en affaiblissant l'autorité de l'Église romaine, serait bien moins utile à la liberté de penser qu'aux souverains dont elle favorisait la politique et l'ambition. Il comprenait bien sans doute que les prêtres de toutes les sectes du monde devaient se ressembler, et que ces messieurs, toujours tolérants par principes, cesseraient bientôt de l'être dans la pratique. L'expérience ne l'a-t-elle pas assez prouvé! Il en est des vertus d'état comme des affections nouvelles; elles prennent toujours le dessus sur les systèmes qui contrarient leur intérêt.

Si la forme que Montaigne a donnée à ses *Essais* est la seule qui pût convenir à l'indolence de son caractère et à la vivacité de son esprit, c'est sans doute aussi celle qui dut lui paraître la plus heureuse pour faire passer toutes les vérités qu'il a hasardées dans son livre. Elles y sont enveloppées de tant de rêveries, si j'ose le dire, de tant d'enfantillages, qu'on n'est jamais tenté de lui soupçonner une intention sérieuse. Il n'y a que celles-là qu'on craigne, et qu'on ait raison de craindre. Sa philosophie est un labyrinthe charmant où tout le monde aime à s'égarer, mais dont un penseur seul tient le fil, et dont un penseur seul peut

1. Ἥμισυ γάρ τ' ἀρετῆς ἀποαίνυται εὐρύοπα Ζεὺς
Ἀνέρος, εὖτ' ἄν μιν κατὰ δώλιον ἦμαρ ἕλησιν.

(*Odyssée*, XVII, 322-3.)

pénétrer le véritable plan. En conservant la candeur et l'ingénuité du premier âge, Montaigne en a conservé les droits et la liberté. Ce n'est point un de ces maîtres que l'on redoute sous le nom de philosophes ou de sages, c'est un enfant à qui l'on permet de tout dire, et dont on applaudit même les saillies, au lieu de s'en fâcher.

Cela est si vrai que, lorsque Charron voulut mettre en système ce que son ami Montaigne avait osé dire avec une si grande liberté, il essuya, malgré toutes ses réserves et toute sa prudence, les tracasseries et les persécutions les plus odieuses.

Il ne faut pas encore oublier que, dans l'époque où Montaigne publia son livre, la liberté de penser et d'écrire était peut-être, à certains égards, moins bornée qu'elle ne le fut dans la suite : on n'avait pas du moins alors la même défiance. Le gouvernement et le clergé n'avaient pas les yeux aussi ouverts que de nos jours. L'Inquisition même, plus cruelle en gros, était peut-être moins soupçonneuse et moins tyrannique en détail. La philosophie et la religion n'étaient pas confondues comme elles l'ont été depuis; les limites de leur empire étaient mieux séparées. Il était reçu, pour ainsi dire, d'avoir deux manières de penser toutes différentes; l'une parfaitement soumise à l'Église, l'autre à la raison. La foi, ne tenant que d'elle-même sa force et son autorité, était censée n'avoir rien de commun avec le bon sens; en conséquence, il était entendu qu'une chose très-absurde en philosophie n'en serait pas moins vraie en matière de religion. Grâces à cet arrangement, il était permis d'avancer beaucoup d'opinions peu conformes à la doctrine de l'Évangile, pourvu qu'on n'attaquât jamais l'Évangile directement, et qu'on eût toujours soin d'assurer l'Église de son profond respect. Ces ménagements ne peuvent plus suffire à présent.

Les *Essais* de Montaigne renferment tant d'idées, et des idées si hardies, qu'on y découvre sans peine le germe de tous les systèmes développés depuis. C'estlui qui ouvrit la carrière aux Descartes, aux Gassendi; c'est lui qui forma les Rousseau, les Hume, les Shaftesbury, les Bolingbroke, les Helvétius, les Diderot. Quelque différente route que chacun ait suivie, tous sont venus puiser dans cette source féconde de sagesse et de lumières.

S'il n'est point de livre plus propre à mettre de l'ordre et de la clarté dans les idées que l'*Entendement humain* de Locke, il

n'en est point de plus propre à nourrir et à fertiliser l'esprit que les *Essais* de Montaigne. On gagne de l'embonpoint avec l'un, de la santé avec l'autre. L'un fait les fonctions de l'imagination; l'autre, celles du jugement. L'un vous met dans la plus grande abondance, l'autre vous apprend à en faire l'usage le plus sûr et le plus heureux.

Personne n'a-t-il donc pensé plus que Montaigne? je l'ignore. Mais ce que je crois bien savoir, c'est que personne n'a dit avec plus de simplicité ce qu'il a senti, ce qu'il a pensé. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'il a fait lui-même de son ouvrage : *c'est icy un livre de bonne foi*. Cela est divin, et cela est exact.

Qu'est-ce que toutes les connaissances humaines? le cercle en est si borné !... Et, depuis quatre mille ans, qu'a-t-on fait pour l'étendre? Montesquieu a dit quelque part : « qu'il travaillait à un livre de douze pages, qui contiendrait tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique et la morale, et tout ce que de grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences-là... » Je suis très-sérieusement persuadé qu'il ne tenait qu'à lui d'accomplir ce grand projet.

Puisqu'on ne peut guère se flatter de reculer les limites où l'esprit humain a été renfermé jusqu'à présent, un auteur philosophique ne peut, ce me semble, intéresser que de deux manières, ou en nous apprenant à concevoir plus clairement le peu de vérités que nous pouvons savoir, ou en peignant vivement l'impression particulière qu'il en a reçue, ce qui sert du moins à multiplier les points de vue sous lesquels on peut envisager le même objet. La première manière est celle de Locke, la seconde est celle de Montaigne.

Non-seulement on ne cesse de répéter les mêmes choses, on les répète encore avec le même esprit et du même ton. La plupart de nos livres modernes ne sont que des copies calquées d'une année à l'autre, et de siècle en siècle, sur d'autres copies dont les premiers modèles ne se retrouvent que dans les temps les plus reculés. On se contente de travailler sur des idées étrangères, on les analyse, on les arrange au goût du moment; mais il est rare qu'on ose peindre sa propre pensée, ses propres sentiments. Ce n'est pourtant qu'ainsi qu'on peut être original et neuf. Montaigne l'est même dans les traits qu'il emprunte des autres, parce qu'il ne les emploie que lorsqu'il y a trouvé une

idée à lui, ou lorsqu'il en a été frappé d'une manière neuve et singulière. D'ailleurs, le grand nombre de citations dont il est chargé tenait bien plus à l'esprit de son temps qu'au sien. On avait alors la prétention du savoir et de l'érudition, comme l'on a aujourd'hui celle de la philosophie et du bel esprit.

On reproche à Montaigne ses obscénités. On a fait le même reproche à Bayle, à beaucoup d'autres philosophes. Sans vouloir justifier une licence dont les bonnes mœurs peuvent être blessées, faut-il s'étonner si, en raisonnant hardiment sur les vices et sur les penchants de la nature humaine, ils ont cru pouvoir se permettre les détails les plus délicats sur une passion qui a tant d'influence sur l'économie de notre être, qui forme et qui modifie continuellement la société, qui en est enfin le principe le plus actif et le plus puissant?

Balzac et Malebranche se sont plaints de ce que Montaigne parlait sans cesse de lui-même. Ils n'ont donc pas senti qu'en nous rapprochant de lui il nous rapprochait de nous-mêmes; qu'en nous montrant comment il avait étudié ses propres faiblesses, il nous apprenait à observer les nôtres. L'homme est plus singulier que tout ce qui l'entoure. L'étude la plus utile et la plus agréable que nous puissions faire est donc celle de nous-mêmes. Tous les philosophes l'ont dit. Il n'y a que Montaigne qui l'ait cru, qui l'ait prouvé par son exemple. Nous ne comprenons bien que ce que nous avons pu déchiffrer dans notre propre cœur, et nous ne nous intéressons vivement qu'à ce qui tient à nous, à notre être, à nos goûts, à notre bonheur.

La franchise avec laquelle Montaigne nous entretient de tout ce qui le touche ne contribue pas seulement à rendre son livre plus instructif, elle le rend aussi plus intéressant; elle lui ôte l'air contraint, l'air pesant d'un livre, elle lui communique toutes les grâces, tout le charme d'une conversation vive et familière, et c'est ce qui faisait dire à Mme de La Fayette « qu'il y avait du plaisir à avoir un voisin comme lui ».

L'amour-propre n'est jamais plus insupportable que lorsqu'il se décèle avec la prétention de se cacher; il n'est jamais moins fâcheux que lorsqu'il se montre avec bonhomie. Loin d'exclure la sensibilité pour les autres, il en est souvent la marque et la mesure la plus certaine. On ne s'intéresse à ses semblables qu'à raison de l'intérêt qu'on prend à soi-même et qu'on ose attendre

de leur part. J'ai toujours été frappé d'un mot que Jean-Jacques dit un jour à un de ses amis, après un épanchement de tendresse et de confiance : « Ne m'aimeriez-vous pas?... C'est que vous ne m'avez jamais dit du bien de vous. »

— On vient de publier une *Épître à M. Duhamel de Denainvilliers,* par M. Colardeau. Cette Épître est consacrée à l'éloge de la vie champêtre, et des vertus paisibles de M. Duhamel de Denainvilliers, le frère de M. Duhamel du Monceau, inspecteur de la marine et des chantiers de construction. Ce dernier est connu par plusieurs ouvrages importants, et surtout par son Traité sur les Cordages dont l'économie et le moindre poids facilitent la manœuvre [1].

Selon l'usage, l'épître est précédée d'un long discours en prose, où l'auteur disserte avec assez d'affectation sur l'utilité de son poëme, sur les circonstances qui l'ont déterminé à le publier, et sur les difficultés du genre dans lequel il a travaillé. « Depuis quelques années, dit-il, on a répandu beaucoup de fleurs sur les tombeaux des hommes illustres ou bienfaisants qui ont honoré la nation et servi l'humanité. Il faut aussi attacher quelques guirlandes aux portes des personnes vertueuses qui vivent parmi nous. » A la bonne heure, cela est parfaitement juste; mais que la manière dont cela est exprimé est petite, froide et recherchée! Il me semble que de pareilles phrases méritent d'être relevées, surtout dans les écrits d'un homme qui jouit de quelque réputation, ne fût-ce que pour marquer à quel point le mauvais goû gagne aujourd'hui.

Le poëme ne présente, comme M. Colardeau en convient lui-même dans sa préface, que des vérités communes et des images déjà cent fois répétées. Mais ne se trompe-t-il pas lorsqu'il se flatte qu'on ne s'en prendra qu'à la pauvreté du genre bucolique, et non pas à la stérilité de son génie? Quoique la nature ne soit pas inépuisable dans la variété des objets qu'elle offre au pinceau de la poésie, que d'abondance, que de richesse ne paraît-elle pas avoir dans les tableaux d'un Watteau, d'un Berghem, d'un Gessner, d'un Thomson! Il y a non-seulement une infinité de scènes dans la nature qui n'ont jamais été peintes, qui n'ont

1. *Traité de la fabrique des manœuvres, ou l'Art de la Corderie perfectionnée;* Paris, 1747, in-4°; 2e édition augmentée, 1769, in-4°.

jamais été observées, il n'y en pas une peut-être où l'on ne puisse découvrir de nouvelles circonstances négligées jusqu'à présent. Il y en a donc peu qui ne puissent être saisies sous un point de vue parfaitement nouveau. Et de combien d'intérêts différents l'imagination ou la sensibilité du poëte ne peut-elle pas les animer? Ce dernier moyen sera sans doute le plus propre à donner aux objets même qui nous sont les plus familiers une teinte originale et fraîche.

Depuis Voltaire et Racine, nous avons eu peu de versificateurs plus élégants, plus harmonieux que M. Colardeau; mais ses vers, qui laissent si peu de chose à désirer lorsqu'on les examine en détail, font rarement beaucoup d'effet dans l'ensemble d'un morceau. Avec le talent le plus heureux, il n'a pas ce génie, cette chaleur qui nourrit, qui vivifie tout ce que l'imagination conçoit, tout ce que la pensée exécute.

— Le vaudeville suivant vient d'être répandu à l'instant dans le public. Il nous a paru si original que nous n'avons pas cru devoir le remettre à l'envoi prochain.

VAUDEVILLE ATTRIBUÉ A M. COLLÉ.

Air *des Pendus.*

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et la décence.
Après cela, que deviendront
Tant de catins et de fripons?

S'il veut de l'honneur et des mœurs,
Que feront nos jeunes seigneurs?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles dames?
S'il bannit les jeux déréglés,
Que feront nos riches abbés?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les courtisans?
Que feront les amis du prince,
Autrement nommés en province?
Que deviendront les partisans
Si ses sujets sont ses enfants?

S'il veut qu'un prélat soit chrétien,
Un magistrat homme de bien,
Que d'évêques, de grands vicaires,
Combien de juges mercenaires,
Vont changer leur conduite! *Amen.*
Domine, salvum fac regem!

JUIN.

Les principes de l'éducation n'ont peut-être jamais été mieux approfondis, mieux développés que de nos jours; il ne nous manque que de bons livres élémentaires pour en faciliter l'application. Une femme de beaucoup d'esprit, et d'une raison très-supérieure encore à son esprit, vient d'en composer un à l'usage de sa fille, dans lequel nous avons cru trouver l'exécution la plus heureuse du catéchisme moral dont Jean-Jacques a tracé le projet dans son *Émile*. Persuadée comme lui que jusqu'à l'âge de dix ans les enfants sont absolument incapables de saisir une longue suite d'idées et de raisonnements, elle s'est bien gardée de donner à ses instructions un ordre systématique. La seule méthode qu'elle a cru devoir suivre, et dont elle ne s'est jamais écartée, c'est d'amener toujours l'enfant à trouver lui-même, ou par sentiment ou par raisonnement, la réponse à ses questions; c'est de lui parler toujours vrai, et de ne jamais employer des définitions sèches, qui ne laissent que des idées fausses dans la tête.

Notre auteur divise l'éducation en trois époques, et compte faire un travail différent pour chacune : la première finit à dix ans, la seconde à quatorze, et la troisième doit conduire jusqu'à l'établissement de l'enfant.

Nous n'avons vu que la première partie de ce nouveau cours d'éducation; elle est sous presse et va paraître dans peu sous le titre de *Conversations entre une mère et sa fille*[1].

1. Il s'agit du livre célèbre de Mme d'Épinay. Voici, d'après les exemplaires de la Bibliothèque nationale, la nomenclature de quelques-unes des éditions parues au siècle dernier :

— *Les Conversations d'Émilie.* A Leipzick, chez Siegfried Lebrecht Crusius,

Quoique, à travers la simplicité avec laquelle cet ouvrage est écrit, on aperçoive sans peine un esprit plein de grâce et de finesse, nous craignons beaucoup que son vrai mérite ne soit senti que des lecteurs qui auront réfléchi profondément sur la conduite de l'esprit et du cœur humain dans ses premiers développements.

— Il paraît une *Vie de Marie de Médicis*, en trois gros volumes in-8°. Cet ouvrage, quoique mal fait, n'est point sans mérite : il est sèchement, longuement écrit ; le coloris en est froid et monotone ; rien n'y ressort : c'est une gravure en bois sans chaleur, sans vie, sans élégance ; mais on y voit de l'exactitude, de la justesse et de la simplicité. D'ailleurs, le sujet est si intéressant par lui-même !... et l'auteur a eu l'avantage de travailler sur d'excellents matériaux, sur les documents les plus dignes de foi, et particulièrement sur quelques Mémoires manuscrits qui lui ont fourni plusieurs anecdotes curieuses que l'on n'avait point encore publiées, et qui méritaient de l'être. On y trouve des détails assez neufs sur la fin malheureuse du maréchal d'Ancre, sur la conduite adroite et réservée du cardinal de Richelieu avant son élévation, enfin sur les disparates les plus inconcevables du caractère de son maître. La *Vie de Marie de Médicis* est peut-être l'exemple le plus frappant des malheurs d'une ambition dépourvue de lumière et de courage. La veuve d'Henri IV, maîtresse pendant plusieurs années du royaume de France, mère de Louis XIII, belle-mère

1774, in-12. Un charmant frontispice de Mechau, gravé par Crusius, et sur le titre un fleuron anonyme.

— *Les mêmes*. A Leipsick et se trouve à Paris, chez Pissot, 1775, in-12, sans aucune vignette.

— *Les mêmes*. A Paris, chez Humblot, 1781, 2 vol. in-12. Deux très-jolis frontispices de Moreau le jeune, gravés l'un et l'autre par Le Mire. Texte remanié et augmenté.

— *Les mêmes*. A Paris, chez Belin, 1782, 2 vol. in-12, sans figures.

— *Les mêmes*, traduction allemande. Leipsick, chez Crusius, 1782, in-12. Frontispice signé *J. Nuschiegel, sc.*, copié assez habilement sur celui du tome II de l'édition française. Cette traduction était sans doute celle qu'en avait faite dès 1774, Zollikofer, pasteur de la colonie française à Leipsick. Ce renseignement nous est fourni par la préface de l'édition d'Humblot ; elle nous apprend aussi qu'il avait été fait à Paris en 1774 une édition non autorisée par l'auteur (peut-être celle de Pissot) et qu'un autre libraire, ayant racheté plus tard les exemplaires restants, en changea le titre « d'une manière assez ridicule ». Nous n'avons pas vu ce titre de relais. *Les Conversations d'Émilie* ont encore été réimprimées une dizaine de fois depuis cette époque jusqu'à la Restauration.

du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre et du duc de Savoie, abandonnée de tous ses enfants et réduite à vivre des aumônes d'une cour étrangère!... Elle fut la victime de tous ceux dont elle avait favorisé la grandeur. Une humeur inquiète et tracassière, jointe à une âme faible et indolente, fut la source de toutes ses infortunes; elle la rendit insupportable et au meilleur des rois et à son propre fils, qu'il lui eût été si facile de gouverner, à ses favoris, à ses créatures mêmes, à tout ce qui l'entourait.

Cette nouvelle histoire de Marie de Médicis est de Mme la présidente d'Arconville, qui a fait aussi la *Vie du cardinal d'Ossat* [1], et plusieurs autres ouvrages historiques qui n'ont eu aucun succès.

— La gaieté française ne saurait se refuser au plaisir de dire un bon mot. Le jour que M. le duc d'Aiguillon eut obtenu sa démission, on jeta dans le carrosse du roi la devise suivante : *Non utitur aculeo rex cui paremus.*

— Il faudrait que la critique d'un bon ouvrage fût bien mauvaise pour ne pas avoir une sorte de succès. Celui des premières *Observations* de M. Clément [2] en est une preuve merveilleuse. La malignité y vit avec plaisir une satire amère de quelques poëmes, peut-être trop prônés, mais sans contredit les meilleurs que la France eût vus depuis vingt ans. Les lecteurs les moins intéressés, les moins prévenus, avouèrent que ce nouvel Aristarque, souvent injuste, plus souvent encore difficile et minutieux, décelait cependant, à travers sa mauvaise humeur et son mauvais ton, une étude assez exacte de nos plus grands maîtres. Son livre, quoique grossièrement écrit, fut regardé comme un appel au bon goût du siècle passé, et, sous ce rapport, il mérita plus d'un suffrage respectable. Le second volume de ces *Observations* est bien inférieur au premier [3]. On y trouve cependant d'excellentes vues sur l'imitation des anciens. Mais, qui peut supporter la lecture de ses *Lettres à M. de Voltaire* [4]? La première a dégoûté de toutes celles qui l'ont suivie; et l'on assure que son ami Fréron même en est excédé. Un homme qui s'annonce avec le superbe

1. Voir tome IX, p. 392.
2. Voir tome IX, p. 241.
3. Voir tome IX, p. 484.
4. *Neuf lettres à M. de Voltaire, ou Entretiens sur plusieurs ouvrages de ce poëte*, in-8°, 1772 et années suivantes.

projet d'*enlever à l'Orphée de nos jours les trois quarts de sa gloire* a paru trop ridicule. C'est la parodie de ces Géants de la fable qui osèrent prétendre à partager avec Jupiter l'empire des cieux, ou qui voulurent l'en chasser tout à fait; car dans ces entreprises il n'y a, comme on sait, que le premier pas qui coûte. Pourquoi mettre des bornes à sa témérité?

Nous avons parcouru légèrement la dernière de ces lettres, digne de ses aînées; elle a pourtant fait un peu plus de sensation, grâce au sujet. C'est l'examen du *Commentaire* de M. de Voltaire sur Corneille. On a discuté, à cette occasion, le bon ou le mauvais effet que ce genre d'ouvrage pouvait faire. Nous avons pris l'abbé Galiani pour juge, et voici ce qu'il nous a répondu. Si ses oracles ne sont pas infaillibles, ils sont au moins plus clairs, plus intéressants que la plupart de ceux qui jouissent de ce rare privilége.

La lettre suivante est donc de M. l'abbé Galiani[1] : elle contient des idées assez singulières, et dignes de trouver place ici :

« ... Du mérite d'un homme, il n'y a que son siècle qui ait droit d'en juger; mais un siècle a droit de juger d'un autre siècle. Si Voltaire a jugé l'homme Corneille, il est absurdement envieux; s'il a jugé le siècle de Corneille et le degré de l'état de l'art dramatique d'alors, il le peut, et notre siècle a droit d'examiner le goût des siècles précédents. Je n'ai jamais lu les notes de Voltaire sur Corneille, ni voulu les lire, malgré qu'elles me crevassent les yeux sur toutes les cheminées de Paris lorsqu'elles parurent; mais il m'a fallu ouvrir le livre deux ou trois fois au moins par distraction, et toutes les fois je l'ai jeté avec indignation, parce que je suis tombé sur des notes grammaticales qui m'apprenaient qu'un mot ou une phrase de Corneille n'était pas en bon français. Ceci m'a paru aussi absurde que si l'on m'apprenait que Cicéron et Virgile, quoique Italiens, n'écrivirent pas en aussi bon italien que le Boccace ou l'Arioste. Quelle impertinence! Tous les siècles et tous les pays ont leur langue vivante, et toutes sont également bonnes. Chacun écrit la sienne. Nous ne savons rien de ce qui arrivera à la langue française lorsqu'elle sera morte; mais il se pourrait bien faire que la postérité s'avisât d'écrire en français sur le style de Montaigne et de Corneille, et pas sur celui de

1. Elle est imprimée dans sa *Correspondance* et datée du 23 avril 1774.

Voltaire : il n'y aurait rien d'étrange en cela. On écrit le latin sur le style de Plaute, de Térence, de Lucrèce, et pas sur celui de Prudentius, Sidonius Apollinaris, quoique sans contredit les Romains fussent infiniment plus éclairés au IVe siècle, sur les sciences, astronomie, géométrie, médecine, littérature, etc., qu'ils ne l'étaient du temps de Térence et de Lucrèce. Ceci est une affaire de goût; nous ne pouvons rien prévoir des goûts de la postérité, si pourtant nous avons une postérité, et qu'un déluge universel ne s'en mêle pas. »

Quelque respect que nous ayons pour les lumières du sublime abbé, nous sommes fort tenté de n'être pas tout à fait de son avis. Les grands hommes ont presque toujours été mieux appréciés par la postérité que par leur propre siècle, témoin Homère, Milton, Galilée, Descartes, et tant d'autres. La raison en est simple : un grand homme ne l'est qu'autant qu'il est vraiment supérieur à son siècle; et l'on ne peut être bien jugé que par ses pairs. Il faut donc que l'influence qu'un homme de génie a sur la masse générale des esprits ait eu le temps de se communiquer, de se répandre, pour former des hommes capables d'atteindre et de mesurer le degré de hauteur auquel il a pu s'élever. Corneille n'a été connu que de Racine, et Racine et Corneille ne l'ont été que de Voltaire.

Je conviens qu'il y a mille petites nuances dans les ouvrages de l'art qui tiennent aux caprices de l'usage, du goût, des circonstances qui varient à l'infini, et qui s'effacent, pour ainsi dire, d'une année, d'un jour, d'un moment à l'autre; mais ce ne sont point toutes ces nuances-là qui décident essentiellement du mérite d'un ouvrage, ni pour le fond, ni même pour la forme; d'ailleurs, quoique perdues pour le plus grand nombre des lecteurs, la critique en découvre au moins une partie, et je ne sais quel instinct en devine encore plus. Horace pouvait-il être mieux entendu de tous les beaux esprits du règne d'Auguste qu'il ne l'a été, dix-huit cents après, par notre abbé? Je ne le pense pas; et j'imagine que tous ceux qui liront les remarques qu'il a faites sur ce poëte diront comme moi.

Est-il bien certain que chaque siècle, chaque pays ait une langue qui lui appartienne? et n'est-ce pas être trop poli, trop indulgent, que d'avancer que toutes sont également bonnes? Comment s'y prendra-t-on pour nous persuader que la langue

de Démosthène et de Platon n'est pas plus pure et plus harmonieuse que celle de Josèphe ou de Grégoire de Nazianze? On aura plus de peine à nous faire croire que le français de Bossuet et de Fénelon ne soit pas un peu meilleur que celui de Villon ou de Ronsard.

La langue est sujette à des variations continuelles; elle dépend non-seulement du progrès des mœurs et des lumières, elle dépend encore d'une infinité de circonstances qu'il est impossible de prévoir, et qu'il serait difficile même de déterminer avec quelque précision. L'usage, qui règle en despote le sort des langues, est l'enfant du hasard, et cet enfant n'est pas moins volage ni moins capricieux que son père. Cela n'empêche pas qu'un seul homme supérieur ne puisse influer prodigieusement sur le génie de sa langue, en diminuer les ressources ou les étendre, la corrompre ou l'embellir. Si les besoins de l'homme ont fait naître les premiers éléments du langage, si l'expérience et la coutume en développent le germe, si les mœurs d'une nation lui impriment le caractère qui leur est propre, si chaque révolution nouvelle le modifie, c'est aux efforts du génie et de l'art qu'il appartient de le former et de le perfectionner.

Je soupçonne qu'il en est de l'autorité d'une langue comme de l'autorité du gouvernement politique : elle ne se soutient pas uniquement par l'opinion, mais elle ne saurait subsister sans elle. Il y a un génie original auquel elle est foncièrement soumise. Des esprits audacieux peuvent le dompter quelquefois, mais on ne saurait le subjuguer tout à fait qu'en détruisant la puissance même dont il est l'âme et le principe. Ceux qui travaillent à réformer cette autorité, à en affaiblir ou à en fortifier les ressorts, sans connaître à fond ce génie primitif qui les lie et qui en soutient l'ensemble, ne font que d'inutiles efforts ou lui préparent une révolution funeste.

Revenons plus directement à notre objet. Une langue n'est pas l'ouvrage d'un jour, c'est le résultat des lumières et des réflexions de plusieurs siècles. C'est un monument dont la première origine se perd dans la nuit des temps, et dont la fin est également obscure. Cependant il est clair que toutes les parties en doivent être plus ou moins liées, puisque tous ceux qui ont contribué à l'étendre ont été dans la nécessité de travailler sur les fondements qui avaient été posés avant eux. Une circonstance

particulière peut avoir retardé les progrès de l'ouvrage, une autre peut les avoir avancés, une autre encore peut y avoir occasionné quelques changements; il n'en sera pas moins vrai que la langue est un héritage qui se perpétue d'une génération à l'autre, et qui ne peut être dénaturé que par quelque révolution extraordinaire.

L'esprit humain tend toujours vers la perfection, mais il n'y peut arriver que successivement; et, comme il n'y a jamais qu'un certain degré de perfection auquel il puisse atteindre, aussitôt qu'il y est parvenu, il paraît dans la nécessité de déchoir. De là les différentes époques que l'on observe dans le développement de tous les arts, la grossièreté d'une première invention, les efforts que l'on fait pour perfectionner ces premières ébauches, le dernier terme de la perfection, et les premiers pas qui en éloignent.

Loin de croire la langue d'un siècle aussi bonne que celle d'un autre, je pense que chaque nation s'est occupée longtemps à perfectionner la sienne, et qu'il n'est point d'art dont les premiers progrès soient aussi lents, aussi insensibles. Je pense encore qu'il y a eu pour chaque nation une époque où sa langue a acquis toute la perfection dont elle était susceptible, et que cette époque n'est pas difficile à fixer, parce qu'elle a toujours été marquée par de grands événements et par des prodiges en tous genres. Qui peut douter que la langue grecque ne fut jamais plus pure et plus parfaite qu'au siècle d'Alexandre et de Périclès, celle des Romains sous Auguste, et la nôtre sous le règne de Louis XIV? Il ne serait pas impossible qu'on eût quelque jour la fantaisie d'écrire le français sur le style de Montaigne : on a bien eu longtemps celle de faire des vers dans le goût marotique; mais quiconque voudra écrire cette langue avec pureté ne sera pas embarrassé du choix de ses modèles. Quand nous voulons écrire en bon latin, nous savons tous que ce n'est ni Plaute, ni Prudentius qu'il faut imiter, et nous tâchons, le plus qu'il nous est possible, de nous familiariser avec le style de Virgile ou de Cicéron.

Plus une langue a d'harmonie et de précision, plus elle est variée sans cesser d'être exacte, plus elle est riche sans cesser d'être originale, plus il est certain que cette langue a toute la perfection qu'elle peut avoir. C'est un principe qui n'a rien d'arbitraire. La plus grande difficulté dans l'application est de discer-

ner ce qui est analogue au génie particulier de la langue ou ce qui ne l'est pas. Voilà pourquoi M. de Voltaire nous a rendu, ce me semble, un assez grand service en faisant remarquer si scrupuleusement tous les mots et toutes les phrases de Corneille qui ne sont pas en bon français. Il n'y a souvent que le tact le plus délicat qui puisse apercevoir ces légères taches. Et à quel tact peut-on s'en rapporter avec plus de confiance qu'au sien?

S'il fallait prouver que ces critiques ne sont pas arbitraires, je rapporterais l'observation que M. de Voltaire a faite lui-même dans plusieurs endroits; c'est que les plus beaux morceaux de Corneille sont aussi les plus purement écrits. Comparez ces morceaux avec ceux que vous admirez le plus dans Boileau, dans Racine, dans Voltaire; vous y reconnaîtrez le même style, la même langue. Ce n'est donc pas un nouvel idiome que les successeurs de Corneille ont inventé; c'est la même langue à laquelle Corneille fit faire tant de progrès qu'ils ont achevé d'épurer et de perfectionner. Cette correction, cette délicatesse, Pascal et Molière semblent l'avoir connue avant eux; Mme de Sévigné l'avait devinée. Nos derniers maîtres se sont attachés seulement à l'observer avec plus d'exactitude, et leur exemple a fait loi.

Ne serait-il pas à désirer que la langue française pût être fixée au point où elle est parvenue aujourd'hui? Je sais que le temps mine tous les ouvrages des hommes, et qu'il n'est pas plus aisé d'arrêter le progrès ou la décadence d'une langue que d'arrêter le développement ou la corruption des mœurs publiques.

. . . . . Mortalia facta peribunt :
Nedum sermonum stet honos, et gratia vivax [1].

Mais au moins ne faudrait-il pas hâter une révolution à laquelle nous ne pouvons que perdre. Quel dédommagement notre siècle laissera-t-il à la postérité, s'il lui fait perdre le goût des chefs-d'œuvre que nous ont laissés nos pères?

Je ne vois point ce que notre poésie a gagné depuis Racine. Mais que n'a-t-elle pas perdu? Si notre prose a acquis plus d'harmonie et plus de précision, si le règne de Louis XIV n'a produit aucun ouvrage qui puisse être comparé à ceux d'un

1. Horace, *Art poétique*, vers 68-9.

Montesquieu, d'un Buffon, d'un Rousseau, combien la plupart de nos prosateurs modernes ne se sont-ils pas éloignés de cette simplicité noble et décente qui semble être un des caractères les plus propres à notre langue! Que d'ouvrages couronnés à l'Académie, célèbres dans tous nos bureaux d'esprit, où Racine et Molière ne trouveraient que du galimatias et des énigmes! Tous les tons, tous les genres, tous les styles ont été confondus. La métaphysique a affecté de parler le langage des dieux; la poésie, celui de l'école. Tout est devenu gigantesque ou faible et maniéré. Tantôt on court après les antithèses et les petites phrases, tantôt l'on va se perdre dans des périodes d'une longueur éternelle. A force de vouloir enrichir la langue de tournures neuves et étrangères, on lui fait perdre ses grâces et sa beauté naturelle. On devient bizarre et sauvage. Cependant élevez la voix contre des abus si ridicules, on ne manquera pas de dire que vous cherchez à rétrécir le génie, que vous voulez le resserrer dans des limites trop étroites, et que, pour enfanter des miracles, il faut le laisser extravaguer en pleine liberté. Quelles lois, quels obstacles l'ont jamais emporté sur l'ascendant d'un génie supérieur? Mais en ôtant toutes les barrières qui peuvent encore en imposer à la foule des écrivains médiocres, n'ouvrira-t-on pas un champ libre aux entreprises de l'ignorance et de la barbarie? De tous les poisons du monde, le mauvais goût est sans doute le plus subtil et le plus contagieux.

Les lois, dans la république des lettres comme dans la société civile, ne sont faites que pour les hommes vulgaires. Mais s'il n'y a que leur autorité qui puisse les conduire ou les réprimer, ces lois sont donc utiles, ces lois sont donc nécessaires. Le génie qui voit au delà des limites où il se trouve renfermé sait bien les franchir lorsqu'il le faut, et sa hardiesse est justifiée par ses succès. C'est par *Pompée* et par *Cinna* que Corneille répondit aux critiques de l'Académie. Mais que deviendra la langue, si ceux qui devraient en conserver la pureté apprennent, par leur propre exemple, à la corrompre et à l'appauvrir.

— La fable suivante est de M. de l'Isle, capitaine au régiment de Champagne. C'est une pensée fort connue réduite en apologue :

Aux portes de la Sorbonne
La Vérité se montra;

Le syndic la rencontra :
« Que demandez-vous, la bonne?
— Hélas! l'hospitalité.
— Votre nom? — La Vérité.
— Fuyez, dit-il en colère,
Fuyez, où je monte en chaire
Et crie à l'impiété!
— Vous me chassez; mais j'espère
Avoir mon tour, et j'attends :
Car je suis fille du Temps,
Et j'obtiens tout de mon père. »

— On attribue à M. de Rulhière l'épigramme suivante, sur l'Ode de M. Dorat[1] :

Du roi qui nous promet un nouvel âge d'or,
Que le flambeau de longtemps ne s'éteigne!
Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

— La seule nouveauté qu'on nous ait donnée depuis l'ouverture des spectacles est un petit opéra-comique intitulé *Perrin et Lucette*[2]. Les paroles sont de M. Davesne, et la musique du sieur Cifolelli. Le talent du poëte et celui du musicien, également inconnus, ont paru également médiocres. Cependant l'un et l'autre ont été demandés à la première représentation avec beaucoup d'empressement. Pourquoi? c'est que le fond de l'ouvrage, quoique froid et commun, est honnête; c'est que le dénoûment, quoique prévu dès la seconde scène, fait plaisir. Et puis ne suffira-t-il pas de trois ou quatre mots heureux pour faire réussir une pièce de ce genre, quand le reste n'est pas choquant? Les scènes sont platement dialoguées; mais elles ont assez le ton des mœurs villageoises, et c'est un mérite. L'idée la plus neuve de ce drame est un bailli honnête homme. Il est un peu capucin; à la bonne heure : au village comme ailleurs, un capucin est toujours plus aimable qu'un tyran.

1. Dorat avait publié, à l'occasion de l'avénement de Louis XVI, *le Nouveau Règne*, ode à la nation. Genève et Paris, 1774, in-8°.
2. Représenté pour la première fois à la Comédie-Italienne, le 25 juin 1774.

JUILLET.

Samedi 2, les Comédiens français nous ont donné la première représentation du *Vindicatif*, drame en cinq actes et en vers libres. Ce chef-d'œuvre est de M. du Doyer, qui, sans doute, ne vous sera guère plus connu, si nous vous apprenons qu'il est l'auteur de la petite comédie de *Laurette*, dont la chute même est depuis longtemps oubliée[1]. *Le Vindicatif* ne semblait pas fait pour avoir un sort plus heureux : son succès a été fort chancelant à la première représentation; cependant la manière dont y joue Molé l'a relevé, l'a soutenu; et grâce à ses efforts, et grâce au mauvais goût du siècle, nous ne serions point trop étonnés que la pièce pût rester quelque temps au théâtre. N'est-ce pas une chose déplorable qu'un talent aussi sublime que celui de ce grand acteur se consume sur des ouvrages si peu dignes de l'exercer?

On ferait, je crois, un parallèle assez juste du drame de M. du Doyer avec l'*Orphanis* de M. Blin de Sainmore. Ces deux ouvrages, faiblement écrits, sont à peu près également bien versifiés, également mal conduits, et doivent l'un et l'autre leur succès momentané aux talents du même acteur. J'imagine cependant que la fable du drame est encore de quelques degrés moins vraisemblable que celle de la tragédie. Jamais poëte n'a abusé de la liberté de plier les personnages à sa fantaisie comme M. du Doyer; tous sont d'une bêtise qui ne se conçoit pas, et sacrifient à chaque scène le peu de sens qui leur reste pour tirer l'auteur d'embarras. Le Vindicatif n'est remarquable que par la sincérité avec laquelle il dévoile sa propre turpitude. Il ne se lasse point de répéter : Je veux me venger... je me suis vengé... je me vengerai...; c'est moi qui suis le Vindicatif. On dirait que l'auteur a craint que le public ne pût s'y méprendre; et, s'il l'avait osé, il eût volontiers écrit sur le front du triste personnage le caractère de son rôle. Le tableau est si bien fait que la précaution n'eût peut-être pas été superflue.

1. Voir tome VIII, p. 187 et suivantes.

— *L'Inoculation*, ode par M. Dorat, n'est pas du genre de celles d'Horace, ni même de J.-B. Rousseau ; elle est du genre froid et insipide; elle n'a que le mérite d'une versification aisée, mais elle est faible et languissante : elle est précédée d'une préface où il avoue que depuis longtemps l'*ode est décriée parmi nous*; mais il insinue modestement *qu'il ne craint pas d'avancer* qu'il la relèvera *en la rendant nationale, et il ne craint pas* (car il est fort courageux) *d'y sacrifier ses veilles*. Quel sacrifice ! Quand je vois M. Dorat se mettre nonchalamment à son bureau, et nous dire : *A l'avenir, je ferai des odes*, je dis : « Monsieur Dorat, vous ferez peut-être des vers, mais vous ne ferez point d'ode. On dit que vous étiez naguère d'une santé délicate, que vous aviez souvent la fièvre : cela pouvait donner quelque espérance; mais j'ai appris que lorsqu'elle vous prenait, vous vous couchiez entre deux draps bien blancs, on vous donnait force bouillons, tisanes, électuaires, etc.; et vous voulez faire des odes? Oh que non! Ce n'est pas ainsi qu'on s'y prend. Celui qui fera une ode ne sait pas la veille qu'il la fera, il la fait malgré lui; elle est faite, et à peine sait-il qu'elle est faite. Renoncez à votre projet, et profitez des avis et des compliments de M. de Rulhière. Il ne fait pas des odes, lui; mais il fait mieux les vers que vous, quoique vous les fassiez parfois fort joliment. »

ÉPIGRAMME A M. DORAT,

PAR M. DE RULHIÈRE.

Je les ai lus avec plaisir,
Ces vers, fruits de vos longues veilles;
Mais leur longue cadence est pénible à saisir
Pour qui n'est point doué d'assez longues oreilles.

CHACUN SON MÉTIER [1].

CONTE ATTRIBUÉ A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Si dans la France tout prospère,
C'est que d'un zèle soutenu
Chacun y fait ce qu'il doit faire.
L'abbé Grizel vous est connu.

1. Ce conte ne se trouve pas dans les *Œuvres de Boufflers*. Les *Contes théologiques* le donnent comme étant du chevalier de l'Isle.

Hier il vit, dans un coin sombre,
Ses pas doucement arrêtés
Par la voix d'une des beautés
Que la nuit amène sans nombre,
Et qui, dans leur joyeux loisir,
S'en vont à la faveur de l'ombre
Semer en tous lieux le plaisir.
La belle en offrit au saint homme
A le goûter il se soumit;
Tout en le goûtant, il se mit
A la prêcher, lui disant comme
L'art qu'elle exerce lui rendra
Une éternité malheureuse;
Que Dieu sans faute brûlera
Toute fillette un peu joyeuse.
« Tais-toi, dit-elle, plat vaurien!
Ta morale triste et fâcheuse,
En ce moment, sied, ma foi, bien!
— Que mon sermon ne vous irrite,
Et surtout ne vous trouble en rien,
Dit Grizel; faites, ma petite,
Votre métier; je fais le mien. »

Après les vers de M. le chevalier de Boufflers, dois-je vous citer ceux de Mme du Deffand? Voici pourtant une ancienne épigramme qu'elle fit contre M. de Choiseul :

Plus ginguet qu'un pet en l'air,
Plus étourdi qu'un éclair,
Plus méchant que Lucifer,
Revenant d'Enfer, revenant d'Enfer [1],
On ne te prend point sans vert [2],
M'a dit un certain frater.

— On attendait avec empressement la nouvelle édition de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*. Elle vient de paraître fort retouchée, fort augmentée, et surtout plus correcte que les précédentes [3]. On y a joint encore quelques gravures

1. Mme de Chaulnes, dont il était amoureux, logeait rue d'Enfer. (Meister.)
2. Il était d'une santé fort scabreuse. (*Note des premiers éditeurs.*) La note du manuscrit de Gotha est ainsi conçue : *Il avait une maladie qu'il avait méritée.*
3. 1774, 7 vol. in-8°.

assez mal composées, et plusieurs cartes très-nécessaires à l'intelligence du livre : elles ont été dressées par M. Bonne. Le dernier livre de cet important ouvrage est absolument neuf. Il traite de l'influence que les liaisons avec le nouveau monde ont eues sur les mœurs, les gouvernements, les arts et les opinions de l'ancien. Ce dernier livre n'est pas le moins instructif; il offre les vues les plus vastes et les plus intéressantes : l'idée qu'il donne, dans une vingtaine de pages, de tous les gouvernements actuels de l'Europe est tracée de main de maître; c'est le résultat d'une lecture immense, d'une infinité de connaissances très-rares, et d'une méditation profonde; mais on est fâché de voir que dans ce dernier livre, comme dans les autres, l'auteur s'écarte trop souvent de son sujet principal pour se jeter dans des digressions inutiles, et souvent dans des déclamations peu dignes de la majesté simple de l'histoire. Il est plusieurs genres d'ouvrages où une espèce de désordre peut plaire. Toutes les fois qu'on ne se propose pas de montrer à son lecteur l'ensemble d'un grand objet, il peut être permis de lui faire changer souvent de point de vue et de le promener à son gré d'une idée à l'autre. C'est un voyage où l'on se repose quand on veut; plus on y trouve de variété, moins on se fatigue, moins on s'ennuie. Il n'en est pas de même d'un ouvrage scientifique ou d'une histoire; la méthode lui est essentielle : on veut conduire l'esprit vers un but déterminé, vers un but unique; il ne faut jamais le perdre de vue et y arriver par le chemin le plus court; l'ordre est le seul moyen qui puisse en rendre la route agréable et facile. On ne peut bien voir un objet d'une grande étendue qu'en distinguant les différentes parties qui le composent, qu'en les examinant avec suite et selon le rapport qui les lie le plus naturellement. Tout autre procédé jette de la confusion dans l'esprit et le lasse, au lieu de le soulager ou de le distraire.

En désirant plus de méthode dans l'ouvrage de M. l'abbé Raynal, moins d'éloquence et plus de simplicité, moins de fleurs et plus de justesse ou de correction, nous n'en admirons pas moins les sublimes beautés dont il est rempli. Depuis *l'Esprit des lois*, notre littérature n'a peut-être produit aucun monument plus digne de passer à la postérité la plus reculée, et de consacrer à jamais le produit de nos lumières et de notre industrie; mais quelque admirable qu'il soit pour le fond, avouons-le, c'est

un ouvrage mal fait, trop fait quant aux détails, trop peu quand à l'ensemble, fatigant et pénible par les efforts même que l'auteur a voulu faire pour le rendre amusant, et si inégalement écrit que, dans l'avenir, on ne se persuadera jamais qu'il puisse être sorti d'une même plume.

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici qu'il y a une sorte d'étoile pour les livres comme pour les hommes. Que de livres brûlés et persécutés, même de nos jours, qui ne sauraient être comparés, pour la hardiesse, à l'*Histoire philosophique!* Cependant, elle s'est vendue partout assez publiquement : serait-ce parce que ce livre attaque toutes les puissances de la terre avec la même audace, que toutes l'ont supporté avec la même clémence? Rois, ministres, prêtres, il dit à tous les vérités, et souvent les injures les plus dures ; il n'y a de sacré à ses yeux que la morale, les femmes et les philosophes. J'en félicite l'auteur, et j'en bénis le ciel, mon siècle et ma patrie.

— M. l'abbé Delille, qui a si bien mérité de notre littérature par sa belle traduction des *Géorgiques* de Virgile, a prononcé lundi dernier, 11 du mois, son discours de réception à l'Académie française[1]. On sait que, dans toutes les louanges dont ces pièces d'appareil sont composées, celles du prédécesseur ne doivent pas occuper la moindre place. M. l'abbé Delille a cru que l'éloge de M. de La Condamine, à qui il succède, était assez piquant pour en faire l'unique objet de son discours : il eût peut-être intéressé davantage s'il n'avait pas déjà été prévenu par M. le marquis de Condorcet. Ce dernier l'a loué en philosophe et en homme du monde. Notre nouvel académicien ne l'a guère loué qu'en poëte, et quelquefois en rhéteur de collége. Il s'est perdu dans des descriptions poétiques des travaux et des voyages de son héros; et toutes ces descriptions, toutes ces images et toutes ces fleurs amoncelées les unes sur les autres n'ont formé qu'un tableau assez vague, assez dépourvu d'intérêt, et où l'on aperçoit bien plus les efforts et les prétentions de l'orateur que le génie de l'homme qu'il a voulu peindre. Un des traits les plus heureux de cette petite odyssée académique est peut-être le mot sur l'inoculation. « Sans discuter, dit à peu près l'auteur (je cite de mé-

1. L'abbé Delille, écarté une première fois du fauteuil par les préventions de Louis XV contre lui (voir page 19), fut élu de nouveau à la place de La Condamine. (T.)

moire), sans discuter les raisons des deux partis, comment ne pas se prévenir en faveur d'une méthode qui doit son origine à la patrie de la beauté et à celle de la philosophie, à la Circassie et à l'Angleterre[1]? »

C'est M. l'abbé de Radonvilliers qui a répondu au discours du récipiendaire. Sa réponse mérite d'être remarquée par son excessive simplicité, pour ne pas dire son extrême platitude, et par un trait vraiment sublime sur le caractère de Sa Majesté, dont l'abbé de Radonvilliers a été sous-précepteur. « D'ordinaire on dit aux rois : Gardez-vous des flatteurs; aujourd'hui il faut dire aux flatteurs : Gardez-vous du roi. »

La séance a été terminée par la lecture d'une satire charmante, de M. l'abbé Delille, sur le luxe[2]. Elle nous a paru réunir tous les mérites des maîtres de ce genre, la force de Juvénal, la légèreté d'Horace, l'ironie et le coloris de Pope, le goût et la correction de Boileau. Nous sommes très-empressés de nous en procurer une copie, pour avoir l'honneur de vous l'envoyer.

— Tout le monde connaît la traduction que feu M. de Mirabaud nous a donnée du Tasse[3]. Elle est estimée et mérite à beaucoup d'égards la réputation dont elle jouit; mais elle est sans force, sans chaleur et sans élévation. C'est un livre bien écrit; ce n'est pas un poëme. Un auteur qui garde l'anonyme vient de donner une nouvelle traduction, qui est en même temps plus littérale, plus élégante et plus harmonieuse. Vous y sentez partout l'âme et l'enthousiasme du poëte, sa verve et même son coloris. Nos meilleurs juges sont persuadés qu'il n'y a que Jean-Jacques qui puisse l'avoir faite. Et n'est-ce pas le plus grand éloge que l'on puisse donner à l'ouvrage? M. Rousseau ne l'avoue cependant pas; et plusieurs personnes, qui prétendent être plus particulièrement instruites par les éditeurs, l'attribuent à M. Le Brun, littérateur très-distingué[4]. Quoi qu'il en soit, ce que nous

1. Voici textuellement ce passage : « Ce ne serait point à moi à prononcer sur cette grande question; s'il était possible qu'elle fût encore un problème, je remarquerais seulement que l'inoculation a pour elle deux grandes autorités, la Circassie et l'Angleterre : je veux dire le pays de la philosophie et celui de la beauté. »

2. *Épître sur le luxe,* comprise dans les Poésies fugitives de l'auteur.

3. Paris, 1724, 2 vol. in-12; réimprimée en dernier lieu en 1824, bien qu'elle ait été effacée par celle de Lebrun, à l'annonce de laquelle cet article est consacré. (T.)

4. Cette traduction (1774, 2 vol. in-8°) est celle de Lebrun (Charles-François),

pouvons assurer avec confiance, c'est que cette traduction anonyme est sans contredit une des plus superbes traductions qui soient dans notre langue. L'auteur dit, dans un avertissement qui n'a qu'une page et qui porte l'empreinte la plus marquée de la manière de Jean-Jacques, que c'est un ouvrage de sa première jeunesse : il en a l'intérêt et le feu ; mais le peu de négligences qui s'y trouvent semblent presque toutes y avoir été laissées à dessein.

— Il y a déjà quelque temps que l'Opéra-Comique, qui depuis plusieurs années faisait la gloire et le bonheur de la nation, commence à tomber. Depuis la retraite de Caillot et le congé que Mme Laruette a été obligée de demander pour rétablir sa santé, ce spectacle n'a pas produit une seule nouveauté qui ait pu se soutenir longtemps. *Perrin et Lucette* n'a eu que sept ou huit représentations. Il n'y a pas lieu de présumer que *la Fausse Peur*, qui vient de lui succéder, en ait davantage [1]. Ce petit acte n'est pourtant pas sans mérite. C'est une charge assez folle du *Fat puni*.

La jeune comtesse de *** veut se venger de l'indiscrétion d'un homme à la mode qui a osé se vanter des bontés qu'elle n'avait point eues pour lui, et qui l'a sacrifiée à une de ses amies. Elle lui donne le rendez-vous le plus mystérieux, l'engage à prendre des glaces avec elle, et lui persuade ensuite que, désespérée de sa trahison, elle vient de s'empoisonner elle-même, mais que le même poison va lui faire justice d'un perfide et d'un ingrat. Après cette double confidence, elle le quitte et fait aposter ses gens pour l'empêcher de sortir du jardin où elle l'a reçu. Elle a mis d'ailleurs dans son secret un autre homme de sa société, un facétieux, un milord Gor, qui se déguise en médecin, et qui augmente, par une mystification fort plaisante, les frayeurs dont notre fat est agité. Tout cela finit assez mal par une espèce de divertissement où, pour mettre le comble à sa vengeance, la jeune comtesse épouse le marquis de ***, dont elle est vraiment aimée.

Ce sujet est assez heureux, et fournit au moins deux ou trois situations très-comiques. Il est dommage que l'auteur n'ait pas

d'abord répétiteur, puis secrétaire de Maupeou, et enfin troisième consul, architrésorier de l'Empire et prince de Plaisance. Né en 1739, Lebrun est mort en 1824. (T.)

1. Représentée pour la première fois le 18 juillet 1774.

su en tirer un meilleur parti. Les scènes ne sont ni assez développées, ni assez bien liées, et toute la pièce en général manque également d'esprit et de goût. Tout est brut et négligé. La musique, qui est du jeune Darcis, ne supplée en rien aux défauts du poëte. C'est une composition faible et froide, peu d'harmonie, point de chant, et des idées ramassées de tous côtés, sans choix et même sans adresse. L'auteur des paroles est assez modeste pour vouloir garder l'anonyme; mais nous sommes fort trompés si ce n'est pas M. de Carmontelle [1]. L'idée de la pièce est prise d'un de ses proverbes : c'est le même tour d'esprit, la même correction, la même élégance de style; et il n'est pas probable qu'un autre que lui-même puisse être tenté de lui dérober tant de propriétés si précieuses.

— Personne ne peut nier que le gouvernement le plus heureux ne soit celui où le peuple a du pain tant qu'il en veut, et où, libre de soins et de soucis, il peut se livrer aux jeux et aux amusements tant qu'il lui plaît, sans craindre qu'on le trouble dans ses jouissances. Eh bien! ce peuple-là est le vénitien. L'auteur de l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* aura beau me dire que le gouvernement de Venise est l'aristocratie, et que l'aristocratie est le plus mauvais gouvernement posssible, je lui répondrai toujours : De quoi s'agit-il? — D'être heureux. — Les Vénitiens le sont; leur gouvernement est donc bon pour eux. Il ne faut pas dire que l'aristocratie est le plus mauvais gouvernement possible; on peut dire la même chose de l'état monarchique, du despotisme, et même de la démocratie, si chacune de ces diverses manières de gouverner est admise par des peuples auxquels elles ne conviennent pas. Il y a des convenances locales, ce sont les premières de toutes en fait de gouvernement. Il y en a ensuite qui dérivent du caractère national. La femme de Sganarelle disait aux paysans qui prenaient sa défense contre son mari : *De quoi vous mêlez-vous? Je veux qu'il me batte* [2]. Il y a des peuples qui diront : Nous ne voulons pas être libres. Et c'est peut-être un grand problème à résoudre que de savoir jusqu'à quel point cette liberté si vantée, qui paraît vraiment innée dans le cœur

1. C'est une erreur, cet auteur était Marsollier. (T.)

2. La réponse de Martine (act. I, sc. II du *Médecin malgré lui*) est : *Mêlez-vous de vos affaires... Il me plaît d'être battue!*

de chaque individu, est nécessaire au bonheur général. La grande affaire est d'avoir par tout pays son pain assuré, et de disposer paisiblement de l'emploi de sa journée.

Je ne pense point comme l'auteur de l'*Histoire philosophique* « que, avec la moitié des trésors et des veilles qu'a coûtés à la république de Venise sa neutralité depuis deux siècles, elle se fût délivrée à jamais des dangers dont à force de précautions elle s'environne ». Ces dangers subsistent par les différentes puissances qui l'entourent, et quand l'une d'elles le jugera important, elle s'emparera des États vénitiens, et il leur sera fort difficile de l'en empêcher. C'est la découverte du cap de Bonne-Espérance qui a perdu Venise; jusque-là elle était le dépôt général du commerce de plusieurs nations : alors il s'est tourné d'un tout autre côté; et le commerce des Vénitiens une fois perdu, tout ce qui leur est arrivé, et tout ce qui leur arrivera, était inévitable. Leur position a bien, jusqu'à présent, autant de part à leur conservation que leur finesse.

L'inquisition politique est certainement en très-grande vigueur à Venise; mais la manière dont elle s'est délivrée de celle du Saint-Office est tout à fait adroite, et n'aurait pas dû échapper à l'auteur de l'*Histoire philosophique*. D'accord avec la cour de Rome, le Saint-Office est obligé d'avoir à ses assemblées deux sénateurs, sans la présence desquels on ne peut prendre aucune délibération. Au moyen de cette sujétion, il ne se traite d'aucun délit important; ni on ne laisse prendre dans ces assemblées connaissance d'aucunes affaires temporelles ou politiques. Dès qu'on commence à en traiter quelques-unes un peu graves, de quelque genre qu'elles soient, les deux sénateurs se lèvent, rompent la séance, la remettent au lendemain, et toujours de même, jusqu'à ce qu'il n'en soit plus question. Le pouvoir du Saint-Office se réduit à punir quelques moines, à distribuer des indulgences, etc.

Les lois sont en effet combinées de manière, dans la république de Venise, à empêcher que les nobles, qui ont tout pouvoir, ne puissent en abuser et se livrer à aucunes vues ambitieuses : et comme il n'est pas permis de détruire une ancienne loi par une nouvelle, tout reste toujours dans le même état. Comme elles sont fort anciennes, quelques-unes se ressentent des temps d'ignorance et de barbarie où elles ont été faites. Il y en avait une, entre autres, qui attribuait aux curés des pa-

roisses la propriété absolue de tout ce qui se trouvait dans la chambre de leurs paroissiens au moment de leur mort, même au préjudice des enfants. Cette loi révoltante était tombée en désuétude, mais elle existait. Il y a quelques années qu'un curé voulut la faire revivre, à la mort d'un homme qui laissait une succession considérable dans un portefeuille qui n'avait pas quitté le chevet de son lit. Le fils unique du défunt mit le curé dehors à coups de bâton ; et le pasteur, aussi moulu que scandalisé, alla dénoncer au conseil des Dix l'infracteur d'une loi, selon lui, si sage et si respectable. Le conseil s'assemble, déclare la loi véritable, ordonne qu'elle sera maintenue dans toute sa vigueur, et prononce contre quiconque battra les curés pour les empêcher de jouir de leurs droits une amende évaluée à vingt-cinq livres de notre monnaie, et une de cinquante livres si on poussait la révolte jusqu'à mort d'homme. Oncques, depuis, curé n'a été tenté de la faire revivre. Je pardonne au législateur une finesse aussi heureusement combinée. On objectera sans doute bien gravement que c'est un grand vice dans un gouvernement que d'avoir des lois qu'on soit obligé de laisser sans activité ; qu'incessamment il doit en résulter tel inconvénient, et puis tel autre, jusqu'à ce qu'enfin l'édifice se détruise ; au lieu que si la machine était bien menée... Je me tirerai d'affaire en disant avec le charmant petit abbé napolitain [1] : « Arrêtez-vous, de grâce, devant un rôtisseur ; regardez un tournebroche ; voyez-vous ce magot en haut qui paraît s'employer avec une force et une application étonnante à faire tourner la roue ? Eh bien ! c'est là l'homme ; le contre-poids caché est le destin, et le monde est un tournebroche. Nous croyons le faire aller, et c'est lui qui nous mène. »

— *Histoire du Tribunat de Rome*, depuis sa création, l'an 261 de la fondation de Rome, jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'empereur Auguste, l'an 730 de la fondation de Rome ; son influence sur la décadence et sur la corruption des mœurs. Deux volumes in-12.

Ces deux volumes de M. l'abbé Séran instruisent moins que deux lignes de Montesquieu sur le même objet. Mal conçu, mal digéré, ce livre est, s'il est possible, encore plus mal écrit. Il

1. Galiani.

ajoutera donc peu de chose à la réputation que l'auteur a déjà acquise par quelques productions historiques du même genre et du même mérite [1]. Son but, dans ce dernier ouvrage, si tant est qu'il en eût un, semble avoir été de prouver que ce qui contribua le plus à la ruine de la république, c'est l'établissement du tribunat. Ne prouverait-on pas également bien que cette magistrature fut longtemps la sauvegarde des droits et de la liberté du peuple romain, et par là même aussi celle de ses mœurs ?

Comme la liberté morale de chaque individu tient à l'opposition qui se trouve entre les différentes impressions dont il est susceptible, et au pouvoir qu'il a de suivre indifféremment l'un ou l'autre, la liberté politique d'une nation n'est fondée aussi que sur l'opposition qu'il peut y avoir entre les différents pouvoirs auxquels elle s'est soumise, et sur le droit qu'elle s'est réservé de décider entre eux en dernier ressort.

Quand notre grand législateur dit *que toute puissance divisée contre elle-même ne saurait subsister*, il ne songeait pas aux gouvernements républicains. La division peut troubler quelquefois leur bonheur, mais elle paraît essentielle à leur vie et à leur sûreté. Tant que la puissance des tribuns fut en équilibre avec celle du sénat, elle était très propre à prévenir les inconvénients de l'aristocratie, puisqu'elle réprimait l'orgueil des patriciens, et leur imposait la nécessité d'être justes et de mériter la confiance publique par leurs vertus. Lorsque cette puissance, au lieu de contenir l'autorité du sénat, ne fut plus employée qu'à exciter le peuple contre ses chefs légitimes, elle devint exorbitante. L'équilibre des deux pouvoirs alors rompu, le gouvernement, qui dans son principe n'était qu'une aristocratie modérée, devint de jour en jour plus populaire. La démocratie, dans un état aussi puissant que l'était devenue Rome par l'étendue et par la rapidité de ses conquêtes, devait bientôt dégénérer dans une espèce d'anarchie ; et cette situation, trop violente pour subsister longtemps, est sans doute la plus favorable aux entreprises du despotisme. Le tribunat ne fut donc funeste à la république que lorsqu'il eut perdu l'esprit de sa première institution ; et il ne

1. L'abbé Séran de La Tour avait déjà publié : *Histoire d'Épaminondas*, 1739, in-12 ; *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, 1740, in-12 ; *Histoire de Catilina* 1749, in-12, etc., etc. Voir, sur ce dernier livre, tome I, p. 254.

le perdit que parce que les circonstances où il avait été établi changèrent absolument de nature et confondirent, dans la suite des temps, tous les rapports qui avaient déterminé originairement la constitution de l'état. Si l'on peut dire que l'esprit de jalousie et d'émulation que cette magistrature populaire ne cessait d'entretenir entre les plébéiens et les patriciens causa la ruine de la république, ne pourrait-on pas dire la même chose de l'esprit de patriotisme et de l'amour de la gloire dont ces citoyens furent toujours animés? Ces deux principes contribuèrent également à l'agrandissement de Rome, et son agrandissement fut sans doute la principale cause de sa chute : *Suâ mole ruit.* Tout cela prouve une vérité fort triviale : c'est que le temps mine continuellement les monuments de notre orgueil, et que les vains efforts que nous faisons pour assurer notre puissance et notre grandeur seraient mieux employés à nous rendre heureux.

Pourquoi ne serait-il pas permis de parler de Zurich, à propos de Rome? Cette petite république a ses tribuns comme en avait autrefois la maîtresse de l'univers : mais la modération qui paraît avoir dicté toutes ses lois, en réunissant les plus grands avantages du tribunat romain, semble en avoir évité tous les inconvénients. Ses tribuns, choisis dans le peuple, sont élus par lui; ce sont eux qui sont chargés de porter au sénat les plaintes des citoyens, et de s'opposer à toutes les entreprises qu'il pourrait tenter de faire pour étendre ses droits et ses prérogatives : ce sont proprement les avocats et les interprètes du peuple. On sent quelle puissance leur donne une attribution si importante. Elle est modérée d'abord par le nombre de ceux qui la partagent. Il y en a vingt-six. Elle est modérée encore par une liaison nécessaire avec les conseils, où ils ont leur voix délibérative et votive comme tous les autres conseillers. Le petit conseil, qui s'assemble le plus souvent, et qui par là même attire à lui la conduite des parties les plus essentielles de l'administration, étant composé de cinquante-deux membres, les tribuns en forment la moitié : ainsi le peuple représenté par eux n'abandonne jamais entièrement l'exercice de son pouvoir, et ne le divise, pour ainsi dire, que pour y veiller avec plus de précaution. Ces magistrats populaires, quoique liés avec le sénat, ne cessent point d'être au peuple, puisque c'est lui qui les choisit, et qu'il est libre, tous les six mois, de demander une

nouvelle élection ou confirmer l'ancienne. Jamais il n'y eut de pouvoir plus justement intermédiaire : il tient aux deux pouvoirs entre lesquels il se trouve placé, et en dépend également.

— M. le président de Rosset ne nous pardonnera jamais d'avoir différé si longtemps de vous annoncer son poëme sur *l'Agriculture*[1]. Il a conçu, à trente ans, le beau projet de devenir le Virgile de la France, et il y a vingt ans qu'il y travaille avec une application inouïe. La peine qu'il a prise pour réussir lui a coûté tant de mauvais jours et tant de mauvaises nuits qu'il ne saurait se persuader qu'elle ait été perdue. Quelque dépourvu de poésie que soit le plan de son poëme, quelque sèche et quelque froide qu'en soit l'exécution, la versification en est généralement assez pure, assez correcte, et l'on y trouve même un grand nombre de vers techniques d'un tour fort ingénieux. Cependant le premier mérite de cet ouvrage consiste sans doute dans la beauté du papier, de l'impression, et des ornements typographiques de toute espèce qui y ont été prodigués. La préface est remarquable par le ton de supériorité avec lequel on y juge M. de Saint-Lambert et l'abbé Delille. Le patriarche de Ferney a pris la peine d'y répondre par le plus agréable persiflage du monde, dans une lettre au président, qui, pour mieux savourer une si douce louange, n'a rien eu de plus pressé que de la faire enregistrer dans tous les journaux du pays. C'est ainsi qu'on se trouve dédommagé de vingt ans de veilles et de labeur.

— Quel était le but de l'art dramatique chez les anciens? quel a-t-il été chez les modernes? quel pourrait-il et devrait-il être chez les Français, et particulièrement à Paris? Voilà le plan d'un ouvrage intitulé *Du Théâtre, ou Nouvel Essai dramatique*[2]. Les premiers chapitres, écrits avec feu et assez d'éloquence, en imposent. On y trouve quelques idées fortes et vraies, un grand amour de l'humanité, de ces maximes générales et exagérées qui enthousiasment la jeunesse, qui la feraient courir au bout du monde, et abandonner père, mère, frère, pour secourir un Lapon, un Hottentot... Que sais-je! (Pour le dire en passant, voilà le danger des maximes.) Mais on aperçoit bientôt que le fatras im-

1. Paris, Moutard, 1774, in-8°. Frontispice, fleurons, vignettes et figures de Saint-Quentin, Marillier, Loutherbourg, gravés par de Ghendt, Leveau, Lingée, Ponce, etc.

2. Par Mercier. La Haye, 1774, in-8°.

primé à la Haye, sans nom d'auteur, n'a de véritable but que préférer les insipides drames de M. Mercier à Corneille, Racine et Molière, etc. Aussi l'ouvrage est-il de lui. M. Diderot l'aurait, je crois, volontiers dispensé des éloges qu'il lui donne.

AOUT

C'est jeudi 4 que M. Suard a fait son discours de réception à l'Académie française[1]. Beaucoup de gens n'ont point voulu reconnaître les titres qu'il pouvait avoir à cet honneur littéraire; mais tous ceux qui le connaissent sont bien persuadés qu'il ne dépendrait que de lui de les mériter, et qu'il est peu d'hommes de lettres aujourd'hui plus capables que lui de partager utilement les travaux de l'Académie. Il est rare d'avoir l'esprit plus fin, le goût plus exercé, une connaissance plus parfaite des ressources et des difficultés de notre langue. Les Conrart, les Valincour, les Mirabaud, ont honoré par leur mérite cette illustre compagnie; aucun d'eux n'y fut annoncé par d'autres succès que ceux qui distinguent depuis longtemps M. Suard dans la république des lettres et dans la société.

Son discours cependant n'a pas produit tout l'effet dont ses amis avaient osé se flatter; ils ont été obligés d'avouer qu'il n'avait pas travaillé avec toutes ses forces, et ses ennemis ont remarqué qu'il s'était contenté de nous prouver longuement combien il était bon chrétien, ce qui n'était point du tout la chose qu'il importait de prouver à l'Académie. Il est vrai qu'il s'est attaché à démontrer avec beaucoup d'efforts que la philosophie de nos jours, loin de nuire aux arts, aux bonnes mœurs, à la religion, leur avait été infiniment favorable, et qu'il s'est surtout appesanti sur le dernier point.

Il me semble qu'on est presque toujours malheureux en écri-

1. Suard avait été élu deux ans auparavant à la place de Duclos; mais le roi n'ayant pas sanctionné cette élection, elle fut annulée. (Voir précédemment, p. 19) Il fut nommé de nouveau pour remplacer le jésuite de La Ville, évêque de Tricomie. (T.)

vant sur quelque objet que ce soit, lorsque, même sans avoir discuté la question, on sait d'avance le résultat que l'on sera obligé d'établir. Prétendre que la philosophie éteint le génie, qu'elle a détruit le goût des arts et sapé tous les fondements de la société morale et civile, c'est soutenir sans doute une calomnie atroce, ou faire une déclamation ridicule : mais, de bonne foi, peut-on nier que la philosophie n'ait fait quelque tort à nos plaisirs et à notre bonheur, en affaiblissant le ressort de l'imagination, en refroidissant l'âme, en nous ôtant de douces illusions, et en nous forçant à secouer le joug de plusieurs préjugés utiles à la multitude?

Il est très-vrai, comme l'observe M. Suard, que le progrès de la philosophie est une suite nécessaire du progrès des arts. Nous ne pensons que parce que notre esprit a besoin d'idées; lorsqu'il commence à s'exercer, il se trouve dans la nécessité d'en produire de nouvelles : confuses d'abord, elles ne se développent et ne s'éclaircissent qu'à force d'étude et de comparaison. Cependant le cercle des idées que notre esprit est capable de produire étant assez borné, ces idées une fois développées, une fois répandues, il ne nous reste plus d'autre ressource que celle d'en suivre les rapports et de chercher à les combiner d'une manière nouvelle : combinaison qui peut aller jusqu'à l'infini. Des idées confuses, pourvu qu'elles aient de l'énergie et de la vérité, suffisent à l'invention des arts. Mais comment ces arts-là, même en excitant notre activité, ne nous disposeraient-ils pas à travailler sur les idées confuses qui sont le principe de leurs productions, à comparer la différence de leurs effets, de leurs procédés, et leur liaison? Quel peuple n'a pas commencé par être poëte, et n'a pas fini par être philosophe, à moins que, par quelque circonstance extraordinaire, il ne soit resté enseveli dans les ténèbres de sa première origine?

Se déchaîner donc contre le siècle, parce qu'il est le siècle de la philosophie, c'est se déchaîner contre les arrêts de la nécessité. c'est se révolter contre la loi qui régla de toute éternité la marche et la conduite de l'esprit humain. Nous sommes plus philosophes que nos pères, parce que nous sommes venus après eux; nous le sommes, parce que nous ne pouvons pas être autre chose; car vouloir fixer à quel point que ce puisse être le développement de nos facultés, c'est une entreprise impossible, et

M. Suard a dit fort ingénieusement que « l'esprit est comme une plante dont on ne saurait arrêter la végétation sans la faire périr ».

Jusque-là nous pensons bien comme lui, mais tout cela ne nous persuade point encore que ce soit une chose si douce et si désirable que d'être d'un siècle philosophe. S'il est vrai que le monde ne devient sage qu'en vieillissant, comment nous applaudir de notre profonde sagesse, sans regretter un peu les douces erreurs du bel âge, sans craindre surtout d'approcher bientôt du terme où l'on ne fait plus que radoter? Ne voyons-nous pas dans l'histoire les Égyptiens, les Grecs et les Romains y arriver tour à tour? Pouvons-nous espérer de faire exception à la règle commune, grâce à l'établissement de nos colléges et de nos académies, comme nous l'a assuré M. Turpin [1]?

Soyons vrais : il en est de la philosophie comme de la vieillesse, dont elle est la compagne naturelle,

> Multa ferunt anni venientes commoda secum,
> Multa recedentes adimunt [2].

En nous donnant plus de lumières, elle diminue le nombre de nos sensations, elle en émousse la vivacité; en nous préservant de secousses violentes, elle nous éloigne également des grandes vertus et des grands crimes : elle nous empêche souvent de faire du mal, parce qu'elle ralentit notre activité; mais elle ne nous porte guère à faire le bien, parce qu'elle nuit à toute espèce d'enthousiasme : en un mot, elle nous rend, ce semble, plus éclairés et moins heureux, plus humains et moins sensibles. Il est difficile de sentir la vérité de ces observations, et de ne pas convenir du tort que le goût de la philosophie a dû faire nécessairement au progrès des arts, et même à la perfection des mœurs. Mais pour ne point embrouiller l'état de la question, il faut se souvenir qu'il ne s'agit point ici de savoir si le même homme peut être à la fois philosophe, poëte, artiste, citoyen, religieux. Il serait même absurde de regarder une pareille proposition comme douteuse; mais quand il existerait un homme

1. Auteur de plusieurs ouvrages annoncés par Grimm, notamment de l'*Histoire du gouvernement des anciennes républiques;* voir tome VIII, p. 240.

2. Horace, *Art poétique.*

qui réunît l'imagination de l'Arioste avec l'esprit de Newton et le savoir de Grotius; quand un seul siècle aurait produit deux Voltaire, ce ne serait point sur des phénomènes si rares et si prodigieux qu'on pourrait décider de l'influence que le goût de la philosophie a pu avoir sur la masse générale des esprits; et c'est là l'objet de nos réflexions. Il me paraît démontré que lorsque ce goût est arrivé au point où il est de nos jours, il doit séduire les esprits les plus propres à réussir en tout genre, et les détourner peu à peu de l'application que demandent les belles-lettres et les beaux-arts. Il ne reste donc plus alors, pour cultiver les talents agréables, que des génies médiocres et des têtes frivoles ; ajoutons à cela qu'on est toujours beaucoup plus sûr de faire un raisonnement passable qu'un vers heureux, et que cette facilité décide souvent l'amour-propre. Le nom de philosophe s'acquiert à si bon marché! comment tout le monde ne se flatterait-il pas de pouvoir y prétendre? Si les efforts que l'on fait pour l'obtenir ne réussissent pas toujours, du moins les chutes sont-elles moins sensibles dans cette carrière que dans une autre; aussi n'y a-t-il guère de jeune homme qui, au sortir du collége, ne forme le projet d'établir un nouveau système de philosophie et de gouvernement. Aussi n'y a-t-il guère d'auteur qui ne se croie, en conscience, obligé d'éclairer le genre humain sur ses premiers intérêts, et d'apprendre aux différentes puissances de la terre la meilleure manière de gouverner leurs États. Racine, Molière, Boileau, pensaient avoir fait un assez bel usage de leurs talents lorsqu'ils avaient pu contribuer à délasser les Louis, les Turenne, les Colbert, de leurs sublimes travaux. Nous ne prétendons pas à moins qu'à les instruire; et tout préoccupés d'une intention si respectable, nous craignons peu de les ennuyer, ou même de leur déplaire. La passion du vrai, la passion de l'humanité, l'emportent sur toute autre considération... Ah! que ces passions sont ridicules, lorsqu'elles ne servent qu'à voiler une petite ambition littéraire! Mais suivons des vues plus générales.

Le seul sentiment que nourrisse le goût de la philosophie, le seul qu'elle exalte, c'est la curiosité. Ce sentiment, tout froid qu'il est, exclut, absorbe presque tous les autres; il donne à l'âme une sorte d'inquiétude et d'impatience qui ne paraît guère compatible avec cette chaleur douce, avec cette sensibilité profonde et recueillie que demande l'amour des arts et de la poésie.

Le beau, qui en est l'objet et le principe, veut être senti. La philosophie n'aspire qu'à connaître; à force de chercher à approfondir la source de nos plaisirs, elle en perd le sentiment et le goût; le charme qu'elle poursuit échappe aux efforts qu'elle fait pour le fixer. Se défiant trop des premières inspirations de la nature, elle imite le crime de Pysché, et en est punie comme elle.

Que d'excellents ouvrages de critique et de goût n'a pas produits *l'Iliade* ou *l'Énéide!* Quel ouvrage de l'art fut jamais le fruit des réflexions d'un philosophe?

Je conviendrai que la philosophie a servi infiniment à perfectionner la morale et à nous délivrer d'une multitude de préjugés aussi barbares que puérils; mais ne faudra-t-il pas avouer, d'un autre côté, qu'elle a pu nuire aux mœurs en nous rapprochant trop de nous-mêmes, en nous accoutumant à généraliser mal à propos nos idées et nos sentiments, à énerver toutes nos affections particulières, et à aimer ainsi l'humanité en gros pour ne plus avoir la peine d'aimer personne en détail?

Les lettres et la philosophie peuvent bien contribuer à rendre les mœurs d'une nation plus douces et plus polies; mais faut-il leur tenir compte de tous les progrès que nous avons faits à cet égard, et ne dépendent-ils pas d'une infinité d'autres circonstances?... de l'esprit du gouvernement, de la température du climat, de notre aisance, de notre richesse, de la mollesse et de l'oisiveté, de notre manière de vivre, de l'affaiblissement même où le luxe et l'habitude du plaisir ont pu nous plonger?

L'opinion, dites-vous, a la plus grande influence sur le caractère de nos mœurs, et l'opinion est un ressort que la philosophie ou les gens de lettres font mouvoir à leur gré. L'opinion ne se laisse guère déterminer que par les caprices du hasard ou par les besoins que nous impose la nécessité des choses : je sais que les grands, les prêtres, les femmes, les charlatans, ont réussi quelquefois à la fléchir en leur faveur. Je ne sais si le tour des gens de lettres est venu dans ce siècle; mais, jusqu'à présent, je vois peu d'exemples de leur succès dans ce genre. Socrate et Confutzée ont fait moins de conversions, ont eu moins d'ascendant sur l'esprit de leur siècle, que ce grossier moine de Wittemberg, ou ce fou d'ermite qui prêcha les croisades, et dix mille autres qui n'étaient ni philosophes ni académiciens.

L'opinion publique résulte de la constitution particulière de

l'État et de ses relations avec ses voisins ; elle tient à la religion, aux mœurs, aux coutumes, aux traditions primitives des peuples, à l'idiome de leur langue et surtout à ce génie original qui semble attaché à chaque nation, et qu'elle conserve souvent même au milieu des révolutions les plus étonnantes. L'opinion dépend d'une certaine mesure commune à laquelle se rapportent tous les esprits, et à laquelle on nous accoutume dès notre première enfance ; son pouvoir se forme et s'élève insensiblement dans l'ombre ; il ne se montre à découvert que lorsqu'il n'est plus possible d'en prévenir les effets. La philosophie peut combattre sa puissance : mais l'a-t-elle jamais pu soumettre à ses lois? Depuis le temps que l'on écrit contre les duels, n'aurait-on pas dû détruire les préjugés établis à cet égard, si les préjugés qui tiennnent à l'opinion n'étaient pas plus forts que la philosophie et la raison même?

Je suis loin de penser que d'excellents ouvrages ne puissent influer jusqu'à un certain point sur les opinions populaires ; mais je crois que leur effet est toujours infiniment lent, et qu'il ne peut même porter coup que lorsqu'il conspire avec d'autres causes plus puissantes et plus actives. « Comment voulez-vous, me disait un jour Jean-Jacques, que les meilleurs livres produisent beaucoup de bien? A peine un livre fait-il quelque impression qu'elle est effacée par une autre. » Et c'est Jean-Jacques qui disait cela.

Le même tort que la philosophie a pu faire aux arts, elle l'a fait sans doute aussi à la religion. En la rendant plus sage, plus raisonnable, elle l'a rendue plus froide, et la dévotion s'est bientôt ralentie. Il est vrai que si la religion n'a jamais été attaquée avec plus de hardiesse, elle n'a jamais été mieux défendue ; mais pour la défendre avec quelque avantage, il a fallu se contenter de la réduire à ce qu'elle a d'essentiel. Ces premiers principes, trop simples, trop abstraits, ne pouvant jamais être à la portée du plus grand nombre, on a ôté à la religion tout ce qu'elle avait de populaire, tout ce qu'elle avait de plus séduisant aux yeux de la multitude. Depuis, le nombre des fanatiques a beaucoup diminué sans doute ; mais celui des croyants a diminué dans la même proportion. Qui croira cependant que la philosophie eût fait sur ce point de si grands progrès depuis deux siècles, si le luxe n'avait pas augmenté le libertinage des mœurs, et si diffé-

rentes puissances de l'Europe n'avaient pas été disposées à ménager un peu les incrédules pour affaiblir les droits d'un corps trop considérable encore et par lui-même et par le souvenir de l'autorité que lui avait laissé prendre autrefois la confiance aveugle des peuples? Ainsi la confusion que le système de Law jeta dans tous les rangs de la société, la chute et l'élévation soudaine de tant de fortunes, l'exemple des hommes les plus puissants alors, leurs goûts et leurs séductions, contribuèrent bien plus sans doute à la licence des mœurs que tous les romans orduriers qui furent publiés dans ce temps :

> Temps fortuné...
> Où la Folie, agitant son grelot,
> D'un pied léger parcourt toute la France;
> Où nul mortel ne daigne être dévot,
> Où l'on fait tout, excepté pénitence [1].

Dans la défense des philosophes, M. Suard n'a pas oublié l'observation si rebattue, que de tous les troubles dont parle l'histoire, il n'y en a pas un seul que la philosophie ait à se reprocher. Mais la chose est-elle si étonnante? Quand le goût des sciences spéculatives ne servirait pas à calmer nos passions, ne nous détourne-t-il pas absolument des travaux et des intérêts de la vie civile? Il y a si loin de l'invention des plus beaux systèmes à l'application heureuse des principes les plus vulgaires! Il y a si loin des projets les plus ingénieux, les plus compliqués, à l'exécution des idées les plus simples! Comment les gens de lettres auraient-ils eu quelque part aux révoltes, aux séditions, puisqu'on ne leur a jamais permis de se mêler de rien, soit qu'on les ait trouvés peu propres aux affaires qui exigent des vues, des talents et un caractère qui leur manquent ordinairement, soit que, n'ayant jamais formé de corps, ils n'aient pu être à portée de former aucune entreprise, aucune intrigue suivie? Dans quel pays, dans quel siècle a-t-on jamais regardé les lettres comme un état de la société? S'il y eut du temps de Socrate, et sous le règne de quelques empereurs, beaucoup de gens oisifs qui ne faisaient d'autre métier que celui de sophiste ou de raisonneur, nos philosophes modernes ne voudraient pas sans doute leur être

1. Voltaire, *la Pucelle*, ch. XIII.

comparés. Les sciences et les lettres sont des moyens de nous rendre plus aimables et plus utiles. Elles ne sont point le dernier but de notre application; elles ne doivent pas même être l'unique emploi de notre temps. S'il y a quelque exception à la règle, elle ne peut regarder que ces hommes rares qui n'ont point d'autre carrière à remplir que celle que leur a tracée la supériorité de leur génie et de leurs lumières.

Mais il est bien temps de finir, si nous ne voulons pas être encore plus long que M. Suard. C'est M. Gresset qui répondit à son discours par un persiflage assez lourd, assez provincial, sur les bizarreries que le luxe et la frivolité de nos mœurs introduisent tous les jours dans la langue. La séance fut terminée par la lecture de l'*Éloge de Massillon*, par M. d'Alembert. Ce dernier morceau fut fort applaudi, et méritait bien de l'être, par la simplicité du plan, par la force du style, par plusieurs mots plaisants, mais qui perdraient trop à être détachés de l'ensemble où ils se trouvent si heureusement placés. M. d'Alembert s'occupe depuis quelque temps de la continuation de l'*Histoire de l'Académie*, commencée par Pélisson et continuée par l'abbé d'Olivet. Cet éloge en fait partie, et suffirait pour prévenir le public en faveur de son travail, s'il pouvait encore avoir besoin de l'être, après les modèles que cet homme célèbre nous a déjà donnés dans ce genre de littérature.

VERS DU CHEVALIER DE BOUFFLERS A SA SŒUR, MADAME DE BOISGELIN [1].

Vivons en famille,
C'est le plaisir le plus doux
De tous ;
Nous serons, ma fille,
Heureux sans sortir de chez nous.
Les honnêtes gens
Des premiers temps
Avaient de plus douces mœurs,
Et sans chercher ailleurs

1. Les premiers éditeurs avaient attribué au poëte persan *Fus-el-forb* ces vers dédiés à Émira *Geni-si-lob*. Cette double anagramme n'existe pas dans le manuscrit. Diderot a cité à Mlle Volland (voir t. XIX, p. 222 des *Œuvres complètes*) ce singulier couplet, qui n'a pas été recueilli dans les anciennes éditions des poésies de Boufflers.

Ils offraient à leurs sœurs
Leurs cœurs.
Sur ce point-là nos aïeux
N'étaient pas scrupuleux;
Nous pourrions faire,
Ma chère,
Aussi bien qu'eux
Nos neveux.

— L'Académie royale de musique, après nous avoir ennuyés longtemps du *Carnaval du Parnasse*, nous a donné enfin, le mardi 2, la première représentation d'*Orphée et Eurydice*, drame en trois actes. M. de Moline, l'auteur des paroles, a sans doute abusé de la permission qu'on peut avoir d'être médiocre lorsqu'on s'engage à traduire littéralement un poëme, et à mettre des vers français sur une musique tout italienne. Mais il y aurait de l'ingratitude à ne pas lui savoir gré de son travail, puisque, tel qu'il est, nous lui devons le plaisir d'entendre la musique la plus sublime que l'on ait peut-être jamais exécutée en France. On sait qu'*Orphée* est, de tous les opéras du chevalier Gluck, celui qui a réussi le plus en Italie. Le transport avec lequel il vient d'être reçu sur notre théâtre, malgré la vieille cabale des Lulli et des Rameau, prouve le progrès que ce célèbre compositeur a déjà fait faire au goût de la nation; il prouve qu'on ne doit plus désespérer de nos oreilles, et qu'à force de patience et de génie on triomphe quelquefois des préjugés les plus respectables. L'ensemble de l'opéra d'*Iphigénie* a plus de dignité, plus de pompe et plus d'intérêt que celui d'*Orphée*. Quelque défiguré qu'il soit, un plan de Racine vaut encore mieux que ceux de M. Calzabigi. Avouons-le encore, il y a peut-être plus de choses agréables, plus d'idées touchantes dans la composition d'*Iphigénie* que dans celle d'*Orphée*; mais il n'en est pas moins vrai que les beaux morceaux de ce dernier ouvrage sont encore supérieurs aux plus beaux morceaux du premier. Les cris douloureux et pénétrants par lesquels *Orphée* interrompt d'une manière si vraie et si pathétique le chant sensible et doux des nymphes qui pleurent sur le tombeau d'Eurydice, l'air mélodieux avec lequel il attendrit les démons qui lui défendent l'entrée des enfers; ce chœur superbe où sont exprimées avec tant d'art et de vérité les différentes gradations de leurs fureurs et de leur attendrissement; le duo

d'Orphée et d'Eurydice rendue à la vie, mais préférant la mort à l'indifférence que son époux est obligé de feindre à ses yeux; la scène entière qui peint avec tant d'énergie les combats qu'éprouva Orphée dans ce moment terrible, sa faiblesse et le dernier terme de son désespoir; tous ces morceaux sont autant de chefs-d'œuvre d'harmonie et d'expression. J'ai vu plusieurs personnes, sans avoir connaissance de l'art, avouer de bonne foi que jamais musique ne leur avait fait une impression si vive et si profonde.

Si Mlle Arnould a moins de succès dans ce nouvel opéra que dans l'*Iphigénie*, Le Gros en a infiniment plus; il y chante le rôle principal avec tant de chaleur, tant de goût et même tant d'âme, qu'il est difficile de le reconnaître, ou de ne pas regarder sa métamorphose comme un des premiers miracles qu'ait produits l'art enchanteur de M. Gluck. Les ballets d'*Orphée* ont aussi fait plus de plaisir que ceux d'*Iphigénie*; ils sont plus analogues au sujet et d'une harmonie plus noble et plus soutenue. Beaucoup de gens mettent cependant le ballet des champs Élysées, de *Castor*, fort au-dessus de celui qui se trouve au second acte d'*Orphée*, et qui est dans le même genre. Ce parallèle a fait dire que ce nouvel opéra n'était qu'un demi-Castor. A la bonne heure. Un mauvais calembour est peut-être plus supportable encore qu'une mauvaise raison. Nous sommes cependant fâché de dire à cette occasion que l'esprit de pointes et de calembours revient un peu à la mode, grâce aux talents de M. le marquis de Bièvre et de quelques autres génies de la même force.

— *Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des Trois Siècles*[1]. L'auteur des *Trois Siècles* est, comme l'on sait, M. l'abbé Sabatier. Les vers suivants servent d'épigraphe :

On peut à Despréaux pardonner la satire;
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire.
Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs;
Mais pour un lourd frelon méchamment imbécile,
Qui vit du mal qu'il fait et nuit sans être utile,
On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux
Qui fatigue l'oreille et qui blesse les yeux[2].

1. Berlin, 1774, in-8°.
2. VOLTAIRE.

Cette brochure, sans nom d'auteur, a été attribuée généralement à l'illustre patriarche de Ferney. Jamais il n'a été trouvé plus gai dans sa critique et plus malignement bonhomme. Ce morceau charmant, rempli d'anecdotes ou plaisantes ou intéressantes, se trouve être cependant de M. le marquis de Condorcet. Jusqu'à présent sa réputation littéraire n'annonçait pas autant de talents pour la bonne plaisanterie que pour les hautes sciences. Il est rare de rassembler autant de mérite en différents genres. Quelques critiques sévères blâmaient, dans cette brochure comme dans quelques autres, la franchise avec laquelle M. de Voltaire se loue lui-même. J'avoue que cela ne me choque ni me déplaît. Un étranger disait l'autre jour, en parlant de la vanité affichée de M. de La Harpe : « Toutes les fois que j'ai rencontré cet homme, il m'a déplu. — Et pourquoi, monsieur? — C'est que je ne l'ai jamais entendu que *soliloquer* avec ses talents. » Je conçois que les soliloques de M. de La Harpe soient fastidieux et révoltants; mais il n'en doit pas être de même de ceux de M. de Voltaire. La conscience de notre propre mérite est certainement dans le fond de notre cœur. La délicatesse et la politesse nous inspirent la pudeur qui nous empêche d'avouer hautement nos talents; mais Dieu sait avec quelle complaisance nous nous en dédommageons au dedans de nous. Eh bien, M. de Voltaire se dédommage quelquefois tout haut. Peu d'hommes en ont le droit plus solidement établi que lui. Je ne vois pas un grand mal à cela.

Un des traits qui auraient pu le faire méconnaître dans cette lettre est ce paragraphe; c'est le théologien qui parle :

« Il me paraît que vous n'avez pas saisi le véritable caractère de J.-J. Rousseau. Cet homme célèbre, né avec un talent rare pour persuader aux autres hommes tout ce qu'il veut qu'ils croient, a cherché surtout à rendre populaires les vérités qu'il jugeait utiles. Si les corps des enfants ne sont plus oppressés par des ressorts de baleine, si leur esprit n'est plus surchargé de préceptes, si leurs premières années échappent du moins à l'esclavage et à la gêne, c'est à Rousseau qu'ils le doivent. Aussi une femme sensible proposait-elle de lui ériger un buste qui serait couronné par des enfants. Pour les femmes, qu'il a tant aimées, et dont il n'a dit tant de mal que parce qu'elles lui en ont beaucoup fait, si elles osent nourrir, si elles ont la prétention d'être les mères de leurs enfants, et même quelquefois les femmes de

leurs maris, c'est encore l'ouvrage de M. Rousseau. Il a réveillé dans nos jeunes gens l'enthousiasme de la vertu, qui leur est si nécessaire pour l'opposer à celui des passions. Voilà ses titres à la reconnaissance des hommes. Parmi les philosophes modernes, il est un de ceux qui ont fait le plus d'effet sur les esprits, parce qu'il a eu le talent de disposer de l'âme de ses lecteurs, comme les orateurs anciens disposaient de celles de leurs auditeurs. D'ailleurs peu de gens ont mieux écrit contre nous, et nul n'a mieux écrit en notre faveur. Profitons de ces morceaux répandus dans ses ouvrages; mais n'espérons rien de lui, jamais il ne vendra sa plume. »

Voici une des petites anecdotes dont cette lettre fourmille, que je ne puis m'empêcher de transcrire :

« Vous louez trop M. l'abbé François. Il ne faut pas avoir l'air d'être si facile en preuves de la religion. Cela me rappelle un conte que j'ai entendu faire dans ma licence : « Depuis « qu'une ânesse a porté Notre-Seigneur, disait un nigaud dans « le café de Laurent, tous les ânes ont une croix sur le dos. Que « répondez-vous à cette preuve, monsieur Boindin? — Que je « n'en connais pas de meilleure. »

Après avoir relevé presque tous les principaux endroits de l'ouvrage de M. Sabatier, M. de Condorcet fait une sortie véhémente contre les fanatiques, et surtout contre les hypocrites; mais elle n'est que véhémente. Il fait l'éloge des philosophes en faisant le parallèle de leur conduite avec celle des faux dévots sous le dernier règne. Ce morceau ne pouvait guère être plus hardi; mais il pouvait être mieux fait. Il finit gaiement après cette tirade, en disant : « Adieu, monsieur, adieu pour jamais. Je vous souhaite une place dans le paradis, entre saint Cucufin et saint Dominique l'Encuirassé. »

— On a imprimé à la suite du roman intitulé *Mémoires de mademoiselle de Sternheim*[1] une petite historiette, traduite de l'allemand, qui est très-piquante. Elle est agréablement écrite, les caractères ont de la vérité; quelques-uns sont très-originaux, et l'on en tirerait une très-jolie petite comédie, si l'on n'avait pas usé les travestissements du Théâtre-Français. Marivaux en a fait

1. *Mémoires de mademoiselle de Sternheim* (par Mme de La Roche), publiés par Wieland; traduits de l'allemand par Mme de L. F. (de La Fite); La Haye, Gosse, 1773, 2 vol. in-12.

un usage faux et invraisemblable; celui qui se trouve dans cette historiette est beaucoup plus naturel. Une riche héritière, jeune et maîtresse de ses actions comme de sa fortune, veut faire du bien à une pauvre famille noble et orgueilleuse à qui elle appartient et à qui elle est inconnue. Elle craint de l'humilier ou de lui imposer une retenue qui lui fasse mal diriger ses bienfaits. Elle prend le parti de passer pour une femme de chambre de confiance d'une amie commune qui va passer quelques jours à la campagne où la pauvre famille est retirée. Cela s'exécute, et les libertés que veut prendre avec elle un jeune étourdi font dès le lendemain échouer son projet, et l'obligent à se déclarer. Voilà de la vérité, et ce projet peut passer dans une tête un peu romanesque. Si M. Sedaine veut s'emparer de ce sujet, il fera voir ce que le génie peut faire d'un moyen qu'on croit usé et rebattu. Il travaille depuis plusieurs mois à un opéra-comique en trois actes, et dont le sujet est absolument le même que *Perrin et Lucette*, qu'on vient de donner, et dont nous avons eu l'honneur de vous parler[1]. Cet ouvrage vaudra au moins *le Déserteur*, s'il est fini comme il est commencé; il est plein d'intérêt et de mots de caractère. Nous aurons, cet hiver, aux Italiens, deux pièces de cet auteur : *les Rémois*, mis en musique par Philidor, et *le Mort marié*, dont M. Sedaine a fait un opéra-comique, sur les refus qu'ont faits les Comédiens français de la recevoir. C'est un nommé Bianchi, Italien depuis peu arrivé à Paris, qui l'a mise en musique. Nous pourrons juger, à la représentation de cette pièce, des progrès qu'auront faits les oreilles françaises. La musique en est absolument italienne et du plus grand effet. M. Bianchi, étant encore à Naples, avait mis en musique *les Sabots*, dont les paroles sont de M. Sedaine; ayant parfaitement réussi dans ce coup d'essai, il a été un peu étonné, en arrivant à Paris, de voir qu'une pièce imprimée, entre les mains de tout le monde, n'appartenait pas au premier à qui il plaisait de la mettre en musique, et qu'il ne pouvait ni faire graver ni faire représenter sa pièce à Paris. Cet usage ridicule a engagé M. Sedaine à donner son *Mort marié* à M. Bianchi, pour le dédommager du temps qu'il a perdu. *Les Sabots* vont être joués à Bruxelles et le seront partout avec succès, hors à Paris, où l'on

1. Précédemment, p. 450.

voit toujours réuni, avec un nouvel étonnement, le mélange de la légèreté sur les objets graves et de la pédanterie dans les plaisirs.

— De toutes les Oraisons funèbres de Louis XV, qui ont paru jusqu'à présent, il n'y a que celle de l'abbé de Boismont et celle de M. l'évêque de Senez qui aient fait sensation. La première a été prononcée dans la chapelle du Louvre, le 30 juillet, en présence de messieurs de l'Académie française; l'autre le 27, dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis. Cette dernière ne paraît que depuis peu de jours, ayant été arrêtée à la censure à cause de quelques expressions qui avaient paru trop hardies, et surtout à cause d'un éloge des jésuites que l'on croyait au moins déplacé. On en a permis l'impression au moyen de quelques corrections.

Le discours de M. l'abbé de Boismont est plein d'élégance et de grâces. Sans avoir un grand fond d'idées, il attache par des vues fines, par des tournures adroites, et surtout par l'expression heureuse d'une sensibilité douce et touchante. Quoique trop verbeux, son style est si soigné, si poli, qu'il ne paraît au moins jamais diffus, et qu'il laisse même peu de chose à reprendre au goût le plus délicat. Notre orateur prouve, dans la première partie de son discours, *qu'en s'abandonnant à ses principes, Louis XV pouvait être le plus grand des rois;* dans la seconde, *qu'en se livrant à son cœur il fut le meilleur des hommes.* On est en général bien plus content de cette seconde partie que de la première. L'apostrophe par laquelle il finit le portrait du cardinal de Fleury mérite, ce me semble, d'être citée. « Ministre respectable, je n'insulte point à votre repos; mais, qu'il me soit permis de le dire, si vous aviez appris à votre élève à ne pas se séparer de sa nation, à la méditer, cette nation qui se donne toutes les chaînes qu'on ne lui montre pas, qui supplée par le dévouement à tout le pouvoir qu'on ne lui fait pas sentir, qu'il serait honteux d'opprimer, parce qu'on est toujours sûr de la séduire; si en lui peignant tous les hommes faux et trompeurs, vous lui eussiez dit que le seul homme de son empire dont il ne devait pas se défier était lui-même, nous jouirions encore de la sagesse et de la pureté de vos conseils. Il vous a manqué une ambition dont la France vous eût fait un mérite, celle de vous survivre par l'impulsion que vous pouviez donner à l'âme de son roi : hélas! votre ministère a péri avec vous. »

Pour donner une idée du genre d'éloquence propre à M. l'abbé

de Boismont, il suffira de rapporter encore le passage suivant :

« La bonté ! je ne sais quel charme secret se mêle à ce nom sacré; on ne peut l'entendre sans émotion, on ne peut le prononcer sans attendrissement : l'art lui est inutile pour toucher et pour séduire ; il désarme la censure, couvre les fautes, les malheurs, les faiblesses; il ravit ce suffrage du cœur qui ne laisse rien aux réflexions austères de l'esprit; en un mot, il attache à la mémoire des rois cette espèce de consécration qui ne peut être méconnue et méprisée que par une âme atroce et cruelle. »

Le mot de Louis XV, à l'aspect des mausolées de Charles le Hardi et de Marie de Bourgogne : « C'est là le berceau de toutes nos guerres », n'a pas été oublié de notre orateur.

Si l'éloquence de M. de Senez est moins académique que celle de M. l'abbé de Boismont, les négligences qu'on peut lui reprocher sont bien rachetées, ce me semble, par une chaleur plus soutenue et plus véhémente, par une touche plus simple et plus énergique, par des mouvements plus oratoires, et plus encore par une onction vraiment apostolique. On désirerait seulement que les mêmes figures n'y fussent pas si souvent répétées. Par exemple, il ne cesse d'apostropher et les mânes de Louis XV, et ses vertus et ses faiblesses, la religion, les enfers, le monde, l'amour, les jésuites, les courtisans, le siècle, la justice, la politique, enfin tout ce qui se trouve sur son chemin. On affaiblit l'effet des plus beaux moyens, lorsqu'on les emploie avec tant de profusion. Voici deux passages que le pape et les philosophes auront sans doute beaucoup de peine à lui pardonner :

« Si la fermentation des esprits a redoublé, si une Société fameuse par le crédit et la confiance dont elle avait joui longtemps auprès des pontifes et des rois, et par les services qu'elle avait rendus à la religion et aux lettres... si cette Société a été parmi nous la victime de ces fatales contestations [sur la puissance civile et sur la puissance sacrée], et si elle été précipitée, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête; si la paix du sanctuaire a été troublée... prêtres, pontifes du Seigneur, vous le savez, oui, nous savons que le cœur de Louis n'a jamais cessé d'être pour la religion, pour l'Église et pour ses ministres... Ébranlés par cette première secousse, les esprits tournèrent bientôt vers d'autres objets leur inquiète activité, et l'État eut aussi ses agitations et ses orages... Prenons garde

d'appuyer sur des plaies trop récentes et trop sensibles. A Dieu ne plaise qu'un lâche ressentiment profane jamais le cœur des ministres de Jésus-Christ! Éprouver des contradictions de la part des hommes, c'est la destinée de l'Église; c'est sa gloire de les oublier. Anathème à celui qui se réjouirait de la ruine d'un rival!...

« Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre du *siècle philosophe*, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations!... Il n'y aura donc plus de superstition, parce qu'il n'y aura plus de principes; plus d'hypocrisie, parce qu'il n'y aura plus de vertu. Esprits téméraires, voyez, voyez les ravages de vos systèmes, et frémissez de vos succès! etc. »

— *Description du mausolée érigé dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, le 27 juillet 1774, pour les obsèques de Louis XV le Bien-Aimé, etc.*, sur les dessins du sieur Michel-Ange Challe, chevalier de l'ordre du roi, professeur de son Académie de peinture, et dessinateur ordinaire de sa chambre. La sculpture est faite par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi.

Cette brochure, de vingt-quatre pages in-4°, avec plusieurs planches, n'a été imprimée que pour la cour. Elle fait trop d'honneur au goût et aux talens de M. Challe pour ne pas mériter d'être connue; mais comme on en a fait un ample extrait dans plusieurs papiers publics, nous nous contentons de l'annoncer.

SEPTEMBRE.

VERS DE M. DE SAINT-LAMBERT,

POUR ÊTRE MIS SUR LE MAUSOLÉE QUE Mme LA COMTESSE D'HARCOURT FAIT ÉRIGER AVEC BEAUCOUP DE FASTE A SON MARI, PLAT ORIGINAL QU'ELLE N'AIMAIT POINT [1].

Ci-gît un vieil atrabilaire.
Après l'avoir fait enterrer,
Sa veuve, n'ayant rien à faire,
Se mit un jour à le pleurer.

1. On lit dans les *Mémoires de Bachaumont*, 7 février 1774 : « On va voir aujourd'hui chez le sieur Le Moyne le mausolée que la comtesse d'Harcourt doit

QUATRAIN QUE L'ON ATTRIBUE A MONSIEUR,

SUR UN ÉVENTAIL DONNÉ A LA REINE [1].

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je saurai près de vous amener les Zéphyrs;
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

— Le prix de poésie que l'Académie française devait donner cette année a été remis à l'année prochaine, quoique tout Paris sache que M. de La Harpe a concouru [2]. C'est un acte de rigueur et d'impartialité pour lequel Fréron doit quelques mots d'éloge à MM. les Quarante. M. de La Harpe n'a pas été plus heureux en prose qu'en vers. Le prix proposé par l'Académie de Marseille, pour l'*Éloge de La Fontaine*, avait été aussi l'objet de son ambition. Il vient d'être donné à M. de Chamfort, qui a même eu la gloire de réunir en sa faveur les suffrages de tous ses juges. Les *Éloges de Boileau* et *de Fénelon*, lus par M. d'Alembert à la séance publique de l'Académie française, le 25 d'août, ont été fort applaudis. On a trouvé cependant quelques longueurs dans le premier. Le genre de la satire y est fort déprimé. Cette critique, juste ou non, pouvait, ce me semble, être mieux placée. Quelque froid, quelque facile que ce genre de poésie paraisse à M. d'Alembert, Juvénal, Perse, Horace, Boileau lui-même, ont-ils trouvé beaucoup d'imitateurs, et le succès de leurs écrits ne s'est-il pas soutenu assez longtemps? On aime mieux aujourd'hui

faire élever à Notre-Dame à la mémoire du comte. Elle va souvent chez le sculpteur pour presser le monument; elle y paraît les cheveux épars et dans l'appareil douloureux et lugubre où elle doit figurer dans le cénotaphe. Elle ne s'occupe pas moins du défunt dans son intérieur. Elle lui a toujours conservé son appartement : on y trouve encore sa figure en cire, qu'elle a fait fondre en pied à la mort de son mari. Il y est habillé dans sa robe de chambre; il est assis dans son fauteuil à côté de son lit, préparé comme s'il devait s'y coucher. » (T.)

1. Ce quatrain, également attribué au comte d'Artois et au comte de Provence, est restitué par M. Jules Cousin au marquis Ph.-L. Orry de Fulvy (*Revue universelle des arts*, t. XX, p. 158). Lemierre l'a fait figurer dans ses propres œuvres dès 1810, mais il se retrouve avec d'autres madrigaux à la suite d'une édition plusieurs fois réimprimée de la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz* par Louis XVIII (Urbin Canel, 1823, in-18). Voir la longue et curieuse note de Quérard sur les poésies fugitives de ce roi.

2. La Harpe ne perdit rien pour attendre. Ses *Conseils aux jeunes poëtes* furent couronnés en 1775. (T.)

l'éloge que la satire. Ne disputons pas des goûts; chaque siècle a le sien. Cependant c'est dans le siècle où l'on appréciait si ridiculement le mérite de la satire que nous allons chercher presque tous les sujets de nos éloges. N'y a-t-il pas lieu de craindre que notre indigne postérité ne s'avise quelque jour de chercher dans le siècle des éloges l'objet de ses satires?

Les deux discours de M. d'Alembert sont remplis d'ailleurs de traits charmants. Quoique nous ne puissions citer que de mémoire, nous ne saurions nous refuser le plaisir d'en rapporter quelques-uns.

Après avoir parlé de l'intérêt que Boileau prit pendant quelque temps aux querelles des jansénistes et des molinistes sur la grâce et sur l'amour pur, il remarque qu'il finit par s'en dégoûter. « Enfin, dit-il, sentant le vide de toutes ces questions, il se coucha un jour indifférent et se réveilla raisonnable. »

Le père de cet écrivain célèbre avait trois fils, qu'il aimait tous avec une tendresse extrême; celui que ses poésies ont rendu si fameux fut, dans son enfance, le moins avancé des trois. Le père, qui ne se lassait point de les faire valoir chacun à sa manière, en vantant beaucoup les progrès des deux autres, ne manquait jamais de dire de lui : « Oh! pour Colin, c'est un bon garçon qui ne dira jamais de mal de personne. »

Dans une digression sur les trois rivaux de la scène française, l'auteur remarque qu'on pourrait comparer « Corneille au gladiateur mourant, Racine à la Vénus de Médicis, et Voltaire à l'Apollon du Belvédère ». M. d'Alembert n'ignore pas sans doute que la Vénus de Médicis est moins une beauté noble qu'une figure gracieuse. Est-ce bien là le modèle qu'il fallait choisir pour nous donner l'idée de la perfection de Racine?

En traçant le caractère du poëte, il dit que « le poëte, ainsi que l'homme, doit avoir reçu de la nature cinq sens particuliers. » On devine sans peine l'application qu'il a pu faire des quatre premiers. Celle de l'odorat était la plus difficile à trouver; il la compare à la sensibilité. Quoique toute l'image soit assez arbitraire, elle paraît du moins ingénieuse, et peut-être faut-il savoir gré au philosophe profond de consentir quelquefois à n'être que brillant et léger.

L'*Éloge de Fénelon* a paru avoir la préférence sur celui de *Boileau*, au moins auprès des auditeurs sensibles. La quantité

d'anecdotes ou de mots de caractère que M. d'Alembert y a rassemblés l'a rendu très-intéressant. Nous n'en citerons que deux traits.

Les ennemis de Fénelon avaient trouvé le moyen de lui faire choisir pour grand vicaire un homme qui leur était absolument dévoué, et qui devait jouer auprès de lui le rôle de leur espion. Au bout d'un an, cet homme fut si touché de la conduite et des vertus de M. de Cambrai que, ne pouvant plus tenir à ses remords, il vint se jeter à ses pieds et lui avouer l'odieux emploi dont il s'était chargé : Fénelon voulut en vain le consoler et lui pardonner; il fut s'enfermer dans une retraite, où il pleura toute sa vie l'abus qu'il avait fait de la confiance de ce respectable prélat.

Dans le temps que les Anglais avaient porté la guerre en Flandre, M. de Fénelon ne quittait guère son diocèse : se promenant seul un jour dans la campagne, un livre à la main, il rencontre une famille de paysans désolés; il les aborde et leur donne tout l'argent qu'il avait sur lui, sans parvenir à les calmer; il les questionne, et apprend qu'une vache qu'ils croyaient unique sur la terre, et que les maraudeurs venaient de leur prendre, était la cause de leur désespoir. M. de Fénelon profite aussitôt du passeport qu'il tenait des ennemis pour parcourir en sûreté son diocèse; il monte à cheval, retrouve la vache et la ramène lui-même à ses ouailles, qui le comblent de bénédictions[1]. Chaque instant de sa vie est ainsi marqué par un trait de bienfaisance.

— Le projet que M. de Saussure a fait pour la réforme du collége de Genève n'a produit, jusqu'à présent, qu'un fatras ennuyeux de critiques et d'éloges propres à entretenir les vieilles haines et l'esprit de parti qui continuent à miner sourdement le bonheur de cette petite république. Les éclaircissements qu'il vient de donner sur ce projet sont dignes de l'esprit de patriotisme et de modération que respire son premier ouvrage. Il montre fort bien, ce me semble, dans celui-ci, la différence qu'il y a des connaissances élémentaires, les seules dont l'enfance soit susceptible, aux connaissances purement superficielles. Les unes ont quelque chose de très-réel, et peuvent contribuer infiniment

1. Andrieux a fait sur ce sujet un conte charmant intitulé *la Promenade de Fénelon*. (T.)

à préparer et à faciliter les progrès de l'esprit en tout genre; les autres laissent une infinité d'idées fausses dans la tête, détournent d'une instruction plus solide, et ne servent qu'à flatter la petite vanité des parents et de l'instituteur.

— *L'Éloge de La Fontaine*, qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille, par M. de La Harpe, vient de paraître avec cette épigraphe, tirée d'Horace : *Quando ullum invenient parem*[1]?

Nous attendrons, pour avoir l'honneur de vous en rendre compte, que nous ayons pu le comparer à celui de M. de Chamfort. Nous remarquerons seulement qu'il n'a pas eu jusqu'à présent plus de succès à Paris qu'à Marseille. Malgré plusieurs détails agréables, l'ensemble a paru médiocre, et c'est peut-être un des morceaux les moins soignés que M. de La Harpe nous ait donnés depuis longtemps. On dirait qu'il a jugé à propos de se mettre en négligé pour louer convenablement le bonhomme La Fontaine; mais c'est un air qui ne sied pas à tout le monde. Cette négligence, si séduisante lorsqu'elle est une grâce naturelle, ne saurait manquer de déplaire lorsqu'on y voit de la gaucherie ou de l'apprêt. Et puis, M. de La Harpe louer avec tant d'affectation la bonhomie de La Fontaine! « Cela me rappelle, dit une femme, la fable du *Loup devenu Berger*. »

LES TAXIMANES.

Ce globe est peuplé d'une multitude d'êtres fort étranges; mais y trouverait-on une espèce de créatures plus sottement triste, plus tristement ridicule que celle des Taximanes? Le ciel, cependant, ne leur refusa rien de ce qu'il a daigné accorder au reste des mortels. Presque tous ont naturellement de l'intelligence, de l'industrie, un esprit droit, et cinq sens parfaits, susceptibles des plus douces impressions. Le sol qu'ils cultivent est fertile, le climat qu'ils habitent est tempéré; enfin l'on dirait que tout conspire à leur procurer l'existence la plus heureuse et la plus paisible. Que leur manque-t-il donc?... Le croirez-vous?... A peu près tout ce que la nature leur avait donné. Une idée, une seule idée, a détruit tous les biens dont ils

1. Livre Ier, ode xx.

devaient jouir. Hélas ! il n'en faut pas davantage pour renverser un édifice aussi fragile que celui de la félicité humaine. Combien de fois une idée de plus ou de moins ne décida-t-elle pas le sort des nations et des empires!

Un de ces Génies qui s'amuse à bouleverser nos destinées, comme nous nous amusons quelquefois, sur la fin d'un repas, à briser nos verres et nos porcelaines, s'avisa un jour d'inspirer aux Taximanes la pensée de donner à leur bonheur une base plus constante et plus solide.

« Il est vrai, dirent-ils, que notre esprit quelquefois ne raisonne pas mal ; il est vrai que nous avons l'oreille passablement juste, et qu'en tout nous voyons assez bien, pourvu que les objets ne soient pas trop loin de nous : mais enfin nous nous trompons souvent, nous sommes bien loin d'être toujours d'accord avec nous-mêmes, encore moins avec les autres. Le grand Brama ne pouvait-il pas nous faire part de quelque secret qui nous eût dispensés de nous servir de ces yeux et de ces oreilles dont nous avons été tant de fois la dupe, et de cet esprit imbécile qui ne peut agir que par leur entremise? Ah! sans doute qu'il lui serait aisé de l'accorder à nos vœux. »

Quand le Génie eut disposé ainsi les Taximanes, il prit la forme d'un vieillard vénérable; il se présenta dans leurs assemblées, dans leurs académies, dans leurs temples, et leur dit : « Le grand Brama a écouté favorablement votre humble prière... Voici des talismans d'une vertu miraculeuse. Ils vous épargneront la peine de voir et de réfléchir. Consultez-les, quoi qu'il vous arrive, avec une entière confiance. Leurs oracles sont infaillibles, comme la vérité qui est éternelle et invariable. »

Tout le monde voulut avoir des talismans. La manière de les faire ne fut d'abord confiée qu'à un petit nombre d'adeptes, qui s'est accru par la suite des temps. Aujourd'hui que le secret est plus répandu, ceux qui le possèdent y gagnent moins. Cependant leurs profits sont encore considérables. Il y a trois ou quatre manufactures dans le pays, qui, depuis un temps immémorial, jouissent de la plus haute réputation, et qui n'ont pas cessé de conserver une très-grande supériorité sur toutes les autres.

Ces talismans sont une espèce de tablettes grises qu'on met assez facilement dans sa poche, du moins celles qui sont du dernier goût. On les faisait autrefois plus pesantes, et alors on ne

pouvait guère les porter que sous le bras; encore fallait-il l'avoir vigoureux : mais tout se perfectionne.

Voici la manière dont ces tablettes rendent leurs oracles : vous leur adressez avec une dévotion respectueuse la question qui vous embarrasse. Pour dire *Oui*, de grises qu'elles étaient, elles deviennent parfaitement blanches; pour dire *Non*, parfaitement noires. Il faut avouer que rien ne paraît plus simple, plus commode et plus merveilleux à la fois : aussi je ne doute pas que des tablettes si ingénieuses n'eussent encore aujourd'hui le plus grand succès *Au Petit Dunkerque* et chez Saïde[1], surtout si le Génie s'amusait à les couvrir d'un étui à l'anglaise.

Puisse le ciel nous en préserver jamais!... Ces talismans, si sublimes en apparence, ont fait des Taximanes les créatures du monde les plus maussades et les plus malheureuses. Quoique assez semblables, quant à la forme, ils diffèrent d'ailleurs infiniment. D'abord leur vertu n'est ni également prompte, ni également sûre. Il s'en faut bien encore que leurs réponses se rapportent toujours : quand les uns disent blanc, les autres disent noir ; pour une réponse juste, ils en font au moins cent au hasard. En passant d'une main à l'autre, ils perdent presque toujours de leur force et de leur qualité; le temps les altère et en dérange insensiblement les ressorts. Il y a plus : les mieux construits, ceux qui ont été composés des éléments les plus purs et les plus exquis, ne répondent jamais juste qu'aux questions générales, et, par conséquent, ils ne répondent presque jamais à propos, les maximes abstraites ou universelles étant aussi chimériques que les espèces sous lesquelles il nous plaît de ranger les différents individus que la nature offre le plus communément à nos yeux.

Mais quelles absurdités, me dira-t-on, nous contez-vous là? Vos Taximanes ont renoncé à se servir de leurs sens et de leur esprit, parce qu'ils sont sujets à se tromper : eh, ne sont-ils pas obligés de s'en servir pour consulter le talisman? N'est-il pas souvent plus difficile de proposer une question que de la résoudre? Ne sont-ce pas enfin leurs yeux qui jugent si ce talisman dit noir ou blanc? Qui leur assure que, dans ce cas, leurs yeux ne les trompent pas aussi bien que dans un autre? — Vous

1. Enseigne d'un magasin achalandé et nom d'un marchand en vogue à cette époque. (T.)

raisonnez sans doute à merveille; mais, de grâce, où prenez-vous qu'un simple historien soit tenu d'expliquer toutes les contradictions qui peuvent se rencontrer dans son sujet? Sa tâche est d'être vrai. Il ne tient pas à lui d'être toujours vraisemblable.

Si l'usage des talismans n'était que ridicule, nous ne trouverions pas les Taximanes si fort à plaindre. Il a pour eux bien d'autres inconvénients plus sensibles et plus funestes : il enchaîne leurs meilleurs esprits dans un cercle obscur et borné; il empêche le développement de leurs lumières et de leur sagacité naturelle, il arrête continuellement l'essor du génie, et met des entraves même au bon sens le plus vulgaire. Les circonstances qui rendent le même objet si différent de lui-même, et qui varient sans cesse; l'impression du moment qui donne ou qui ôte à nos plaisirs leur charme le plus doux; cet instinct si sûr qui prévient la réflexion et qui lui découvre toujours les routes les plus faciles et les plus heureuses; tout cela n'est plus compté pour rien dans l'économie de leur bonheur. Un ordre mystérieux et bizarre, la couleur de leurs tablettes, en décide seul en dernier ressort. On croit voir des enfants à qui l'on a persuadé qu'ils ne pouvaient marcher sans un secours extraordinaire; et ce secours est un roseau qui les fait chanceler sans cesse, et qui se brise à tout moment sous les efforts qu'ils font pour se soutenir.

Le Génie, en gratifiant les Taximanes de l'invention des talismans, leur avait fait espérer que ce serait un moyen infaillible de se trouver tous d'accord. Le barbare, comme il se jouait de leur crédulité! Jamais on ne vit chez eux plus de haines, de persécutions, d'animosités, de guerres injustes et sanglantes, que depuis l'introduction de ces bijoux magiques. Les malheureux y ont attaché toute la sensibilité ombrageuse de l'amour-propre, toutes ses prétentions et toutes ses fureurs. Comment l'objet de leur confiance ne serait-il pas aussi celui de leur orgueil et de leur vanité? Que les tablettes de l'un disent blanc, quand celles de son voisin disent noir, cela suffit pour en faire deux ennemis irréconciliables. Ce qui arrive de particulier à particulier arrive également de société à société, de province à province, et d'une nation à l'autre. La mode des talismans est si bien établie dans toute l'étendue de l'empire que l'on n'y trouve point de ville, point de communauté qui n'en possède deux ou trois, que ses

chefs sont chargés de consulter religieusement toutes les fois que l'intérêt public paraît le demander. Cela n'empêche pas, comme vous croyez bien, que tout homme un peu aisé n'ait encore le sien pour son usage et celui de sa famille. Le malheur est que les talismans particuliers sont souvent brouillés avec le talisman public; et dans ce cas, ils exposent leurs tristes propriétaires, quelque bonnes gens qu'ils puissent être d'ailleurs, à être ruinés, bannis, fouettés, ou même à se voir brûler tout vifs pour l'édification du prochain et la plus grande gloire du Dieu des miséricordes, du puissant Brama. Le plus sûr donc est de s'en tenir, dans toute la conduite de sa vie, aux réponses du talisman public, si du moins l'on est à même de les connaître, car tout le monde ne l'est pas, et de ne garder ses tablettes particulières que pour amuser ses ennuis ou ceux de ses amis.

Nous avons dit qu'en se décidant avec une opiniâtreté extravagante sur la réponse de leur petit fétiche, ces pauvres Taximanes se décidaient presque toujours mal, ou du moins toujours au hasard. Ce malheur est peut-être moins déplorable que celui qu'ils éprouvent encore très-souvent; c'est de sentir dans le fond de leur cœur que la voix de la nature dément hautement celle du talisman. Alors, entraînés d'un côté par un attrait invincible, arrêtés de l'autre par l'habitude de se laisser dominer au gré de leur oracle, divisés contre eux-mêmes, déchirés, pour ainsi dire, par leurs propres mains, ils éprouvent des tourments plus cruels que tous les supplices de Tantale et de Prométhée. Aussi l'expression habituelle de leur visage est-elle la contrainte et la tristesse. Presque tous ont le maintien raide, la démarche lourde et lente, la vue basse et le regard sombre.

Concevez, je vous prie, l'état d'un jeune Taximane qui se voit aux pieds de la femme qu'il aime, et qui trouve tout à coup ses tablettes plus noires que de l'encre! les Mémoires secrets du pays avouent que dans ces occasions périlleuses il y a eu des milliers de tablettes brisées subitement, et que l'on n'a jamais revues. Cela m'a paru plus croyable que tout le reste.

J'ai tâché vainement de découvrir à quel temps pouvait remonter l'origine des talismans. Tout ce que de profonds antiquaires m'en ont pu apprendre, c'est qu'on les a vus paraître à peu près dans le même temps où se fit l'alliance la plus bizarre qui se soit jamais faite sous le ciel, celle de l'orgueil et de la pa-

resse, deux divinités qui ont toujours eu la plus grande influence sur le sort de l'espèce humaine.

— Un nommé M. Berquin vient de donner au public six *Idylles imitées de Gessner*. Dans le style de M. Berquin, cela s'appelle *imiter*; dans celui de la vérité, cela s'appelle seulement travailler sur le même sujet. Si l'on avait eu besoin de ses vains travaux pour apprécier le mérite de M. Gessner, les nouvelles Idylles auraient pu au moins lui rendre ce service. Leur impression est un chef-d'œuvre de vignettes et de typographie[1].

OCTOBRE

M. de Sainte-Palaye, si célèbre par ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, a fait aussi les recherches les plus savantes sur l'*Histoire des troubadours*. Il y a employé plusieurs années d'une vie infiniment active et laborieuse. Il a voyagé exprès en Italie et en Provence et s'y est donné des soins et des peines incroyables pour ramasser tout ce qui pouvait répandre quelque lumière sur une partie si intéressante et si peu connue de notre littérature. Le travail qu'il a fait sur cet objet est immense. Après avoir recueilli environ quatre mille pièces de ces premiers poëtes de notre nation et les vies originales de plusieurs, après avoir vérifié que les fragments épars en divers endroits au nombre de douze cents se trouvaient tous dans ses recueils, il s'est fait lui-même le dictionnaire le plus complet de leur idiome. A force d'examiner et de comparer tous les mots avec l'exactitude la plus scrupuleuse, il est parvenu à saisir le sens de tout ce qui peut être interprété, et à relever même plusieurs méprises où sont tombés de savants Italiens, Redi et Crescembeni, dans les morceaux qu'ils ont essayé de traduire.

Le grand âge de M. de Sainte-Palaye ne lui a pas permis d'exécuter lui-même l'ouvrage pour lequel il avait rassemblé

1. Un frontispice et vingt-quatre figures de Marillier, gravés par Gaucher, de Ghendt, Masquelier, Ponce, etc.

tant de matériaux. Il a engagé M. l'abbé Millot à s'en charger, et c'est à la plume de cet excellent écrivain que nous devons *l'Histoire littéraire des troubadours*, qui vient de paraître en trois volumes in-12.

Avouons-le, malgré toute l'estime que nous inspirent et l'érudition infatigable de M. de Sainte-Palaye et l'esprit sage et éclairé de son rédacteur, de ces trois petits volumes, quoique extraits de vingt-cinq gros in-folio, il y en a trop encore de deux au moins.

Les vies de cent vingt-quatre troubadours, qui n'offrent presque toutes que les mêmes événements ou n'en offrent point du tout, ne méritaient pas chacune leur article à part. Si M. l'abbé Millot n'avait pas craint de blesser la tendre affection que M. de Sainte-Palaye conserve sans doute pour un recueil qui lui a coûté tant de veilles et de travaux, il se serait contenté, je pense, d'en tirer les anecdotes les plus intéressantes, les traits les plus caractéristiques et les plus piquants pour remplir le canevas de son Discours préliminaire, dont le plan nous a paru très-excellent, mais dont l'exécution est assez languissante. Il eût été infiniment curieux, et, à l'aide des matériaux qui lui avaient été confiés, peut-être n'eût-il pas été fort difficile de nous faire connaître la première origine des troubadours, l'esprit de leurs ouvrages et par là même les mœurs, les coutumes et les opinions d'un siècle dont il nous reste d'ailleurs si peu de monuments remarquables et dignes de foi. Il n'aurait pas fallu négliger dans cette discussion historique de nous faire observer le génie et les progrès de la langue employée par ces anciens pères de notre littérature. C'est un objet auquel M. l'abbé Millot paraît n'avoir point songé du tout. Enfin, pour rendre toutes ces recherches aussi agréables qu'instructives, il fallait en resserrer les détails et les présenter, pour ainsi dire, par masses et sous le point de vue le plus propre à les faire ressortir. Ce qui caractérise peut-être le mieux les talents d'un grand écrivain, c'est l'adresse avec laquelle en passant sans effort d'une vue générale aux détails les plus particuliers, il sait prêter aux grandes vues l'intérêt des détails, et aux détails l'importance des grandes vues.

Les longueurs, les redites ennuyeuses, la monotonie et l'uniformité ne sont pas les seuls torts que nous ayons à reprocher à *l'Histoire des troubadours*. Tous ces défauts-là sont une suite

nécessaire du plan auquel l'auteur a cru devoir s'attacher. Nous nous plaignons encore que dans un ouvrage de ce genre il ne soit jamais qu'historien. Il manque également de goût, de littérature et surtout de hardiesse à développer les réflexions les plus essentielles à son sujet et qui seules pouvaient le rendre vraiment utile et vraiment intéressant. On sent qu'à chaque pas sa soutane et son petit collet l'embarrassent. Quand il s'agit de dévoiler la tyrannie du clergé et les abus de la superstition dans tous les temps, au lieu de force et d'éloquence on ne lui trouve que de la modération et de la timidité. Lorsque la galanterie tantôt romanesque et tantôt licencieuse de nos troubadours semble prêter aux observations les plus fines, sur les sophismes et sur les faiblesses du cœur humain, on ne voit que du pédantisme et de la gravité où l'on devait s'attendre naturellement à ne trouver que de la grâce et de la gaieté. C'est fort bien fait de tenir aux bienséances de son état, mais est-ce sur ces convenances plus ou moins respectables que la postérité jugera de nos écrits? Pour bien faire l'histoire des troubadours, il ne fallait pas sans doute se damner comme eux; mais était-ce le moment de s'envelopper si fort dans son manteau noir? La contrainte où s'est trouvé l'auteur a donné à son style de la sécheresse et souvent même un ton précieux et bourgeois dont il avait paru s'être corrigé dans ses derniers ouvrages. Il semble encore qu'il se sente de la fatigue que lui a causée la lecture de tous les mémoires de M. de Sainte-Palaye, et qu'il ait partagé d'avance l'impatience et l'ennui de ses lecteurs. Mais ce qu'il y a de plus mal écrit dans tout l'ouvrage, ce sont sans contredit les traductions des poésies provençales qu'on y trouve répandues avec assez de profusion. Elles n'ont ni ton ni couleur. Il est même impossible d'y reconnaître la plus légère trace de cette naïveté qui, comme l'on sait, en est le premier charme. M. l'abbé Millot dit quelque part que son but est de faire connaître les idées plutôt que le style des troubadours. Rien ne prouve mieux assurément qu'avec tout le mérite possible d'ailleurs, il n'était guère propre à faire l'ouvrage qu'il a entrepris. Quelle idée pouvons-nous nous faire d'un poëte dont nous ne connaissons point du tout le style? Otez aux Homère, aux Virgile, aux Racine leur ramage, vous comblerez presque l'abîme immense qui les sépare des Ronsard, des Chapelain, des Pradon. Avec quel soin le traducteur des *Poésies Erses* et même

celui de la *Mythologie des Scandinaves* n'ont-ils pas tâché de conserver à leurs copies l'œil original, le tour antique, et ce qu'on appelle le goût du terroir? On ne pardonnera jamais ni à M. de Sainte-Palaye ni à M. l'abbé Millot d'avoir négligé à ce point une partie si intéressante de leur travail.

Sans pouvoir fixer avec précision la première époque où parurent les poëtes connus sous le nom de troubadours, on sait seulement que leur réputation ne fut jamais plus florissante que dans le XIIIe siècle et sur la fin du XIIe. Ce fut donc longtemps après que l'invasion des peuples barbares eut détruit ou enseveli dans la poussière tous les monuments du génie et des arts de l'ancienne Rome, dans ces temps malheureux où la corruption du gouvernement féodal avait engendré une multitude infinie de tyrans et d'usurpateurs, et où il semble que le ciel, pour venger en quelque manière le peuple de l'oppression de ses maîtres, les avait livrés eux-mêmes au joug de la superstition la plus impérieuse et la plus humiliante.

Le nom de *troubadour* se rapporte parfaitement à celui de poëte, que nous avons emprunté des Grecs et des Latins. L'un et l'autre expriment le talent d'imaginer, de *trouver*, d'inventer, de faire. Cette observation étymologique ne suffirait-elle pas seule pour confondre tous ceux qui, à l'exemple de Pascal, ont prétendu que l'art de la poésie ne consistait que dans l'arrangement harmonieux des sons et des mots, comme si leur harmonie ne nous touchait pas surtout par le rapport intime qu'elle a naturellement avec les images, les pensées et les fictions qui peuvent nous plaire ou nous intéresser le plus?

C'est à l'expédition de Troie et à ses suites que la Grèce dut ses premiers poëtes. C'est aux croisades que la France et l'Italie doivent les leurs. La Grèce et l'Europe entière seraient donc peut-être encore aujourd'hui barbares si tous ces rois célébrés par Homère n'avaient pas eu l'idée assez bizarre de réunir leurs efforts pour aller reprendre au fils de Priam la femme de Ménélas, ou si les papes n'avaient pas imaginé heureusement d'armer tous les souverains de la chrétienté pour entreprendre la conquête du tombeau de Jésus-Christ. Je ne sais pourquoi l'on est convenu de nous représenter les Muses comme amies de la paix. Leur enthousiasme ne se réveille et ne s'enflamme qu'au milieu des orages de la guerre ou de l'amour. Ce furent de tout temps leurs pre-

mières divinités, le sujet principal de leurs chants. Les siècles paisibles sont ceux de la philosophie ; mais il est rare que le génie et les actes n'y dépérissent pas, ou du moins n'y dégénèrent.

Ces vastes entreprises, ces expéditions lointaines et périlleuses, telles que la guerre sainte ou la conquête de l'Amérique, font sur toute une nation le même effet que les voyages font sur notre jeunesse. Elles donnent aux esprits une impulsion extraordinaire, elles les délivrent plus ou moins des préjugés attachés au sol de leur naissance, elles hâtent le développement des idées, les étendent, les varient et contribuent surtout à les mûrir. C'est un ouvrage qui reste encore à faire, ce me semble, et qui serait bien digne d'un philosophe, que le tableau historique de toutes les suites qu'eurent les croisades et de leur prodigieuse influence sur notre politique, sur nos mœurs, sur nos systèmes religieux et sur notre littérature. Nos troubadours y joueraient un assez beau rôle.

Ces poëtes furent contemporains des chevaliers errants, et quelques-uns d'entre eux se distinguèrent également par leurs poésies et par leurs exploits militaires. Les plus grands seigneurs de ce temps-là ne dédaignèrent point la gloire d'être cités parmi les troubadours, et l'on trouve à leur tête le fameux comte de Poitou, Guillaume IX. Presque tous s'empressaient au moins d'accueillir et de protéger des hommes qui occupaient agréablement leurs loisirs, et dont ils attendaient la plus douce récompense que la vertu puisse espérer des autres, la louange et l'immortalité. Quoique plusieurs de nos poëtes fussent d'une naissance fort obscure, les barons, les comtes, les plus grands princes n'en vivaient pas moins familièrement avec eux, tant il est vrai que dans tous les siècles on a senti que la supériorité des talents pouvait faire oublier la distinction des rangs, et que les Lettres partageaient avec l'Amour le droit de rendre tous les hommes égaux. Nous sommes fâché seulement d'avouer que nos troubadours abusèrent souvent de cette maxime au point d'oser offrir leurs vœux aux plus grandes princesses, et, ce qui pourra paraître plus extravagant encore, qu'ils ne furent pas toujours malheureux. Cependant ne savons-nous pas que le Tasse et l'Arioste furent soupçonnés d'avoir eu la même témérité? et ne trouverions-nous pas des exemples plus modernes encore, s'il en était besoin, pour prouver que de tout temps les poëtes furent de tous les hommes les plus fous et les plus audacieux?

Il faut avouer que la manière de vivre des troubadours les exposait sans cesse aux tentations les plus séduisantes. Ils voyageaient de château en château, et, partout où leur réputation les avait précédés, ils étaient comblés de fêtes et de caresses. Ainsi que les chevaliers errants, ils regardaient comme une chose essentielle à leur état d'avoir fait choix d'une beauté à laquelle ils consacraient tous leurs vers, à laquelle ils faisaient hommage de tous leurs succès. Après la gloire de voir les plus illustres chevaliers se battre pour la défense de leurs charmes, en était-il pour les dames une plus douce que celle de les entendre célébrer par les plus fameux poëtes? Comment résister au désir de se les attacher? Le pouvait-on sans leur accorder quelques légères faveurs? Un sacrifice encourageait à en exiger un autre. On finissait quelquefois par se brouiller. Le plaisir de se venger coûte si peu aux poëtes... moins encore que celui de garder le secret de leur bonheur. C'est ce plaisir funeste qui nous a appris une infinité d'anecdotes qui devaient demeurer à jamais ensevelies sous les ombres du silence. Nos troubadours risquaient d'autant moins à se livrer à tous leurs sentiments que, mécontents de l'asile où ils étaient, rien ne leur était plus facile que d'en trouver un autre. Le nombre des châteaux était immense, et chacun avait ses intérêts particuliers. Ennemi de l'un, on était à peu près sûr de devenir l'ami de ses voisins.

Les Gaulois et les anciens Germains avaient pour la femme cette vénération profonde, mais simple et modeste, qui formait le caractère principal du culte qu'ils rendaient à la divinité. Les hommages offerts à la beauté dans le siècle de la chevalerie et des troubadours se ressentent de la superstition minutieuse et de l'idolâtrie puérile qui régnaient dans ce temps-là. Nous ne dirons rien de la manière dont on les sert aujourd'hui; mais il paraît constant que les femmes et les dieux ont toujours été servis de même. Il est donc de leur intérêt, pour le moins autant que de celui des prêtres, qu'il y ait une religion, et que cette religion soit telle que peuvent l'exiger et leurs convenances et leurs goûts.

Les différentes compositions qui nous restent des poëtes provençaux sont *des chansons*, *des sirventes*, *des tensons ou jeux partis*, *des pastourelles*, *des nouvelles ou des contes*. Les *sirventes* sont des poëmes historiques ou didactiques qui ressemblent assez à ces poésies des Incas, sur lesquels Garcilasso composa ses Mé-

moires. Les *tensons ou jeux partis* sont des dialogues ou des défis qui rappellent ces vers d'Horace sur l'origine de la satire chez les Romains :

> Fescennina per hunc inventa licentia morem,
> Versibus alternis opprobria rustica fudit.

L'extrême réserve, pour ne pas dire l'extrême pruderie, de M. l'abbé Millot ne nous donne qu'une idée très-imparfaite de leurs poésies galantes. Les morceaux qu'on lira avec le plus de plaisir dans son ouvrage sont quelques pièces satiriques où l'on trouve plusieurs traits infiniment remarquables contre le clergé en général, contre la cour de Rome en particulier, et contre la faiblesse de tant de souverains qui ne rougissaient pas d'être ses esclaves ou ses victimes.

Il est consolant de voir que dans ces siècles mêmes où le despotisme religieux paraissait n'avoir plus de bornes à surmonter, il s'est trouvé des hommes assez hardis pour braver ses fureurs et pour tourner sa puissance fantastique en ridicule. Il n'y avait que des poëtes qui pussent tenter une entreprise aussi dangereuse. Pour dire impunément aux hommes les vérités qui peuvent importer le plus à leur bonheur, il a toujours fallu recourir au grelot de la folie ou aux hochets de l'enfance. Quand Solon voulut apprendre aux Athéniens à se gouverner sagement, il commença par se faire fou et puis poëte. Mahomet et tant d'autres ne firent-ils pas la même chose? Les passions, et la poésie leur favorite, ont fait dans tous les temps du pauvre genre humain tout ce qu'elles ont voulu.

On se tromperait cependant d'imaginer que l'Église ait pardonné aux troubadours tous les traits qu'ils osèrent lancer contre elle. Le clergé ne les aimait pas plus qu'il n'aime aujourd'hui les encyclopédistes et n'en était sûrement pas moins jaloux. Il paraît même démontré par plusieurs fragments de leurs *sirventes* que c'est en partie la haine des prêtres pour les troubadours qui attira au comte de Toulouse, leur plus puissant protecteur, toutes les persécutions et tous les maux que Rome sut amasser sur sa tête. C'est un point d'histoire qui mériterait sans doute d'être mis dans un plus grand jour; mais nous laisserons ce soin à des plumes plus exercées que la nôtre. Qu'il nous soit permis seulement d'a-

jouter quelques observations sur le caractère particulier de la poésie provençale.

Malgré le peu de soins que se sont donnés M. de Sainte-Palaye et l'abbé Millot pour faire passer dans notre langue la grâce et les beautés propres aux différents genres de compositions qui nous restent des troubadours, si elles respiraient un génie vraiment poétique, il serait difficile qu'on ne l'aperçût pas souvent, même à travers la platitude des versions. On reconnaît, comme le dit Horace, *etiam disjecti membra poetæ*; mais c'est ce qu'on voit rarement dans les morceaux que ces messieurs ont recueillis, quelque considérable qu'en soit le nombre et quelque variés qu'en soient les sujets. Presque tous manquent également de verve, d'élan, d'images et de fiction. On y trouve peu d'invention, presque point de poésie descriptive et une manière en général assez uniforme. Leur grand mérite paraît consister dans un langage facile et doux, dans un ton de naïveté assez original, dans des allusions tantôt fines, tantôt recherchées, et quelquefois dans des pensées hardies ou ingénieuses, trop souvent dans des pointes ou dans des jeux de mots.

Quelle différence de ces poésies à celles des Hébreux, des Celtes et des Scandinaves! Dans les unes, le génie ne s'élève qu'avec peine au-dessus de l'ignorance et des préjugés d'un gouvernement ridicule et d'une religion absurde où, si j'ose m'exprimer ainsi, il ne fait que percer les ténèbres épaisses d'une civilisation barbare. Dans les autres, on le voit pour ainsi dire sortir des mains mêmes de la nature, vivement affecté de tous les grands objets qui s'offrent à ses yeux, libre de toutes les entraves de la société et portant audacieusement ses regards vers la vaste étendue des cieux. Ses idées ont peu de finesse et peu de variété, mais son imagination est plus profondément émue et ses sentiments ont plus de chaleur et plus d'impétuosité. L'enthousiasme est son seul maître. Sa langue abrupte et sauvage en est plus pittoresque, et toutes ses expressions sont pleines de feu, d'énergie et de vérité.

Je ne sais si je ne vais pas hasarder un blasphème en littérature; mais j'ai déjà risqué dans cet article tant de paradoxes que je n'ai plus rien à perdre. Il me semble que chaque peuple conserve plus qu'il ne le pense le caractère de ses ancêtres, et je trouve dans les poésies de nos troubadours une nouvelle preuve

de ce que l'on a déjà osé dire plus d'une fois, c'est que, de toutes les nations de l'Europe, la nation française est la moins originale et la moins poétique. Cela est si vrai que, depuis la renaissance des lettres, la France est, je crois, le seul pays où l'on ait eu de bons prosateurs avant d'avoir de bons poëtes. Montaigne, Amyot, Rabelais ont précédé les Regnier, les Racan, les Malherbe. On les relit encore aujourd'hui avec plaisir, et nous ne supportons plus les vers d'aucun de leurs contemporains.

— Le sujet de la chanson suivante est une histoire très-véritable arrivée depuis peu. Une jeune demoiselle de Lyon, pour vivre sous la tutelle d'une vieille tante fort sévère, n'en avait pas été moins sensible à la passion d'un jeune homme qui l'avait rencontrée quelquefois à l'église et dans des assemblées publiques. Un beau jour d'été que sa triste surveillante avait été obligée de sortir sans elle, l'amour lui fit trouver le moyen de donner rendez-vous à son amant. Pour se livrer mieux à leur tendre folie, nos jeunes gens trouvèrent à propos de revenir absolument au costume ingénu de nos premiers parents, du moins à quelques rubans de rose près. La chambre où ils s'étaient retirés, malheureusement pour eux, donnait sur la rue, et le vent, qui se jouait dans les rideaux qu'on avait eu soin de fermer, les entr'ouvrit si bien qu'on les aperçut de la maison voisine. On s'empressa d'aller avertir la tante. Elle accourut, enfonça les portes, et surprit les coupables presque en flagrant délit. Le jeune homme eut beaucoup de peine à se sauver. L'affaire fit du bruit, et la jeune fille fut renfermée dans un couvent. Voilà le sujet de la chanson. Nous n'ajouterons rien à la morale qu'elle renferme.

CHANSON

Sur l'air de : *la Bonne aventure ô gué.*

PAR M. DE BORY, GOUVERNEUR DU CHATEAU DE PIERRE-ENCISE.

Qu'elle étalait de trésors
  L'antique nature!
On ne connaissait alors
Ni jupe ni justaucorps;
La bonne aventure, ô gué,
  La bonne aventure!

On voyait à la beauté
L'allure des grâces :
Séduisante nudité !
Le dieu de la volupté
Volait sur tes traces, ô gué,
Volait sur tes traces.

Ainsi disait l'autre jour
Tircis à Ragonde;
Elle avoua sans détour
Qu'il fallait faire l'amour
Comme on entre au monde, ô gué,
Comme on entre au monde.

Aussitôt de bon accord,
Quittant leur mantille,
Les pèlerins sans effort
Remuaient avec transport
Bourdons et coquille, ô gué,
Bourdons et coquille.

Mieux parés que dans Éden,
Des rubans de rose
Ornaient le contour du sein,
La chevelure et la main
Et quelque autre chose, ô gué,
Et quelque autre chose.

Que le plaisir serait doux
S'il était durable !
Mais les dieux en sont jaloux :
Craignez tout de leur courroux
Couple trop aimable, ô gué,
Couple trop aimable !

Vous avez au blond Phœbus
Montré trop de charmes,
Dans ces ébats ingénus
Il troubla jadis Vénus
Et le dieu des armes, ô gué,
Et le dieu des armes.

Je vois l'Envie en fureur
Briser votre porte,
Vous n'avez pour défenseur
Que votre honnête pudeur
Qui n'est pas bien forte, ô gué,
Qui n'est pas bien forte.

Ici ma muse frémit
D'achever l'histoire.
L'amant étrillé s'enfuit,
Pour comble de maux réduit
A couvrir sa gloire, ô gué,
A couvrir sa gloire.

D'une pieuse prison
L'enceinte fatale
A renfermé le tendron,
Qui va faire l'oraison
Comme une vestale, ô gué,
Comme une vestale.

Les préjugés au bon sens
Font toujours la guerre.
Consolez-vous, mes enfants,
L'innocence de tout temps
Gémit sur la terre, ô gué,
Gémit sur la terre.

Si jamais à son essor
On rend la nature,
Vous verrez renaître encor
Les beaux jours de l'âge d'or.
La bonne aventure, ô gué,
La bonne aventure!

— La Comédie-Française persévère depuis deux mois à nous donner *Adélaïde de Hongrie*. Les envieux et les médisants disent que cette bonne fortune coûte cher à M. Dorat et que deux succès comme celui-là pourraient bien déranger ses affaires sans ajouter beaucoup à sa gloire. Je ne sais s'il est besoin de recourir à des moyens extraordinaires pour expliquer l'indulgence ou la mauvaise humeur du public bénévole qui décide aujourd'hui souverainement du sort momentané de nos nouveautés dramatiques. Ce qui peut avoir donné lieu à ce méchant soupçon, c'est que, passé les quatre ou cinq premières représentations d'*Adélaïde*, on a toujours vu les loges désertes et le parterre comble de monde. On a remarqué à peu près la même chose aux Italiens sans y chercher aucun mystère, tant que l'on y a donné les *Nymphes de Diane*, ancien opéra-comique du sieur Favart, qu'on avait fait difficulté, il y a quinze ans, de permettre au théâtre de la Foire, parce que le ton en avait paru trop leste

et trop indécent, mais qui ne manque d'ailleurs ni d'esprit ni de gaieté, et qui a supérieurement bien réussi. Comment ne pas admirer ici l'influence de l'esprit philosophique sur notre goût et sur nos mœurs! Elle leur a donné une gravité si respectable que nos dames ne se sont jamais permis d'aller voir ce spectacle... qu'en petite loge.

Revenons un moment à la tragédie de M. Dorat. Elle vient de paraître avec de longues *Réflexions préliminaires*. Il n'a retranché de la pièce que la scène des deux enfants trop clairement imitée d'*Inès*, trois ou quatre autres scènes postiches, et plusieurs vers inutiles ou ridicules. D'autres auxquels il n'a pas eu le courage de renoncer se retrouvent seulement placés ailleurs. Ce qui nous a fait plaisir, c'est de voir qu'après avoir tant de fois changé d'avis, toute réflexion faite, il a pourtant bien voulu se déterminer enfin

A rendre aux tribunaux leur auguste exercice.

Ce vers, le plus célèbre de la tragédie, a été restitué à l'impression tel qu'il avait été dit la première fois.

Il est donc décidé, monsieur Dorat, que vous ne nous donnerez pas le plus petit essai, pas même une nouvelle édition, sans l'orner d'un grand discours préliminaire? Et quel peut être votre but? Espéreriez-vous, grâce à cette précaution, d'empêcher vos vers d'être le jouet des vents, *ludibria ventis?* Mais ignoreriez-vous seul que votre prose est aussi légère que vos vers, ou si vous l'aimez mieux, qu'elle n'est guère plus pesante? Ah! si la postérité se mêle jamais d'apprécier vos ouvrages, je crains fort qu'en feuilletant tous ces volumes dont le nombre s'accroît d'une lune à l'autre, elle ne dise comme votre ami M. de La Harpe :

Que ces petits écrits ont de longues préfaces!

Vous débutez dans vos réflexions par une belle sortie contre les drames. Il est juste sans doute que l'auteur d'*Adélaïde* et de *Zulica* prenne parti pour l'art des Corneille et des Racine. Mais que veut dire cette petite note dans laquelle vous exceptez justement de l'anathème que vous allez prononcer tous les drames connues, sans en excepter *le Vindicatif?* Est-ce un trait de cette

politesse aimable et douce que vous avez gagnée dans le commerce des femmes? A la bonne heure. Mais cette même politesse ne vous aurait-elle pas dû avertir qu'il n'est guère adroit de mettre ensemble des gens qui se conviennent aussi peu que l'auteur du *Père de famille* ou celui du *Philosophe sans le savoir*, et votre triste *Vindicatif?...* Il est assez singulier qu'un homme aussi charmant que vous ne manie pas mieux la louange. Je ne vous ai jamais vu louer personne sans vous assurer le plaisir de vous faire deux ou trois ennemis, y compris le plus souvent l'objet même de vos éloges.

Vous nous apprenez *que la peinture des malheurs qui accablent nos égaux amène nécessairement un retour affligeant sur nous... et que la plupart des événements qui bouleversent la fortune des rois ne peuvent nous arriver...* et vous en concluez que le genre des drames n'a qu'un intérêt pénible et froid. N'en conclurait-on pas plus justement tout le contraire? Le retour qu'il nous est si naturel de faire sur nous-mêmes en voyant le malheur de nos égaux ne doit-il pas nous en rendre le spectacle plus utile et plus intéressant? L'émotion, j'en conviens, sera plus vive; mais la leçon qu'elle doit imprimer dans nos cœurs n'en sera-t-elle pas aussi plus forte et plus touchante? Je hais, comme vous, les atrocités et les invraisemblances monstrueuses dont on a souillé depuis quelque temps la scène française; mais je plaindrais fort l'homme qui ne comprendrait pas la douceur de compatir à l'infortune de ses semblables parce qu'il verrait la possibilité de la partager quelque jour lui-même. Notre compassion ne tient pas toujours aux calculs de notre amour-propre. C'est de tous les sentiments que nous avons reçus de la nature celui auquel nous devons nos meilleures vertus et nos plaisirs les plus délicats. Je crois la tragédie bourgeoise infiniment propre à l'entretenir et à l'exalter; mais il n'en est pas moins vrai que ce genre, comme tous les autres, a ses bornes et sa mesure que l'on a trop souvent méconnues. Nous ne répéterons point ce que l'on a dit tant de fois à ce sujet. Permettez-nous seulement de vous demander, à vous, monsieur Dorat, à vous qui lorsque le génie de l'ode vous agite et vous tourmente, faites de si longs sermons aux rois, ne pensez-vous pas que ce soit une manière assez convenable de les instruire que de mettre sous leurs yeux un tableau fidèle des malheurs auxquels on peut être exposé, quelquefois

même par leur faute et celle de leurs ministres, dans ces conditions éloignées du trône que leur médiocrité semblait mettre à l'abri de tous les coups de la fortune? Puisque vous êtes si touché du plaisir de voir la représentation des maux que vous ne sauriez craindre pour vous-même, de grâce que vous ont fait les rois pour en être seuls privés?

Le jugement que vous voulez bien dicter vous-même au public sur votre *Adélaïde* n'est pas le morceau le moins curieux de vos réflexions. *Je m'étais fait*, dites-vous, *d'avance, tous les reproches que l'on peut faire à ma pièce.* — Seriez-vous de bonne foi? — *L'avant-scène en est compliquée; mais celle d'Héraclius et de Rodogune l'est-elle moins?...* Monsieur Dorat! monsieur Dorat! on ne s'attendait guère à voir ici *Héraclius* et *Rodogune*. Votre avant-scène est embrouillée, il est vrai, mais *compliquée* n'est pas le mot propre. Plus votre sujet est bizarre, plus on a été surpris de voir que vous n'aviez eu ni l'adresse d'en former le nœud, ni celle de le dénouer. Quelque singulière que soit la situation de vos acteurs, on n'est jamais en peine de ce qu'ils deviendront. On devine, on sait d'avance tout ce que vous vous proposez d'en faire. Pour surmonter les difficultés, vous avez trouvé le secret admirable de passer à côté sans faire semblant de rien. Vous étiez-vous aussi fait *ce reproche d'avance?... La singularité des incidents*, dites-vous, *n'en exclut pas la vraisemblance et ajoute peut-être à leur intérêt...* Cela est certain. Il est fâcheux, seulement, que cela ne puisse point s'appliquer à votre *Adélaïde*. *D'ailleurs*, continuez-vous, *comme j'ai senti les dangers de ma fable, je l'ai liée à une époque historique. La fiction, en se mêlant à l'histoire, contracte un air de vérité qui la soutient et la rend plus importante.* Ce *d'ailleurs* est heureux. Mais quel principe osez-vous hasarder là pour votre justification? Comment voulez-vous que des noms historiques donnent à des fables invraisemblables l'air de vérité qu'elles n'ont pas? Ces noms historiques mettent au contraire le poëte dans la nécessité de donner à ses sujets non-seulement le degré de vérité poétique sans lequel on ne pourra jamais faire effet; mais même cette vérité plus particulière qui tient aux temps, aux mœurs, aux personnes dont il a fait choix :

> Aut famam sequere, aut sibi convenienta finge,
> Scriptor.

Ensuite est-il bien sage de nous laisser entendre par cette apologie que vous sentez toute l'invraisemblance de votre plan? Je vois bien que vous ne louerez jamais personne comme il faut, puisque vous ne vous louez pas mieux, quand vous en aviez pourtant si bonne envie.

Rien de plus agréable, rien de plus réjouissant dans votre Discours que la critique de nos prétendus amateurs et de ces jeunes Aristarques, que vous appelez si plaisamment des *séides littéraires*. Cette tirade est remplie d'esprit et de chaleur. Ce qui peut faire de la peine, c'est que ces amateurs, ces jeunes gens que vous traitez si mal, ne sont point du tout les censeurs qui vous critiquent le plus. Non, en vérité, la plupart vous admirent et vous prennent même pour modèle. Ce sont des amateurs ou des jeunes gens comme MM. de Voltaire, Diderot, d'Alembert, qui prennent la liberté de plaindre M. Dorat de ce qu'il travaille avec trop de facilité et de ce qu'au lieu de s'essayer dans tant de genres différents, il ne tâche pas d'être plus varié dans celui qui lui serait le plus propre. Ces Aristarques sont, ce me semble, assez respectables; mais ils ne vous veulent pas, comme vous voyez, beaucoup de mal. Serait-ce par envie? Dites-leur en deux mots dans votre première préface.

Encore une petite observation. Cicéron et Quintilien n'ont pas dédaigné de remarquer qu'il fallait éviter avec soin les commencements de phrase qui pouvaient faire équivoque. Vous ne devriez donc pas dire au commencement d'une phrase adressée à Mme la comtesse de Beauharnais : *Souffrez aussi, madame, que je m'applaudisse de vous avoir prise...*

— Avec tout l'esprit dont nous nous piquons en France, nous ne cessons d'user de celui de nos voisins. Nous sommes trop légers, trop frivoles pour vivre sur nos propres fonds; et malgré la sotte vanité avec laquelle nous affectons de dédaigner tout ce qu'il nous plaît d'appeler étranger, je ne pense pas, à l'exception de la toilette et des lettres de cachet, que nous ayons rien inventé dans aucun genre. Le théâtre français, sans contredit le plus beau fleuron de notre gloire littéraire, ne doit sa richesse qu'aux chefs-d'œuvre des anciens, à l'imagination brillante et féconde de l'Italie et aux productions merveilleuses du génie espagnol. Le goût de la philosophie qui nous a rendu la littérature des Anglais si familière et si précieuse, nous a donné aussi tout naturellement

l'idée de nous approprier les beautés originales qui distinguent leurs ouvrages dramatiques. Mais je ne vois pas jusqu'à présent que ce dernier essai nous ait trop bien réussi, soit par la faute de ceux qui s'en sont mêlés, soit par le peu de rapport qu'il y a entre les convenances de ce théâtre et celles du nôtre. Puisque nous sommes depuis si longtemps dans l'usage de prendre partout, après avoir mis à contribution l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre, pourquoi l'Allemagne n'aurait-elle pas aussi son tour? M. Rochon de Chabannes, l'auteur de la *Manie des arts*, d'*Heureusement* et de quelques autres pièces qui toutes ont fort bien pris dans leur nouveauté, vient d'en faire l'épreuve avec assez de succès. Ce qui fait plaisir, c'est que l'auteur dont il a emprunté l'ouvrage est justement de tous les écrivains de l'Allemagne celui qui a dit le plus de mal de notre théâtre, M. Lessing qui, dans sa célèbre *Dramaturgie*, s'est permis de faire la critique la plus amère, souvent même la plus injuste, de nos plus grands maîtres. Comme nous sommes fort doux, nous n'en avons pas reçu avec moins d'honnêteté *Mina de Barnehelm*. Elle a été représentée pour la première fois le jeudi 13, sous le titre des *Amants généreux, comédie en cinq actes en prose, imitée de l'allemand.*

Il y a dans cette pièce des détails charmants. Le caractère du comte, sans être neuf, est très-bien soutenu. Celui du maréchal des logis est tout à fait original et d'un intérêt très-piquant et très-vrai. Mais l'intrigue est faible. Les personnages épisodiques font oublier continuellement l'objet principal, et les actes, quoique infiniment courts, paraissent languir faute d'action. Tout le rôle de Thélème manque de verve. Le petit stratagème imaginé par la comtesse pour triompher de la générosité de son amant est à peu près le seul nœud de la pièce et ne produit aucun effet intéressant. Rien n'est assez développé, assez approfondi, assez travaillé. Tous les personnages, quoique bien marqués, se ressemblent trop par le fond du caractère. Tous sont généreux, ce qui, sans doute, est fort louable, mais ce qui ne laisse pas de rendre le sujet un peu trop monotone. On remarquerait comme un défaut dans un tableau estimable d'ailleurs que toutes les figures y fussent drapées de la même couleur, ou qu'elles eussent toutes un nez à la romaine. Ensuite, ne prévoit-on pas trop facilement quel sera le dénoûment de la pièce dès la première scène? Quand on sait qu'un honnête homme n'est malheu-

reux que parce que ses ennemis ont pu surprendre un moment la religion d'un prince accoutumé *à soutenir tout par lui-même, à voir tout par ses yeux*, peut-on s'inquiéter beaucoup de son sort? N'est-on pas sûr qu'il ne saurait l'être longtemps?

Les Amants généreux ont été parfaitement bien joués. Molé cependant pourrait bien avoir l'air un peu trop délicat, trop fluet pour représenter dignement la fierté du major prussien. Préville, à force de vouloir bien faire, tombe dans une charge ridicule. Son maintien est d'une sécheresse et d'une raideur qui lui donnent bien plus l'air gauche que l'air martial. Mlle d'Oligny joue le rôle de la comtesse d'une manière très-fine et très-aimable. Mlle Faniez est charmante dans celui de la soubrette.

— Les Comédiens français viennent de faire une perte difficile à réparer. Le sieur Feulie est mort de la petite vérole[1]. Il était chargé des mêmes emplois que Préville. Il avait autant d'originalité et bien plus de vérité et de naturel; il ne lui manquait que de jouer aussi souvent que Préville pour le surpasser. Moins occupé que lui du suffrage du parterre, son geste n'avait rien de bas et il était tout aussi comique. Le sieur Bonneval s'est retiré à Pâques dernier, après plus de trente ans de service, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il était fort âgé. Un nommé Desessarts le remplace avec beaucoup de succès.

— Nous voilà retombés dans tous les inconvénients du bavardage des spéculateurs oisifs et raisonneurs. Le système actuel de notre ministère est de laisser imprimer tous les projets de finance, d'administration, d'économie politique qui sortiront du cerveau de ces prétendus penseurs, et d'en laisser le public juge. Cette liberté donne ordinairement, même aux ouvrages les plus médiocres, un cachet que l'on n'y trouve pas, lorsque l'auteur doute en écrivant si telle idée ou telle phrase ne sera pas trouvée répréhensible; mais, pour premier acte de liberté, je prends celle de douter que nos ouvrages et notre bonheur qui doit en résulter se ressentent de longtemps de l'excellence du système qui nous ôte nos lisières. Jusqu'à ce que je voie quelques-unes du très-petit nombre de nos bonnes têtes prendre la plume et traiter ces matières d'après une base solide et incon-

1. Louis-Henri Feulie, fils d'un tailleur, né le 25 février 1736 à Paris, mort dans cette ville le 17 octobre 1774.

testable, je resterai incrédule. Mais si la définition du sublime oratoire par le charmant petit abbé Galiani est juste, ces hommes vraiment de génie n'en seront pas plus empressés à rompre le silence qu'ils gardent depuis longtemps. « Le sublime oratoire, dit-il, est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille dans un pays où il serait défendu de rien dire. La contrainte de la décence et la contrainte de la presse ont été les causes de la perfection de l'esprit et du goût de la tournure chez les Français. Une liberté telle quelle est bonne; elle doit exister par le fait et ne doit être fondée que sur les vertus personnelles du ministre tolérant et magnanime, etc. »

Quoi qu'il en soit, nous sommes accoutumés à nous récrier comme le marquis de Mascarille : *Ah! que cela est beau avant que les chandelles soient allumées.* C'est ce qui nous est arrivé, il y a huit ou neuf ans, lorsqu'un honnête citoyen nous donna un plan d'imposition intitulé *De la richesse de l'État*[1], dont on a eu l'honneur de vous parler dans le temps. Il ne fallut pas un grand effort pour démontrer la fausseté de ses calculs. Néanmoins, cet ouvrage était plein de vues honnêtes et d'excellents principes. Nous venons de nous laisser prendre encore au même piége. Un M. Richard des Glanières a publié un *Plan d'impositions économiques.* De même que la *Richesse de l'État,* il établit un impôt personnel, une capitation renforcée. C'est la nation divisée en plusieurs classes, et chacune de ces classes est taxée suivant l'opinion qu'on a de ses moyens à tant par tête. L'auteur ne prétend pas moins qu'à faire monter les revenus du roi à 800 millions. Il ne faut pas être un grand Grec en finance, il ne faut même que bien savoir l'arithmétique pour apercevoir le vice de ses calculs, les doubles emplois, l'impossibilité de trouver la quantité de contribuables qu'il suppose, et enfin les erreurs sans nombre dont cette rêverie fourmille. Malgré cela, elle a fait une sensation prodigieuse. La permission que le ministre avait donnée de la publier a été envisagée comme une approbation. Les gens sensés n'en ont point été les dupes; les autres n'ont été dissuadés de leur opinion qu'en voyant paraître et distribuer avec autant de liberté un écrit de M. l'abbé Baudeau, qui pulvérise le plan de M. Richard des Glanières. Il est intitulé *Questions pro-*

1. *Richesse de l'État,* par Roussel de La Tour; voir tome V, p. 320.

posées à M. Richard des Glanières sur son Plan d'impositions soi-disant économiques. Cela nous annonce une inondation de brochures et une guerre ouverte incessamment entre les gens de lettres ou plutôt les faiseurs de projets et les financiers. Ceux-ci ne trouvent pas du tout plaisant qu'on les traduise en public comme des sangsues et des avaleurs de petits enfants. Ils crient surtout sur la fausseté des calculs de tous ces écrits, et en appellent à un petit ouvrage en quatre volumes in-4° intitulé *Histoire des finances de tout le royaume.* Cet ouvrage ne se vend pas. Il est le résultat du travail de toute la vie de M. Moreau de Beaumont, intendant des finances, neveu de feu M. de Séchelles, qui avait succédé à M. de Machault dans le contrôle général des finances. M. de L'Averdy avait conçu le même projet et a fait remettre à M. de Beaumont tous les Mémoires qu'il s'était procurés des pays étrangers pendant son ministère. M. de Beaumont donne son ouvrage à tous ceux qu'il connaît et qui le lui demandent. On y trouve toute l'histoire des finances de France et des variations que les différents systèmes ont apportées dans les impositions. On le dit parfaitement bien fait. Le seul reproche que j'aie entendu faire à son auteur, c'est que les résultats sont tellement épars dans la partie historique de l'ouvrage qu'il faut une prodigieuse contention de tête pour les en tirer. Peut-être aurait-il fallu, à la fin du dernier volume, une table purement de résultats. On est effrayé de l'énorme travail qu'il a fallu faire pour porter la clarté dans une matière si sèche et si embrouillée. Il me semble que M. de Beaumont et ses vues méritaient bien de ses compatriotes quelques élans de cet enthousiasme qu'ils prodiguent si gratuitement aux des Glanières et autres. Il faut pourtant convenir que le peu de publicité d'un ouvrage profond et volumineux est une raison suffisante pour que l'auteur ne recueille que lentement le fruit de ses veilles.

— *Les Droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne; les Réflexions d'un gentilhomme polonais sur les Lettres-Patentes et Prétentions de ces trois puissances; avec une préface de l'éditeur pour servir d'introduction.* Deux volumes in-8°, Londres, 1774[1].

1. Par Lindsey, traduit de l'anglais par J.-G. Gérard de Rayneval. Barbier attribue les *Réflexions d'un gentilhomme polonais* à F. Loïko.

Je n'ai point lu les *Réflexions* de ce gentilhomme. Je les crois très-belles, surtout très-pathétiques, car j'ai aperçu un grand nombre de *ô*, de *ah!*, etc. Mais ces exclamations viennent un peu tard; c'est ce que nous appelons, nous autres savants, de *la moutarde après dîner*.

— M. Gresset, non content du ridicule qu'il s'était attiré par le discours qu'il prononça à l'Académie à la réception de M. Suard, vient d'en combler la mesure par la réimpression de ce même discours, non corrigé, mais augmenté de deux ou trois paragraphes et d'une préface moitié vers, moitié prose. Ce supplément est le plus plat délire qui puisse jamais passer par la tête de l'animal marchant à deux pieds, appelé honnêtement homme et académicien. Ce qui est par-dessus tout inimaginable, c'est le tableau qu'il fait de notre prétendue éducation dont il n'existe de modèle que dans sa tête, ou peut-être dans quelque coin de la Thiérache ou de l'Amiénois. Il se trouvera que le portrait qu'en fait Voltaire, dans son *Pauvre Diable*, contre lequel on a tant crié à l'injustice, lui ferait encore trop d'honneur :

Gresset doué du double privilége
D'être au collége un bel esprit mondain,
Et dans le monde un homme de collége, etc.

— C'est dans l'histoire d'Angleterre que M. d'Arnaud de Baculard a puisé la *Nouvelle historique* qu'il vient de nous donner[1]. Son imagination a eu peu d'efforts à faire dans celle-ci. Il a copié mot à mot dans M. Hume l'aventure de Warbeck, qui se fit passer pour le duc d'York, conduit par l'esprit intrigant et vindicatif de la duchesse de Bourgogne, sous le règne de Henri VII. Il a seulement pomponné l'histoire et la catastrophe de son héros de coups de poignard et de plusieurs atrocités plaquées telles quelles. Oh! c'est un triste gaillard que M. d'Arnaud.

— *Le Jeu de cressendo, ou le Piémontais, par M. de B***, des ponts et chaussées.* Eh, monsieur des ponts et chaussées, pourquoi ne pas dire tout d'un coup *crescendo*, puisque vous voulez italianiser votre invention? Ce jeu est un composé du *média-*

1. D'Arnaud a publié en 1777 deux volumes de *Nouvelles historiques*. Celle-ci était la première.

teur, de l'*ombre* et un peu du *reversis*. Sa combinaison peut produire des événements assez piquants, et l'on prétend qu'il va s'établir à notre cour. Je doute qu'il soit longtemps à la mode. Les coups forcés sont trop désavantageux, et la combinaison du jeu ne laisse pas assez de ressource dans ce cas. Il faut d'ailleurs une mémoire dont très-peu de joueurs sont doués.

NOVEMBRE.

Le Retour de tendresse n'a pas tenu longtemps. Ce titre est d'assez mauvais augure, et la pièce a paru plus fastidieuse encore que le titre. C'est le sujet de *la Réconciliation villageoise*, ou, pour mieux dire, c'est ce même petit opéra de Poinsinet remis à neuf par M. Anseaume. La musique est du sieur Méreaux, dont les oratorios avaient fait beaucoup de bruit l'hiver dernier au Concert spirituel. Le poëte et le musicien se reprochent mutuellement le peu de succès de leur ouvrage. Sans oser prendre parti dans une question si importante, nous remarquerons seulement qu'on a déjà vu à la Comédie-Italienne beaucoup de choses agréables sous le nom de M. Anseaume, et que l'expérience a prouvé depuis longtemps que la musique d'église et celle de théâtre exigeaient des talents fort différents.

— Vous plaindrez-vous encore, monsieur du Belloy, que nos auteurs dramatiques ne travaillent pas à votre exemple en vrais citoyens? Tandis qu'à la Comédie-Française on joue *la Partie de chasse de Henri IV*, on chante à la Comédie-Italienne *la Bataille d'Ivry*. Le même sujet, dit-on, va être traité au grand Opéra. Vous imaginez bien que le spectacle de la Foire ne voudra pas être moins *national* que les autres. Nous reverrons donc notre héros partout, et nous ne le verrons jamais assez. En rendant aux deux drames qui occupent en ce moment la scène toute la justice qui leur est due, il faut avouer que leur succès tient infiniment plus au choix du sujet qu'au mérite de l'exécution. C'est l'adoration qu'inspire le seul nom de Henri IV, c'est l'espérance dont le nouveau règne a rempli tous les cœurs qui nous y fait trouver un

intérêt si vif et si touchant. Il semble que les vertus de notre jeune monarque consacrent ces hommages offerts à la mémoire du père des Bourbons. Et n'est-ce pas assez pour les rendre dignes de lui? Cette manière d'encourager et de soutenir les arts en vaut bien sans doute beaucoup d'autres.

Nous ne nous étendrons point sur *la Partie de chasse*, qui n'est une nouveauté que pour la bonne ville de Paris. Quelque intéressant qu'en soit l'objet, quelque bien que soient rendus tous les rôles de la pièce, à l'exception de celui de Sully, que Bellecourt débite avec toute la froideur et toute la sécheresse qui lui sont naturelles, on ne saurait se faire illusion sur les défauts qui avaient déjà été remarqués dans cet ouvrage à la lecture, et que le grand jour du théâtre a rendus plus sensibles encore. Ce drame, presque toujours plein de vérité quant au dialogue, en manque très-souvent dans l'action et pèche surtout faute d'ensemble. Les scènes ne sont que faiblement liées; les actes le sont encore moins, et la pièce finit au premier; ce qui déplaît d'autant plus que ce premier acte dispose l'âme à des impressions qu'elle ne trouve plus du tout dans les deux autres, et lui laisse par conséquent un vide assez désagréable. La scène si vantée entre Henri et son ministre est prise mot à mot dans les mémoires de Sully. Je sais bien que tout le canevas de celle de *Cinna* se trouve également dans Senèque et dans Montaigne; mais Corneille a eu le mérite de mettre les pensées de son modèle en beaux vers et de leur donner une couleur plus forte et plus tragique. M. Collé s'est contenté de transcrire, et ce travail suppose un peu moins de talent. Les deux derniers actes de sa pièce sont absolument calqués sur *le Roi et le Fermier*, de M. Sedaine, et la copie n'est pas toujours supérieure à l'original. Oui, mais le roi de M. Sedaine ne s'appelle pas Henri IV, et voilà le trait de génie dont M. Collé ne saurait assez être loué. Brizard joue le rôle de Henri avec plus de naturel et de vivacité qu'on n'en attendait de lui. Préville met dans celui de Michaut les nuances les plus fines et les plus variées sans cesser d'être vrai. Mlle d'Oligny est l'innocence et la vérité même dans Catau; mais l'air et le jeu de Mlle Hus laissent au contraire beaucoup de soupçons sur ce qui peut s'être passé entre Agathe et M. de Concini.

Henri IV, ou la bataille d'Ivry, drame lyrique en trois actes mêlés d'ariettes, a été représenté pour la première fois à la Co-

médie-Italienne le jeudi 14. Les paroles sont de M. du Rozoy, auteur d'un poëme intitulé *les Sens*, où l'on a trouvé peu de sens et encore moins de poésie. La musique est du sieur Martini, connu par quelques petits airs de *l'Amoureux de quinze ans*, qui ont de la grâce et de la gentillesse, mais dont la composition est sans génie et sans goût.

Cette pièce, qui n'est qu'une espèce de centon de tous les bons mots de Henri IV, souvent mal appliqués et toujours grossièrement enchâssés, est presque aussi mal jouée qu'elle est mal faite. Si Clairval et Julien rendent passablement, le premier le rôle du roi, et l'autre celui du jeune Lénoncourt, tous les autres y jouent de la manière la plus ignoble et contrastent bien ridiculement avec les grands noms qu'ils représentent.

— M. l'abbé Morellet vient de nous donner la traduction d'un petit écrit anglais très-agréable à lire, plein de douceur et de finesse. C'est le *Legs d'un père à ses filles*. Cet homme respectable, veuf et voyant sa fin s'approcher, voulut donner à ses enfants quelques règles générales de conduite et leur laisser cette dernière preuve de sa prévoyance et de sa tendresse. Cet homme est M. Grégory, docteur en médecine d'Édimbourg.

Son ouvrage a un peu l'inconvénient des maximes et des généralités, mais il a un mérite réel, c'est de donner une idée très-nette des mœurs anglaises. On y voit combien le soin d'entretenir l'union des familles, la police et la paix domestiques, sont particulièrement l'ouvrage des femmes. Les hommes s'y prêtent, mais c'est le travail journalier perpétuel des femmes. Ce devrait être la morale de tous les pays; cependant il est difficile que ce soit celle du nôtre, ou du moins qu'on ait l'espérance de la voir généralement adoptée; et elle ne le sera point partout où les femmes jouent un trop grand rôle et où elles donnent le ton. Les idées qui les occupent et qui les captivent alors ne leur permettent plus cette vie sédentaire et tranquille si opposée à l'esprit d'intrigue. En Angleterre et par tout pays où le patriotisme est l'objet important, tout concourt à donner aux femmes le véritable esprit de leur état. La certitude qu'elles ont ou qu'elles peuvent avoir que leurs maris ont au dehors de grands intérêts à combiner dont elles ne doivent pas se mêler leur fait envisager leurs fréquentes absences comme une nécessité et comme un devoir. Elles puisent dans cette opinion le courage nécessaire pour s'oc-

cuper sans ennui des détails qui leur sont réservés. Chacun est à sa place, chacun fait son devoir.

Si, par exemple, on prêchait ici aux jeunes filles, comme le fait M. Grégory, qu'il est de leur prudence de se procurer des adorateurs pour choisir plus sûrement un époux, en y mettant même toute la réserve dont il accompagne cet avis, cela aurait bien quelques petits inconvénients; et voilà en quoi cet ouvrage peut être excellent, c'est qu'il n'est propre que pour les jeunes personnes pour qui il a été composé.

— Si jamais l'on fait un ouvrage de morale pour nos jeunes Parisiennes, je demande en grâce à son auteur de tomber à bras raccourcis sur l'extravagance des coiffures, et surtout sur le mauvais goût du sieur Beaulard, qui est le grand inventeur de toutes ces sottises.

Cet homme se met à la torture pour représenter sur la tête des jeunes femmes, soit au naturel, soit allégoriquement, les articles les plus importants des gazettes. On voit sur un bonnet la rentrée du parlement, sur un autre la paix des Russes et des Turcs, sur un autre la bataille d'Ivry et Henri IV, ou bien un jardin anglais, et enfin tous les événements anciens et modernes. Il arrive aussi que la coiffure ne se trouvant plus d'accord avec les habillements, on en invente de plus pittoresques, et qu'insensiblement les femmes vont se trouver vêtues en personnages de théâtre, et il ne restera de ressource pour les habits de bal, qui doivent différer de ceux de la société, que le bonnet de nuit et le manteau de lit. Tout cela serait assez égal si l'on pouvait supposer qu'un délire habituel le fût, et n'influât pas à la longue sur les mœurs. J'espère, car il faut toujours espérer, que de là les femmes, tout occupées de ces folies, en deviendront incapables d'une idée sérieuse et suivie, que bientôt les hommes ne les traiteront plus avec autant d'importance, et que cette révolution en opérera plus d'une, à moins qu'il n'en arrive tout le contraire, ce dont je ne voudrais pas répondre, malgré mes profondes connaissances sur le danger des modes et mes tristes spéculations sur les torts de M. Beaulard.

— On vit bien dans le siècle passé deux *sonnets*, celui de *Job* et celui d'*Uranie*, devenir l'objet d'une discussion très-sérieuse et partager toute la république des lettres en plusieurs partis. Pourquoi les deux éloges de M. de Chamfort et de M. de La Harpe

ne mériteraient-ils pas le même honneur? Malheureusement pour eux, ils ont paru dans des circonstances où Paris s'occupait de tout autres intérêts; et la sensation qu'aurait pu faire dans un autre moment la rivalité de leurs prétentions en a été beaucoup moins vive.

Quoique M. de La Harpe tienne à un parti, et par ses soumissions continuelles aux chefs de ce parti, et par son empressement à faire le coup de poing avec tous ceux qui ont la hardiesse de les attaquer; que M. de Chamfort n'ait pour lui que son talent et quelques amis; quoiqu'enfin l'on n'eût pas été fâché à Paris de trouver lieu à casser le jugement d'une académie de province, il me semble que, malgré toutes ces considérations, l'on s'accorde assez généralement à donner la préférence à l'ouvrage que Marseille a couronné.

D'abord tout le monde convient qu'il y a infiniment plus d'esprit dans l'éloge de M. de Chamfort que dans celui de M. de La Harpe. Tout le monde convient encore que le plan du premier a plus de profondeur et plus d'intérêt. On ne peut guère douter non plus que son admiration pour La Fontaine ne soit plus vive, plus sincère, plus sentie. Et ce titre seul ne devait-il pas lui assurer une grande supériorité sur son rival?

— Les amateurs du temps passé ont fait, il a deux mois, une perte irréparable en la personne de M. le comte de Pont-de-Vesle, frère de M. le comte d'Argental. Il faut avouer que l'esprit philosophique et les amateurs du temps présent ont pris assez lestement leur parti sur ce malheur. Jamais homme n'eut une existence plus brillante. Avec quelques tournures élégantes, sans aucun fonds d'esprit, sans idées à lui, M. de Pont-de-Vesle a été pendant trente années de sa vie la coqueluche des femmes, l'oracle du théâtre et le rival des hommes à bonnes fortunes. Sans mériter autant de célébrité, il était cependant homme de très-bonne compagnie et très-agréable à rencontrer. Il nous reste de lui deux comédies : *le Complaisant* et *le Fat puni*, nombre de très-jolis vers et quelques chansons de société, qui avaient au moins le mérite de l'à-propos et du moment. Il était neveu de feu Mme de Tencin, femme célèbre elle-même par sa beauté, par ses aventures et par ses sociétés. Elle avait fait plusieurs romans : *les Malheurs de l'Amour*, *le Siége de Calais* et les *Mémoires du comte de Comminges*. On les a longtemps attribués à M. de Pont-

de-Vesle; mais, malgré son intime liaison avec elle, on ne croit plus qu'il y ait eu même la moindre part. En effet, quoique les ouvrages de son neveu ne soient pas sans mérite, il y a loin encore du talent qu'ils annoncent à celui qui a fait faire *le Siége de Calais* et les *Mémoires de Comminges*.

M. de Pont-de-Vesle s'était toute sa vie particulièrement occupé du théâtre. Il laisse une collection presque universelle non-seulement de toutes les pièces qui ont été jouées depuis qu'on a traduit sur la scène les mystères de la religion jusqu'à aujourd'hui, mais encore de tout ce qui a été écrit de relatif au théâtre. On distribue actuellement le catalogue de ses livres, tant imprimés que manuscrits. Ils seront vendus incessamment[1].

M. de Pont-de-Vesle avait perdu dans les dernières années de sa vie presque tous les agréments qui l'avaient fait rechercher. Il n'existait plus que sur son ancienne réputation. Il ne laissait pas d'être très-assidu dans les sociétés où il avait été autrefois si fêté, mais on ne l'y voyait pas avec le même plaisir. Il avait contracté l'habitude de siffloter toujours sourdement un petit air entre ses dents pour voiler une infirmité qu'il n'est pas trop d'usage de produire en compagnie, de sorte que la conversation à laquelle il ne prenait presque plus de part se trouvait accompagnée d'une harmonie aérienne assez comique pour les spectateurs et dont il ne se doutait jamais, attendu qu'il était sourd. Cela mortifiait ses vrais amis et déplaisait aux indifférents.

Mme du Deffand lui est restée fidèlement attachée jusqu'au dernier moment de sa vie, comme on va le voir. Le jour qu'il est mort, une femme de la connaissance de Mme du Deffand envoya le matin la prier à souper et lui proposer d'entendre un opéra nouveau qui se répétait chez elle. Mme du Deffand refusa sa proposition, parce que, dit-elle, elle ne quittait point M. de Pont-de-Vesle qui était depuis la veille presque à l'agonie. Elle ajouta qu'elle tâcherait de s'échapper un moment dans la journée pour aller embrasser la dame qui l'invitait. A huit heures du soir, elle arrive tout au milieu du concert. La musique cesse, la maîtresse de la maison court au-devant d'elle, tout le monde

1. La bibliothèque formée par Pont-de-Vesle avec les débris de celles de Saint-Ange, de Crozat, de Mme de Pompadour, etc., fut achetée par Mme de Montesson, puis par M. de Soleinne, et dispersée après la mort de ce bibliophile (10-26 janvier 1848). Le catalogue, rédigé par M. Paul Lacroix, s'annexe à celui de Soleinne.

s'empresse : « Ah! madame, eh bien, votre ami, ce pauvre M. de Pont-de-Vesle, comment est-il? — Ah! dit Mme du Deffand, vous croyez bien que s'il n'était pas mort je ne serais pas ici. » Cette oraison funèbre mit toute la compagnie fort à son aise. La musique recommença, et depuis ce moment on ne parle pas plus de M. de Pont-de-Vesle que s'il n'eût jamais existé, excepté peut-être chez M. d'Argental, qui a été vivement touché de sa mort.

— M. Mercier, après nous avoir donné une *Poétique* que nous avons eu l'honneur de vous annoncer, après y avoir prescrit irrévocablement les règles du drame, après avoir posé les limites de tout ce qui doit constater l'excellence de ce genre calquée sur ses chefs-d'œuvre, vient, pour couronner son travail, de nous donner un nouveau drame, *le Juge*, qui est sans contredit la plus insipide de toutes ses productions.

DÉCEMBRE

Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre Dialogue sur le commerce des blés. Quoique imprimée depuis quatre ans, cette réfutation ne paraît que depuis une quinzaine de jours, et fait en vérité si peu de bruit que l'on ne comprend pas aujourd'hui par quel motif l'administration a pu refuser si longtemps à l'auteur le plaisir de la publier.

Si le titre seul du livre annonce déjà je ne sais quoi de théologique et de doctoral, on peut assurer que ce ton est merveilleusement bien soutenu dans tout le cours de l'ouvrage. Disputes de mots, querelles scolastiques, imputations téméraires, conséquences absurdes, fraudes pieuses dans la manière de citer l'auteur que l'on se propose de combattre, tous ces traits de l'éloquence douce et polie que donnent l'esprit de système et l'esprit de parti, M. l'abbé Morellet n'a cru devoir négliger aucun de ces avantages en réfutant l'opinion d'un de ses meilleurs amis, de l'abbé Galiani. Tant il est vrai que, dans une âme économique ou dans un docteur de Sorbonne, l'amour de la vérité

l'emporte toujours sur les égards que pourraient exiger la politesse, la reconnaissance ou l'amitié!

Ce qui paraît assez difficile à concevoir, c'est qu'après s'être plaint amèrement de ce que les *Dialogues* n'offraient point de résultats sérieux, il prenne cependant la peine d'en extraire un grand nombre et de les réfuter ensuite l'un après l'autre avec toute l'importance imaginable. Il faut bien que, désespéré de ne point trouver de résultats à son gré dans un livre dont il avait juré d'écrire la réfutation, il ait fini généreusement par lui en prêter; et il est évident qu'il n'y avait rien à perdre pour lui dans cette spéculation. Il ne prêtait que ce qu'il était sûr de reprendre, et de reprendre comme il le jugerait à propos. C'est ainsi que, par exemple, il emploie une trentaine de pages à prouver que l'agriculture sera dans tous les temps la première base de la richesse, et à le prouver avec autant d'aigreur que si l'abbé Galiani avait jamais songé à soutenir le contraire.

Avant d'avoir lu M. l'abbé Morellet, je pensais que le grand résultat des *Dialogues* du charmant petit abbé était que l'on ne pouvait point établir de règle générale sur une question aussi compliquée que celle du commerce des blés, que la solution de ce grand problème dépendait d'une infinité de circonstances qui variaient nécessairement selon les temps, selon les différentes formes du gouvernement et la diversité de la position et des intérêts de chaque État. Je pensais qu'il s'était attaché à montrer l'application de ses principes dans plusieurs circonstances bien déterminées, et que d'ailleurs il s'était permis de faire beaucoup de digressions agréables, persuadé qu'on peut instruire ses lecteurs sans les assommer de raisons et d'ennuis; et que beaucoup d'esprit, de naturel et d'originalité, même dans une mauvaise plaisanterie, mérite encore plus d'indulgence qu'un mauvais raisonnement, lors même qu'il serait appuyé par les intentions les plus honnêtes et les sophismes les plus adroits.

M. l'abbé Morellet m'a détrompé. Je vois bien que, selon lui, il n'y a que ces grands principes qui se perdent dans les nues, ces maximes décisives et générales qui ne supportent pas la plus légère exception, qu'il faut honorer du nom de résultats: et j'avoue avec admiration que son ouvrage en fourmille. Pourquoi l'humanité en a-t-elle été privée pendant quatre ans? Ce sont

quatre années de perdues pour son bonheur. Elles manqueront sans doute éternellement à ce progrès des lumières dont la France devait attendre quelque jour tant de miracles.

N'est-ce pas une chose assez bizarre que les écrivains économiques qui ont barbouillé tant de papier sur la politique ne cessent de prêcher que le grand point est *de laisser tout faire?* Eh! comment ce système a-t-il besoin de tant d'éclaircissements? Ces messieurs ressemblent aux théologiens protestants qui disent sans cesse qu'il n'y a rien de plus clair que la Bible et qui ne se lassent point d'entasser volumes sur volumes pour l'expliquer.

A les entendre, on dirait que l'ordre le plus parfait dont la société puisse jouir ne tient absolument qu'à la liberté avec laquelle on laissera jouer tous les ressorts de l'intérêt personnel et toutes les chances du hasard. Ces messieurs seraient-ils athées, et voudraient-ils conclure de ce que le concours fortuit des atomes a produit un monde si plein de sagesse et d'harmonie, que le concours fortuit de tous les besoins et de toutes les passions de l'humanité produirait également la société la plus heureuse et la mieux réglée? Ce principe serait moins absurde que la conséquence n'en serait pas plus vraisemblable à mes yeux.

Ces messieurs seraient-ils dévots, et penseraient-ils que comme la Providence a si bien arrangé toutes choses dans le monde physique, sa grâce efficace doit influer également sur toutes nos relations civiles et politiques, sur toutes les vues et sur toutes les manœuvres secrètes de nos fermiers et de nos marchands de blé? A la bonne heure. Mais, dans ce cas, que sert-il d'écrire et de contester éternellement sur une chose qu'on devrait abandonner sans réserve à la conduite de l'Esprit-Saint? Je suis loin de vouloir accuser qui que ce soit, malgré lui, d'être athée ou dévot ou même homme de bien; car il paraît que cette épithète est encore celle dont MM. les économistes sont le plus piqués. Mais j'avoue que je crois voir dans le système de leur défenseur plus de théologie ou de métaphysique que de faits ou de simple bon sens, et cela me fâche.

Sans entrer dans le détail de la question dont il s'agit, l'expérience de tous les jours et l'histoire de tous les temps ne prouvent-elles pas que l'intérêt particulier et l'intérêt public ont

presque toujours une marche fort différente, et que si, par hasard, ils se trouvent quelquefois d'accord, il est fort rare que leur bonne intelligence dure longtemps, et que le plus grand art du législateur est de les forcer à se réunir ou à se supporter mutuellement? Mettre sérieusement en question si l'on peut obliger l'intérêt personnel à se sacrifier dans certaines occasions à l'intérêt général ou à lui subordonner du moins une partie de ses droits, c'est mettre en question s'il est permis aux hommes de renoncer à l'état de nature et de vivre en société.

Dire que l'administration ne peut pas prendre les mesures nécessaires pour empêcher le cultivateur de mettre au produit de son travail un prix exorbitant sans porter atteinte à la liberté des citoyens et au droit de propriété, c'est soutenir qu'elle ne doit pas nous empêcher de nous entr'égorger, de peur de blesser le droit incontestable que tout homme a de faire de ses mains et de ses bras l'usage qu'il juge à propos. S'entr'égorger ou se faire mourir de faim, n'est-ce pas la même chose? Et à ce prix ne vaudrait-il pas mieux encore retourner dans les forêts et y jouir paisiblement au fond de quelque antre sauvage de tous les plaisirs et de tous les honneurs de notre souveraineté primitive?

S'il est vrai que nous naissions tous libres et égaux et que nous ne puissions jamais être dépouillés légitimement d'un titre si sacré, la première conséquence de ce principe ne sera-t-elle pas que nous avons tous un droit égal à vivre; et que ce droit ne serait plus dans l'état social qu'un droit chimérique, si, par la constitution même de la société où nous vivons, il dépendait d'une classe quelconque de citoyens de frustrer les autres du moyen de subsister du fruit de leur travail? Mais, aux yeux de M. l'abbé Morellet, quiconque n'est pas propriétaire ou cultivateur n'est compté pour rien. Il ne fait qu'usurper sa vie, et c'est une grâce qu'on peut lui octroyer ou refuser à volonté.

Que répondriez-vous enfin, monsieur l'abbé, au pauvre journalier qui vous dirait : « Vous prétendez que je suis libre. Et en quoi consiste donc ma liberté si je n'ai pas celle de vivre? Je travaille et je meurs de faim. Tout mon travail ne suffit pas pour m'assurer la nourriture dont j'ai besoin. Vous ne croyez pas avoir le droit d'empêcher les fermiers de mon village de s'enri-

chir, et vous osez bien vous attribuer celui de m'empêcher de subsister. Est-il possible de concevoir une plus grande inégalité, une distribution plus injuste, une loi plus exclusive et plus tyrannique? »

Il n'y a qu'une réponse à faire à des gens si pressants et si importuns. Est-ce la faute de ces messieurs si tout le monde n'a pas assez d'industrie, assez de patriotisme pour devenir grand terrien?

Cette réponse a beau avoir l'air de n'être qu'une mauvaise plaisanterie; à force de morgue et de dialectique, M. l'abbé Morellet est parvenu à lui donner un tour tout à fait sérieux. Ces principes peuvent tenir à la philosophie la plus sublime. Mais si c'est là tout ce que produit l'enthousiasme du bien, je suis pour le calme de l'indifférence, et je préférerai, je crois, désormais, les gens de bon sens aux gens de bien.

Les lecteurs qui ne s'intéressent ni aux opinions de l'abbé Morellet ni à celles de l'abbé Galiani s'accordent tous à trouver que les *Dialogues* sont du moins pleins d'esprit et de finesse, et que la réfutation, quoique assez chaudement écrite, n'est que pesante et ennuyeuse. Aux yeux d'un homme d'État, elle n'oppose que des idées logiciennes ou des chicanes de rhétorique aux observations les plus profondes et les plus simples, des principes vagues ou des applications fausses aux plaisanteries les plus générales et les plus légères, des injures et des personnalités. Cela devait être ainsi. On ne répond guère à la raison, peut-être encore moins à l'esprit. Du moins est-ce une mauvaise entreprise que celle de vouloir réfuter, avec tout l'appareil d'un docteur sur les bancs, des contes, des bons mots, des saillies pleines de naturel et de gaieté et le persiflage le plus original et le plus fin qui ait peut-être été fait depuis que Pascal et Platon s'en sont mêlés.

— L'Académie française vient de perdre M. Dupré de Saint-Maur. C'était un très-bon homme, plein de douceur et de savoir, mais qui dut bien moins à ses talents littéraires qu'aux liaisons de Mme Dupré de Saint-Maur avec tous les beaux esprits du temps l'honneur d'être l'un des Quarante. L'ouvrage qui a servi de prétexte à sa réception est une traduction assez élégante du *Paradis perdu* de Milton; et voici comment cette traduction fut faite: Mme Dupré, qui désirait que son mari prît autant de goût pour

son cabinet qu'elle en avait pour le sien, l'engagea à étudier l'anglais[1]. Cela lui réussit à merveille et il se trouva bientôt en état de traduire Milton. Si la traduction qu'il en fit ressemblait à un thème de version, elle était du moins assez fidèle. L'abbé de Boismorand, qui venait souvent dans la maison, en ayant aperçu un jour le manuscrit sur le coin d'une cheminée, en lut quelques pages, et, tout informe qu'était cette copie, elle lui donna la plus grande idée des beautés de l'original. Sa tête s'échauffa là-dessus, et il conçut sur-le-champ le projet de la refaire telle qu'elle a été imprimée, quoiqu'il ne sût pas un mot d'anglais. Comme il était depuis longtemps l'ami de la maison, il laissa toute la gloire de son travail à M. Dupré de Saint-Maur qui en fut récompensé par un fauteuil à l'Académie.

Cet abbé de Boismorand était aussi connu par l'éloquence de ses sermons que par la pétulance de son imagination et par le libertinage de ses mœurs[2]. Il aimait le jeu avec une passion effrénée, et lorsqu'il avait le malheur de perdre, il se livrait aux emportements les plus indécents et les plus fous. C'est lui qui, ayant perdu d'un seul coup à l'hôtel de Gèvres cinquante louis qu'il avait gagnés à prêcher un Avent, disait, en regardant le ciel avec une ironie menaçante : *Ah! c'est ainsi que tu nous traites! Eh bien, l'on t'en convertira!* Ses amis lui ayant représenté un jour tout le scandale qu'il causait dans le monde par ses imprécations et ses blasphèmes, il leur promit de s'en corriger; mais, le même jour, se trouvant encore fort maltraité à une partie de brelan, il frémissait de rage et disait entre ses dents : *Je ne dis rien, mais je te recommande au chevalier*. C'était le seul homme de la société qui jurait et qui blasphémait encore plus que lui. Mais il est temps de revenir à M. Dupré de Saint-Maur. Outre la traduction dont nous venons de parler, nous avons encore de lui un *Traité des monnaies* qui suppose une érudition assez étendue. Il a laissé en manuscrit une douzaine de volumes in-folio sur les variations du prix des denrées dans les différentes époques de l'histoire ancienne et moderne depuis Moïse jusqu'à nos jours. C'est un travail immense, et il a dépensé plus de cinquante mille francs pour en rassembler les matériaux. Les calculs qu'il a faits

1. Langue qui alors n'était guère cultivée encore en France. (MEISTER.)
2. Voir t. III, p. 25.

sur cet objet sont presque tous fort ingénieux et pourront peut-être donner lieu à de nouvelles découvertes. Mais on sent que les premières hypothèses sur lesquelles il a pu bâtir son système ont dû souvent être très-incertaines ou très-douteuses. Selon lui, le *talent* des anciens, qui avait été évalué à trois ou quatre mille livres de notre monnaie, ne valait guère que cent écus. Cela peut expliquer bien des choses dont il s'est trouvé embarrassé ; mais d'un autre côté, en admettant cette évaluation, on a de la peine à comprendre comment les anciens ont pu exécuter de si grandes entreprises et de si grands ouvrages, vu le peu de valeur attribué à leur numéraire.

— *La Bataille d'Ivry* et *la Partie de chasse de Henri IV* attirent toujours la même affluence de monde aux deux spectacles. On aurait de la peine à concevoir l'égalité de ces deux succès, si l'on ne savait pas combien l'un et l'autre tiennent au choix du sujet, et à quel point l'on a eu raison de dire que, pour réussir en France, il ne s'agit que de bien prendre son moment. Le sieur Floquet a sans doute oublié ce dernier point en nous donnant son triste *Azolan* dans le temps que nous avions encore les oreilles remplies de la musique d'*Orphée*. Les paroles de ce nouvel opéra sont de M. Le Monnier. Quoique le sujet du poëme soit emprunté d'un fort joli conte de M. de Voltaire, il n'a pas fourni à l'auteur une seule scène intéressante. La musique est dans toutes les règles du goût français, c'est-à-dire qu'avec des efforts prodigieux elle n'exprime rien et ne produit aucun effet agréable. Il faut pourtant en excepter quelques airs de danse où l'on trouve et du nerf et de la grâce. Sans deux ballets-pantomimes, l'un de Vestris et de Mlle Guimard qui représente les *Amours de Bacchus et d'Ariane*, l'autre de Dauberval et de Mlle Peslin qui peint une *Fête champêtre*, l'opéra eût été abandonné à la quatrième représentation. M. Floquet, à l'exemple du chevalier Gluck, a trouvé bon de laisser reposer l'orchestre dans les entr'actes, ce qui a fait dire à l'un des violons exécutants : « Mais il n'y a de supportable dans ceci que les entr'actes, encore sont-ils de Gluck. » On dit que, désespéré du mauvais accueil que le public vient de lui faire, le sieur Floquet est parti pour l'Italie. C'est assurément ce qu'il pouvait faire de mieux et pour nous et pour lui.

— *Olinde et Sophronie*, tragédie en cinq actes, en vers, par

l'auteur de *Virginie*[1]. Nous ne connaissons pas plus l'auteur de *Virginie* que celui d'*Olinde et Sophronie*; mais la préface qui se trouve à la tête de cette dernière pièce ne permet pas au moins de douter que ses intentions ne soient les plus louables du monde. Il en veut au fanatisme, et il croit que la peinture la plus propre à nous en détourner est celle des maux qu'il nous a causés à nous-mêmes. Cela paraît incontestable. Ce qui peut l'être moins, et ce qu'il insinue avec toute la modestie imaginable, c'est que nos plus grands maîtres n'ont fait qu'effleurer le but et lui ont laissé le soin d'exécuter un projet si sublime.

Quoiqu'il ait puisé son sujet dans la *Jérusalem délivrée*, il faut avouer qu'il a su se le rendre propre par tous les changements qu'il a jugés à propos d'y faire. Sa Sophronie n'a point, comme celle du Tasse, la faiblesse de partager l'amour d'Olinde. C'est la martyre la moins décidée et la plus apathique qui se trouve dans toutes les légendes de l'Église. Son amant est loin d'avoir la modestie et la délicatesse que nous lui avions connues jusqu'à présent. C'est un amant passionné, un énergumène qui, dans un acte, veut se faire brûler pour sauver sa maîtresse, dans l'autre se déterminer à être circoncis pour la posséder, mais qui finit cependant par se jeter dans le bûcher pour mourir avec elle. Cette catastrophe se passe en action, et le grave Omar, ministre du sultan, termine une scène si pleine d'horreur par cette jolie réflexion :

> Heureux qui peut du moins mourir avec honneur!
> Mais plus heureux encor le citoyen modeste
> Dont la vertu plus douce est aussi moins funeste!

— *Essai sur les jardins*, par M. Watelet,

> Fortunatus et ille deos qui novit agrestes.

La philosophie a toujours aimé les jardins. Ceux d'Academus ont donné leur nom à une secte de philosophes célèbre dans l'antiquité. Les premiers penseurs de la terre, les Anglais et les Chinois, prétendent aussi à la gloire d'être les premiers jardiniers du monde. C'est d'eux que nous vient le goût qu'on a repris de-

1. Louis-Sébastien Mercier. Nous ignorons pourquoi l'édition originale d'*Olinde et Sophronie* porte « par l'auteur de *Virginie* », car Mercier n'a rien publié sous ce titre.

puis quelques années pour les jardins, et ce goût tient sans doute à l'esprit philosophique du jour. Nous nous en applaudirions davantage si dans ce pays-ci la philosophie, les mœurs, les arts pouvaient jamais être autre chose qu'une affaire de mode, aussi mobile, aussi variable que les plumes du sieur Beaulard et les bonnets de la demoiselle Bertin.

Jusqu'ici nous n'avons guère mieux réussi, ce me semble, à imiter les Anglais dans l'invention de leurs jardins que dans celle de leurs pièces de théâtre. De grandes et superbes compositions, également originales par leurs défauts et par leurs beautés, nous n'avons su faire que des copies monstrueuses aussi mesquines que bizarres et aussi dépourvues de vérité que de goût. M. Watelet s'est proposé de nous ramener, dans son ouvrage, à l'imitation d'une nature plus simple et plus belle. Je ne sais s'il a rempli son objet, mais il est sûr au moins qu'il pouvait se flatter d'être plus capable qu'un autre d'enseigner la théorie d'un art qu'il a employé lui-même avec tant de succès dans sa maison du Moulin-Joli. Ce jardin a été fort à la mode tout l'été. Le roi a pris la peine de le voir dans le plus grand détail. La reine s'y est promenée plusieurs fois avec les princes, et leur exemple a été bientôt suivi de la ville et de la cour. C'est à cet empressement que nous devons l'*Essai sur les jardins*. Nous lui devons encore une petite comédie du même auteur, qui a cru pouvoir se venger ainsi sans trop de méchanceté de tous les importuns qui sont venus troubler sa solitude pour se donner un air de cour ou l'air amateur, ridicule qui n'est pas moins insupportable et qui semble plus propre encore à notre siècle [1].

L'*Essai sur les jardins* est un morceau détaché d'un plus grand ouvrage dont M. Watelet s'occupe depuis longtemps et où il cherche à développer les principes élémentaires de tous les arts. Son livre est donc une espèce de traité esthétique des jardins. Il analyse toutes les règles du goût qui peuvent être appliquées à cet art charmant et s'efforce d'intéresser à des discussions trop arides ou trop abstraites en elles-mêmes par un grand nombre d'exemples, qui sont autant de descriptions ou de tableaux poétiques.

1. *La Maison de campagne à la mode, ou la Comédie d'après nature*, comédie en deux actes et en prose, a été imprimée en 1784, in-8°.

Après avoir établi quelques notions générales sur les jardins, il les distingue en établissements utiles et en lieux de plaisance. Il trace ensuite l'idée d'une ferme ornée. Il passe de là aux parcs anciens et modernes. Il discute les trois caractères dont la décoration de ces derniers peut être susceptible : le pittoresque, le poétique, le romanesque. Après avoir détaillé là-dessus ses principes relativement à toutes les parties qui composent un jardin, il décrit avec beaucoup d'éloquence et de peine un jardin chinois et un jardin français. Ce dernier morceau, le plus agréable à mon gré, est une description très-fidèle et très-soignée du *Moulin-Joli*. On a seulement remarqué que les inscriptions en vers qu'on trouve avec plaisir dans le jardin pour lequel elles ont été faites avaient perdu beaucoup à être imprimées, semblables à ces fruits qui ne sont agréables qu'autant qu'on les cueille sur l'arbre même qui les a produits.

Quoiqu'il y ait dans l'ouvrage de M. Watelet une grande profusion de mots techniques et d'expressions savantes, je ne crois pas qu'il offre beaucoup de vues nouvelles. Tous ces mots de *libéral*, de *matériel*, de *factice*, de *masses*, de *fabriques*, dont il fait souvent même un emploi qui répugne à l'usage de la langue, donnent de l'affectation à son style sans le rendre ni plus clair ni plus précis. Pourquoi chercher une tournure étrange pour exprimer une chose ordinaire? Que veut dire, par exemple, tout ce galimatias : « Pour hâter sa marche [de l'art des jardins], il est nécessaire qu'au désir d'une jouissance personnelle se joigne l'idée d'une jouissance communicative. Mais comment cette idée s'établit-elle? Par l'hospitalité ou par la vanité, que j'appellerai *ostensive*. » Eh, mon cher monsieur, quand vous n'auriez pas trouvé un mot si hétéroclite, que nous auriez-vous appris de moins? S'il est ridicule de dire des choses vulgaires avec une précision si pédantesque, il est plus ridicule encore d'inventer pour cela des mots nouveaux et de les écrire en lettres italiques.

Il est permis peut-être d'écrire froidement un ouvrage didactique ; mais, ce qui n'est pas supportable, c'est d'être froid avec l'intention continuelle d'écrire avec chaleur, et c'est le faible de M. Watelet, depuis qu'on lui a reproché si durement que son poëme sur la peinture était à la glace. A force de vouloir se corriger d'un défaut dont on ne se corrige point, il pourrait bien

parvenir encore à nous le faire regretter, et ce n'est sûrement pas son projet.

Ce que nous venons de dire de l'impression générale que produit son livre ne nous empêchera point de remarquer qu'on y rencontre plusieurs détails agréables. L'idée qu'il donne d'un jardin où l'on rappellerait l'image que Virgile nous a tracée des champs Élysées nous a paru des plus heureuses. Ce qu'il dit de l'origine des parcs anciens, qu'il attribue à l'orgueil féodal, qui cherchait plutôt des asiles de sûreté que des demeures, est au moins ingénieux. Le premier principe qu'il veut qu'on adopte, dans quelque disposition de promenades ou de jardins que ce soit, paraît d'une application très-étendue. C'est d'entremêler sans cesse les objets de curiosité qui engagent à changer de place aux objets qui attachent et qui invitent à s'arrêter. La différence qu'il observe entre l'art des jardins et celui de la peinture n'est pas moins importante. C'est que la composition d'un tableau paraît toujours la même, quoiqu'on la regarde de différents points; au lieu que le spectateur des scènes pittoresques d'un parc en change au contraire l'ordonnance toutes les fois qu'il change de place. Nous laissons ici M. Watelet, mais nous reviendrons à ses jardins une autre fois.

— M. le chevalier de Beaurain, géographe du roi, a publié cette année l'*Histoire de la campagne de M. le prince de Condé en Flandre en 1674, précédée d'un tableau historique de la guerre de Hollande jusqu'à cette époque; ouvrage enrichi de plans et de cartes, dédié et présenté au roi*. Volume in-folio qu'il faut mettre à côté des *Campagnes du maréchal de Luxembourg*[1] et d'autres ouvrages militaires exécutés dans ce goût et avec le plus grand soin. On trouve à la suite de l'ouvrage la liste des souscripteurs dont les avances ont mis l'éditeur en état de l'exécuter; mais il en reste encore un petit nombre d'exemplaires. Le géographe Beaurain a fait les cartes, et le texte a été rédigé et corrigé par M. le chevalier de Chastellux, qui ne s'est pas nommé, mais qui cultive aujourd'hui les lettres avec le même zèle que lorsqu'il servait le roi dans la dernière guerre à la tête du régiment de Guyenne.

— *Anacréon citoyen*, par M. Dorat. Hipparchus, fils de Pisis-

1. Voir t. III, p. 137.

trate, envoya à Téos un vaisseau de cinquante rames avec des lettres fort civiles par lesquelles il conjurait Anacréon de passer la mer Égée et de faire un voyage à Athènes pour lui apprendre à gouverner son peuple. C'est sous le voile de cette anecdote historique que le poëte a imaginé de célébrer le rappel de M. le comte de Maurepas. Il n'y a rien dans ce petit poëme qui ne prouve le talent singulier que nous connaissons depuis longtemps à M. Dorat pour la louange. Aussi M. de Maurepas s'en est-il fort diverti : *Anacréon citoyen! Oh! c'est moi, je me suis reconnu tout de suite. Il n'y a que cette jeune Lycoris qui m'embarrasse, à moins que ce ne soit l'archevêque de Bourges,* le plus vieux de ses parents et de ses amis. L'*Anacréon* est suivi de l'*Épître de Ninon,* que nous avons eu l'honneur de vous envoyer dans le temps, et d'une autre *Épître à la lune,* où, grâce à quelques mauvais vers, M. Dorat trouve encore le secret de se faire une douzaine d'ennemis. C'est assurément se rendre la vie douce à peu de frais.

— *Le Télémaque français, ou Aventures d'un jeune provincial à la foire Saint-Ovide,* avec cette épigraphe : *Voilà Paris, que vous en semble*[1] ?

Le titre de cette petite brochure annonce assez ce qu'elle peut contenir. C'est une critique des usages et des préjugés de la capitale faite par un bel esprit du Marais, qui a tout l'air de n'avoir jamais vu que la bonne compagnie des boulevards ou de la Foire. Il est difficile d'imaginer rien de plus superficiel, de plus plat quant à l'exécution. Mais l'idée n'en est point si ridicule, et un homme d'esprit en eût tiré parti. Qui sait si nous ne devrons pas un jour à cette brochure, toute mauvaise qu'elle est, quelque excellent ouvrage? Mlle Duthé, qui n'a guère moins de réputation aujourd'hui que n'en avait autrefois Mlle Deschamps, y est fort maltraitée. Mais une mauvaise critique n'a jamais fait tomber un bon poëme, encore moins un joli visage.

— M. de Bruny, ancien directeur de la Compagnie des Indes, est, dit-on, l'auteur d'un ouvrage intitulé *Examen du ministère de M. Colbert.* C'est une brochure in-8° d'environ deux cents pages. Après avoir bien lu les *Dialogues sur les blés,* par M. l'abbé Galiani, et l'*Éloge de Colbert,* par M. Necker, tout le monde

1. Petit livre très-rare dont l'auteur nous est inconnu.

aurait pu faire cet examen tel qu'il nous est présenté. On n'y trouve au fond qu'un rapprochement de ces deux ouvrages, et le nom de Colbert ne sert que de sauvegarde à un plan d'administration totalement opposé aux vues et aux idées du ministère actuel. Cette brochure est d'ailleurs lourdement et obscurément écrite; mais la vérité et la sagesse sont la base des principes qu'on y établit, et en rendent, en dépit du style, la lecture très-intéressante.

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE

DU TOME DIXIÈME

1772

Pages.

JUILLET. — Article de Diderot sur l'*Essai sur les femmes*, de Thomas. — Mésaventures d'un charlatan allemand. — *Le Dépositaire*, comédie, par Voltaire. — *Éloge de Bayle*, proposé par l'Académie des jeux floraux de Toulouse et retiré ensuite; motif de ce retrait. — Début de Mlle Sainval cadette au Théâtre-Français. — Mort de l'abbé de La Bletterie. — *Le Ventriloque, ou l'Engastrimythe*, de l'abbé de La Chapelle, publié à propos des tours de force d'un épicier ventriloque de Saint-Germain. — *De l'Art de la comédie*, par Cailhava d'Estandoux. — *Le Jugement de Pâris*, poëme, par Imbert. — *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, par Turpin, article de Diderot. — *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de La Valette*, par le P. Jacques Talon. — *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, par Targe. — *L'Esprit de Leibnitz*, par Eymery. — *L'Avilissement de la milice française*, par J.-F. Lambert. — *Le Phédon, ou Entretien sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme*, par Mosès Mendelson. — *Essai de la tactique générale*, par le colonel de Guibert. — Dissensions à l'Académie française entre les philosophes et les dévots; élections de Suard et de l'abbé Delille, cassées par ordre du roi, remplacées par celles de Bréquigny et de Beauzée; réception des nouveaux élus; lecture par La Condamine d'un fragment d'une traduction des *Métamorphoses*. — *Phrosine et Mélidor*, poëme, par Gentil-Bernard. — Publication d'un discours de Montesquieu à la rentrée du parlement de Bordeaux, en 1725; portrait de son fils. — *Les Oreilles des bandits de Corinthe*. — *Lettre à M*** sur un ouvrage intitulé Essai sur les femmes*. — *La Gamologie, ou de l'Éducation des filles destinées au mariage*, par de Cerfvol 3

AOUT. — *Roméo et Juliette*, tragédie, par Ducis. — Envoi d'un pigeon en parfilage d'or à la duchesse de Choiseul à Chanteloup; couplets de Boufflers, de sa mère et du chevalier de l'Isle; autres vers du chevalier. — *Histoire des ordres royaux de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*, par Gautier de Sibert. — *Le Temple de Gnide mis en vers*, par Léonard. — Portrait de Dromgold; *Charles et Villecourt*, idylle, *la Gaieté*, poëme, *Avis aux vivants au sujet de quelques morts*, par le même. — Représentation de *Mélanie*, tragédie de La

Pages.

Harpe, chez Mme de Cassini. — Procès du comte de Morangiés contre la famille Véron; Voltaire prend le parti du comte avec Linguet, et publie son *Essai sur les probabilités en fait de justice; le Parloir de l'abbaye de* ***, par M. de V*** [Cerfvol]. — *OEuvres diverses* de Bret. — Miracles contés par la *Gazette de France*; *l'Hydroscope et le Ventriloque*, par l'abbé Saury. — *Nos après-dîners à la campagne*, par dom Gourdin. — *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, par le chevalier du Buat . . 25

Septembre. — Mort du marquis de Croismare; son portrait. — Anniversaire de la Saint-Barthélemy, stances de Voltaire sur ce massacre. — *Jean Hennuyer, évêque de Lisieux*, tragédie, par L.-S. Mercier, imprimée clandestinement. — Examen de l'*Essai de la tactique générale*, par Guibert. — *La Ressource comique, ou la Pièce à deux acteurs*, opéra-comique, paroles d'Anseaume, musique de Méreaux. — *Lettre de M. l'abbé Pinzo à Clément XIV*, attribuée sans preuves à Voltaire. — *La Henriade mise en vers latins*, par Caux de Cappeval. — Expérience du chanoine Desforges pour essayer de voler dans les airs. — *Histoire abrégée des philosophes et des femmes célèbres*, par de Bury; *le Philosophe du Valais*, attribué à l'abbé Gabriel Gauchat. — Réflexions sur l'injustice des contemporains de Voltaire, à propos des observations de La Harpe sur J.-B. Rousseau. — *Lettre d'une dame du faubourg Saint-Germain à MM. P*** de M**** [Pidansat de Mairobert], *M***, secrétaire du roi, et de J***, amateurs de théâtre*, etc., attribuée par Grimm à Cochin. — Romans nouveaux : *le Décaméron français*, par d'Ussieux; *Adelson et Salvini*, par Baculard d'Arnaud; *Lectures amusantes; les Matinées du Palais-Royal; Mes Délassements*, attribués à Mlle de Morville ou à Laus de Boissy; *Lettre d'une fille à son père*, par Rétif de La Bretonne; *Nadir-Khan et Guliane*, par Barbé-Marbois; *le Philosophe sérieux; Lindor, ou les Excès de l'amour* 47

Octobre. — *Les Chérusques*, tragédie imitée de l'allemand de Schlegel, par Baurain. — *Julie*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Monvel, musique de Dezède. — *La Sposa persiana*, comédie par Goldoni. — Débuts à l'Opéra du jeune Vestris, dit *Vestrallard*. — Apothéose du patriarche de Ferney chez Mlle Clairon; fragment d'une lettre et vers de Voltaire à ce sujet. — Lettre du même au comte de Lewenhaupt. — Lettre du comte de Hesseinstein à Mme Geoffrin. — *Panégyrique de saint Louis*, par l'abbé Maury. — *Le Génie aux prises avec la Fortune, ou le Poëte malheureux*, par Gilbert. — Brochures de Voltaire sur le procès du vicomte de Bombelles et de Mlle Camp; *Nouvelles Probabilités* [du même] sur l'affaire du marquis de Morangies. — Mort de Mondonville; histoire de la querelle des *coins*. — Débuts de Mlle Colombe à la Comédie-Italienne. — Mercier se fait connaître pour auteur de *Jean Hennuyer*. — Caricatures sur les coiffures; mésaventure d'un limonadier. 67

Novembre. — *Adeline*, comédie, par Le Blanc de Guillet. — *Le Billet de Mariage*, comédie mêlée d'ariettes, par Des Fontaines, musique de La Borde. — *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*, par La Harpe; *Précis de la vie de Voltaire*, par le même. — Nouvelles découpures d'Huber; sa lettre à Voltaire sur une découpure dont on avait fait une caricature indécente. — *Les Trois Siècles de la littérature*, par l'abbé Sabatier de Castres. — *Première lettre à M. de Voltaire*, par Clément, de Dijon. — *Journal historique et politique*. — Débuts de Desessarts à la Comédie-Française. —

Pages.

Publication du *Bonheur*, poëme posthume d'Helvétius; deux lettres inédites du même à Voltaire; mausolée élevé par Mme Helvétius à la gloire de son mari; vers en son honneur par Saint-Lambert et Dorat. — Inscription proposée par Diderot pour la statue de Pierre Ier par Falconet; lettre (inédite) de Galiani à ce sujet et inscription proposée par lui. — *L'Empire turc et l'Empire de Russie*, par d'Anville. — *Sermons prêchés à Toulouse devant MM. du Parlement et du Capitoulat*, par le R. P. Apompée de Tragopone, etc. 89

Décembre. — Réflexions sur la gloire de Molière et de Racine, à propos de l'*Éloge de Racine* par La Harpe. — *Essai sur la tragédie*, par un philosophe [Delisle de Sales]. — Vers d'un peintre en miniature à Mme du Barry. — Madrigal à la même, par La Condamine. — *Recueil de lettres de S. M. le roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière.* — *La Lecture espagnole*, tableau de Carle Van Loo, gravé par Beauvarlet. — Le Blanc de Guillet s'avoue l'auteur d'*Albert Ier, ou Adeline.* — *L'Orpheline léguée*, comédie de Saurin, reprise sous le titre de *l'Anglomane.* — Retraite de Caillot et débuts de Narbonne à la Comédie-Italienne. — Mort de Thiriot, ami et correspondant de Voltaire. — Mort de Vassé, statuaire. — *Œuvres* du marquis de Ximénès; anecdotes sur lui . . . 109

1773

Janvier. — Examen des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, par J.-J. Rousseau. — *Les Bartavelles*, conte en vers, par La Condamine; *Remerciements à M. le contrôleur général*, par le même. — Prétendues imprudences de Voltaire avec Mlle de Saussure; lettre du patriarche à Richelieu, à ce sujet; lettres de Frédéric et de Catherine à Voltaire. — Publication de la tragédie des *Lois de Minos.* — Débuts éclatants de Mlle Raucourt à la Comédie-Française. — Lettre [apocryphe] de Frédéric à l'abbé Colombini. — *La Passion des Jésuites*, facétie. — Anecdotes sur le pape Clément XIV. — Plaisanterie de la *Gazette des Deux-Ponts* sur une phrase latine de l'abbé Cogé; *Discours de maître Belleguier, ancien avocat* [Voltaire], sur le même sujet. — *Les Méfiances, ou le Fermier cru sourd*, comédie mêlée d'ariettes, par Laujon, musique de Martini; *Antoine Masson, ou le Bon fils*, comédie mêlée d'ariettes, par l'abbé Le Monnier [sous le pseudonyme de De Vaux], musique de Philidor. — Quatrain impromptu de l'abbé Sabatier sur les femmes, et réponse du comte d'Albaret. — Vers de Saurin à une jeune veuve, interdits par le censeur. — Succès à Naples de la troupe de comédiens français dirigée par Aufresne. — Incendie de l'Hôtel-Dieu; *Épître au roi* à ce sujet, par Marmontel; épigramme contre Marin, rédacteur de la *Gazette de France.* — Nouvelle fureur du parfilage. — *Éléments d'histoire générale*, par l'abbé Millot. — Mort d'Alexis Piron; anecdotes sur lui; sa nièce confie les papiers de Piron à Rigoley de Juvigny; lettre de Mme d'Épinay à celui-ci. — *Le Connétable de Bourbon*, tragédie, par de Guibert. — *Testament politique de M. de Silhouette.* — *L'Ami des Français*, par Rouillé d'Orfeuil. — Dîner donné par le marquis de Mirabeau en l'honneur de sa

Pages.

promotion dans l'ordre de Wasa par le roi de Suède. — *Almanach forain*, par Massot, dit Arnould. — *Le Système social* et *le Bon Sens*, par d'Holbach. — *Le Temple de Gnide*, mis en vers par Colardeau. — *La Pariséide, ou Pâris dans les Gaules*, poëme en prose, par Godart d'Aucourt. — Mort de Ph. Buache, géographe. 127

FÉVRIER. — Suite de l'examen des *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, de Rousseau. — *L'Assemblée*, par Le Beau de Schosne, et *la Centenaire de Molière*, par Artaud, comédies en l'honneur de l'anniversaire de Molière; annonce de la future représentation du *Barbier de Séville;* querelle de Beaumarchais et du duc de Chaulnes; réflexions sur Molière. — Statues de Pigalle pour le piédestal de la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon. — Polémique de Voltaire et de l'avocat Falconet au sujet de l'affaire Morangiès; mauvaise humeur du patriarche contre Mlle Raucourt; désaveu de l'édition des *Lois de Minos*, imprimée à Paris; strangurie de Voltaire. — Rivalité de Mlle Sainval cadette et de Mlle Raucourt. — *Lettre de la duchesse de La Vallière à Louis XIV*, héroïde, par Blin de Sainmore. — *Réfutation du Système de la Nature*, par Holland. — *Nouvelles Idylles* de Gessner, traduites par Meister. — Le cœur de Henri IV abandonné dans un coin de l'église des jésuites de La Flèche. — *Éloge des académiciens de l'Académie royale des sciences morts depuis 1666 jusqu'en 1699*, par Condorcet. — *M. de Voltaire peint par lui-même*. — Représentations de Caillot à la Haye. — *Le Gâteau des rois*, caricature, par Le Mire. — *Élégie sur la mort de M. Piron*, par Imbert; épigramme de Piron sur l'Académie et envoi de sa comédie des *Fils ingrats* à Crébillon le tragique. — *Histoire de Genève, depuis son origine jusqu'à nos jours*, par Bérenger; épigramme anonyme sur ce livre. — *Lettre à Mgr Visconti sur la révolution arrivée en Suède*, par l'abbé Michelessi. — Mort de Ripert de Monclar. — Réponse de Darcet à l'Académie des sciences sur ses expériences touchant la destruction du diamant dans des vaisseaux fermés. — *Voyage à l'Ile de France*, etc., par Bernardin de Saint-Pierre. — Tome troisième de l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, par de Saint-Foix. — *Le Parnasse des dames*, par de Sauvigny. — Traduction par Chaillou du *Traité des Délits et des Peines* de Beccaria. — *La Trésette, ou Règle du jeu de trois-sept*. — *Lydia, ou Mémoires de milord D****, par de La Place. — *Les Mœurs du jour*, roman attribué à Richardson. — *La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère*, par Rétif de La Bretonne. — *Les Égarements réparés, ou Histoire de miss Louise Mildmay*, traduit de l'anglais par Mlle Marné de Morville. — *Tony et Clairette*, par La Dixmerie. 178

MARS. — *Le Magnifique*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine, musique de Grétry. — Nouvelles rassurantes de la santé de Voltaire. — Querelle de Mlle Guimard et de Fragonard; vengeance que le peintre exerce contre son modèle. — *Plan général et raisonné de divers objets et des découvertes qui composent l'ouvrage intitulé Monde primitif* etc., par Court de Gébelin; *Allégories orientales*, etc., par le même. — Discours de Servan, dans un procès en déclaration de grossesse, pour une chanteuse de l'Opéra et sur les mœurs. — *Le More de Venise*, tragédie par Bonin, capitaine d'infanterie. — *Cyrus*, tragédie, par Turpin. — *Les Fastes du Nord moderne, épître à Catherine II*, par Pezay. — Fragment d'une lettre de M. Moultou, de Genève, sur la mort de Monclar. —

Pages

Le Cri de la justice, par Reitabas de Sertsac [Sabatier de Castres]. — *Le Portefeuille amusant, ou Variétés littéraires*, par Guillard de Beaurieu. 208

AVRIL. — *Le Tuteur dupé*, comédie, par Cailhava d'Estandoux. — *Mémoires pour moi*, par Lauraguais. — *Fables*, par Boisard. — *Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris*, attribuée à Voltaire. — *Vie de Marie-Thérèse*, par l'abbé Sabatier de Castres. — *Essai sur l'opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, par Chastellux. — *Chefs-d'œuvre dramatiques*, publiés par Marmontel. — *Œuvres* de Thomas. — *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, par Lalande. — Couplet sur la statue de Voltaire de Pigalle. — Arrêt rendu contre le comte de Morangiès. — Reprise de la souscription pour les *Fables* de La Fontaine illustrées par Fessard. — *Logique et Métaphysique à l'usage des gens du monde*, par l'abbé Saury. — Dernière parole d'un grand maître de l'ordre de Malte. — *Le Triomphe de l'amour sur les mœurs de ce siècle*, roman, par Carmontelle. 222

MAI. — Vers de Gentil-Bernard et de Boufflers; vers sur le mariage du comte d'Artois. — Dédicace de Meister à Mme du Barry, en lui offrant la traduction des *Idylles* de Gessner. — *Sara, ou la Fermière écossaise*, comédie mêlée d'ariettes, par Collet de Messine, musique de Vachon. — Lettre et conte en vers (inédits) de La Condamine. — *Anecdotes espagnoles et portugaises*. — *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne*, par Mgr de La Luzerne. — Tome second du *Parnasse des dames*. 244

JUIN. — Publication du *Connétable de Bourbon*, tragédie de Guibert. — *L'Erreur d'un moment*, comédie mêlée d'ariettes, par Monvel, musique de Dezède. — Mémoire aux artistes, par Piron. — Attaques de La Harpe et de l'abbé Arnavon contre J.-J. Rousseau. — *Éloge de Bossuet*, par l'abbé Falber. — La *Pharsale*, de Lucain, traduite par le chevalier de Laurès. — *Voyage de M. Olof Torée*, traduit du suédois, par M. D. de Blackford. — *Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne*, par le P. Boscowitz, de la Société de Jésus. — Brochure sur les secours aux noyés 247

JUILLET. — *Térée*, tragédie, par Renou. — Mort de Chamousset. — Dessins faits en Chine par des missionnaires jésuites et gravés par Cochin. — *Lettre à M. Racine sur le théâtre en général et sur les tragédies de son père en particulier*, par Le Franc de Pompignan, nouvelle édition. — *Éléments d'histoire générale*, par l'abbé Millot; publication des cinq derniers volumes. — *Nouvelles Fables*, par Imbert; *Fables, Contes et Épîtres*, par l'abbé Le Monnier. 258

AOUT. — *Œuvres* de Molière, édition Bret. — *Ovide et Julie*, ballet héroïque, paroles de Fuzelier, musique nouvelle de Cardonne. — Représentation de *Régulus*, tragédie, et de *la Feinte par amour*, comédie, par Dorat; triomphe de Mlle Faniez. — Reprise d'*Acajou*, opéra-comique de Favart. — Épigramme sur la tragédie et la comédie de Dorat. — *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise*, etc. — *La Franciade* et *la Colombiade*, poëmes épiques. — Lettre de Voltaire à Mme du Barry. — *L'Amour à Tempé*, pastorale érotique, par Mme Chaumont. — *Zénothémis, anecdote marseillaise*, par Baculard d'Arnaud. — Mort de Fr.

Pages.

S. Morand, chirurgien. — *La Vocation forcée*, par Mme Élie de Beaumont. — *Tobie*, poëme, par Le Clerc. 267

Septembre. — *Éloge de Colbert*, par Necker, couronné par l'Académie française; *Réflexions d'un ignorant* sur cet éloge. — Épigramme de Robbé contre Terray. — Nouvel arrêt dans l'affaire Morangiès. — *L'Union de l'Amour et des Arts*, ballet héroïque, paroles de Le Monnier, musique de Floquet. — Prospectus de l'abbé de l'Épée annonçant l'ouverture de ses cours pour les sourds et muets 281

Octobre. — Discours de Coster et de Pechméja, honorés d'un accessit par l'Académie française. — Sur la Chine et les Chinois. — Reprise à Fontainebleau du *Médecin par occasion*, comédie de Boissy. — *Orphanis*, tragédie, par Blin de Sainmore. — *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie au sujet des Lois de Minos*, par l'abbé Duvernet. — Épigramme de Piron sur La Harpe. — Reprises diverses au Théâtre-Français. — Mort de La Beaumelle. — *Le Stratagème découvert*, opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dezède 296

Novembre. — *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, par Helvétius; publication posthume. — *Fragments sur l'Inde et le général Lally*, par Voltaire. — *Des causes et des remèdes de l'amour considéré comme maladie*, par Jacques Ferrand. — Lettres de Buffon au comte d'Angivilliers et à Necker. — *Observations sur les commencements de la société*, traduits de l'anglais de Millar par Suard. — Description d'une pendule ornementée par Ph. Caffieri. — *Lucie, ou les Parents imprudents, comédie ou drame*, par Collot d'Herbois. — Nouvelle attaque de strangurie de Voltaire. — Ordonnance royale concernant les régiments provinciaux. — *Banise et Balacin, histoire indienne*, par Carpentier. — Nouvelle édition du théâtre de Poinsinet de Sivry. 307

Décembre. — Examen de l'ouvrage posthume d'Helvétius sur *l'Homme*. — Querelle du comte de Bussy et du marquis de Villette. — *Isménor*, opéra, paroles de Des Fontaines, musique de Rodolphe, joué sur le théâtre de la cour à Fontainebleau. — *Odes* d'Horace, traduites en vers, par Chabanon de Maugris, livre troisième. — Procès de Beaumarchais et de Mme Goëzman. — *A tous les penseurs, salut*, par Mme de Beauharnais. — *Lettres nouvelles* de Mme de Sévigné, avec préface par La Harpe. — *Recueil des meilleurs contes*, par Sautreau de Marsy. 322

1774

Janvier. — *L'Art de penser*, par Condillac. — Vers sur une chaise de parfilage donnée par Mme du Deffand à Mme de Pompadour. — *Les Trois Frères jumeaux vénitiens*, comédie par Colalto Pantalon. — *Céphale*, opéra, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par d'Espagnac. — Représentation de *Sophonisbe*, tragédie de Mairet, « réparée à neuf » par Voltaire. — Singulier suicide

Pages.

de deux dragons du régiment de Belzunce. — *Vie du Dante*, par de Chabanon. — *Histoire de François Wils, ou le Triomphe de la bienfaisance*, roman traduit de l'anglais et attribué à Goldsmith. — Lettre de Watelet à d'Alembert sur son buste, par Le Comte. — Mémoire de Lavoisier sur la découverte de l'air fixe. 332

FÉVRIER. — Brochures sur le Salon de 1773; extraits des *Dialogues sur la peinture*, par Renou. — Aventures de Beaumarchais avec le duc de Chaulnes; jugement de son procès avec Goëzman. — *Le Rendez-vous bien employé*, comédie mêlée d'ariettes, paroles d'Anseaume, musique de Martini. — *Les Rois*, par le chevalier de l'Isle. — Lettre de Mlle Clairon à une de ses amies. — Mort de La Condamine; anecdotes sur lui. — Querelles de La Harpe et de Blin de Sainmore. — Plaisante consultation demandée par Lauraguais à la Faculté de médecine de Paris. — Polémique de Linguet et de Gerbier. — *Éloge du comte de Tessin*, par le comte J.-A. de Hœpken, sénateur de Suède, traduit du suédois, par Zabern. — *Le Journal des Dames*. — *Dictionnaire des pensées ingénieuses tirées de Bossuet, Rousseau, Corneille*, etc. — *Mémoire sur une découverte dans l'art de faire bâtir*, par Loriot, mécanicien et pensionnaire du roi. . . 349

MARS. — Suite des extraits des *Dialogues sur la peinture*, de Renou. — *Lettre* [en vers] *à Ninon de Lenclos*, par le comte de Schouwaloff. — *Sabinus*, opéra, paroles de Chabanon, musique de Gossec. — Reprise de *Venceslas*, tragédie de Rotrou; rentrée de Le Kain; insuccès de Mlle Raucourt. — Arrêt définitif rendu dans le procès Beaumarchais et Goëzman. — *La Rosière de Salency*, opéra lyri-comique, paroles de Pezay, musique de Grétry. — Clôture des spectacles. — Projet de Petit pour la reconstruction de l'Hôtel-Dieu. — Talent pour la lecture de M. Le Tessier, receveur général des fermes de Lyon. — *L'Esprit de La Fronde*, par Mailly. — *Annales de Tacite contenant les règnes de Claude et de Néron*, traduites par le P. Dotteville. — *La Nouvelle Clémentine*, roman, par Léonard. — *Le Comte de Valmont, ou les Égarements de la raison*, par l'abbé Gérard — *Histoire des modes françaises*, par G. F. R. Molé. — *OEuvres* de Charles Du Moulin. — Brochure attribuée à Gribeauval sur la réforme de l'artillerie. — *Réponse de l'auteur de l'Essai général de tactique* [de Guibert] à une critique insérée dans le *Journal de Berlin*. — *L'Homme du monde éclairé par les arts*, par Blondel. . . 376

AVRIL. — Réception à la Comédie-Française des *Barmécides*, tragédie de La Harpe, et de *Lorédan*, tragédie de Dubois-Fontanelle; publication de *Mérinval*, drame, par Baculard d'Arnaud. — *Iphigénie en Aulide*, opéra, paroles du bailli du Rollet, musique de Gluck. — *Projet de réforme pour le collége de Genève*, par de Saussure. — *Observations sur le cartésianisme moderne*, par de Kéranflech. — *Éloge de La Condamine*, par Condorcet, lu à l'Académie des sciences par d'Alembert. — Nouveaux volumes du *Parnasse des dames*. 411

MAI. — Réflexions sur la mort de Louis XV. — *Voyage entrepris par les ordres de Sa Majesté britannique dans les mers du Sud*, par Hawkesworth. — *Journal du voyage de Montaigne en Italie*, publié par Meusnier de Querlon. — *Épître à M. Duhamel de Denainvilliers*, par Colardeau. — Vaudeville de Collé sur l'avénement de Louis XVI. 42

Pages.

JUIN. — *Conversations d'Émilie*, par Mme d'Épinay. — *Vie de Marie de Médicis*, par Mme Thiroux d'Arconville. — *Lettres à M. de Voltaire*, par Clément de Dijon; fragment d'une lettre de Galiani sur les destinées d'une langue, et réfutation de son paradoxe. — *La Vérité*, fable par le chevalier de l'Isle. — Épigramme de Rulhière sur une ode de Dorat en l'honneur de Louis XVI. — *Perrin et Lucette*, opéra-comique, paroles de Davesne, musique de Cifolelli. 441

JUILLET. — *Le Vindicatif*, drame, par du Doyer de Gastel. — *L'Inoculation*, ode, par Dorat. — Nouvelle épigramme de Rulhière contre ce poëte. — *Chacun son métier*, conte en vers, attribué à Boufflers ou au chevalier de l'Isle. — Épigramme de Mme du Deffand contre M. de Choiseul. — Nouvelle éditition de l'*Histoire philosophique*, etc., de l'abbé Raynal. — Réception de l'abbé Delille à l'Académie française. — Nouvelle traduction du Tasse, par Lebrun. — *La Fausse Peur*, opéra-comique, paroles de Marsollier, musique de Darcis. — Réflexions sur le gouvernement de Venise. — *Histoire du tribunat de Rome*, par l'abbé Séran de La Tour. — *L'Agriculture*, poëme, par de Rosset. — *Du Théâtre, ou Nouvel Essai dramatique*, par Mercier. 451

AOUT. — Réception de Suard à l'Académie française. — Vers de Boufflers à Mme de Boisgelin, sa sœur. — *Orphée et Eurydice*, opéra, paroles de Moline, musique de Gluck. — *Lettre d'un théologien* [Condorcet] *à l'auteur du Dictionnaire des trois Siècles* [Sabatier de Castres]. — *Mémoires de mademoiselle Spernheim*, par Mme de La Roche, publiés par Wiéland et traduits par Mme de La Fite; annonce de deux pièces nouvelles de Sedaine, *les Rémois* et *le Mort marié*. — Oraisons funèbres de Louis XV, par l'évêque de Senez et par l'abbé de Boismont. — *Description du mausolée érigé à Saint-Denis* en l'honneur de Louis XV sur les dessins de Michel-Ange Challe, par Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi. 464

SEPTEMBRE. — Vers de Saint-Lambert pour le mausolée élevé par la comtesse d'Harcourt à son mari. — Quatrain attribué à Monsieur [Louis XVIII]. — Prix décerné par l'Académie à l'*Éloge de La Fontaine*, par Chamfort; lecture des *Éloges de Boileau* et *de Fénelon*, par d'Alembert. — Éclaircissements de M. de Saussure sur la réforme du collége de Genève. — Publication de l'*Éloge de La Fontaine*, par La Harpe. — *Les Taximanes*, conte allégorique. — *Idylles imitées de Gessner*, par Berquin. 480

OCTOBRE. — *Histoire des troubadours*, rédigée par l'abbé Millot sur les matériaux réunis par de La Curne de Sainte-Palaye. — Chanson sur la mésaventure de deux amants de Lyon, par M. de Bory, gouverneur du château de Pierre-Encise. — *Examen de la préface d'Adélaïde de Hongrie*, drame par Dorat. — *Les Amants généreux*, comédie, imitée de Lessing, par Rochon de Chabannes. — Mort de l'acteur Feulie. — Brochures et livres sur les matières économiques et financières. — *Les Droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de Pologne*, par Lindsey, traduits par Gérard de Rayneval. — Publication du discours de Gresset, en réponse à celui de Suard. — *Nouvelle historique*, par d'Arnaud. — *Le Jeu de cressendo, ou le Piémontais*, par M. de B***, des ponts et chaussées 488

Pages.

NOVEMBRE. — *Le Retour de tendresse,* opéra-comique, paroles d'Anseaume, musique de Méreaux. — Représentation à la Comédie-Française de la *Partie de chasse de Henri IV,* de Collé; *Henri IV ou la Bataille d'Ivry,* drame lyrique, paroles de Du Rozoy, musique de Martini. — *Legs d'un père à ses filles,* traduit de l'anglais de Grégory, par Morellet. — Coiffures inventées par Beaulard. — Parallèle entre les deux éloges de La Fontaine, par La Harpe et Chamfort. — Mort de Pont-de-Vesle; anecdotes sur sa vieillesse et sur sa mort. — *Le Juge,* par Mercier, drame non représenté 508

DÉCEMBRE. — *Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre Dialogue sur les blés,* par Morellet. — Mort de Dupré de Saint-Maur. — *Azolan,* opéra, paroles de Le Monnier, musique de Floquet. — *Olinde et Sophronie,* tragédie, par Mercier, non représentée. — *Essais sur les jardins,* par Watelet. — *Histoire de la campagne de M. le prince de Condé en Flandre en 1674,* par Beaurain et Chastellux. — *Anacréon citoyen,* par Dorat. — *Le Télémaque français, ou Aventures d'un jeune provincial à la foire Saint-Ovide.* — *Examen du ministère de M. Colbert,* par de Bruny. 514

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.

APR 11 1935